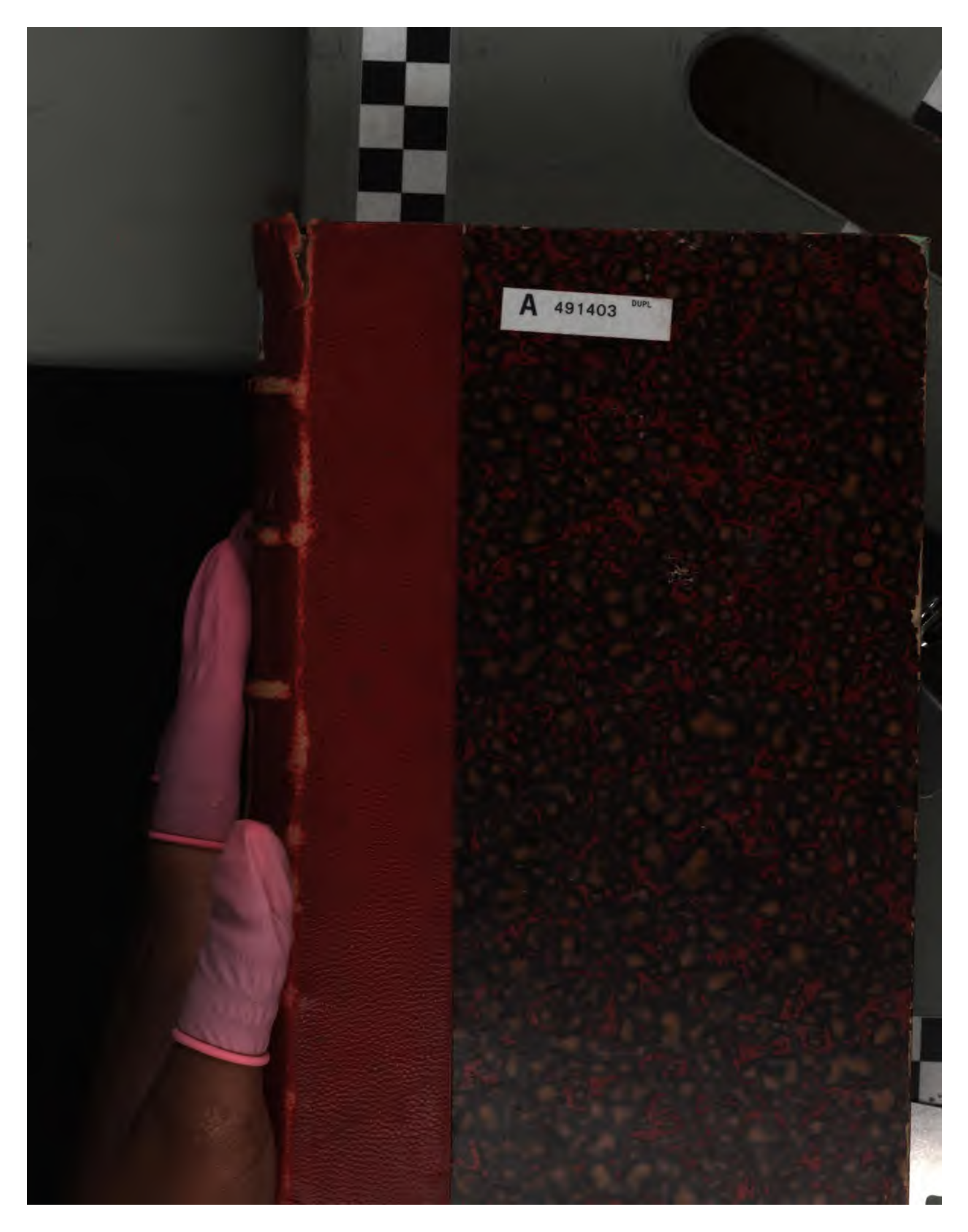


A 491403 DUPL


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



RECUEIL

DES

ACTES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX.

Bordeaux. — G. Gounouilhou, imp. de l'Académie, rue Guiraude, 11.

ACTES

DE

L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BORDEAUX.

L'Académie de Bordeaux a été établie sous le règne de Louis XIV, par lettres-patentes du 5 septembre 1712 enregistrées au Parlement de Bordeaux le 3 mai 1713.

3e SÉRIE. — 24e ANNÉE. — 1862.

—

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13.

1862

AVIS

L'Académie n'accepte aucune solidarité relative aux opinions émises dans le Recueil de ses Actes.

ÉLOGE

DE

PIERRE LACOUR

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
PRÉSIDENT ET MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX

PAR JULES DELPIT

Vous m'avez chargé, Messieurs, de faire l'éloge de M. Lacour : mais un éloge académique, véritablement digne de ce nom, doit être pour ainsi dire comme une étincelle électrique qui illumine tout à coup une existence détruite, l'enveloppe de ce vernis éclatant qu'on appelle *la gloire,* et la fait miroiter instantanément et toujours. Vous n'attendez de moi rien de ce genre. L'intimité de mes relations avec M. Lacour vous a paru un titre suffisant pour me charger de raconter la vie de notre ancien collègue; mais malheureusement pour l'Académie, et pour celui qui n'est plus parmi nous, si, dans cette Compagnie dont M. Lacour fut si longtemps l'ornement et le soutien, je suis celui qui l'ai le plus aimé, parce que je suis celui qui l'ai le plus connu, je suis aussi un de ceux dont la voix a le moins de retentissement et d'éclat. Un poète a pu dire avec vérité :

> L'amitié d'un grand homme est un présent des cieux;

mais la proposition inverse n'a pas la même justesse, et très rarement la gloire de nos grands hommes s'est accrue des

éloges donnés à leur mémoire par ceux qu'ils honoraient de leur amitié.

J'ai connu et aimé M. Lacour beaucoup plus que la différence de nos âges ne semblait le permettre. J'étais pour lui ce qu'il était pour moi : un contemporain d'une époque dont il n'existe que des souvenirs. Nous nous y étions vus sans nous y être rencontrés, nous nous y retrouvions sans nous y être vus. Nous nous souvenions tous deux des mêmes choses et de la même manière. Tout ce qui lui avait été cher m'avait été cher; toutes nos affections se confondaient dans le passé comme nos goûts dans le présent et nos espérances dans l'avenir : elles ne formaient qu'un tout, qui, n'appartenant à aucun, appartenait à tous deux; et depuis la mort de M. Lacour, je n'ai plus de témoin des faits que j'étudie. Voilà mes vrais titres à vous raconter la vie de l'éminent collègue que nous avons perdu.

Pour faire l'éloge d'un écrivain ou d'un artiste, il suffit très souvent de faire le dénombrement de ses œuvres, et, sous ce rapport encore, je puis plus aisément que qui que ce soit accomplir cette tâche.

Pierre Lacour est né à Bordeaux le 16 avril 1778; il y est mort le 17 avril 1859 : il a vu quatre-vingt-une fois l'anniversaire de sa naissance. Mais je n'ai point à vous raconter ici, comme je me propose de le faire plus tard et ailleurs, les anecdotes qui se rapportent à l'enfance d'un homme dont nous venons de voir s'éteindre la majestueuse vieillesse : ces détails intimes n'intéresseraient que des amis particuliers.

Je ne vous parlerai pas non plus de l'artiste éminent et du littérateur aimable dont M. Lacour était fils, et qui, lui aussi, avait été membre de notre Académie : son portrait décore cette salle, et je lui consacrerai quelque jour une Notice spéciale; aujourd'hui, je ne veux vous parler que du collègue enlevé récemment à l'Académie.

Décrire et faire connaître la vie d'un artiste dont la longue carrière a été laborieusement remplie, dès avant l'âge où l'œil et la main ne sont pas ordinairement assez exercés jusqu'après cette époque où les organes affaiblis refusent souvent leurs services, est une tâche longue, difficile surtout lorsque la puissante et vigoureuse imagination de l'artiste et de l'écrivain s'est exercée sur une innombrable variété de sujets et de matières. Comment trouver un guide assuré à travers cette vaste encyclopédie dans laquelle M. Lacour a promené capricieusement sa plume, ses crayons ou son burin? Ce guide sera précisément celui qui convient spécialement au modeste rôle de narrateur : c'est la chronologie. Or, l'historien doit plutôt raconter que juger, et cette seule considération suffit pour simplifier beaucoup ma tâche. Au lieu d'inventer des classifications plus ou moins ingénieuses, mais toujours incorrectes et inexactes, nous parviendrons ainsi à trouver un moyen facile d'étudier avec fruit les œuvres de l'artiste, et, en suivant pas à pas ses pensées, nous observerons l'influence qu'ont successivement exercé l'âge et les événements extérieurs sur le développement de son intelligence et de son talent.

Sans doute, cette classification présente aussi des inconvénients. Quelques efforts que l'on fasse, on est nécessairement contraint à quelques légères inexactitudes. Il est évident, par exemple, qu'après avoir annoncé un ouvrage dont la publication a duré plusieurs années, il faut enregistrer à la suite quelques-uns des ouvrages parus avant que la première publication fût terminée; mais ces légères interpolations n'intervertissent pas assez l'ordre chronologique pour y causer des désordres graves, et nuire d'une manière sensible à l'étude du développement des pensées de l'auteur. Le même cadre peut donc renfermer à la fois l'indication des œuvres d'art et des œuvres littéraires de M. Lacour.

Le fils de Pierre Delacour [1] et de Catherine Chauvet grandissait à une époque où généralement on s'occupait peu de l'éducation des enfants. Le père n'avait reçu aucune instruction : il s'était formé seul, et il laissa son fils suivre l'exemple paternel. L'expérience fut heureuse. Une fois l'intelligence de l'enfant développée, il sentit la nécessité de l'instruction : il se mit à l'étude, et, sans maîtres, il apprit aisément le latin, le grec, et même l'hébreu. Les langues orientales eurent toujours pour M. Lacour un attrait particulier : ses livres sur les hiéroglyphes en sont une preuve. Il tenta aussi d'apprendre l'arabe, langue alors peu cultivée en France, et si peu, que le jeune homme, que les difficultés de cette étude commençaient à fatiguer, voyant placardé sur les murs de Paris l'annonce d'un cours de langue arabe, se rendit au jour et à l'heure indiqués; mais il se trouva que, faute d'élèves, le cours d'arabe n'était professé que sur les affiches et dans le budget.

En 1790, l'enfant n'avait encore que onze ans; mais son œil était déjà si exercé et sa main si sûre, que, copiant à la plume une figure gravée par de Marsœuvre dans le genre de Callot, il dessina, sans lever la main, tous les contours d'un côté, et, remontant ensuite par la ligne extérieure de l'autre côté, chacune des diverses sinuosités de l'ensemble se trouva aussi exactement à sa place que s'il eût suivi les contours en les calquant.

Deux ans après, il copiait aussi à la plume de grands dessins imprimés, de manière à faire illusion et à laisser croire que la copie était une planche gravée.

Ces espèces de prodiges n'étaient pas sans doute des indices certains d'une organisation artistique privilégiée, mais ils annonçaient à M. Lacour père que son fils serait aussi un

[1] C'est en 1793 que M. Delacour se fit appeler simplement Lacour.

artiste, et que les leçons et les exemples paternels ne tomberaient pas sur un sol improductif.

M. Delacour père avait étudié à Paris, il avait visité l'Italie, et, depuis son retour à Bordeaux, ses rapports avec ce que la société bordelaise, alors si distinguée, avait de plus éminent, lui avaient fait contracter et conserver des relations importantes, que les malheurs des temps n'avaient pas complètement dispersées. Quand il comprit que son fils avait appris avec lui à peu près tout ce qu'il pouvait apprendre; que le terrain était suffisamment préparé, et qu'il était temps de le livrer aux inspirations que développeraient dans son esprit l'étude des chefs-d'œuvre renfermés dans Paris et les leçons des plus habiles artistes, il amena son fils dans la capitale : c'était en 1798; le jeune Lacour avait alors près de vingt ans. Son père regrettait beaucoup de l'abandonner ainsi seul au milieu des désordres de la grande Babylone moderne; mais il avait connu à Paris et retrouvé à Rome le Nestor de la peinture française, son ancien maître, le célèbre Vien, que la Révolution avait aussi ruiné, et qui, trop vieux pour avoir encore des élèves (né en 1716, il avait près de quatre-vingts ans), consentait néanmoins à donner un logement chez lui au fils de son ancien élève. Restait à choisir au jeune homme un professeur.

Vincent et David, tous deux élèves de Vien et tous deux camarades de Lacour père, étaient alors rivaux et se disputaient le sceptre de la peinture. Les succès étaient partagés, chacun brillait par des qualités différentes, tous deux avaient des prôneurs enthousiastes, et tous deux étaient excessivement jaloux l'un de l'autre. La postérité oublieuse ne comprendra peut-être pas cet antagonisme; mais, en se reportant à l'époque de cette lutte, on est forcé d'avouer que les deux émules n'étaient pas trop inégaux. La jalousie de David justifie à elle seule les prétentions de Vincent, et le fait sui-

vant va les corroborer. M. Lacour, comme je viens de le dire, était également lié avec David et Vincent. Il présenta son fils à celui-ci, et lui dit simplement : « J'ai longtemps hésité ; mais je t'amène mon fils. » Pour toute réponse, Vincent, se jetant dans les bras de son ami, l'embrassa avec l'effusion d'une reconnaissance qui sentait tout le prix d'un pareil choix.

Voilà donc le jeune Lacour installé à Paris, logé chez le vénérable patriarche de la peinture, M. Vien ; dans l'intimité de sa famille, composée de Mme Vien la mère, aussi recommandable par ses vertus que par son incomparable talent comme peintre de nature morte, et de M. Vien fils, peintre distingué, que les talents artistiques de ses parents et la célébrité poétique de sa femme n'ont pas trop éclipsé. Le jeune artiste rencontrait chez son vieil ami les principales célébrités du nouveau et de l'ancien régime, et vivait pour ainsi dire au milieu de la lutte des deux ateliers de peinture les plus célèbres. Pourquoi donc le jeune Lacour préféra-t-il le burin au pinceau ? Demandez plutôt pourquoi tant de poètes ont préféré les luttes d'une traduction, au plaisir plus facile de créer une fable ; pourquoi cet artiste est-il dessinateur ; pourquoi celui-ci est-il coloriste ? C'est que la nature l'a rendu plus sensible à tel genre de beauté qu'à tel autre. Ici nous pouvons ajouter qu'heureusement pour M. Lacour, il avait besoin de travailler pour vivre, et qu'il aima mieux vendre les travaux pour lesquels il se sentait le plus d'aptitude, que ceux où il réussissait moins bien. Un autre motif aussi dut le porter à ce choix : il était myope, et ces sortes de vues, excessivement précieuses pour un graveur, sont très désagréables pour un peintre. Nous pouvons joindre à ces considérations une observation qui paraîtra d'abord paradoxale, mais qu'un peu de réflexion fera trouver juste et vraie. Doué d'une imagination ardente et se laissant vivement im-

pressionner par les pensées d'autrui, le jeune Lacour cherchait à se les approprier et à les rendre siennes par le dessin; or, comme cette grande sensibilité d'imagination se laissait entraîner à tout ce qui la saisissait vivement, l'artiste trouvait dans la gravure l'avantage de pouvoir quitter et reprendre la même pensée qui lui donnait de quoi vivre, après avoir suivi une nouvelle idée dont son esprit seul avait retiré les fruits.

Cette facilité du jeune homme à se laisser entraîner à tout ce qui présentait un nouvel attrait à son enthousiasme, n'avait point échappé à la perspicacité de la bonne et aimable Mme Vien la mère. Elle avait remarqué que le fruit des petites économies du jeune artiste passait à acheter des bouquins, qui, chacun à son tour, absorbaient beaucoup trop le temps du jeune homme. Comme une bonne mère, elle enferma sous clef la malle où son fils d'adoption plaçait sa modeste bibliothèque, et ne lui en permit l'usage qu'à de certaines conditions. Pauvre Mme Vien, vous n'avez pas toujours été là, et votre protégé devait bien souvent laisser de côté les arts pour la littérature! Je me trompe, et nous allons voir que, pendant bien longtemps, il cultiva l'un et l'autre à la fois.

Le premier essai de gravure de M. Lacour fut un modèle d'œil; mais quelque temps après il publia, en 1800, dans le *Bulletin Polymathique*, une petite gravure de sa composition, représentant le *Jugement de Pâris*. J'ai dans ma collection un exemplaire de cette gravure, au dos de laquelle l'artiste a écrit à l'encre : « Première épreuve de la première gravure de Lacour; » et au bas, au crayon : « Pour Mme B....on. »

Le talent du compositeur s'y montre encore jeune : tout l'effet est sacrifié à la figure entièrement nue de Vénus, ses rivales paraissent à peine; mais les qualités et la manière du futur graveur y sont en germe et s'y révèlent presque toutes.

M. Lacour a depuis publié, dans le *Bulletin Polymathique*,

plusieurs gravures et quelques morceaux littéraires dont nous aurons à nous occuper plus tard. Le *Bulletin Polymathique* est un journal qui s'est publié pendant vingt ans (de 1802 à 1822). Il y a nécessairement une grande différence entre les morceaux publiés par M. Lacour dans les premiers volumes, et ceux qu'il publia dans les derniers. D'ailleurs, la plupart des sujets littéraires ou artistiques publiés par M. Lacour dans le *Bulletin Polymathique* ont reparu plus tard, sous d'autres formes, dans d'autres publications : c'étaient comme des esquisses ou des premières pensées qui ont été revues, modifiées, augmentées, ou exécutées en grand.

Tout le monde faisait alors des vers. Fils d'un père qui s'occupait si souvent de poésies, M. Lacour dut nécessairement payer quelquefois son tribut aux muses; mais il ne s'y adonna jamais que d'une manière secondaire, et de ces productions sans importance il n'est resté qu'un souvenir de sa jeunesse. Les élèves de Vincent se réunissaient chaque année dans un dîner pour célébrer la fête de leur maître. M. Lacour se hasarda à faire à cette occasion une chanson qui fut fort applaudie de Campenon, Talma, etc., qui assistaient au dîner. L'année ensuite il fut contraint par ses camarades d'en composer une autre. Ce sont les seuls souvenirs qui restent des travaux poétiques de M. Lacour. Je me trompe : il versifia aussi un *Abrégé de l'Histoire de France,* et un tableau de l'*Histoire universelle des Sciences et des Lettres,* pour mieux les graver dans sa mémoire.

Le véritable début de M. Lacour, dans la carrière artistique et littéraire, eut lieu en 1806 avec l'ouvrage qui porte pour titre : *Antiquités bordelaises*. En 1804, on venait de découvrir à Saint-Médard-d'Eyrans, chez M. de Conilh, deux sarcophages antiques en marbre, remarquables par la beauté des sculptures dont ils étaient ornés, et par la richesse qu'ils attestaient dans les anciens possesseurs de la contrée, d'où la civilisation

avait été effacée si longtemps. M. Lacour crut voir dans cette découverte une occasion favorable de faire faire à son fils son premier pas dans le monde, et de marquer ce premier pas par un témoignage de reconnaissance et de gratitude pour sa patrie et pour son premier maître. Il résolut donc d'illustrer et de consacrer le souvenir de cette découverte par une publication splendide, où son fils et lui mettraient tout ce qu'ils avaient de talent et d'érudition, et il la dédia à M. Vien, qui était devenu sénateur, mais qui restait l'ami du père et devint le protecteur du fils.

Telle fut l'origine de ce dispendieux et magnifique ouvrage. La considération dont jouissait le père et le talent précoce du fils suffirent, malgré la rigueur des temps, pour dédommáger les deux artistes des sacrifices qu'ils s'étaient courageusement imposés, et le double but que se proposait l'excellent père fut atteint. Son fils se fit connaître d'une manière brillante, et ce travail appela tellement l'attention sur les belles sculptures découvertes à Saint-Médard-d'Eyrans, que ces deux sarcophages ornent encore aujourd'hui le Musée des Antiques à Paris.

Le titre de cette publication attribue la rédaction du texte à M. Lacour père; cependant, quoique celui-ci se soit beaucoup plus occupé de littérature proprement dite que de recherches scientifiques; quoiqu'il résulte bien clairement des textes même de la dissertation qu'une grande part de leur rédaction appartient au fils, nous n'insisterons pas sur ce point : le fils est assez riche pour faire, s'il y a lieu, ce sacrifice archéologique à la gloire de son père.

Les planches, dont l'exécution appartient incontestablement au fils, se composent de huit gravures, en y comprenant une grande vignette qui orne le prospectus. On remarque dans ces planches les principales qualités de l'artiste, déjà développées et portées à un degré de perfection presque aussi élevé que celui qu'il ait jamais atteint. Qu'on ne s'étonne

pas de nous entendre dire que, dès le début de sa carrière, M. Lacour avait atteint le point qu'il ne dépassa guère plus tard. Dans les œuvres d'art, et surtout dans la gravure, *le métier, la main,* la possibilité de rendre sa pensée, ce qu'il y a de mécanique dans l'art, s'acquiert assez aisément : la science vient ensuite. Je ne parle pas de l'imagination : elle est venue avant tout. Dans la peinture et dans la gravure, la main ou le métier sont à peu près ce que la rime ou la césure sont à la poésie.

Le succès de cette publication et les études qu'elle nécessita fixèrent irrévocablement la carrière de M. Lacour. Il la consacra exclusivement à la gravure et à l'archéologie, mais non pas à cette archéologie aride et pour ainsi dire mathématique qui ne s'occupe que d'enregistrer des dimensions et de décrire les diverses faces d'une pierre. M. Lacour était artiste avant tout, c'est-à-dire que l'imagination s'introduisit jusque dans le domaine de l'érudition la plus abstraite, et l'entraîna jusqu'à la recherche philosophique des origines, des mœurs, des religions, des écritures, etc.; mais n'anticipons pas sur la chronologie. La carrière du jeune homme fut définitivement vouée à ces deux grandes branches de l'intelligence humaine, qui semblent si divergentes et qui se ressemblent par tant de rapports : l'art et l'érudition; véritables sirènes, qui dévorent tant de leurs sectateurs, et n'en sont pas moins attrayantes.

J'ai dit que, dans les arts, M. Lacour s'adonna uniquement à la gravure. En effet, la seule peinture de quelque valeur qu'il ait faite est son portrait. Voulant dissimuler autant que possible le sentiment de la couleur dont la nature l'avait privé, il s'était assis sur une chaise, près d'une croisée, et se regardant dans une glace, il avait ainsi représenté sur la toile le côté de son corps qui se trouvait dans l'ombre. La lumière éclatante qui circulait sur les contours isolés de ses jambes, de ses bras, et des barreaux de sa chaise, les faisait

ressortir avec tant de vigueur, que les spectateurs peu accoutumés à ce genre de *trompe l'œil* admirèrent beaucoup ce facile prodige de clair-obscur, sans songer qu'il était beaucoup plus remarquable par la pureté et la correction du dessin. Ce portrait appartient aujourd'hui à la sœur de l'artiste, Mme Lartigue.

Le succès des *Antiquités bordelaises* fit rechercher le concours du jeune artiste pour toutes les publications importantes que l'art de la gravure entreprenait alors à Paris. Ainsi, MM. Filhol et Lavallée ayant eu l'idée de faire reproduire, par les premiers artistes de la capitale, les chefs-d'œuvre des arts dont les victoires de l'Empereur venaient d'enrichir la France, M. Lacour fut choisi pour y coopérer.

MM. Percier, Fontaine et Bernier, publiaient ce magnifique ouvrage, auquel ils donnèrent le titre de *Palais, Maisons, et autres édifices modernes dessinés à Rome* : M. Lacour fut chargé de graver le plan de la *villa Madama,* avec les arabesques de l'encadrement, les armoiries de Clément VII, etc.

Un de nos compatriotes, M. Mazois, fit paraître une dissertation sur quelques antiquités celtiques : M. Lacour grava pour lui la vue d'un dolmen en Bretagne.

Il fit pour M. Jouannet le beau portrait de Tourny, qui sert de frontispice à son éloge.

Il grava gratis une planche pour une des publications de M. Alexandre Lenoir; et M. Alexandre de Laborde ne lui paya jamais le prix de deux planches de son grand ouvrage en Espagne.

M. Clochard, architecte bordelais, lui fit graver une douzaine des plus belles planches de son *Recueil de Sépultures romaines*.

M. Quatremère de Quincy lui confia l'exécution des principales planches de son *Jupiter olympien*.

M. Visconti le chargea d'un très grand nombre de planches

de l'*Iconographie grecque et romaine,* dont l'Empereur faisait les frais.

M. Landon lui fit retoucher les planches des médailles qui accompagnent le *Voyage d'Anacharsis.*

Enfin, la classe des beaux-arts de l'Institut le désigna pour retoucher et dessiner convenablement, pour être remis à un graveur en médaille, les croquis des compositions des sculpteurs Chaudet et Lemot, approuvés par l'Institut, et destinés à former le 1er volume de l'*Histoire métallique de l'Empereur.*

Ce n'est pas ici le lieu de citer un par un tous les travaux qu'il exécuta à cette époque; qu'il me suffise de dire que c'est alors qu'il abandonna tout à fait la peinture. Arrivé au terme de sa carrière et jetant un coup d'œil en arrière, il se demandait quelquefois s'il n'eût pas mieux valu pour lui l'avoir abandonnée plus tôt, et toujours son cœur lui disait que si sa fortune et sa réputation s'en fussent mieux trouvées, ses amis eussent été certainement différents de ceux qu'il avait eus, et il aimait mieux le lot qui lui était échu. Il répétait souvent ce mot qu'il avait entendu dire à M. Laporte Dutheil : « Un quart d'heure de bonne amitié vaut mieux que toute une semaine de distinctions et d'honneurs. »

En 1809, visitant le Musée des Augustins et celui du Louvre avec M. Vauthier, élève de M. Régnault, l'idée leur vint qu'il pourrait être intéressant et utile pour le public d'avoir un recueil gravé des principaux chefs-d'œuvre de sculpture que renfermaient ces Musées. Le plan et le dessin de cette publication furent conçus, arrêtés et commencés le jour même, et pour ainsi dire au bruit du canon qui annonçait dans Paris la naissance du roi de Rome. M. Vauthier devait faire les dessins, M. Lacour se chargea des gravures et de la rédaction du texte. *Les Monuments de sculpture anciens et modernes,* commencés en 1809, furent achevés en 1812, et contiennent 72 planches au trait, format in-folio, faisant

connaître un très grand nombre de compositions, dont quelques-unes n'ont jamais été publiées que dans ce recueil. Il obtint un véritable succès que le temps a confirmé.

Je n'énumère pas ici toutes les gravures isolées que M. Lacour publia dans cette portion de sa vie dont nous nous occupons : elles seront mentionnées dans le catalogue complet de son œuvre, qui doit suivre la biographie complète que je prépare.

Malgré le succès des débuts de M. Lacour, il arriva qu'un jour, à la suite d'un de ces mécontentements comme les jeunes gens en éprouvent si souvent, M. Lacour prit le parti extrême de s'expatrier, et d'aller chercher fortune aux Indes orientales. Son idée était fixe et bien arrêtée, et, sans en rien dire à son père, il s'était abouché avec le gouverneur de Pondichéry, qui était entré dans ses vues, lui avait promis un emploi à son arrivée, et était convenu avec lui de la marche qu'il y avait à suivre pour le départ.

Mais ce bienveillant gouverneur de Pondichéry, qui connaissait le fils, connaissait aussi probablement le père; et un jour que ce fils, qui se croyait prêt à quitter sa patrie, était nonchalamment assis devant la table d'un café, réfléchissant peut-être aux hasards que lui réservait l'avenir, voici venir un de ces mendiants, reflets modernes des bardes et des troubadours anciens, qui se plaça en face du jeune homme, et chanta sur un air connu quelques mauvais couplets d'une chanson que le jeune Lacour n'avait jamais entendue et qui commençait ainsi :

Jeunes gens qui quittez la France
Pour aller à Pondichéry,
Vous partez avec l'espérance
De fair' fortune en ce pays. Etc.

Puis venaient l'énumération des déboires qui attendent les émigrants.

Le futur auteur des *Éloïm,* alors crédule et presque superstitieux, regarda cette coïncidence comme un avertissement du ciel. C'était en effet un hasard bien singulier, que cet homme, qu'il n'avait jamais vu, soit venu chanter devant lui une chanson qu'il n'avait jamais entendue et qui s'appliquait si bien à sa situation. Il est inutile de dire que le jeune homme était revenu de Pondichéry; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que M. Lacour ne reconnut jamais, dans la chanson et le chanteur, le style ou la main de son père : il attribua toute sa vie à la bienveillance céleste un effet de la prévoyance paternelle; et dernièrement encore il me disait combien il était singulier qu'il n'eût jamais entendu cette chanson que dans cette circonstance.

Plaçons encore ici, pour ne rien négliger, le récit d'une petite aventure qui n'a rien d'artistique.

En 1812, M. Lacour faillit être compromis dans les suites de la conspiration du général Mallet. M. Lacour était lié, par hasard, avec M. Boutreux, qui, lui, fut fusillé. La police trouva chez M. Boutreux un sceau au nom de Louis XVIII, en même temps que plusieurs lettres signées Lacour, graveur; elle ne douta pas que ce ne fût l'auteur du sceau séditieux. Le préfet de police fit venir M. Lacour, qui se disculpa aisément, en disant qu'il n'avait jamais gravé le cachet, et qu'il s'était exclusivement adonné à la gravure plate.

De temps en temps, la santé de M. Lacour père ramenait son fils à Bordeaux. Le jeune homme y était revenu en 1812, et son père, voyant approcher sa fin et calculant que son fils avait déjà trente-quatre ans, résolut d'assurer son bonheur dans l'avenir, comme il y avait pourvu dans le passé.

Les relations les plus amicales existaient entre les familles des deux artistes les plus distingués que Bordeaux possédait alors : P. Lacour et Louis Combes. M. Combes, architecte, ancien grand prix de Rome, avait su se créer à Bordeaux une

existence plus brillante que celle que les artistes peuvent ordinairement obtenir en province. Il était ingénieur en chef de cinq départements, et néanmoins son imagination artistique et son genre vraiment grandiose se trouvaient à l'étroit enfermés dans les limites de cet espèce de royaume. M. L. Combes avait une fille charmante, élevée à Paris, âgée de dix-huit ans. Les deux pères résolurent de resserrer les liens qui les attachaient, en unissant leurs enfants. Le 26 février 1813, M. le comte Lynch, maire de Bordeaux, proclama lui-même le mariage de P. Lacour et de Lysidice Combes.

Les jeunes époux furent s'établir à Paris; mais ils y séjournèrent peu de temps : le jour qui devait rappeler M. Lacour à Bordeaux et le séparer tout à fait de son père approchait. Le 28 janvier 1814 vit la fin des horribles souffrances de cet artiste éminent, et le lendemain M. le comte Lynch, maire de Bordeaux, prit un arrêté qui honore autant le magistrat qui le rendit que l'artiste qui en était l'objet :

« Considérant que le décès de M. Lacour prive la ville d'un de ses plus estimables citoyens...; que le magistrat, organe dans cette pénible circonstance de la douleur publique et de la vénération attachée à la mémoire de M. Lacour père, doit réserver à M. Lacour fils... l'occasion de mériter à Bordeaux... la confiance et la reconnaisance publiques, arrête... Il sera écrit à M. Lacour fils pour lui proposer de succéder à son père dans la direction de l'École publique de Dessin de la ville; etc. »

Nous ne sommes plus aux temps où les magistrats municipaux savaient apprécier ainsi les artistes placés sous leurs mains, pour la gloire de la ville et l'honneur de leur administration. Mais nous allons voir que la noble confiance du maire de Bordeaux en M. Lacour fils ne fut pas trompée. M. Lacour, désormais fixé à Bordeaux, va nous apparaître sous un jour tout nouveau.

Lorsque la mort de M. Lacour père força M. Lacour fils à quitter Paris pour revenir à Bordeaux, la France traversait une des plus terribles crises auxquelles les nations peuvent être soumises. La Révolution, jusqu'alors victorieuse de l'Europe entière, était à son tour vaincue par l'Europe coalisée, et d'immenses armées ennemies s'avançaient jusqu'aux portes de la capitale. La résistance désespérée de quelques poignées de braves, isolés et sans chefs, ne pouvait guère qu'irriter les nations, si souvent vaincues par nos armes, et qu'alors n'arrêtait plus le génie de Napoléon lui-même, aidé des dernières ressources de la France, et du patriotisme des populations envahies. M. Lacour éprouva quelques difficultés à quitter Paris : les moyens de transports commençaient à manquer aux nombreux émigrants, qui craignaient pour la capitale de la France un sort pareil à celui de Moscou. M. Lacour arriva à Bordeaux quelques jours avant le 12 mars 1814. Il s'y trouva au milieu d'une population qui, n'ayant jamais subi d'invasion depuis 400 ans, et qui d'ailleurs aussi cruellement éprouvée par les crises de la Révolution que par les emprunts, les réquisitions, la conscription, et la ruine presque complète de son commerce, appelait de tous ses vœux un événement qui, sans qu'elle sût comment, devait bien certainement mettre un terme à d'intolérables souffrances. Placée à ce point de vue, la population préférait hautement le salut de tous aux intérêts d'un seul homme.

Cette situation de l'opinion publique à Bordeaux était le résultat nécessaire des faits qui s'y étaient accomplis dans les vingt dernières années. Les principaux éléments de l'esprit bordelais étaient alors dirigés par un essaim d'avocats éminents, tous plus ou moins *entachés d'idéologie* politique ou littéraire, et par des négociants ou des propriétaires ruinés. C'étaient les mêmes idées et les mêmes hommes que Bonaparte avait fait mitrailler à Paris sur les marches de

Saint-Roch, pendant qu'à Bordeaux, Julien de Paris les faisait décapiter comme atteints de *négociantisme*. Vingt ans de gloires et de souffrances n'avaient fait qu'augmenter cet antagonisme latent. L'ancien général républicain, alors revêtu de la pourpre impériale, n'aimait pas les Girondins, et les Bordelais, par une espèce d'instinct, sans connaître les princes exilés, les aimaient de toute la haine qu'ils portaient à celui qu'à son tour les Bordelais n'appelaient plus que le tyran.

A Paris, où deux courants politiques opposés et presque d'égale force, agissaient en sens inverse, l'âme du jeune artiste, naturellement antipathique à la violence, était pour ainsi dire restée neutre; à Bordeaux, se trouvant au milieu de compatriotes ayant à peu près tous la même opinion, elle s'identifia aux ardeurs qui animaient, presque exclusivement, les nombreux amis du père vénéré qu'il venait de perdre. Chaque marque de sympathie ou de respect donnée à la mémoire de M. Lacour père, était comme un lien nouveau qui rattachait M. Lacour fils à la cause des royalistes.

Tous les souvenirs d'artiste de M. Lacour en 1814 sont donc mêlés avec ceux des événements politiques. La politique laisse peu de temps à consacrer aux arts, et quand même cette crise n'eût pas eu sur les arts en général un effet désastreux, le déplacement de M. Lacour doit avoir sur son avenir une influence immense. Qui s'occupera désormais, à Paris, de l'artiste exilé? Sans doute, pendant quelque temps encore, ses plus intimes amis ne l'oublieront pas, et leurs lettres viendront le tenir au courant de ce qui se passe dans le monde des arts; mais ses protecteurs ne viendront plus le chercher en province; mais l'émulation ne fera plus sentir autour de lui sa féconde et salutaire influence; et puis la mort, ce fatal complément de l'absence, se chargera chaque jour de faire le vide plus grand autour de l'exilé. L'effet de cette première année surtout fut terrible.

Un pareil changement de vie pouvait éteindre à tout jamais la flamme divine de la poésie et de l'art dans une âme d'artiste ordinaire; mais dans les âmes fortement trempées, le feu sacré est pour ainsi dire impérissable : courbé sous le souffle empesté de l'isolement, de l'indifférence ou de l'ignorance, au lieu de s'éteindre, il change de nature ou de direction, et se relève plus resplendissant. Avez-vous remarqué, dans les cérémonies catholiques de l'office des morts, comment, pour peindre l'effet matériel de la résurrection, tout à coup la musique et les chants sacrés changent de rhythme, et toute la magnificence et la splendeur des chants d'allégresse succèdent aux plaintes lugubres de la tristesse et de la douleur? Il se passa quelque chose d'analogue dans l'âme de M. Lacour.

La vie de M. Lacour avait été jusque-là celle d'un homme qu'aucune passion violente n'a entraîné : il n'avait eu aucun reproche sérieux à se faire. Habitué dès son enfance aux idées de liberté et d'égalité, et même aux formes républicaines, il n'estimait chez les autres que les distinctions qui naissent du talent ou d'une supériorité intellectuelle. Il était peu désireux d'honneurs et de richesses; il ne savait pas même donner à ses ouvrages leur valeur réelle, et plus d'une fois M. Visconti et d'autres avaient augmenté eux-mêmes les prix que M. Lacour mettait à son travail. Signer un reçu du prix de ses ouvrages lui semblait une insulte faite à sa probité. En cela, il pensait comme un très grand nombre de ses confrères, qui croient que le culte des arts a un autre but que celui de procurer de l'argent.

Du reste, indépendamment de l'humeur pacifique qui distinguait M. Lacour, les artistes, en général, ont d'autres griefs contre la violence des crises qu'entraînent les révolutions : elles sont suivies d'un chômage plus long et plus douloureux pour les arts que pour le commerce; et quand un artiste a

besoin de son travail pour suffire à ses besoins et à ceux de sa famille, il n'aime guère à quitter l'atelier pour endosser la giberne, et se faire tuer comme un bourgeois.

Néanmoins, comme je l'ai dit, M. Lacour avait adopté franchement et complètement les opinions politiques de ses nouveaux amis bordelais; et lors du retour de l'Empereur de l'île d'Elbe, le préfet de la Gironde, M. de Valsuzenay, ayant autorisé une souscription pour l'entretien et l'équipement d'un corps de volontaires royalistes, M. Lacour réunit ses petites économies, et le simple artiste apportait 150 fr. à la Préfecture. Il n'y avait que 19 souscripteurs inscrits avant M. Lacour.

Cependant, les amis de Paris n'oublièrent pas complètement leur collègue absent. Au mois de juin 1814, M. Lacour reçut, sans en être prévenu et sans l'avoir demandé, le titre et le diplôme de correspondant de l'Institut de France, classe des beaux-arts. C'était la plus flatteuse et la plus honorable récompense qu'un artiste exilé puisse obtenir. Le lendemain, une lettre de M. Vien lui apprenait qu'il devait cette récompense à l'initiative de M. Menageot, qui, en ayant fait la proposition, avait été immédiatement appuyé par Visconti, Quatremère de Quincy, Percier, et tous les membres de l'Institut qui avaient eu occasion de connaître et d'apprécier les travaux de M. Lacour. Une nomination ainsi obtenue et le suffrage de pareils hommes ont dû consoler bien souvent M. Lacour des dédains que lui firent si souvent éprouver les hommes dont sa biographie sera le tardif et juste châtiment.

Le 21 mars 1815, le lendemain de la rentrée de Napoléon à Paris, M. Visconti écrivait à M. Lacour que M. de Souza, seigneur portugais résidant à Paris, publiant une édition de Camoëns, voulait l'orner du portrait du poète, gravé par Urbain Massard, d'après F. Gérard, et qu'ayant chargé M. Louis Visconti (l'architecte) d'en dessiner l'encadrement,

il voulait que ce dessin fût gravé par M. Lacour. Cette planche réunit ainsi les quatre noms de Gérard, Massard, Visconti et Lacour, et fut pour ainsi dire le dernier travail que M. Lacour exécuta pour Paris. En quittant la capitale, il avait dit un adieu qui devait être éternel pour le plus grand nombre de ses illustres amis.

Le 12 juin 1815, Mme Vien lui annonçait la mort de M. Laporte Dutheil. En 1816, il perdit, et son maître M. Vincent, et M. Menageot, auquel il devait le titre récent de correspondant de l'Institut. Deux ans plus tard, M. Visconti lui était aussi enlevé : il fallut forcément que M. Lacour se repliât sur lui-même, et n'envisageât désormais les arts qu'au point de vue bordelais.

Un horizon aussi limité ne pouvait suffire à une imagination enthousiaste comme celle de M. Lacour; il devait forcément se faire quelque part une fissure quelconque par où s'opèrerait une éruption. En effet, l'éruption ne tarda pas à avoir lieu, et nous allons bientôt avoir à la constater.

L'Académie de Bordeaux s'était empressée d'appeler M. Lacour dans son sein, et de lui confier les fonctions de Secrétaire général. Le nouveau Secrétaire général entreprit d'écrire un résumé des travaux de l'Académie depuis sa fondation en 1712, mais principalement depuis sa réorganisation en 1796 jusqu'en 1816. Ce plan était vaste, et les matériaux, qui depuis ont péri ou qui sont dispersés, abondaient sous la main du Secrétaire général. Il est donc bien regrettable pour l'Académie qu'un pareil travail n'ait pas été achevé; mais l'artiste ne pouvait pas ainsi être transformé tout à coup, et passer sans transition, du domaine exclusif de l'art dans celui de l'érudition pure : d'autres destinées appelaient M. Lacour, et l'histoire de l'Académie dort encore dans les cartons qui m'ont été légués. Malheureusement, M. Lacour n'exécuta point le projet de graver les portraits des protecteurs ou des

bienfaiteurs de l'Académie qui décorent la salle de nos séances. L'Académie ne retrouvera probablement jamais l'occasion de les faire graver par un aussi habile burin que l'était alors celui de M. Lacour.

Ce qui empêcha principalement M. Lacour d'écrire l'histoire de l'Académie, ce fut le soin et l'ardeur avec lesquels il entreprit son travail.

A force d'étudier et de pousser à fond toutes les ramifications qui pouvaient accroître l'intérêt de son sujet, il fut amené à entreprendre un autre ouvrage non moins vaste et plus important : l'*Histoire topographique et pittoresque des monuments de la Gironde.*

Ce travail devait former, avec ses planches, trois volumes in-folio. C'eût été un magnifique recueil que toutes les autres provinces nous eussent envié ; mais ici il fallait encore, comme pour l'histoire de l'Académie, que l'artiste trouvât un collaborateur pour l'aider à passer du domaine de l'imagination dans celui de l'érudition. Il ne suffit pas d'en avoir le désir bien arrêté : il faut des éléments matériels indispensables, et M. Lacour n'en était pas encore pourvu.

M. Lacour s'empressa de faire part de son projet à M. Lainé, que l'Académie de Bordeaux ne compte pas parmi ses membres, mais que l'Académie française n'a pas dédaigné. M. Lainé était alors ministre de l'intérieur; il aimait les arts, et voulait en développer le goût dans sa patrie : il l'a prouvé ; mais il ne voulait pas que les finances du ministère qui lui était confié fussent gaspillées selon le caprice de ses amis. Il écrivit donc de sa main une longue lettre à M. Lacour, et il lui promit de traiter aussi favorablement que possible son ouvrge quand il aurait été plus sérieusement médité, et qu'il y aurait eu un commencement d'exécution. M. Lacour comprit qu'il lui était impossible d'entreprendre seul un pareil ouvrage : il renonça à l'espoir d'une publicité immédiate, mais il ne continua pas

moins ses dessins et ses études sur l'histoire des arts par les monuments de l'Aquitaine.

Beaucoup de ces dessins existent dans les cartons de M. Lacour; d'autres ont été publiés, beaucoup ont disparu ou ne s'y trouvent plus, entre autres dix-sept grands dessins des ruines de La Sauve, que M. Lacour donna plus tard à la Commission des Monuments historiques du département de la Gironde.

Un riche négociant bordelais, M. Walter Johnston, avait été l'ami de M. Lacour père. Il s'intéressait vivement aux progrès des arts à Bordeaux, et dès l'arrivée de M. Lacour fils, il lui accorda son estime et une entière confiance. En 1818, M. Walter Johnston demanda à M. Lacour une suite de dix-huit médaillons en grisaille, pour orner le grand salon de la maison que l'architecte M. Corcelles venait de lui construire au coin de la rue Notre-Dame et du Pavé des Chartrons.

Ces médaillons représentaient les Douze Mois, les Quatre Saisons, et le Jour et la Nuit. Les dessins, de même grandeur que les médaillons peints, forment un volume in-folio, qui appartient à la famille Johnston.

L'artiste, qui cependant était difficile plus pour lui que pour les autres, ne fut pas tout à fait mécontent de son œuvre; et comme l'année suivante la mort lui ravit un protecteur si éclairé et un ami si bienveillant, pour éterniser ses regrets et le souvenir de ce généreux protecteur, M. Lacour entreprit de graver les compositions exécutées pour le salon de M. Johnston, sous ce titre : *Figurines du salon de M. Walter Johnston, précédées de son éloge et de son portrait*. Le prospectus de cette publication, orné d'une vignette qui est peut-être le chef-d'euvre des gravures exécutées par M. Lacour, est tout ce qui a paru. Quoique cet ouvrage, qui ne devait être tiré qu'à 125 exemplaires, ne fût pas destiné au commerce, la famille de M. Johnston ayant su quelles actives

recherches M. Lacour avait faites pour connaître les traits de bienfaisance du protecteur qu'il voulait célébrer, demanda, par un sentiment de modestie peut-être exagéré mais facile à comprendre, que M. Lacour renonçât à son projet, et le prospectus seul fut publié. Ce fut un malheur pour les arts; car ces compositions, les plus gracieuses et les plus correctes qu'ait exécutées M. Lacour, auraient certainement beaucoup gagné à être gravées par l'auteur lui-même.

Heureusement, ces compositions ne sont pas tout à fait perdues pour l'art. La vignette du frontispice, véritable chef-d'œuvre de gravure, a servi plus tard de frontispice à l'un des volumes du *Musée d'Aquitaine,* et l'artiste reproduisit en lithographie, en tête des douze premiers cahiers du même recueil, les Douze Mois. Quelques collections de ces douze figurines, tirées à part, forment un recueil charmant et que les connaisseurs les plus sévères louent sans restriction.

Les traits de bienfaisance de M. Walter Johnston, recueillis par M. Lacour, ne sont pas tous perdus; la plupart sont consignés dans les Mémoires de sa vie, et l'artiste protégé deviendra ainsi le protecteur de la mémoire de son généreux ami. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer ces traits de générosité; cependant, il en est un que je ne puis me dispenser de citer, parce qu'il peint le caractère des artistes et des amis des arts de cette époque, et parce qu'il concerne un autre artiste, enfant de la cité, qui s'est montré digne d'être aimé et protégé par de pareils hommes, et qui, j'en suis sûr, sera fier de le voir révéler.

Parmi les élèves les plus distingués de M. Lacour, qui a eu le bonheur ou le mérite d'en avoir tant de distingués, était le jeune Joseph Felon. La conscription venait de l'atteindre, et il allait être enlevé à la carrière des arts. M. Lacour ne pouvait pas l'arracher lui-même à cette fatale destinée. Mais qu'avait-il besoin d'argent? M. Walter Johnston en avait.

M. Lacour lui écrivit, et M. Felon ne partit pas. Ces deux hommes étaient dignes l'un de l'autre.

C'est à cette époque que les journaux commencèrent à parler des travaux de M. Champollion le jeune, sur les hiéroglyphes égyptiens; et quoique la lettre de M. Champollion à M. Dacier n'eût pas encore paru, on annonçait déjà comme très probable la réalité de cette découverte.

Il y avait alors près de dix ans que M. Lacour avait publié dans le *Bulletin Polymathique de Bordeaux,* et fait tirer à part, une brochure sur les *Cénates ou Théocrates primitifs,* dans laquelle se trouvaient analysés hiéroglyphiquement plusieurs mots de la langue hébraïque. M. le Dr de Saincric (1), ami et collègue de M. Lacour, qui savait à combien de travaux philologiques ce dernier s'était livré pour expliquer hiéroglyphiquement l'écriture des Hébreux, fit comprendre à son ami qu'il était possible que les idées de M. Champollion se trouvassent les mêmes que celles qui s'étaient présentées à M. Lacour, et qu'il serait très fâcheux pour lui de ne pouvoir rien revendiquer de la gloire d'une aussi belle découverte. En conséquence, il engagea M. Lacour à reprendre ses études et à se hâter d'en publier le résultat. M. Lacour n'avait guère besoin d'être poussé dans cette voie. Le temps pressait, et M. Lacour rédigea à la hâte plusieurs fragments qu'il livra à l'imprimeur au fur et mesure de leur rédaction. C'est ainsi que parut l'*Essai sur les hiéroglyphes égyptiens.* Ce titre n'était pas complet; l'auteur aurait dû y ajouter : *et sur l'étymologie hiéroglyphique de l'hébreu.* Je n'ai pas à juger ici ce travail; qu'il me suffise de constater que son succès scientifique fut pour ainsi dire la fissure par où l'imagination ardente de l'artiste, obligée par son isolement à se replier sur elle-même, fit irruption dans le domaine de

(1) L'éloge de M. de Saincric, par M. E. Dégranges, se trouve dans les *Actes de l'Académie,* t. XI, p. 659, année 1849.

l'érudition métaphysique, et qu'une fois l'irruption déclarée, rien ne put la contenir.

Vainement M. Lacour, à son insu, ou parce qu'il sentait l'irrésistible puissance de cet entraînement; vainement, dis-je, pour opposer une digue à cette absorption, M. Lacour simposa-t-il une tâche plus exclusivement artistique : il eut beau se charger de la publication du *Musée d'Aquitaine,* gracieux et charmant recueil qui n'avait pas eu de modèle à Bordeaux et qui n'a pas eu d'imitateurs, le succès même de cette entreprise ne fut pas un remède efficace. L'obligation de joindre les travaux de la plume à ceux du crayon, poussait de plus en plus M. Lacour à s'occuper plus de l'art d'écrire que de celui du dessin.

Vainement, pour opposer une digue plus puissante à cet irrémédiable entraînement et se retremper pour ainsi dire à la source des arts; vainement, dis-je, M. Lacour abandonnera-t-il pour toujours le *Musée d'Aquitaine,* et momentanément sa famille et ses amis bordelais, pour aller admirer les merveilles de l'Italie; il ne pourra échapper à sa destinée :

Post equitem sedet atra cura,

l'érudition le poursuivra dans les sanctuaires les plus sacrés du domaine des arts; et quand il reviendra, fatigué de tant d'admirations, il ne sera plus un artiste qui s'occupe d'érudition, mais un érudit qui se souvient qu'il a été artiste. Il aimera les arts et les artistes ses premières amours, mais de toutes les facultés qui ne seront pas absorbées par sa passion muette.

En même temps que s'opérait dans l'esprit de M. Lacour cette révolution qu'il ne sentait peut-être pas aussi nettement que je viens de la caractériser, il se faisait une révolution presque aussi considérable dans les opinions politiques de l'artiste.

A l'époque de l'invasion d'Espagne par les Français, en 1823, Mme la duchesse d'Angoulême était venue s'établir à Bordeaux pour être plus à portée de recevoir des nouvelles de son mari, nommé généralissime des armées françaises. Lorsque S. A. R. voulut visiter le Musée des Tableaux, M. Lacour, conservateur du Musée, fut mandé pour accompagner S. A. R., et lui donner toutes les explications nécessaires. Le lendemain, il vit entrer au Musée M. Queryaux, qui, pour le remercier, venait, de la part de S. A. R. Madame, lui remettre... 20 fr.!

S'il est vrai que

> La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne,

il est vrai aussi que la manière de donner peut changer un acte de générosité en une sorte d'insulte. Qu'avait donc fait M. Lacour pour mériter cet outrage? Le sang montait au visage de l'artiste indigné. Heureusement, le concierge se trouvait présent, et M. Lacour se sentit soulagé de pouvoir dire à M. Queryaux : « Donnez à cet homme ce que Madame lui envoie. » Quelques jours après, il trouva occasion de se venger noblement de l'insulte gratuite qu'il avait reçue : M. de Vibray, secrétaire des commandements de S. A. R., étant venu visiter M. Lacour dans son atelier, M. Lacour lui fit cadeau de ses *Monuments de sculpture,* qui se vendaient alors 60 fr.

Mais l'artiste avait été blessé au cœur, et sa blessure ne guérit jamais. Sa main tremblait encore quelque temps avant sa mort, en me racontant cette aventure, et me montrant le reçu de sa souscription pour l'équipement des volontaires royalistes en 1815.

Une autre circonstance de cette visite au Musée contribua aussi à désenchanter de son royalisme M. Lacour : c'est le ton de hauteur et de sécheresse avec lequel S. A. R. avait

démenti, devant lui, le fait que M. Monsiau avait représenté dans le tableau du Musée, où Madame est peinte donnant une tasse de bouillon à l'abbé Edgeworth. Le fait était certainement faux et maladroitement inventé; mais les princes sont habitués à parler avec les courtisans un langage de convention dont s'émerveillent à bon droit et se choquent quelquefois ceux qui ne sont pas initiés à ce langage spécial.

Quoi qu'il en soit, à l'époque où nous sommes arrivés de la vie de M. Lacour, il s'était opéré chez l'artiste une double évolution : l'artiste s'était amoindri sous le philologue et le métaphysicien, et l'ardent royaliste était irrévocablement redevenu *libéral*.

Je ne veux pas, Messieurs, vous faire connaître, en les analysant ici, toutes les productions sorties depuis cette époque de la plume et du crayon de M. Lacour; vous les connaissez toutes, la plupart même ont été composées pour vous : je vais donc me borner à vous rappeler les plus importantes, réservant l'énumération complète et l'appréciation de son œuvre artistique et littéraire pour la biographie de M. Lacour, que je prépare, mais qui demande des recherches et des développements si considérables, qu'elle eût excédé l'étendue que vos *Actes* peuvent m'accorder, et retardé trop longtemps l'hommage, déjà tardif, que vous m'aviez chargé de payer à la mémoire de notre regretté et vénéré collègue.

Je vous ai parlé du *Musée d'Aquitaine,* publié en 1823 et 1824, dont M. Lacour était le principal rédacteur. En 1833 et 1834 il coopéra activement à la rédaction d'un journal analogue : *la Gironde;* mais ce n'était pas son œuvre propre, il y était associé, il ne la dirigeait pas.

Dans l'intervalle, il avait publié, en 1826 : *Mon Portefeuille,* recueil in-folio de 150 dessins lithographiques, tiré à 50 exemplaires. M. Lacour connaissait bien le public auquel il était obligé de s'adresser. Presque tous les exemplaires

qu'il n'avait pas donnés sont restés chez lui jusqu'à sa mort, puis ont été dispersés dans des mains qui, le plus souvent, n'en connaissent ni la rareté ni la valeur.

En 1830 il publia son *Album autographique,* recueil contenant 55 dessins, tiré à 20 exemplaires seulement, et qu'il n'essaya même pas de mettre en vente.

En 1836, M. Lacour, conservant encore un reste d'illusion, et persuadé que, dans une ville comme Bordeaux, il était impossible qu'il n'y eût pas quelques amis des arts qui s'intéressassent en secret à leur propagation et à leurs progrès, entreprit une publication qui, faite dans un centre artistique, eût été appelée à un immense succès; c'est le recueil qu'il appela : *Études sur les vieux maîtres*. M. Lacour avait fait choix, dans les compositions des anciens maîtres, des motifs les plus heureux, les moins connus, et qui plaisaient le plus à son esprit ou à son œil. Les isolant des accessoires où le maître primitif les avait placés, il les avait modifiés et arrangés selon son génie et son goût, de manière que ces compositions, sans être nouvelles, n'étaient pas anciennes, et présentaient le résultat combiné du génie du maître primitif et de l'esprit de l'artiste moderne. C'était une espèce de traduction artistique, ou plutôt, s'il est permis de comparer les choses matérielles aux œuvres de l'esprit, c'était comme ces fruits plus beaux et plus savoureux que nous obtenons par la greffe, en entant l'une sur l'autre deux essences que la nature produit isolément. Ces compositions sont superbes; ceux qui les voient sans être prévenus, ne savent à qui les attribuer. Tirées à très petit nombre, elles devaient former 60 planches : il n'en a paru que 20. Ce n'est pas parce qu'elles ne se vendaient pas qu'elles n'ont pas été continuées. Pour entreprendre une œuvre, M. Lacour ne regardait jamais ce qu'elle lui rapporterait : celle-ci fut abandonnée, parce que c'était le dernier effort, la dernière lutte, le dernier combat qui se

livrait, dans l'âme de M. Lacour, entre les deux esprits opposés qui s'y étaient jusque-là maintenus dans des positions à peu près égales, et que l'esprit artistique était définitivement vaincu par l'esprit philosophique, qui devait seul désormais occuper l'âme de M. Lacour, et l'absorber.

Eloïm, ou les Dieux de Moïse, parut en 1839 en deux volumes in-8° ornés de 26 planches. Vous connaissez tous, Messieurs, le but et la portée de ce livre, fort peu apprécié et fort peu compris à Bordeaux, mais dont la réputation est parvenue jusqu'en Allemagne.

Je ne vous parlerai pas des quatre brochures qui suivent et qui sont des chapitres séparés d'un grand ouvrage resté inédit, qui devait d'abord porter le titre de : *Apophis vaincu par les Dieux,* et dans lequel M. Lacour a principalement eu en vue de comparer les droits que, sous le rapport de leur influence sociale, morale et civilisatrice, le polythéisme et le monothéisme peuvent avoir à la reconnaissance du genre humain.

La première de ces compositions est intitulée : *Sur l'influence morale, sociale et progressive du monothéisme;* elle parut en 1849.

La deuxième : *Origine, chez un peuple noir et africain, de la langue hébraïque et du monothéisme hébreu,* parut en 1850, dans le recueil de nos *Actes*. Elle y souleva une polémique qu'il est inutile de rappeler autrement qu'en mentionnant la réponse qu'y fit M. Lacour, sous ce titre :

Examen des assertions publiées dans le recueil des Actes de l'Académie... de Bordeaux, *contre un Mémoire intitulé :* Origine, etc.

La quatrième parut en 1857, et porte ce titre : *Aperçus extraits d'un travail relatif à l'influence morale et sociale de l'esprit du polythéisme, comparé à celle de l'esprit du monothéisme.* Bordeaux, 1857. Balarac. In-8°. 182 pages.

Ces diverses brochures sont, comme je l'ai dit, des chapitres séparés d'un grand ouvrage qui a occupé constamment les dernières années de la vie de M. Lacour, qu'il a copié et remanié plusieurs fois, et où il avait mis le résultat des études de sa vie tout entière sur les arts, sur la philologie, sur l'histoire et sur la métaphysique. Il y a des idées neuves, et surtout hardies, que je ne veux pas analyser ici, parce qu'à côté d'erreurs évidentes se trouvent des vérités qui choqueraient beaucoup d'opinions généralement admises, qu'il faudrait discuter, et que je n'ai ni la mission ni la puissance de faire prévaloir.

Simple narrateur de la vie si longue et si pleine d'un homme qui m'honora de son amitié et qui fut notre collègue, je ne sortirai pas de mon rôle, et n'ai plus à ajouter que quelques mots à ce que je viens de dire (1).

Le terme de la vie de cet homme de bien approchait. M. Lacour avait fait si souvent sa profession de foi religieuse; il avait recommandé si souvent de ne pas lui parler d'un prêtre quand il serait à ses derniers moments, qu'il était évident que, si on lui en parlait trop tôt, on s'exposait à la fois à un refus irrévocable, et à déterminer chez le malade affaibli une crise fatale. Dans ses dernières heures, M. Lacour continua donc à s'entretenir de science, d'art, de philosophie, et de sa mort prochaine et probable, autant que ses forces le lui permettaient, avec le même calme, avec la même lucidité qu'il l'avait fait jusqu'alors. Il ne souffrait pas, rien ne troublait sa fin : il s'éteignait paisible comme un beau soir; mais le terme inévitable approchait. Il était temps de songer à

(1) Je ne parle pas du *Catalogue du Musée des tableaux de la ville* qui parut en 1855. M. Lacour m'avait associé à sa rédaction, et j'aurai beau dire que tout ce qu'il contient de bien vient de lui, on pourrait croire que j'en fais l'éloge pour m'en attribuer la moitié : je me borne à le mentionner.

l'Église, et un prêtre se présenta sous un prétexte quelconque. Le malade l'accueillit avec sa bienveillance accoutumée; mais quand, peu à peu, ce charitable ecclésiastique eut fait tourner la conversation sur l'important sujet de sa visite, M. Lacour, rassemblant ses forces et se recueillant, répondit, d'une voix encore assurée et ferme : Non!

Cependant, près du lit du malade veillait une jeune femme que M. Lacour regardait et aimait comme sa fille, et qui, comme une fille, lui rendait depuis vingt ans les soins qu'elle en avait reçus. Elle s'agenouilla près de son lit, et lui demanda, comme une dernière preuve de son amitié, de laisser revenir le prêtre, qui s'était retiré dans la pièce voisine. Alors le malade sembla faire un signe affirmatif, et de lui-même il tendit les mains et découvrit sa poitrine pour recevoir l'extrême-onction.

Dieu seul peut savoir et juger ce qui se passa dans les dernières lueurs de cette intelligence; mais il est certain que le dernier souffle de M. Lacour, comme toutes les actions de sa vie, fut un acte de bonté et d'amour, et que le vieillard est mort comme il avait vécu, en s'oubliant lui-même pour autrui.

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que cette dernière action, ce dernier geste voulait faire entendre ce mot consolateur : *Resurgam?* Quant à moi, il me semble qu'instinctivement je lui répondais : *Resurges*.

Ainsi fut terminée cette vie pleine de jours et pleine d'œuvres. Si l'Académie trouve que je l'en ai entretenue trop longtemps, c'est ma faute et non celle du sujet que j'avais à traiter; car je dois à la mémoire de M. Lacour un récit plus détaillé et plus complet de sa vie et de ses œuvres. Je l'ai déjà dit, c'est un travail de longue haleine que d'énumérer et d'apprécier des compositions artistiques dont le nombre dépasse le chiffre de mille, et des œuvres littéraires

ou philosophiques dont l'influence et la portée ne seront peut-être bien appréciés que dans un avenir éloigné; mais, à cette tâche que m'imposent et l'amitié et les documents que je possède seul, je ne faillirai pas, si Dieu me prête vie. Une chose surtout soutiendra mon zèle et mon insuffisance : c'est l'utilité et, j'ose le dire, la nécessité de faire que la biographie de M. Lacour puisse servir de leçon et d'exemple, à Bordeaux et ailleurs, aux rapports qui doivent exister entre les artistes véritablement dignes de ce beau nom, et leurs concitoyens.

Je vous ai dit, Messieurs, comment M. Lacour avait été apprécié, dans la première moitié de sa vie, par les hommes les plus illustres dans les arts dont la France contemporaine s'honore; je vous ai dit comment il avait été apprécié par les administrateurs éminents qui dirigeaient alors nos contrées. Je n'assombrirai pas ce tableau par le récit des désagréments, des déboires et des affronts même que M. Lacour eut à subir dans la seconde moitié de sa vie.

N'envisageons aujourd'hui que le côté théorique et moral des rapports qui doivent exister entre les artistes et les fonctionnaires préposés aux administrations locales.

Que sont après tout nos fonctionnaires municipaux, s'ils n'ont d'autre titre, aux yeux de la postérité, que celui des fonctions qui, aujourd'hui comme autrefois, peuvent leur avoir été données par le suffrage égaré d'une multitude ignorante, la faveur d'un parvenu, ou même le caprice d'une prostituée? MM. les Jurats d'autrefois, comme MM. les Adjoints de nos jours, n'auraient jamais dû oublier que leur personnalité devient tout à fait inconnue très peu de temps après l'expiration de leurs fonctions, et que si la postérité doit s'occuper d'eux, ce sera presque toujours parce qu'ils auront eu le bonheur ou quelquefois le malheur d'associer leurs noms à ceux d'artistes éminents. De leurs rapports avec les grands artistes leur arrive presque toujours, ou la gloire,

ou l'ignominie. Il vient un jour, jour inévitable, heureux ou fatal, où l'humilié humilie ses oppresseurs, quand le protégé ne protége pas ses protecteurs. Pour ne pas citer des exemples pris chez nous, n'est-il pas certain que les capitouls de Toulouse, malgré la noblesse qu'ils ont pu transmettre à leurs descendants, seront éternellement bafoués pour avoir, du haut de leur mesquine et bourgeoise noblesse, essayé d'humilier les auteurs du *Misanthrope* et de la *Métromanie?*

Toute notre dignité, dit Pascal, est dans notre pensée. Ceux-là seuls ont donc de la dignité et de la grandeur dont les pensées se comptent, et non pas ceux dont on compte les titres de rente, les sacs de farine, les caques de harengs, ou les barriques de vin.

Les artistes, au contraire, forment cette immense catégorie de citoyens utiles, qui s'élèvent par degrés des plus infimes métiers aux plus hauts degrés de l'échelle sociale; des conditions les plus humbles aux sommets les plus éclatants de la renommée. C'est une chaîne dont les premiers anneaux sont formés, il est vrai, de tailleurs de pierres, de broyeurs de couleurs, de ménétriers, d'apprentis musiciens, peintres, poètes ou prosateurs; mais qui se termine à Phidias, Apelles, Mozart, Rubens, Rossini, Voltaire, Bossuet, Talma, Béranger, et toute la glorieuse cohorte de leurs émules. La majesté des rois, la puissance des conquérants, la science des philosophes, l'éclat de la vertu même, s'humilient devant leurs merveilleuses couronnes. C'est que leurs royautés sont réellement supérieures aux royautés terriennes. Ces royautés là n'ont ni frontières ni capitales; elles n'ont coûté ni larmes ni remords; elles n'ont rien à craindre ni des canons rayés, ni des congrès, ni du droit d'intervention, ni du vote universel. Fondées sur l'admiration et l'amour, elles dominent partout où elles pénètrent, et non seulement sur l'époque contemporaine, mais sur la postérité la plus reculée.

Ainsi, c'est par un généreux mais faux enthousiasme que Napoléon disait : « Si Corneille vivait de mon temps, je le ferais prince. » Les lettres et les arts récompensent d'eux-mêmes et plus magnifiquement que les rois ceux qui les illustrent. Raphaël, Homère ou Corneille, sont plus que des princes, et leurs noms glorieux retentiront encore dans la postérité lorsque l'oubli régnera sur une multitude de races princières élevées par le caprice des révolutions ou les fantaisies du hasard.

Lorsqu'un artiste est sorti de la voie commune et s'avance hors des rangs, il serait moins absurde de se prosterner devant lui que de le traiter, comme cela arrive si souvent en province, avec moins d'égards qu'un maquignon ou un marchand de morues. Cependant, nous ne nous étonnons pas trop de voir pratiquer si souvent le contraire. Cette aberration n'est pas seulement particulière à notre contrée et à notre époque : il y a plus d'un siècle que, dans cette enceinte, un de nos prédécesseurs, assez illustre quoiqu'il n'ait été ni maire ni jurat, et dont les paroles ont déjà été citées ici même par M. Lacour, Montesquieu, mettant sur le compte d'autrui ce qu'il avait éprouvé lui-même, disait : « Oui, Messieurs, il a été un temps où ceux qui s'attachaient à l'étude étaient regardés comme des gens singuliers, qui n'étaient point faits comme les autres hommes... Dans un temps si critique pour les savants, on n'était pas impunément plus éclairé que les autres... Ceux même qui les estimaient en secret se révoltaient en public, et ne pouvaient leur pardonner l'affront qu'ils leur faisaient de ne pas leur ressembler. » Cette aberration est donc de toutes les contrées et de toutes les époques; elle nous a précédés et elle nous survivra. La raison en est bien simple : les aveugles ne peuvent juger des couleurs, ni les rustres des sentiments; mais l'aveugle et le rustre savent compter, et ils calculent très-bien qu'aujourd'hui ou demain

tout commerçant enrichi peut devenir un prince de la finance, un marquis de l'industrie, un suppôt de cercle ou de café, voire même le président de la fabrique d'une paroisse ou d'un comice agricole. Ces hommes là n'ont pas apprécié M. Lacour, et M. Lacour s'en est peu ému. *Optimam partem elegit* [1].

[1] S. Luc, c. 10, v. 42.

DU VAGUE ET DE L'INFINI

ÉTUDE LITTÉRAIRE

PAR M. L'ABBÉ CIROT DE LA VILLE

chanoine honoraire, professeur à la Faculté de Théologie.

Je viens de nommer ce que je crois être la maladie de notre temps : le vague. Cette dénomination n'atteint pas, il est vrai, toutes les profondeurs et toutes les variétés du mal ; mais elle a l'avantage d'en définir la forme la plus répandue, et d'en saisir le côté qui affecte le plus d'être insaisissable.

Sans mentir à mon titre, j'aurais bien le droit d'accuser d'abord certaine philosophie de s'être laissé gagner par la contagion, soit parce qu'elle subit la dépendance de la littérature dans le vêtement qu'elle lui emprunte, soit, et peut-être plus encore, parce qu'avant de subir cette dépendance, elle a commencé à l'exercer en lui imposant ses doctrines. Elle a été la première coupable de ne lui fournir que des idées confuses et indécises. « La philosophie, lui a-t-elle dit, est » une science dont l'idée n'est pas encore fixée, qui cherche » encore quel est son objet. Or, quand une science en est là, » elle ne peut ni s'organiser ni marcher. Sa circonscription, » sa méthode, son criterium, ne sauraient être déterminés ; » c'est-à-dire que cette science n'en est pas une, et qu'elle ne » peut pas faire autre chose que tourner dans un cercle vicieux » parfaitement stérile [1]. »

[1] Jouffroy, *Introduction aux œuvres de Reid.*

« Semblable à l'objet infini dont je m'occupe, continue-t-
» elle encore, j'offre cette singularité qu'on peut dire, avec
» presque autant de raison, que je suis et que je ne suis pas.
» Un seul moyen reste pour me tirer de cette situation indé-
» cise : c'est de convenir que je suis moins une science qu'un
» côté de toutes les sciences (1). »

D'ailleurs, « je ne peux pas tout savoir, et je suis peut-être
» condamnée à n'être qu'un vain et éternel effort pour définir
» l'infini... Dieu, l'âme, l'immortalité, la Providence, autant
» de bons vieux mots un peu lourds; et cependant, vous
» l'avouerai-je, je doute que je puisse jamais les remplacer
» avec avantage. » En présence de ces difficultés, « la finesse
» d'esprit consiste à s'abstenir de conclure... La vérité se
» trouve dans les nuances... Le bien et le mal se mêlant ici-
» bas dans des proportions indiscernables, j'hésite à prononcer
» des arrêts exclusifs, de peur d'envelopper dans ma condam-
» nation quelque atome de beauté (2). »

Enfin, « la seule émotion que fasse éprouver ma doctrine
» est celle d'une tristesse infinie et d'une angoisse inexprima-
» ble. Il semble qu'on est enfermé sous une machine pneu-
» matique. On cherche en vain la lumière, l'air, la chaleur
» et la vie : on ne trouve que les ténèbres, le froid, la des-
» truction, l'horreur et le néant (3). »

Quand la philosophie a parlé ainsi par ses Jouffroy, ses Vacherot, ses Taine et ses Renan; quand elle n'apporte que des débris d'idées et de sentiments, échappés à une lutte qui dure toujours; quand rien ne peut l'arracher à ses illusions et à ses mélancolies, comment soufflerait-elle de puissantes et fécondes inspirations? « Pauvre littérature! je te vois bien

(1) *La Métaphysique et la Science*; par M. Vacherot.

(2) M. Renan, *l'Athéisme et l'Allemagne au XIXe siècle. — Études religieuses*.

(3) M. Taine, *Revue du monde catholique*, t. II, p. 765.

» malade. Ce qui est le scepticisme en philosophie est devenu » le vague pour toi. Chez ta sœur, des théories flottantes et » ballotées; chez toi, des créations capricieuses et fantaisis- » tes. Là le système, ici le rêve. Même mal, mêmes symptô- » mes, mêmes accidents; seulement, d'autres noms. Un de » tes intimes, un de ceux qui peuvent de plus près mettre la » main sur ton cœur et sentir ses battements, n'a-t-il pas dit » avec trop de vérité :

C'est la mélancolie et la mysticité;
C'est l'affectation de la naïveté;
C'est un monde idéal qu'on voit dans les nuages;
C'est un je ne sais quoi dont on est transporté;
Et moins on se comprend, plus on est enchanté (1). »

Encore cette appréciation, qui semble si sévère, touche-t-elle à peine un point de ce qui mérite d'être flagellé, lorsqu'on l'applique à tant d'écrivains qui se sont chargés de pousser le vague jusqu'au vide, jusqu'à l'inconnu, jusqu'à l'absurde, jusqu'à l'impossible. Telles harmonies de M. de Lamartine, telles images de Châteaubriand, peuvent n'être que d'innocentes berceuses qui appellent le sommeil et le rêve; des flots qui balancent sans porter jamais au large ou à la rive; des échos qui mêlent la langue de la terre avec la langue du ciel; des prismes en mouvement qui éblouissent le regard et ne lui livrent rien. Mais au delà de ces régions nuageuses, que de ténèbres! Au delà des limites que respectèrent les premiers ébats du romantisme, quels espaces, quels abîmes effrayants! Ce n'est plus la rêverie, c'est l'hallucination à son dernier paroxysme. Les intelligences les mieux trempées pour la vérité, les cœurs les mieux trempés pour l'amour, en brisent les liens, leur échappent, se dépaysent, et ne se rapatrient plus.

(1) Viennet, *Épître aux Muses sur les romantiques*.

Alfred de Musset était fait d'aspirations. Jeune plante à la sève vigoureuse, au calice toujours ouvert, il aspire l'air, la lumière, la rosée, les parfums, les brises, le plaisir, le sentiment, la gloire, le bonheur, la nature, l'humanité. Il devait aspirer encore, aspirer la foi, le ciel, Dieu. Et il s'arrête; et à peine ces joies appelées l'ont touché de leurs ailes, qu'il les repousse et les méprise. Il accuse leur impuissance et leur illusion. Ses aspirations se changent en dégoût, ses chants deviennent des gémissements; à l'admiration succède l'ironie. Ses œuvres ne sont plus qu'un long rire fait de fierté, de dépit, de tristesse et d'indignation. Il rit au passé comme à un mort qu'on défie de ressusciter; il rit au présent comme à un fou qui fait le roi; il rit à l'avenir comme à un inconnu qui s'épuise en promesses de merveilles. Il n'a ni regrets ni espérances : il est entre les deux, dans ce je ne sais quoi qui n'a pas de nom, dans ce vide qu'il fait retentir de cris désespérés, qui disent ce qu'il a chassé de sa vie, mais qui ne disent pas ce qu'il a mis à la place :

> O Christ! je ne suis pas de ceux que la prière
> Dans tes temples muets amène à pas tremblants;
> Je ne suis pas de ceux qui vont à ton calvaire,
> En se frappant le cœur, baiser tes pieds sanglants;
> Et je reste debout sous tes sacrés portiques,
> Quand ton peuple fidèle, autour des noirs arceaux,
> Se courbe en murmurant, sous le vent des cantiques,
> Comme au souffle du Nord un peuple de roseaux.
> Je ne crois pas, ô Christ! à ta parole sainte,
> Je suis venu trop tard dans un monde trop vieux!...

Si Mme Georges Sand faisait des vers, on pourrait lui attribuer ceux-là. Elle aussi sait bien ce qu'elle ne veut plus, et ne sait pas ce qu'elle veut encore. Habituellement renfermée dans la famille par le cadre qu'elle s'est tracé, elle devait, avec une âme naïve arrosée par la souffrance, avec un pinceau trempé dans les larmes et les sueurs, avec des couleurs

composées de calme, de force et de bonheur, trouver des horizons radieux : elle n'y a répandu que des ombres. Elle y a tout mis à l'envers, a dit énergiquement M. Alfred Nettement. L'oiseau y chante, l'homme y pleure; le ruisseau y serpente avec un doux murmure, à travers des sites variés; la vie humaine y coule plaintive et monotone. Arbres et plantes, astres et fleuves, s'y balancent ou y marchent en ravissante harmonie; hommes et femmes, pères et enfants, y errent en dehors de leur vrai devoir, de leur vrai bonheur, dans une sanglante cohue, cherchant une position introuvable, et plongeant, pour la trouver, dans n'importe quel abîme : ennui, haine, adultère ou suicide!

« La vie! la vie! » criait à son tour Eugène Sue; et tout homme l'appelle avec lui. « La vie d'Orient! la vie d'Orient; » et il aurait eu raison encore : il aurait rencontré le sol où son talent eût été fécond, s'il eût parlé de cet Orient d'où la lumière céleste a rayonné sur le monde; de cet Orient divinisé par un berceau et une tombe; de cet Orient aussi vierge dans les mœurs de ses patriarches que dans le luxe de sa nature. Hélas! il s'abaisse à la vie molle et paresseuse de l'Orient dégradé. Au lieu de la poésie du vrai, qui n'élève et ne dore que de pures et saintes réalités; au lieu de la poésie du bien, qui réserve à la vertu tout ce qu'elle possède de charmes et de splendeurs; au lieu de la poésie du sacrifice, qui transforme la mort en triomphe, il ne connaît plus que la poésie de l'ivresse : ivresse du narguillé, « aérienne, diaphane, indécise comme la vapeur qui s'en exhale. » Ivresse du café, « sublime instant d'hallucination, » où l'on adopte tous les systèmes, toutes les croyances; « où l'on revêt tour » à tour chaque conviction, où l'on a été le Christ, Mahomet, » César. » Ivresse de l'opium, « toute fantastique, nerveuse, » convulsive, âcre; drame infernal, bizarre, surhumain, des » êtres sans nom, des sons indéfinis. » Et au fond de ces

« affreux mystères, l'engourdissement de la pensée stupide, » inerte, avec le sommeil des sens. » Triple ivresse vaporeuse, inexpliquée, où tout est ombre et fantôme, excepté de détestables et obscènes réalités.

De cet abîme creusé dans le vague, si vous voulez essayer de remonter, écoutons lord Byron. Génie hardi, il va nous prendre sur ses ailes, et nous porter dans les régions du sublime et de l'héroïque. Il le pouvait, et il l'a fait souvent. Mais après avoir plané dans les terreurs inquiètes de sa propre pensée, il descend dans un désenchantement énervé du monde et de la vie, des hommes et des choses; plonge « dans » une misanthropie sans rivages (1); » entraîne ceux qui se sont enchaînés à lui dans un sombre chaos, une orgie immense de souvenirs, de sensations, d'angoisses et de railleries indéfinissables.

. Nous voici ramenés au même fonds, vague d'idées, vague de passions, vague de style. Ne demandons pas à Hoffmann un jour plus serein. Walter Scott l'accuse de s'être mis à la tête d'une branche de « la littérature romantique; » d'avoir emprunté aux Allemands « le genre fantastique, où l'imagi- » nation s'abandonne à l'irrégularité de ses caprices, et à » toutes les combinaisons des scènes les plus bizarres et les » plus burlesques; à des sauts périlleux et des escamotages » d'arlequins, dont rien ne tend à modifier l'absurdité. » On peut lui adresser un reproche plus sérieux : c'est d'avoir chargé son fantastique d'infernales horreurs. S'il n'avait été que féerique, il aurait pu être réel et vrai, en laissant voir à travers la transparence d'une féerie bien menée, l'homme, ses écarts, ses devoirs, ses vertus; mais dans son fantastique, tout devient spectre : personnes, demeures, meubles, animaux. Vous étouffez sous ces ténèbres condensées qui pèsent sur vous, et

(1) Philarète Chasles, art. *lord Byron (Encyclop. cath.)*.

qui ne sont interrompues que par des lueurs blafardes ou des bruits inconnus : c'est le vague de la peur.

Nous sommes déjà bien loin, dans ce pays difficile et aventureux que je vous condamne à parcourir avec moi, et cependant nous avons à peine touché les parages de l'impossible. De tous les coins de la critique je n'entends qu'un cri : l'impossible au théâtre, l'impossible dans le roman, l'impossible dans la poésie. On résume en deux mots l'année écoulée, celle qui court : amalgame d'immoralités, de ridicules, d'absurdités et d'extravagances [1] ! « M. Alexandre Dumas, dit un » publiciste assurément peu suspect d'hostilité, M. Alexandre » Dumas ne se donne plus la peine de penser ni d'écrire. On » ne peut pas dire que son drame *(le Prisonnier de la Bas-* » *tille)* soit mauvais; à vraiment parler, il n'existe pas. C'est » une suite d'interminables conversations, qui commencent » on ne sait pourquoi, et qui ne finissent que parce qu'il faut » bien finir. Pas une situation, pas une scène plaisante ou » forte, pas un mot spirituel : le plus pur néant [2]. »

M. Victor Hugo, qui avait plus d'une fois jeté au vague les richesses d'un noble talent, n'a-t-il pas dans ses *Misérables,* livre qui a déjà deux fois mérité son titre, dramatisé l'impossible des situations, des caractères, des faits et des systèmes? Les rôles y sont dénaturés, les poses forcées. L'évêque n'y croit pas ce que tout évêque croit sous peine de n'être plus. Il parle, il agit comme évêque n'a jamais parlé ni agi; il perd, à cultiver les choux dans un coin de jardin, un temps à peine suffisant à cultiver les hommes dans un grand diocèse. Le magistrat, sorte de machine à condamnation, condamne aveuglément, bêtement, fatalement; et autant il a d'auditeurs et de témoins, autant de gens de connivence avec sa sottise

(1) *Revue du monde catholique,* art. *Revue des théâtres,* t. II, p. 720.
(2) F. Sarcey.

et sa brutalité. L'échafaud, au contraire, sait ce qu'il fait; il pense, il veut, il voit, il entend, il dévore : la niaiserie au service de la cruauté. Le forçat, la prostituée, passent tour à tour des extrémités du vice aux extrémités du dévouement, sans mobile plus sérieux que celui des vagues poussées par les vents. Voici, d'autre part, une âme, une physionomie pétries, trempées, irradiées dans la blancheur de la vérité; tout à coup le mensonge, traître caché et abject, les corrompt, les noircit et les tue. La conscience, le plus grand des spectacles dans les miroitements de ce style brûlant, finit par n'offrir « qu'un chaos de chimères... qu'un » entassement effrayant de choses, de lois, de préjugés, » d'hommes et de faits..., » « qu'une pyramide » qui l'étouffe et l'écrase. L'immortalité, « la grande lueur, » ne laisse ni voir ni entrevoir, ni ce qu'elle réserve, ni à qui elle se donne ou à qui elle se refuse, ni par quelle « gravitation de péché » ou de vertu on tombe dans son sein.

Si tant de voyageurs de la pensée se sont trop souvent jetés dans des sentiers perdus; si la plume, de nature plus retenue, a dévoyé au hasard en dehors des lignes régulières du beau et du vrai, comment le pinceau, le ciseau, n'auraient-ils pas été entraînés dans ses fuites désordonnées? Tels les les littérateurs, tels les artistes.

Pourquoi le genre animalier a-t-il fait une invasion effrayante dans nos expositions contemporaines? Pourquoi les peintres dépensent-ils tant de toile et même de talent pour nous parquer en compagnie de cerfs, de chiens, de bœufs et de poules, de bêtes à cornes et de bêtes à ailes? D'où vient cette prédilection pour le haras, le chenil, l'étable et l'abattoir? Ne serait-ce pas que cette mise en scène de bipèdes et de quadrupèdes exige le mouvement, mais dispense de l'idée? On n'a pas d'âme à y mettre : des formes, des couleurs, et c'est tout. Vous n'avez pas le droit de demander à l'artiste ce

qu'il pense et ce qu'il aime, ce qu'il veut vous faire penser et aimer avec lui. Tant mieux s'il sait faire parler ses bêtes; mais il peut s'en dispenser. C'est plus simple et plus commode; mais c'est aussi plus vague. Rien de plus près du vague que le néant.

Je n'attribuerai pas à une autre cause les modifications du paysage. Les Carrache et Le Poussin faisaient le paysage historique, peuplé non pas seulement d'arbres et de maisons, mais d'habitants et de souvenirs. Pour quelques-uns qui entendent ainsi le pittoresque éloquent, inspiré, agissant, et donnent un sens profond à des déserts ou à des rochers, combien d'autres qui se tiennent satisfaits d'avoir dérobé à la nature un morceau de terre, de ciel ou de mer, sans s'embarrasser de lui rien prendre de sa vie! Il y a de l'or, de l'azur, du pourpre, et pas de conception, pas de plan; l'œil et l'esprit s'égarent.

Déplorables défauts, qui s'introduisent jusque dans le tableau religieux, où leur présence désorganise le plus brillant ensemble de dessin, d'agencement et de coloris! On met en face l'un de l'autre un Christ qui n'a rien de divin, un Satan qui n'a rien d'infernal, et qui tous les deux semblent douter d'eux-mêmes. On met la *Foi* à la colère, l'*Espérance* au désespoir, la *Charité* à l'abandon. Génies téméraires, qui, au milieu de personnages assurés comme les saints, les anges, jettent des idées irréfléchies, timides, indécises, qui font dire d'eux : Les artistes ne croient pas! les artistes ne lisent pas!

Ne sont-ils pas de ce nombre les sculpteurs qui n'ont pas de lignes fermes et accentuées pour le front du penseur, pour l'attitude du souverain ou du guerrier, pour le visage du cénobite; qui renferment, dans des contours également incertains, les situations les plus impérieuses de joie, de souffrance, de piété? Les architectes, dont le génie se joue aussi dans la certitude et la malléabilité des lignes et des contours,

n'ont pu doter notre siècle d'un style propre et déterminé; et ceux-là seuls ont échappé à l'arbitraire et au monstrueux qui se sont réfugiés, en les imitant, dans les formes irréprochables des édifices revêtus de la double consécration de l'art et du temps. Les musiciens ont d'autant plus facilement glissé dans des harmonies excentriques et vaporeuses, que rien n'a plus de vague que le son, que rien ne se prête plus au caprice et à la fantaisie que la phrase musicale. S'ils ont partagé avec les paysagistes un plus grand succès de nombre dans les productions de notre époque, c'est que les uns et les autres portent dans leur art des ressources ou plutôt des faiblesses, complices plus faciles des tendances actuelles vers le vague et l'inconnu (1).

Le mal a donc gagné de proche en proche, non pas, grâce à Dieu, toutes les œuvres, mais des œuvres de tous les genres; et s'il s'est propagé avec tant de rapidité, c'est que les théories lui ont préparé le chemin. Longtemps on a cru à saint Augustin, complétant Aristote par cette belle définition : *Le caractère de toute beauté, c'est l'unité.* On disait : La vie est distincte de la force; la vie, c'est l'âme, c'est l'être lui-même s'épanchant dans la vérité, la beauté et la bonté infinies. La force, ce n'est qu'un mouvement, qu'une réaction de la vie contre des obstacles. On disait encore : Le sublime, c'est l'apogée du beau; c'est la vie, non à l'état de tourmente et de lutte, mais à l'état de calme puissant et victorieux; ce n'est pas le désordre, mais au contraire *la tranquillité de l'ordre* dans l'âme comme dans la nature. On disait enfin : La source du sentiment du beau n'est pas dans la nature qui n'en est que l'éveil; elle jaillit dans ce centre mystérieux de l'âme où Dieu répand les notions fondamentales du beau et du bien. On disait enfin : La formule de l'art pour l'art, c'est une

(1) *Exposition de 1861;* par M. Claudius Lavergne.

absurdité [1], c'est de l'idolâtrie. L'art n'est pas une fin, c'est un moyen : il conduit l'homme à Dieu. Il n'est pas libre, indépendant de toute règle. Il y a un idéal vers lequel doivent converger tous ses efforts. Tous les types doivent se modeler sur l'archétype d'après lequel toutes choses ont été faites.

On disait tout cela jusqu'à hier. Aujourd'hui, les novateurs du réalisme ou de l'idéalisme nous disent : « Le beau ne » répond à aucun besoin déterminé de notre condition terres- » tre. Il est essentiellement inutile, et son inutilité même fait » son charme singulier, sa noblesse et sa dignité [2]. » Voilà pourquoi les Shakespeare, les Byron et les Gœthe ne se préoccupent guère de donner un but à leurs fictions et à leurs personnages, et pourquoi les scènes les plus pathétiques s'évanouissent oubliées dans la rêverie générale de l'œuvre.

On nous dit encore : « Le sublime vient d'une autre source » et ne se confond pas avec le beau; il résulte, non d'un déve- » loppement harmonieux de la vie, mais d'un effort violent, » d'un déchirement et d'une lutte, dont les proportions gigan- » tesques nous saisissent, nous surpassent, nous écrasent... » Une prairie émaillée de fleurs est belle, les vastes solitudes » du désert sont sublimes. Les sombres forêts, le bruit de la » foudre, la voix des orages, le sifflement des vents, l'aspect » d'un stérile rocher ou d'un affreux précipice, voilà le su- » blime. Des lits de gazon, des fleurs, d'humbles buissons, le » chant des oiseaux, l'haleine des zéphirs, voilà le beau [3]. » En d'autres termes, et par conséquence inévitable, le sublime, c'est le désordre; le sublime, c'est le laid dans la nature, dans la morale. Le suprême effort de l'art, c'est de le réhabiliter, de lui ôter ses cornes et ses griffes pour ne lui donner que des ailes. Permis au moyen-âge de prendre pour idéal uni-

[1] L'abbé de Lamennais.
[2] *De la science du beau;* par M. E. Saisset. *(Revue des Deux-Mondes.)*
[3] *Id.*

versel « la maigre image d'un supplicié, tiraillé par quatre » clous, » et de faire à plaisir le mal laid, méchant et torturé. Pour nous, il n'y a pas d'idéal : nous moissonnons le beau partout où il se trouve, dans le mal comme dans le bien (1).

C'est parce qu'on a posé ces principes, que des poètes, des peintres, des sculpteurs, se sont levés et ont dit : Nous exprimerons le laid; là est le tour de force, le succès inimitable de notre temps. Nous prendrons toutes les laideurs : laideurs de la nature, laideurs de la mort, laideurs de l'âme, laideurs de la famille, laideurs de la société, et nous les enlaidirons : le beau sera le sublime du laid. Nous créerons de nouvelles sphères imaginaires, et nous les peuplerons de nos monstruosités. Ils ont dit, et ils ont fait. De Milton, qui a quelque peu commencé l'ouvrage en répandant de l'intérêt sur son Satan, à M. Michelet qui l'a couronné par les *Insectes* et *la Cité des Ténèbres,* ils ont cherché leur propre triomphe dans le triomphe définitif du laid.

De ce défaut de fixité dans l'idéal est né un autre fruit amer et corrompu : le réalisme. Puisque les idéalistes ne sont que des idéologues, a dit à son tour une nouvelle école; puisqu'ils n'ont pas de règle absolue, puisque leur idéal n'est pas défini, proscrivons l'idée. Tout est dans la forme : là, nous tiendrons le certain; là, nous serons à l'abri de ces luttes de la pensée, de la croyance; réfugiés dans des réalités palpables, visibles, dans des sensations physiques qui ne nous tromperont pas. Et ils n'ont pas vu, les aveugles! qu'en repoussant l'esclavage prétendu de l'idée, ils tombaient dans l'esclavage, bien plus dur et plus abrutissant, de la matière!

Voilà de l'histoire qu'on n'accusera pas d'exagération. En traçant le tableau de cette vaste *fantasia* moderne, je n'ai certes pas voulu m'y laisser entraîner moi-même. Je ne profane

(1) *Études d'histoire religieuse;* par M. Renan.

aucun génie, je ne méconnais aucun talent; mais quand je les aperçois fourvoyés dans des ornières dont ils étaient naturellement si éloignés, je me crois le droit de crier: A la chute! au malheur! et en les signalant, d'en rechercher la cause qui en révélera peut-être en même temps le remède.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la passion du vague est toute moderne; nous l'avons vue naître sous nos yeux : les anciens ne la connaissaient pas. Vous ne la trouverez ni dans Homère, ni dans Platon, ni dans Sophocle, ni dans Euripide, ni chez les Grecs, ni chez les Romains. Je ne nie pas qu'on n'y rencontre des idées vagues et impossibles; mais je dis que le vague ou l'impossible n'y est jamais érigé à l'état de passion, de style, de condition du beau. C'est chez eux un accident et non pas une situation. C'est un défaut qu'ils subissent et que leur impose le paganisme; ce n'est pas un dessein arrêté de leur part. Au contraire, dès qu'ils secouent le joug des traditions païennes, vous les voyez nager à l'aise dans le fleuve pur et limpide des traditions universelles et primitives du genre humain.

Nul ne prouve mieux cela que Virgile. Dominé par Lucrèce, à la remorque des épicuriens, il erre dans l'inconnu du monde, de l'âme, des hommes comme des éléments, du Créateur comme de la création (1). Obéissant au stoïcisme, il se jette au milieu des craintes, des espérances, des douleurs indéfinies, dans le chaos des passions humaines inexpliquées (2). Platon met-il la main sur lui? il est entraîné dans un autre rêve : la métempsycose (3). Mais à peine s'est-il dégagé de ces

(1) Esse apibus partem divinæ mentis, et haustus
Æthereos dixere; etc. (*Georg.*, l. IV, v. 220).

(2) Hinc metuunt cupiuntque, dolent, gaudentque; etc.
(*Æneid.*, l. VI, v. 730.)

(3) Has omnes, ubi mille rotam volvere per annos; etc.
(*Æneid.*, l. VI, v. 748.)

influences trompeuses pour ne s'inspirer que de sa conscience et de son cœur, que le voilà dans la lumière, là même où il était dans les ténèbres. De magnifiques horizons s'étendent autour de lui : tout y est splendide, divinité (1), justice (2), vertu (3), douleurs de la vie et de la mort (4), compassion pour le malheur (5), amour de la patrie (6), avenir, éternité (7).

D'où vient cette différence entre les hommes du passé et les hommes du présent? D'où vient que ces derniers seuls ont la passion du vague?

Le christianisme a eu pour effet d'enflammer, jusqu'à un degré inconnu avant lui, la passion de l'infini. En abaissant l'infini jusqu'à l'homme; en le lui faisant voir, entretenir, toucher de plus près, il a éveillé en son être, en faveur de cet hôte devenu plus intime, des tressaillements tout nouveaux. C'est plus qu'un ferment de la nature, c'est un fer-

(1) Ipse pater, media nimborum in nocte corusca; etc.
(*Georg.*, l. I, v. 328.)

(2) Discite justitiam moniti et non temnere divos.
(*Æneid.*, l. VI, v. 661.)

(3) Quique sacerdotes casti, dum vita manebat; etc.
(*Æneid.*, l. VI, v. 661.)

Si genus humanum et mortalia temnitis arma; etc.
(*Æneid.*, l. V, v. 402.)

(4) Optima quæque dies miseris mortalibus ævi; etc.
(*Georg.*, l. III, v. 66.)

(5) Haud ignara mali miseris succurrere disco.
(*Æneid.*, l. I, v. 630.)

(6) ... Et dulcis moriens reminiscitur Argos.
(*Æneid.*, l. III, v. 490.)

(7) ... Sedet æternumque sedebit.
(*Æneid.*, l. VI, v. 617, et v. 638.)

ment chrétien qui travaille dans ces vers d'un de nos collègues :

> La soif de l'infini me tourmente sans cesse;
> La soif de l'infini me dévore toujours [1]!

Mais le christianisme n'a pas seulement irrité cette soif de l'infini : il l'a satisfaite. Avec le désir de l'infini, il porte la certitude et la possession de l'infini. Il pousse dans le sanctuaire mystérieux et insondable de l'infini; mais en même temps il découvre, dans les profondeurs de ce sanctuaire, chaque chose à une place merveilleusement logique, chaque être dans le jeu tranquille de ses vrais rapports, chaque vie dans la magnifique harmonie de toutes les vies. S'il n'eût qu'avivé le besoin, il n'eût été qu'une plus grande misère. En produisant son apaisement, il devient un incomparable bienfait.

Or, que font un trop grand nombre de littérateurs et d'artistes de notre temps? Ils séparent violemment ces deux parties essentielles du beau et du vrai. Nés dans une civilisation d'origine évidemment chrétienne, ils ont reçu, ils ont respiré partout la passion de l'infini; ils la portent avec eux sans pouvoir s'en défaire : elle les tient béants et haletants. Et ils ne veulent pas lui donner, ils ne veulent pas accepter du christianisme la certitude et la possession de l'infini. Cet état de lutte et de contradiction apparaît dans cet aveu de M. Saisset : « Depuis le christianisme, l'équilibre s'est rompu, » le sentiment de l'infini s'est emparé des âmes. L'idée s'agite » inquiète, impatiente et esclave, sous une forme qui ne la » manifeste qu'en la comprimant [2]. »

« Quoi! disent-ils les uns après les autres, se river à un » infini dogmatique, à un infini qui ne change pas, à un

[1] *La soif de l'infini;* par M. J. de Gères.
[2] *De la Science du beau;* par M. E. Saisset. *(Revue des Deux-Mondes.)*

» infini certain, qui ne vacille pas au-dessus de l'océan des » choses! Enchaîner ses conceptions à l'idée d'une vérité, » d'une beauté, d'une bonté absolues, quelle folie! Être dupe » de l'infini! dit un personnage assez grotesque de M. Victor » Hugo, être dupe de l'infini! Pas si bête. Je suis néant; je » m'appelle M. le comte Néant, sénateur. Étais-je avant ma » naissance? Non. Serai-je après ma mort? Non. Que suis-je? » Un peu de poussière agrégée par un organisme. » Ainsi, d'une part, la passion de l'infini; de l'autre, l'horreur de l'infini. L'infini, moins la fixité, moins la certitude, moins la règle; le Dieu sans perfection, sans empire, sans exigences; un dieu qui n'est pas Dieu, c'est-à-dire le vague.

Et les hommes qui poussent l'art dans cette sombre voie ne remarquent pas une chose : c'est qu'ils sont eux-mêmes poussés par le souffle chrétien; semblables à des vaisseaux qui ont le vent, sans avoir de boussole, et se détournent du port. S'ils sont plus riches d'aspirations qu'Homère ou Virgile; si leur poitrine bat avec plus de force à l'approche d'une idée, c'est le christianisme qui la soulève. Quand ils l'écartent, quand ils l'ensevelissent dans leurs pages, ils sont obligés de le pleurer et de l'embaumer, et c'est de lui qu'ils tirent leurs larmes et leurs parfums.

En dehors de lui, où Alfred de Musset aurait-il trouvé ces magnifiques et éloquents regrets du temps :

Où Cologne et Strasbourg, Notre-Dame et saint Pierre,
S'agenouillant au loin dans leurs robes de pierre,
Sur l'orgue universel des peuples prosternés,
Entonnaient l'*Hosannah* des siècles nouveau-nés?

En dehors du christianisme, d'où M. Victor Hugo, au milieu de ses *bois* et de ses *cieux vertigineux,* aurait-il reçu tout à coup cette paisible et rayonnante vision :

Comme dormait Jacob, comme dormait Judith,
Booz, les yeux fermés, gisait sous la feuillée.

Or, la porte du ciel s'étant entre-bâillée
Au-dessus de sa tête, un songe en descendit.
Et ce songe était tel, que Booz vit un chêne
Qui, sorti de son ventre, allait jusqu'au ciel bleu;
Une race y montait comme une longue chaîne;
Un roi chantait en bas, en haut mourait un Dieu.

La moitié des œuvres de M. Hugo appartient à l'infini chrétien, et pourtant il le laisse dans un oubli affecté, ou bien il l'insulte et le repousse. Sa dernière publication commencée surtout, suppose une société chrétienne : l'impossible n'a pu y être conçu qu'avec cet élément. Il y a là des réverbérations et des diaphanéités du monde évangélique; il y a là, comme dans l'*Oiseau*, comme dans le *Rossignol* de M. Michelet, au milieu de cris aigus et sauvages, des chants, des ressouvenances célestes de l'*Art* et de l'*Infini* véritables.

Il est donc vrai que « la mission de l'art est de relier le » passé à l'avenir par une chaîne idéale, ascendante et conti- » nue, qui va de la terre au ciel, du cœur de l'homme au sein » de Dieu (1). »

Il est donc vrai qu'avec la passion de l'idéal il faut la certitude et la clarté de l'idéal; qu'à l'aspiration chrétienne il faut le dogme chrétien.

Si déjà je n'en avais fourni des preuves, je demanderais à M. de Laprade de permettre que je m'appuie sur son exemple. De *Psyché*, où, dans une conception et des formes confuses, se mouvaient Jupiter et le Père céleste, l'olympe et le ciel, en traversant l'atmosphère encore brumeuse de *Hermia*, il est monté jusqu'à *Herman*, d'où il envoie au beau dont il s'est rapproché, au beau qui se découvre sans trouble et sans oscillation, ses plus brûlants soupirs :

Plus haut, toujours plus haut, vers ces hauteurs sereines,
Où nos désirs n'ont pas de flux et de reflux,

(1) *Enchiridion classique;* par M. de Gauzence. Préface, p. IX.

Où les bruits de la terre, où le chant des sirènes,
Où les doutes railleurs ne nous parviennent plus.
Plus haut, dans le mépris des faux biens qu'on adore;
Plus haut, dans ces combats dont le ciel est l'enjeu;
Plus haut, dans nos amours, montez, montez encore
Sur cette échelle d'or qui va se perdre en Dieu.

N'est-ce pas vers ces sommets immobiles et radieux qu'un vol hardi, quelquefois téméraire, mais toujours puissant, emporte le Dante? N'est-ce pas de là que sont descendus les rayonnements de majesté, de grandeur, de simplicité, de pureté, qui ont fait de l'*Athalie* de Racine la première pièce du monde? En en faisant de la *Transfiguration* la première toile, Raphaël n'a-t-il pas montré, dans le visage du Christ-Dieu, le beau idéal de la nature humaine? Mozart, ce Raphaël de la musique, n'a-t-il pas ramené à l'unité, à l'ordre divin, son amour souffrant, sa profonde mélancolie, et non seulement ses compositions religieuses, mais encore ses œuvres profanes, sonates, drames, pleines d'une vie auguste et inépuisable?

Enfin, tous les témoins, quelque célèbres, quelque brillants qu'ils soient, s'effacent devant le dernier que j'ai à citer : c'est la Bible. S'il y a une œuvre d'art, un livre qu'on puisse appeler le *livre de l'infini,* c'est assurément celui-là. L'infini y est à l'état d'aspiration; mais il y est aussi à l'état de dogme, et cela, de la Genèse à l'Évangile et à l'Apocalypse. C'est un souffle véhément et doux, qui va et vient de son point de départ à son terme; et après avoir touché à son terme, recommence, avec l'énergie qu'il y a doublée, à y emporter tout avec lui. De là ces désirs de feu pour tous les bonheurs vrais, ces pitiés maternelles sur tous les bonheurs mutilés. De là une poésie reconnue supérieure à toute autre, qui pleure, qui sourit, qui chante, comme on ne sait nulle part pleurer, sourire et chanter. De là des descriptions de la

nature, de la société, du cœur humain, qui n'avaient besoin que de pinceaux et de couleurs pour faire des plus sublimes pages les plus sublimes toiles. De là des harmonies indicibles entre tous les êtres, qui, le jour où elles ont pris des sons pour interprètes, ont enfanté les plus savantes et les plus riches mélodies. Bien loin de circonscrire le génie, d'étouffer l'invention, d'amoindrir le plan, de refroidir l'imagination et le sentiment, l'infini biblique, ou, ce qui est la même chose, l'infini chrétien, en a attisé tous les feux. Tandis que, précipitées dans le vague, une foule d'intelligences, filles de la poésie et de l'art, ont pris rang de nébuleuses dans les plus sombres profondeurs, d'autres, au reflet de cet infini, se sont avancées à la première ligne des astres lumineux.

L'expérience est faite : elle a coûté bien des chutes et des déceptions, mais au moins elle a instruit ceux qui aiment ses enseignements! Il est temps, si l'on ne veut pas que l'art périsse, de le reporter sous le ciel diaphane et régulier qui a toujours favorisé ses floraisons et ses maturités. Il est temps qu'on ne prenne plus des écarts pour des élans naturels, des cris pour des chants, l'excentricité pour l'imagination, et le dévergondage pour le génie! Il est temps de nier au dernier venu le droit de tout démolir, de tout blâmer, de tout contrôler, sans vouloir être, lui, contrôlé par personne, et de se donner le plaisir de faire de l'esprit aux dépens du bon sens. Il ne faut plus qu'il trouve des adorateurs complaisants, toujours prêts à se prosterner devant la moindre de ses conceptions, et à la saluer, à son éclosion, de pareils applaudissements :

L'idée auguste qui t'égaye,
A cette heure encore bégaye;
Mais de la vie elle a le sceau.
Ève contient la race humaine,
Un œuf l'aiglon, un gland le chêne;
Une utopie est un berceau!

De ce berceau, quand viendra l'heure,
Vous verrez sortir éblouis
Une société meilleure... (1).

Si ce néophyte de l'art a autant de talent que d'ambition, qu'il entre au Portique, qu'il monte au Parnasse, mais qu'il ne prétende pas en chasser ceux qui y sont déjà couronnés, en bouleverser tous les rangs, en retoucher toutes les lois et s'en proclamer le dieu.

Il ne faut plus que l'on confonde les licences avec les libertés du génie. A Dieu ne plaise qu'on lui interdise d'errer dans les bois mystérieux, dans les déserts inconnus, dans les plaines du ciel et de l'Océan; mais qu'il ne s'y égare pas sans retour. Qu'il plonge et se perde dans toutes les profondeurs qui s'ouvrent devant lui, profondeurs de la nature, profondeurs de Dieu, profondeurs de l'âme, profondeurs du passé, profondeurs de l'avenir; qu'il évoque les peuples de pensées et d'images qui les habitent; qu'elles le saisissent et l'entraînent bien loin des tristes réalités du présent, mais qu'elles ne le séparent jamais de son guide, qu'elles ne lui arrachent jamais son flambeau, l'infini. Il y a des rêves creux et malfaisants, spectres hideux qui n'éveillent que des haines et des terreurs; on ne saurait assez les proscrire. Il y a de douces et fécondes rêveries, qui défilent pêle-mêle, avec leur laisser-aller, mais toujours sages et retenues. Qui pense à les ravir à la douleur, à la piété, à l'amour? Qui aurait la puissance et la cruauté de les défendre au poète, à l'exilé, au captif, au malheureux? Jérémie rêvait sur les ruines d'une cité et d'un temple; jamais homme n'a mieux réussi à faire partager sa désolation, et boire avec lui à la coupe remplie de la colère de Dieu. Milton a rêvé sous les ombrages vierges du paradis terrestre; c'est vous qui l'absorbez, immortelles

(1) M. Victor Hugo, *Voix intérieures*.

destinées de l'humanité : innocence, chute, régénération. Delille a rêvé près des tombeaux : ses larmes sont des prières, des leçons et des espérances; il dérobe au secret de la mort le secret de la vie. Châteaubriand a rêvé au milieu des mers atlantiques et dans les forêts du nouveau monde; son âme s'y trouve seule devant Dieu. Et pour prendre partout des exemples, Angelico de Fiesole a rêvé aux pieds de la croix ou du tabernacle; il a écrit de son pinceau les pages les plus naïves et les plus vraies.

Rêvez donc tant qu'il vous plaira : rêvez près du rivage, rêvez sur la montagne, rêvez sur le rocher battu par la vague, ou sous le hêtre secoué par la tempête. Cherchez les espaces immenses où votre âme puisse voler à l'aise sans se heurter à une barrière; mais n'oubliez pas quelle touche de toutes parts à l'infini, et que l'infini ne saurait jamais la faire esclave ou la briser; il lui ouvre un palais et non pas une prison, un abri et non pas un abîme. L'infini est le royaume de l'art, comme le beau est la splendeur du vrai.

22 mai 1862.

L'ARBRE DEVENU VIEUX

PAYSAGE PHILOSOPHIQUE

PAR M. JULES DE GÈRES

(Tædet animam meam vitæ meæ.)
JOB

I

C'était un beau hètre. — Il voûtait
Sa cime dans les bleus fluides,
Et, tel qu'un chêne saint, datait
De l'ère auguste des Druides.

Des sublimes illusions,
Jacob, Joseph, élus étranges,
Auraient peuplé de visions
Cet arbre aux échelles sans anges.

De ses grands bras croisant le ciel,
D'enchevêtrements fantastiques,
Martinns, ce fils d'Ézéchiel,
Eût fait des batailles mystiques!

Sur la Seine, près de Marly,
Planait son envergure énorme,
Le Temps l'avait nommé : Sully,
Prenant un hêtre pour un orme.

Se recueillant, les voyageurs
Baissaient la voix sous son dais sombre;
Les bateliers et les nageurs
Craignaient l'eau glissant à son ombre.

Sur son noir branchage, alangui
Par les ans, les tares, les plaies,
La grive avait greffé le gui
En bouquets verts à blanches baies.

De son vaste chef éploré
Tombaient, accablements de l'âge,
Autour d'un fût décoloré
Comme des larmes de feuillage!

Ses larges flancs cicatrisés
En lignes sévères, arides,
De la foudre aux traits ardoisés
Montraient les verticales rides.

Dans l'épaisseur de son bois creux,
Au seuil de sa taille géante,
S'ouvrait, repaire dangereux,
Une crypte obscure, béante;

Là, de frêlons velus, hardis,
Une insolente myriade
Bourdonnait, où veilla jadis
La fidèle Hamadryade;

Là, vrilles tenaces, les vers,
Déblayant leurs fines striures,
Tamisaient, dans les longs hivers,
Une montagne de sciures!

Ses racines, serpents noueux,
Crispés en de sinistres formes,

Au versant du talus boueux
S'écartelaient en bonds difformes!

De loin, sur le pâle horizon,
Comme un Titanique fantôme,
De son opaque frondaison
S'arrondissait l'immense dôme!

En débordant ce spectre obscur
A l'heure où le Grand-Duc pérore,
La lune, déjà d'un rond pur,
Sortait d'une seconde aurore.

Sur ce faîte, aimé des brouillards,
Maintes hordes tourbillonnantes,
Décrivaient, essaims babillards,
Un nimbe d'ailes frissonnantes;

Puis, au cœur de l'ombrage épais
Que nulle tempête n'effraie,
A petit bruit plongeant en paix,
S'endormaient au cri de l'orfraie.

Dès qu'aux guérets sifflant l'éveil
Sautait la fringante alouette,
Le premier éclat du soleil
Dorait sa calme silhouette.

Et cependant, pour compléter
Ce fier colosse millénaire,
Il eût fallu le transplanter
En un désert imaginaire;

Le voir seul, unique, isolé,
Dans la plaine rase et livide,
Secouant son front désolé
Sur le morne infini du vide!

Mais symétriquement taillés
Par le soc qui trace et cultive,
Des alentours trop travaillés
Mésalliaient sa perspective.

Puis l'écho discord, les clameurs
Du gouffre où bruït la folie,
Lassaient d'éternelles rumeurs
Sa constante mélancolie !

J'aime les vieux arbres : je sens,
Comme les inventeurs de fables,
Qu'ils ont, pour amortir les sens,
Des secrets divins, ineffables ;

Qu'il fait bon vivre à leur fraicheur,
Dans leur pénombre inspiratrice,
Hanter leur silence prêcheur,
Leur sérénité bienfaitrice ;

J'aimais surtout, loin du tyran
Que l'esclave nomme le monde,
Ce sympathique vétéran
Que nulle contrainte n'émonde ;

La tempe nue, ouverte au vent
Qui souffle la vie et la force,
O liberté ! j'allais, souvent,
Philosopher sur son écorce !

Et dans sa paix enseveli
Durant de secrètes semaines,
Goûter un vrai bonheur, — l'oubli
Des agitations humaines !

Or, un soir d'octobre, attardé
Sous le cintre ombreux de son arche,

J'entendis, — poids mille ans gardé, —
Se lamenter le patriarche.

J'écoutai, pour y compâtir,
Affectueux dépositaire,
La longue douleur du martyr
Tomber dans la nuit solitaire !

Le fleuve attendri modérait
Les ressacs du courant rapide,
Et l'accent du Hêtre vibrait
Dans la tranquillité limpide.

II

« Je succombe ! — O fardeau des temps !
» Lenteur languissante des heures !
» Excédé de vivre, j'attends
» La mort ; — et des phases meilleures !

» L'homme éphémère ne sait pas
» (Si prompte est pour lui la sentence)
» Ce qu'enferment dans leur compas
» Dix siècles de stable existence !

» Dans ces inférieurs séjours,
» Subir, minute par minute,
» Plus de trois millions de jours,
» Quelle incommensurable lutte !

» Et sans cesse, et fatalement
» Au même poste ; — sentinelle
» Qu'on oublie indéfiniment,
» Immuable, — presque éternelle !

» Consigne d'immobilité
» Qu'un ordre latent, despotique,

» M'intime à perpétuité
» Dans un cercle égal, identique.

» Quand viendrez-vous me relever,
» Créateur des forêts vibrantes?
» Quand pourrai-je me retrouver
» Libre, — au sein des sèves errantes?

» Sous mes rameaux, depuis mille ans,
» Mutilés par d'âpres corvées,
» Les éperviers et les milans
» Ont dévoré tant de couvées!

» Tant de bourgeons, flétris au froid
» Dont rougissent mes tendres pousses,
» Ont engraissé l'humus qui croît
» Sous leurs monceaux fourrés de mousses!

» Je résiste seul; — et pourquoi?
» Impitoyable Fantaisie!
» Dur caprice du maître! — Loi
» Qui m'épuise... et me rassasie!

» J'endure par ta volonté,
» Dispensateur inexorable,
» L'énervante uniformité
» Des maux le plus intolérable!

» Encor si le calme, — ce bien
» Aidant à porter l'esclavage, —
» Apaisait mes douleurs... mais rien
» Ne fléchit ce concert sauvage!

» En juillet, pendant les ardeurs
» D'une cuisante canicule,
» Par leurs agaçantes strideurs,
» De l'aube jusqu'au crépuscule,

» Les aigres cigales, sans fin,
» Crecelles criardes, aiguës,
» Assourdissent l'étroit ravin
» Où montent les grandes ciguës ;

» Après leur sabbat, le grillon,
» Froissant deux élytres bruyantes,
» Entonne un perçant carillon
» De strettes sèches et fuyantes !

» Dès qu'ayant tiré le verrou
» L'humble ménagère tisonne,
» Des bruns nocturnes, du hibou,
» La note comme un glas résonne !

» Les verts reptiles entassés,
» Troupes rivales, tapageuses,
» Coassent à fleur des fossés
» Pleins de flaques marécageuses ;

» Puis le coq vaniteux, dispos,
» S'égosille avec violence ;
» Jamais un soupir de repos,
» Jamais un éclair de silence !

» Que faire ? — Observer ? Regarder ? —
» Mais, — renaissante parodie ! —
» Ce théâtre usé va garder
» Sa vieille et fade comédie !

» Résigné, j'écoute, je vois.
» Le long spectacle auquel j'assiste
» Est, recommençant chaque fois,
» Semblable depuis que j'existe !

» Que dis-je ? Autrefois, fleurs au front,
» La jeunesse, gaîtés champêtres,

» Autour de moi dansait en rond...
» On ne danse plus sous les hêtres !

» Un jour, ici, belle d'effroi,
» Échappée aux fêtes d'Asnières,
» Fontanges, fuyant le grand Roi,
» Vint agenouiller ses prières !

» Il n'est plus de royal amant
» Ni de duchesses amoureuses :
» Il est perdu le mot charmant
» Qu'étouffaient nos ombres heureuses !

» Témoin de prompts engagements
» Scellés de promesses peu franches,
» J'ai compté plus de vains serments
» Qu'il n'est de feuilles à mes branches !

» Sur mon épiderme discret,
» Que d'espérances enchantées
» Ont gravé l'éternel secret
» Des jeunes flammes tourmentées !

» Souvent d'un amer repentir,
» Peines des ingrats ignorées,
» J'entendais bientôt retentir
» Ces pelouses décolorées !

» Les échos s'unissaient en chœur,
» Habitués au triste thème !
» Nous savons ces romans par cœur,
» L'épilogue est toujours le même !

» Mieux nous plaît le gai son de l'or,
» Quand le recéleur ou l'avare
» Enfouissent leur blond trésor,
» Tremblants et furtifs ; — c'est plus rare.

» Et les forfaits ! — J'ai conservé
» Le secret de la sépulture
» Du passant tardif, achevé
» Dans quelque tragique aventure !

» Et les duels ! — Je suis loué
» Pour chaque rencontre fougueuse ;
» L'acier pénétrant a cloué
» Des seins nus sur ma peau rugueuse !

» Des mourants les râles éteints
» Passent dans mes songes sans trève !
» De leur sang mes éclats sont teints,
» Leur âme a monté dans ma sève.

» Et vous, effrois soudain surgis !
» Remous des discordes civiles,
» Essuyant à nos bords rougis
» L'écume sanglante des villes !

» Ah ! que de fois épouvantés
» Par les terribles représailles,
» De pâles vaincus rejetés
» De Saint-Cloud, Paris ou Versailles,

» Accoururent, bleus de frissons,
» Les pieds saignant dans leurs chaussures,
» Étendre, au ras de ces buissons,
» Leurs corps épuisés de blessures !

» Les grêles du plomb assassin,
» Les hurlements de la furie,
» L'appel lugubre du tocsin,
» L'éclat sourd de l'artillerie ;

» Ces bruits meurtriers, odieux ;
» Ces tableaux souillés d'agonie,

» Pour jamais, présents à mes yeux,
» Font mes tristesses infinies!

» Même sous un ciel consolé
» Leur épouvante me torture;
» Les hommes pervers m'ont troublé
» La paix sainte de la nature!

» La Terre par eux a perdu
» La placidité de ses charmes,
» Et dans ce grand deuil répandu
» Coulent ses invisibles larmes!... »

III

Il s'arrêta. — Dans l'air léger,
Mêlant les feuilles sur ma tête,
Courut un frisson messager
D'une explosion de tempête...

Pourtant, le firmament serein
Resplendissait d'azur tranquille;
Le fleuve, d'un poli d'airain,
Coulait sur sa pente immobile.

Mais, d'un immaitrisable effort,
Ce calme avait la prescience;
Le vieux Hêtre reprit, plus fort,
Désespéré de patience :

IV

« Dieu juste! arrachez-moi d'ici!
» Que ce môle éclate et s'entr'ouvre!
» Soulevez ce sable durci
» Qui pèse à mes pieds et les couvre!

» Déracinez le froid vieillard
» Avant ces nuits noires de pluie,
» Où, dénudé par le brouillard,
» Son squelette pleure et s'ennuie!

» Septentrion, qui dois mugir,
» Que ta colère me délivre!
» Penser, et ne pouvoir agir,
» Équité divine, est-ce vivre?

» Créé pour cette immensité
» Sur moi sans voiles suspendue
» Je veux ma part de liberté
» Dans l'universelle étendue!

» Mes droits sont anciens; j'ai tant vu
» Tomber de mes frères! — La Seine
» Vers Honfleur, de bois dépourvu,
» De leur vie a porté la scène.

» Ils sont partis!... Je suis resté,
» Sommet néfaste, monotone,
» Maudissant cette immunité
» Qui m'épargne encor lorsqu'il tonne!

» Quand de l'Occident essoufflé,
» Dans son ronflant buccin de cuivre,
» La fureur s'acharne, — ébranlé
» J'étire mes bras pour le suivre...

» Je voudrais devancer le vol
» Du vent chassé des antipodes,
» Et ne sais bouger de ce sol
» Où végètent ces lycopodes!

» Je voudrais, étreignant les flancs
» Du véloce ouragan qui passe,

» Sillonner de tisons sifflants
» L'atmosphère embrasant l'espace !

» Ou, tel que la vapeur qui fond
» Dans l'étendue avide et claire,
» Plonger sous l'horizon profond
» D'où vient le rayon qui m'éclaire,

» Aller droit vers l'orbe inconnu,
» Et, d'une aile persévérante,
» Fendre l'air libre et continu
» Avec l'hirondelle émigrante.

» Non, inébranlable, plié
» Sous le poids augmentant des âges,
» Je vois, à ma glèbe lié,
» Ces sempiternels paysages !

» Mes longues racines, ces fers
» M'enchainant, forçat de naissance,
» Jusqu'à la voûte des enfers
» Rivent ma captive croissance !

» Au moins, plus heureuse que moi,
» Livrée à la brise frivole,
» Dans un facile et simple émoi
» Ma feuille distraite s'envole !

» La vague, à mes pieds s'emparant
» De sa dépouille riveraine,
» Jusqu'à la mer, l'y préparant,
» La berce, l'amuse, — et l'entraîne !

» Par son frais cristal aimanté,
» Le saule, flexible d'allure,
» Trempe dans le bain convoité
» Sa miroitante chevelure !

» La salicaire, se penchant,
» Mouille au flux son rose pétale;
» Moi, que l'été va desséchant,
» J'aperçois l'eau comme Tantale!

» Le bolet, ce nain que d'en haut
» J'insultais d'un mépris superbe,
» Usant l'existence d'assaut,
» En dix jours naît et meurt sur l'herbe!

» Chaque automne son disque d'or
» Ressuscite après la ramée;
» Pour mourir et renaître encor,
» Que le géant n'est-il pygmée?

» Mon tronc, de fatigue entr'ouvert,
» Rongé par les grimpeurs voraces,
» Troué par le bec du pivert
» De vingt tourments porte les traces.

» Ruineuses activités!
» Tournoi d'incessantes visites!
» Je nourris dans mes cavités
» Un peuple de vils parasites.

» Qui compterait mes ennemis?
» Les rats armés de crocs et d'ongles,
» Les sauriens gris, les fourmis,
» Les lombrics, les tarets, les strongles;

» Les chenilles, les hannetons
» Larvés dans mes molles artères,
» Les guêpes, les mouches, les taons,
» D'innombrables coléoptères;

» L'enfant cruel, le braconnier,
» Gent qui me crible, qui me cingle! —

» Mieux vaudrait le bûcher dernier
» Que ces lentes pointes d'épingles!

» Avec quels sourires j'attends,
» Après les coups de la cognée,
» L'effort des câbles insistants!
» Fin du supplice, — bien gagnée!

» Tout sort m'apparaît moins amer!
» Je préfère, à ce long outrage,
» Sombrer, ais de terre ou de mer,
» Dans l'incendie ou le naufrage!

» Au lieu de moisir incrusté
» Dans ce tuf que le silex pave,
» Quel bonheur, sur l'onde emporté,
» De voguer proue, et même épave!

» De voir s'abaisser les niveaux
» De ces lointains invariables;
» D'aborder, aux pays nouveaux,
» Les destins rêvés, enviables!

» Après l'inerte fixité,
» La mort, la nature asservie,
» Connaître la mobilité,
» Le hasard, — l'imprévu, — la vie!

» Heureux le libre moucheron
» Qui s'élance aux rives prochaines!
» Je bénirai le bûcheron
» Dont la hache rompra mes chaînes!

V

La voix se tut dans l'air altier.
L'insensibilité du marbre,
L'égoïsme du globe entier
Accueillit les plaintes de l'arbre.

VI

L'an d'après j'étais revenu
(On revient souvent quand on aime,)
Le long du rivage connu
Feuilleter l'éternel poème!

Un souffle moirait les blés mûrs,
Midi brûlait; l'ombre solaire,
Étroite et bleue au nord des murs,
Les ourlait d'une frange claire.

Dix grands mois étaient révolus,
Un siècle! — Je cherchai le hêtre :
Ce splendide ami n'était plus.
Ainsi des martyres de l'être,

La mort les abrége toujours.
Insensé vraiment qui l'invite
A se hâter à son secours;
N'y vient-elle pas assez vite?

L'envieux s'était embarqué :
Un ingénieur en tournée
L'avait trouvé beau, puis marqué
Pour une haute destinée.

Qu'était devenu ce penseur?
Quille? Mât? Ponton d'abordage?
Garde-Côte? Auvent défenseur?
Plancher? Vulgaire échafaudage?

Était-il plus heureux? — Qui sait?
Les avenirs pleins de merveilles,
Que son vif désir traversait,
Valaient-ils ses austères veilles?

Dans les parcours éoliens,
L'âme, du cadavre allégée,

Regrette-t-elle ses liens
Et sa félicité forgée?

Qu'es-tu, lendemain du trépas?
Peut-être, éblouissant mystère,
L'inconnu rêvé n'a-t-il pas
Ce qu'en croit deviner la terre?

De l'aube des temps jusqu'au soir,
Posant la fin du grand principe,
Sphinx éternel, tu peux t'asseoir :
Il ne passera point d'Œdipe.

Garde l'impénétrable loi,
Tout arrivant cherche, et succombe.
S'il est une énigme, c'est toi,
Secret, — absolu, — d'outre-tombe!

L'homme voit, aux cycles des cieux,
Un astre, deux siècles d'avance;
Le calcul certain de ses yeux,
Prédit son cours et le devance.

Mais, pour sa propre éternité,
Sa prescience est inféconde;
Du jour qui suit son jour compté,
Que sait-il? — Pas une seconde!

Le hêtre était mort, c'est le fait,
Et le problème, je l'ignore. —
Mais juillet vivant triomphait
Flambant d'un mirage sonore;

Mais sur le tertre reverdi,
Où l'herbe comblait les crevasses,
Du tronc à peine refroidi
Remontaient cent rejets vivaces;

Mais sur l'un d'eux, souple roseau
Balançant aux brises soyeuses,
S'extasiaient d'un jeune oiseau
Les fugues fraîches et joyeuses !

L'hirondelle en détours charmants
Piquant les ondes transparentes,
De saphirs et de diamants
Perlait ses courbes enivrantes ;

Le fleuve ravi mesurait
Les fuites du courant rapide,
Et la vie ardente vibrait
Dans la sérénité limpide.

VOCABULAIRE

DE

LA LANGUE DES BOHÉMIENS

HABITANT LES PAYS BASQUES FRANÇAIS

PAR A. BAUDRIMONT

INTRODUCTION

Les mots composant ce vocabulaire ont été recueillis dans le mois de septembre 1858.

Ayant séjourné pendant quelque temps au château d'Huart, dans les environs de Saint-Palais, j'ai résolu d'en profiter pour me procurer le plus de renseignements possibles sur la langue du peuple vagabond qui habitait ces contrées; il était alors traqué de toutes parts, par suite de ses méfaits, et devait bientôt être complètement dispersé.

Je me suis d'abord adressé à la fille de la reine des Bohémiens, qui a pu me donner quelques mots; elle m'a ensuite amené sa mère, qui en savait beaucoup plus qu'elle. Ces deux femmes prononçaient leur langue avec une telle perfection, qu'il m'était possible d'en saisir toutes les nuances et de les transcrire immédiatement, par des signes particuliers ou par des lettres empruntées principalement à l'alphabet grec, car celui de notre langue était tout à fait insuffisant.

Je ne pus obtenir de ces deux femmes qu'une seule séance.

Je l'ai beaucoup regretté; mais on m'a affirmé qu'elles avaient reçu l'ordre de ceux qui les dirigent de ne point continuer à me donner des renseignements; car ils ont craint de voir en moi un agent du gouvernement chargé de les surveiller et d'apprendre leur langue pour divulguer leurs secrets. J'ai donc eu le regret profond de ne pouvoir donner à mon travail l'étendue que je désirais lui voir prendre. Plus tard, ayant des vérifications à faire, j'ai eu recours à l'obligeance de M. Çalduna, instituteur à Huart-Mixe. Son caractère doux et conciliant lui ayant mérité l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissent, il a pu obtenir de nouveaux renseignements des mêmes personnes, et d'une de leurs tantes, âgée de 92 ans, qui passe pour la plus instruite de sa race.

Le vocabulaire m'a permis d'établir l'alphabet phonétique des Bohémiens. Ayant en outre recueilli quelques phrases et plusieurs conjugaisons de verbes, j'ai pu essayer de formuler un petit nombre de notions grammaticales.

Plus tard, j'ai comparé mon vocabulaire à celui donné par M. Francisque Michel, dans l'ouvrage intitulé le *Pays Basque* (1), et enfin je les ai réunis.

Le vocabulaire de M. F. Michel contient 107 mots; le mien en contient 245; en les réunissant, j'ai obtenu 352 mots; mais il y en a plusieurs qui sont doubles : cela n'est point regrettable, parce qu'ils se vérifient mutuellement, et donnent la preuve que nous n'avons été trompés ni l'un ni l'autre.

Les mots du vocabulaire de M. F. Michel sont marqués d'une *M*. Ils n'ont pas été recueillis par mon savant collègue; aussi ne puis-je en garantir la prononciation. Il en est tout autrement de ceux dont je donne la liste.

(1) Paris, 1857.

Je crois devoir ajouter que les femmes auxquelles je me suis adressé pour composer ce vocabulaire ne connaissaient pas un seul mot de la langue française, et que j'ai dû avoir recours à la langue basque pour me faire comprendre d'elles.

Cette nécessité a fait naître quelques difficultés pour les renseignements grammaticaux que je désirais obtenir, parce qu'il existe une différence considérable entre la langue basque et la plupart des autres langues, tant au point de vue grammatical qu'à celui des racines dont elle dérive.

On conçoit effectivement qu'une phrase française, si brève qu'elle soit, traduite en basque et ensuite en bohémien, ne présente plus le sens littéral primitif, et qu'il devienne difficile de la transcrire mot à mot. Cet inconvénient s'est fait sentir surtout lorsqu'il s'est agi de fixer les temps des verbes. Par exemple, j'ai pu obtenir l'indicatif présent, l'imparfait, le parfait, le futur et l'impératif du verbe *boire,* lorsque M. Çalduna, qui parle parfaitement la langue basque, puisqu'il l'enseigne et qu'il est basque de naissance, m'a affirmé qu'il n'avait pu obtenir que l'indicatif présent et le futur, et qu'il n'y a pas d'autre temps dans la langue bohémienne.

Ce peuple vagabond a reçu tant de noms différents, que je lui conserverai celui de Bohémien, quoiqu'il soit bien reconnu qu'il n'est point originaire de la Bohême, mais de l'Asie.

L'alphabet bohémien possède plusieurs consonnes qui ne se rencontrent point dans la langue française, mais qui se trouvent dans la langue grecque moderne; tels sont le Δ, le Γ et le χ.

Le Δ est identique au *Z* espagnol et au *Th* dit *dür* des Anglais.

Le Γ est un *G* aspiré fort distinct du χ. Cette dernière lettre représente une aspiration beaucoup plus forte et identique avec le *Ch* des Allemands et la *J* espagnole.

On y remarque encore notre *Ch*, notre *Gn* nasal ou *Ñ*

espagnole, notre *Z* et des consonnes doubles telles que *Ts* ou *C* allemand, et *Tsh* qui se rapproche du *C* italien, mais qui en diffère réellement; on y entend le son de l'*I* très bref. Les Basques français, qui le possèdent dans leur langue, lui donnent le nom de *T* mouillé. Il ressemble plus au *Ch* espagnol qu'au *C* italien, et se confond entièrement avec une articulation picarde qui se rencontre dans le mot *tchiot,* qui veut dire *petit.*

La langue bohémienne, au moins telle qu'elle est parlée dans la contrée indiquée, indépendamment des voyelles *A, E, I* et *O,* comprend le son de l'*U* français et le son *Ou.* Ils ont aussi un *A* grave et l'*Y,* ou la lettre mouillée par excellence.

L'alphabet déduit du vocabulaire peut être présenté ainsi qu'il suit :

ALPHABET BOHÊMIEN.

VOYELLES.

Lettres.	Valeurs.	
A	A	
Ā	Ā	*Oɣácho,* homme.
É	É	
I	I	
O	O	
U	U	*Ushéla,* chienne; *Pushka,* arme.
ȣ	Ou	très fréquent.
Y	Y	consonne douteuse, comme dans yeux français: *Yaka,* feu; *Yandrȣa,* œuf.

CONSONNES.

B	B	français.
D	D	français.
Δ	Ç	*Th* dit *dur* des Anglais, *Z* espagnol : *Kaça,* herbe.
F	F	française.
G	G	toujours dur, même devant *i*.
Γ	G	aspiré, Γ grec : Γ*iba,* froment; *Oɣácho,* homme.
H	H	aspirée: *Haka,* chou; *Béharia,* oreille (basque et bohémien).
K	K	français.
X	J	espagnole, *Ch* allemand, χ grec : *Bréχa,* année.
M	M	français.
N	N	n'est jamais nazale. *ȣsan* (*ousane,* sans faire entendre l'*e* muet
Ñ	Gn	français *kiñȣa,* petit.
P	P	française.
R	R	française.
S	S	toujours sifflante.
Sh	Ch	français, *Sh* anglais, *Sch* allemand } très usité, existe chez les Basques de la France.
T	T	français, invariable, même devant *i*.
Ts	Ts	*Pia otsia,* boire; *Latsi,* nuit.
Tsh		Voy. les observations ci-contre. *Tshia,* lit.
Z	Z	français. *Lazi,* nuit, M. — (J'ai obtenu *Latsi.*)

Cet alphabet comprend huit voyelles et vingt consonnes, dont deux sont doubles, *Ts* et *Tsh :* en tout, vingt-huit lettres.

L'*a,* qui termine la plupart des mots que j'ai recueillis, manquant quelquefois dans le vocabulaire de M. F. Michel, me porte à penser qu'il représente l'article déterminatif ou le nominatif basque, et qu'il pourrait bien être tiré de cette langue.

Ainsi, *Mandrʏ* voudrait dire *pain,* et *Mandrʏa, le pain.*

Il est probable que, comme en basque, il n'y a point de genre dans cette langue. Pour indiquer le mâle d'un animal, les Bohémiens ajoutent *Ushéla* à son nom; pour désigner une femelle, ils disent *Kotshoa* (voyez *chien).* Cependant, il est encore probable que les sexes sont quelquefois distingués par des désinences spéciales: on a *Akashabo,* héritier; *Akashaïa,* héritière. Ces distinctions n'existent cependant pas pour distinguer *homme, femme, frère, sœur, fils, fille.* (Voyez ces mots dans le vocabulaire.)

Je n'ai pas de renseignements sur le singulier et le pluriel. Cependant, d'après les mots *Bʏtçac,* vêtements; *Lʏitmenac, Hobeliac, Soribenac,* pantalon ou culottes; *Bilʏac,* cheveux, il est probable que le nominatif pluriel est en *ac,* comme en basque.

Les femmes que j'ai consultées disent *Jec* pour un, *Doui* pour deux, et ne connaissaient aucun nombre plus élevé; au delà, elles disent *Bʏter* (beaucoup).

M. F. Michel donne les nombres jusqu'à cinq. L'atlas ethnographique de M. Balby les donne jusqu'à dix.

Pour établir les comparaisons de grandeur, elles emploient *Baro,* grand; *Kiñʏa,* petit, et *Kipia,* très petit.

Les phrases suivantes donneront une idée des adjectifs possessifs et des variations qu'ils éprouvent :

Mon frère	*Méria oγatsho?*	(1)
Ma sœur	*Méria shaïa?*	(1)
Ton père	*Tʊc batʊa*	
Ma mère	*Mérè daïa*	
Mon fils	*Mérè shabʊa*	
Ton fils	*Tʊc shabʊa*	
Ma fille	*Mérè shaïa*	
Ta fille	*Tʊc shaïa*	
Sa fille	*Oχʊac shaïa*	

Les pronoms personnels recueillis par M. Çalduna sont :

Je	*Mec*
Tu	*Tʊc*
Il	*Oχʊac*
Nous	*Bʊtèr*
Vous	*Tʊc*
Ils	*Bʊt*

On retrouve *Tʊc* et *Oχʊac* parmi les adjectifs possessifs.

Tʊc employé au pluriel est peut-être ici, et par malentendu, le représentant de *vous* respectueux, et ne serait que la répétition de la deuxième personne du singulier. L'équivalent de *vous* pluriel manquerait donc. Il faut remarquer aussi que *Bʊtèr* veut encore dire *beaucoup*. (Voy. le vocabulaire.)

Voici une liste de quelques verbes. Je ne puis affirmer qu'ils soient à l'infinitif; car il est difficile d'obtenir des réponses précises de femmes qui ne possèdent pas la moindre notion grammaticale, surtout lorsqu'on se sert de la langue basque pour intermédiaire, langue dont la conjugaison est si compliquée, qu'elle n'est bien comprise que par un petit

(1) *Oγatsho*, veut aussi dire homme; *Shaïa* est employé plus bas pour dire fille. (Voyez le vocabulaire.)

nombre d'hommes lettrés, quoique tous les Basques en fassent un usage continuel :

Aimer	*Akaba*
Avoir	*Aχin*
Boire	*Pia otsia*
Chanter	*Kilia otsia* ou *ɤsan*
Courir	*Sigoshadé*
Danser	*Kéa osa* *Kéa otsen arçia*
Dormir	*Soa otsia*
Être	*Aχate*
Finir	*Naχin bɤter* [1]
Manger	*Tégalitsia*
Marcher	*Sigo Shadé* (V. *courir* ci-dess.)
Se marier	*Erromitsia*
Naître	*Sortsia* (basque)
Recevoir	*Abadia akate*
Rendre	*Deoçac*
Tondre	*Shongalɤa*
Tourner	*Itsɤria katsia* (basque)
Tuer	*Māhɤtsia*

En général, les infinitifs basques sont terminés en *tséa*. Si une partie des infinitifs bohémiens n'est pas formée par l'imitation de la langue basque ou par un emprunt qui lui aurait été fait, on ne pourra faire autrement que de remarquer l'analogie de la plupart des désinences des verbes de ces deux origines.

(1) Voy. la note p. 90.

CONJUGAISONS DIVERSES.

Verbe Avoir.

N'a que le présent et le futur ([1]).

Indicatif présent.

J'ai	*Mec aχin*
Tu as	*Iȣc aχin*
Il a	*Oχȣac aχin*
Nous avons	*Bȣter aχin*
Vous avez	*Tȣc aχin*
Ils ont	*Bȣt aχin*

Futur.

J'aurai	*Mec nashano* ([2])
Tu auras	*Iȣc nashano*
Il aura	*Oχȣac nashano*
Nous aurons	*Bȣter nashano*
Vous aurez	*Tȣc nashano*
Ils auront	*Bȣt nashano*

Le même verbe conjugé négativement donnerait :

Je n'ai pas	*Mec naχin*
Tu n'as pas	*Tȣc naχin*
Il n'a pas	*Oχȣac naχin*. Etc.

Verbe Être.

Je suis présent	*Mec aχate*
Tu es présent	*Tȣc aχate*
Il est présent	*Oχȣac aχate*. Etc.

([1]) Selon M. Çalduna. — J'ai obtenu une conjugaison beaucoup plus étendue, comme on le verra bientôt.

([2]) La lettre *n* qui commence *nashano* semble indiquer que cette partie de la conjugaison est négative : *Je n'aurai pas,* comme *Mec naχin.*

Verbe Aimer.

J'aime	*Mec akaba*
Tu aimes	*Tʏc akaba*

Verbe Finir.

Je finis	*Mec naχin bʏter* (1)
Tu finis.	*Tʏc naχin bʏter*

Verbe Recevoir.

Je reçois	*Mec abadia akate*
Tu reçois	*Tʏc abadia akate*

Verbe Rendre.

Je rends	*Mec deoçac*
Tu rends	*Tʏc deoçac*

J'ai recueilli la conjugaison suivante :

Verbe Boire.

Indicatif présent.

Je bois	*Pila otçen diat.*
Tu bois	*Pila oçat*
Il boit	*Pila otçen duc*
Nous buvons	*Pila otçen diao*
Vous buvez	*Pila otçen dʏc*
Ils boivent	*Pila otçen die*

Imparfait.

Je buvais	*Pila otçen ica*

(1) Littéralement : *Je n'ai pas beaucoup, je n'ai plus rien*, comme on pourrait le dire en français pour exprimer que l'on a fini quelque chose; par exemple, de manger un morceau de pain, et que l'on n'a plus rien à faire.

Parfait.

J'ai bu	*Pila otȣ diat*

Futur.

Je boirai	*Pila otȣ kodiat*

Impératif.

Bois	*Pila oçac.*

Phrases contenant un verbe.

Mange du pain	*Tégalité mandrȣa.*
Je bois du vin	*Mola pila otçen diat*
Tu bois du vin	*Pila otçen duc mola* (Çalduna)
Regarde en haut	*Kȣnti tçar sag ȣprè*
Il y en a assez	*Mȣka ȣsak*
L'héritier se marie	*Akashabo erromitȣ*
L'héritière se marie.	*Akashaïa erromitȣ*

Je donne ces phrases sans commentaires, chacun pouvant les interpréter facilement.

Le vocabulaire ne contient qu'un très petit nombre de prépositions et d'adverbes :

Haut	*ȣpré*
Oui	*ȣa*
Non	*Na*
Beaucoup	*Bȣter*
Peu	*Kiñoat*

La syntaxe ou les règles qui président à l'assemblage des mots ne pourra donner lieu qu'à quelques observations, attendu que je n'ai recueilli qu'un très-petit nombre de phrases.

En général, l'adjectif est placé immédiatement après le substantif : *Grashnia shuria,* le cheval blanc; *Mulio belça*;

le mulet noir. (*Shuria, Mulio* et *Belça* sont basques.) Cependant ils disent *Baro daya* pour exprimer un chef, un roi, un juge : *Baro,* qui veut dire grand, élevé, est placé avant le substantif.

Dans la réunion des mots, l'*a* déterminatif est souvent supprimé, exactement comme en basque. *Kaç idorra,* foin, est rendu par herbe sèche : *Kaç,* herbe en bohémien, et *idorra,* le sec, en basque. Le génitif est placé après le nominatif, et l'on dit *Grashnia anasac,* le cheval de Jean. La terminaison *sac* est probablement ici pour indiquer le génitif. *Ana* veut dire Jean; mais peut-être est-ce *īana* ou plutôt *yana,* comme en basque, et n'ai-je écrit ce mot *ana* que parce que je l'ai mal entendu.

Si ce fait est généralisé, on peut en déduire que la langue bohémienne possède une déclinaison formée par des suffixes et non point par des prépositions séparées.

Dans la phrase donnée plus haut : *Mola pila otsen dial,* je bois du vin, le régime *mola,* vin, est placé avant le verbe; tandis que dans cette dernière phrase, qui est à l'impératif : *Tégalité mandrʏa,* mange du pain, le régime est après le verbe. Il est éminemment probable qu'il en est de même dans tous les cas semblables, l'impératif étant toujours bref, et en général exprimant immédiatement l'action qu'il commande d'exécuter.

L'examen qui précède suffit pour démontrer que les Bohémiens ont fait des emprunts considérables à la langue basque. En effet, ils ont adopté une partie de son vocabulaire et plusieurs de ses formes grammaticales.

Il a dû en être de même à l'égard des Bohémiens répandus dans d'autres pays, et il est probable que ceux qui habitent le nord de l'Europe ne pourraient s'entendre que fort difficilement avec ceux de nos contrées. Tel est au moins ce qui

résulte des ouvrages que j'ai pu consulter; cette opinion a d'ailleurs déjà été émise par plusieurs philologues.

J'ai cherché s'il existait des analogies entre la langue des Bohémiens et celles d'autres peuples, notamment de l'Asie, puisque les auteurs s'accordent généralement à les considérer comme originaires de ce continent; j'ai compulsé tous les vocabulaires de l'*Asia polyglotta* de Klaproth, et j'avoue n'avoir trouvé qu'un très petit nombre de mots présentant des affinités dignes d'intérêt avec ceux de la langue des Bohémiens.

Le point de départ de ce singulier peuple, l'itinéraire qu'il a suivi, et les étapes qu'il a faites dans différentes contrées, telles que la Perse et la Valachie, étant aujourd'hui mis en lumière par les travaux de divers savants, et notamment par les recherches de M. Bataillard [1], il ne reste pas moins à le classer ethnographiquement, soit par ses caractères anatomiques, soit par la langue qu'il parle.

Plusieurs indices m'ont porté à penser qu'ils pourraient bien avoir longtemps habité la Mésopotamie, et même plus précisément les environs de Babylone, et qu'ils seraient devenus vagabonds par suite de la destruction et de l'abandon de cette ville.

Il eût été possible de vérifier cette opinion en comparant la langue bohémienne actuelle avec la langue chaldéenne, dont nous possédons de nombreux monuments; mais le temps m'a manqué pour faire ce travail, et je le réserve pour une autre époque, à moins qu'il ne convienne à quelque philologue de s'en occuper, et de m'en épargner le soin.

Les renseignements que l'on peut tirer du vocabulaire bohémien pour se faire une idée du degré d'évolution sociale

[1] *Recherches sur l'apparition et la dispersion des Bohémiens en Europe.* Paris, 1845 et 1849.

du peuple qui en fait usage, sont peu nombreux, parce qu'il est peu étendu, qu'il ne présente qu'un très petit nombre d'affinités avec ceux des autres peuples, et enfin parce qu'il a été profondément altéré par la perte d'une foule de mots originaires et par l'introduction de mots étrangers.

Les prétendus Bohémiens ont conservé le nom qu'ils ont porté avant de venir en France. Selon le vocabulaire publié par M. Francisque-Michel, ce nom serait *Erroumancel;* celui que j'ai recueilli m'a paru être en deux mots : *Errama ilçèla.*

Errama ou *Errouman* doivent être réduits immédiatement à *Rama* et *Rouman,* en supprimant la particule *er,* qui vient très probablement du basque, et précède toujours la lettre *r;* aussi, dans cette dernière langue n'y a-t-il pas un seul mot commençant par cette lettre. Ce nom est le même, à peu de chose près, que celui que nous donnons aux *Roumains.* Ces peuples habitent une partie de l'Europe voisine de la Mer Noire; ils doivent leur origine à une colonie romaine, et ils parlent encore une langue romane, qui n'est pas sans analogie avec l'italien et le patois du midi de la France. La langue valaque porte en latin moderne le nom de *Daco-romana.* On sait positivement aujourd'hui que les prétendus Bohémiens ont habité ces contrées avant de se répandre dans la partie occidentale de l'Europe; aussi, le nom de *Rouman* qu'ils se donnent peut n'avoir pas d'autre origine.

Cependant, quelques savants, qui ont pensé que les Bohémiens étaient originaires d'Égypte, comme semblent l'indiquer les noms de *Gypsies* et de *Gitanos* que leur donnent les Anglais et les Espagnols, ont tiré ce nom de *Rôme* ou *Romi,* qui, en copte ou égyptien vulgaire, veut dire homme.

Cette opinion n'a rien de probable. Il est certain que l'on a rencontré très anciennement des Bohémiens en Égypte; mais ils y étaient errants et insoumis, comme ils le sont actuellement dans la partie occidentale de l'Europe.

Le nom que ce peuple se donne pourrait tout aussi bien venir du chaldéen *Ramca,* qui veut dire fourbe ou trompeur; mais ce ne pourrait être qu'un nom qui lui aurait été donné, et qu'il n'aurait pas accepté, à moins toutefois qu'il ne mette ces qualités au rang des vertus et qu'il ne veuille s'en glorifier; cela n'aurait rien d'étonnant, puisque son mode d'existence exige qu'il les mette incessamment en pratique.

Pour ce qui concerne la terminaison en *cel,* on peut se demander si elle rappelle une origine plus définie, et si elle ne représente pas une espèce de nom générique réuni à celui de *Roman* pour le déterminer; et si *cel,* par exemple, n'aurait pas quelque analogie avec la première syllabe de *Chal*déen, comme qui dirait *Rouman Chaldéen.*

Quoi qu'il en soit, le nom de *Roumain* confirme les recherches à la suite desquelles M. Bataillard a émis l'opinion que ce peuple vagabond avait habité la Valachie, où il était esclave.

Ce que les Bohémiens ont conservé des notions du calendrier n'est pas de nature à leur faire honneur au point de vue de leurs connaissances astronomiques. Pour eux, l'année, les mois et les semaines sont représentés par un seul mot *Bréza,* auquel ils joignent *Kinsa,* petite, pour exprimer le mois, et *Kipia,* très petite, pour indiquer la semaine.

Les noms des mois de l'année sont sensiblement les mêmes qu'en basque. Les voici :

Janvier	*Otarila*	Juillet	*Uçtaïlla*
Février	*Otshaïla*	Août	*Agorilla*
Mars	*Martshoa*	Septembre	*Burula*
Avril	*Apirilia*	Octobre	*Uria*
Mai	*Maïtça*	Novembre	*Acalsa*
Juin	*Hékaña*	Décembre	*Abendsa*

Ce n'est évidemment point par l'astrologie que les Bohé-

miens ont pu faire profession de diseurs de bonne aventure; ce n'a évidemment pu être que par la chiromancie ou par quelque autre moyen de même valeur.

On m'a assuré qu'ils avaient un culte à l'égard du soleil : *Fukara*. Quoi qu'il en soit, ils se servent de ce nom comme d'un adjectif, pour exprimer tout ce qui est brillant ou beau; ils s'en servent aussi pour indiquer une *dame* parée de ses plus beaux ornements. S'ils invoquent l'astre du jour, c'est probablement pour le prier de disparaître le plus tôt et le plus longtemps possible ; car ce sont de véritables êtres nocturnes, comme les naturels de l'Amérique du Sud, et leurs exploits ont plus souvent été éclairés par la lune que le soleil.

Les Bohémiens, avant d'habiter l'Europe, avaient l'idée d'un Dieu, *Doubelle,* et celle d'un mauvais génie ou du diable, *Béka*. *Debla* est un des noms qu'ils donnent au soleil, et il n'est pas sans analogie avec *Doubelle*. Ce rapprochement semblerait confirmer qu'ils ont ou au moins qu'ils ont eu un culte pour le soleil.

On remarquera d'ailleurs que ces noms *Debla,* Doubelle, ne sont pas sans analogie avec *Déva*. *Diva,* sanscrit; θεὸς, grec; DIV*us,* DIV*inus,* *Deus,* latin, Dieu, et divin, français. Ils rattachent ce peuple à la série des nations qui tirent le nom de Dieu de la lumière ou de la clarté du jour, *Dies*. Les Bohémiens ont aussi *Dibési* pour exprimer jour et lumière. Il est probable qu'ils n'ont eu de notions précises du christianisme que dans les pays basques; le nom qu'ils donnent à la vierge Marie porte au moins à le penser : *Ama Doubellen,* mère de Dieu; car *ama* est basque. Les Bohémiens disent *Raja,* et les Valaques *Mama,* pour exprimer le nom de mère.

Ils donnent le nom d'*Eromitsia* au mariage. Si les deux premières syllabes de ce mot ont quelque analogie avec leurs similaires de la langue grecque, ils ne connaissent de l'union

de l'homme et de la femme que ce qui se rapporte aux plaisirs sensuels.

Le mariage bohémien est temporaire. Pour en fixer la durée, les fiancés élèvent un pot de terre en l'air et le laissent tomber : le nombre des morceaux indique celui des années que doit durer leur union.

Une femme prend donc souvent plusieurs maris à la suite les uns des autres, et il n'est pas rare qu'elle épouse plusieurs fois le même individu après avoir vécu en communauté avec d'autres hommes.

Les noms relatifs aux sciences naturelles sont trop peu nombreux pour que l'on puisse en tirer des indices pour trouver les contrées qui ont été habitées par les Bohémiens. Cependant, il est probable qu'ils ont dû connaître dès leur origine, le cheval, le taureau, la vache, le mouton, le chien et le chat, et habiter des contrées où ces animaux se trouvent naturellement; par conséquent, ils sont originaires de la zone tempérée. Cela se déduit de ce que les noms de ces animaux sont propres à la langue des Bohémiens, et que par conséquent ils les ont vus pour la première fois dans les lieux habités par eux depuis la plus haute antiquité.

Le nom du couteau et du poignard, *Tshɤria,* est sensiblement le même qu'en indien actuel. Il rappelle aussi celui de l'argot des prisons : *Surin.* Cela n'a rien d'étonnant, car il n'est point de race qui ait fourni plus de malfaiteurs à la France que celle des Bohémiens, et ils ont dû laisser bien des mots de leur langue dans les bagnes, où ils n'ont cessé d'avoir de nombreux représentants.

Les Bohémiens actuels ont sans doute oublié les noms de nombre, car il ne leur en reste que cinq, et encore les femmes que j'ai consultées ou fait consulter n'en connaissaient que deux; M. F. Michel en donne cinq, M. Balby en donne dix, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer.

Ces noms ont une grande analogie avec ceux du sanscrit qui leur correspondent.

Français.	Bohémien.	Sanscrit.
Un	Yec, Yet	Eka
Deux	Doui, Douil	Dvi
Trois	Trin, Tril	Tri
Quatre	Estard	Tchatour
Cinq	Pains, olepanchi	Pantchan

Ces analogies rapprochent ce peuple des Indiens, ainsi que cela a été mis en évidence par M. Balby dans son *Atlas ethnographique* (1).

Il est inutile de rechercher les traces d'autres connaissances mathématiques chez un peuple qui a oublié jusqu'aux noms des nombres les plus usuels.

J'ai été fort étonné de trouver le verbe *acheter,* et surtout le verbe *rendre* dans la langue bohémienne. Il paraît que ces verbes expriment des actions que les Bohémiens ne mettent en pratique qu'entre eux; car, en général, ils se procurent les objets qui sont à leur disposition sans les acheter, et ont bien soin de ne jamais les rendre.

Ils mangent les animaux morts et abandonnés dans les champs; ils mangent même ceux qui sont morts de maladies contagieuses, et l'on ne pense pas que cet usage ait jamais eu le moindre inconvénient pour eux.

(1) M. Thouret, qui a rédigé une partie de l'article *Bohémien* de l'*Encyclopédie moderne,* dit, en parlant des Bohémiens : « Ils n'ont dans leurs *githas* (qui est leur idiome particulier) aucun mot particulier pour exprimer Dieu, aucun mot pour exprimer l'âme; et telle est leur barbarie, qu'ils n'ont d'expression pour désigner les nombres que jusqu'à sept; au-delà de ce terme, ils se servent des mots employés dans d'autres langues (t. XXVI, colonne 667). » Les recherches de M. Balby et les miennes propres ne confirment pas ces assertions pour Dieu et les noms des nombres.

Lorsqu'ils ont pris un animal, un mouton par exemple, ils l'enterrent à une certaine profondeur, et lorsque le temps des recherches est passé, ils le déterrent et le mangent. On dit que les animaux faisandés par ce moyen sont beaucoup plus tendres et plus délicats que ceux que nous mangeons.

On ne sait ce qu'ils font des individus qui meurent parmi eux : jamais on n'en a trouvé la moindre trace; cela a même porté à penser qu'ils détournaient de petits cours d'eau pour creuser des fosses et déposer les cadavres dans leur lit, et qu'après les y avoir inhumés, ils rétablissaient les cours d'eau au-dessus des fosses.

Il est bien plus probable qu'à l'exemple des étrangleurs de l'Inde, ils les enterrent profondément dans leurs habitations quand ils en ont, ou dans les lieux où ils campent.

VOCABULAIRE

de la langue parlée par les Bohémiens qui habitaient les pays basques français en 1858.

A

Mots français.	Mots bohémiens.		Observations et analogies.
Abeille	*Bedeyo*	*M.*	
Agneau	*Barkicho*	*M.*	*Tsho*, petit en basque : *Petit mouton*. V. *brebis*.
Aiguille	*Orratça*		Basque.
Aile	*Egala*		Basque.
Aimer	*Akaba.*		Indicatif présent.
Air	*Aicia*		*Aicea*, vent en basque.
Amoureux	*Pirari*	*M.*	
Ane	*Kéra*	*M.*	*Ker*, kurd ; *χar*, afghan et persan.
Animal	*Animalia*		Basque.
Année	*Breχa*		Voyez mois et semaine.
Argent (métal)	*Bastékʏa*		
— (monn.)	*Sodʏa*		*Sol et sou*, français.
Arme	*Pushka*		
Auberge	*Kuertchinia*	*M.*	
Assez (il y en a)	*Mʏka ʏsak*		
Autel	*Kangiria*		
Avare	*Camouchali*	*M.*	
Avoir	*Aχin* (ind. prés.)		

B

Bague	*Bastekʏa*		
Balayer	*Bourrincatcia*	*M.*	

Mots français.	Mots bohémiens.		Observations et analogies.
Bas (chaussure)	*Garameylac*	*M.*	
Bas	*Garamoïllac*		
Bâton ou bois	*Casta*	*M*	
— proprem^t dit	*Kaïshta*		Voyez bois.
Beaucoup	*Bɤtèr*		
Béret	*Kéla nɤa*		
Bœuf	*Shɤkéla*		
Bohémien	*Erroumancel*	*M.*	
Id.	*Errama et errama itcéla*		
Boire	*Piar*	*M.*	*Pi,* sanscrit ; Πινω, grec.
Id.	*Pia otsia*		
Bois (matière)	*Kashta*		
Bon	*Lacho*	*M.*	
Bonnet	*Féralia*	*M.*	
Bouche	*Aχɤa*		*Aoa* en basque.
Bouillon	*Koumia*		
Bouteille	*Korona*	*M.*	
Bras	*Basta*		
Brebis	*Barki*	*M.*	
Brouillard	*Obiela*		*Tobiel,* temps couvert, basque.

C

Canard	*Erratça*		
Cape	*Uraka*	*M.*	
Casquette	*Kéro kɤa*		
Ceinture	*χina otsekɤa*		Pour se serrer.
Cendre	*Erayɤa*		
Chair, viande	*Māsa*		*Māsō,* slave ; *Meetche,* zend ; *amisza* et *miesd,* sanscrit
Chameau	»		Inconnu.
Chanter	*Kilia otsia* ou *ɤsan*		
Charrue	*Sasta*		
Chat	*Sitçaya*	*M.*	

Mots français.	Mots bohémiens.		Observations et analogies.
Chat	*Tsitçaya*		
Châtaigne	*Simbli*	*M.*	
Château.	*Filatcia*	*M.*	
Chaudron	*Kakabi*		
Chef	*Oasho*		
Chemise	*Gate*	*M.*	
Id.	*Gata*		
Chêne	*Aitça*		*Aritça,* basque.
Cheval	*Grami*	*M.*	
Id.	*Marchea*	*M.*	Celtique.
Id.	*Crashnia*		
Cheveux	*Balla*	*M.*	*Bâla,* sanscr.; *wolos,* russe.
Id.	*Bilɤac*		Basque.
Chèvre	*Bouchni*	*M.*	*Bisin,* kurde; *Bjan,* circassien.
Chien	*Chakel*	*M.*	
Id.	*Shɤkela*		
Id. mâle	*Kotshoa*		
Chienne	*Ushéla*		
Chou	*Chaka* ou *Haka*	*M.*	
Cidre	*Pimbida*	*M. B.*	
Ciel.	*Céria*		*Céria et cérua,* basque.
Cinq	*Pains*	*M.*	
Id.	*Olepanchi*	*M.*	En partie sanscrit.
Clé	*Glicini*	*M.*	
Id.	*Kilcina*		*Gilza,* basq.; *kilid,* persan.
Cochon	*Baticho*		
Id.	*Balicho*	*M:*	
Id.	*Balétshɤa*		
Collier	*Pani sélɤa*		
Corps	*Barɤa*		
Coudre	*Kéa otsia*		
Courir	*Sigoshadé*		
Cousin (insecte)	*Eltshɤa*		Basque : *d'Ele tshoa,* petit animal.

Mots français.	Mots bohémiens.	Observations et analogies.
Couteau	*Chouri* M.	Indien.
Id.	*Tshᴕria, chᴕtria*	
Id. de table	*Andre catanda* M.	
Couverture	*Plasta, Yaprost* M.	
Cruche	*Kakabia*	

D

Danser	*Kéa osa*	
Id.	*Kéa otsen arsia*	
Dent	*Mintsha*	
Deux	*Dᴕi* B. M.	
Diable	*Béka*	
Dieu	*Doubelle* M.	*Devām*, sanscrit.
Id.	*Ginkoa*	Celui d'en haut (basque).
Doigt	*Eria*	Basque.
Donner	*Déantsia*	
Dormir	*Soa otsia*	

E

Eau, mer	*Pani* M.	
Eau	*Panina*	
Id. grande ou mer	*Panino Barᴕa*	
Id. petite, rivière, ruisseau	*Panino kiñᴕa*	
La mer est belle	*Pani barro* M.	Je soupçonne que ceci veut dire simplement grande eau ou mer.
Eau-de-vie	*Koutralo, foutralo* M.	
Id.	*χᴕtalᴕa*	
Écriture	*Papiria, Kea otsia.*	Peut-être écrire?
Enfant	*Gacina, tino* M.	
Enfer	*Peka otsia*	

Mots français.	Mots bohémiens.	Observations et analogies.
Épée	*Kaïsla*	
Étain ou plomb	*Tekali tékȣa*	
Être (verbe)	*Aχate*	Indicatif présent.
Excréments	*Fȣla*	Voy. fumier, engrais.

F

Mots français.	Mots bohémiens.	Observations et analogies.
Faim (j'ai)	*Bocali acha* M.	
Femme	*Egachi* M.	
Fenêtre	*Bentana*	Espagnol.
Feu	*Yaka*	
Fève	*Bobi* M.	
Fil	*Caȣa*	
Filet	*Tsa ȣbak*	
Fille	*Lakré shaïa*	
Id.	*Oladi* M.	
Id. (mauvaise)	*Lunyia* M.	
Fils	*Olacro, shabȣa*	
Finir	*Naχin bȣter*	Indicatif présent.
Foin	*Kaçidorra*	*Kaç*, herbe en bohémien; *idorra, sec*, en basque : herbe sèche
Forêt	*Drómia*	Voyez montagne.
Fou	*Dihilo* M.	
Four	*Kera kiñȣa*	
Frapper	*Courrantcia* M.	
Frère	*Anaba ogatcho*	*Anaïa*, basque.
Fromage	*Kiala, Jidal*	
Froment	*Γíba*	
Fumée	*Kéïa*	*Kéa*, vapeur basque [1].
Fusil	*Puska*	

[1] On trouve *Kia*, humide, dans un vocabulaire zingane inséré dans un ouvrage norwégien (*Beretning Fante-eller landstrygeslolkel i kerge*. Christiania, 1850).

G

Mots français.	Mots bohémiens.	Observations et analogies.
Garçon	*Olacho, Ladyia* M.	
Gardien	*Perdino* M.	
Gendarme	*Brastano* M.	
Gilet	*Karamia tino* M.	Petite veste. M.
Id.	*χaramiac*	
Graisse	*Tshikéna* M.	
Grand	*Baro*	

H

Hache	*Kobéra*	
Haricot	*Kirikila* M.	
Haut	*ȣprè*	ὑπὴρ. Sur, dessus, le haut. Gr.
— (regarde en)	*Kȣnti tsar sag ȣprè*	
Herbe	*Kaça*	
Héritier	*Akachabo*	
Herse	*Shatsha*	
Heure	*Oréna*	Basque.
Homme	*Ogacho* M.	
Id.	*Oγâsho*	

I

Il (pronom)	Oχ*ȣac*	
Ils	*Bȣt*	

J

Jambe	*Pindo* M.	
Id.	*Pindȣa*	
Je (pronom)	*Mec*	
Jeune	*Shaïba*	

Mots français.	Mots bohémiens.	Observations et analogies.
Jolie	*Fʏkara*	Comme le soleil.
Jour	*Cigo* **M.**	
Id.	*Dibesi*	Voyez lumière.
Juge	*Baro daya*	
Jument	*Crashnia*	Comme cheval.
Jupe	*Soka* **M.**	
Id.	*Soχa*	

L

Laine	*Bala*	Voyez cheveux.
Lait	*Sʏta*	
Langue	*Karia*	
Lard	*Ralcaça, Balebas, Balabaça, Balabara* **M.**	
Lézard	*Mʏshkera*	
Ligne à pêcher.	*Hamia*	Basque.
Lime	*Lima*	Latin.
Lit.	*Chariben* **M.**	
Id.	*Tshia, hibena*	Ces deux mots paraissent représenter le précédent.
Livre	*Papiria*	*Papyria*, papier (français).
Lumière	*Dibési*	Voy. jour.
Lune	*Shimʏrta*	

M

Ma, mon	*Méria, méré.*	adjectif possessif.
Madame	*Edera*	*Eder*, beau en basque.
Id.	*Fʏkara*	Voyez jolie et soleil.
Main	*Basta* **N. et M.**	
Maïs	*Millota* **M**	
Id.	*Panissʏa, millota.*	
Maison	*χéra*	
Id. (petite)	*χéra kinʏa.*	

Mots français.	Mots bohémiens.	Observations et analogies.
Maison (isolée)	*Boucoumia* **M.**	
Manger	*Tégalitia*	
Manteau	*Uruka*	
Marais	*Panina*	Voyez eau.
Marcher	*Sigo shadé*	
Mariage	*Eronitsia*	Ἔρως, amour (grec).
Marteau	*Tshia otsekɤa*	
Mer	*Itshasoa*	Basque.
Mère	*Raja*	*J* aspiré. **M.**
Id.	*Ama, Daïa*	*Ama,* basque.
Miel	*Angui* **M.**	
Mien (le)	*Minrio* **M.**	
Miroir	*Miroilla*	Basque.
Mois	*Bréχa kinɤa*	Voyez année.
Monde	*Mundo*	Basque et français.
Monnaie	*Sodɤa*	Voyez argent.
Monsieur	*Laya*	
Montagne	*Drómia*	
Mort	*Maranta* **M.**	
Mort et mourir	*Maotsia*	*Maro, brezon, mat :* tuer (persan et espagnol).
Mouche	*ɤlia*	Basque.
Mouchoir	*Paniceloua*	*Pañuelo,* espagnol.
Moulin	*Molinɤa*	Français.
Mouton	*Ratko, Barko* **M.**	
Id.	*Barkɤa*	

N

Naitre	*Sortçia*	Basque.
Navire	*Sino* **M.**	
Neige	*Kilalo*	
Nez	*Sɤdɤra*	Basque.
Noir	*Talɤa*	
Non	*Na*	

Mots français.	Mots bohémiens.		Observations et analogies
Noix	*Lakarra, glanera*	*M.*	
Id.	*Lakȣrra*		
Noyer (arbre)	*Lakȣr ondȣa*		
Nous (pronom)	*Bȣter*		
Nuage	*Lanȣa*		Basque.
Nuit	*Lazi*	*M.*	
Id.	*Latsi*		

O

Œil	*Goura*	*M.*	
Id.	*Aka*		*Aksha,* sanscrit.
Œuf	*Yandrȣa*		
Oie	*Papin*	*M.*	
Id.	*Papina*		
Oignon	*Poulouma*	*M.*	
Oiseau	*Shȣria*		Basque.
Ongle	*Azaskȣria*		Basque.
Or (métal)	*Kaliéria*		
Oreille.	*Beharia*		Basque.
Os	*Kokalȣac*		
Oui	*ȣa*		

P

Pain	*Mandro*	*M.*	
Id.	*Mandrȣa*		
Panier	*Conitça*		
Pantalon	*Litmenac, Hobeliac, Joribonac*		
Peau	*Mortcia*	*M.*	
Père	*Bato, batȣ*		
Petit	*Tino*	*M.*	
Peu	*Kiñoat*		

Mots français.	Mots bohémiens.	Observations et analogies.
Pied	*Pindro, pindrʏa*	
Pierre	*Bar* **M.**	
Pipe	*Sindisia*	
Pistolet	*Tino puska* **M.**	Petit fusil.
Plaine	*Atshaldi, oxolé* **M.**	
Plomb ou étain	*Tekali tekʏa*	
Pluie	*Birzindo* **M.**	
Id.	*Bréχindʏa*	
Poche	*Potosi* **M.**	
Poisson	*Macho* **M.**	
Id.	*Araña*	*Araïna,* basque; *animishau,* sanscrit.
Poitrine	*Titshia* [1]	*Dithi,* mamelle (basque); *Kukshi,* ventre (sanscrit).
Porte	*Bondar*	
Id.	*Bʏdala*	
Pou	*Shʏa*	
Poudre à tirer.	*Polvola*	Espagnol.
Poule	*Kani* **M.**	
Prendre	*Letcia* **M.**	
Prêtre	*Laχaya*	
Prison	*Ostariben* **M.**	
Prune	*Killaba* **M.**	
Puce	*Kokʏshʏa*	
Punaise	*Punasha.*	Basque et français altéré.

Q

Quatre	*Estard, panchi* [2] **M.**	

(1) Ce nom avait été demandé par le mot basque *Boularac;* d'où il suit que *Titshia* pourrait bien être bohémien.

(2) Ce dernier nom veut sans doute dire cinq plutôt que quatre; son analogie avec le sanscrit le démontre.

R

Mots français.	Mots bohémiens.	Observations et analogies.
Raisin	*Draka, grata*	
Recevoir	*Abadia akate*	Indicatif présent.
Regain	*Fȣ ferria*	Voyez foin.
Rendre	*Deauçac*	Indicatif présent.
Rivière	*Panina*	Voyez eau.
Rocher	*Aria bara*	*Aria*, pierre, en basque; grosse pierre.
Roi	*Balo daya.*	

S

Sa (adj. possess.)	*Oχȣac*	
Sable	*Sablia*	Basque.
Sabre	*Bastéco* M.	
Sac	*Gonȣa*	
Sang	*Lata*	
Saoûl	*Mato* M.	
Scie	*Para otsekȣa*	Instrument et non scie?
Sel	*Lona*	
Semaine	*Breχa kipia*	Voyez années et mois.
Serpent	*Gueka*	Basque.
Sœur	*Shaïa, Arreba*	*Arreba*, basque.
Soleil	*Debla*	
Id.	*Fȣkara*	
Sorcier	*Tshoa kani*	
Son (musique)	*Shénia*	
Soulier	*Tiak* M.	
Id.	*Tihakac*	
Soupe	*Soumin* M.	

T

Tabac	*Sunglo*	
Table	*Tekale tekȣa*	
Tambour	*Atala*	Basque.

Mots français.	Mots bohémiens.		Observations et analogies
Taureau	*Karia*		*Kâla*, sanscrit.
Temple	*Kandiria*		
Terre	*Lura*		Basque.
Tète	*Kéro*	*M.*	*Chira*, sanscrit.
Id.	*χédʏa*		
Tien (le)	*Cumani*	*M.*	
Toile	*Poshtana*		
Ton, pronom	*Tʏc*		
Tondre	*Shongalʏa*		
Tourner	*Itzʏria katsia*		
Trois	*Trin, tril*	*M.*	
Troupeau	*Bʏter*		Beaucoup.
Tuer	*Māhʏtzia*		Voyez mort.
Tuile	*Bréχa et Barra.*		Comme Pierre.

U

Un	*Yet, yec*		
Urine	*Pishia*		Basque, persan, franç. alt.

V

Vache	*Gourro*	*M.*	
Id.	*Gʏrʏa*		
Ventre	*Porra*	*M. et N.*	
Veste	*Karamia*	*M.*	
Id.	*χaramiac*		
Vêtements	*Boutçai*	*M.*	
Viande	*Māsa, Māça*		
Vierge (sainte)	*Ama doubellen*		Mère de Dieu. *Ama*, mère en basque.
Vieux	*Puro*	*M.*	
Vigne	*Dracaï*	*M.*	
Vilain	*Zungali*	*M.*	
Ville	*Balo laya*		

Mots français.	Mots bohémiens.		Observations et analogies.
Vin	*Mol*	*M. et N.*	
Visage	*Busta, moga, mouïl*	*M.*	
Voiture	*Orga*		Basque.
Voler (prendre)	*Shoracia*	*M.*	
Voleur	*Shora*	*M.*	
Vous (pronom)	*Tuc?*		Comme le singulier.

ÉTUDE

SUR LES

GESTA ROMANORUM

RECUEIL DE CONTES CÉLÈBRES AU MOYEN-AGE

PAR M. G. BRUNET.

Toutes les personnes tant soit peu au fait de l'histoire littéraire du moyen âge savent de quelle vogue extrême a joui, pendant plusieurs siècles et dans l'Europe entière, le recueil d'anecdotes et de contes moraux connu sous le nom d'*Historiæ notabiles* (1), ou de *Gesta Romanorum*. Nous n'avons pas besoin de redire que cette dénomination vient de ce que la plupart de ces récits se rapportent à des empereurs romains, ou à des héros illustres dans les annales de la République. On sait que presque toujours ces empereurs n'ont pas existé; les traits qui leur sont attribués sont inventés à plaisir, et le peu de réalité historique qu'il y a dans les *Gesta* est complètement défiguré.

(1) Les plus anciennes éditions ont pour titre : *Historiæ notabiles atque magis principales collecte ex gestis romanorum et quibusdam aliis notabilibus gestis cum moralizacionibus eorumdem*. Chaque récit est en effet accompagné d'une longue *moralisation* pieuse. Nous avons retranché dans notre Étude ces réflexions prolixes, qu'il serait bien difficile de lire jusqu'au bout.

Un libraire parisien, doué d'un zèle qui n'est pas commun et d'une activité très-rare, M. Jannet, avait entrepris, sous le titre de *Bibliothèque elzévirienne,* une vaste collection bien connue de tous les amateurs de livres, et dont il a paru une centaine de volumes. L'un d'eux a reproduit le *Violier des histoires romaines,* vieille traduction française des *Gesta,* imprimée pour la première fois en 1521 à Paris.

L'auteur de cette Étude s'était chargé, un peu témérairement sans doute, de la révision de cette édition nouvelle, publiée en 1857 (XXIV et 262 pages); il plaça en tête du vieux texte une introduction bibliographique et littéraire; il jeta dans le cours des narrations un certain nombre de notes. Quoique bien imparfait, ce travail a été apprécié avec une bienveillante indulgence de la part de quelques érudits fort versés dans la connaissance des œuvres du moyen âge [1].

Nous avions eu la pensée de joindre, au volume qui remettait en lumière l'ancien *Violier,* un second volume destiné à le compléter; mais la *Bibliothèque elzévirienne* est restée interrompue. Le libraire, peu encouragé, il faut le croire, par la lenteur du débit d'un ouvrage dont il reste encore très-probablement beaucoup d'exemplaires en magasin, n'a point voulu faire les frais de l'impression d'un second volume. Que le public se rassure donc; le nouveau tome des *Gesta,* dont il a pu se croire menacé, ne paraîtra jamais.

Toutefois, nous n'avons pas eu le courage de condamner à la destruction tous les matériaux que nous avions réunis dans un but qui ne sera pas atteint, et nous livrons à une publicité discrète quelques fragments de ce que nous avions préparé.

Indépendamment des cent treize histoires insérées dans le

[1] Voir la *Correspondance littéraire* dirigée par M. L. Lalanne, numéro du 20 mars 1859, et une Notice de M. d'Héricault, dans la *Revue contemporaine.*

Violier, les diverses éditions latines, allemandes et anglaises des *Gesta*, multipliées à la fin du XV[e] siècle, renferment bien des narrations que le traducteur français n'a pas connues ou qu'il a rejetées; elles sont nécessaires pour donner une idée complète de cette œuvre intéressante à plusieurs égards. Nous voulions ainsi traduire les récits qui n'auraient point passé en français, et nous nous proposions d'en rechercher les sources et les imitations; car les *Historiæ notabiles* ont servi de données pour une foule d'apologues ou de récits qu'on retrouve chez les auteurs du moyen âge, dans les sermonnaires, dans les fabliaux, chez les *novellieri* italiens. D'un autre côté, l'étude, récente encore, des productions littéraires de l'Inde, a montré que souvent c'était dans les contes en langue sanscrite que se trouvait la source de bien des traits dont l'Occident avait eu connaissance par l'intermédiaire des Arabes.

Notre Étude devait former un volume divisé en deux parties. Nous conserverons ce plan; mais nous le réduisons à un petit nombre de pages.

I

Nous laissons à l'écart, comme étant d'un accès plus facile, les récits latins que présentent les éditions, qu'on chercherait inutilement dans le *Violier*. Nous nous attacherons aux traits que nous avons trouvés dans d'anciennes éditions allemandes. Nous avons pu consulter dans ce but, à Paris, celle d'Augsbourg (1489), et nous avons fait usage de la publication due à un très laborieux bibliographe allemand, M. J.-G.-Th. Graesse, de quelques chapitres d'après un vieux manuscrit. (Dresde, 1842.)

Il serait superflu de dire qu'il ne faut chercher dans ces contes ni vraisemblance ni habileté. On est souvent tenté

de les trouver ridicules et de les accuser de niaiserie; mais ce cachet de la tendance des esprits à l'époque de leur composition, et de la vogue immense dont ils furent en possession, est ce qui donne du prix à une œuvre qui, en elle-même, en a assez peu. Nous nous sommes attaché à une version fidèle, sans nul embellissement.

D'Hyppocrate.

On lit qu'Hyppocrate (1) était un médecin si renommé, qu'on s'entretenait de lui dans le monde entier. Il advint que le fils du roi de France tomba malade, et qu'il était sur le point de mourir, et il expédia des envoyés à Hyppocrate pour lui porter de riches présents et le prier de venir le trouver. Hyppocrate était fort âgé, de sorte qu'il lui était difficile d'entreprendre un long voyage; mais il avait un neveu qui était très instruit dans la science médicale; il le fit partir à sa place, et les envoyés le ramenèrent avec eux. Lorsqu'il fut arrivé, le roi se réjouit extrêmement; et il employa tout son talent et son habileté. De sorte que le malade fut bientôt guéri, et il reçut de grandes louanges, et il fut renvoyé avec de riches présents. Quand Hyppocrate apprit que son neveu avait si bien réussi et avait été l'objet de grands honneurs, il fut très fâché, et il craignit que ce neveu ne le surpassât; de sorte qu'il pensait chaque jour comment il pourrait lui ôter la vie. Il lui dit un jour : « Allons nous promener un peu à la campagne et nous divertir. » Le neveu fut bien con-

(1) Nous avons reproduit l'orthographe du texte *(Hyppocras)*. L'illustre médecin grec fut, au moyen âge, l'objet d'une légende qui a provoqué quelques recherches de la part de M. Le Roux de Lincy (*Revue française*, t. VI, p. 81); mais l'anecdote mise sur son compte par l'écrivain germanique, et qui le représente sous un aspect fort odieux, est, ce nous semble, indiquée ici pour la première fois.

tent et accompagna Hyppocrate. Et quand celui-ci fut venu dans un endroit retiré et solitaire qui lui sembla propre à l'exécution de son dessein, il montra à son neveu une plante, et il lui dit de l'arracher de terre. Et le neveu s'étant penché dans ce but, Hyppocrate tira son épée, lui coupa la tête; et laissant là le cadavre, il revint sur ses pas. Bientôt après il fut lui-même atteint d'une très forte maladie, et il fit apporter près de lui un tonneau qui était plein de vin; et pour donner une preuve de son habileté, il indiqua une plante qu'on mit dans le tonneau; et ensuite quel que fût le nombre de trous qu'on y fit, il ne s'en écoula pas une goutte de vin. Tous les assistants furent remplis d'une surprise extrême, et Hyppocrate dit alors : « Vous voyez bien quelle est ma puissance; cependant je suis hors d'état de m'assister moi-même; » et il expira.

D'une Idole et de l'Empire du monde.

Un maître de la nature, nommé Alexandre, nous dit que Virgile (1) avait bâti dans la ville de Rome un vaste et beau palais, au milieu duquel était une image qui s'appelait la *déesse des Romains,* et elle tenait une pomme d'or en sa main; et dans l'intérieur du palais, il y avait la statue d'une idole d'un des peuples qui étaient soumis aux Romains. Cette statue tenait une clochette. Et lorsque le peuple dont l'idole était ainsi représentée voulait se représenter, cette statue agitait sa clochette, et tournait le dos à l'idole des Romains.

(1) Le moyen âge fit de Virgile un enchanteur; il entassa sur son compte les légendes les plus étranges. Des travaux fort érudits ont eu lieu à cet égard; nous signalerons les recherches de M. Edelstand du Méril (*Mélanges archéologiques et littéraires.* Paris, 1850, p. 425-498), et une dissertation latine due au plus infatigable et au plus instruit des explorateurs de la littérature et de l'histoire de nos ancêtres, M. Francisque-Michel. (Paris, 1842.)

Alors survenait un chevalier monté sur un cheval d'airain, et il tenait une lance, et il brandissait cette arme de manière à indiquer le pays de l'idole qui s'était agitée. Les Romains connaissaient ainsi que ce peuple voulait se révolter contre eux, et ils envoyaient une puissante armée, et ils le réduisaient à l'obéissance.

D'un chevalier qui vivait au temps d'Antoine, et de ce qu'il trouva dans un désert.

Un empereur qui s'appelait Antoine régnait avec une grande puissance. Il y avait dans son empire un chevalier qui voulait se rendre dans une ville, et il s'égara et arriva dans un désert, où d'un côté était un effroyable dragon, et de l'autre un lion. Le chevalier voulut se soustraire à ce danger et revint sur ses pas; mais il vit un grand lac derrière lui, et il ne savait quel parti prendre. Il aperçut alors un ange qui se tenait près de lui, et qui avait une épée nue dans une main et une couronne dans l'autre, et qui lui dit : « Combats et sois ferme; abats le dragon, terrasse le lion, et ne crains pas la mort. Tu peux triompher du courroux et de la perfidie des animaux, et l'emporter sur le courant des eaux; et avec du courage, tu sortiras de ces embarras sans avoir aucun mal.»

D'une ville qui fut délivrée d'un Dragon malfaisant.

Il y avait sur le bord de la mer une ville qui avait beaucoup à souffrir des animaux venimeux. Parmi ces bêtes, il se trouvait un terrible dragon qui venait chaque jour à la ville, et les habitants lui donnaient de la viande et du poisson. Ils se concertèrent pour chercher à délivrer leur cité du fléau auquel elle était en proie, et surtout du dragon. Il vint un homme d'un pays éloigné, et il leur conseilla de prendre un lion et de l'attacher à un arbre; et quand les autres bêtes

verraient le lion, elles prendraient la fuite, surtout le dragon. Les habitants prirent un lion et le tuèrent; et quand il fut mort, ils l'attachèrent à un arbre avec des clous de fer, de façon que chacun l'aperçut de loin; et quand le dragon vint à la ville et qu'il aperçut le lion, il s'enfuit, et tous les autres animaux le suivirent, et la ville fut ainsi délivrée.

D'Alexandre le Grand et de Diogène.

Saturne, le philosophe (1), nous apprend dans ses écrits que Diogène se réduisit volontairement à une telle pauvreté, qu'il ne possédait rien qu'un tonneau, où il habitait dans une forêt, et qu'il avait placé de façon à recevoir le soleil toute la journée. Il arriva qu'un jour le grand Alexandre, accompagné de sa suite, vint le voir et vint s'entretenir avec lui; et il se plaça de telle sorte que le soleil n'éclairait plus Diogène; et il lui dit qu'il lui accorderait tout ce qu'il lui demanderait. Diogène dit alors au roi : « Je ne te demande rien, si ce n'est de ne pas m'ôter ce que tu ne peux me donner. » Alexandre lui demanda ce que c'était qu'il ne pouvait lui donner; et Diogène répondit : « Ce que je te demande, c'est de ne pas te placer entre moi et le soleil, de manière à me priver de sa clarté, que tu ne peux me donner; » et Alexandre se retira.

Du grand Alexandre.

On lit que le grand roi Alexandre (2) voulant s'assurer de la puissance du roi des Indes, Porus, vint à sa cour, déguisé

(1) Il ne faut pas trop s'étonner de voir le nom de Saturne cité comme étant celui d'un philosophe et d'un auteur. Un ouvrage anglo-saxon fort ancien, remarquable à certains égards, et publié en 1848 par M. Kemble, est intitulé : *Dialogues de Salomon et de Saturne.*

(2) Les récits apocryphes et merveilleux dont l'histoire du conqué-

en chevalier. Porus crut que c'était Antiochus, un des chevaliers d'Alexandre, et il le reçut avec honneur. Alexandre se plaça à la table du roi, et chaque fois qu'on portait devant lui une coupe d'argent, après avoir bu il la mettait dans sa manche. Porus remarqua cette action, et il en demanda le motif. Alexandre répondit : « J'ai entendu vanter, ô roi! ta générosité et ta magnificence, qui te mettent bien au-dessus d'Alexandre. L'usage est à sa cour que ceux qui s'assoient à sa table sont propriétaires de tous les vases d'or ou d'argent qu'on place devant eux. Sachant que tu es bien supérieur à Alexandre, j'ai pensé que ce droit était également réservé à tes convives. » Les chevaliers de Porus, ayant entendu ces paroles, se rangèrent tous du côté d'Alexandre, qui leur fit de riches présents et leur donna beaucoup d'or. Ils combattirent avec lui contre le roi Porus, le battirent, et firent la conquête de tout le pays des Indes.

D'une colonne qui était à Jérusalem.

On lit, dans l'excellente histoire qui est appelée *Scolastique* (1), qu'il y avait à Jérusalem une colonne qui était en bronze et surmontée d'une cloche. Sur cette colonne était

rant macédonien a été surchargée, chez les peuples les plus divers, pourraient fournir matière à un volume entier. Ils ne doivent pas nous occuper ici; renvoyons aux travaux de M. Guillaume Favre : *Recherches sur les Histoires fabuleuses d'Alexandre le Grand* (dans les *Mélanges d'histoire littéraire*. Genève, 1856. T. II, pages 1-184), et de M. Talbot : *la Légende d'Alexandre le Grand*. Paris, 1852. In-8°.

(1) Il s'agit de l'ouvrage si répandu au moyen âge : *Scolastica historia super Novum Testamentum*. L'auteur est Pierre le Mangeur *(Petrus Comestor)*, mort en 1278. Consulter, à l'égard de cet écrivain, l'*Introduction* placée, par M. Le Roux de Lincy, en tête de son édition d'une ancienne traduction française des *Livres des Rois* (Paris, 1833. In-4°), et une notice de M. Reuss, dans la *Revue théologique* (Strasbourg. T. XIV, p. 1-48).

une image de Notre-Seigneur, laquelle, selon l'usage des Juifs, était couverte d'un voile; et au pied de la colonne croissait une plante qui était tellement haute qu'elle atteignait presque l'image, et qui était très amère. Si un malade touchait l'image ou même le voile qui la recouvrait, quelle que fût la maladie ou l'infirmité dont il était atteint, il était guéri à l'instant (1).

De trois Syrènes qui firent noyer beaucoup de navigateurs.

On lit qu'il y avait, sur une île ou sur un rocher, trois Syrènes qui chantaient de la manière la plus mélodieuse. L'une chantait avec une voix d'homme, l'autre soufflait dans un roseau, et la troisième jouait de la lyre. Ces Syrènes avaient la figure d'une femme, les ailes et les griffes d'un oiseau, et elles séduisaient tous les navigateurs qui passaient auprès d'elles, et ceux qui les écoutaient étaient noyés et périssaient. Il arriva qu'un d'eux fut obligé de passer devant elles : il ordonna qu'on le liât au mât de son vaisseau, et qu'on lui bouchât entièrement les oreilles. Il avança contre les Syrènes avec tous les siens, et il les noya dans la mer (2).

(1) Les merveilles de ce genre abondent dans les anciens récits de pèlerinage à la Terre sainte. Qu'on prenne la peine de parcourir une des relations les plus goûtées autrefois, celle du dominicain Borchard, qui, en 1293, visita la Palestine. Le bon moine voit à chaque endroit des choses extraordinaires qu'on chercherait en vain aujourd'hui. Dans l'église de Bethléem, par exemple, il contemple la trace pareille à celle du feu qu'a laissée sur les murs le passage d'un énorme serpent, dont l'aspect imprévu mit en fuite le *soudan de Babylone*, qui voulait enlever des colonnes de marbre de la chapelle. Ailleurs, il voit les traces qui indiquent le lieu où s'élevait la tente d'Holopherne.

(2) Le mythe des Syrènes a été, de la part de l'érudition moderne, le but de travaux remarquables; les Allemands surtout, Creuzer, Stahr, Wulcke, Emil Braun, et bien d'autres, l'ont savamment expliqué. L'ouvrage de Nicaise (Paris, 1691, in-4°) ne sert qu'à montrer

De Josias, empereur à Rome.

Jadis régnait à Rome le puissant Josias, qui avait trois fils qui lui étaient très chers. Ce roi était constamment en guerre contre le roi d'Égypte, ce qui avait épuisé toutes ses ressources; si bien qu'il ne lui restait qu'un arbre qui avait une vertu telle, que son fruit guérissait toutes les maladies, excepté la lèpre. Ce roi étant malade jusqu'à la mort, et ne pouvant en revenir, appela son premier-né, et lui dit : « Je t'ai tellement aimé, ainsi que tes frères, que j'ai employé à la guerre toutes mes ressources, et il ne me reste qu'un arbre; et comme tu es mon premier-né, je te le donne, te faisant ainsi présent de tout ce qui compose mon héritage. Va, et fais venir auprès de moi un de tes frères. » Et quand un autre de ses fils fut venu, il lui dit : « Mon cher fils, je n'ai rien à te donner que cet arbre, et je t'en lègue la longueur, la largeur et la profondeur. Va, et appelle ton troisième frère. » Et il dit à celui-ci : « Mon cher fils, tu sais bien que la guerre ne m'a rien laissé, et que, de tout ce que j'ai possédé autrefois, il ne me reste que cet arbre. Je te lègue toute la verdure et la sève qui est en lui. » Et quand il eut ainsi arrangé toutes ses affaires, il se retourna vers la muraille, et il rendit l'esprit; et il fut ensuite enseveli avec pompe. Le fils aîné s'approcha alors de l'arbre et fit comme s'il était à lui; l'autre fils survint et dit : « Pourquoi t'empares-tu de cet arbre? » L'aîné répondit : « Parce que mon père me l'a légué comme étant tout ce qui composait sa succession; il est donc à moi. » L'autre répondit : « Mon père m'a laissé la hauteur, la largeur et la profondeur de cet arbre; il est donc ma propriété. » Le plus jeune des frères

quels progrès a faits la science. Consulter le livre fort curieux de M. George Kastner, *les Syrènes*. Paris, 1858, in-4°.

les entendit parler ainsi, et dit : « Mes chers frères, pourquoi vous querellez-vous ainsi? C'est à moi que mon père a légué tout ce qu'il y a de vert et de vivant sur cet arbre; il est donc évident qu'il est à moi et non pas à vous. Mais écoutez mon conseil, afin qu'il ne s'élève pas de querelle et de jalousie entre nous, et afin que nous restions frères. Allons vers le roi qui réside en notre voisinage, il jugera notre différend, et nous suivrons sa décision. » Ce conseil plut à tous, et ils allèrent vers le roi, et chacun lui exposa son affaire, ainsi qu'elle vient d'être écrite. Quand le roi les eut entendu, il envoya chercher un barbier, et il fit saigner au bras le fils aîné; et le roi lui demanda ensuite où son père était enterré. On le lui dit. Alors le roi envoya un messager qui lui rapporta un os de la jambe pris dans le tombeau du père, et le roi le plaça dans le sang qui avait été tiré au fils aîné; et quand il y eut resté quelque temps, il le plaça au soleil et le fit sécher; et lorsqu'il fut bien desséché, il le fit laver avec de l'eau, et le sang disparut de dessus l'os comme s'il n'y avait rien eu de fait. Le roi fit alors saigner au bras le second frère, et on fit exactement ce qui avait été fait pour l'aîné, et l'os, plongé dans le sang, fut facilement lavé. Et le roi ordonna ensuite qu'on saignât le frère le plus jeune, et qu'on refît ce qui avait déjà eu lieu pour les deux autres frères; mais on eut beau vouloir laver et frotter l'os, le sang continua d'y adhérer sans qu'on pût l'enlever. Le roi voyant cela, déclara que le fils le plus jeune était vraiment le fils de l'empereur Josias, et que les deux autres ne l'étaient pas; et il le mit en possession de l'arbre, et il reçut de grandes louanges à cause de sa sagesse.

D'un Sanglier et d'un Berger.

Il y avait jadis, dans une forêt, un sanglier qui était si fort que personne ne pouvait lui résister. Un berger s'aventura

une fois dans cette forêt, et il vit tout d'un coup, de loin, le sanglier qui courait vers lui. Il eut grand'peur et il se hâta de grimper sur un arbre. Le sanglier s'arrêta au pied de l'arbre, et il se mit à manger les pommes qui étaient tombées. Lorsque le berger vit cela, il se mit à secouer l'arbre de toutes ses forces, de sorte qu'il tomba beaucoup de pommes; et quand le sanglier se fut bien rassasié, il s'étendit au-dessous de l'arbre et s'endormit. Alors le berger descendit doucement de l'arbre, et gratta le sanglier sous le ventre. Cela lui fit plaisir, et il n'en dormit que plus fort. Quand le berger eut reconnu que l'animal était dans le plus profond sommeil, il prit un grand couteau, et il coupa la gorge au sanglier qui mourut immédiatement; et c'est ainsi qu'il périt par suite de sa gloutonnerie.

De l'empereur Titus.

On dit que l'empereur Titus avait deux chambellans en qui il avait la plus grande confiance, et il leur laissait l'accès de tous ses trésors. Un d'eux était très cupide, et il fit en secret, sans que personne s'en aperçût, un trou dans la tour où était le trésor; et il vint avec son fils, et il déroba de fortes sommes tandis que son fils faisait la garde. Il renouvela cela souvent, et il devint fort riche. L'autre chambellan reconnut que le trésor diminuait chaque jour, et il en conçut beaucoup d'inquiétude, et il se dit : « Il faut que je m'assure bien de la chose avant que d'en parler à personne. » Il vint et examina de tous côtés, et il aperçut le trou que l'autre chambellan avait fait dans le mur. Il prit alors de suite son parti, et il fit secrètement creuser dans la terre un trou qui avait une profondeur égale à la taille d'un homme. Quand le trou fut fait, il le remplit de poix, et il s'en alla. L'autre chambellan vint la nuit suivante à la tour, selon son usage, et il me-

nait son fils avec lui, et il s'approcha du trou qui était dans le mur; mais il tomba jusqu'au cou dans la fosse, qu'il ne soupçonnait pas. Il eut grand peur, et il cria à son fils de ne pas le suivre. Le fils avança avec précaution, et regarda en quelle situation se trouvait son père, et il vit qu'il ne pouvait pas sortir vivant de cet embarras. Il se dit alors : « Si mon père est découvert ici, ce sera une grande calamité pour nous tous. » Et tirant son épée, il coupa la tête de son père, et l'emportant avec lui, il laissa là le cadavre; et le lendemain matin personne ne put reconnaître ce corps décapité. Le roi ordonna qu'on le traînât dans les rues de la ville, attaché à la queue d'un cheval, et tous ceux qui étaient dans la maison pleurèrent. Ceux qui accompagnèrent le corps s'en aperçurent, et ce fut ainsi qu'il fut reconnu.

De l'empereur Valentin.

Valentin était un puissant roi de France, et il y avait dans ses États sept philosophes très savants qui voulurent essayer leur science sur le roi, et ils le frappèrent chacun d'une maladie qui durait un jour de la semaine; de sorte que le roi était tantôt aveugle, tantôt paralytique, et ainsi de suite. Le roi était très-inquiet, et il fit venir tous les Sages qui étaient dans ses États, et il réclama leurs conseils; mais aucun ne pouvait l'assister. Alors l'impératrice lui dit : « Vous avez dans la ville sept philosophes, et ce sont eux qui sont la cause de votre mal. Faites venir l'un d'eux, et ordonnez qu'on lui coupe la tête, et vous verrez ce qui en résultera. » Le roi suivit ce conseil; et dès qu'un des sept eut été décapité, il se trouva guéri durant un des jours de la semaine. Il fit alors couper la tête à tous les autres, et aussitôt il se trouva parfaitement rétabli [1].

[1] Il est facile de voir qu'il s'agit ici des sept péchés capitaux.

II

Parmi les récits que présente la rédaction allemande des *Gesta,* et que nous ne traduisons pas *in extenso,* car nous n'avons pas un volume entier à notre disposition, figure l'anecdote d'un perroquet qu'un chevalier avait chargé de veiller sur la conduite de sa femme, et qui, témoin trop véridique, fut cependant regardé comme un imposteur et mis à mort, la femme ayant eu l'art de donner au récit de l'oiseau l'apparence de l'inexactitude. Ce trait, qui occupe une place dans « les immortelles archives des malices du sexe, » est fort répandu en Orient; il figure dans les *Mille et une Nuits* ([1]), dans le recueil connu sous le nom des *Quarante Visirs* ([2]), dans une composition souvent remaniée au moyen âge, tantôt en vers, tantôt en prose, et traduite dans plusieurs langues : *l'Historia Septem Sapientium.*

Le rédacteur du *Violier* n'a pas manqué de signaler ch. CXXXVII (CLXVIII de l'édition latine publiée à Stuttgard par M. A. Keller, 1846, in-8°) la situation de l'homme qui, poursuivi par une licorne (la mort), tombe dans un précipice, où est un dragon (le diable); et malgré son péril extrême, s'amuse à manger du miel (emblème de la délectation du péché). Nous avons donné, p. 389, quelques indications au sujet de cette parabole, mais sans avoir épuisé ce sujet.

([1]) Observons en passant que cette collection de contes arabes n'a jamais été présentée à ses nombreux lecteurs européens sous sa forme véritable. Le texte contient une foule d'expressions et de détails qu'on a supprimés, par le motif qu'ils bravent trop effrontément l'honnêteté. Une édition fidèle du texte arabe, entreprise à Saint-Pétersbourg, a été suspendue, quoiqu'elle ne fût pas très dangereuse en Europe. La traduction allemande de Weil (Stuttgard, 1837), passe pour la plus exacte de celles qui ont eu lieu.

([2]) *Contes turcs,* extraits du roman intitulé : *les Quarante Visirs;* par M. Belletête. Paris, 1812. In-4°.

L'origine, avouée d'ailleurs, est dans le roman chrétien de *Barlaam et Josaphat,* attribué à saint Jean Damascène, qui raconte qu'un homme, fuyant devant une licorne (1), tombe dans un précipice, et s'accroche à un arbuste pour ne pas tomber au fond du gouffre; mais sa situation est des plus périlleuses. Au fond du précipice est un dragon « de terrible regard, jetant feu par les narines. » A l'endroit où les pieds du malheureux sont appuyés, sortent quatre têtes d'aspics. Enfin, deux souris, l'une blanche, l'autre noire (emblème du jour et de la nuit), rongent la racine de l'arbuste auquel il s'est cramponné, « et ne s'en falloit guères qu'elles ne l'eussent tranché du tout. » Au milieu de ces périls, voyant un peu de miel que distillent des branches de l'arbuste, l'homme, oubliant « la furieuse licorne qui le guettoit, et le terrible dragon qui le vouloit engloutir, et que l'arbre qu'il tenoit estoit presque coupé, et que ses piedz estoient si mal assis, est alléché de la douceur du miel, et estend le bras pour en prendre (2). »

Ce récit reproduit d'ailleurs à peu près une parabole répandue dans l'Inde, ainsi que le remarque l'abbé Dubois (*Mœurs et Institutions des peuples de l'Inde,* t. II, p. 127), et dont nous allons offrir un aperçu rapide.

(1) La licorne joue un grand rôle dans les fictions du moyen âge, ainsi que le remarque M. Ferdinand Denis, dans son livre substantiel : *le Monde enchanté,* 1846. Il y a encore quelques personnes qui ne regardent pas comme absolument fabuleuse l'existence de ce quadrupède célèbre. Voir ce qu'en disent MM. Fresnel (*Journal asiatique*; mars 1844) et Corremans (*Séances de la Commission royale d'Histoire de Belgique.* Bruxelles, 1845. T. X, n° 1).

(2) Nous faisons usage de la traduction française, par M. Billy (Paris, 1578, chap. XII); elle a été reproduite dans le *Dictionnaire des Légendes du christianisme* (Paris, 1855); volume qui fait partie des importantes publications de M. l'abbé Migne. Le texte grec de ce récit se trouve dans les *Anecdota* édités par M. Boissonade. (1829-33. 5 vol. in-8°, t. IV, p. 113.)

Un voyageur s'était égaré dans une forêt. La nuit vint; et afin d'échapper aux bêtes féroces, il monta sur un arbre et s'y endormit. Le matin, en se réveillant, il aperçut au pied de l'arbre un tigre qui avait les yeux fixés sur lui. Saisi de frayeur, il songeait à passer sur un autre arbre; mais il découvrit au-dessus de sa tête un serpent qui dormait, et que le moindre bruit pouvait réveiller. Glacé d'effroi, il ne savait quel parti prendre, lorsqu'il s'aperçut que des gouttes de miel tombaient des plus hautes branches de l'arbre. Alors, oubliant le péril et sa situation, il étend la tête, et reçoit avidement dans sa bouche la goutte de miel, qu'il mange avec grand plaisir.

Un récit semblable figure dans le *Divan* du persan Dschlaleddin, traduit par le baron J. von Hammer : *Histoire* (en allemand) *de l'art de bien dire chez les Persans*. Vienne, 1818, p. 183. Grimm, dans ses *Contes allemands* (2e édition, I, 758), rapproche de cette parabole la légende de l'arbre du monde, répandue chez les Scandinaves.

Le 57e chapitre du *Violier* (le 59e des *Gesta,* édition latine de Keller) est consacré à l'histoire de l'empereur Jovinien, et expose « comment les orgueilleux, souvent, parviennent à humilité. » On y voit que ce prince fut victime d'un changement miraculeux; ses traits furent donnés à un imposteur, et il se trouva en butte, durant longues années, à bien des misères et des humiliations.

Des métamorphoses de ce genre sont relatées chez les anciens auteurs; on en trouve des exemples chez les rabbins. Le *Talmud* raconte que Salomon, en punition de ses péchés, fut condamné à parcourir le monde comme un mendiant, tandis que le démon Asmodée avait pris ses traits, s'installait dans son palais et régnait à sa place. Les Musulmans ont reproduit ce conte (voir Weil. *Biblische legenden der Muselmaenner*. Francfort, 1845, p. 271); il se retrouve dans la

rédaction turque du recueil des contes hindous, intitulé : *le Tûtînâmeh* (1), et dans un ouvrage mongol (le *Ardrchi Borschi Chan,* cité dans le *Bulletin de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg,* classe d'Histoire et de Philologie, 1857, p. 65). Les Indiens l'ont reproduit sous plusieurs formes, ainsi que le montre M. Théodore Benfey, dans la savante introduction qu'il a placée en tête de sa traduction du *Pantschatantra* (Leipzig, 1859, 2 vol. in-8°, introduction qui remplit un volume entier. (Voir t. I, p. 128.) Ce savant indique à cet égard un récit répandu dans le pays basque, et que Maurice Hartmann a mentionné dans le *Journal mensuel illustré* de Westermann (1857, 2e cahier) : « Un chasseur était extrêmement présomptueux. Pour le punir, Dieu permit qu'il fût tué par un ours. Aussitôt l'âme de l'ours passa dans le corps du chasseur, et réciproquement. »

Le changement d'hommes en animaux est chose très commune dans les anciens auteurs. Il serait superflu de rappeler l'*Ane* d'Apulée. Dans l'*Évangile de l'Enfance,* chap. XX (2), curieux recueil de légendes orientales, il est question d'un homme transformé en mulet et auquel l'Enfant Jésus rend sa forme primitive. David changea en singes des Juifs qui avaient violé le sabbat. (Maracci, *Alcoranus,* p. 282; et Herbelot, *Bibliothèque orientale,* 1697, p. 350 et 475.)

Au moyen âge, on ne révoquait pas en doute ces transformations. Vincent de Beauvais (*Speculum naturale,* l. II, c. CIX) parle de deux femmes qui, au onzième siècle, tenaient une auberge dans les environs de Rome, et qui changeaient leurs hôtes en chevaux, ânes ou cochons, qu'elles

(1) C'est-à-dire les *Contes d'un perroquet,* composés en persan. Ces contes ont été traduits en hindoustani.

(2) Voir les *Évangiles apocryphes,* traduits par l'auteur de cette étude. Paris. 1849, p. 74.

vendaient au marché. Guillaume de Tyr parle d'un homme changé en âne. M. Edelestand du Méril, dans le savant volume qu'il a intitulé : *Origines de la poésie scandinave* (1846, in-8°), fait mention (p. 115) de la croyance qu'un homme pouvait, par un *effet magique ou diabolique, être transformé en animal;* il s'appelait alors Lutin ou *Luyton*. Voir Keightley : *Faery Mythology*. Londres, 1833, I, 65; et les Recherches de M. Bourquelot *sur la lycanthropie* (*Mémoires de la Société des Antiquaires*. Nouvelle série, t. IX. 1849).

La métamorphose d'une femme en chienne forme le sujet du chap. XIV de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse (texte latin, édition de Schmidt, 1827. Voir les notes, p. 133); c'est la 12e fable, p. 80 de l'édition française. Paris, 1824.

Des démonographes du XVIe siècle n'ont pas hésité à admettre qu'il y a eu des transformations semblables opérées par des sorcières. De Lancre s'étend très longuement à ce sujet, p. 251-287 du gros volume qu'il a intitulé : *Tableau de l'Inconstance;* et Bodin (*Démonomanie,* l. II, chap. VI) raconte gravement, d'après d'anciennes chroniques, que dans l'île de Chypre, au temps des Croisades, une magicienne changea un jeune seigneur anglais en âne, et le fit travailler à son service jusqu'au moment où l'âne, s'étant agenouillé dans une église, elle fut forcée par la foule de lui rendre la forme humaine; elle subit ensuite la peine capitale. (Voir aussi Salverte, *Essai sur les Sciences occultes,* 1843, p. 220.)

Joseph Acosta (*Histoire naturelle des Indes*, p. 251 et 358), et l'évêque de Chiapa, en 1702 *(Recueil de Voyages et Mémoires publiés par la Société de Géographie),* disent qu'il existe en Amérique des enchanteresses qui exécutent semblables méfaits. Terminons en mentionnant un opuscule imprimé à Paris en 1613 : *Histoire admirable d'un gentilhomme portugais, lequel fut, par le moyen de quelques sorciers, mis en pièces en forme d'un sanglier.*

Le chapitre LXXIV du *Violier* (LXXVI de l'édition de Keller) montre deux médecins qui s'enlèvent mutuellement les yeux, se les remettent, sans se faire de mal; et un corbeau ayant emporté un des yeux d'un de ces docteurs, son ami le lui remplace avec celui d'une chienne. Dans la pensée du pieux rédacteur des *Gesta,* c'est l'emblème de la loi de Moïse et de la foi chrétienne; mais la source orientale de ces récits est facile à reconnaître.

Dans une légende qui est en vogue dans les régions méridionales de l'Inde, un solitaire s'arrache lui-même les yeux et les place dans la cavité des yeux d'une statue. (Mackensie, *Collection,* II, 5.)

Un érudit allemand du premier ordre, J. Grimm, a placé, dans le curieux recueil qu'il a intitulé : *Contes d'enfants* (traduction française, 1846, nº 118), un récit qui ressemble fort à celui que présentent les *Gesta.*

Ces fictions se rattachent d'ailleurs à des idées d'immolations et tentatives. Des exemples et sacrifices semblables sont très fréquents dans les légendes bouddhiques. Nous lisons dans les *Mémoires sur les contrées occidentales* (traduits du sanscrit par Hiouen Thsang, et du chinois par M. Stanislas Julien, t. I, p. 117), que Gautama-Buddha, dans une de ses nombreuses existences, donna sa chair à un épervier (anecdote également relatée par Spence Hardy, *Eastern monachism,* p. 277; et par Kœppen, *Religion des Buddha,* p. 323). Bouddha multiplie les traits de ce genre : il se livre à une tigresse affamée; il donne ses yeux au dieu Sakra, qui se présente à lui sous les traits d'un mendiant aveugle; il offre sa tête. Ailleurs, il se transforme en poisson et se sacrifie ainsi. M. Benfey, dans l'*Introduction* (I, 389) que nous avons déjà citée, renvoie, pour des narrations analogues, à l'ouvrage sanscrit de Vikramäditya, *Sinhârana-dvatrinçat,* ou Tûtinâmeh; enfin, au *Bhuktimâlâ,* qui reproduit une

assertion de Sankarâcârga. (Voir Garcin de Tassy, *Histoire de la littérature hindoue,* III, 46.)

Nous ne trouvons pas dans le texte français l'apologue du sanglier, mais il se raconte, avec quelque différence, dans le *Sindibad-namali,* ouvrage hébreu, tiré d'une imitation arabe d'un livre sanscrit. Voici sous quelle forme il était raconté lors de son origine : Un vieux singe, s'éloignant de sa famille, se met à errer dans le monde. Il arrive dans une forêt; il trouve un endroit qui lui plaît, et il s'y arrête. Un sanglier affamé se précipite vers lui. Le singe épouvanté monte sur un figuier. Le sanglier lui demande de quoi manger. Le singe lui jette des fruits; le sanglier en demande sans cesse, jusqu'à ce que l'arbre soit complètement dépouillé. Alors il s'arrête et menace. Le singe implore la faveur du ciel. Le sanglier s'élance sur l'arbre pour y monter; mais il tombe à la renverse, se brise le crâne et expire.

Dans un autre recueil de contes orientaux, le *Sendabar,* au lieu d'un singe, c'est un homme; et c'est ainsi que cet apologue a passé dans le roman des *Sept Sages,* et dans ses diverses traductions et rédactions, p. CLXXXVIII de l'édition de Keller.

On en a fait aussi un conte populaire russe; mais c'est d'un singe qu'il s'agit dans l'ouvrage persan, en vers, intitulé : *Anvar-i-Suhaili,* p. 527 (1), et dans la composition qu'il a pris pour modèle (*Cabinet des fées,* XVIII, 130).

(1) Voir, pour les diverses éditions de ce livre, le *Manuel du libraire,* 1843, t. IV, p. 259. Le *Livre de Sindebad* a été inséré dans les deux éditions complètes des *Mille et une Nuits* (Breslau, t. XII, p. 237; Boulaq, t. II, p. 52). M. Loiseleur Deslonchamps a inséré une analyse de cette composition dans son *Essai sur les fables indiennes,* 1834, p. 93. Voir aussi l'édition des *Mille et un Jours* (p. 281), qui fait partie du *Panthéon littéraire.*

N'oublions pas les *Paraboles de Sendabar,* traduites de l'hébreu, avec une Notice par M. E. Carmoly, 1849, in-4°. M. Anatole de Montaiglon leur a consacré un article dans le *Journal de l'Amateur de livres,* 1849, p. 243-247.

III

Nous avons montré, en nous appuyant sur les recherches persévérantes de plusieurs érudits, que la majeure partie des apologues et des récits contenus dans les *Gesta,* et qui forment après tout une assez grande portion de la masse des fictions répandues au moyen âge, sont d'origine orientale; les Européens les ont reçus des Arabes, et ceux-ci en devaient le germe aux Indiens.

Il arrive souvent qu'un récit se montre à la fois aux extrémités de l'Orient et à celles de l'Occident; le parcours intermédiaire est caché. Les Hébreux ont servi parfois de point de liaison; mais il y a peu de gens qui aient réuni les ouvrages et les connaissances nécessaires pour fouiller dans l'indigeste amas de volumes qu'ont laissés les Talmudistes et les Rabbins.

Entre autres traces de ce genre, on peut signaler l'histoire du santon Barziza, qui se trouve dans le *Guardian* (n° 148). L'ami d'Addison, Steele, l'emprunta, il en convient, à une source étrangère; elle est dans les poésies de Saadi, et ce célèbre Persan commence par dire que, parmi les enfants d'Israël, il se trouvait un ermite, nommé Barziza. On trouve dans ces mots l'indication certaine du lieu de départ d'une fiction qui a été remarquée, parce que c'est là que Lewis a pris la base de son roman jadis très en vogue, aujourd'hui oublié, *The Monk* (1).

(1) L'édition originale du *Moine* renferme des passages qui, regardés comme susceptibles d'offenser la religion et la décence, furent supprimés ou adoucis dans les nombreuses éditions qui se succédèrent rapidement; ils ne se trouvent pas dans les traductions françaises, mais ils ont été rétablis dans une édition faite à London il y a quelques années.

On découvre aussi chez les Hindous les premières traces d'un récit qui est digne d'attention, et dont Parnell s'est servi pour son *Hermit*. Les Juifs ont remanié cette narration. Moïse s'étonne des contradictions apparentes que la Providence semble permettre. Un soldat vient boire auprès d'une fontaine. En s'éloignant, il laisse tomber sa bourse. Un enfant la ramasse et s'en va. Un vieillard s'approche de son côté de la fontaine. Le soldat, qui s'est aperçu de sa perte, revient sur ses pas, accuse le vieillard de l'avoir volé, et le tue. Moïse tombe le visage contre terre, saisi d'horreur; mais une voix d'en haut se fait entendre : « Ne sois pas surpris si celui qui juge la terre entière a permis ce que tu as vu. L'enfant, il est vrai, est cause de la mort du vieillard; mais apprends que ce vieillard avait versé le sang du père de cet enfant. »

Nous avons trouvé, dans le *Journal de la Société Asiatique du Bengale* (1860, n° 1), le texte arabe de ce récit, tel qu'il a été donné par le poète Djunis (dans son *Sabbat al Alrûz*), avec une traduction anglaise due à M. Cowel.

IV

Les *Gesta* contiennent un grand nombre d'apologues, et il s'en trouve encore bien davantage dans les écrivains du moyen âge, qui ont imité le plan suivi dans les *Historiæ notabiles,* c'est-à-dire qui ont voulu, au moyen d'une narration susceptible d'intéresser les lecteurs, animer de longues réflexions morales. On ne saurait douter aujourd'hui que c'est dans l'Inde qu'il faut chercher la source de ces fables, dont une faible partie, passant dans le recueil de Lokman (1),

(1) Lokman, dont on a voulu faire un personnage réel, et dont le *Coran* (XXXI, 11) vante la sagesse, n'a probablement jamais existé,

dans les collections ésopiques (1), dans Phèdre, et dans ses imitateurs de la décadence, est venue recevoir un charme immortel sous la plume de notre bon La Fontaine. On comprend sans peine que, sur les bords du Gange, les animaux jouaient, dans les récits instructifs des Sages ou dans les contes populaires, un rôle dont ne se serait pas avisée une civilisation plus savante. Pour l'Hindou, il y avait unité de la matière. Tous les êtres, hommes, animaux et plantes, étaient animés d'une vie systématique et collective, faisaient partie d'un ensemble immense. Prêter les passions, le langage, les institutions de la race humaine aux quadrupèdes et aux oiseaux, paraissait chose peu contraire à la vraisemblance.

Des érudits modernes (en Allemagne surtout) explorant les trésors, encore bien peu connus, de la littérature sanscrite, ont mis en lumière un certain nombre de ces apologues. Nous en avons traduit plusieurs, afin de les rapprocher

On croit que son nom est une transformation arabe de celui de Balaam, dont le rôle, dans le *Pentateuque*, est remarquable. Les apologues qui nous sont parvenus ou qui lui sont attribués, sont une compilation formée de récits bien plus modernes. M. Silvestre de Sacy, juge si compétent en pareille matière, déclare nettement (*Journal des Savants*, 1824, p. 66) que c'est une mauvaise traduction des fables attribuées à Ésope, ne se rattachant, par aucun endroit, aux mœurs, aux préjugés, à la manière d'écrire des Arabes.

(1) Ésope a-t-il réellement existé? Nous n'avons pas ici à examiner cette question controversée; mais ce qui est fort certain, c'est qu'il n'est pas l'auteur, dans l'état où nous les possédons, des fables qni portent son nom; elles sont prises de divers côtés, et elles ont été sans doute, en grande partie, remaniées au XIIIe siècle par le moine Planude. Une édition complète de ce recueil, publiée à Florence, en 1809, par Fr. de Furia (2 vol. in-8°), contient 423 fables diverses; elle a reparu en Allemagne avec quelques augmentations. L'édition toute grecque, donnée par Coray (Paris, 1811, in-8°), renferme une préface très-savante, retraçant l'histoire entière de l'apologue chez les Grecs.

de ce que nous offrent en ce genre les *Gesta* et leurs imitateurs; mais, contraint de ne placer ici qu'une faible partie de notre travail, nous nous bornerons à insérer deux de ces contes. On en trouverait, avec des différences inévitables, la contre-partie dans les écrits encore inédits d'Odon de Cériton, de Bromyard, et d'autres pieux moralistes du XIII[e] et du XIV[e] siècle. Nous empruntons ces récits à l'ouvrage de M. Benfey, que nous avons déjà indiqué (1).

Les Corbeaux, le Chacal et le Serpent.

Il y avait dans une forêt un grand figuier : une couple de corbeaux s'y était construit un nid afin d'y mettre leurs petits; mais un grand serpent noir sortit d'un trou qui était dans le figuier et mangea les petits. Les corbeaux, livrés au désespoir, allèrent vers un chacal qui habitait au pied d'un autre arbre et qui était leur ami; et ils lui dirent : « Que pouvons-nous faire? ce méchant serpent est sorti d'un trou qui est dans l'arbre et a dévoré nos petits. Enseigne-nous le moyen de le punir. »

« Celui dont le champ est situé sur le bord du fleuve; celui dont la femme est infidèle, et celui qui a des serpents en sa maison, ne saurait avoir le cœur exempt de soucis. »

(1) Le *Pantschatantra*, ou les *Cinq chapitres*, était fort imparfaitement inconnu en Europe avant le travail de M. Benfey. M. Wilson en avait donné une analyse insuffisante dans les *Transactions of the royal Asiatic Society* (t. I, p. 155-200); M. l'abbé Dubois en avait publié, en 1825, une traduction, dont M. Burnouf a rendu compte dans le *Journal des Savants*, 1826; mais le respectable missionnaire s'était livré à des retranchements et à des suppressions qu'il annonce dans son avant-propos. On doit regretter que la version entière et fidèle qu'a faite M. Benfey, d'un ouvrage aussi important pour l'histoire littéraire de la civilisation indienne, soit en langue allemande, idiome assez peu répandu dans les autres régions de l'Europe.

Et un autre poète a dit :

« Habiter dans une maison pleine de serpents, c'est une mort certaine. Si le serpent a pour séjour l'extrémité du village, la vie est encore en danger. »

« Nous sommes donc exposés à un péril continuel tant que nous résidons en cet endroit. »

Le chacal répondit : « Ne vous inquiétez pas. Il faut sans doute user de ruse pour triompher de votre ennemi. »

« Une victoire qui ne saurait s'obtenir par la force des armes est due souvent à l'adresse. Celui qui est ingénieux et sagace, peut, quoiqu'il soit petit et faible, voir des héros abattus sous lui. »

D'après ses conseils, les corbeaux se rendirent à la capitale et vinrent planer au dessus des jardins du sérail. Les sultanes se baignaient, et il y avait des bracelets, des colliers de perles et des bijoux jetés sur l'herbe. Un des corbeaux descendit rapidement, se saisit d'une chaîne d'or et s'envola. Les esclaves du roi s'en aperçurent et coururent après l'oiseau avec des bâtons. Le corbeau se laissa suivre, il vint près du figuier, jeta la chaîne dans le trou où était le serpent, et s'éloigna au plus vite. Les esclaves ayant voulu reprendre la chaîne, le serpent, irrité et la gueule béante, les menaça; mais ils le tuèrent, et depuis les corbeaux vécurent en paix.

Le Chacal bleu.

Jadis vivait dans une forêt un chacal qui s'appelait Tschandarava *(celui dont la voix est effrayante)*. Pressé par la faim, il s'aventura un jour dans l'intérieur d'une ville. Lorsque les chiens l'aperçurent, ils se mirent à le harceler et à le mordre. Il prit la fuite, et chercha un asile dans la maison d'un teinturier. Il y avait une cuve pleine d'indigo, et il s'y précipita. Lorqu'il en sortit, il était tout bleu. Les

chiens, qui n'avaient jamais vu un chacal de cette couleur, furent effrayés et le laissèrent libre. Tschandarava s'empressa de regagner sa forêt.

A l'aspect de cet animal extraordinaire, les autres bêtes qui séjournaient dans les bois, les lions, les tigres, les panthères, les loups, furent saisies d'épouvante et s'enfuirent, en disant : « Malheur à nous! Qu'est-ce que cet animal jusqu'ici sans pareil? personne ne peut savoir quelle est sa force. Fuyons aussi loin que possible. » Tschandarava les voyant remplis d'effroi, leur cria : « Pourquoi vous éloignez-vous? n'ayez point de crainte. Brahma lui-même m'a appelé aujourd'hui devant lui et m'a dit : « Il n'y a point de roi parmi les animaux; c'est toi que je choisis pour être leur souverain. Descends sur la terre, et règne. » C'est ainsi que je suis venu. Je suis le roi de tous les animaux qui se trouvent dans le monde. »

Les animaux vinrent alors lui rendre hommage et lui demander ses ordres. Il leur distribua des emplois : le lion fut ministre, le tigre eut le commandement de l'armée; la panthère, l'éléphant, le singe, furent appelés à diverses fonctions. Les choses allèrent bien pendant quelque temps; mais un jour, étant dans son palais, il entendit une troupe de chacals qui hurlaient au loin. Il ne put se retenir : son poil se hérissa, ses yeux se remplirent de larmes, et il répondit à ces voix amies par de longs hurlements. Ce bruit frappa les oreilles du lion et des autres animaux, qui se dirent : « C'est un chacal. » Ils restèrent un instant pensifs et humiliés, puis ils s'écrièrent : « Nous nous sommes soumis à cet imposteur; punissons ce fourbe. A mort! à mort! » Le chacal voulut s'enfuir; mais poursuivi avec acharnement, il fut bien vite rejoint par le lion, saisi et mis en pièces.

Nous ne voulons pas prolonger davantage cet aperçu, trop long peut-être, du travail que nous avions préparé dans la

pensée d'ajouter un second volume au *Violier des histoires romaines*. Peut être du moins nous sera-t-il donné de livrer un jour à l'impression un chapitre dans lequel nous avons signalé la parenté d'un certain nombre de ces *Histoires* avec plusieurs de celles que renferme le curieux recueil des *Ciento novelle antiche,* composé au XIII[e] siècle, et qui, l'un des monuments les plus anciens de la prose italienne, offre bien des faits racontés dans les fabliaux, dans les romans de chevalerie. Le reflet des apologues orientaux se montre également dans ces cent nouvelles, lesquelles n'ont d'ailleurs aucun rapport avec l'ouvrage francais, produit trop peu grave de l'esprit gaulois, qui porte un titre analogue, et qui, publié vers la fin du XV[e] siècle, a trop fidèlement conservé les récits qui amusaient Louis XI, à une époque où ce roi, dont l'humeur n'était souvent rien moins qu'enjouée, n'était pas encore monté sur le trône.

NOTE

SUR L'EXISTENCE ET LA COMPOSITION

DU

TERRAIN TERTIAIRE SUPÉRIEUR

DANS LA PARTIE ORIENTALE DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

PAR M. JACQUOT

La Garonne, et la Gironde qui en forme le prolongement, traversent le département auquel cette dernière donne son nom dans une direction voisine du sud-est au nord-ouest, et elles le divisent en deux régions qui offrent, sous le rapport du sol aussi bien que sous celui des cultures, une opposition des mieux marquées. Sur la rive gauche s'étendent les Landes de Gascogne ou les grandes Landes, pays plat, couvert encore de bruyères sur la plus grande partie de son étendue, et dont le sol pauvre oppose des obstacles presque absolus à l'extension de toute culture autre que celle des arbres. La contrée qui occupe la rive droite du fleuve est, au contraire, passablement accidentée; elle présente une suite de coteaux et de vallons dont la végétation riche et variée, contraste avec la nature aride, monotone et un peu sévère des Landes.

Le secret de ce contraste se trouve dans la composition du

sol. La plaine des Landes étant formée, sur une épaisseur considérable, par un sable quartzeux, mélangé seulement d'une proportion extrêmement faible d'oxyde de fer, ne possède qu'une terre végétale, privée d'une partie des éléments qui entrent dans sa constitution habituelle, en quelque sorte incomplète, et par suite peu fertile. D'un autre côté, les collines qui bordent la rive opposée du fleuve présentent, d'une manière presque constante, la réunion de ces éléments, et elles sont infiniment supérieures aux Landes, sous le rapport des ressources qu'elles offrent à la culture. Le carbonate de chaux se trouve avec abondance dans les roches qui constituent ce que l'on pourrait appeler la partie massive ou l'ossature de la contrée; on le rencontre presque partout à une petite profondeur; il forme donc le fond sur lequel s'appuie le sol de cette région. Le sable est répandu avec profusion à la surface du plateau, et souvent aussi sur les pentes. L'argile et l'oxyde de fer, enfin, ne manquent pas davantage dans les coteaux de la rive droite de la Garonne, soit qu'ils proviennent du diluvium assez étendu de ce côté, soit qu'ils appartiennent, comme je me propose de le faire voir bientôt, à un terrain qui a, avec ce dernier, de nombreuses affinités; mais qu'il faut, suivant moi, rapporter à une époque un peu plus reculée.

Le sous-sol joue aussi, dans l'opposition que je viens de signaler, un rôle qui ne manque pas d'importance. Constitué, dans les Landes, par la roche gréseuse, vulgairement connue sous le nom d'*alios,* il est imperméable; et en retenant fortement les eaux météoriques, il devient pour le pays une cause permanente d'insalubrité. Rien de semblable ne s'observe dans la partie orientale du département où le sous-sol, sans être partout également perméable, offre cependant, d'une manière assez générale, des conditions favorables à l'infiltration souterraine des eaux de pluie.

Des différences aussi profondes dans deux éléments ayant autant d'importance que le sol et le sous-sol, expliquent bien l'opposition que l'on remarque en passant d'une des rives du fleuve à l'autre.

Tous les géologues qui ont étudié le sol du département se sont trouvés d'accord pour rapporter le sable des Landes à la partie la plus moderne des terrains tertiaires. Ils fondent leur opinion à cet égard sur la superposition directe du sable à des dépôts de coquilles ou faluns dont la place facile à assigner appartient à l'étage supérieur de ces terrains. Cette manière de voir ne saurait être l'objet d'aucune contestation, puisque, d'une part, le recouvrement des faluns par le sable peut être observé sur de nombreux points des grandes Landes, et que, de l'autre, la conclusion qu'on en tire pour l'âge du sable repose sur une déduction fort usitée en géologie, et qui porte avec elle le cachet d'une évidence incontestable.

Ainsi, nul doute sur la position qu'occupent les sables des Landes dans la série des terrains tertiaires. Ils forment le dernier terme et comme le couronnement de la série de ces terrains, si étendus et si développés, du reste, dans le sud-ouest de la France.

La composition de cet étage est également bien définie. On sait qu'il est formé, pour la plus grande partie, par un sable quartzeux, blanc, à grains arrondis, souvent associé à de petits galets de quartz hyalin et grenu, et qu'on y trouve des lentilles d'argile renfermant quelquefois des gisements assez importants de lignite ou de bois carbonisé. On y rencontre aussi assez fréquemment des dépôts d'hydroxyde de fer, tantôt sous forme de grains reproduisant la texture des végétaux auxquels ils se sont substitués, et assez riches pour pouvoir être utilisés comme minerais, tantôt agglutinant simplement le sable, et tout au plus propres alors à fournir de mauvais moellons. Si j'ajoute qu'à l'encontre de ces dépôts qui parais-

sent peu suivis, l'*alios* (1), roche propre à la contrée, et qui n'est autre chose qu'un grès dont le ciment contient à la fois de l'oxyde de fer et des matières organiques, se trouve, au contraire, d'une manière à peu près constante, à une petite profondeur au-dessous de la surface du sol, j'aurai donné une idée sommaire, mais suffisamment précise, de la composition de l'étage le plus récent de la série tertiaire dans le bassin du sud-ouest.

(1) *Sur la composition et l'âge de l'alios.* — La composition de l'alios ne me paraît pas avoir été jusqu'ici définie d'une manière bien exacte. Pendant longtemps on n'a vu dans cette roche qu'un grès ferrugineux faiblement agglutiné. Plus tard, la présence d'une matière organique ayant été reconnue dans l'alios, on a été porté à considérer cette matière comme jouant le rôle de ciment à l'exclusion de toute autre substance. Ces deux opinions extrêmes sont l'une et l'autre en désaccord avec les faits. J'ai entrepris un assez grand nombre d'analyses sur l'alios, en vue d'en déterminer la composition. Les échantillons qui ont servi à ces essais ont été pris sur des points éloignés, afin de donner aux déductions à en tirer plus de généralité. On peut résumer de la manière suivante ce que ces analyses ont appris :

La masse principale de l'alios ne saurait être distinguée du milieu dans lequel cette roche est intercalée. Aussi est-elle surtout sableuse quand elle est intercalée dans le sable ; et si le terrain dans lequel elle gît renferme du gravier, celui-ci se trouve également dans la roche aliotique. L'un et l'autre sont de quartz pur, comme cela a toujours lieu dans le sable des Landes. La masse en est considérable ; elle s'élève communément à 90 p. 0/0 du poids de la roche sèche, et elle atteint dans quelques cas la proportion de 98 p. 0/0.

Le ciment ou la matière agglutinante de l'alios est toujours double. C'est, d'une part, de l'hydroxyde de fer dont j'ai constaté la présence, en proportion notable, dans tous les échantillons soumis aux essais ; et de l'autre, une matière organique rappelant complètement la tourbe dans un état de décomposition avancée, ou la substance qui a reçu le nom d'*ulmine*.

Les principales propriétés de cette matière sont d'être très légèrement soluble dans l'eau bouillante, et très soluble dans la potasse, la soude et l'ammoniaque, ainsi que dans les carbonates alcalins, qu'elle colore en brun foncé ; d'être précipitée de ces dissolutions, sous forme de flocons d'un brun rougeâtre, mais seulement en partie, par les

Cet étage est, du reste, beaucoup plus épais qu'on ne le pense généralement. Un forage entrepris dans les petites Landes, non loin de Lubbon, ne l'a point traversé en entier, bien qu'il soit descendu à une profondeur de 20 mètres; et d'après la coupe d'un autre sondage exécuté, dans ces dernières années, à Lipostey, à l'altitude de 64^{m}25, et qui a

acides; de former avec les sels métalliques des précipités insolubles; enfin de brûler en exhalant une odeur empyreumatique, et en laissant un résidu charbonneux qui ne tarde pas lui-même à disparaître par une incinération un peu prolongée.

MM. Fauré et Hervé-Mangon ont constaté la présence de l'azote dans la matière végétale agglutinante de l'alios; mais ce gaz n'y existe qu'en très petite quantité, et cette observation ne détruit pas le rapprochement que nous avons fait, car toutes les tourbes renferment de l'azote, et quelquefois en proportion très notable. Dans quelques cas, du reste, ce gaz peut provenir de l'infiltration des parties liquides des engrais contenus dans la terre végétale, laquelle se trouve presque au contact de l'alios.

Je donne ici les analyses que j'ai exécutées sur l'alios. Je les ai rangées suivant un ordre décroissant, par rapport à la quantité d'oxyde de fer contenue dans la roche. Dans la première, cette quantité s'élève jusqu'à 117/1000; elle descend à 8/1000 dans la dernière. Tous les échantillons franchement ferrugineux sont bruns ou d'un brun jaunâtre. Ceux dans lesquels domine la matière organique affectent, au contraire, une teinte noire foncée, très caractéristique. Ces deux variétés bien distinctes d'alios sont souvent confondues dans le même gisement. A peine ai-je besoin d'ajouter que l'agrégation de la roche et sa consistance sont toujours en rapport avec la quantité d'oxyde de fer qu'elle renferme, et que les échantillons dans lesquels cette proportion est très faible s'égrènent, avec la plus grande facilité, sous la pression des doigts, et souvent même par une simple dessiccation.

N° 1. — Alios de Castaing, commune de Préchac, près Villandraut; très fortement agrégé, de couleur jaune brunâtre; il renferme pour 1 gramme :

Sable quartzeux, blanc	0^{gr}817
Hydroxyde de fer	0,117
Matière organique analogue à l'ulmine	0,045
Eau non combinée	0,021
Total	1^{gr}000

N° 2. — Alios recueilli dans un puits en construction dans le ha-

pénétré dans le sol jusqu'à 108 mètres, je serais disposé à assigner, en ce point, au sable des Landes, une puissance d'au moins 82 mètres. Il faut reconnaître toutefois qu'il y a, sous ce rapport, de grandes différences d'un point à l'autre, par suite du ravinement du terrain sur lequel le sable repose, ravinement qui s'est produit d'une manière très inégale.

meau du Temple, route de Lesparre au Verdon; de couleur jaune. Sa composition, rapportée à 1 gramme, est :

Sable quartzeux, à gros grains arrondis	0gr900
Hydroxyde de fer	0,070
Matière organique	0,017
Eau non combinée	0,013
TOTAL	1gr000

No 3. — Alios provenant de la plage du Vieux Soulac; d'une teinte brune foncée; il est composé de :

Sable quartzeux, avec quelques petits galets de quartz blanc	0gr911
Hydroxyde de fer	0,037
Matière organique	0,034
Eau hygrométrique	0,018
TOTAL	1gr000

No 4. — Alios recueilli dans la propriété de M. Chambrelent, à Saint-Alban, commune de Cestas; peu consistant, de couleur noirâtre; il renferme :

Sable quartzeux, blanc	0gr938
Hydroxyde de fer	0,018
Matière organique	0,031
Eau non combinée	0,013
TOTAL	1gr000

No 5. — Alios pris dans un fossé près de la gare de Pierroton, sur le chemin de fer de Bayonne; très friable, de couleur noire; il est composé de :

Sable quartzeux	0gr917
Hydroxyde de fer	0,016
Matière organique	0,041
Eau hygrométrique	0,026
TOTAL	1gr000

No 6. — Alios du moulin de Villandraut, sur la route de Balizac;

L'existence, sur le sommet des coteaux qui bordent la rive droite de la Garonne, de dépôts de gravier, de sable et d'argile analogues à ceux que je viens de décrire, est un fait depuis longtemps déjà acquis à la science. Toutefois, la plupart des observateurs qui les ont décrits, leur ont généralement assigné une origine différente de celle du sable des

d'un noir très foncé. Il s'est désagrégé par la simple exposition à l'air et la perte de son eau de carrière; il renferme :

Sable quartzeux, fin	0^k977
Hydroxyde de fer	0,008
Matière organique	0,011
Eau hygrométrique	0,004
TOTAL	1^k000

On a cherché à expliquer de différentes manières la formation de l'alios. Frappés de la position que cette roche occupe constamment à une distance de la surface variable entre 50 et 80 c., quelques observateurs ont pensé que le ciment qui l'agrége pourrait bien n'être que le produit des excrétions des racines des végétaux qui couvrent le sol. D'autres font dériver le ciment de la décomposition spontanée de ces végétaux eux-mêmes; ils admettent que l'ulmine qui en résulte est dissoute par les eaux météoriques, à la faveur des sels alcalins abandonnés par ceux-ci, et qu'elle peut être ainsi transportée dans les couches immédiatement inférieures à la terre végétale. Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, l'alios serait un produit susceptible de se former ou de s'accroître journellement sous nos yeux; il appartiendrait par suite à l'époque moderne.

Elles me paraissent soulever, toutes les deux, de très graves objections. La plus importante résulte de ce que, dans des plaines de sable, de tous points semblables aux Landes de Gascogne, couvertes, comme elles, de bruyères et de fougères, on n'observe aucune trace de formation aliotique. Or, il est difficile de comprendre comment des effets aussi opposés pourraient se produire sous l'influence de causes identiques. A cette objection, qui est capitale parce qu'elle envisage le phénomène dans sa généralité, on peut en ajouter quelques autres qui sont spéciales aux hypothèses admises : la première suppose acquis à la science le fait de l'excrétion des racines, qui n'a pas été jusqu'ici démontré d'une manière bien probante, et, le fût-il, qu'il faudrait encore rejeter cette hypothèse comme impropre à expliquer la présence de l'oxyde de fer dans l'alios. Si la seconde était vraie, il

Landes, et ils les ont rattachés au diluvium, c'est-à-dire au grand cataclysme qui a précédé immédiatement la période actuelle.

Jouannet, un des premiers observateurs qui aient fait connaître avec détail la constitution géologique de la Gironde, ne paraît pas s'être prononcé catégoriquement sur l'âge de ces dépôts; c'est du moins ce que l'on peut inférer d'un Mémoire inséré par lui dans le tome IV du *Bulletin de la Société Linnéenne;* mais dans le même volume, on trouve une note de M. Billaudel, qui montre quelle était à cet égard l'opinion prédominante à Bordeaux, il y a trente ans. Dans cette note, intitulée : *Essai sur le gisement, la nature, l'origine et l'emploi des cailloux roulés,* l'auteur établit que tous les dépôts de gravier qui existent dans l'Entre-deux-Mers appartiennent au diluvium. Suivant lui, les deux courants puissants et d'origine distincte qui ont produit les diluviums de la Garonne et de la Dordogne, ont dû se rencontrer et se mêler dans cette contrée; là s'est opérée la fusion des cailloux de provenance différente, et, par suite d'un ralentissement dans la vitesse, le dépôt de l'arène qui se trouve, en si grande abondance, à Artigues, à Cenon, et jusqu'à Langoiran. Dans

serait évidemment possible de saisir au passage le transport de l'ulmine de la surface à la couche aliotique; et on devrait trouver des traces de cette matière dans les assises sableuses intermédiaires. Or, dans bien des cas, ces assises ne contiennent qu'un sable blanc parfaitement pur. La plupart des géologues n'admettront pas non plus, sans quelque peine, une explication tendant à classer, parmi les produits d'origine moderne, une roche aussi bien agrégée que l'est l'alios de Castaing, analysé plus haut sous le n° 1, et qui ne se brise qu'avec difficulté sous les coups du marteau. Les explications données jusqu'ici ne me paraissent donc pas complètement satisfaisantes.

Je crois qu'il serait difficile de ne pas admettre que l'alios a pris naissance dans des conditions analogues à celles qui président aujourd'hui à la formation de la tourbe. L'évidence à cet égard ressort, pour moi, de l'identité de la matière organique que l'une et l'autre roches renferment. Mais je ne vois aucune raison pour reporter le phénomène

l'opinion de M. Billaudel, l'argile, qui est exploitée sur une assez grande échelle à Sadirac pour la fabrication de la poterie grossière, ne serait que le résultat de la précipitation des particules les plus tenues qui se trouvaient en suspension dans les courants diluviens.

Vingt ans plus tard, en 1852, M. Delbos ([1]) arrivait, mais par des considérations bien différentes, à la même conclusion. Ayant obtenu la coupe d'un puits creusé dans le bourg de Créon, lequel avait rencontré, au-dessous de l'argile de Sadirac, un banc de gravier ferrugineux à cailloux roulés de quartz de la grosseur d'une noix, il en inférait que cette argile faisait nécessairement partie du diluvium, déduction qui paraîtra extrêmement peu probante à tous ceux qui ont étudié les terrains tertiaires les plus modernes, et ont pu constater la présence fréquente et à différents niveaux, dans ces terrains, de dépôts de sable et de cailloux roulés.

Toutefois, les géologues qui ont étudié le Sud-Ouest n'ont point tous partagé l'opinion généralement reçue sur cette question. Parmi ces derniers, il faut surtout citer Dufrenoy, qui, dans son Mémoire sur les terrains tertiaires du midi de la France, publié en 1834-35, montre bien que les amas de

qui a produit cette matière, et qui a accumulé l'oxyde de fer d'où est résulté, en définitive, l'agrégation du sable, à une époque plus reculée que celle du dépôt de ce dernier. Tout s'accorde au contraire pour montrer que ce sont-là deux faits contemporains.

Si ce point de vue est exact, les inductions qu'on en peut tirer ne manquent pas d'importance. L'alios, en effet, une fois reconnu comme roche tertiaire, peut servir de point de repère pour classer certains dépôts de graviers qui s'observent sur la périphérie et au centre des Landes, et qui ont été, suivant moi, improprement rapportés au terrain diluvien. Je n'ai jamais rencontré d'alios dans du diluvium bien caractérisé, et cette observation suffit, si elle est juste, pour infirmer toutes les hypothèses au moyen desquelles on a essayé d'expliquer sa formation, en la rapportant à l'époque actuelle.

([1]) Note sur les argiles de Sadirac, insérée dans le tome X^{e}, 2e série, du *Bulletin de la Société géologique de France*.

galets qui recouvrent les coteaux de la Chalosse, les environs de Pau, et les sommités les plus élevées de l'Agenais, sont antérieures à la dernière révolution qui a précédé l'époque actuelle de tranquillité, et n'hésite pas à admettre que leur dépôt est contemporain de celui du sable des Landes.

Cette manière d'envisager les choses m'a toujours paru *à priori* beaucoup plus rationnelle que celle des géologues qui ont été conduits, par leurs observations, à ne voir que du diluvium à la surface des coteaux de la rive droite de la Garonne. Comment, en effet, admettre qu'une formation aussi étendue et aussi puissante que le sable des Landes, qui occupe sur la rive gauche du fleuve plusieurs milliers de kilomètres carrés, ne soit pas représentée sur la rive opposée, et qu'elle puisse être exactement limitée par un cours d'eau qui n'existait pas lorsqu'elle s'est déposée? Tous ceux qui ont étudié le diluvium pyrénéen n'accepteront pas non plus sans quelque peine un fait aussi anomal que la présence, au milieu de ce terrain, de dépôts argileux assez purs pour servir à la fabrication de la poterie, cette poterie fût-elle aussi grossière que celle de Sadirac.

J'ai eu, dans ces derniers temps, l'occasion de faire quelques observations qui confirment pleinement les vues émises par le savant auquel on doit le tracé de la carte géologique de France dans le Sud-Ouest. Bien que la formation tertiaire supérieure de cette région soit, comme le diluvium, exclusivement composée de gravier, de sable et d'argile, et qu'à cause de cette analogie de constitution on éprouve de prime-abord quelque embarras pour différencier ces deux terrains, je ne crois pas la difficulté insurmontable. On arrive même très vite à établir les caractères qui les distinguent. Je me propose donc de montrer que dans la partie orientale du département de la Gironde, entre le diluvium étendu à la surface des plateaux et les roches pour la plupart calcaires qui

appartiennent aux divers étages de la formation tertiaire, il existe des dépôts de sable avec galets de quartz disposés transgressivement sur ces roches, distincts d'ailleurs du diluvium, et qui ont avec le sable des Landes beaucoup d'analogie. J'établirai, chemin faisant, le niveau de l'argile de Sadirac, laquelle me paraît être de tous points identique à celle qui est exploitée dans les sables tertiaires, dans de nombreuses localités des Landes et de la Chalosse, pour la fabrication des tuiles ou de la poterie grossière. Je chercherai, en dernier lieu, à préciser les caractères communs à ce grand dépôt, sans contredit le plus étendu de ceux qui constituent la formation tertiaire, puisqu'il occupe tout l'espace compris entre le pied de la chaîne des Pyrénées et la mer, et qu'il paraît embrasser toute la surface du bassin, le plus puissant aussi, car, dans le voisinage de la montagne, il est formé par d'énormes amas de galets.

C'est dans les environs de Blaye que j'ai pu, pour la première fois, établir une démarcation bien nette entre les sables tertiaires et le diluvium. Le dernier terrain est très développé dans la région comprise entre Blaye, Bourg et Berson, comme cela a assez fréquemment lieu à proximité des grands cours d'eau; il recouvre non-seulement le plateau, mais il s'étend encore sur les revers de tous les petits vallons qui sillonnent la contrée : il se présente d'ailleurs, avec sa composition habituelle, sous forme d'un sable argileux et ferrugineux assez grossier, jaune ou brun-jaunâtre, maculé de gris; il renferme çà et là des galets de roches quartzeuses qui sont disposés sans aucun ordre dans la masse du terrain. Se trouvant toujours à la surface du sol, il constitue la terre végétale dans toute la région que nous venons de circonscrire; mais il ne repose pas directement sur la molasse du Fronsadais et le calcaire de Bourg, qui forment, comme on sait, la masse principale des collines qu'elle comprend. En effet,

partout où il y a un arrachement du sol un peu profond, dans toutes les excavations ouvertes pour l'exploitation du sable, on remarque, entre la roche calcaire et le diluvium, un terrain formé par un sable siliceux, mélangé à de très petits galets de quartz blanc, et coloré en rose ou en rouge clair par un peu d'oxyde de fer. Cela se voit surtout très bien autour du hameau de Monfollet, situé au sud-est de Blaye, où il y a de nombreuses sablières. Rien de plus net que la démarcation produite par les tranchées de ces exploitations. A la partie supérieure se trouve le sable diluvien, de couleur jaune ou brune, toujours terne; au-dessous, le sable tertiaire présentant, au contraire, des nuances vives qui se rapprochent du rouge ou du rose; le premier n'offre aucune trace de stratification, mais on en remarque d'assez apparentes dans le second; l'un est à grains très inégaux, à l'opposé de l'autre qui présente cette égalité de grains caractéristique du sable des Landes; enfin, pour compléter la dissemblance, les galets disséminés dans le sable supérieur appartiennent à des roches quartzeuses très variées, tandis que dans le sable inférieur on ne rencontre que de petits cailloux de quartz blanc. Au résumé, il est impossible de confondre ces sables et de n'en pas faire deux formations distinctes. La ligne de démarcation qui les sépare est d'ailleurs toujours très apparente. En la suivant dans les coupes produites par les exploitations du plateau de Monfollet, on remarquera qu'elle est très accidentée; d'où il faut conclure que les sables tertiaires ont été fortement ravinés lors du dépôt du diluvium, circonstance qu'explique très bien leur peu de consistance.

Une localité également intéressante pour l'étude du diluvium et des sables tertiaires, est l'escarpement qui s'étend, sur la rive droite de la Gironde, entre le port de Lareuille et le hameau de Marmisson. Les nombreuses exploitations de pierres, en partie à ciel ouvert, qui ont lieu le long de cet

escarpement, et auxquelles les travaux d'endiguement de la Garonne ont imprimé, dans ces derniers temps, une nouvelle impulsion, ont tranché le terrain depuis la rive du fleuve jusqu'à la crête du coteau. On peut donc en étudier la constitution avec beaucoup de détails.

A la base des collines, on observe constamment le calcaire de Bourg formant des bancs très épais, associés vers le haut à des assises marneuses et gréseuses que l'on rejette dans les déblais. La partie supérieure de cette formation calcaire est découpée de la manière la plus bizarre; elle présente une suite de cavités irrégulières, souvent très profondes, qui sont remplies par les sables roses, et ceux-ci sont, à leur tour, recouverts par le diluvium brun qui s'étend à la surface de tout le plateau de Gauriac. La séparation entre les deux terrains est donc ici encore parfaitement nette; mais, ce qui est surtout de nature à attirer l'attention, c'est la manière dont les sables ont pénétré dans le calcaire de Bourg. Il semble que les eaux dans lesquelles ces sables se sont déposés étaient jusqu'à un certain point corrosives et capables de dissoudre le carbonate de chaux. Cette intrusion n'est point, du reste, particulière aux sables tertiaires; on l'observe également sur tous les points où le diluvium se trouve en contact avec une roche calcaire, et cette analogie établit un lien entre ces deux terrains, quant au mode de formation.

Dans un petit vallon situé au nord de l'église de Gauriac, j'ai vu le terrain tertiaire supérieur représenté par une assise sableuse, bigarrée de rouge et de gris, pénétrer dans le calcaire de Bourg. Comme ce vallon ne se trouve qu'à une faible hauteur au-dessus du niveau de la Gironde, on ne saurait mettre en doute que le massif calcaire n'ait été profondément raviné avant le dépôt du sable. C'est, d'ailleurs, ce que l'on observe sur tous les points où cette formation se montre.

Les sables tertiaires supérieurs des environs de Blaye et de Bourg sont à très petits grains, de couleur rouge clair ou rosé, nuancé de gris, plus rarement de jaune; ils renferment de petites paillettes de mica et ne contiennent point d'argile, circonstance à laquelle ils doivent d'être employés partout de préférence au diluvium pour la confection du mortier. J'ai rapproché plusieurs échantillons de ces sables, d'autres qui avaient été recueillis, dans la Chalosse, au milieu du groupe tertiaire supérieur, et je n'ai pu établir, entre eux, la moindre différence. Cette analogie, rapprochée des autres circonstances de leur gisement, confirme pleinement la position que je leur assigne dans la série des terrains.

Un échantillon de sable rose provenant de Poyanne près Marmisson a donné à l'analyse :

Sable quartzeux, gris, très fin, avec quelques paillettes de mica	0gr939
Oxyde de fer	0,044
Eau hygrométrique	0,017
TOTAL	1gr000

Dans les environs de Bordeaux, les sables tertiaires sont remarquablement bien développés. Parmi les points où on peut les étudier avec le plus de fruit, je citerai le sommet de la côte sur la route de Branne et les environs des villages de Cenon et de Floirac. Dans ces localités, la formation, qui est exploitée dans plusieurs sablières, atteint au moins une puissance de 10 mètres. Elle est composée d'un sable assez grossier, renfermant de petits galets roulés de quartz, qui sont assez régulièrement disposés par lits présentant divers degrés de grosseur, les plus volumineux atteignant les dimensions d'une noix. Elle s'élève, en ces points, presque jusqu'au sommet du plateau sur lequel le diluvium n'est que faiblement représenté; sous le rapport de la couleur, elle présente une

grande bigarrure; les nuances rouges, jaunes et grises se succèdent quelquefois dans un espace très restreint, et elles forment dans la masse les dessins les plus variés. Au fond d'une sablière de la route de Branne, il y a un lit d'argile verdâtre, maculée de rouge, qui rappelle le gisement de celle de Sadirac. Cette argile est superposée à des sables quartzeux, très fins et micacés, veinés de jaune et de rose, qui ont la plus grande analogie avec ceux de Monfollet. On y rencontre de nombreuses plaquettes de fer hématiteux, qui, dans la Chalosse, sont très caractéristiques de la formation tertiaire supérieure.

Aux Cavailles, près de l'église de Cenon, on trouve également des lits d'argile rosée au milieu de sables colorés en rouge intense et renfermant de nombreux galets de quartz blanc ou bleuâtre, dont la surface est enduite d'un pellicule d'oxyde de fer. Ces argiles sont très distinctement fissiles; leur dépôt paraît donc avoir eu lieu au sein d'eaux peu agitées.

Les coteaux de Cenon et de Floirac ne sont séparés de Bordeaux, ville bâtie, comme on sait, sur la limite occidentale de la plaine des Landes, que par une distance de 2 à 3 kilomètres. On peut dès lors être surpris de voir la formation tertiaire supérieure présenter, dans ces localités, un type si différent du facies qui est propre aux grandes Landes et qui est celui sous lequel on a l'habitude de l'envisager. On est donc naturellement conduit à se demander comment l'énorme dépôt de sable quartzeux qui constitue le sol de cette région devient, sur les bords de la Garonne, un terrain de sable également quartzeux, mais dans lequel le gravier forme la partie prédominante. La réponse à ces questions se trouve dans une observation que l'on peut faire en se dirigeant d'un point quelconque de la Garonne vers l'intérieur des grandes Landes. Après avoir traversé la bande diluvienne qui longe le cours

de cette rivière, on se trouve, en effet, en présence de dépôts de gravier de quartz pur qu'il est impossible de séparer du sable des Landes, au milieu duquel ils sont intercalés. Ces dépôts peuvent être étudiés dans toute la banlieue de Bordeaux. Ils sont très développés au Bouscat, à Caudéran, Mérignac, Pessac et Talence; mais nulle part ils ne sont mieux mis à jour que dans la tranchée du chemin de fer de Bordeaux à Bayonne. On les voit quelquefois s'étendre à une grande distance du fleuve : je les ai rencontrés entre Villagrains et Saucats, à plus de 15 kilomètres de ses rives. Ils ne sauraient d'ailleurs être confondus avec les dépôts diluviens; ils s'en distinguent à la fois par la nature minéralogique de la roche dont ils sont formés, qui est de quartz pur ordinairement blanc, rarement bleuâtre ou rosé; par le volume des galets, et enfin par le facies du sable au milieu duquel ils gisent. Or, ces amas de galets de quartz qui s'étendent le long de la limite occidentale des Landes de Gascogne, et que l'on retrouve en différents points de l'intérieur même de la contrée, ont la plus grande analogie avec ceux qui couronnent les coteaux de Floirac et de Cenon. Il n'y a donc point, comme on pourrait le penser, en comparant une des rives de la Garonne à l'autre, une différence tranchée dans la nature du terrain tertiaire supérieur; mais bien au contraire, un passage graduel, toujours parfaitement accusé. Il faut remarquer du reste que les argiles exploitées à Pessac pour la fabrication des briques au milieu du gravier quartzeux blanc, et qui ne peuvent être distinguées de celles de Cenon, établissent un nouveau point de ressemblance entre les deux lambeaux de la formation tertiaire supérieure isolés par le fleuve, et complètent l'analogie.

De Cenon et de Floirac, la formation des arènes tertiaires s'étend, dans la direction du nord, vers Lormont où elle est très développée, et elle se rattache, par le Carbon-Blanc et

Saint-André, à celle qui recouvre le plateau des environs de Bourg et de Blaye.

Du côté du sud, cette formation est également très étendue; elle recouvre les hauteurs de Camblanes, Saint-Caprais, Saint-Genès et Sadirac. J'entrerai dans quelques détails sur cette région qui présente de l'intérêt à raison des gîtes d'argile qui y sont exploités pour la fabrication d'une poterie grossière, très-répandue à Bordeaux et dans tout le département de la Gironde.

Le bourg de Créon, qui occupe la partie à peu près centrale de l'Entre-deux-Mers, est bâti sur un plateau élevé d'une centaine de mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Sur presque tous les points de la surface de ce plateau, on observe le diluvium sous forme de sables argileux jaunâtres, maculés de gris, renfermant çà et là quelques galets de roches quartzeuses, et présentant au contraire, d'une manière assez générale, les concrétions ferrugineuses et manganésifères, qui sont caractéristiques pour cette formation. Elle paraît également sur tous les revers des collines, pourvu que l'inclinaison en soit faible. Elle est, au résumé, tellement développée dans cette contrée, qu'on peut l'étudier presque partout. Je citerai néanmoins, parmi les points qui m'ont paru le plus dignes d'attirer l'attention : une grande tranchée dans un chemin situé à l'entrée de Créon, du côté de Bordeaux; les environs du château de Tustal, et tout l'espace compris entre Sadirac, Saint-Caprais et Madirac.

Au-dessous du diluvium, on trouve, comme à Cenon et à Floirac, un étage de sables bigarrés avec de nombreux galets de quartz blanc, renfermant d'une manière presque constante des lits d'argile intercalés à diverses hauteurs. Cet étage est bien mis à jour par les nombreuses routes dont la contrée est sillonnée; il paraît notamment dans les tranchées de celles de Latresne à Cenac, de Sadirac à Créon, et de ce bourg à la

Sauve-Majeure. Près de l'église de cette dernière localité, il est exploité pour les petits galets de quartz qu'il renferme, et dont quelques-uns sont agglutinés par un ciment ferrugineux, de manière à former un véritable poudingue assez consistant. Cet étage des sables bigarrés repose là sur les argiles marneuses du calcaire à astéries qui paraît dans le fond de la vallée située au-dessous de la Sauve. On le retrouve au-dessus de Sadirac, au Ruzat et au Télégraphe, où il est représenté par des sables fins, micacés, maculés de rouge et de gris qui rappellent tout à fait ceux des environs de Blaye. C'est également dans la partie la plus élevée de l'étage de ces sables, que se trouve le gisement de l'argile de Sadirac. Les extractions auxquelles cette argile donne lieu sont situées à Belair et au Minguet, non loin de la route de Bordeaux. Comme elles s'effectuent au moyen de petits puits qui ne tardent point à s'ébouler, il est assez difficile d'examiner sur place les relations du diluvium et de l'argile qui lui est inférieure. Toutefois, dans un des fossés de la route de Bordeaux à Créon, au point où elle est rencontrée par le chemin de Sadirac, on peut voir que l'argile est nettement séparée du sable diluvien par une assise de poudingue ferrugineux, qu'il serait difficile de ne pas placer dans la série tertiaire, et qui l'a sans doute protégée contre le ravinement.

On a prétendu que l'argile de Sadirac passait, par des degrés insensibles, au diluvium qui la recouvre. Il est, au contraire, impossible de rencontrer dans des roches voisines plus de dissemblance. Le diluvium du plateau de Créon est composé, pour plus de moitié, d'un gros sable quartzeux, et il s'égrène sous la pression des doigts; l'argile est parfaitement plastique. Le premier n'offre aucune trace de stratification, tandis que la seconde est partagée par des parcelles de mica en un grand nombre de petits lits très distincts. Le sable diluvien, enfin, est toujours maculé de jaune et de gris, et l'argile présente,

partout où elle est exploitée, une nuance bleue claire, sans mélange d'autres couleurs. On ne saurait donc s'autoriser du passage de l'une des roches à l'autre pour les réunir dans le même terrain.

Si on suit la formation tertiaire supérieure dans la direction du sud, on reconnaît qu'aux environs d'Omet et de Donzac, l'oxyde de fer s'y trouve avec abondance; il forme, au milieu des sables, des agrégations épaisses tout à fait analogues à celles qui, dans d'autres contrées moins bien partagées que la Gironde sous le rapport de la pierre, sont utilisées pour les constructions.

Le terrain que nous venons de décrire a la plus grande ressemblance avec celui qui occupe le même niveau au sud de l'Adour, et qui constitue la masse des coteaux de la Chalosse. Seulement, dans cette contrée, les galets qui se rencontrent à diverses hauteurs dans la formation atteignent des dimensions plus considérables qu'aux environs de Bordeaux; les plus gros présentent le volume du poing. A part cette différence, qui s'explique par le rapprochement de la montagne et une épaisseur plus considérable résultant d'une dénudation plus profonde des terrains inférieurs, tous les caractères propres aux sables tertiaires se maintiennent avec une constance remarquable, en passant d'une région à l'autre.

Plus au sud encore, dans les collines du Béarn, les galets prennent des dimensions plus considérables, et ils sont formés indistinctement de toutes les roches qui composent la chaîne des Pyrénées, le calcaire compris. De plus, ils deviennent prédominants, et constituent de véritables poudingues reliés par un ciment argilo-sableux, peu consistant. De prime-abord, il est difficile de reconnaître, dans ces poudingues à grandes parties, la formation des arènes tertiaires. Toutefois, tout embarras cesse lorsqu'on les suit sur une grande étendue, parce qu'on voit les dimensions des galets diminuer à mesure

qu'on s'éloigne de la chaîne, et qu'on peut en quelque sorte suivre les dégradations par lesquelles, d'un volume de plusieurs décimètres cubes, ils arrivent à n'avoir plus que la grosseur d'une noisette. La formation tertiaire supérieure des coteaux du Béarn n'est pas d'ailleurs exclusivement composée de parties aussi grossières que les poudingues. Entre les bancs assez régulièrement stratifiés de ces derniers, on observe souvent de petits lits de sable sans mélange de cailloux qui ne se distinguent point de ceux de la Chalosse. Dans les environs de Pau, on trouve, en outre, à la partie tout à fait supérieure de l'étage, des gisements d'argile et de lignite ou de bois pyriteux, bruns, imparfaitement carbonisés, analogues à ceux des grandes Landes, et qui établissent un lien de plus entre les divers membres de cette grande formation tertiaire.

En résumant ce qu'il y a d'essentiel dans les considérations qui précèdent, on est conduit aux conclusions suivantes :

1° Le sable tertiaire des Landes est représenté, sur la rive droite de la Garonne, par un étage de sables bigarrés, avec lits intercalés de galets de quartz et dépôts argileux et ferrugineux, analogue à celui qui forme la plus grande partie des collines de la Chalosse;

2° Le gîte de Sadirac appartient à cet étage; il ne se différencie point de ceux qui sont exploités dans la Chalosse et dans les grandes Landes pour la fabrication des tuiles et de la poterie;

3° La formation des sables tertiaires supérieurs s'étend sans discontinuité depuis le pied de la chaîne des Pyrénées jusqu'à la mer. Dans cet espace, elle change plusieurs fois de facies. Composée, dans le voisinage de la montagne, de galets énormes, elle devient, en s'en éloignant, de moins en moins grossière et de plus en plus sableuse;

4° Dans la partie supérieure, elle renferme assez souvent des gîtes de lignite qui ne manquent pas de puissance, mais

qui sont, en général, d'un emploi difficile, à cause de leur état de décomposition peu avancé et des pyrites qui s'y rencontrent avec assez d'abondance;

5° Le bassin tertiaire du sud-ouest avait éte profondément dénudé avant l'époque où les sables supérieurs se sont déposés;

6° Enfin, les eaux dans lesquelles ce dépôt s'est effectué paraissent avoir exercé une action corrosive ou dissolvante sur le calcaire; telle est au moins la conclusion qui découle naturellement de l'intrusion des sables dans les cavités souvent très sinueuses et très profondes que l'on remarque dans la roche sous-jacente.

DORTOUS DE MAIRAN

ÉTUDE SUR SA VIE ET SUR SES TRAVAUX

PAR J. DUBOUL



PREMIÈRE PARTIE

MAIRAN SAVANT

I

Une des plus pures jouissances que puissent goûter certaines familles privilégiées, c'est de s'entretenir parfois de ceux qui leur ont appartenu dans le passé, et dont elles ont pieusement conservé le souvenir.

Le spectacle de ce qui se passe autour de nous n'est pas toujours de nature à nous réjouir ou à nous encourager. Trop souvent, au contraire, il nous afflige, et nous jetterait dans l'abattement s'il était permis de perdre courage, même à l'aspect de tant de petits hommes s'agitant pour de si petites choses. A ces moments-là on se recueille plus volontiers; on se replie, en quelque sorte, sur soi-même; les misères ou les scandales quotidiens dont on est le témoin, l'abaissement des caractères, la convoitise des jouissances matérielles poussée jusqu'à ce point où elle dépouille l'homme de tout sens moral, et, par conséquent, de tout scrupule; le savoir-faire et l'intrigue conduisant plus fréquemment au succès que le vrai mérite et le labeur honnête; ces capitulations de conscience et ces palinodies devenues si communes

qu'elles n'étonnent plus personne, nous font éprouver le besoin d'évoquer ces bonnes vieilles figures dont le souvenir nous réconforte, parce que leur existence nous enseigne la modestie et la dignité, le désintéressement et le travail.

Sous ce rapport, les académies peuvent être comparées à ces familles dans lesquelles le culte des souvenirs a été religieusement conservé. Il y a aussi plaisir et profit pour elles à relire de temps à autre quelques pages de leur propre histoire. En rappelant avec un légitime orgueil les noms des hommes d'élite qui leur ont appartenu, elles ont le droit de les proposer en exemple à ceux qui sont devenus leurs successeurs.

En nous livrant à des recherches qui ne se rattachaient pas directement au sujet dont nous allons nous occuper, nous nous sommes trouvé en présence d'un de ces hommes; et comme il a été membre de l'Académie de Bordeaux, nous n'avons pas su résister au plaisir d'écrire ces quelques pages sur sa vie et sur ses travaux très variés. Nous voulons parler de Mairan, qui a joui d'une grande réputation, et dont le nom est resté célèbre. Nous le considérerons comme savant et comme philosophe, car il fut l'un et l'autre, et nous ne comprenons guère qu'on puisse être l'un sans l'autre; mais nous devons prévenir que c'est plus particulièrement au point de vue de la philosophie que nous étudierons les écrits de cet homme vraiment distingué.

II

Dortous de Mairan fut un enfant studieux, dont les inclinations n'eurent rien de frivole. De très bonne heure, il montra cet amour de la vérité qui, en jetant dans l'étude les nobles intelligences, leur sert de sauvegarde contre les séductions et les périls du monde.

Pendant trois années consécutives, en 1715, 1716, et 1717, nous le voyons remporter trois prix à l'Académie de Bordeaux, où l'on travaillait avec un zèle qui n'avait pas besoin d'être stimulé.

Devenu bientôt membre de cette même Académie, il s'y attacha par un de ces liens dont la force semble augmenter avec les années. « L'Académie de Bordeaux, — écrivait-il encore vingt-deux ans après son élection, et alors qu'il jouissait des honneurs que les premières Sociétés savantes du monde peuvent seules conférer, — l'Académie de Bordeaux m'est toujours bien chère, et je dis d'elle :

« Illa meos primùm quæ me sibi junxit amores
« Abstulit [1]. »

Ainsi, pour exprimer la chaleur et la fidélité de son affection envers la savante compagnie qui, la première, avait encouragé ses travaux, il empruntait le langage de Didon et la poésie de Virgile.

Nous venons de dire que la réputation de Mairan fut très grande. Nous verrons bientôt qu'il la méritait à tous égards. Reçu en 1719 membre de l'Académie royale des Sciences de Paris, il y occupa pendant cinquante ans une des premières places, qu'il avait d'abord su conquérir par l'importance et la variété de ses travaux. En 1741, il y fut choisi pour succéder à Fontenelle, comme secrétaire perpétuel. Mairan nous apprend, dans une de ses lettres, qu'il n'accepta ces fonctions qu'à *son corps défendant,* et seulement pour trois années.

En 1743, la mort du marquis de Saint-Aulaire laissait un fauteuil vacant à l'Académie française. Ce fut Mairan qu'on choisit pour le remplir, et qui, par son mérite littéraire, était bien digne d'un pareil choix.

[1] *Énéide,* livre IV.

III

Le sujet que nous traitons nous a mis assez fréquemment en présence de l'ancienne Académie de Bordeaux. Il a nécessité des recherches qui nous ont conduit à nous demander comment y travaillaient les commissions chargées de l'examen des mémoires destinés à concourir pour les prix, et quel esprit présidait aux décisions de cette savante assemblée. Nous ne voulons pas aller au devant de ces questions et d'autres semblables; mais quand nous les rencontrerons naturellement sur notre chemin, nous ne les éviterons pas, surtout lorsqu'elles nous paraîtront offrir quelque intérêt.

Cette compagnie avait proposé, pour l'année 1719, le sujet d'une dissertation anatomique sur « l'usage du cœcum et de son appendice. » En 1718, il y avait eu également des appelés à propos d'une question du même genre, mais il n'y avait pas eu d'élu, et ce n'était pas la première fois que pareille chose arrivait. Parmi les concurrents les plus inquiets sur le sort de leurs dissertations et aussi les plus désappointés, nous devons citer Jean Bouillet, médecin distingué de Béziers. Il écrivit à ce sujet à son ami Mairan, et celui-ci lui répondait :

« Vous ne sauriez croire combien j'ai été fâché de cette conduite, y ayant, ce me semble, de quoi rebuter et ennuyer les personnes qui font l'honneur à notre Académie de lui fournir des ouvrages. Cela était bon pour une fois; mais celle-ci y est de trop..... Du reste, vous devez être convaincu de la probité de ces Messieurs, et qu'assurément ils font de leur mieux pour rendre justice à ceux qui leur envoient des ouvrages. Je ne sais point ce qui les a empêchés de donner le prix cette année; mais je ne doute point que s'ils l'avaient donné, ce n'eût été à ce qu'ils auraient cru le meilleur. Je

pourrais même y ajouter, par tout ce que je remarquai, que ç'aurait été vraisemblablement à votre dissertation [1]. »

Cette lenteur de l'Académie pouvait bien *rebuter et ennuyer,* — comme le dit Mairan, — les personnes qui lui envoyaient leurs ouvrages; mais, d'un autre côté, la manière dont procédaient les commissions chargées de les examiner, offrait toutes les garanties d'un jugement impartial et scientifique. Ces commissions se réunissaient en conférences; on y traitait des mémoires reçus, et non-seulement on lisait, on discutait ces mémoires, mais lorsqu'ils appuyaient leurs conclusions sur des expériences de physiologie ou de physique, on répétait avec le plus grand soin ces mêmes expériences, et l'on arrivait ainsi à pouvoir en contrôler la valeur.

Dans la lettre dont nous venons de citer un passage, Mairan mentionne cette dernière circonstance :

« L'anatomie que je vis faire, — dit-il à Bouillet, — et qui coûta la vie à un pauvre chien, ne vous regardait pas en seul, et ne fournit rien de décisif ni pour ni contre..... »

C'est précisément lorsque les expériences faites au sein de l'Académie n'aboutissaient à aucun résultat décisif, qu'elle croyait devoir attendre avant de prononcer son jugement. Il est impossible de ne pas être frappé des précautions dont elle s'entoure et des soins qu'elle prend pour juger en pleine connaissance de cause. Ajoutons que c'est en prenant ainsi leur mission au sérieux, et en travaillant avec cette ardeur consciencieuse, que les académies se montrent utiles à la science, dont elles stimulent alors efficacement les progrès.

[1] Lettres inédites de Mairan à Bouillet, dans le *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers,* deuxième série, t. II, p. 23 et 24, 1re livraison, 1860.

IV

Les personnes qui se vouent à l'étude des sciences physiques dans l'espoir d'échapper à ces écarts d'imagination et à ces systèmes sans nombre auxquels la philosophie a si souvent donné lieu, ne tardent pas à éprouver un véritable désappointement. Il faut le reconnaître, en effet, dans les plus positives d'entre elles, il n'est pas plus rare de rencontrer tous les dérèglements de la curiosité humaine que dans les plus nébuleuses régions de la métaphysique elle-même.

Et qu'on ne croie pas que ce soient les esprits médiocres, les savants d'un ordre inférieur qui nous donnent le spectacle de ces dérèglements et de ces écarts. Les faits prouvent le contraire. Ceux qui se perdent le plus volontiers dans les nuages ou qui tombent le plus fréquemment dans les abîmes des spéculations fantastiques sont les hommes dont le génie a été, en général, le plus ferme, le plus vaste et le plus élevé.

Si nous avions besoin de justifiér cette assertion par des exemples, nous éprouverions seulement ici l'embarras du choix.

Kepler, qui attribuait au soleil une âme végétante, trouvait dans la parfaite égalité qui existe, selon lui, entre la masse de cet astre, celle de l'éther et celle des étoiles fixes, le symbole de la trinité. Il va encore plus loin, car il est fort difficile de s'arrêter sur un chemin si glissant qu'un faux pas en entraîne un autre. Il n'hésite pas à assimiler à une véritable harmonie musicale les rapports qu'il avait trouvés entre les révolutions et les distances des planètes connues. Il signale, en outre, dans ce concert des corps célestes, une partie de basse, une de ténor, une de haute-contre, une de fausset. Saturne et Jupiter sont chargés, à ce qu'il assure, de

la première; Mars, de la seconde; la Terre et Vénus, de la troisième, et Mercure, enfin, de la quatrième. Comme il est facile de le voir, la lyre de Pythagore était bien dépassée par les rêveries du grand astronome allemand. Nous sommes loin d'Euclide. Il nous semble être emporté par Shakspeare, avec Oberon et Titania, à travers les songes d'une nuit d'été.

V

Ces réflexions nous conduisent naturellement à un assez curieux épisode qu'offre l'histoire de l'Académie de Bordeaux.

En 1726, précisément à l'époque où se passe le fait que nous voulons mentionner ici, l'astronomie n'en était plus aux systèmes extravagants ou bizarres qu'on avait durant des siècles enseignés en son nom, et dont nous venons de donner une faible idée. D'importants résultats avaient été obtenus; des notions précises et positives avaient été acquises. On possédait les télescopes. On connaissait les travaux de Kepler, de Galilée, d'Hévélius et de plusieurs autres astronomes éminents. On n'ignorait pas que la lune est le satellite de la terre, qu'elle accompagne dans son mouvement de circulation autour du soleil.

Pourtant, en 1726, il se trouva un moine bénédictin, le père Jacques Alexandre, qui eut la singulière fantaisie de changer tout cela. Il composa un mémoire sur le flux et le reflux de la mer, et l'adressa à l'Académie de Bordeaux. Or, dans cet écrit, il soutenait que la lune, loin d'être le satellite de la terre, comme on le croit à tort, est la planète principale, tandis que notre globe est un simple satellite. Il partait bravement de là pour donner une nouvelle explication du phénomène des marées.

L'opinion du père Alexandre est assurément bizarre; mais l'est-elle plus que celle de Kepler, qui considérait le flux et

le reflux de la mer comme produits par la respiration d'un monstre gigantesque, c'est-à-dire de la terre elle-même? Il est au moins permis d'en douter.

Quoi qu'il en soit, l'Académie de Bordeaux dut se trouver dans un grand embarras lorsqu'il lui fallut se prononcer sur le mémoire du père Alexandre. Nous savons bien qu'elle eût pu s'en tirer en faisant ce qu'on fait généralement de nos jours : en repoussant tout travail qui vient contredire une opinion reçue, quel que soit d'ailleurs le mérite qui le distingue. Mais elle était trop sage et trop éclairée pour agir ainsi. Loin de repousser la dissertation du père Alexandre, elle la couronna, parce qu'elle y trouva la marque d'un talent réel. Elle crut, avec raison, mettre sa responsabilité à couvert, en déclarant, dans une note, qu'elle n'adoptait pas les idées de son lauréat. Elle ajoutait que s'il était nécessaire qu'un système fût démontré pour avoir droit à un prix, elle serait trop souvent dans le cas de ne pouvoir distribuer ses couronnes.

Mairan lui-même prit au sérieux la thèse du père Alexandre. Il la réfuta dans une dissertation qui fait partie des Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris pour 1727.

A cette occasion, il écrit à son ami Bouillet, le 24 mai 1727 :

« ..... Le mémoire dont je lus l'abrégé dans l'assemblée publique dernière, et que j'ai lu depuis en entier dans nos assemblées particulières, est un ouvrage d'astronomie. La dissertation du père Alexandre, qui remporta le prix à Bordeaux l'année dernière, y a donné lieu. Je cherche, indépendamment de tout ce qu'il en dit, laquelle des deux planètes, de la terre ou de la lune, tourne autour de l'autre comme satellite; j'examine à cette occasion les principales propriétés des satellites en général, et je conclus pour maintenir la terre dans son ancienne prérogative d'être planète principale.

Quoique je pense avoir démontré par des preuves directes que la lune tourne autour de nous, la matière est néanmoins si délicate, qu'il eût été bien difficile, il y a soixante ou quatre-vingts ans, pour ne pas dire impossible, avant les horloges à pendule et les quarts de cercle à lunette, de démontrer la vérité de cette hypothèse autrement que par induction.

» Quoi qu'il en soit, le sujet est curieux, et je sais bon gré au père Alexandre de l'avoir fait. Il a passé ici parmi nos astronomes et savants de toute autre espèce, pour le premier qui eût eu une pensée si hardie. Mais sans prétendre lui en ôter l'invention, j'ai trouvé qu'un noble Génois du siècle passé était tombé absolument dans la même idée. »

VI

Nous n'avons pas l'intention d'énumérer ici les divers travaux scientifiques de Mairan. Ils sont nombreux, et plusieurs ont une véritable importance. Seulement, nous dirons quelques mots de son *Traité sur l'aurore boréale,* le plus célèbre de ses ouvrages, et nous nous bornerons à mentionner sa *Dissertation sur la glace,* dans laquelle on trouve l'hypothèse la plus ingénieuse qui ait été mise en avant pour expliquer la solidification de l'eau.

Il ne nous semble pas qu'on puisse sérieusement contester l'utilité des hypothèses. L'histoire des sciences et des progrès qu'elles leur doivent ne le permet pas. Prétendre en interdire l'usage serait vouloir priver l'homme d'un de ses moyens d'investigation les plus naturels et les plus efficaces dans la recherche de la vérité.

Mais il y a deux sortes d'hypothèses : celles que les faits autorisent et qu'ils provoquent pour ainsi dire; celles, au contraire, qui, loin de s'accorder avec les faits, n'en tiennent aucun compte ou les contredisent ouvertement. Les premières

seules sont légitimes et fécondes. Aucun esprit vraiment philosophique ne les dédaigne, quelque positif qu'il soit d'ailleurs. Quant aux secondes, elles ne sont que des jeux d'imagination; elles peuvent embarrasser la science; elles peuvent même l'égarer momentanément, en lui faisant prendre de fausses lueurs pour le rayonnement de la vérité. En définitive, elles ne sauraient la faire avancer d'un seul pas.

Un des savants contemporains dont les travaux ont fait faire le plus de progrès à la physique du globe, a écrit une page que nous ne croyons pas inutile de reproduire ici :

« En présence de la pauvreté actuelle de nos connaissances sur ces matières, — dit le commandant Maury, dans sa *Géographie physique de la Mer,* — l'hypothèse semble être la base de l'édifice à la construction duquel nous travaillons, car, pour avancer dans ces recherches, il faut pouvoir bâtir sur quelque chose. Lorsque les faits nous manquent, nous sommes parfois en droit de les supposer; seulement, il faut alors qu'ils soient possibles, et de plus probables; il faut qu'entre les diverses hypothèses qui se présentent, nous choisissions celle qui explique le plus grand nombre de phénomènes, et nous pouvons alors réclamer pour elle un respect mérité, tant qu'elle ne nous conduit pas à quelque absurdité palpable; ou encore jusqu'à ce qu'une autre hypothèse vienne à donner l'explication d'un plus grand nombre de phénomènes. Dans ce cas, uniquement préoccupés d'une recherche consciencieuse de la vérité, nous devons abandonner la première hypothèse pour la seconde, jusqu'à ce qu'une troisième, préférable aux deux autres, vienne à se présenter à son tour. »

C'est à ce dernier point de vue que se place Mairan. Il étudie avec soin les faits connus, et il cherche par quelle théorie, par quelle hypothèse on parvient à les expliquer de la manière la plus satisfaisante.

VII

Le 22 mai 1730, il écrivait de Paris, où il avait fixé sa résidence, à Bouillet, son savant ami de Béziers :

« Je lus, il y a seulement cinq ou six jours, les observations météorologiques et autres que vous m'avez envoyées, à l'Académie..... Les descriptions de la zone de lumière, vue sous le zodiaque le 15 février, et de l'aurore boréale qui la suivit, m'ont paru bien détaillées, et m'ont fait d'autant plus de plaisir, que tout cela s'ajuste avec mon système, dont je pris date à l'Académie il y a plus d'un an; savoir : que la principale cause des aurores boréales n'est autre chose que l'atmosphère lumineuse du soleil qui s'étend vers le zodiaque souvent bien au-delà de l'orbite terrestre, et qui est connue sous le nom de lumière zodiacale, découverte par M. Cassini, en 1683. Cette idée doit paraître d'abord extravagante, mais pensez-y et à ses suites, et j'espère que vous trouverez qu'elle satisfait à quantité de circonstances du phénomène. »

C'est à développer cette idée, à montrer qu'elle est d'accord avec les faits, que Mairan a consacré son *Traité de l'aurore boréale*. Comme il le dit, dans une de ses lettres, « c'est un ouvrage d'un détail immense. » Mairan n'avait pas besoin d'ajouter qu'après l'avoir achevé, il a passé ses vacances entières à « le limer et à l'arranger. » Il suffirait de le parcourir pour voir qu'il a été composé avec le plus grand soin. C'est un de ces ouvrages scientifiques comme on en fait trop peu aujourd'hui, et dont la lecture, grâce à une exposition toujours lucide, à un style non-seulement clair, mais littéraire, est aussi attachante qu'instructive.

Pour étayer sa théorie, Mairan s'était entouré de renseignements, et il avait réuni une masse imposante d'observations qui, toutes, vinrent la confirmer. Son travail produisit

une vive sensation et obtint un succès complet. Mais ce qui dut le toucher le plus, c'est que l'Académie des Sciences adopta le *Traité de l'aurore boréale* pour faire un second volume de ses Mémoires de 1731.

Quelque temps plus tard, Mairan eut une autre bonne fortune. Le savant Celsius, qui était professeur d'astronomie à Upsal, et qui se trouvait alors à Paris, lui fit présent d'un livre dont il était l'auteur. « C'est une espèce de trésor pour moi, écrivait Mairan..... Ce sont 316 observations de l'aurore boréale, faites par Celsius ou par ses correspondants dans toute la Suède et jusqu'au cercle polaire. Non-seulement j'y trouve toutes mes conjectures sur les apparences du phénomène dans ces pays-là confirmées, mais ayant de plus réduit en tables toutes ces observations, qui s'étendent depuis 1716 jusqu'en 1733, conformément à la méthode du chap. IX, sect. 4 de mon *Traité,* et aux types des pages 231, 235, 239, etc.; les comparaisons et les résultats s'en sont trouvés partout les mêmes par rapport à la théorie. Il y a cependant 188 de ces phénomènes qui n'ont pas été vus dans nos climats, et dont je n'avais pas fait mention dans mon dénombrement. »

VIII

Un éminent physicien, M. Pouillet, reconnaît que le phénomène des aurores boréales « le plus imposant, le plus resplendissant, le plus magnifique, — dit-il, — de ceux qui puissent s'offrir à nos regards, est en même temps le plus compliqué, le plus inextricable, le plus insaisissable de tous ceux qui s'offrent à nos recherches. »

Et, en effet, on ne sait presque rien sur l'origine des aurores polaires, sur leurs causes, sur les conditions au milieu desquelles elles se manifestent. Il est impossible, quant à présent, de dire à quelles lois elles sont soumises. Bien

plus, on ignore le lieu véritable qu'elles occupent. Se produisent-elles au sein de notre atmosphère, dont les limites ont été, d'ailleurs, si vaguement déterminées jusqu'à ce jour? Ne serait-ce pas plutôt au-delà de ces mêmes limites, quelles qu'elles soient? Dans l'état actuel de la science, toutes ces questions et beaucoup d'autres encore, restent à résoudre. Il y a des hypothèses plus ou moins ingénieuses, plus ou moins admissibles, mais des théories satisfaisantes, logiquement déduites d'un assez grand nombre de faits, nous n'en connaissons pas.

L'hypothèse de Mairan, après avoir joui d'une faveur presque générale, a été complètement abandonnée. Mais est-il bien sûr qu'on n'y revienne pas? En voyant les savants différer absolument d'opinion sur la nature et les causes des aurores polaires, il est permis de s'attendre au retour de théories qui seront peut-être la reproduction pure et simple du système de Mairan.

Voici, au reste, un fait qui nous semble digne d'attention :

On attribue, en général, à l'atmosphère ou ceinture d'air qui entoure notre globe, une hauteur de 80 à 100 kilomètres, c'est-à-dire de 20 à 25 lieues. Or, d'après M. Emmanuel Liais, astronome qui a été attaché à notre Observatoire, et qui, dans une intéressante campagne scientifique, a été conduit à étudier le même sujet, cette hauteur ne serait pas moindre de 340 kilomètres ou 85 lieues. Elle dépasserait 180 kilomètres ou 45 lieues d'après les inductions qu'on peut tirer des recherches toutes récentes (1861) faites à Rome, sur les étoiles filantes, par le père Secchi.

Eh bien! Mairan croyait l'atmosphère beaucoup plus haute qu'on ne le pensait. Nous voyons cette opinion bien arrêtée chez lui, et nettement formulée dans sa lettre à Bouillet, du 28 novembre 1730.

IX

Nous ne dirons que deux mots de la *Dissertation sur la glace*. On y trouve, d'abord, des observations d'une parfaite justesse, qui attestent, chez Mairan, un esprit plein de rectitude et d'originalité. On y remarque, en outre, une théorie dont le côté ingénieux ne saurait manquer de frapper le lecteur.

D'après Mairan, les liquides sont composés de particules nageant au sein d'un éther extrêmement agité, ou, comme on dirait aujourd'hui, dans un état de vibration très rapide. Or, si, par une cause quelconque, on parvient à expulser cet éther, la cristallisation se produit aussitôt. Le mouvement intérieur des particules qu'il enveloppait cessant, l'action des pressions extérieures subsistant seule et s'exerçant sans contre-poids, le corps passe de l'état liquide à l'état solide.

X

Mairan était un fin connaisseur en fait d'instruments de physique et d'astronomie. Il les vérifiait avec un soin et les choisissait avec un tact qu'il eût été difficile de prendre en défaut. Aussi, lorsqu'en 1735, La Condamine et Bouguer furent envoyés au Pérou pour mesurer un degré de l'équateur, ils lui demandèrent son quart de cercle, « qui était un petit bijou, » comme dit Mairan, et qu'il s'empressa de leur céder.

Mairan avait publié, dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences,* de 1722 et 1723, des *Recherches physico-mathématiques sur la réflexion et la réfraction*. Il y émettait des idées, que Daniel Bernouilli reproduisit plus tard dans un mémoire présenté à l'Académie et couronné par

elle en 1736. Mairan nous apprend qu'il donna « sa voix au triomphe de cette pièce, avec d'autant plus de plaisir, qu'il y trouva quantité de choses sur lesquelles il avait pensé, écrit et imprimé comme son auteur. » « Il est vrai, cependant, — ajoutait-il avec une légère pointe de malice, — qu'il ne m'a pas fait l'honneur de me citer en employant mes idées. »

Comme on le voit, ces procédés, si communs aujourd'hui, n'étaient pas inconnus au XVIII[e] siècle. Les savants de cette grande époque se jalousaient, se dépouillaient parfois, sans vergogne, et, à travers les compliments les plus académiques, se décochaient à l'envi les flèches les plus acérées. Newton et Leibnitz avaient poussé les choses jusqu'à s'injurier comme les plus vulgaires des mortels, et jusqu'à se traiter réciproquement de plagiaires, à propos de la découverte du calcul différentiel. Tant il est vrai que, même chez les plus grands hommes, il faut toujours faire une large part à la faiblesse humaine.

Mairan s'occupait de tout, et rien n'échappait à son activité. En 1739, nous le voyons fort affairé dans l'intérêt de notre Académie, qui depuis... mais alors elle habitait en souveraine un magnifique hôtel. Cet hôtel faisait partie d'un legs dont l'avait gratifiée un de ses membres, M. Bel, conseiller au Parlement de Bordeaux, homme, — dit Mairan, — de « beaucoup d'esprit et d'un grand zèle pour sa patrie. » M. Bel avait également légué une bibliothèque considérable, à l'usage de l'Académie et de tous les citoyens de Bordeaux. Il y avait attaché, pour le bibliothécaire, 800 fr. d'appointements et un logement dans l'hôtel. Ici se présentait une double difficulté : « éviter en tout ou en partie les frais ou droits qui étaient demandés par les fermiers généraux, pour une aliénation de bien en main-morte, » et choisir un bibliothécaire convenable. C'est ce dont Mairan se préoccu-

pait. Il trouvait que notre Académie n'était pas forte en géomètres et moins encore en astronomes. Il fallait pourtant un bon sujet en mathématiques, non seulement pour administrer une bibliothèque dont la plupart des volumes avaient trait aux sciences exactes, mais encore pour diriger un observatoire qu'on avait l'intention de créer. Bouillet proposa un M. Racolis, que Mairan s'empressa d'agréer, et pour le succès duquel il fit d'actives démarches, soit auprès du cardinal de Polignac, alors protecteur de l'Académie de Bordeaux, soit auprès de Montesquieu, que Mairan appelait un de ses «plus illustres confrères.» Mais il était urgent que M. Racolis ne s'endormît pas. Qu'il se hâte, qu'il se présente lui-même, — écrivait Mairan, — de peur que, «par compère et par commère, quelque autre ne le supplante.» L'illustre savant entendait par-là ces éternelles petites intrigues qui sont aussi vieilles que le monde, et par conséquent plus vieilles que les Académies.

XI

Si l'activité de Mairan était infatigable, son obligeance était inépuisable comme son activité. Ses *Lettres inédites* à Bouillet, dans lesquelles nous trouvons la plupart des détails biographiques dont nous faisons usage, en offrent la preuve à chaque page, on pourrait presque dire à chaque mot. Mairan avait beaucoup d'amis à Béziers, sa ville natale, et tous semblent s'entendre pour ne pas lui laisser un seul instant de repos. Celui-ci désire obtenir une pension; celui-là a besoin de thermomètres; cet autre veut des oculaires de lunette; cet autre, une lampe; tous demandent des livres à pleines caisses. Tantôt c'est une Société naissante de savants qui brûle de se faire accorder des lettres-patentes pour prendre immédiatement le titre fort envié d'académie; tantôt ce sont des astronomes qui observent avec beaucoup d'ardeur,

mais dont l'inexpérience a besoin de conseils et de direction. Eh bien! Mairan suffit à tout et répond à tout. Cet homme vraiment extraordinaire, qui touchait avec une remarquable supériorité aux sciences les plus diverses; qui s'occupait à la fois des plus hautes spéculations métaphysiques et des plus difficiles problèmes de l'astronomie; qui étudiait la réflexion et la réfraction de la lumière, la chaleur, la glace, l'acoustique, les aurores boréales, la musique et même la peinture, trouve toujours du temps lorsqu'il s'agit de se mettre au service de ses amis. Il remplit avec un véritable dévouement les innombrables commissions dont ils l'accablent; il fait pour eux des démarches qui devaient lui être peu agréables. Il choisit les instruments qu'il leur expédie, et préside en personne à l'emballage des livres qu'ils le chargent d'acheter pour eux. En même temps, il encourage celui-ci, réfute celui-là, et donne à tous d'excellents conseils. Étudiez, étudiez les mathématiques, et renforcez-vous sur la géométrie, ne cesse-t-il de répéter à ses amis de Béziers. Quant à la jeune Société dont l'impatience d'obtenir le titre d'académie avait tant besoin d'être calmée, il lui résiste avec un ferme bon sens. « Que fera ce titre d'académie? — écrit-il à Bouillet, le 1er septembre 1727, — tout en est plein aujourd'hui, et il est plutôt un titre capable de vous attirer les brocards que l'estime, s'il n'est fondé sur quelque découverte ou quelque ouvrage digne d'estime. Faites-vous connaître par là (je parle à la Société), et vous verrez que les titres et les personnes viendront ensuite, avec autant de distinction que d'utilité. En un mot, je vois qu'il faut se distinguer de toutes ces autres académies qui ne font rien, ou bien peu de chose, sans quoi c'est un badinage qu'il faut renfermer dans les murs de la cité et ne pas en faire un plat au public. »

Mairan avait trop d'intelligence et d'expérience pour ignorer que les titres ne prouvent pas le mérite des sociétés ou

des individus qui les portent. Il écrivait donc encore à Bouillet, à la date du 9 février 1728 :

« Il y a des académies de reste dans le royaume, et qui ne produisent rien. Je serais fâché que l'on mît celle de Béziers au même niveau, et je vous avoue que j'aimerais mieux qu'il n'y en eût point en titre, et qu'il y restât un peu plus de réalité. Quant au choix d'un protecteur, mon avis serait qu'on n'en eût point, si cela se peut, car ces protecteurs ne sont d'ordinaire bons à rien, et ils ne font guère plus d'honneur ni de profit à une académie qu'une épître dédicatoire à un livre. »

XII

Une chose frappe dans toutes ces *Lettres,* c'est qu'on n'y rencontre pas un seul mot qui vise à l'effet. Rien pour la convention, rien pour la mise en scène; pas la plus légère trace d'emphase. Mairan, déjà très célèbre, et qui jouit d'une haute considération auprès des littérateurs, des philosophes, des savants les plus illustres, Mairan n'y pose pas le moins du monde pour la postérité. Le charlatanisme, devenu si commun depuis, est absolument ignoré de cette nature honnête et sincère. Simple et modeste, à la fois familier et digne, il offre l'exemple de ce que devrait toujours être le vrai savant. Il ne prend jamais la peine, il ne cède jamais à la préoccupation d'étaler son très rare mérite. Sa vaste science se dérobe sous des dehors charmants. Elle n'apparaît que lorsqu'elle n'a pas le droit de s'abstenir. Jusque-là, c'est tout au plus si elle se laisse deviner.

Malgré la résistance de son judicieux conseiller, la Société des savants de Béziers n'en persistait pas moins à vouloir obtenir le titre d'académie. Mairan, ne pouvant plus reculer, fit les démarches qu'on sollicitait de lui depuis si longtemps.

Malheureusement, ce qu'il avait craint arriva. Les lettres-patentes furent refusées en 1729. Ce n'est qu'en 1766, trente-sept ans plus tard, qu'elles furent enfin octroyées.

Pourtant la Société des savants de Béziers se composait d'hommes d'un vrai mérite et se livrait à des travaux qui attiraient à juste titre l'attention sur elle. Sous ses auspices, un de ses membres, M. de Guibal, traduisait en 1725 l'astronomie de Tacquet. Ce traité, écrit en latin, était fort estimé, et il n'y avait alors aucun ouvrage dans notre langue qui le valût. Cassini préparait bien une astronomie; mais en attendant qu'elle fût achevée, le livre de Tacquet pouvait être consulté avec fruit. La Société se livrait, en outre, avec autant de zèle que de soin, à d'intéressantes observations astronomiques et météorologiques. Elle n'était pas embarrassée pour annoncer les éclipses, et « la très grande justesse de ses calculs » était attestée en 1729, à l'Académie des Sciences de Paris, par Cassini lui-même. Mais sa réputation naissante portait ombrage à la Société royale de Montpellier, et c'est le crédit de cette puissante rivale qui paraît avoir fait échouer les tentatives de Mairan pour obtenir les lettres-patentes.

Il est impossible de ne pas remarquer ici combien de savoir réel se cachait autrefois dans les plus modestes sociétés de la province. Y a-t-il aujourd'hui beaucoup d'académies de départements dans lesquelles on calcule les éclipses de lune, comme on le faisait à Béziers en 1728, et dont les observations astronomiques attirent l'attention de l'Académie des Sciences de Paris?

Il nous reste à étudier Mairan comme philosophe. C'est ce que nous allons essayer de faire dans la seconde partie de ce travail.

SECONDE PARTIE

MAIRAN PHILOSOPHE

I

A l'époque où vivait Mairan, on n'avait pas encore découvert cette belle chose que nous avons appelée *la spécialité*. Chez les anciens, chez les Grecs et chez les Romains, par exemple, on comprenait que l'homme étant un composé de facultés diverses, il fallait, pour qu'il parvînt à son complet développement, qu'elles fussent toutes exercées, sauf à laisser prendre, en définitive, à la faculté dominante, la prépondérance qu'elle devait acquérir. Aussi voyons-nous le même individu être à la fois magistrat et cultivateur, orateur, écrivain et soldat. Il en était encore ainsi chez nous au XVIIe et au XVIIIe siècle. Pascal écrivait la forte prose des *Provinciales* et des *Pensées,* en même temps qu'il se livrait aux plus profondes spéculations géométriques et à de minutieuses expériences de physique. Sur le terrain de la philosophie et même de la théologie, le vainqueur de Rocroy n'était pas plus embarrassé que sur un champ de bataille.

Descartes, Malebranche et Leibnitz, pour ne citer que ces trois noms, étaient à la fois des mathématiciens du premier ordre, des métaphysiciens comme nous n'en avons plus et des écrivains comme nous serions heureux d'en avoir beaucoup encore. Que dire des Fontenelle, des Buffon, des d'Alembert, infatigables et rares esprits qui avaient le privilége de joindre à toute la science de leur temps l'art de s'exprimer dans un style toujours élégant et précis, souvent charmant de grâce et de finesse, souvent aussi plein d'éclat et d'éloquence!

Un savant qui eût dit à Haller : Vous êtes trop artiste, vous

faites de trop beaux vers, pour être maître dans les sciences, ne l'eût pas moins étonné qu'un poète qui lui eût dit : Vous êtes trop savant pour connaître toutes les délicatesses et tout l'enthousiasme de la poésie. Son étonnement eût été partagé, à coup sûr, par la postérité, qui devait admirer Haller à la fois comme savant et comme poète.

II

Il y a quelques années seulement qu'on a découvert le document philosophique dont nous allons entretenir l'Académie. Il fut mis au jour sous ce titre : *Méditations métaphysiques et correspondance de N. Malebranche avec D. de Mairan, publiées pour la première fois.*

Il n'entre pas dans notre sujet de nous occuper des *Méditations métaphysiques* et des autres opuscules que renferme ce recueil. Il paraît certain, d'abord, que les *Méditations* ne sont pas de Malebranche; mais, en admettant qu'il en fût l'auteur, il faudrait les considérer comme le moins important, nous allions dire le plus médiocre de ses ouvrages. Quant à la correspondance, nous la tenons pour un des plus précieux documents dont l'histoire de notre philosophie se soit enrichie depuis bien des années. Nous croyons qu'on sera de notre avis lorsque nous l'aurons analysée avec quelque détail. Il nous semble que les lettres de Mairan, surtout, ont une grande valeur et donnent la plus haute idée de la portée de ce vigoureux esprit.

Nous avons consulté pour notre travail deux éditions de cette correspondance. La première est celle que nous venons de mentionner et qui a été publiée par M. Feuillet de Conches. Elle est malheureusement très fautive, puisqu'on a pu y signaler des non-sens et des contre-sens. Dans la seconde, que nous devons à M. Cousin, et qu'il nous a donnée parmi

ses *Fragments de Philosophie cartésienne,* ces fautes ont été soigneusement corrigées. M. Cousin a restauré ce curieux monument avec le bon goût et la sûreté de main qu'on lui connaît.

II

Nous allons reproduire intégralement la première lettre de Mairan à Malebranche, datée du 17 septembre 1713. On trouvera, comme nous, qu'elle est d'une remarquable netteté, et qu'elle fournit des renseignements indispensables pour bien comprendre les motifs de cette correspondance :

« Mon révérend père,

» Ce jeune homme qui faisait ses exercices dans l'Académie de Longpray, et que M. Romainval, votre parent, menait quelquefois chez vous, à qui vous aviez la bonté d'expliquer le livre de M. de Lhôpital (1), et de donner plusieurs autres instructions de mathématiques et de physique, est celui-là même aujourd'hui qui a l'honneur de vous adresser cette lettre. Des matières plus importantes et qui vous tiennent certainement plus au cœur vont en faire le sujet, et c'est sur ce pied-là qu'il se flatte que vous voudrez bien encore lui accorder vos leçons. Voici, mon révérend père, de quoi il s'agit :

» Ayant passé, il y a un ou deux ans, des mathématiques et de la physique à l'étude de la religion, vos ouvrages, Descartes, Pascal et Labadie furent mes principaux conducteurs, et achevèrent bientôt de me persuader ce qu'une bonne éducation et la lecture de l'Écriture sainte m'avaient fait aimer. J'ai joui de cette douce persuasion, sans qu'elle ait été troublée ni par les arguments des incrédules, ni par le ris mo-

(1) Il s'agit ici d'un ouvrage ayant pour titre : *Analyse des infiniment petits.*

queur des gens du monde, jusqu'à ce que les œuvres de S. (Spinoza), et surtout son *Éthique* ou sa philosophie, me tombèrent entre les mains. Le caractère de cet auteur, si différent de tout ce que j'avais vu jusqu'alors, la forme abstraite, concise et géométrique de son ouvrage, la rigidité de ses raisonnements, me parurent dignes d'attention. Je le lus donc attentivement, et il me frappa. Je l'ai relu depuis, je l'ai médité dans la solitude et dans ce que vous appelez le silence des passions; mais plus je le lis, plus je le trouve solide et plein de bon sens. En un mot, je ne sais par où rompre la chaîne de ses démonstrations. Cependant, le trouble que produit en moi ce bouleversement de mes premières et de mes plus chères idées, m'a fait résoudre quelquefois à l'abandonner. J'ai voulu l'oublier; mais quand on est vivement touché du désir de connaître la vérité, peut-on oublier ce qui a paru évident? D'un côté, je ne puis envisager sans compassion pour l'humanité et sans tristesse les conséquences qui suivent de ses principes; de l'autre, je ne puis résister à ses démonstrations. C'est, mon révérend père, pour sortir d'un état si fâcheux, que j'ai l'honneur de vous écrire. Développez-moi, de grâce, les paralogismes de cet auteur, ou, ce qui suffit, marquez-moi le premier pas qui l'a conduit au précipice, s'il est vrai, comme je veux le croire, qu'il y soit tombé, et marquez-le moi, je vous prie, succinctement et à la manière des géomètres. C'est la méthode qu'il a adoptée et la moins propre à couvrir l'erreur. Attaquons-le dans son fort et avec ses propres armes. J'ai vu les prétendues réfutations qu'on en a données; elles ne font que blanchir contre lui. On ne l'entend point, et il est clair qu'on ne s'est pas donné la peine de l'entendre, ou qu'on ne l'a pu, faute d'y avoir apporté assez de précision, d'équité et de sang-froid. On y confond, pour l'ordinaire, les abstraits, qui n'existent que dans notre esprit, avec les êtres actuels qui en renferment l'idée, et l'on y subs-

titue sans cesse les intérêts particuliers de l'homme ou ses désirs aux lois générales et immuables de la nature. C'est, mon révérend père, ce que je n'ai point à craindre avec vous; je connais trop la grandeur de votre génie et la justesse de votre esprit. J'espère aussi que vous ne m'exposerez point au préjugé qui pourrait naître de votre silence ou d'une réponse vague. J'attends tout de vos bontés pour moi et de votre zèle pour la cause de la vérité; ma reconnaissance sera proportionnée au bienfait.

» Il serait inutile d'ajouter que cette lettre et celles qui pourraient la suivre ne seront lues que de vous, et que vous en effacerez ma signature et mon adresse après en avoir pris la note. A l'égard de celles dont vous voudriez bien m'honorer, j'exécuterai ponctuellement les ordres que vous me donnerez à ce sujet. »

Cette lettre jette beaucoup de jour sur les sentiments intimes de Mairan à l'époque où elle fut écrite. Mais les quelques mots qui la terminent seraient inintelligibles pour nous, si nous ne savions dans quelles circonstances toutes particulières se trouvait Mairan lorsqu'il interrogea comme l'oracle de la philosophie elle-même l'auteur si célèbre de la *Recherche de la vérité.*

L'éloge historique de Mairan, inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences,* année 1771, nous apprend qu'en 1713 et 1714 il était commensal de l'évêque de Béziers, dont le mauvais état de ses affaires lui rendait la bienveillance et la protection infiniment précieuses. Mairan se trouvait donc dans une situation fort délicate pour un homme de son mérite et de son caractère. D'un côté, il ressentait des doutes qui le troublaient dans ses croyances religieuses et dont il eût été heureux de se voir débarrasser; de l'autre, il se croyait obligé de ne les manifester qu'avec une extrême prudence, dans la crainte de froisser la susceptibilité de son puissant protecteur.

Ce ne fut que quatre ans plus tard, en 1718, que ses dissertations sur les variations du baromètre, sur la glace et sur les phosphores, couronnées par l'Académie de Bordeaux et imprimées en 1715, lui valurent l'honneur d'être nommé membre de l'Académie des Sciences de Paris.

IV

Dans la lettre que nous venons de rapporter, Mairan apprécie avec justesse le caractère des écrits de Spinoza et des nombreuses discussions auxquelles, dès le commencement du XVIII[e] siècle, ils avaient déjà donné lieu. Sous ce dernier rapport, les choses n'ont pas sensiblement changé. Il y a bien quelques écrivains qui ont cru devoir étudier dans ses propres ouvrages l'auteur de *l'Éthique* et du *Traité théologico-politique*. Mais c'est le très petit nombre. Le reste n'a pas pu ou n'a pas voulu se donner la peine de le comprendre. Il a trouvé plus facile de l'invectiver que de le réfuter.

Tout le monde se rappelle la belle scène du troisième acte de *Polyeucte,* dans laquelle Stratonice, s'adressant à Pauline, s'exprime en ces termes :

C'est l'ennemi commun de l'État et des dieux,
Un méchant, un infâme, un rebelle, un perfide,
Un traître, un scélérat, un lâche, un parricide,
Une peste exécrable à tous les gens de bien,
Un sacrilége impie, en un mot un chrétien !

A quoi Pauline se contente de répondre simplement :

Ce mot aurait suffi sans ce torrent d'injures.

C'est ce qu'on est tenté de répondre aussi aux adversaires de Spinoza, quand on entend les retentissantes épithètes dont ils font usage contre lui, comme si des injures pouvaient jamais tenir lieu d'arguments.

Les plus illustres, les plus autorisés de ces adversaires, Malebranche, par exemple, s'oublient jusqu'à traiter de *misérable* un homme qui fut un modèle accompli d'austérité, de désintéressement, et dont on a pu dire qu'il a vécu comme un saint. C'est un *juif,* et l'on entend par là un blasphémateur, un déicide; c'est un *maudit,* un *athée,* ou plutôt *le prince des athées,* qui enseigne *une épouvantable chimère,* et qui porte sur son visage les signes de la réprobation. En vérité, il n'est rien de tout cela, ce grand et solitaire penseur; il est panthéiste.

Ce mot aurait suffi sans ce torrent d'injures.

Il est si loin d'être athée, qu'il est tombé dans les abîmes du panthéisme, uniquement parce qu'*il était ivre de Dieu,* comme l'a dit Novalis, avec autant d'énergie que de justesse. Il comprend Dieu autrement que ses adversaires; par suite, il le définit autrement aussi. Voilà tout.

Nous n'oublierons jamais l'impression que nous éprouvâmes, lorsque, après avoir lu plusieurs travaux sur Spinoza, nous voulûmes étudier sa doctrine à sa source même, c'est-à-dire dans les propres ouvrages de ce philosophe. Notre étonnement fut grand, lorsqu'en ouvrant le livre nous nous trouvâmes en face de ces deux mots *De Deo,* écrits à la tête de la première partie de *l'Éthique;* mais il redoubla quand nous vîmes que toute cette première partie est consacrée à prouver l'existence et à démontrer les attributs de l'Être suprême. Arrivé à la proposition XIe, qui est ainsi formulée :

« Dieu, c'est-à-dire une substance constituée par une infinité d'attributs dont chacun exprime une essence éternelle et infinie, existe nécessairement, »

nous demeurâmes convaincu qu'on n'a pas le droit de juger

un auteur quand on ne s'est pas mis en état de le comprendre, et, à plus forte raison, lorsqu'on n'a pas lu ses ouvrages. Il nous fut démontré que ceux qui ont traité ou traitent encore Spinoza d'athée, cèdent à une préoccupation dont la vivacité ne leur permet d'être ni clairvoyants, ni équitables.

V

Nous tenions à faire cette simple remarque, sans entrer dans des considérations philosophiques étrangères à notre sujet. Nous ne prétendons ici mettre en lumière que trois points : 1° L'impression produite sur l'esprit de Mairan par la doctrine de Spinoza; 2° la manière dont il entend et juge cette doctrine; 3° le résultat de la correspondance, dont la première lettre, que nous venons de reproduire, fait connaître le motif, et forme, en quelque sorte, l'exposition.

Malebranche répond à cette première lettre, mais de façon à ne pas satisfaire Mairan, qui s'attendait probablement à autre chose. Celui-ci, se défiant du grand style et de la belle imagination de l'auteur des *Entretiens sur la Métaphysique,* l'avait conjuré de lui répondre succinctement « et à la manière des géomètres. » Malebranche répond succinctement, en effet, mais sa lettre prouve jusqu'à l'évidence qu'il connaît peu le sujet sur lequel on lui demande des lumières. Il est, dit-il, à la campagne; il n'y a pas le livre dont on lui parle. Il en a lu autrefois une partie, mais il en fut bientôt dégoûté, « non-seulement par les conséquences, qui font horreur, mais encore par le faux des prétendues démonstrations de l'auteur. » Il trouve ce livre « fort obscur et plein d'équivoques. »

« La principale cause des erreurs de cet auteur, — ajoute-t-il, — vient, ce me semble, de ce qu'il prend les idées des créatures pour les créatures mêmes, les idées des corps pour

les corps, et qu'il suppose qu'on les voit en eux-mêmes : erreur grossière, comme vous savez. Car, étant convaincu intérieurement que l'idée de l'étendue est éternelle, nécessaire, infinie, et supposant d'ailleurs la création impossible, il prend pour le monde ou l'étendue créée, le monde intelligible qui est l'objet immédiat de l'esprit. Ainsi, il confond Dieu ou la souveraine Raison, qui renferme les idées qui éclairent nos esprits, avec l'ouvrage que les idées représentent. »

Mairan défend vigoureusement contre les attaques de Malebranche la définition de Dieu telle que la donne Spinoza. Il reconnaît que les observations de son illustre correspondant sont très importantes; mais il ajoute qu'après avoir fait l'application de ces remarques à la doctrine de Spinoza, il n'a « point trouvé qu'elles fussent capables d'en détruire les démonstrations. » Tout en accordant qu'il est difficile de philosopher par lettre, il insiste sur ses objections, auxquelles il ne lui semble pas que Malebranche ait répondu d'une manière catégorique. Il lui paraît, d'ailleurs, facile d'indiquer dans une lettre le paralogisme qu'il désire avec tant d'ardeur de découvrir. Il espère que Malebranche, lorsqu'il sera à Paris, ne lui refusera pas de lui signaler « ce vice de raisonnement, ce paralogisme, auquel doit tenir tout le reste du système de Spinoza. » En attendant, il prend une à une les observations, trop générales pour n'être pas un peu vagues, de Malebranche, et il les soumet à une critique aussi ferme que pénétrante.

Il déclare d'abord que lorsqu'il s'agit d'une question de philosophie, il est indispensable de l'examiner avec une entière liberté d'esprit, sans se laisser troubler par aucun mouvement du cœur, sans se laisser influencer par aucun sentiment préconçu de répulsion ou de sympathie.

« Il me semble, — dit-il, — que l'horreur et tous les autres

mouvements de cette nature ne partent que d'un préjugé bon ou mauvais, et ne renferment que des notions bien confuses, qui ne sauraient entrer en parallèle avec l'évidence d'une démonstration. Quelquefois, ils garantissent les hommes de l'erreur; quelquefois aussi, et peut être plus souvent, ils les y entraînent ou les y maintiennent : ainsi, je ne pense pas qu'un philosophe doive beaucoup y avoir égard dans la recherche de la vérité, à moins que la certitude des opinions qui les font naître ne précède. »

Et pour appuyer sa manière de voir, Mairan ne manque pas de rappeler ces paroles que Malebranche lui-même a écrites dans sa *Recherche de la vérité,* 6e éclaircissement :

« Nous ne devons suivre dans nos jugements libres que la lumière et l'évidence, et si nous nous laissons conduire à l'impression sensible, nous nous trompons presque toujours. »

Mairan aurait pu ajouter que Malebranche ne se lasse pas de revenir sur cette idée, qu'on la trouve presque à chaque page de ses livres; que Descartes, Spinoza, Bossuet, Fénelon, et tous les philosophes cartésiens du XVIIe siècle, ne parlent pas autrement.

Mairan va plus loin. Cette définition de Dieu, si vivement attaquée par les adversaires de Spinoza, lui paraît inébranlable. L'auteur de l'*Éthique* prouve de trois manières que Dieu existe. Or, une de ces trois manières consiste à dire que l'existence nécessaire de Dieu est renfermée dans la définition ou dans l'idée même de Dieu. Mais c'est la célèbre démonstration de Descartes; c'est précisément aussi la démonstration employée par Malebranche dans la *Recherche de la Vérité,* 4e livre, XIe chapitre. Notons cette importante remarque de Mairan; elle a dû singulièrement donner à penser à son adversaire.

VI

Pendant plus de huit mois, Malebranche, très visiblement embarrassé, élude de toutes les manières la réponse nette et précise qu'on lui demande. Il allègue tantôt son séjour à la campagne et l'absence des livres dont il aurait besoin; tantôt l'extrême difficulté de philosopher par lettres. Il n'a pas assez de loisirs; sa main tremble; il a oublié l'adresse de Mairan et cherché inutilement le papier où elle était marquée; il a été incommodé d'un rhume fort fâcheux; un livre de Boursier, intitulé : *Prémotion physique, ou de l'action de Dieu sur les créatures,* attaque ses sentiments sur la grâce, et fait trop de bruit pour qu'il ne se croie pas dans l'obligation d'y répondre. Il a beau faire; les instances de Mairan ne lui permettent plus de reculer.

Il entre donc en matière par une belle lettre, dans laquelle il insiste particulièrement sur un des points qu'il a d'abord indiqués. D'après lui, la principale cause des erreurs de Spinoza est qu'il confond les idées, qui sont éternelles, immuables, nécessaires, avec les objets dont elles sont les archétypes et qui peuvent être contingents, variables, relatifs. « L'auteur, c'est-à-dire Spinoza dont il semble craindre d'écrire le nom, l'auteur, ajoute-t-il, ne prouve point qu'il n'y a qu'une substance; il prouve seulement qu'il n'y a qu'une souveraine Raison qui renferme les idées et tous les êtres possibles; et il ne prouve nullement que cette Raison qui l'éclaire soit l'univers, et que le ciel, la terre, les hommes et lui-même, soient des modifications de cette Raison. »

Ces quelques lignes résument textuellement tout ce qu'il y a d'essentiel dans l'argumentation de Malebranche contre Spinoza. C'est là, pour ainsi dire, le thème sur lequel il s'arrête et qu'il ne se lasse pas de développer.

A Mairan, qui demande une réfutation précise, une démonstration géométrique, et qui déclare ne vouloir se rendre qu'à l'*évidence pure,* il répond par cette ingénieuse parabole :

« Trois personnes se trouvent ensemble, un philosophe, un géomètre, un goutteux. Le géomètre dit au goutteux : Vous croyez que vous avez la goutte, mais il n'en est rien, je vous le démontre. La douleur ne peut être causée que par votre corps, ou par votre âme, ou de Dieu seul. 1° Elle ne peut être causée par le corps, car votre corps ne peut agir sur votre âme; demandez-le à monsieur le philosophe; 2° ce n'est pas votre âme qui se tourmente elle-même, car si la douleur dépendait de vous, vous n'en souffririez jamais. Enfin, ce ne peut être Dieu, car Dieu ne la connaît pas la douleur; certainement, Dieu ne tire ses connaissances que de lui-même; or, il n'y a point en lui de douleur; il serait malheureux, il ne peut donc pas en vouloir produire en vous puisqu'il ne sait ce que c'est. Cela est démontré, demandez-le au philosophe, ou montrez-nous précisément le défaut de la démonstration. Je sais qu'elle est fausse, répond le goutteux, et que vous vous moquez de moi. — Adieu. Le vrai fidèle fait comme le goutteux, il n'écoute pas seulement ceux qui attaquent la foi, de peur d'être embarrassé par des objections qu'il ne pourrait pas résoudre; car perdre la foi, c'est tout perdre, et la foi ne vient que par la révélation et non de la spéculation des idées claires et des nombres. »

Tout cela est parfaitement net, et, répétons-le, fort ingénieux. Mais convenons, en même temps, que c'est très faible comme argument philosophique. Lorsqu'on n'en a pas d'autres pour s'attaquer à des adversaires tels que Mairan, il est beaucoup plus simple de prier pour eux et de demander à Dieu qu'il leur donne la foi.

« En qualité de fidèle, — écrivait Mairan, dans un premier projet de réponse qu'on a trouvé dans ses papiers, — je

voudrais bien pouvoir faire comme ce goutteux, ou comme un bon mahométan, qui ne songe à défendre sa religion que le sabre à la main sans autre discussion. Cela m'épargnerait bien de la peine; mais on n'est pas toujours maître de ne raisonner plus, quand on a raisonné jusqu'à un certain point. »

Cependant, il supprime ce passage dans la lettre qu'il adresse à Malèbranche, et qui est un morceau philosophique de la plus grande valeur. Il est permis de croire qu'il aura craint de blesser, par cette fine pointe d'ironie, un illustre vieillard pour lequel il professait autant d'admiration que de respect.

VII

Chemin faisant, Mairan rencontre le savant père Lamy, qui, dans un livre intitulé : *Le nouvel athéisme renversé,* prétendait donner une réfutation géométrique du système de Spinoza.

Le père Lamy demandait si « Dieu ne pourrait pas produire deux perles si semblables que non seulement les hommes ne pourraient découvrir nulle différence, mais même qu'il n'y en aura aucune ni dans leur essence ni dans leurs accidents. »

« Deux perles telles qu'on les suppose, — répond Mairan, — quand elles ne seront plus distinguées par elles-mêmes, ou par leur diversité, le seront toujours par les modifications et les accidents qui les environnent ou les séparent. Que si vous anéantissez toutes ces modifications, et, par conséquent, tous leurs rapports de distance et de position, il est évident qu'elles seront absolument identifiées, ou plutôt que la supposition de deux perles, et, en général, de deux affections distinctes, sans qu'aucune modification ni accident intérieur ou extérieur les distingue, renferme l'absurde et l'impossible;

et c'est donner à la puissance de Dieu un objet chimérique et contradictoire que de la faire intervenir pour en établir la possibilité. »

VIII

C'est ainsi que se poursuit cette longue correspondance, sans qu'aucune concession soit faite d'aucun côté, sans même qu'on parvienne toujours à se bien comprendre. Malebranche ne cesse de répéter que Spinoza n'a pas fait la distinction nécessaire entre les idées et leurs objets; qu'il n'a pas prouvé qu'il n'y eût qu'une seule substance. Mairan soutient, au contraire, d'abord que l'auteur de l'*Éthique* n'est pas tombé dans la confusion qu'on lui reproche, ensuite que l'unité de substance peut être rigoureusement démontrée.

Comme on le voit, jamais dissentiment ne fut plus marqué. Aucune transaction n'est possible entre deux opinions aussi diamétralement opposées. Malebranche le comprend; il comprend de même l'incontestable supériorité de son jeune adversaire dans cette mémorable discussion. Aussi, le vieux et illustre lutteur juge-t-il prudent d'abandonner le champ de bataille.

« Je ne suis pas votre lettre, — écrit-il, — cela irait trop loin. Comme je pars demain pour la campagne, je n'en ai pas le loisir. Ainsi, je crois que vous ne trouverez pas mauvais que je finisse, et que je vous prie même que nous cessions de travailler inutilement. »

Et il ajoute un peu plus bas :

« Je prie Jésus-Christ, qui est notre sagesse et notre lumière, et sans lequel nous ne pouvons rien, qu'il vous découvre les vérités qui vous sont nécessaires pour vous conduire dans la voie qui conduit à la possession des vrais biens. »

Nous sommes bien loin du temps où Malebranche écrivait

au commencement de ses *Entretiens sur la Métaphysique :*

« Il faut, s'il vous plaît, que dans nos entretiens la raison soit toujours la supérieure. »

Que s'est-il donc passé dans l'âme de Malebranche pour qu'il se croie obligé de faire un appel à la foi, alors qu'on lui demande une démonstration philosophique? Sa correspondance avec Mairan répond à cette question.

IX

Dans le système de Malebranche, la liberté de l'homme, c'est-à-dire l'homme même, n'existe pas. Il devient une horloge, admirablement réglée, sans doute, mais dont l'aiguille ne marche et ne marque exactement les heures que parce qu'elle est poussée et conduite par le doigt de Dieu. L'homme de Malebranche en est réduit à ne pouvoir pas même prier par sa propre initiative, puisque Dieu n'exauce sa prière qu'après qu'il l'a formée en lui.

Parti, comme Spinoza et comme Mairan, du cartésianisme, Malebranche s'indigne en vain contre les idées de l'auteur de l'*Éthique;* au fond, sa théorie des causes occasionnelles et de la vision en Dieu n'est pas autre chose qu'un panthéisme mystique. S'il se distingue, à cet égard, de Spinoza, comme philosophe, c'est principalement par la forme. Le système de Spinoza se produit dans un appareil de démonstrations géométriques propres surtout à le mettre franchement, nous pourrions dire brutalement, en relief. Celui de Malebranche s'enveloppe de métaphores comme d'un nuage dont la splendeur éblouit et fascine. Au bout de l'un comme de l'autre, il y a un précipice; mais, dans le premier, le précipice est grand ouvert sous vos yeux, et vous pouvez l'éviter; dans le second, au contraire, il est comme caché sous des fleurs, au bas d'une pente sur laquelle vous êtes entraîné par la magie

des couleurs et le charme des sons. Des spectres engageants, des fantômes caressants, pour nous servir des propres expressions de Malebranche, vous tirent par la main et vous égarent dans un pays dont vous ne connaissez pas bien la carte. Vous pouvez donc tomber dans l'abîme sans vous en apercevoir.

Malebranche, tant de fois averti à ce sujet, ignorait-il encore, lorsqu'il entra en relations épistolaires avec Mairan, qu'on pouvait assimiler le fond de sa doctrine au panthéisme de Spinoza? C'est peu probable, mais ce n'est pas absolument impossible.

Dans ce cas, le magicien se serait enchanté lui-même. Il aurait été ébloui par ce qu'il appelait ses visions métaphysiques. Elles l'auraient empêché d'apercevoir l'abîme, alors même qu'il en touchait le bord.

Quoi qu'il en soit, ce fut Mairan qui rompit le charme, et dont l'impitoyable logique, soufflant tout à coup sur cet éblouissant mirage, le fit disparaître pour laisser voir le gouffre qu'il recouvrait. Malebranche, brusquement réveillé, se sentit alors en péril et fit appel à la foi. Malgré ses restrictions et ses précautions oratoires, il fut obligé de s'expliquer plus clairement qu'il ne l'avait fait jusque-là.

Nous pouvons donc dire que Mairan a provoqué cette suprême révision à laquelle Malebranche, pressé, harcelé en quelque sorte par lui, s'est vu forcé de soumettre sa doctrine, comprenant bien qu'il n'y avait plus moyen de la défendre, tout en répudiant le spinozisme, sans l'éclaircir elle-même et sans l'amender.

SUR QUELQUES PROTUBÉRANCES CRÉTACÉES

DE LA PARTIE OCCIDENTALE DE L'AQUITAINE

PAR V. RAULIN

INTRODUCTION

Dans l'Aquitaine, les terrains tertiaires, si puissants surtout dans les parties centrale et occidentale, reposent le plus souvent sur le terrain crétacé, qui forme, au N.-E., dans les départements de la Charente-Inférieure, de la Charente et de la Dordogne, une zone qui contribue à les séparer du plateau central, et au S., dans les Basses-Pyrénées, une bande qui fait partie intégrante de la chaîne.

Lorsqu'on arrive au bord de la vaste plaine située entre la Garonne et la Gironde au N., et l'Adour au S., on est imbu de l'idée qu'il n'y a que des faluns à trouver au-dessous du sable des Landes; et comme il est plus facile d'étudier ceux-ci et d'y faire des recherches de fossiles au voisinage des villes, Bordeaux ou Dax, on traverse le pays sans s'arrêter. La curiosité n'est même pas éveillée par certaines dénominations pourtant bien significatives, telles que Roquefort, Perroque, Lapeyre, La Peyrère, Caillaou, Argelouse, l'Argileyre, Teoulère, et l'on ne se donne guère la peine de rechercher quels matériaux sont employés pour les habitations

dans ces localités particulières. On est ainsi généralement loin de se douter de l'intérêt que le pays présenterait sur certains points au géologue qui prendrait la peine d'explorer les vallons qui sillonnent son vaste manteau sableux.

Au S. de l'Adour, il n'en est plus ainsi; aux environs de Dax, notamment à Tercis, on connaît et on a décrit plusieurs fois, depuis près de quarante ans, des protubérances crétacées qui s'élèvent au milieu des terrains tertiaires. Aussi, M. d'Archiac pouvait-il s'exprimer ainsi en 1837 [1] : « Le groupe de » la craie depuis Talmont jusqu'à Dax, c'est-à-dire sur un » espace de 50 lieues, est recouvert par des sédiments posté- » rieurs; ce n'est qu'à l'ouest de cette dernière ville que les » couches de cette formation se montrent à la butte de » Montpeyroux, à la promenade des Baignots, et plus loin se » redressent pour former les rochers pittoresques de Tercis » que baignent les eaux de l'Adour..... Le redressement des » couches crayeuses de Tercis peut être rapporté à quelque » circonstance particulière du soulèvement des Pyrénées. »

Quelques années après, en 1840, l'attention était appelée sur le vallon du Gua-Mort, par la découverte que M. Pigeon, l'un des ingénieurs des mines successivement chargés de la carte géologique de la Gironde, venait d'y faire d'un banc de craie au-dessous du sable des Landes, au Haut-Villagrain, à 30 kilomètres au S. de Bordeaux. Pendant les nombreuses explorations que j'ai faites à pied dans l'Aquitaine, de 1846 à 1849, je n'ai ni oublié cette découverte si curieuse, ni négligé aucune indication pouvant me conduire à en faire quelque autre semblable; aussi, n'ai-je pas été déçu dans les espérances que j'avais conçues.

Après avoir visité Villagrain, en juin 1847, je rencontrai, six mois après, en allant de Mont-de-Marsan à Nérac, dans

[1] *Mémoires de la Société géologique de France*, t. II, p. 167.

le haut vallon de la Pouchette, entre Saint-Justin et Créon, un calcaire sans fossiles déterminables, qui est exploité en grand, surtout pour l'entretien de la route, et que je ne considérai pas comme tertiaire; mais une forte pluie ne me permit pas d'en étudier le gisement.

Au mois de mai 1848, en revenant de Villandraut à Bordeaux, j'eus la vive satisfaction de trouver, au S. de Landiras, dans le fond du vallon du Trussan, au moulin de Perron, une nouvelle protubérance de calcaire renfermant les fossiles les plus caractéristiques de la craie.

En juillet 1848, en allant de Mont-de-Marsan à Bazas, je remarquai que Roquefort est bâti en calcaire blanchâtre plus ou moins dur, sans fossiles, employé aussi à la fabrication de la chaux à la sortie du bourg et à l'entretien de la route, et que je supposai devoir appartenir au terrain crétacé. En novembre de la même année, en allant, suivant une direction perpendiculaire, de Labrit à Eauze, je retrouvai encore ces mêmes calcaires dans le vallon d'Arue, à 2 kilomètres à l'O. de Roquefort. Je repassai encore dans ce bourg en juillet 1849, mais toujours trop pressé pour pouvoir y passer le temps nécessaire à une véritable reconnaissance.

En juillet 1848, sur la route de Saint-Sever à Coudures et Pau, et en août 1849, sur celle de Saint-Sever à Montaut et Dax, je vis deux points d'une autre protubérance de craie, signalée en 1847 par M. Delbos, au S. de l'Adour et de Saint-Sever.

Au N. de la Gironde, en 1849 aussi, à Pisany, sur la route de Royan et Saujon à Saintes, et surtout à Gémozac, sur celle de Mortagne à Pons, je découvris l'assise inférieure du terrain crétacé de la Saintonge, qui, par suite d'un bombement des couches, avait été amenée au jour au milieu des assises presque supérieures. M. d'Archiac avait déjà, en 1843, indiqué plusieurs points de cette protubérance, qui a été entièrement reconnue et figurée en 1853 par M. Manès.

M. d'Archiac, qui n'avait eu connaissance que de la découverte faite à Villagrain, s'exprimait encore ainsi en 1851 [1]: « Les sédiments tertiaires de la Gascogne se sont déposés » dans une dépression de la formation crétacée qu'ils recouvrent sur un espace de 50 lieues, depuis Royan jusqu'aux » environs de Dax. Dans toute cette étendue, la craie ne se » voit que sur un point fort restreint, à Villagrains, le long » du ruisseau de Gué-Mort, à 8 lieues au S. de Bordeaux..... » On doit donc supposer que l'affleurement de Villagrains est » un haut fond de craie, autour duquel se sont déposées les » couches tertiaires..... Les roches crétacées de Tercis, qui » plongent de 85° au S., courent O. 15° N., et peuvent être » regardées comme un accident local se rattachant au soulèvement des Pyrénées. »

Ce ne fut qu'en 1853 que j'annonçai, dans les termes suivants, les découvertes que j'avais faites [2] : « Sur quelques » points de l'intérieur de l'Aquitaine, la craie se montre au » jour par suite de relèvements locaux. M. Pigeon en avait » fait la première découverte à Villagrains; depuis, je l'ai » retrouvée à Landiras, à Roquefort et près de Saint-Justin. »

Je remettais encore l'étude détaillée de ces localités à des temps plus favorables qui sont enfin arrivés en avril et en juin 1862, lors de mes deux premières tournées d'étude pour la carte géologique des Landes, que M. Jacquot et moi nous avons été récemment chargés d'exécuter. En revenant, j'ai visité de nouveau le gîte de Villagrain, où j'ai eu la satisfaction de découvrir de nombreux fossiles; enfin, je viens de revoir celui de Landiras.

Les diverses protubérances crétacées que je viens d'indiquer me paraissant aussi devoir être considérées comme des an-

(1) *Histoire des progrès de la géologie,* t. IV, p. 463-4.
(2) *Mém. de la Soc. des Sc. phys. et nat. de Bordeaux,* t. I, p. 18.

nexes de la chaîne des Pyrénées, je commencerai naturellement par décrire celles qui sont les moins éloignées de ces montagnes.

Protubérances de Tercis et de Dax.

Celle de Tercis est la plus complète, quant aux subdivisions du terrain crétacé qui ont été amenées au jour; en effet, tandis que les autres ne montrent que la craie proprement dite, elle laisse voir les différentes assises inférieures et même les talschistes sous-jacents au Pouy de Montpeyroux, près de son extrémité orientale. A Vimport au bord de l'Adour, et sur la rive opposée près de Rivière, paraît l'étage néocomien, formé par des calcaires gris renfermant des lits argileux dont les fossiles les plus abondants sont les *Orbitolina conoidea, Exogyra spiralis, Terebratella Moreana, Terebratula nuciformis,* etc.

Ailleurs, l'axe de la protubérance paraît uniquement formé par les argiles bigarrées à gypse et arragonite, si développées à Pomets au N. de Tercis, à Gauquerot et à Campas au S.-E. de Benesse-lès-Dax. Viennent ensuite les dolomies de la Petite-Roque à l'E. de Rivière, de Lacabe au S. de la Grande-Roque de Tercis, d'Œyreluy et de Gauquerot; à Lacabe, il y a des moules de rudistes et de gastéropodes.

Autour de cet axe, pour ne citer que ce que j'ai vu, se coordonnent d'une manière plus ou moins régulière, au N., les craies de la Roque à Angoumé, de la Grande-Roque de Tercis et les calcaires gris du Pouy d'Arzet; et au S., les craies exploitées à la station de Rivière, au S. de la Bagnère de Tercis près du Luy, au coteau de Portets au S.-E. d'Œyreluy, et au N. du Moulin de Bassecq au S.-E. de Benesse. A la Grande-Roque de Tercis, où elle est la plus complète, la partie inférieure blanche est à peu près dépourvue de fossiles, tandis que la partie supérieure, un peu marneuse et légère-

ment grisâtre, renferme en abondance les *Ananchytes striata* et *gibba, Micraster aquitanicus, Inoceramus Lamarckii, Ostrea vesicularis*, et aussi quelques ammonites et nautiles. Certains bancs, notamment à Angoumé, renferment des rognons de silex.

L'axe représenté par une ligne joignant le terrain néocomien de Vimport aux talschistes de Montpeyroux, est dirigé de l'O. 18° N. à l'E. 18° S., et atteint les altitudes de 44 mètres au N. de Tercis, et de 70 mètres au Montpeyroux. Sur l'un et l'autre flancs, la craie est redressée jusqu'à présenter des angles de 75 à 85 degrés avec l'horizon, dans la plupart des localités que j'ai énumérées. Mais de nouvelles explorations sont nécessaires pour achever l'étude de cette protubérance, sur laquelle je donnerai un peu plus tard un travail complet.

C'est en avant de cette première protubérance que se trouvent les calcaires gris et les dolomies du Pouy d'Eouze et du bord de l'Adour, en aval du pont de Dax; en arrière, vers le S., il y a le gisement de lignite de Saint-Lon.

Protubérance au S. de Saint-Sever.

Celle-ci, sur laquelle MM. Crouzet et de Freycinet, et aussi M. Delbos, ont donné quelques nouveaux détails en 1854, est formée par la craie et une dolomie. Elle s'étend de Montaut à Audignon, Eyres-Moncube et Boulin. N'ayant fait qu'apercevoir la dolomie à Arcet, au bas de Montaut, et la craie et la dolomie à Eyres-Moncube, je ne dois qu'en rappeler l'existence, en attendant les études détaillées de M. Jacquot, et dire que, d'après la position de ces deux points, cette protubérance me paraît ne guère dépasser l'altitude de 60 à 70 mètres, et être orientée comme la précédente, c'est-à-dire à peu près de l'O. 15° N. à l'E. 15° S.

Protubérance de Roquefort.

Le bourg de Roquefort est situé sur une plateforme dominant d'une quinzaine de mètres le confluent de la Douze et de l'Estampon. La première y coule vers l'O. quelques degrés N., et le second y descend du N.-E. La craie se montre au jour dans les trois vallons.

Sous le bourg, elle forme les escarpements qui encaissent la Douze sur une hauteur de 8 à 10 mètres à l'ancien pont de Mont-de-Marsan, et qui remontent le long de l'Estampon; aux dernières maisons, les bancs en surplomb sont presque horizontaux sur la rive droite, où une carrière souterraine, ouverte dans un rocher vertical, fournit de la pierre à bâtir et pour les trois fours à chaux de cette partie du faubourg. Ceux qui l'ont à l'O. du grand pont de Bazas tirent leur pierre vis-à-vis le confluent des deux petites rivières. Mais c'est sur le plateau, au N.-E. du bourg, entre le cimetière et l'Estampon, que se trouve la principale carrière. Au-dessous de 1 mètre de sable jaune-fauve, on voit sur 7 mètres, la craie qui est un peu grossière, blanche inférieurement, où elle donne de la pierre de taille, et plus fine, un peu grenue ou compacte par places dans ses parties moyenne et supérieure, qui fournissent du moellon et la pierre pour un four à chaux voisin; les bancs, assez distincts, plongent de 10° au S.-O.; ils sont traversés par des fentes souvent fort élargies et remplies d'argile verdâtre, et la surface supérieure est très corrodée; les fossiles doivent être fort rares, car je n'ai aperçu qu'un morceau ayant quelque analogie avec un fragment d'ichthyosarcolite. Une autre carrière, plus petite, et trois anciennes moins grandes, existent à côté et vis-à-vis de Bramepan. Au N.-E., l'Estampon a ses berges souvent formées par des roches verticales, et sur la rive droite, au

moulin de Cousseilhat, il y a une ancienne carrière, vaste, mais peu profonde. Le fond du vallon se relevant, la craie, qui s'abaisse sans doute aussi, va disparaître dans cette direction, sous Tierrouge, à 2 kilomètres de Roquefort; ici, le vallon s'élargit, les pentes deviennent plus douces; au bas de la métairie, à l'O., la craie friable, blanche, à nodules plus durs, ne s'élève plus qu'à 4-5 mètres; à 200 mètres au N., à l'extrémité d'une petite vigne, elle a disparu, et on ne voit plus à la même hauteur, au-dessous du sable des Landes, que des argiles sableuses jaunes renfermant en abondance les *Ostrea producta, crispata*, et aussi l'*Arca cardiiformis*, caractéristiques du falun de Bazas et de Mérignac.

A l'O., dans la vallée de la Douze, en aval de Roquefort, la craie apparaît, sur le grand chemin de Labrit, à 2 kilomètres, dans le vallon d'Arue, qui montre la coupe suivante :

Sable très légèrement brunâtre......................	4m.
Sable un peu argileux, rouge ou verdâtre............	1
Calcaire compacte jaunâtre, à parties spathiques de coquilles, d'oursins, et empreintes de polypiers.......	5

Cette craie, qui existe sur les deux rives du ruisseau en amont du pont, a été extraite sur la rive droite, pour le pont et le chemin; quoique la stratification soit peu apparente, la roche est certainement à peu près horizontale. Je ne sais si, dans la vallée de la Douze, elle se poursuit, ce qui paraît assez probable, jusqu'au confluent du ruisseau d'Arue, mais à 500 mètres au-delà, au petit vallon de la Teulère, les pentes moins rapides de la vallée sont formées par l'assise du falun de Bazas, qui se poursuit à peu près horizontalement dans ses flancs, au moulin de Carreau, au château de Canenx et dans la commune de Saint-Avit, où, depuis la Brouste jusqu'au-delà du ruisseau de Perroutin, certains bancs meubles renferment

à diverses hauteurs une grande quantité de fossiles. C'est dans les parties supérieures que se trouvent, comme à Saucats près Bordeaux, les couches marneuses et calcaires grises d'eau douce, dont la position peut être bien étudiée aux moulins de Carreau et de Canenx et au S. de la Brouste; couches dans lesquelles des calcaires sont exploités pour pierre à chaux, à Bargues, au N.-O. de Lucbardèz.

Vers l'E., dans le vallon de la Douze, en amont de Roquefort, la craie ne remonte pas fort haut; en effet, en descendant par le chemin de Sarbazan, on rencontre de suite des sables jaune-verdâtre, renfermant des mollasses fines de même couleur qui reposent sur un calcaire coquillier cellulaire blanchâtre, qui en dépend peut-être. Ce n'est qu'à 1 kilomètre, à l'O. de Lirle, qu'on a exploité comme pierre de taille, sous une argile verdâtre et des sables fauves, au niveau de la rivière, un banc horizontal d'une craie grossière blanche. A 300 mètres en amont, le lit est barré par de gros blocs d'un calcaire compacte jaunâtre, formant un banc irrégulier dans des calcaires inégalement tendres qui ne s'élèvent qu'à 4-5 mètres.

La craie ne s'aperçoit pas plus haut; elle est remplacée à 300 mètres plus à l'E., dans le fond du vallon, par un terrain inconnu jusqu'à présent à pareille distance des Pyrénées, le terrain nummulitique. Il commence, à 1 ou 2 mètres au-dessus de la Douze, par une sorte de mollasse très grossière, verdâtre, avec galets de craie endurcie, passant à un poudingue, et renfermant des rognons de grès calcaire jaunâtre, ainsi que des *Nummulites intermedia* d'Arch., et l'*Ostrea Martinsii* d'Arch.? Au-dessus et atteignant bien 8 mètres, se trouvent des sables fins grisâtres, renfermant des plaquettes irrégulièrement concrétionnées de grès calcaires et la même nummulite. Cet ensemble, qui est le prolongement des roches du chemin de Sarbazan, forme çà et là de petits escarpements

verticaux; à 100 mètres au S.-E. du moulin de Batun, et à 8-10 mètres au-dessus de la Douze, on exploite pour moellon, sous le sable des Landes, un grès calcaire jaunâtre rempli de petites nummulites. En continuant à remonter le vallon, on voit ces mêmes grès en plus grosses masses former des rochers jusqu'à 4-5 mètres d'élévation, et un peu plus loin, au bas de Lacouette, il y a des calcaires grossiers jaunâtres qui paraissent les dernières roches de cet étage.

Un peu plus loin, pendant plus de 3 kilomètres, depuis 100 mètres avant le confluent du ruisseau de Hautsoulouba jusqu'au-dessus de celui du ruisseau de Lugardon, au bas de Saint-Martin, les berges, sur bon nombre de points, ne montrent plus au-dessous du sable des Landes qu'un système de marnes fauve-clair et verdâtres, irrégulièrement endurcies, renfermant des bancs irréguliers de calcaire marneux blanchâtre, à taches jaunes. Cet ensemble, sans doute d'une grande épaisseur, qui a été déposé dans des eaux douces, est certainement contemporain du système semblable qui se rencontre dans la partie occidentale du département du Gers, et des molasses de la partie occidentale de celui de Lot-et-Garonne.

En effet, comme dans ces localités, il est recouvert par le falun de Bazas; à 100 mètres en amont du pont du chemin de Saint-Martin au Chapéou, à 2 mètres au-dessus de la Douze, un dernier banc de calcaire gris et jaune est recouvert par des sables et grès calcaires, mamelonnés, jaunes, à *Ostrea producta,* qui étaient déjà extraits pour moellon près du pont, à 4-5 mètres de hauteur. Plus haut, ces roches s'élèvent jusqu'à 8-10 mètres, formant ainsi les flancs plus ou moins rapides du vallon, et donnant lieu, en plusieurs endroits, à des carrières de moellon sur l'une et l'autre rive. Ils sont encore exploités sur le bord de la route de Saint-Justin, dans le vallon du ruisseau de Lespagne, où l'*Ostrea*

producta est abondant. C'est ce même système que j'ai décrit, 500 mètres plus loin, en 1848 [1], sous le pont de ce dernier bourg, en le rapportant à juste titre au falun de Bazas et de Mérignac, alors qu'il avait été précédemment rapporté par M. Dufrénoy au calcaire grossier parisien.

A Roquefort, la craie forme donc une protubérance à pentes très douces, dans laquelle l'inclinaison des bancs ne paraît pas dépasser 10°; elle s'élève à 15 mètres au-dessus de la Douze et à 60 mètres d'altitude. Cette protubérance crayeuse, à l'E. et au N.-E., paraît bien n'être séparée du sable des Landes que par le falun de Bazas; mais, au S.-E., elle est recouverte successivement par des grès à nummulites, pétrographiquement fort différents et en couches faiblement inclinées, par un système marneux d'eau douce, prolongement probable de l'assise que j'ai désignée sous le nom de *molasse moyenne de l'Agenais,* et enfin par le falun de Bazas; ces deux dernières assises à très peu près horizontales.

A ce sujet, je ne dois pas omettre de dire que j'ai vainement cherché à Saint-Justin, dans le lit de la Douze, le terrain nummulitique que l'on a rappelé [2] s'y trouver en stratification discordante sous le falun précédent. D'après les observations faites sur les bords de ce ruisseau depuis Roquefort, il en serait séparé par le puissant étage lacustre horizontal, qui reparaît plus en amont, à la Bastide d'Armagnac et à Cazaubon; et, d'après la faible inclinaison qu'il présente, ainsi que la craie à Roquefort, il est permis de supposer que s'il s'y montre, il est dans une position bien rapprochée de l'horizontale.

(1) *Bulletin de la Société géologique de France,* 2e série, t. V, p. 115.
(2) *Notice sur les Systèmes de montagnes,* p. 430.

Protubérance à l'E. de Saint-Justin.

En suivant la grande route en 1847, j'avais seulement constaté l'existence de la craie dans le fond du vallon de la Pouchette; j'ai voulu cette fois le suivre dans sa longueur, afin de savoir comment elle s'y comportait; à cet effet, je l'ai remonté depuis sa terminaison, en face de la Bastide d'Armagnac, jusqu'au bas des Reys.

De la Douze, on s'élève sur des argiles jaunes et grises occasionnant des sources à 5-6 mètres, puis sur des sables jaunes plus ou moins argileux, épais de 10 mètres, recouverts par de nouvelles argiles sableuses jaunes et grisâtres. Cet ensemble me paraît représenter l'assise marneuse d'eau douce traversée de Roquefort à Saint-Justin; en effet, par-dessus, au bas de Baylet, on voit 2 à 3 mètres d'argiles grises remplies d'*Ostrea producta,* et recouvertes par des sables jaunes. Le déversoir du moulin de Mouliot est assis sur des argiles dures et grises, renfermant des bancs de grès calcaire jaunâtre avec quelques empreintes de coquilles, recouvertes par des sables grossiers et de nouvelles argiles grises remplies de la même huître. Une marne blanchâtre, probablement d'eau douce, est exploitée par-dessus, à l'O. de Ribéron. Les éboulis sableux ne laissent ensuite rien voir jusqu'au-delà de Gaudé, où au bout de la prairie, et après une masse de sable jaune, on arrive sans transition dans la première carrière, située au-dessous et au S. de la route. La craie, très dure, cristalline, blanchâtre, est extraite sur 3-4 mètres de hauteur; sa surface, très irrégulièrement corrodée, est surmontée de 4 mètres d'argile sableuse verte. Je n'y ai trouvé d'autre fossile qu'un corps nummulitiforme à couches très minces, de 20 millimètres de diamètre sur 4 à 5 millimètres d'épaisseur, que j'ai retrouvé à Landiras.

Au N. de la route, on passe, au bas de la Pouchette, devant

deux anciennes carrières dont la partie supérieure présente des sables jaunes purs dans l'une, et argileux dans l'autre. La craie y présente des parties grenues jaunes, dont les surfaces corrodées laissent apercevoir des traces de petits fossiles (spongiaires, bivalves, coquilles turriculées).

La craie continue dans le lit du ruisseau; et au S. des Reys, on arrive dans une première grande carrière, dont la partie la plus élevée présente la coupe suivante :

Sable argileux jaune fauve, à grains blancs, remanié....	2m50
Sable jaune à petits rognons durs, sans huîtres........	1,00
Sable jaune avec *Ostrea crassissima, Pecten scabrellus,* etc.	1,30
Sable argileux grossier, jaune, à lits interrompus de grès calcaire..	2,50
Craie fragmentaire remaniée...........................	0,30
Craie compacte jaunâtre un peu rosée, rendue cristalline par des fragments de fossiles......................	7-8,00

Celle-ci est en bancs de 1/2 à 1 mètre d'épaisseur, qui paraissent horizontaux; la surface, très corrodée, présente de vastes fentes remplies par une argile verte déposée avant les sables, car elle ne pénètre pas dans ceux-ci; le banc inférieur, moins dur, donne de la pierre de taille.

Vis-à-vis, un peu plus au N., et presque au-dessous des Reys, une grande carrière abandonnée montre une composition un peu différente dans les couches recouvrantes :

Sable argileux jaune fauve, remanié....................	1m00
Sable jaune fauve, assez pur, sans huîtres	1,00
Sable jaune fauve un peu solidifié, avec *Ostrea crassissima,* etc.......................................	2,50
Sable argileux grossier jaune, avec petits lits durs.......	1,50
Craie semblable à la précédente, visible sur.............	4,00

A l'E. de Saint-Justin, la craie forme donc une protubérance où les bancs sont à peu près horizontaux, contre laquelle viennent s'appuyer les argiles et les sables d'eau douce et le falun de Bazas, et qui est couronnée par le dépôt

sableux à *Ostrea crassissima*, *Pecten scabrellus*, etc., des environs de Manciet, à l'E., et de Bastennes et de Soustons, au S.-O. Elle s'élève à plus de 50 mètres au-dessus de la Douze, et atteint 140 mètres d'altitude.

Les deux protubérances de Roquefort et de Saint-Justin, en apparence distinctes, se relient certainement l'une à l'autre, et ne forment qu'un ensemble par-dessous le sable des Landes, quoique je n'ai pas vu de traces de terrain crétacé dans le vallon le plus profond de l'espace qui les sépare, celui d'Arrouille. Une ligne tirée de la grande carrière, qui est devant le cimetière, au N. de Roquefort, au point où la roche disparaît dans le vallon de la Pouchette, au bas des Reys, aurait pour direction E. 19° S. à O. 19° N., et son prolongement irait passer à 1 kil. 5 au N. de Barbotan et près de Partebosq, à 500 mètres au N. de la croisée des routes de Gabaret à Eauze et d'Agen à Mont-de-Marsan, point où les Landes viennent se terminer et atteindre leur plus grande altitude, 175 mètres. Cette direction est encore exactement celle des Pyrénées.

Bien des détails intéressants restent encore à étudier relativement à ces deux protubérances, mais j'ai dû m'arrêter, afin de ne pas empiéter davantage sur le domaine qui a été attribué à M. Jacquot, dans notre répartition de l'étude du département des Landes.

Protubérance de Villagrain, au S. de Saucats.

C'est au Haut-Villagrain, à la traversée de la route de Bordeaux à Sore, dans le vallon du Gua-Mort, que paraît se trouver le centre de la protubérance. La petite carrière que je vis en juin 1847 était à peu de distance en amont, à un ancien moulin, sur la rive gauche. On y exploitait à la poudre des calcaires compacts et grenus, jaunâtres, tendres et blanchâtres par places, formant un banc de 2 mètres reposant sur un

autre de 1 mètre en partie immergé, incliné de 5° au N. 10° E. Les seuls fossiles que je rencontrai furent deux oursins, désignés depuis par A. d'Orbigny, sous le nom de *Echinoconus Raulini*. La surface, irrégulièrement corrodée, présentait des poches d'un sable argileux vert, et par-dessus des sables grossiers blanchâtres, épais de 5 à 6 mètres; des centaines de mètres cubes en ont été tirés depuis, pour l'établissement de la route et de son embranchement sur Castres.

En remontant le ruisseau de la Gravette, vers Saint-Magne, pendant 1 kilomètre, on voit la craie apparaître au moins sur trois points; à la jonction du ruisseau de Désert, le flanc gauche montre jusqu'à moitié de sa hauteur, à 5 mètres, la roche qui renferme des indications de fossiles, et qui est en contact avec des sables et grès ferrugineux, ou bien avec des sables blancs à cailloux de quartz de la grosseur d'une noisette; il y a aussi quelques silex blonds superficiels. Plus haut, dans le lit du ruisseau, un banc horizontal a été exploité. Elle doit se continuer certainement jusqu'à plus d'un kilomètre du pont, et il serait même possible qu'à cette distance elle s'élevât presque sur le plateau. Quoiqu'il en soit, le vallon ne présente plus que des sables à sa seconde traversée par la route, à 2 kilomètres du Haut-Villagrain.

Actuellement, en juin 1862, une petite carrière est ouverte sur la rive droite, à 50 mètres en aval du pont et d'une magnifique source à 14°. La pierre est employée pour les constructions, quoiqu'elle prenne mal le mortier, et surtout à l'alimentation d'un four à chaux. Sur une hauteur de 3 mètres, à partir du ruisseau, c'est un calcaire tantôt compact, dur, et tantôt tendre, crayeux, un peu grossier, jaune et blanc, à stratification indistincte, renfermant une certaine quantité d'oursins et recouvert par des sables blancs ou jaunes.

En descendant le ruisseau, on aperçoit la craie sur bon nombre de points, s'élevant à 1 mètre dans les berges; à 1 ki-

lomètre, au moulin de Peyot, elle atteint 1m50. Elle reparaît pour la dernière fois à 200 mètres plus bas, en s'élevant encore à 1 mètre; c'est un calcaire très compacte, un peu translucide, pétri de fossiles cristallins, parmi lesquels on distingue des tranches d'*Orbitolites media*.

Les berges du ruisseau ne montrent plus ensuite que le sable des Landes jusqu'au moulin de Bouet ou Ségur. Le déversoir supérieur du bief est assis sur un banc, épais d'au moins 1m30, d'un calcaire compacte dur, blanchâtre et jaunâtre, tantôt d'apparence lacustre et tantôt plus grossier, avec test d'oursins; au-dessus il y a 2 à 3 mètres d'argiles et marnes jaunes et verdâtres. Ces mêmes calcaires, un peu plus bas, renferment des empreintes de *Cerithium plicatum*, et sont accompagnés d'argiles vertes, rouges et blanchâtres; devant le moulin, sous le pont, ils sont plus concrétionnés et appartiennent certainement à la partie supérieure du calcaire grossier de Saint-Macaire.

Les fossiles recueillis jusqu'à présent sont les suivants :

Tragos pisiforme Goldf.	*Holaster Pilula* Agass.
Orbitolites media d'Arch.	*Hemiaster nasutulus* Sorign.
Cyphosoma Delaunayi Cott.	*Asterias stratifera* Des M.
Salenia Heberti Cott.	*Catillus.*
Echinoconus Raulini d'Orb [1].	*Lima Marrotiana* d'Orb. ?
— *subconicus* d'Orb.	*Pecten Jacquoti* Raul. [2].
— *minimus* Cott.	*Spondylus striatus* Defr.
Ananchytes ovata Lamk.	*Ostrea vesicularis* Lamk. (très-grand)
— *striata* Lamk.	*Terebratula carnea* Sow.
— *conica* Agass.	— *striatula* Mant.

Cette protubérance de Villagrain, déjà décrite plusieurs fois, atteint environ 55 mètres d'altitude.

[1] La détermination des oursins a été faite par M. G. Cotteau. C'est cette espèce qui avait été désignée, d'après M. Michelin, sous le nom d'*Ananchytes Gravesii* dans le *Bull. de la Société géologique de France*, 2e série, t. V, p. 121. 1848.

[2] Espèce très remarquable, à valves fortement bombées, présentant

Protubérance de Landiras, à l'O. de Langon.

Dans le vallon du Trussan, au moulin de Perron, sur l'un des chemins de Landiras à Budos, on a exploité superficiellement, jusqu'à 4 mètres au-dessus du ruisseau, un calcaire compact, jaunâtre, avec des parties grenues irrégulières souvent formées par des polypiers. Les fossiles ne sont pas fréquents; ceux que j'ai recueillis sont les suivants :

Astrea?	*Ostrea vesicularis* Lamk. (petit).
Diploctenium?	*Natica?*
Orbitolites media d'Arch.	*Turbo?*
Trigonia spinosa Park.	*Trochus.*
Pecten striatocostatus Goldf.	

La stratification est indistincte, et les silex blonds sont fort rares, même à la surface. A moins de 1 kilomètre en amont, à Verduc, cette craie, encore plus compacte, quelquefois rosée, sans fossiles bien distincts, est exploitée à 5-6 mètres d'élévation au bord du vallon, sur le chemin de Menon, pour la route de Podensac à Saint-Symphorien; sa surface,

dans leur milieu un cercle gibbeux, et dans leur dernier cinquième 4 à 5 annelures d'accroissement. Dix côtes saillantes, planes, à peu près aussi larges que les intervalles, présentant comme ceux-ci des stries longitudinales fines et bien marquées, dont le nombre, de 7-8 dans la partie médiane de la coquille, se réduit à 3-4 à ses extrémités; côtés antérieur et postérieur finement striés perpendiculairement au bord de la coquille. Crochet saillant, acuminé; oreillettes inconnues.

Dimensions : bucco-anale, 52 mill.; dorso-abdominale, 48 mill.; transversale, environ 25 mill.

Le *Pecten Jacquoti* offre beaucoup d'analogie avec le *P. nodesus* L., malgré sa taille plus petite, et avec le *P. Regleyi* Coq. (*Bull. Soc. géol. de Fr.*, 2e série, XVI, 1006), sur lequel l'auteur n'a compté que six côtes. — Il a été trouvé en outre à l'état d'empreintes et de moules dans la craie supérieure de la Dordogne, à Mnnsac et à Lanquais, par MM. l'abbé Battut et Ch. Des Moulins, il y a plus de vingt ans.

très corrodée, est immédiatement recouverte par des argiles très bigarrées, grises, vertes, jaunes et rouges, qui pénètrent dans toutes les fentes : par-dessus, il n'y a qu'une couche mince de sable blanc des Landes.

La craie apparaît dans le vallon du Trussan sur une longueur de 1 kilomètre 1/2 à peine; car en amont et en aval de ces deux points, on arrive vite sur les roches tertiaires. En effet, en descendant au N.-E., on voit à 500 mètres environ, dans le bief du moulin d'Ambons, des bancs horizontaux d'un calcaire grossier, jaunâtre, renfermant de gros grains de quartz, et séparés par des bancs plus tendres dans lesquels la présence des nodules concrétionnés et de moules du *Turbo Parkinsoni* ne permettent pas de méconnaître le calcaire grossier de Saint-Macaire; il se retrouve avec les mêmes caractères dans les berges du ruisseau, sur deux ou trois points au bas de Piret et dans un fossé de bois sous Soubat. En amont, la craie disparaît également assez vite; car, à 500 mètres environ du chemin de Verduc, au bas de Coudéou, on ne voit plus que des bancs horizontaux d'un grès calcaire et d'un calcaire grossier, tous deux inégalement durs et jaunes, appartenant aux parties inférieures du falun de Bazas, et formant le bas plateau qui s'étend de Verduc au pied du coteau de Paulin et Budos; celui-ci est formé par des argiles de couleur foncée, remplies de *Cerithium plicatum, bidentatum, Serresii,* et autres fossiles caractéristiques. Un peu plus haut, au pont de la route vers Balisac, on n'aperçoit plus que le sable des Landes; et si quelques roches reparaissent vers Bernadet, elles appartiennent certainement à l'assise précédente.

Le pointement crétacé de Landiras est certainement le plus limité de ceux que je décris, car il ne reparaît pas dans les vallons adjacents, ni vers le N., dans celui de Landiras, où, du village aux Cabiros, on voit partout les bancs du calcaire

de Saint-Macaire, et à plus forte raison dans celui du ruisseau de Cérons, qui, de l'ancien château de Landiras, est ouvert dans le sable des landes jusqu'à Coudrine, où ce calcaire apparaît et est exploité; ni vers l'O., dans la vallée du Ciron, où rien de semblable ne se montre entre Budos, Bommes et Sauternes. La craie atteint environ 40 mètres d'altitude vis-à-vis de Verduc.

Comme pour Roquefort et Saint-Justin, les deux protubérances de Villagrain et de Landiras, formées par la craie supérieure de Saintonge, me semblent liées l'une à l'autre et constituer une nouvelle crête analogue à la précédente par-dessous le plateau sableux qui les sépare. La longueur connue dépasserait 16 kilomètres, et la ligne qui réunirait la jonction des ruisseaux à l'O. du Haut-Villagrain à Verduc, serait dirigée de l'O. 10° N. à l'E. 10° S.

Protubérance entre la Gironde et la Charente.

Celle-ci, qui se trouve beaucoup au N. de la précédente, a été décrite en quelques points par M. d'Archiac, en 1843, dans les termes suivants (1) : « La coupe de Moese à Soubise » offre un exemple de dislocation : les couches plongent fortement au N., et précisément en sens inverse de leur inclinaison » naturelle... Plus au S., la vallée de la Seugne, et surtout » celle de la Seudre, pourraient être en quelque sorte regardées comme des vallées d'élévation. Il nous serait impossible » d'expliquer autrement l'apparition des couches inférieures, » et leur position par rapport aux calcaires du deuxième étage, » si parfaitement développés et caractérisés au N. et au S. de » cette longue dépression. » Elle a été entièrement reconnue et surtout représentée, en 1853, par M. Manès (2). Elle

(1) *Études sur la formation crétacée*, p. 89.
(2) *Descript. phys., géol. et minéral. de la Ch.-Inf.*, p. 119 à 176, *pass.*

occupe la moitié du département de la Charente-Inférieure située au S.-O. de la Charente. Elle constitue un accident géologique des plus remarquables, qui n'est en rien traduit par la topographie extérieure.

Tandis que dans les départements du Lot, de la Dordogne et de la Charente, à mesure qu'en s'avançant des terrains anciens du Plateau central vers la vallée de la Garonne, on rencontre des terrains plus récents, dans celui de la Charente-Inférieure c'est seulement au N.-E. de la Charente que cette disposition normale existe. Au S.-O., on trouve deux versants stratigraphiques, de chaque côté d'un axe allongé du S.-E. au N.-O., partant de Montlieu et passant par Saint-Genis, Brouage et l'extrémité N.-O. de l'île d'Oléron. Sur les bords, de Saintes à Montlieu d'une part, et de Montlieu à Royan de l'autre, se trouve l'assise supérieure du terrain crétacé, tandis que sur l'axe apparaissent, non seulement les assises plus inférieures, comme les sables et grès ferrugineux de Fouras, mais même la partie supérieure du terrain jurassique.

L'assise colithique supérieure forme tout le plateau bas de l'île d'Oléron et reparaît au N.-E. des marais de Brouage, à Saint-Froult, Moese et Beaugeay. — Les sables verts et ferrugineux constituent l'île d'Aix, et forment, de l'île Madame à la croisée des routes de Cadeuil, à la base des coteaux, une bande qui de là se replie vers la pointe du Chapus, en entourant le marais de Brouage, puis se continue dans l'île d'Oléron, le long de la côte occidentale, jusque non loin de son extrémité. Au S.-E., cette même assise forme le plateau, de Pisany à Gémozac. — Le calcaire à ichthyosarcolites ou caprinelles entoure la précédente assise; deux bandes partant, l'une de l'île Madame et l'autre de la côte occidentale de l'île d'Oléron, se réunissent à Cadeuil pour former un plateau qui se termine à Saint-Genis. — Les marnes à ostracées et les calcaires blancs à rudistes, accompagnent partout les bandes et le pla-

teau précédent, et se terminent à Jonzac, peu après leur réunion. — Les calcaires gris et la craie grise marneuse commencent au S. de Rochefort, et, par Pons et Jonzac, atteignent presque Montlieu, d'où ils reviennent par Mirambeau, Mortagne et Coses, jusqu'à La Tremblade; ils ne passent pas dans l'île d'Oléron. — La craie supérieure à *Ostrea vesicularis,* enfin, commence à l'O. de Saintes, et du confluent de la Seugne et de la Charente à Archiac et Montlieu, forme une zone continue, qui revient par Mirambeau jusqu'à Saint-Thomas-de-Conac sur la Gironde; elle reparaît le long du fleuve, sur une longueur de 20 kilomètres, de Talmont et Méchers à Royan et Saint-Palais.

Cette protubérance est dirigée exactement du S.-E. au N.-O., à peu près parallèlement au cours de la Charente, du confluent du Né à la pointe de Fouras, et à la côte N.-E. de la Gironde, de Port-Maubert à la pointe de la Coubre. Les calcaires à ichthyosarcolites et les assises inférieures se montrent de Saint-Genis à Brouage sur une longueur de 60 kilomètres, et même sur 30 kilomètres de plus, jusqu'à l'extrémité de l'île d'Oléron. Mais la longueur totale, de cette extrémité à Montlieu, est de 125 kilomètres; et probablement, au-dessous de la nappe de sable tertiaire, le bombement se poursuit encore au moins à 20 kilomètres plus loin, jusque vers la vallée de la Dronne. — La largeur atteint certainement 30 à 40 kilomètres, au milieu de la longueur. Les principales assises y atteignent les altitudes suivantes :

L'assise jurassique supérieure, 12 mètres à Saint-Pierre d'Oléron, et 14 mètres à Beaugeay.

Le grès vert et le calcaire à ichthyosarcolites, 5 mètres dans l'île d'Oléron, 17 mètres à Marennes, 32 mètres à Saint-Jean-d'Angle et 44 mètres à l'E. de Rioux, à 2 kilomètres au N. de Cravans et à 3 kilomètres au N.-O. de Saint-Genis.

Quant à l'assise supérieure de la craie, elle atteint 82

mètres à la Ferlanderie à l'O. de Saintes, 83 mètres à l'E. d'Eschebrune, 111 mètres à Archiac, 142 mètres à Montlieu, 113 mètres à Montendre, 101 mètres à Mirambeau, et 73 mètres à Saint-Thomas-de-Conac. A Méchers et à Royan, elle n'est plus qu'à 28 et 25 mètres.

La direction moyenne normale des assises dans la Saintonge est E. 13° S., à la ligne de jonction des étages oolithiques moyen et supérieur, de la pointe d'Angoulin à Mansle; et E. 15° 1/2 S., pour la base de la craie à *Ostrea vesicularis*. de Saintes à Rougnac; l'axe de la protubérance, dirigé E. 45° S., la coupe donc sous un angle de 30°. Il s'ensuit que les deux extrémités de celle-ci ont des compositions fort différentes : l'extrémité S.-E. est formée par la craie supérieure recouverte par les sables et argiles tertiaires, et on y voit les diverses assises envelopper ellipsoïdalement la plus inférieure; l'extrémité N.-O., au contraire, est formée par l'assise jurassique supérieure, et les assises plus supérieures se raccordent par des inflexions de moins en moins grandes avec leur prolongement non dérangé. Par suite aussi de cette obliquité, les diverses assises s'avancent toujours davantage vers le N.-O., tant sur le flanc S.-O. que sur le flanc N.-E.

Quant à la sur-élévation des assises produite par le bombement, elle paraît n'être pas très considérable dans l'île d'Oléron, dont l'étage oolithique supérieur n'est qu'à 8 mètres plus haut que dans l'île de Ré, où la position n'a vraisemblablement pas été dérangée. Mais sur le milieu de la longueur, entre Saintes et Mortagne, elle a pour mesure toute l'épaisseur des assises comprises entre les sables ferrugineux de Fouras et la craie supérieure à *Ostrea vesicularis;* car, au centre, les premières s'élèvent à 44 mètres à Rioux et à Cravans, et la seconde atteint 57 mètres à Chermignac, au N.-E., et 54 mètres à Épargne, au S.-O. L'épaisseur moyenne des assises intermédiaires étant de 160 mètres,

d'après les évaluations de M. Manès, la sur-élévation serait donc au moins de 150 mètres dans la partie centrale; les plus courtes pentes, en raison des distances de 6 et de 11 kilomètres qui séparent ces points, présenteraient des inclinaisons de 1° 26′ sur le versant N.-E., et de 47′ seulement sur le versant S.-O.

Pour M. d'Archiac, les dérangements qu'il avait observés, et d'après M. Manès, cette protubérance, très remarquable, s'accorderaient avec la dislocation du système du Mont-Viso (N. 22° 30′ O.); mais il est à remarquer que sa direction (N. 45° O.) est presque aussi rapprochée de celle des Pyrénées (O. 18° N.), et qu'aucun fait de stratification discordante n'a été produit à l'appui de l'opinion qu'elle aurait été produite avant le dépôt de l'étage crétacé supérieur. Il me semble plus simple d'admettre que son élévation a eu lieu après le dépôt de toutes les assises crétacées; qu'elle a été ensuite uniformément arrasée par des causes analogues aux courants diluviens, et que les sables tertiaires ont été indifféremment déposés sur les plateaux et les tranches des diverses assises.

CONCLUSIONS

L'Aquitaine, des bords du Gave de Pau, où viennent se terminer les dernières pentes des Pyrénées, jusque non loin de Bordeaux, renferme une série de protubérances allongées ou crêtes parallèles à la chaîne, qui ne font pas saillie dans la plaine, et dont on ne peut découvrir l'existence qu'en explorant les vallons, généralement peu profonds, qui sillonnent le pays.

Elles sont formées par le terrain crétacé dont la série devient d'autant moins complète qu'on approche davantage du centre du bassin tertiaire. En effet, tandis qu'à Terci

l'étage néocomien arrive au jour, on ne voit plus à Roquefort et à Saint-Justin qu'une craie sans fossiles, probablement analogue à la partie inférieure de celle de Tercis, et à Villagrain et Landiras qu'une craie à fossiles semblable à la partie supérieure et aussi à celle de Talmont, près Royan.

L'inclinaison des strates devient moindre aussi à mesure qu'on s'éloigne des Pyrénées; tandis qu'à Dax elle approche de la verticale, elle paraît ne pas dépasser 10° à Roquefort et 5° à Villagrain.

Les parties culminantes de ces protubérances ne sont souvent recouvertes que par le sable des Landes; mais sur leurs pentes viennent s'appuyer les différentes assises tertiaires de la contrée, depuis le terrain à nummulites jusqu'au falun de Bazas.

Les protubérances qui ont été reconnues jusqu'à présent sont les suivantes :

	Longueur.	Direction.
Villagrain — Landiras, à l'O. de Langon	16k5	O. 10°N. à E. 10°S.
Roquefort — Saint-Justin.............	16,5	O. 19 N. à E. 19 S.
Montaut — Eyres, au S. de Saint-Sever.	11,0	O. 15 N. à E. 15 S.
Tercis — Montpeyroux, au S. de Dax...	13,0	O. 18 N. à E. 18 S.
La chaîne des Pyrénées (en France)....	415,0	O. 18 N. à E. 18 S.

Enfin, plus au N. encore, entre la Gironde et la Charente, dans le département de la Charente-Inférieure, existe une autre protubérance très considérable, montrant toutes les assises du terrain crétacé et même l'étage oolithique supérieur, et dont la direction est intermédiaire entre celle des Pyrénées et celle du Mont-Viso.

	Longueur.	Direction.
Ile d'Oléron — Montlieu..........	125k	N. 45° O à S. 45° E.
Système du Mont-Viso (Pont d'Ain — Antibes)..................	310	N. 22 ½ O à S. 22 ½ E.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA

GÉOMÉTRIE TRANSCENDANTE DES GRECS

OU SUPÉRIEURE DES MODERNES

PAR M. VALAT

Les sciences tiennent une si grande place dans la vie sociale, qu'il nous paraît opportun d'en observer les progrès à un point de vue philosophique, autant pour faciliter leur étude que pour apprécier les services dont nous leur sommes, dont nous leur serons de plus en plus redevables. Chacune des nombreuses subdivisions qu'elles comprennent s'est étendue à son tour, de manière à en rendre tous les jours l'enseignement moins facile; d'où résulte, selon nous, la nécessité de provoquer deux ordres de travaux corrélatifs : l'un, sur la science en général; l'autre, sur les sciences en particulier. Ce dernier, servant de préparation au premier, a son analogue dans le mouvement qui se produit autour de nous en faveur des études historiques dans chaque province, et présente le même degré d'utilité.

C'est à cet ordre de recherches spéciales que se rapporte, non pas l'histoire (nous ne visons pas aussi haut), mais la simple esquisse que nous avons tracée; il s'agit d'une branche de géométrie que définit Pappus, dans ses collections mathé-

matiques, telle que l'a comprise et réhabilitée parmi nous l'un des plus habiles et des plus ingénieux interprètes de la science grecque, M. Chasles, de l'Institut. Notre travail ne peut être comparé à l'*Aperçu historique* de l'auteur érudit que nous citons, mais il lui emprunte ce qu'il a d'utile; la mine est riche, et nous ne craignons pas de l'épuiser; nous y ajouterons le tableau des services rendus à la science contemporaine par M. Chasles lui-même, en divisant notre sujet en deux parties : l'une, d'ensemble, afin d'établir les rapports que les sciences offrent avec l'objet spécial de notre Mémoire; l'autre, de détail, pour rechercher les caractères de cette géométrie ancienne et les modifications qu'elle a subies depuis l'école d'Alexandrie, qui en avait résumé la doctrine, jusqu'à l'époque actuelle.

PREMIÈRE PARTIE.

DES SCIENCES EN GÉNÉRAL.

Nous croyons convenable de présenter d'abord quelques réflexions sur le mouvement de l'esprit humain procédant à la découverte des vérités qu'il juge essentielles à son existence ou à son bonheur; nous avons toujours professé une estime sincère pour les lettres, et n'avons pu jamais nous résoudre à en séparer l'étude de celle des sciences, sans méconnaître toutefois le mérite des spécialités; aussi n'avons-nous pas besoin de justifier un rapprochement que nous suggère la méditation de notre sujet; nous réclamons quelque indulgence pour des considérations qui, sans avoir le mérite de la nouveauté, nous paraissent propres à éclairer utilement notre marche.

Article 1er. — Des sciences et des lettres dans leurs phases inégales d'accroissement et de décadence.

Tandis que les lettres subissent ces brusques variations et ces défaillances que nous contemplons avec une douloureuse surprise, sans pouvoir ni les expliquer ni les prévenir, nous voyons les sciences grandir sans cesse et se développer, tantôt avec lenteur, tantôt avec une merveilleuse rapidité, au sein de la paix toujours, parfois au milieu des agitations de la guerre civile ou étrangère, à la suite des révolutions souvent; elles semblent n'éprouver d'autres interruptions que celles qui résultent d'une sorte de lassitude dans les esprits ou de l'enfantement laborieux d'une idée nouvelle.

Un tel contraste ne surprend pas l'observateur que l'étude de l'histoire et la réflexion ont familiarisé avec les divers aspects de la connaissance; il sait que les lettres, la poésie, les beaux-arts réclament une nature riche et féconde, autant qu'une culture ardente et passionnée; mais il n'ignore pas que les terrains les plus fertiles s'épuisent promptement et deviennent stériles ou ne produisent à la longue qu'une végétation sauvage et sans valeur : telle a été du moins la destinée des littératures anciennes qui ont servi, dans leur brillante période, de type et de modèle aux littératures modernes, et tel semble devoir être le sort des littératures contemporaines.

Il n'en est pas ainsi de la science, qui doit presque tout à l'intelligence humaine, et qui subit si faiblement l'influence des lieux et des climats; les richesses dont elle reçoit le dépôt s'accumulent et vont croissant d'âge en âge; le vrai n'a qu'une face; le beau revêt mille formes, et par là s'explique la diversité des fortunes que nous signalons dans les lettres et les sciences. Ce n'est pas qu'on puisse nier les rapports qui existent entre le beau et le vrai, car l'histoire et notre propre

expérience attestent qu'ils ont marché souvent de concert, surtout dans les périodes à jamais célèbres où ils ont brillé d'un vif éclat chez les peuples dont nous avons suivi les leçons. Admettons telle parenté qu'on voudra, mais sans nous faire illusion sur les profondes différences qui les séparent. A peine le beau a-t-il atteint un certain degré de splendeur, qu'il languit, décline ou s'éteint; tandis que le vrai poursuit sa marche ascendante, ou si quelque obstacle survient et l'arrête, c'est une halte de courte durée : tel est du moins le spectacle que nous offrent les annales de la civilisation, soit après la période du Bas-Empire, signalée par une longue immobilité de l'esprit humain, soit, plus récemment, aux époques de la Renaissance, qui signale le XVe siècle en Italie, le XVIe et le XVIIe en France ou dans le reste de l'Europe.

S'il n'est pas difficile d'expliquer les inégales destinées des sciences et des lettres, qui semblent les unes démentir la loi du progrès, les autres en fournir une preuve éclatante, il est moins aisé de comprendre pourquoi telle branche des sciences exactes devient tout à coup stationnaire ou rétrograde, tandis qu'une de ses voisines marche rapidement et sans obstacle; l'étude des faits a bien son importance sans doute, mais la recherche des causes a aussi sa valeur; et, dans ce cas, elle nous offre un attrait de plus, puisqu'il s'agit des principes sur lesquels repose notre système d'instruction nationale.

L'algèbre et la géométrie, sciences du calcul et de l'étendue, des symboles abstraits et des formes concrètes, que nous envisageons ici dans leur sens le plus général, avec toutes les applications directes qu'elles comportent, ont suivi des lois d'accroissement très inégales, et ces lois ont exercé sur la civilisation, dans ses rapports nombreux avec les arts, une action qu'il n'est point permis de négliger. Qu'on nous pardonne d'exposer brièvement quelques idées élémentaires qui

nous paraissent indispensables pour écarter ou amoindrir les difficultés de notre sujet; nous savons qu'elles sont inutiles pour la plupart des esprits sérieux auxquels nous nous adressons; toutefois, en les proposant, surtout à ceux qu'intéresse moins ce genre de considérations, nous croyons utile de préciser en général, au point de départ de la science, le sens de ces notions simples et primordiales qui servent de fondement à la discussion, comme à l'examen des questions d'un ordre plus élevé que nous avons à traiter. La divergence, disons mieux, l'incohérence des systèmes en tout genre, n'est-elle pas pour l'ordinaire le résultat des points de vue divers sous lesquels on s'est placé dans l'origine? Pour être d'accord partout ou sur la plupart des théories qui divisent les savants, n'y comptons pas. Essayons de l'être sur les principes, et ce sera un grand pas de fait vers la manifestation de la vérité, s'il nous est donné de réussir.

ARTICLE 2. — **Notions élémentaires, principes de coordination.**

Les mathématiques qui, à juste titre, ont reçu le nom de *sciences exactes,* parce qu'elles s'appuient sur des données invariables qui s'élèvent au-dessus des faits d'observation, ont pour objet la *grandeur* en général; or, la grandeur peut être considérée sous deux aspects distincts : l'un, nous la représente comme composée de parties similaires, isolées ou groupées, c'est la *quantité discrète* ou *discontinue,* plus connue sous la dénomination de *nombre;* l'autre, nous la montre comme formant un tout sans distinction de parties, c'est la *quantité concrète* ou *continue,* que l'on nomme aussi *étendue.*

Que le nombre soit entier ou fractionnaire, constant ou variable, fini ou infini, positif ou négatif, réel ou imaginaire, etc., il ne cesse point d'appartenir à un même ordre

d'abstractions, et constitue, dans ses formes variées, une science unique comprenant les degrés ascendants de la connaissance sur la quantité pure, abstraite, discontinue : c'est la *science du calcul,* avec ses embranchements, tels que l'arithmétique, l'algèbre, le calcul différentiel et intégral, la méthode des variations, le calcul aux différences finies, etc.

De son côté, l'étendue constitue une seconde science, la géométrie, avec un domaine tout aussi vaste et des applications plus nombreuses, parce que la forme n'exclut pas le nombre, parce que l'univers, dans l'ensemble des êtres créés comme dans ses moindres détails, l'atome lui-même, est un chef-d'œuvre de géométrie. Les arts, nés des besoins ou des caprices de l'homme, lui doivent leurs règles et leurs procédés : là même où le caractère sensible de l'étendue semble disparaître dans les conceptions pures de la ligne, de la surface et du volume, sans dimensions réelles, il ne s'efface pas complètement et nous vient en aide pour figurer nos idées. C'est par ces motifs et d'autres encore que, plus facile et plus attrayante, la géométrie, mieux connue, rend plus de services que l'analyse moderne, dont nous admirons d'ailleurs les sublimes et profondes découvertes.

Avant le XVII[e] siècle, ou pour mieux dire avant Descartes, il n'y avait que la science du nombre et celle de l'étendue. Lorsque l'illustre auteur de la méthode conçut et créa la *Géométrie analytique* qui prit place entre les deux premières, et parut une science nouvelle, le calcul algébrique fut perfectionné à l'aide d'ingénieux symboles; la géométrie agrandit son domaine et ses applications, mais le progrès consista surtout à unir étroitement les deux sciences en faisant servir l'une au perfectionnement de l'autre. Des relations purement numériques reçurent une interprétation graphique, en sorte que les propriétés du nombre eurent leur application en géométrie, comme les propriétés des figures servirent aux

progrès de l'algèbre; la quantité discrète devint à son tour un élément de plus pour la solution des problèmes de géométrie, comme la quantité concrète fut l'auxiliaire du calcul. Ce double rôle de chaque science empiétant l'une sur l'autre dans leur intérêt, agrandit leur domaine et accrut leur importance. Les découvertes se succèdent rapidement, et les génies éminents du XVII[e] siècle, qui se pressent sur les pas de Descartes, s'étonnent eux-mêmes de la fécondité de la nouvelle méthode, sans se douter qu'elle accomplirait après eux des prodiges plus étonnants. Ces progrès, et la haute réputation des successeurs ou contemporains de Descartes, ont fait oublier en partie les services dont la science lui est redevable. On peut s'en faire une idée en songeant aux difficultés que dut trouver, dans l'origine des sociétés, l'invention du langage, c'est-à-dire la traduction de la pensée par la parole ou par l'écriture, découverte qui a paru à d'illustres philosophes surpasser l'intelligence humaine. Sans lui donner cette importance, nous ne sommes pas éloignés de considérer la conception du géomètre français comme un des plus grands efforts du génie et la plus belle création scientifique de l'ère moderne.

Toutefois, admettrons-nous une science nouvelle et une troisième branche des mathématiques? La géométrie analytique forme-t-elle un aspect complètement distinct, qui lui assure une place à côté des deux premières? Nous ne le pensons pas. C'est un point de vue original, une belle méthode, susceptible d'applications intéressantes; un instrument puissant de découvertes; ce n'est pas une autre science que celle du calcul ou de l'étendue; elle n'a point un élément propre à sa disposition; que le caractère de l'analyse s'efface ou domine dans ses investigations, que celui de la synthèse géométrique apparaisse visiblement ou se cache plus ou moins, il n'y a pas, il ne peut y avoir autre chose que du calcul et de l'étendue, des symboles abstraits et des

formes. Nous n'avons, par conséquent, rien à changer dans la classification que nous avons indiquée : les propriétés qui résultent du rapprochement opéré par Descartes ont une valeur que nous sommes loin de méconnaître, que nous reprocherions volontiers à plusieurs de nos savants de ne point apprécier suffisamment; il y a, comme Descartes nous l'enseigne avec l'autorité du génie, une *méthode supérieure* à celle des anciens, et dont ils n'avaient point l'idée. Nous n'y voyons rien de plus, et ce qui le prouve sans réplique, c'est qu'il n'est pas une seule vérité mathématique dont on ne puisse constater l'exactitude, ou même que l'on n'obtienne directement par des considérations exclusivement propres à l'algèbre ou à la géométrie. Notre opinion n'amoindrit pas, comme on serait tenté de le croire, ni le mérite de l'invention, ni l'utilité qu'on en a retirée. Après tout, l'homme ne crée pas : l'arithmétique et la géométrie ont toujours existé avant lui, comme sans lui. Ce qu'il trouve autour de lui, par les facultés qu'il tient de la nature, y fut déposé par les soins de la Providence. Chacun de nous puise avec plus ou moins de succès à ces sources fécondes. Une curiosité inquiète, que rien ne saurait satisfaire, l'agite, le pousse vers l'inconnu presque toujours au hasard. Une sagacité, tantôt instinctive, tantôt acquise après de longs efforts, le guide dans ses recherches. C'est la *méthode* ou plutôt *l'art* de diriger ces mêmes facultés vers le but auquel il aspire, qui seul semble appartenir à l'esprit humain. Tel est le levier qui vient en aide à la faiblesse de nos organes; il ne constitue ni la force ni le moteur dont nous avons besoin, mais il nous est d'un merveilleux secours pour exécuter ce que nous n'oserions entreprendre avec nos seules ressources. Ainsi, dans un ordre supérieur d'idées, un hasard heureux nous fait trouver la boussole, et la science nous apprend à nous en servir avec avantage.

Le mérite de Descartes, celui des Fermat et des Pascal, des Leibnitz et des Newton, ne le cherchons pas ailleurs que dans la méthode, qui fut dans leurs mains ce qu'est la lampe du mineur au milieu des ténèbres et de l'atmosphère des galeries souterraines; et ce n'est pas une invention médiocre ou vulgaire que celle de ce flambeau révélateur. Peu de génies, dans l'antiquité ou parmi les modernes, en ont trouvé le secret. Outre les veilles et l'opiniâtre volonté qui ont distingué les maîtres de la science; outre la sagacité, la rectitude et l'activité d'esprit, conditions premières de toute conquête de la pensée, ne leur a-t-il pas toujours fallu un milieu favorable et des temps opportuns pour vaincre les obstacles et remplir leur mission! Qu'eût fait Aristote avant Thalès et Pythagore? Qu'eût imaginé Descartes ou Newton du temps des Croisades, avant la connaissance des trésors de l'antiquité grecque ou de l'école d'Alexandrie! Supérieurs, sans aucun doute, à des contemporains ignorants et barbares, eussent-ils pu cependant élever le monument scientifique qui a rendu leur mémoire immortelle?

Article 3. — Géométrie des Grecs.

Qu'étaient les mathématiques chez les Grecs? Quelles découvertes leur doit-on? Quelle influence ont-ils exercée sur les progrès du calcul ou de la géométrie? Telles sont les questions qui s'offrent à nous maintenant.

On ne saurait nier qu'ils ne nous aient devancés en tous les genres de connaissances; nos maîtres, sans conteste, dans les arts, en littérature : guidés par un goût sûr et délicat, possédant à un haut degré le sentiment du beau dont leurs œuvres sont empreintes de l'épopée au drame, du Parthénon à l'Acropole, de Platon à Phidias, ils ont été aussi nos guides et nos précurseurs dans la science; car il suffit

de nommer Euclide, Archimède, Apollonius, Ptolémée, pour reconnaître la supériorité de leur génie et leurs titres à notre éternelle gratitude.

Toutefois, c'est à la seconde branche des sciences exactes qu'ils appliquèrent avec le plus de succès les puissantes facultés qu'ils avaient reçues de la nature : leur imagination vive et féconde, leur esprit sagace et subtil, tandis que la première leur offrit des obstacles insurmontables; leurs progrès dans la science du calcul furent médiocres : une numération pénible, embarrassée, défectueuse, fut la première cause de cette infériorité; leur goût naturel les éloignait d'ailleurs d'un genre de spéculations qui leur dût paraître aride et peu applicable aux beaux arts. L'usage des symboles abstraits, pure conception de la pensée, leur fut moins familier qu'aux peuples d'Orient, les Arabes surtout et les Indiens. Aussi, docteurs sans rivaux, inventeurs dans la synthèse géométrique, demeurent-ils écoliers timides dans l'analyse algébrique, dont les conceptions fondamentales se font attendre plus de quatorze siècles après les beaux Traités d'Euclide, Apollonius, Archimède.

Que nul n'entre ici, s'il n'est géomètre : telle est l'inscription placée au seuil de l'Académie. Platon, l'un des plus illustres représentants du génie grec, était un géomètre habile; on lui doit plus d'une découverte, et il s'honorait de marcher sur les traces de Thalès, Anaximandre, Pythagore. Après lui, les philosophes de son école, ceux qui suivirent d'autres maîtres, les sophistes eux-mêmes, ne furent pas moins jaloux d'enseigner la géométrie, base de l'éducation scientifique. Les rois vont à leur école. Euclide compose cette œuvre magistrale qui, résumant les connaissances de son époque, n'a rien perdu de son mérite après plus de vingt siècles. Et le plus grand service de notre Legendre, n'est-il pas d'avoir rétabli cet enseignement dans toute sa pureté primitive,

dans un livre qui a plus fait pour sa mémoire que ses profondes recherches sur le calcul intégral et la théorie ardue des nombres?

Et pourtant Euclide et les Grecs étaient allés plus loin dans cet ordre de vérités; ils ont pratiqué une géométrie plus élevée, dont nous possédons de précieux fragments. Cette géométrie, que nous nommerons *transcendante,* et que M. Chasles a si heureusement rétablie en la complétant, fut un objet d'admiration et un sujet de travaux parmi les plus puissants génies des temps modernes, tels que Descartes, Fermat, Pascal, Huyghens, Leibnitz, Newton, Halley, etc.

Nous ne possédons presque rien de complet sur cette matière, et ce que nous en savons, nous le devons à Pappus (¹), qui nous a transmis la nomenclature seule des Traités dont il croyait la connaissance nécessaire à tous ceux qui désiraient y faire des progrès; elle comprend:

Un livre des *Données,* d'Euclide;
Trois livres des *Porismes,* du même;
Deux livres des *Lieux à la surface,* du même;
Deux de la *Section de raison,* d'Apollonius;
Deux de la *Section de l'espace,* du même;
Deux des *Contacts ou des attouchements,* du même;
Deux des *Inclinaisons,* du même;
Deux des *Lieux plans,* du même;
Huit des *Sections coniques,* du même;

(¹) Pappus vivait au IVᵉ siècle de notre ère, et ses *Commentaires,* un des plus précieux monuments de la science des anciens, attestent une habileté peu commune qui l'élève au niveau des grands géomètres dont il exposait les découvertes. La meilleure édition de Pappus est due à Commandin, qui est un des érudits du XVIᵉ siècle les plus remarquables par l'exactitude et l'intelligence profonde des textes qu'il a commentés ou traduits. (Voy. *Pappi Alexandrini Collectiones mathematicæ, a Federico Commandino in latinum versæ et commentariis illustratæ.* Pisauri, 1588, in-fº.)

Cinq des *Lieux solides,* d'Aristée l'Ancien;

Deux des *Moyennes raisons,* d'Ératosthène.

De ces onze Traités, trois nous sont parvenus : celui des *Données,* d'Euclide; celui des *Sections coniques,* d'Apollonius, réduit à sept livres; enfin, celui de la *Section de raison,* du même, dans une version arabe. La plupart cependant ont été rétablis, avec plus ou moins de succès, sur des commentaires ou des indications d'auteurs contemporains. Quoi qu'il en soit des efforts tentés par d'habiles géomètres pour retrouver ou remplacer des textes perdus, on conçoit combien nous sommes loin de pouvoir constituer la science que possédaient les Grecs.

Descartes, admirateur sincère d'Euclide et de Pappus, a essayé d'expliquer plusieurs de leurs énoncés, et de récentes investigations nous ont permis de connaître quelques-unes des découvertes qu'il y avait faites. Mais lassé peut-être d'une étude peu compatible avec l'indépendance de son génie, il s'ouvrit une voie nouvelle dans un ordre de spéculations tout opposé. Son ami Désargues (1), auquel on a rendu une justice tardive, et que M. Poncelet appelle le *Monge* du XVIIe siècle, fut plus heureux dans cette divination. Fermat et Pascal suivent ses traces, sans le dépasser; ils ne purent parvenir à expliquer les *Porismes* d'Euclide, dont Pappus fait un si bel éloge. Le savant Halley, l'interprète ingénieux d'Apollonius, s'y exerça également sans succès. C'est dans le siècle dernier seulement que Robert Simson (2), le premier, a pénétré la véritable signification des porismes; mais il a

(1) Désargues naquit à Lyon en 1593, et mourut en 1662; il prit chaleureusement la défense du livre des *Principes* de Descartes, qui faisait un cas singulier de son mérite.

(2) Robert Simson, professeur à l'Académie de Glascow, né en 1687, et mort en 1761, a laissé plusieurs ouvrages remarquables, parmi lesquels on trouve les deux propositions générales de Pappus (*Transactions philosophiques,* 1723, vol. XXXII); il a rétabli la *Section déterminée*

commencé leur interprétation sans l'avoir achevée : la mort ou d'autres travaux l'ont empêché de continuer un ouvrage à peine ébauché. Après lui, pour ne citer ici que les plus éminents, Monge et Carnot ont puissamment contribué à fonder la nouvelle géométrie dont M. Chasles a inauguré l'enseignement à la Sorbonne, il y a peu d'années. Monge, par ses recherches sur les courbes et les surfaces, par la géométrie analytique; Carnot, par deux Traités bien connus : la *Géométrie de position,* publiée en 1803, et la *Théorie des transversales,* qui a paru en 1808. Par eux se sont relevées les études trop négligées de l'antiquité. On les croirait contemporains d'Euclide et d'Apollonius, ou de l'école d'Alexandrie, si des travaux d'une autre nature et dans un ordre d'idées inconnu des anciens ne décélaient des génies modernes, élevés à l'école des Descartes, Leibnitz et Newton. Nous reviendrons sur le mérite de leurs recherches.

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA GÉOMÉTRIE GRECQUE ET MODERNE.

Abordons maintenant la période historique à laquelle nous devons attacher le plus d'importance, puisqu'elle comprend l'époque actuelle, et proposons-nous : 1° de caractériser la géométrie grecque, telle que la concevaient les contemporains d'Euclide et les successeurs immédiats et indirects de l'école d'Alexandrie; 2° d'indiquer les transformations qu'elle a subies; 3° enfin, d'apprécier les services que lui a rendus l'école moderne, dont M. Chasles est le plus illustre représentant.

d'Apollonius, ainsi que les *Lieux plans,* du même, en 1749, que Fermat et Schooten, avant lui, avaient également traités par des procédés différents.

ARTICLE 1er. — Géométrie grecque du IIe au XVe siècle.

Les œuvres de Pappus, heureusement conservées, en excitant nos justes regrets pour les pertes qu'elles nous révèlent, nous montrent la valeur scientifique de la géométrie transcendante, qui comprenait les plus belles découvertes des anciens sur les propriétés des figures; et les investigations laborieuses des savants qui, du XVe au XIXe siècle, ont entrepris de continuer leurs travaux, attestent également les difficultés d'un sujet digne d'exercer le génie des Fermat, Descartes, Pascal, Leibnitz et Newton. Lorsque enfin les progrès accomplis par ces derniers permettaient d'espérer une rénovation de la géométrie grecque, les esprits reçurent une direction nouvelle de la découverte de Descartes, et plus encore de l'invention du calcul infinitésimal; double création, qui a pour effet de laisser dans l'ombre les spéculations géométriques. Rejetées au second rang, elles comptent à peine quelques adorateurs dont les noms obscurs sont ignorés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, tandis que l'analyse algébrique devient la science par excellence entre les mains des Clairant, d'Alembert, Lagrange, Euler, Laplace, Fourier, Poisson, etc. Alors seulement R. Simson, Monge et Carnot entreprennent avec succès la réhabilitation de l'ancienne géométrie. M. Chasles achève l'œuvre, dont le premier il a conçu la grandeur. Familiarisé par de longues méditations avec les anciens, dont il éclaircit, corrige ou rétablit les textes; critique judicieux et bienveillant des écrits modernes; sincère admirateur des progrès dus à ses contemporains, M. Chasles accomplit patiemment et sans précipitation la tâche qu'il s'est prescrite. Avant d'entreprendre l'interprétation des livres d'Euclide, dont le titre seul nous a été transmis par Pappus avec quelques commentaires obscurs, disons mieux, inin-

telligibles, il cherche la clé de ces mystérieux porismes dans un principe général et fécond, qu'il énonce dès 1837 dans son excellent aperçu historique; il en fait l'objet d'un enseignement spécial à la Sorbonne en 1846, et en publie les conséquences dans son *Traité de géométrie supérieure* en 1852; enfin, il complète l'œuvre de divination par l'explication des porismes d'Euclide, en 1860, sur le texte orignal du savant commentateur d'Alexandrie. Ce dernier ouvrage met le sceau à sa réputation et le place au rang des géomètres créateurs; il y avait avant lui les éléments d'une science; la science n'existait pas, et si des chaires se sont élevées pour en étendre la connaissance en Italie, en Angleterre, en Allemagne, on peut affirmer qu'elles ont continué l'œuvre commencée en France par les travaux de M. Chasles. Les programmes de nos écoles en signalent l'utilité, et le moment n'est pas éloigné où nous verrons enseigner les principes féconds de la science nouvelle dans tous nos colléges ou tout au moins dans nos facultés. Les services que nous sommes heureux de constater ne sont pas les seuls qui se recommandent à notre attention; il faut remonter à Désargues, l'ami de Descartes, qui le regardait comme le premier géomètre de son temps, l'auteur du théorème remarquable sur l'involution. Après lui, Pascal s'honore de marcher sur ses traces; Fermat et Descartes s'en occupent avec ardeur. Plus tard, Halley, Borelli, Viviani, en font l'objet de recherches qui ne sont point sans mérite. Robert Simson, plus heureux, prend le premier rang parmi les rénovateurs modernes par son habile interprétation de quelques porismes. Les découvertes se multiplient sans sortir du cercle étroit de la spécialité. Nous avons nommé Carnot et Monge, joignons-y le vénérable et savant Gergonne dans ses *Annales de mathématiques* justement célèbres, qui ont jeté un vif éclat sur l'enseignement des lycées de Nîmes et de Montpellier; plusieurs de ses colla-

borateurs, Brianchon, Servois, Bobilier; MM. Charles Dupin, Poncelet, Lamé, membres de l'Institut. Parmi les étrangers, Möbius, Steiner, Quetelet..., et bien d'autres que nous regrettons de ne pouvoir nommer.

Quelle fut cette géométrie à l'origine et dans la suite des temps qui nous séparent du beau siècle des Lagides?

Les Grecs en distinguaient trois sortes : la première, élémentaire, est celle que nous avons étudiée dans Legendre et qui est renfermée dans le Traité si connu d'Euclide; la deuxième, sous le nom de *géodésie* ou de *géométrie pratique*, semblait consacrée à la mesure et au calcul des figures; on la retrouve en partie dans notre trigonométrie, moins l'usage si commode des logarithmes; la troisième, ou géométrie transcendante, est celle dont Pappus nous donne une juste idée dans sa nomenclature. — Les deux premières n'ont pas cessé d'entrer dans l'enseignement; la dernière, moins favorisée, a été comme oubliée; elle a éprouvé le sort de ces langues sacrées dont on conserve le dépôt avec un soin trop jaloux. Lorsque la caste privilégiée dont elles sont l'exclusive propriété disparaît, elles s'éteignent avec elle ou passent à l'état de mythe.

Nous avouerons pourtant qu'une science, estimée et admirée des premiers génies du XVII[e] siècle, n'est pas délaissée sans cause. Ajoutons que ces mêmes promoteurs de la science vont nous donner l'explication que nous cherchons. Il n'est pas besoin d'expliquer l'état stationnaire des connaissances en Europe, avant qu'on eût recueilli le riche héritage de l'antiquité; car il ne peut y avoir place pour les recherches originales qu'après l'âge de l'érudition. Du XII[e] au XVI[e] siècle, les géomètres copient, traduisent ou commentent les manuscrits qu'ils trouvent dans les monastères où s'abritèrent les lettres pendant les périodes d'invasion; il y eut, et il devait y avoir une époque de confusion pareille à

celle qui succède au sac d'une ville prise et incendiée. Mais après une longue étude des œuvres échappées à la destruction, l'on songea à reprendre les voies indiquées par les anciens ou à en ouvrir de nouvelles. C'est ainsi qu'à la suite des pionniers qui défrichent au hasard, viennent, avec les philosophes ou les penseurs, les méthodes de découvertes. Bacon, Képler, Galilée, Descartes, surgissent presque en même temps en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en France. A Descartes revient l'honneur de découvrir le monde des idées, tandis que trois autres se partagent le monde matériel. Or, la science du calcul se trouvant fort en arrière de la science de l'étendue, il était naturel qu'elle devînt l'objet des méditations de Descartes, qui en fit une science nouvelle. Jusqu'à lui, et même après lui, il y eut un égal avantage et des parts égales dans l'étude des sciences pour chacune des deux branches principales, comme on le voit par les travaux de Fermat, Désargues, Pascal, Huyghens et Leibnitz lui-même. Mais l'invention du calcul infinitésimal à la fin du siècle décuple la puissance de l'analyse algébrique, désormais sans rivale; la géométrie est négligée, le mouvement intellectuel se continue sans elle, et pendant plus d'un siècle on l'abandonne, soit qu'on désespère d'aller plus loin que les Grecs, soit qu'on préfère la voie plus large ouverte à l'activité des savants, au risque d'abuser de l'esprit analytique; ce qui est arrivé de nos jours, surtout en physique, en chimie, en mécanique, et même en médecine.

Article 2. — Travaux modernes et contemporains sur la géométrie grecque.

Est-il vrai que la géométrie transcendante des Grecs ait mérité l'oubli dans lequel elle est tombée? Ou même, en supposant qu'elle eût accompli avec les anciens tous les

progrès dont elle est susceptible, est-il convenable d'en négliger l'étude, sous prétexte qu'il n'y aurait plus de découvertes à faire? Nous verrions dans cet arrêt autant d'injustice que d'imprévoyance; les services qu'elle a rendus, ceux qu'elle rend tous les jours, n'ont pas besoin d'être rappelés; et quant à l'avenir, il serait téméraire, et même contraire aux enseignements de l'expérience, d'affirmer qu'il ne lui est pas réservé d'autres conquêtes. Reprenons la question sous un nouveau point de vue.

La première qualité qui distingue cet ordre de spéculations, c'est la clarté; car elle domine celle qui doit la précéder en bonne logique, savoir la rigueur des démonstrations, parce qu'au fond on n'admet pas que celle-ci puisse manquer jamais. Une troisième qualité vient ajouter au mérite des premières, c'est l'enchainement et la progression des vérités exposées. Or, ces qualités, indépendamment de quelques autres, telles que l'élégance et la simplicité, réclament l'exercice continuel des plus belles facultés de l'entendement, en développant ou agrandissant leur puissance, et, préparant l'esprit aux conceptions les plus subtiles, comme aux applications les plus intéressantes, font de cette étude le meilleur traité de logique. A ce point de vue seulement, nulle autre investigation intellectuelle n'a autant de valeur.

Ce qu'elle a de moins satisfaisant, avouons-le, c'est la spécialité des aspects, qui formait autour d'elle un étroit horizon; de là naît la nécessité de charger la mémoire d'une foule de minutieux détails, aussi malaisés à grouper dans l'esprit qu'à retenir. Ce défaut est grave et contraste avec l'ampleur et la généralité des théorie algébriques. Si l'on ne parvient pas à combler une lacune aussi regrettable, il faut bien se résigner à accepter le rôle secondaire assigné à la géométrie par l'opinion commune. Essayons de montrer comment un progrès remarquable a été réalisé à cet égard

par les géomètres de nos jours, en partant de quelques faits déjà observés.

On avait aperçu plusieurs des relations qui existent entre les propriétés des lignes, des surfaces et des volumes, sans les avoir rapprochées ou comparées pour tirer parti de ces analogies; l'on conçoit cependant quel intérêt il pouvait y avoir à observer, dans des cas très simples, les phénomènes qui se retrouvaient avec des modifications faciles à prévoir dans des cas beaucoup plus compliqués. Une étude de ce genre n'a eu lieu que bien tard, et c'est à des savants contemporains que nous devons les belles conséquences qui en ont été le résultat. En rapprochant les divers ordres d'étendue, les observant sous un point de vue commun, on a pu obtenir des vérités nouvelles ou démontrer celles que l'on croyait accessibles seulement à l'analyse, et à une analyse profonde. Ce sont des procédés du même genre que l'on a mis en usage pour étendre le domaine de la géométrie, sans qu'elle eût rien perdu de l'élégante simplicité qui en rend l'étude attrayante et facile. D'un instrument accusé de faiblesse ou de stérilité, jugé par les analystes impropre à des recherches profondes, on a fait un instrument puissant et fécond de découvertes.

M. Chasles, avons-nous besoin de le redire, est un de ces esprits sagaces et persévérants qui ont montré ce qu'on pouvait et devait attendre de la géométrie à laquelle il attache son nom. Remontant aux travaux de Désargues, Pascal et Fermat, il a mieux que personne apprécié les belles recherches de Monge et de Carnot, complétées ou accrues par les soins de leurs dignes émules Poinsot, Cauchy, Poncelet, Charles Dupin, etc.; puis, continuant cette œuvre de progrès, il a prouvé la supériorité de la méthode qu'il a formulée le premier, par une suite de Mémoires publiés dans nos revues scientifiques, nationales ou étrangères; en sorte qu'il est per-

mis d'affirmer que l'analyse n'obtiendrait pas sans effort, si elle y parvenait, les résultats inattendus de son élégante synthèse.

Nous avons caractérisé ou du moins signalé les services rendus à la science par les deux compositions qui ont appelé sur M. Chasles l'attention des géomètres, savoir : l'*Aperçu historique,* si remarquable à tous les points de vue, et le *Traité de géométrie supérieure,* qui renferme toute la doctrine de l'auteur, et les principales découvertes qu'il a faites, après les Grecs ou leurs disciples, sur la géométrie ancienne. Il nous reste à compléter notre esquisse par l'examen du dernier ouvrage sur les porismes d'Euclide, rétablis enfin après tant d'essais infructueux, parmi lesquels il faut compter ceux de Fermat, Pascal et Halley ; il ne fait pas l'honneur du siècle et de la France seulement, il ouvre une voie à explorer dans laquelle il est sans doute plus d'une découverte à faire.

ARTICLE 3. — **Porismes d'Euclide, rétablis, expliqués et démontrés.**

Exposant dans ses éléments, à bon droit célèbres, les fondements assurés de la science de l'étendue, Euclide n'avait pas donné la mesure de son génie. Un de ses ouvrages, le plus précieux au témoignage de Pappus, juge bien compétent, a été vainement cherché : c'est le *Traité des porismes,* qui, perdu pour toujours, ne nous est connu que par une notice insérée dans les *Collections mathématiques* de Pappus et par de courtes citations de Proclus et Diophante. Il serait trop long de rapporter tous les éloges que les géomètres ont fait de ce Traité ; mais nous ne pouvons nous empêcher de mentionner quelques-uns de ceux qui en caractérisent l'objet et l'importance.

Pappus le présente comme une ample collection de propositions d'une conception ingénieuse et d'un très utile

secours pour la résolution des problèmes les plus difficiles.

Fermat attachait un grand prix à la restitution des porismes, et plusieurs fois entreprit de les rétablir sans avoir pu y parvenir.

Le célèbre Halley, qui traduisit de l'arabe la *section de raison* d'Apollonius, rétablit la *section de l'espace,* du même, ainsi que le huitième livre des *coniques,* essaya également de découvrir le sens des porismes à l'aide des énoncés de Pappus, et ne réussit pas mieux; la perte d'une figure à laquelle le texte renvoie, les omissions ou altérations qui affectent ces énoncés, lui offrirent d'insurmontables difficultés.

Montucla, le savant et judicieux historien des sciences mathématiques et physiques, considère l'ouvrage d'Euclide comme le plus profond de ceux qui ont illustré le géomètre grec, celui qui lui faisait le plus d'honneur.

On aurait peine à suivre les essais d'interprétation qui ont exercé la sagacité des savants depuis le XVI[e] siècle, tels que Snellius, Viète, Albert Girard, Pascal, Boulleau, Renaldini; et nous arrivons aux deux tentatives plus heureuses de Robert Semson, qui, d'abord en 1720, et plus complètement dans l'onvrage intitulé : *De porismatibus tractatus, quo doctrinam porismatum satis explicatam, et in posterum ab oblivione tutam fore sperat auctor,* publié en 1776, huit ans après sa mort, a découvert la véritable doctrine d'Euclide. Aucun effort pour achever l'œuvre de Simson n'avait été fait depuis, lorsque M. Chasles est parvenu à le compléter, en donnant d'abord des preuves convaincantes de la découverte encore contestée, mais réellement due à son devancier; ensuite, en démontrant tous les porismes par une méthode dont il était possesseur en 1835, bien qu'il ne l'ait publiée qu'en 1860. Suivant pas à pas le texte obscur de Pappus, rétablissant les termes omis ou défigurés, il a reconstruit un à un les poris-

mes des trois livres perdus, au nombre de 171, et montré qu'ils étaient la conséquence d'un petit nombre de principes ou notions fondamentales.

La première est celle du rapport anharmonique, idée féconde, qu'il a développée dans son *Traité de géométrie supérieure;* elle est la clé du premier livre des *porismes*.

La deuxième est la théorie des divisions homographiques formées sur deux droites ou sur une seule, qui dérive de la précédente, puisqu'il s'agit de la corrélation qui existe entre les rapports anharmoniques de quatre points appartenant à deux divisions ou sections de droites.

La troisième est la relation d'involution, observée pour la première fois par Désargues, dans le quadrilatère complet coupé par une transversale, relation exposée avec de nombreuses conséquences par Pascal et plusieurs géomètres modernes.

Qu'est-ce qu'un porisme? C'est la première question et la plus embarrassante à résoude. Parcourons les principales définitions qu'on en a données. Pappus nous a dit :

Porisma, quo aliquid propositum est investigandum.

« Porisme, proposition dans laquelle on a à chercher la » chose proposée, » selon la traduction de R. Simson, qui n'en est pas content et propose la suivante :

Porisma est propositio, inquà proponitur demonstrare rem aliquam vel plures datas esse, cui vel quibus, ut et cuilibet ex rebus innumeris, non quidem datas, sed ad ea quæ data sunt eamdem habent rationem convenire ostendendum est affectionem quandam communem in propositione descriptam.

« Le porisme est une proposition par laquelle on demande » de démontrer qu'une chose ou plusieurs choses sont don- » nées, qui, ainsi que l'une quelconque d'une infinité d'autres » choses non données, mais dont chacune est avec les choses

» données dans une même relation, ont une certaine propriété » commune décrite dans la proposition. »

Plus complète que la définition de Pappus, celle-ci a paru obscure à divers géomètres, et nous partageons leur opinion. Quelques-uns l'ont jugée fausse et inexacte; ce n'est pas notre avis, et l'heureuse application que seul, entre tous les géomètres de son temps ou des temps antérieurs, Simson a su en faire à dix des porismes d'Euclide, nous paraît réfuter d'avance une appréciation aussi rigoureuse. Du reste, il ne faut pas oublier que l'obscurité du texte dans les commentaires de Pappus, comme dans l'œuvre de Simson, tient surtout à la nature du sujet, puisque l'école d'Alexandrie avait deux manières différentes d'envisager le porisme, comme le dit Pappus et le fait observer M. Chasles dans une discussion lumineuse que nous ne pouvons rapporter.

Playfair, professeur de mathématiques à l'Université d'Édimbourg, essayant à son tour de corriger la définition de Simson, selon lui fort obscure, dit, dans un Mémoire intitulé : *On the origin and investigation of porisms* (avril 1792) :

C'est une proposition affirmant la possibilité de trouver une ou plusieurs conditions, qui rendent un certain problème indéterminé ou susceptible d'un nombre illimité de solutions.

A proposition affirming the possibility of finding such conditions as will render a certain problem indeterminate or capable of innumerable solutions.

Cette définition, assurément plus claire que les précédentes, a été adoptée par la plupart des géomètres qui ont approuvé la divination de R. Simson. Ainsi conclut J. Leslie, dans sa *Geometrical Analysis;* mais elle est repoussée par M. Chasles, comme négligeant la mention formelle d'une inconnue à trouver, et, par suite, seulement applicable au théorème. Pour éclairer la difficulté, il remonte avec Pappus

aux différences qui existent entre le théorème, le problème et le porisme.

Les *théorèmes* sont des propositions où l'on doit démontrer une vérité connue et énoncée.

Les *problèmes* sont des propositions où l'on a à découvrir une chose inconnue.

Les *porismes* sont des propositions où l'on a tout à la fois à démontrer une vérité inconnue, et à trouver la manière d'être de certaines choses mentionnées dans l'énoncé de cette vérité.

Le porisme, ainsi défini, participe du théorème et du problème; il répond rigoureusement à la pensée de R. Simsom.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre plus complètement l'examen approfondi de M. Chasles, qui cherche dans Pappus, Euclide, Proclus et Diophante la vraie signification du porisme; nous nous bornons à extraire de Pappus un passage remarquable, qui renferme l'exemple et le précepte à la fois. Il confirme l'opinion que nous défendons, en montrant quelle était la subtilité de l'esprit géométrique dans l'antiquité. On reconnaît dans Euclide, comme dans Pappus, le caractère sophistique particulier aux Grecs.

Le théorème local est une proposition qui exprime une propriété commune à tous les points d'une même ligne droite ou courbe complètement définie.

Ex. « Étant pris sur le diamètre d'un cercle deux points » tels que leurs distances aux extrémités du diamètre sont » dans un même rapport, prouver que les distances de cha- » que point de la circonférence à ces deux points sont dans » le même rapport. »

Le problème local a pour objet de trouver le lieu d'une infinité de points soumis à une loi commune.

Ex. « Étant donnés deux points, trouver le lieu des points » dont les distances aux points fixes sont en raison donnée. »

Le lieu est une proposition dans laquelle tels points soumis à une loi commune sont sur une ligne à construire.

Ex. « Deux points étant donnés, ainsi qu'une raison, le » lieu d'un point dont les distances à ces deux points sont » entre elles dans cette raison, est une circonférence de cer- » cle donnée de grandeur et de position. »

Le lieu est donc intermédiaire entre le théorème et le problème local. Eh bien, il en est de même du porisme, qui tient du théorème puisqu'il énonce une proposition connue, et du problème, comme proposant une chose à trouver. C'est encore l'opinion de Proclus, qui cite les porismes suivants :

1° Étant donné un cercle, trouver son centre; 2° étant données deux grandeurs commensurables, trouver leur plus grande commune mesure.

Ce double caractère du porisme, qui donne de l'esprit subtil des Grecs une idée conforme à celle que nous transmet l'histoire, nous explique les méprises des géomètres de la seconde école, critiquée par Pappus, et celle de nos géomètres modernes. Il faut lire à cet égard, dans la fidèle traduction de M. Chasles, les distinctions dont l'ingénieux commentateur d'Alexandrie se sert habilement pour composer vingt-neuf groupes ou genres de porismes. Cette divination, si souvent promise, si longtemps attendue, forme sans contredit l'un des plus beaux monuments scientifiques d'une époque déjà illustrée par de grandes et mémorables découvertes.

ÉCONOMIE SOCIALE

LE LUXE

PAR M. CH. SÉDAIL,

membre non résidant

Le luxe est-il un bien? Est-il un mal? Redoutable et jusqu'ici insoluble problème que se sont posé les philosophes les plus éminents, et qui divisa Voltaire et Jean-Jacques, comme il avait divisé Athènes et Sparte. Chacun, sans jamais le résoudre, l'explique contradictoirement. Solon, Athènes, Voltaire, répondirent : Oui, le luxe est un bien. Lycurgue, Sparte, Jean-Jacques, furent unanimes à répondre : Non, le luxe est un mal. Les peuples modernes, sans en excepter la France et l'Angleterre, sont d'accord pour déclarer comme Athènes : *le luxe est un bien*. Il ne nous reste donc qu'à nous incliner devant l'opinion de l'Europe et des deux plus grands peuples qui sont à l'avant-garde de la civilisation.

Mais la question étant posée et résolue, ce semble du moins, il se présente un autre problème à étudier, et qui n'en a pas moins ses difficultés : Le luxe, lorsqu'il ne s'impose aucune limite, pourrait-il être un bien? Formulé en ces termes, ce second problème entraîne après soi sa réponse : Car, dans ce cas, ne courrait-on pas le risque de tomber dans l'excès? Mais quand y a-t-il excès? Toutes les fois que les dépenses provoquées par le luxe poussé au-delà d'un certain degré ne sont plus en rapport avec les ressources des individus ou des familles. Qui songerait à blâmer les parcs somptueux de Rotschild? — Personne; car chacun croit que

les revenus de cet opulent banquier outrepassent bien au-delà les frais qu'exige l'entretien de ses maisons de campagne princières.

La question du luxe, question controversée au point de vue de la morale et de la philosophie, ne saurait plus l'être, si on l'examine au point de vue de la statistique et de l'économie privée ou sociale.

Le luxe effréné de notre époque est-il en rapport avec les ressources de la plupart des familles? Ces pères et ces mères qui se permettent cette vie somptueuse, et qui néanmoins chérissent leurs enfants, on n'en saurait douter, seront-ils en mesure de doter leurs filles quand elles seront dans l'âge de prendre un mari? Pourront-ils, lorsque leurs fils auront atteint vingt ans, leur donner un état, et, plus tard, leur en faciliter l'exercice?

Le luxe, au point où on l'a porté de nos jours, n'empêchera-t-il pas un trop grand nombre de pères de famille d'accomplir ces devoirs aussi urgents que sacrés? *That is the question.*

C'est cette question que nous conjurons de plus habiles que nous de vouloir bien examiner, et que, dans nôtre humble obscurité, nous essaierons d'étudier aujourd'hui.

Commençons par la classe des travailleurs, dont une grande portion se confond avec celle des salariés, et qui compte aussi dans ses rangs ceux qu'un mérite exceptionnel, un rare esprit d'originalité ou le destin favorise. Cette classe sacrifie, comme les autres classes, à la vaine et dangereuse idole du luxe sans frein. Entre la parure des jours de fête, parure qui est en général au-dessus des gains ou des facultés pécuniaires des simples travailleurs, et la satisfaction des besoins essentiels de la vie, un trop grand nombre se procurera le superflu aux dépens du strict nécessaire : *Habit de velours, ventre de paille,* proverbe en cours autrefois chez

ces classes, mais qui semble passer de mode. On dirait que les travailleurs des villes et des campagnes aient adopté pour maxime : *Qui brille par la toilette s'émancipe.* Mais c'est le contraire qui est vrai. C'est par le travail, aidé de l'économie et de l'épargne, qu'une classe de citoyens s'émancipe. Nous sommes loin cependant de leur conseiller d'une manière absolue le mépris du luxe; car le luxe, on n'en saurait douter, incite les hommes au travail, et par conséquent au progrès. Mais l'excès du luxe ne peut que contrarier l'essor de la classe laborieuse, tout en portant obstacle (circonstance on ne peut plus déplorable) à la satisfaction des besoins essentiels de l'existence.

Que les travailleurs et les salariés appréhendent de se jeter dans l'excès du luxe, sinon toute tentative pour améliorer leur condition serait à tout jamais vaine.

Aide-toi, le ciel t'aidera. Si ce proverbe est vrai, cette classe doit compter au premier rang de ses plus dangereux ennemis l'excès du luxe.

Le suffrage universel a déjà émancipé politiquement la classe des travailleurs et des salariés : ce sera l'œuvre de la science de l'émanciper socialement. L'économie politique, qui étudie le difficile problème de la répartition des produits du travail, n'a pas dit encore son dernier mot. La science, osons l'espérer, perfectionnera les procédés de la production; elle en augmentera la quantité; elle perfectionnera aussi le mode de répartition; elle accroîtra la part de chacun. D'un côté, le capital; d'un autre côté, le travail de l'intelligence et celui des bras, verront s'accroître graduellement leur rémunération.

Quand les hommes poursuivent un but, ils peuvent se tromper longtemps sur les moyens d'y atteindre, mais ils finissent toujours par trouver, un jour ou l'autre, la voie qui doit les y conduire.

Le moyen âge dépensa des siècles et d'incalculables trésors à la vaine recherche du *grand œuvre*. Christophe Colomb, Vasco de Gama, et, de nos jours, Fulton, ne cherchèrent pas, il est vrai, la pierre philosophale, mais ils n'en furent pas moins d'heureux et féconds alchimistes; ils donnèrent au monde des trésors beaucoup plus précieux, beaucoup plus considérables que ceux qu'ils n'auraient osé promettre, et qu'ils n'eussent rêvés eux-mêmes. Que de fécondes découvertes depuis Colomb jusqu'à nos jours devons-nous à d'illustres chercheurs! Mais d'autres chercheurs s'illustreront à leur tour par des découvertes non moins productives, qui ajouteront encore au bien-être de la société. Ayons foi dans l'avenir; écrions-nous avec le poète :

Croire tout découvert est une erreur profonde;
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Faisons des vœux pour que la classe ouvrière, qui ne devrait jamais se laisser dominer par l'excès du luxe, puisse au moins satisfaire aux besoins essentiels de l'individu et de la famille. Elle en aurait le droit, puisque c'est elle, en définitive, qui fertilise le sol, qui applique les formules et les procédés de la science, qui féconde l'industrie ou le commerce.

Voyons sans jalousie les splendeurs, les joies, les voluptés de ceux que, dans son naïf et poétique langage, le peuple appelle *les heureux du siècle;* mais qu'il nous soit permis d'engager ces enfants gâtés de la fortune à s'efforcer d'améliorer, autant que faire se peut, le sort des simples travailleurs. Nous connaissons plus d'un riche qui forme, à ce sujet, les mêmes désirs que nous.

Contre les débordements du luxe, il n'y a d'autres armes que celles du bon sens et des mœurs. Ne désespérons pas de

les voir un jour se liguer pour combattre ces excès et en avoir enfin raison.

Pour ce qui est de la classe moyenne, mettons d'abord de côté les personnes que d'heureuses chances, des talents hors ligne, des charges magnifiquement rétribuées, des circonstances privilégiées, ont placées dans un Eldorado, qui, s'il éblouit tout le monde, ne saurait cependant être l'état normal du plus grand nombre. C'est l'état ordinaire de la bourgeoisie qu'il faut considérer.

A cette difficile et si importante question : Où commence l'excès du luxe? on peut hardiment répondre : L'excès du luxe commence lorsqu'il arrête par l'asservissement le développement légitime d'une conscience, d'une intelligence, d'une faculté morale. Il est facile à reconnaître, quand il s'oppose à la formation de jeunes et nouvelles familles, quand il devient un obstacle aux soins et à la protection que les pères et les mères doivent à leur postérité. L'excès du luxe entraîne forcément la diminution des mariages ou empêche l'accomplissement des devoirs des époux. Ces faits, que l'on ne saurait contester, n'en justifient-ils pas la condamnation?

Jusqu'au jour où le luxe ne saurait être accusé d'emmener ces graves inconvénients, je ne pense pas que ni le moraliste, ni le philosophe, ni l'homme d'État, aient de sérieux motifs de le condamner absolument. Qui oserait nier qu'il ne soit un des plus puissants mobiles du progrès et de la civilisation? Mais s'il allait jusqu'à déclarer la guerre aux lois conservatrices de la nature, jusqu'à rendre ces lois sans effet, ne serait-il pas urgent de faire un appel aux mœurs, qui seules seraient capables de mettre un frein à ses empiétements?

L'immobilité n'est pas l'état normal de l'humanité. De même que le Juif-Errant, qui en est le poétique et populaire symbole, l'humanité ne saurait rester stationnaire. De gré ou

de force, il faut, quoi qu'il arrive, qu'elle marche. Si ce n'est pas dans la voie du bien, ce sera dans la voie du mal.

Mais le progrès n'est-il pas, lui aussi, une loi imprescriptive de Dieu?

Quant aux classes opulentes qui sacrifient largement au luxe, nous ne leur en ferons pas d'amers reproches. Tant s'en faut! N'ont-elles pas les ressources plus que suffisantes pour entretenir ce luxe, quelque dispendieux qu'il soit? Bornons-nous à leur recommander l'amour des arts, à leur conseiller de mettre leur orgueil à orner leurs demeures et leur esprit des plus brillantes productions de la peinture, de la statuaire, de la musique, de la littérature; de multiplier enfin leurs jouissances intellectuelles; ce qui ne les empêcherait pas d'exercer la bienfaisance. Tout riche qui aime les arts est aimé des artistes et de ses concitoyens; et cela est juste, car par cette noble passion il est utile à l'art et à son pays.

Mais pour ce qui regarde l'excès du luxe, et nous n'appelons pas ainsi l'amour des arts, quelque ardent qu'il soit; nous parlons du luxe frivole et stérile : ce luxe-là, nous ne saurions l'approuver, surtout dans la classe mitoyenne où l'esprit d'imitation de ce qui, par la fortune, est au-dessus d'elle, y communique le goût de dépenses qui sont en disproportion avec ses facultés pécuniaires. Que les classes mitoyennes y prennent garde; car si elles s'y laissaient entraîner, elles courraient à leur perte. Il n'est pas d'esprit sérieux qui ne s'effraie de l'excès du luxe, à notre époque.

De ce triste état de choses, que résulterait-il si l'on ne se hâtait d'y apporter remède? Pour la classe moyenne, l'épargne deviendrait désormais une vaine utopie Or, n'est-ce pas au moyen de l'épargne que cette classe a été formée? Elle mentirait à son origine, si elle se laissait dominer par l'excès du luxe.

Osons le lui dire sans détour :

Entre la famille à venir, les enfants ou la splendeur du luxe, il n'est point de milieu; il faut qu'elle opte. L'histoire a de tout temps glorifié Cornélie, fille de Scipion l'Africain, d'avoir préféré au luxe stérile et frivole la virile éducation qu'elle sut donner à ses deux fils Tiberius et Caïus Gracchus; aussi l'appelle-t-on la mère des Gracques. Que nous sommes loin de ces mœurs austères!

L'esprit militaire qui, chez les Français, est à l'état d'instinct, préserve, il est vrai, un temps assez long, nos jeunes concitoyens de l'excès du luxe.

Mais voyez déjà ce qui arrive dans l'autre sexe :

D'une part, les jeunes filles de la classe moyenne sont élevées dans le luxe le plus opposé au bonheur domestique. Un état de maison, même dans un jeune ménage, coûte des sommes qui supposent des rentes ou des gains exceptionnels.

Dans la classe mitoyenne, la toilette de l'épouse représente à elle seule le revenu de ce que, il y a quarante ans, on considérait comme une fortune. D'une autre part, la dot des filles à marier tend chaque jour à devenir de plus en plus restreinte; conséquence fatale de ce luxe inouï; tandis que, dans un sens opposé, s'élèvent les prétentions des jeunes hommes sur l'apport matrimonial. La toilette d'une femme coûte si cher! Un état de maison, tel que l'exige aujourd'hui le monde, est devenu si lourd à soutenir! disent ces messieurs; et par malheur, ces messieurs disent vrai.

La beauté, la vertu, l'esprit d'ordre, les talents, rares, inestimables trésors, ne sauraient aujourd'hui suppléer à la fortune. Une jeune fille qui n'aurait que ces mérites-là risquerait fort de ne pas trouver d'époux. Quel moraliste ne s'inquiéterait d'un tel état de choses?

Mais creusons plus profondément cette question. Examinons de plus près les jeunes ménages. Que verrons-nous? les détestables, les funestes effets de ce luxe extravagant. N'insistons

pas sur les désordres, suite inévitable de la passion de quelques femmes pour la toilettre extra-somptueuse, alors que les ressources du mari ne peuvent pas toujours y pourvoir. Jetons un voile sur ces désordres qui, certes, n'existeraient pas, si la jeune fille, avant d'être épouse, avait appris à se plaire dans un milieu plus modeste.

Si l'on en croit les récits de quelques voyageurs, surtout parmi ceux qui cultivent l'histoire naturelle et la médecine, il se serait introduit chez certain peuple, par l'excès même du luxe, des habitudes qui porteraient une grave atteinte à la moralité des époux et aux intérêts sacrés de la génération. Chez ce peuple, des ménages, en assez grand nombre, tout en se croyant chastes et honnêtes, iraient jusqu'à se révéler, dans l'intimité de la causerie, d'étranges pratiques de la vie conjugale qui leur seraient communes, et dont la seule pensée exciterait chez nous l'indignation de tout homme et de toute femme qui a conscience de la sainte mission du mariage. Lorsqu'un ménage aurait un enfant, les époux n'en désireraient plus d'autres. Cette nation, sans avoir eu besoin de lire Malthus, serait allée plus loin que la contrainte morale que recommandait aux pauvres le désespérant économiste anglais. Ce seraient même (funeste exemple!) les époux de la classe aisée qui se concerteraient pour accomplir ce sacrilége et odieux mystère, qui (et c'est le moindre des maux qu'il occasionne) met en péril les jours de l'épouse ou compromet à tout jamais sa santé; car la nature ne perd jamais ses droits.

Faisons des vœux pour que ces mœurs criminelles, et qu'aucune loi ne saurait atteindre, ne s'introduisent jamais en France. Mais le sentiment de la maternité est trop fortement empreint dans le cœur de nos femmes pour que nous courions jamais ce risque! Dieu le veuille!

ON NE RIT PLUS

PAR M. HIPPOLYTE MINIER

Le monde, en vieillissant, est devenu morose :
On ne rit plus en vers, on ne rit plus en prose;
La Chanson ne sait plus égayer son refrain,
La Comédie est triste et le Roman chagrin;
L'Opéra, tout en pleurs, a chaussé le cothurne;
Frontin vole à Lisette un baiser taciturne;
On dirait qu'Arlequin suit un enterrement,
Et Paillasse, rêveur, saute lugubrement.

Protecteurs des pinsons qui fuyaient la Bastille,
Aimant le vin qui jase et l'esprit qui pétille,
Les financiers jadis vivaient joyeux dans l'or,
Et de tout on glosait, on riait chez Mondor.
On riait d'un robin épousant sa Toinette,
D'un marquis sous un as tombé, la bourse nette,
D'une altesse camarde éprise de Carlin,
Du frondeur Arouet, courtisan à Berlin,
Et de Mondor lui-même; et le plaisant apôtre,
Quand on riait de lui, riait plus fort qu'un autre.

L'or n'a plus aujourd'hui le don de l'enjoûment;
Il semble qu'un remords le poursuit constamment :

L'or a tous les dégoûts pour escorte ordinaire,
Et nul n'est soucieux comme un millionnaire.
Vient-il prendre sa part d'un plantureux festin;
Va-t-il dans le vallon, quand les feux du matin
Transforment en rubis les gouttes de rosée;
Une œuvre d'art est-elle à ses yeux exposée;
Traverse-t-il d'un bal le chaud trémoussement,
On reconnait Crésus à son long bâillement.

Des sublimes hauteurs que le pouvoir habite,
Que de pieds-plats ont fait l'ascension subite!
C'était rare autrefois, c'est commun de nos jours.
Eh bien! ces parvenus, qui trouvèrent toujours
La chance disposée à leur tenir l'échelle,
Ces vainqueurs sont-ils gais? Non, leur face vous gèle!
De leur grandeur étrange eux-mêmes étonnés,
Ivres de l'encens vil qu'on brûle sous leur nez,
Dans un champ dont l'orgueil a reculé la borne,
Ils promènent, muets, leur prospérité morne!

Rire fou, qui soudain pars d'un cœur réjoui,
Comme avec le bouchon part la mousse d'Aï;
Rire expansif, qui mets les poitrines à l'aise,
Rire de nos aïeux, vieille gaîté française,
Puisque, n'y trouvant plus Molière ni Picard,
Du théâtre aujourd'hui tu te tiens à l'écart;
Puisque dans les salons que Plutus inaugure,
C'est l'ennui qui, lui seul, nous montre sa figure;
Puisque, payant en vain le rire des bouffons,
Les grands restent en proie à leurs soucis profonds,
Et que dans les palais, pleins de sombres présages,
Les ténèbres des cœurs flottent sur les visages;
Puisque enfin, n'y prenant que d'anxieux ébats,
On ne rit plus en haut, on rit peut-être en bas?
Peut-être que, fuyant le luxe et l'étiquette,
La folie a suivi le peuple à la guinguette,

Et que le rire éclate, éparpillant son feu,
Entre la contredanse et le broc de vin bleu?

Faux espoir! La gaîté qui, retroussant sa manche,
Allait aux Porcherons s'attabler le dimanche;
La gaîté laissa choir son flageolet grivois
Quand Désaugiers chanta pour la dernière fois.
Sans doute, au cabaret toujours le peuple abonde;
Et tandis qu'aux tonneaux on arrache la bonde,
L'archet attire à lui les filles des faubourgs.
Oui, l'on danse toujours aux barrières; toujours
Le peuple, dans l'étain, boit à large rasade :
Mais sa danse est fiévreuse et son vin est maussade.
A Béranger donnant un démenti, les gueux
Ont eux-mêmes fini d'être les gens heureux.

Au feu de la gaîté nul cerveau ne s'allume.
Si, par exception, une maligne plume
Décoche un trait plaisant, c'est un trait émoussé,
Dans Le Sage ou Scarron au hasard ramassé.
L'art d'amuser n'est plus maintenant l'art d'écrire.
Est-ce que le pinceau provoquerait le rire?
Les deux Téniers sont morts, et depuis bien longtemps.
Lui-même, le crayon, l'arme des mécontents,
Le crayon qui badine, et fustige, et se moque,
Le crayon pourrait-il dérider notre époque?
Non; la caricature a perdu son grelot :
Cham est mélancolique à côté de Callot.

J'interroge un penseur, j'interroge un touriste,
Que me répondent-ils tous les deux? « L'homme est triste! »
C'est que l'homme a perdu cette foi des vieux temps
Qui lui faisait narguer les destins inconstants;
C'est que de son bonheur l'homme a tari la source
Quand, tirant Dieu du ciel, il l'a mis dans sa bourse!
Possesseur inquiet d'un dieu métallisé,

A se le voir ravir l'homme s'est exposé.
L'argent est devenu la suprême espérance :
Plus d'argent dans la bourse, et plus de Providence!
L'homme, dont le regard s'est détaché des cieux,
Marche vers l'avenir la frayeur dans les yeux.
Pauvre, il est en secret dévoré par l'envie;
Riche, en vain la fortune à jouir le convie;
Au sein du plaisir même il s'assombrit, il sent
La peur du lendemain qui lui glace le sang.
Voilà pourquoi le monde est frappé de marasme;
Voilà pourquoi les cœurs n'ont plus d'enthousiasme;
Pourquoi l'esprit s'épuise en efforts superflus;
Pourquoi, cupide et vain, le monde ne rit plus!
Ah! du moins, riez, vous, enfants, chère jeunesse!
Que le rire gaulois sur vos lèvres renaisse;
Que votre cœur bondisse et prête à la gaité
Les ailes de l'espoir et de la liberté!
Rire c'est nous sauver!... Enfants, vous qui, dans l'âme,
De la foi conservez la fécondante flamme;
Vous qu'un orgueil mortel, vous que l'amour de l'or,
De leur souffle empesté n'ont point touchés encor,
Riez, enfants, riez!... Au vaniteux tapage
D'une sotte richesse; au pompeux équipage
D'un rustre devenu haut et fier citadin,
Envoyez, en passant, le rire du dédain.
Aux éloges vendus, aux souplesses serviles,
Aux soudaines splendeurs des existences viles,
Aux grandes trahisons dont chacun sait le prix,
Lancez publiquement le rire du mépris!
Riez; que votre rire un jour soit votre gloire!
Le rire et les chansons mènent à la victoire;
Le rire unit les cœurs comme il confond les rangs.
Riez, vous serez forts; riez, vous serez grands!

14 octobre 1862.

DE

L'INSTRUMENTATION

Instruments qui furent usités en France au moyen âge et pendant la période de la renaissance des lettres

PAR M. J.-B. LABAT

membre correspondant.

Depuis le moment de l'introduction du chant grégorien en France par Charlemagne jusqu'au XIIe siècle, le chant ecclésiastique y devint exclusivement l'objet de l'étude des hommes sérieux qui cultivèrent la musique. L'orgue s'y montra l'auxiliaire obligé de cette nouvelle forme de l'art. Admis presque en même temps dans les cérémonies du culte, il s'identifia toujours aux progrès comme aux fluctuations des chants liturgiques. Tous les autres membres de la grande famille sonore s'effacent pendant environ quatre siècles pour laisser dominer l'instrument inauguré par Pepin, et qui résume à lui seul le goût et la pensée artistique de cette époque de foi vive et d'aspiration mystique.

Cependant, le mouvement littéraire qui vient d'avoir lieu au XIIe siècle dans les contrées du Midi va rejaillir sur l'art des sons. Désormais, il faut aux troubadours le moyen

d'exprimer avec force les divers sentiments qui résident dans leurs productions lyriques. Nouveaux rapsodes, bardes régénérés, ils prennent en main la harpe et la lyre. Mais leurs accents, comme ceux du chantre d'Ionie ou des ministres de Teutatès, ne retentiront point chez les bergers ou dans les antres des forêts; c'est vers les manoirs des hauts seigneurs qu'ils s'acheminent : c'est aux nobles châtelaines qu'ils dédient leurs poétiques inspirations. Bientôt des concerts mélodieux surgissent de toutes parts et viennent charmer les loisirs de cette société élégante, avide de sensations. L'art s'engage dans une nouvelle phase; par le charme irrésistible de ses cantilènes passionnées, il acquiert une importance qui devient de plus en plus caractéristique. Or, c'est de ce moment que l'instrumentation est appelée à progresser et à se modifier graduellement, en suivant pas à pas l'impulsion artistique qui vient d'être donnée hors de l'Église, et qui, plus tard, doit produire l'art coloré, mouvementé, expressif, en un mot l'art dramatique.

C'est donc une transformation de l'art qui s'annonce avec ces nouveaux éléments d'instrumentation, éléments qu'il est essentiel d'étudier dans leur origine et leur développement pour en apprécier la signification et la portée.

Pendant le moyen âge, les instruments se classaient, comme de nos jours, en instruments à cordes, instruments à vent et instruments de percussion. Dans les instruments à cordes, on en remarquait de trois espèces : ceux qui étaient joués par l'effet ou frôlement des cordes au moyen d'un archet, ceux dans lesquels les cordes étaient pincées, et enfin ceux où l'on frappait sur les cordes pour les mettre en vibration.

Parmi ceux de la première catégorie, figura d'abord la

vièle ou *viole,* qui se jouait avec un archet (1). D'après un Traité de musique de Jérôme de Moravie, religieux du XIIIe siècle, la viole, dans l'origine, aurait été divisée en deux sortes d'instruments : la *viole* proprement dite, et la *rubebbe,* qui lui servait de basse. La viole était montée ordinairement de cinq cordes, dont deux métalliques, qu'on nommait *bourdon,* résonnaient à vide et servaient d'accompagnement aux trois autres, qui étaient de boyau. La rubebbe n'avait que deux cordes accordées par quinte.

Lorsque la science de l'harmonie, par ses progrès successifs, fut en possession des accords de quatre sons, la viole forma aussi quatre parties distinctes, suivant, dans leur rapport, la division établie pour l'ensemble des voix; ainsi, on y distingue le *dessus,* la *haute-contre,* la *taille* et la *basse.* Les quatre parties réunies composaient ce qu'on appelait un *jeu de violes.* On conçoit que le diapason respectif de chacune de ces parties avait nécessité l'emploi d'une dimension particulière pour l'instrument qui la représentait. Voici quel était leur rapport et leur ordre de succession.

Le diapason de la basse de viole à cinq cordes correspondait à celui de notre violoncelle actuel. Ses quatre cordes graves s'y rapportaient même entièrement; elles donnaient *ut, sol, re, la.* La cinquième corde suivait cette progression ascendante et sonnait le *mi.* Lorsque la basse de viole avait six cordes, la disposition de celles-ci changeait; les trois premières procédaient par quarte, la quatrième par tierce, et les deux autres également par quarte; et le point de départ,

(1) Les recherches des archéologues pour découvrir si les peuples de l'antiquité firent usage des instruments joués avec un archet ont été infructueuses. Tout semble indiquer que les instruments à table d'harmonie, manche et à cordes élevées sur un chevalet, et mises en vibration par le frôlement d'un archet, ont été découverts en Occident.

toujours au grave, était d'un ton plus haut que celui de la viole à cinq cordes. Dans ce dernier cas, les six cordes se présentaient donc dans cet ordre : *re, sol, ut, mi, la, re.* C'est cette viole à six cordes que les Italiens ont appelée *viola da gamba* (viole de jambe), parce que, pour en jouer, on la plaçait entre les jambes, comme le violoncelle ([1]). La *taille de viole* sonnait une quarte plus haut que la précédente; la *haute-contre* prenait également à une quarte au-dessus de la taille, et le *dessus de viole* commençait seulement à un ton plus haut que la *haute-contre*. Il y eut encore, plus tard, un diminutif du dessus de viole, qu'on appelle *violette :* c'était la viole des dames. Elles en jouaient en la plaçant sur les genoux. Enfin, comme base de cet ensemble, il y eut le *violone* et l'*accordo,* qui étaient aux autres violes ce qu'est aujourd'hui la contre-basse à notre quatuor d'instruments à cordes. Le *violone* était monté de sept cordes; l'*accordo* en avait douze. Ils étaient l'un et l'autre posés sur pied; car, à cause de leur grande dimension, on ne pouvait en jouer qu'en se tenant debout. Ces deux instruments étaient pourvus d'un manche divisé par cases, destinées à former les tons et demi-tons.

De cette nombreuse famille instrumentale, il ne nous est resté que la *viole* réduite à quatre cordes, appelée aujourd'hui *alto,* et la *viole d'amour,* construite d'après le système employé pour la *viola di bordone* des Italiens. Ce système consistait à placer un certain nombre de cordes de boyau sur

([1]) En Italie, ces instruments prenaient d'autres noms en raison de la manière dont on les tenait pour en jouer. On y distinguait avec la *viola de gamba,* la *viola de spala* (viole d'épaule); c'était la *viole ténor* que l'on plaçait sur l'épaule en la tenant fixée à la poitrine au moyen d'un ruban; ensuite, la *viola de brachio* (viole de bras), seule conservée avec la petite viole devenue le *violon.* Il y avait encore la *viola-pomposa,* et enfin la *viola di bordone* ou baryton.

le chevalet, et un nombre égal de cordes métalliques traversant le chevalet au-dessous des cordes destinées à l'action de l'archet. Ces cordes de métal, restées libres et accordées à l'unisson des cordes principales, vibraient par sympathie lorsque l'exécutant attaquait celles-ci. La *viole d'amour* que l'on connaît aujourd'hui, est montée de quatre cordes de boyau et d'un égal nombre de cordes harmoniques. On a pu juger à Paris de son exquise suavité, dans la romance du premier acte des *Huguenots,* lorsque cet instrument était joué par l'habile et modeste Hurand.

Au nombre des instruments sur lesquels le son s'obtenait au moyen du frôlement des cordes, on doit ajouter le *rebec,* espèce de *viole rustique,* montée seulement de trois cordes. Certains auteurs veulent voir exclusivement dans le *rebec* le précurseur de notre violon actuel. Disons que les ménestrels firent usage de cet instrument pour accompagner leur chant.

Quelques historiens ont pensé que l'instrument appelé *rotte* ou *rocte,* était de la même nature que la vielle. Il paraît, en effet, que ce fut un instrument à cordes dont on jouait avec un archet, mais verticalement, et en tournant une roue. Sa forme était ronde, et c'est de là sans doute que lui est venu son nom. La *rotte* s'est presque perpétuée dans la *vielle* des Auvergnats.

Il est difficile de fixer la date précise de l'origine de la viole et des instruments qui s'y rattachent. Nos anciens monuments d'architecture, comme autrefois ceux de l'Égypte, sont à peu près nos seuls guides à cet égard. Un chapiteau de Saint-George de Rocheville, du XI[e] siècle, nous montre un exécutant tenant une sorte de viole comme on tient le violon aujourd'hui. Il se fit sans doute un grand nombre d'essais avant d'arriver à fixer définitivement la forme de la *viole;* il y en avait d'abord qui eurent le contour d'un *soufflet;* d'au-

tres ayant le dessin d'un *cœur;* d'autres d'un *battoir;* plus tard, d'une *guitare,* d'une *mandoline;* néanmoins, ces deux dernières formes prévalurent pendant longtemps.

Cependant, il est reconnu aujourd'hui que tous les produits de cette classe d'instruments manquèrent complètement de sonorité. Il devait en être ainsi, eu égard aux éléments qui entraient dans leur fabrication. Ainsi, à cette époque de l'enfance de l'art instrumental, les facteurs n'étaient guidés, ni par leurs connaissances théoriques (la science de l'acoustique n'existait pas), ni par les expériences acquises. Les propriétés sonores des matières qu'ils employaient étaient encore des problèmes à résoudre. Dans la viole, la table d'harmonie était plate et n'avait point d'éclisses. Son tire-corde était semblable à celui de la guitare actuelle; une rosace, percée à jour, était placée au milieu de la table d'harmonie, et la partie supérieure de cette table avait deux ouvertures en forme de *C*. La table était fortement échancrée pour laisser toute liberté au mouvement de l'archet. Ce ne fut que peu à peu qu'on donna du renflement à cette table, et qu'on arriva à la nécessité de faire usage des éclisses et du chevalet. La table d'harmonie du *rebec* n'avait point d'échancrure; mais un chevalet élevé, formant un triangle, soutenait ses trois cordes, et la troisième de ses cordes se trouvait fixée au sommet de ce triangle au moyen d'une petite entaille. Sa table d'harmonie, également plate, avait aussi deux ouvertures formant un *C,* et tournés en sens opposé.

Il paraît à peu près certain que c'est en France qu'eut lieu la réduction de la viole à une petite dimension, et que, prenant un milieu entre la viole proprement dite et le rebec, et introduisant dans le nouvel instrument les modifications dont il va être parlé, on eut le *violon*. Plusieurs faits, disons-nous, semblent indiquer que c'est à la France qu'appartient l'essai du violon : en premier lieu, ce sont d'abord les par-

titions italiennes du commencement du XVIIe siècle qui le désignent par les mots *piccolo violono alla francese* (petit violon à la française); en second lieu, c'est l'accord de tous les archéologues pour reconnaître que le plus ancien violon connu est l'œuvre de *Jean Kerlin,* luthier breton. Ce violon porte la date de 1449. Mais disons en quoi consista particulièrement la modification qui devait nous donner l'instrument expressif par excellence, instrument que réclamaient à cette époque les nouvelles tendances de l'art.

Pour former le violon, il est évident qu'on prit un milieu entre la viole et le rebec. On adopta d'abord le renflement de la table d'harmonie, ainsi que le système des éclisses proportionnées à l'élévation de cette table et à la dimension totale de l'instrument. Cette table reçut alors toute l'échancrure voulue pour le libre passage de l'archet. On fixa le nombre de ses cordes à quatre; on les plaça sur un chevalet un peu arrondi, et une touche convenable s'adapta à cette nouvelle forme. Par ce moyen, les cordes formèrent angle vers leur point d'attache, et elles gagnèrent ainsi considérablement en tension et en sonorité. Il fut permis alors d'élever le diapason de l'instrument et de lui donner tout le mordant et tout l'éclat que nécessitait l'emploi auquel on le destinait. Le violon se trouva dès lors définitivement acquis à l'art musical, et avec lui un élément essentiel de sonorité et d'accent que n'aurait jamais pu produire l'ancien système des violes.

La facture du violon ne tarda pas à acquérir, en France et en Italie, toute l'importance que commandait l'accueil fait au nouvel instrument. On connaît la perfection qu'y apportèrent les célèbres luthiers de Crémone, *Amati Stradivarius* et *Guarneri*. Guidés par un génie inné, ces habiles artistes comprirent bien que, dans la disposition du violon, toutes les pièces accessoires doivent faire harmonie parfaite avec la

pièce principale, qui est la table d'harmonie; de telle sorte que, par la nature de leur propriété sonore, comme par l'exactitude de leurs proportions et par leur heureuse disposition, elles se trouvent toujours à vibrer dans un unisson le plus absolu. A cet égard, il est presque inutile de rappeler ici que tout corps sonore possède en lui un son générateur qui entre spontanément en vibration aussitôt que ce même ton est produit par un corps étranger. Cette sympathie sonore donnée par la nature, et qui n'est rien moins qu'une source féconde d'éléments mystérieux, mérite toute l'attention des facteurs d'instruments.

Mais il appartenait à notre époque, si méthodique, de donner à cette théorie des vibrations toute son extension, et de la fixer en même temps sur des bases immuables. On sait que Savart fit un cours de physique expérimentale au Collége de France, en 1838 et 1839. Ce savant démontra, en l'appliquant particulièrement au violon, que la masse d'air mise en vibration dans l'intérieur de l'instrument devait toujours être en harmonie parfaite avec les vibrations extérieures, et se combiner, dans tous les cas, dans une homogénéité sonore de laquelle résultait évidemment la qualité de timbre de l'intrument. Savart ne fit pas les choses à demi; il mit encore au service de la science le moyen d'expérimenter et d'apprécier toutes ces diverses sonorités [1]. Aidé des conseils pratiques de M. Vuillaume, l'un de nos plus habiles luthiers français, il porta alors la plus vive lumière dans la théorie de la facture des instruments à cordes.

[1] Voyez le journal scientifique l'*Institut*, 8e année, 1840, nos 319, 321, 323 et 327. Savart donne la description d'un appareil très-simple qui fournit le moyen de faire résonner la masse d'air contenue dans un violon et de s'assurer ainsi de son intonation.

II

Parmi les instruments à cordes pincées qui brillèrent au commencement du moyen âge, on remarque d'abord la *lyre* et la *cithare*. En fouillant dans l'antiquité, nous trouvons que ces deux instruments datent des premiers temps de la civilisation. Il est même aisé d'en suivre le développement dans les auteurs grecs et hébreux : la lyre retentit sans cesse avec les accents poétiques des rapsodes de la Grèce, tandis que la cithare mêlait ses sons aux chants sacrés des Lévites dans le temple de Jérusalem.

La Grèce et la Judée furent redevables de ces instruments à l'Égypte, leur mère commune dans les sciences et dans les arts.

Il est aisé assurément de suivre le développement de la lyre et de la cithare dans les écrits des auteurs grecs et hébreux; mais il est cependant à remarquer que la plupart des écrivains postérieurs qui ont traduit ces auteurs ou qui se sont inspirés de l'antiquité, n'ont établi aucune différence entre ces deux instruments. La lyre et la cithare, quoique de la même famille, différaient néanmoins par quelques points essentiels que nous croyons devoir indiquer dans l'intérêt de l'archéologie musicale.

La base ou corps de la lyre primitive ressemblait à une écaille de tortue. Cette écaille servit même souvent à sa construction. Cette forme première ne tarda point à recevoir de nombreuses modifications. Parmi ces modifications, nous nous arrêterons à celle qui prévalut et qui finit par établir entre la lyre et la cithare une différence assez sensible.

Si l'instrument était arrondi dans sa base, s'il avait ses deux branches en bois et d'une dimension assez grande pour être porté suspendu aux épaules par une courroie, il prenait alors le nom de *lyre*. Si, au contraire, sa forme était plate

et carrée, et que l'ensemble eût moins de dimension, on l'appelait *cithare*. La grande lyre recevait aussi la dénomination de *phorminx*, de *chelys;* mais le mot générique *lyre* se trouvait souvent appliqué à toutes les variétés qui en dérivaient.

La partie sonore de la lyre était composée d'une table d'harmonie où s'adaptait une boîte creuse appelée *magas* ou *magadion*, destinée à augmenter le volume du son. La table était un peu convexe en s'approchant du bord inférieur du magas : c'était à cette partie convexe que les cordes étaient attachées. La cithare ne fut d'abord qu'un diminutif de la lyre; mais elle différa ensuite de celle-ci par la dimension, par le nombre de ses cordes, par la forme de sa base, et par l'écartement beaucoup plus grand de ses branches vers le milieu. La forme de la cithare permettait de la poser sur un meuble pour en jouer, tandis que la lyre, arrondie dans sa partie inférieure, devait être tenue entre les genoux.

On pinçait les cordes de la lyre et de la cithare avec les doigts; quelquefois avec une sorte de crochet en ivoire ou en bois poli, qu'on appelait *plectrum*. Les exécutants variaient leurs effets en pinçant les cordes ou en les frappant. On employait même souvent les deux moyens simultanément, et la main gauche pinçait les cordes, tandis que la droite les frappait du *plectrum*. Les ressources sonores de la lyre et de la cithare préoccupèrent assez longtemps les facteurs d'instruments; dans leurs essais, ils en établirent à trois, à quatre, à six, à sept, à neuf, à douze, et jusqu'à dix-huit cordes. Aux siècles derniers, peu satisfaits sans doute du résultat de leurs recherches, ils voulurent rapprocher la forme de la lyre de celle de la guitare; mais tous ces instruments, d'une sonorité très-bornée et entièrement impropres à ressentir le progrès de la science de l'acoustique, devaient tomber peu à peu dans le silence de l'oubli.

L'antiquité de la *harpe* rivalise au moins avec celle de la lyre. Formés à peu près des mêmes éléments et appartenant à un même ordre d'idées, ces deux instruments durent être inspirés aux premiers peuples par leur goût naturel pour la chasse et la pêche. Ne voyons-nous pas que la lyre, composée originairement de deux pièces principales, dut l'une de ces pièces aux cornes d'un animal, l'autre à l'écaile d'un poisson?

La forme de la harpe a peu varié en traversant les siècles. Il paraît que sa disposition primitive représentait un delta Δ (1). Cette forme ne tarda pas à se modifier. La harpe découverte parmi les ruines de Thèbes, sur une peinture à fresque de l'intérieur du tombeau d'un ancien roi d'Égypte, et dont le docteur Burney et Champollion Figeac nous donnent le dessin, était de forme demi-circulaire : celle dont David se servit était au contraire triangulaire; or, ce sont ces deux dernières formes qui ont toujours prévalu pour cet instrument.

A toutes les époques, il y a eu des harpes de diverses dimensions; car les Égyptiens et les Hébreux, les deux peuples de l'antiquité chez qui cet instrument fut particulièrement en honneur (2), en eurent qui étaient montées depuis dix jusqu'à vingt-quatre cordes. Mais celle de David, appelée *kinnor* ou *kinnar* par les Hébreux, n'eut que dix cordes (3); ce qui lui fit donner sans doute le nom de *décacorde*. Cepen-

(1) Un commentateur des poésies de Callimaque nous dit que tous les instruments à cordes obliques, tels que le *nablum*, le *barbiton*, le *magade*, le *psaltérion* et la *sambuque*, si souvent cités dans l'antiquité, étaient des modifications de la harpe et d'origine phénicienne, chaldaïque ou syrienne.

(2) Les Grecs et les Romains en firent sans doute usage, mais sous une dénomination qui n'a pas été bien appréciée. On pense cependant que la *cinnara* des Romains n'est autre chose que la harpe.

(3) C'est le *kinnor*, que les Lévites, captifs à Babylone, suspendaient aux saules des rives de l'Euphrate. Isaïe nous dit que le son en était triste et lugubre.

dant, quelques savants l'ont appelée également ***psaltérion,*** mot générique qui signifiait instrument propre à accompagner la voix.

La harpe était aussi l'instrument favorisé des bardes gaulois et écossais. Son usage, généralement répandu dans l'Armorique et dans les montagnes d'Écosse, a fait penser à quelques érudits que son invention pourrait appartenir aux peuples de l'Europe septentrionale, qui la firent connaître dans les contrées qu'ils envahirent aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Mais ces questions de priorité, quoique fort intéressantes au fond pour l'histoire, sont à peu près insolubles par l'absence de documents de quelque valeur.

Cependant, il est certain que la harpe fut populaire en France au moyen âge. Après avoir été l'instrument des bardes, elle devint celui des troubadours, des ménestrels et des jongleurs du XIIe siècle. Dans le mouvement artistique de cette époque, la harpe ne tarda pas à être un objet de prédilection pour la haute société, et comme cette société devait faire sentir ses priviléges en toutes choses, il fut un temps où les seigneurs et le roi des ménestrels eurent seuls le droit d'en accompagner leurs chants.

Le travail des esprits et les belles découvertes scientifiques de l'époque de la Renaissance devaient inévitablement rejaillir sur l'instrument aimé du public artiste. Aussi, un essai d'une très grande importance, reposant sur des principes inconnus jusqu'alors, eut-il lieu vers la fin du XVIIe siècle; nous voulons parler de l'apparition de la *harpe éolienne* ou *météoréolique*, dont l'invention est attribuée au savant Père Kircher [1].

[1] Il est vrai que le Père Kircher a donné le premier modèle d'une harpe éolienne. Il ne paraît pas cependant que l'idée de cet instrument lui appartienne en propre. Cette idée avait été déjà indiquée depuis un siècle par un gentilhomme napolitain, fondateur d'une Académie scientifique dite *de segretti*.

Cette nouvelle harpe était destinée à produire des sons par la seule action du vent. C'était une boîte de sapin d'un mètre sur 20 ou 30 centimètres, ayant une table d'harmonie sur laquelle reposaient huit à dix cordes de boyau. On mettait toutes ces cordes à l'unisson, et on exposait l'instrument à un courant d'air en le fixant à une fenêtre. Ces cordes, recevant l'action de l'air, vibraient d'abord à l'unisson, et, graduellement, à des intervalles harmoniques aliquottes qui, variant leur intensité sonore selon la force de l'air, donnaient des effets de nuances délicieuses et presque inimitables. Remarquons que la science de l'acoustique a trouvé dans cette idée un objet sérieux de méditations et d'expériences pour étendre le domaine des connaissances déjà acquises, et que c'est sur ce principe de vibration qu'ont été établis plus tard l'*anémocorde* (piano sans cordes, vibrant par l'action d'un soufflet), le *violon éolique,* l'*éolicorde,* etc.

Dans le principe, la harpe n'eut aucun moyen de modulation; la disposition de ses cordes était exclusivement diatonique. Ce ne fut qu'en 1660 qu'on imagina, dans le Tyrol, d'y adjoindre des crochets au moyen desquels on pouvait élever l'intonation des cordes, et établir ainsi les demi-tons étrangers au ton de l'instrument. Ces crochets, placés d'abord à la main, furent remplacés, soixante ans après, par un mécanisme qu'on mit aux pieds, et qui, de là, prit le nom de *pédales*. Nous parlerons, en son lieu, des nouveaux perfectionnements dont cet instrument a été l'objet.

Après la harpe, on trouva le *luth* et la *guitare*. Le luth, instrument d'origine arabe, ayant occupé un rang distingué dans l'instrumentation du moyen âge, mérite de fixer à son tour le regard de l'artiste observateur.

Le luth était de forme convexe du côté du dos; il différait en cela de la guitare, qui était entièrement plate. Il variait dans le nombre de ses cordes. Il en eut jusqu'à vingt-quatre;

mais les luths les plus usités furent ceux de dix à douze cordes. Le luth était pourvu d'un manche large et renversé à son extrémité. Ce manche était surmonté de dix touches ou cases, qui servaient à former les intonations. Un luth de dix cordes fournissait une étendue de trois octaves et une tierce majeure. Lorsque le luth avait onze cordes, les neuf cordes graves étaient doubles; les deux chanterelles ou cordes aiguës étaient simples. Dans les neuf cordes graves, trois étaient accordées à l'unisson et six à l'octave. Au XVIIe siècle, lorsque la science de l'harmonie se fut enrichie de l'accompagnement de la basse-continue, cet instrument, concurremment avec le clavecin, reçut cette destination. Les luths les plus estimés étaient l'œuvre des luthiers de Bologne et de Padoue. On sait que les poètes se sont complus à perpétuer le souvenir de cet instrument, et que, voulant s'inspirer, ils prennent toujours en main la lyre ou le luth, dont ils se servent fictivement, quoique ces instruments soient muets pour nous depuis plus d'un siècle (1).

Mentionnons l'*archiluth,* qui ne différait du luth que par des proportions plus considérables, par un plus grand nombre de cordes, et par une sonorité plus puissante. La largeur démesurée de son manche le rendait difficile et pénible à jouer.

Le *théorbe* était aussi une variété du *luth;* mais il se distinguait de celui-ci par son double manche. Ses deux manches étaient accolés parallèlement. Le plus petit était semblable à celui du luth ordinaire et portait le même nombre de cordes, tandis que le plus long servait pour les huit doubles cordes destinées à la basse.

(1) Pour avoir une idée de l'emploi qui fut fait de ces instruments au moyen âge, on peut voir le travail de Burette sur la symphonie des anciens. (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. VII, de 1711 à 1718.)

La *guitare,* éclose sur le sol castillan au temps des Maures, et devenue classique dans ces contrées, apparut en France, vers le XI[e] siècle, sous le nom de *guiterne;* elle a prolongé son existence jusqu'à nos jours. Tout le monde connaît sa forme et l'exiguité de ses effets.

Parmi les instruments à cordes pincées, il y eut encore la *pandore,* dont les cordes étaient en laiton. La pandore était aussi une variété du luth; mais, au lieu d'être convexe, son dos était plat.

La *mandore,* encore de la même famille, n'avait que quatre cordes, accordées de quinte en quarte. Pour obtenir d'autres accords, on abaissait quelquefois la chanterelle d'un ton; on appelait cela *jouer à corde avalée.* La dimension de la mandore était de 50 centimètres environ. Sa partie arrière était arrondie en forme de côte de melon.

Le *cistre* (corruption du mot grec *cithare*) avait été légué par les anciens. Il tenait du luth par sa forme; mais son manche, divisé en dix-huit touches, était beaucoup plus long que celui de tous les instruments de même nature. Le cistre est encore en usage dans quelques contrées de l'Italie.

La *mandoline* fut un diminutif de la mandore. Il y eut aussi une sorte de *psaltérion,* dont les cordes étaient également en laiton. Ce psaltérion était sans doute d'origine hébraïque, puisqu'il avait été importé d'Orient par les Croisés. C'est cet instrument qu'on a désigné dans la musique de nos anciens rois par le nom de *demi-canon.*

Aux XVI[e] et XVII[e] siècles, cette famille de *luth* occupait la première place dans les concerts intimes ou musique de chambre: c'était avec ces instruments qu'on accompagnait plus particulièrement les pièces de chant alors en usage, telles que *madrigaux, villanelles, chansons, ballades, etc.* — Aujourd'hui, ce n'est guère qu'en Orient qu'on peut en retrouver la trace.

Il y eut encore quelques instruments qui doivent prendre rang parmi ceux à cordes pincées, quoiqu'ils semblent tenir le milieu entre ceux-ci et les instruments à percussion proprement dits : tels sont le *tympanon*, le *clavi-cymbalum*, le *clavicordium* et le *dulce-mélos*. Le *tympanon*, appelé aussi *dulcimer*, avait la forme d'un trapèze; ses cordes étaient en laiton. On les mettait en vibration en les frappant avec de petites baguettes. On ne doit point confondre cet instrument avec celui de même nom en usage chez quelques anciens peuples, qui était une espèce de *tambour*.

Le *clavi-cymbalum* (clavecin), le *clavicordium*, instrument également à clavier, mais dont les cordes étaient frappées par de petites lames de métal qui servaient aussi de chevalet mobile, et enfin le *dulce-mélos*, espèce de tympanon à touches, tous trois précurseurs de notre *piano* actuel, ont été décrits avec détails dans le deuxième volume de notre histoire de la musique; nous nous dispenserons donc d'en parler plus longuement ici. Nous ferons remarquer cependant que cette généalogie du piano n'est point dépourvue d'intérêt au double point de vue de la science et de l'art.

III

Dans les instruments à vent, l'orgue apparaît avec son imposante majesté et son incommensurable richesse mélodique et harmonique. Dès les premiers siècles du moyen âge, il captiva l'attention générale et marcha rapidement de progrès en progrès. Les sciences mathématiques et physiques vinrent à l'envi lui prodiguer successivement leurs découvertes. Au XVIe siècle, l'orgue était déjà non-seulement un colosse de sonorité, mais encore une encyclopédie instrumentale. Bientôt après, l'invention de la balance pneumatique offrit au génie des facteurs d'orgues un nouveau moyen de

succès dont ils ne tardèrent pas à faire la plus large application. L'orgue, au point de vue de son mécanisme, de l'innombrable variété de ses jeux et de ses timbres, en un mot de ses éléments scientifiques et artistiques, est assurément l'une des conceptions qui honorent le plus l'intelligence humaine (1).

La famille des *flûtes* se présente avec ses diverses combinaisons. On y trouve la *flûte droite* ou à bec; la *flûte traversière* (notre flûte actuelle, connue également sous le nom de *flûte allemande*); le *flaïos* (flageolet); le *frestal* ou *fretiau* (galoubet); la *pipe* ou *fistule;* et enfin la *flûte de Brehaigne*, espèce de mirliton, et par conséquent fort méprisée.

Par cette énumération, on voit que le moyen âge s'est montré fort sobre en puisant dans la riche collection de flûtes que lui avait léguée l'antiquité. En effet, les Grecs et les Romains firent de la flûte un de leurs principaux instruments. A Rome surtout, il y en avait de toutes les formes et adaptées au caractère de toutes les cérémonies. Il y en eut de courbes, de longues, de petites, de moyennes, de simples, de doubles, de gauche, de droite, d'égales, d'inégales, etc. (2).

Les mots *muse, douçaine, chalemelle* servirent à désigner une sorte de *hautbois* grossier, tandis que les termes *chorus, chevrettes*, indiquaient la *cornemuse* ou la *muzette*.

Le *hautbois*, instrument à anche, et dont le caractère a

(1) Voyez notre *Esquisse de l'histoire de l'orgue.* (*Archives de l'Académie impériale des sciences de Toulouse;* année 1854. — Voyez aussi la notice sur l'*Histoire de l'orgue dans l'art du facteur*, par Dom Bedos.

(2) Burette, *Symphonie des anciens.* (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*) — Châteauneuf, *Dialogue sur la musique des anciens.* — Mme Dacier, traduction des comédies de Térence, etc. — Voyez aussi notre *Étude sur les concerts.*

quelque chose de naïf, de mélancolique et d'agreste, était fort en usage vers la fin du XVIe siècle. Ce ne fut qu'après avoir été perfectionné, qu'il passa du bal champêtre à l'orchestre symphonique.

Mais du milieu de ces instruments à sonorité douce et timide, s'élevait la *trompette,* aux sons audacieux et menaçants. La *trompette,* cette voix stridente des batailles, a toujours été en grand honneur dans la musique de tous les peuples. Chez les Hébreux, on célébrait la *fête des trompettes :* c'était le premier jour de l'année civile. On annonçait l'ouverture du nouvel an au son de cet instrument. La trompette jouissait également d'une grande faveur parmi les Romains; ils en eurent de deux sortes : les unes droites, les autres recourbées. Les premières donnaient le signal de la retraite; les secondes, celui du combat. C'était encore au son de la trompette qu'on y appelait pour les cérémonies religieuses.

En France, au moyen âge, on eut d'abord les *buccines* et les *trompettes.* Plus tard, on en varia la forme et la dimension, ce qui amena ce genre d'instrument à former quatre parties, comme la viole. Le dessus et la haute-contre étaient des trompettes proprement dites; la taille prit le nom de *bourdon,* et la basse celui de *saquebutte.* C'est de la saquebutte qu'est venu par la suite le *trombone à coulisse.*

Il est un autre genre de trompette dont les auteurs ont parlé souvent, la *trompette marine.* Nous croyons devoir en dire un mot, car sa structure ne répond pas assurément à l'idée que l'on pourrait s'en former d'après sa dénomination.

La *trompette marine* avait pour base une longue caisse de bois triangulaire, sur laquelle était tendue une grosse corde de boyau appuyée sur un chevalet. On collait une petite plaque de verre ou de métal à la table d'harmonie. Cette corde, attaquée fortement avec un archet, rendait un son rauque et fêlé, ayant quelque analogie avec le son que l'on

tire de la conque d'un triton, appelée vulgairement *trompette marine*. On conçoit que cet instrument devait être peu musical.

On distinguait également plusieurs sortes de *cornets*. Selon toute probabilité, les premiers cornets durent être de simples cornes d'animaux, qu'on perça de trous pour en varier l'intonation. Parvenus à un certain degré de perfectionnement, les cornets eurent aussi leurs quatre parties complètes. C'est du cornet, qui formait la base de cet ensemble, que nous est venu l'instrument connu sous la dénomination de *serpent*, inventé, en 1590, par un chanoine d'Auxerre. On croit également que les *cors sarrazinois* furent une modification du cornet.

Le *cor* d'harmonie, instrument aujourd'hui si suave, tire aussi son origine des premiers cornets, qui furent appelés d'abord *cornets à bouquin*. Le *cor de chasse* succéda à ces cornets; il fut inventé en France en 1680, mais il ne servit primitivement qu'à l'exercice auquel on le destinait. Ce ne fut qu'après avoir été perfectionné en Allemagne qu'il prit rang dans les corps de musique. Nous avons indiqué ailleurs [1] comment on l'introduisit dans l'orchestre dramatique.

Dans les corps de musique des XVe, XVIe et XVIIe siècles, on fit usage d'un cor tordu qu'on appelait *cromorne*. Cet instrument était fermé par le bas, et le son n'en sortait qu'au moyen de deux trous pratiqués dans le tube. C'est de là qu'est venu sans doute le jeu de l'orgue qui porte ce même nom, quoique d'une autre forme, et qui imite assez le son du violoncelle. Les tuyaux de ce jeu sont des cylindres allongés.

[1] *Histoire de la musique*, t. II.

IV

Les instruments de percussion furent ceux qui, dès l'origine, se présentèrent le plus naturellement à l'homme. Le *tambour* paraît avoir été connu de toute antiquité dans l'Orient. Cependant, il semble que les Grecs et les Romains n'en aient point fait usage. C'est par les Sarrazins qu'il a été importé en Europe. Les Espagnols, les Italiens, les Anglais et les Allemands s'en servaient depuis quelque temps, lorsqu'il fut introduit dans l'armée française en 1347. Par la suite, le tambour reçut quelques modifications : l'une d'elles donna la *caisse roulante,* qui prit place dans la musique militaire. La *grosse caisse* fut également une modification du tambour primitif. Le *tambour de basque* et le *tambourin* appartiennent encore à cette famille, et vinrent s'adapter aux danses vives et caractéristiques de quelques peuples du Midi. Le tambourin est souvent désigné par le mot *timbre,* à cause sans doute des petits grelots qui en faisaient partie.

Les *timbales,* appelées *nacaires* au moyen âge, ne furent en réalité qu'un perfectionnement du tambour; elles nous viennent aussi des Sarrazins. Ce sont deux bassins semi-sphériques, en cuivre, dont l'un est plus petit que l'autre. Ces bassins sont recouverts d'une peau que l'on tend plus ou moins au moyen d'un cercle en fer et de plusieurs écrous, selon l'accord qu'on désire lui donner. Cet accord consiste en deux sons : la tonique et la dominante. Les premières timbales parurent en France sous Charles VII (1457). Elles furent employées d'abord dans la musique des régiments de cavalerie; mais on vit bientôt que la faculté de modifier le son dont elles étaient pourvues les appelait à prendre rang dans la musique symphonique. De nos jours, c'est l'instru-

ment le plus musical de tous ceux à percussion consacrés par l'usage.

Les *cymbales,* aux sons retentissants, destinées particulièrement à marquer le rhythme, ont été connues de tous les peuples de l'antiquité. Ce sont deux plateaux circulaires de métal sonore, avec une petite cavité au centre, que l'on frappe l'un contre l'autre pour les mettre en vibration. Le *sistre,* les *crotales,* le *tam-tam,* chez les anciens, n'étaient que des modifications des cymbales. Aux derniers siècles, on donna le nom de *crotale* au *chapeau chinois,* instrument muni de sonnettes et de grelots. Le *triangle,* que nous connaissons, est un petit rejeton de cette bruyante famille, peu faite, assurément, pour la douce satisfaction des tympans délicats.

Les écrits de Guillaume de Machau, poète et musicien de la fin du XIV[e] siècle, nous disent le nom de plusieurs autres instruments se rapportant sans doute à ceux que nous venons de citer, et qui durent être en usage à l'époque où ce trouvère exécuta ses travaux. Comme curiosité historique, nous croyons devoir rapporter ici un fragment emprunté à la plume de ce compositeur de la chapelle du roi de France Charles V. Il n'est pas sans intérêt, même au point de vue littéraire, de comparer cette poésie à celle du grand siècle, pour apprécier ce que notre langue a dû aux efforts de Balzac, de Malherbes et de leurs successeurs. Ce fragment est extrait de la pièce de vers intitulée : *Le temps-pastour,* au chapitre : *Comment li amant fut au diner de sa dame,* fragment rapporté par Roquefort dans son ouvrage sur l'état de la poésie française aux XII[e] et XIII[e] siècles, et emprunté par cet écrivain au manuscrit n° 7221 de la Bibliothèque impériale. Nous copions textuellement :

« Mais qui véist après mangier
» Venir menestreux sans dangier (difficulté).

» Pigmes et mis en pure corps.
» Là furent meints divers acors.
» Car je vis tout en un Cerne
» Viole, Rubèbe, Guiterne,
» L'Emmorache, le Micamon,
» Citole et Psaltérion
» Harpes, Tabours, Trompes, Nacaires,
» Orgues, Cornes plus de dix paires,
» Cornemuse, Flajos et Chevrettes;
» Douceine, Symbales, Clochettes,
» Tymbre, la flauste Brehaigne,
» Et le grand Cornet d'Allemaigne.
» Flajos de Sans, Fistule, Pipe,
» Muse d'Aussay, Trompe petite,
» Buisines, Eles, Monocorde,
» Où il n'y a qu'une seule corde,
» Et muse de bled tout ensemble;
» Et certainement il me semble
» Qu'oncques mais tèle mélodie
» Ne feust onçques veue ne oye;
» Car chascun d'eus selon l'acort,
» De son instrument sans Descort,
» Viole, Guiterne, Citole
» Harpe, Trompe, Corne, Flajole,
» Pipe, souffle, muse, Naquaire,
» Taboure, et quonque on peut faire
» De dois, de Penne et de l'archet
» Ois et vis en ce porchet. »

V

Les instruments que nous avons décrits dans les pages qui précèdent, et ceux qui nous sont indiqués dans ce fragment poétique de Guillaume de Machau, furent les éléments de l'instrumentation au moyen âge jusqu'au moment où les tendances nouvelles de l'art vers l'accent dramatique vinrent y introduire plusieurs modifications. On a vu que, parmi ces modifications, l'une des plus importantes et des plus radicales, fut la transformation du dessus de viole en notre violon

actuel. Le violon, si riche de suavité et d'accent, ne tarda point à conquérir dans l'orchestre le rang qui lui était assigné par son caractère d'actualité. Cependant, si les Français eurent la gloire de faire surgir le violon de la viole, et de l'inoculer, comme un germe fécondant, au milieu de cette multitude d'instruments hétérogènes, nous devons dire qu'ils se montrèrent longtemps inférieurs à leurs voisins d'Italie dans l'exécution instrumentale. Les causes de cette infériorité relative méritent d'être signalées, afin qu'elles soient méditées par les hommes sérieux qui portent quelque intérêt à la marche progressive de l'art musical.

Depuis Charlemagne, ce phare tutélaire des premiers siècles du moyen âge, les monarques français, ses successeurs, se montrèrent généralement favorables au progrès de la musique. Éminemment religieux, ces souverains portèrent plus particulièrement leurs vues sur les chants sacrés. Leur oratoire royal devint le principal asile de la science musicale. Leur auguste protection dut être surtout d'une heureuse efficacité pour l'art d'écrire, car les compositeurs attachés à la chapelle de Louis XI, du duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, de Louis XII, de François Ier et de Charles IX, ne furent point inférieurs aux maîtres néerlandais qui brillèrent à cette époque; ils l'emportèrent même sur ceux de l'Italie.

Mais si la chapelle des rois de France se distinguait sous le rapport de la musique religieuse chorale, il n'en était pas de même de leur musique particulière, qui devait emprunter ses principaux éléments à l'instrumentation. Les arts ont besoin de liberté, et, à cet égard, il est à constater qu'une trop grande initiative de l'autorité dans l'organisation des corps artistes, en arrêtant l'essor du génie individuel, doit également nuire au développement des corps lui-même. Tel fut, en effet, le résultat de cette multitude d'ordonnances, de règlements, de privilèges, qui, pendant plusieurs siècles,

tinrent la musique dans un état continuel de dépendance, et fit, des plus hauts emplois artistiques, des charges qui se vendaient comme une propriété acquise, comme un immeuble quelconque. Le seul mérite pouvait-il toujours espérer d'en devenir le possesseur? Le plus riche ne devait-il pas l'emporter souvent sur le plus habile? Aussi, remarquons que le niveau de l'exécution instrumentale ne s'éleva réellement en France qu'au moment où cet état de choses cessa (1761). Suivons cependant le progrès relatif qui eut lieu dans cette branche de l'art pendant les quelques siècles que nous avons entrepris d'explorer dans cette notice.

L'orgue avait eu le privilége d'essayer ses premières combinaisons harmoniques au moment où les voix cherchaient à bégayer le déchant. L'accompagnement instrumental proprement dit, qui ne devait se caractériser que plusieurs siècles après, sous la plume de Carissimi, se montrait déjà pour soutenir les voix ([1]). Nous le voyons figurer à la messe que notre monarque, saint Louis, fit chanter à Nazareth par sa chapelle-musique. L'influence des ménestrels se faisait vivement sentir au commencement du XIVe siècle : Louis X organisa sa musique particulière et voulut qu'elle fût indépendante de celle de sa chapelle. Or, c'est ici qu'apparaît le premier orchestre symphonique. Cet orchestre est composé d'*une viole*, d'*un psaltérion*, d'*une harpe*, de *deux trompes* et de *deux timbales*.

Nous remarquons déjà un progrès sensible dans la composition de l'orchestre de la musique particulière de Charles V. Nous y voyons *une vielle, une guitare, un luth, une flûte, une harpe, un cornet, deux trompettes, deux grandes trompes* et *deux timbales*.

([1]) Nous disons *soutenir les voix*, car, jusqu'au XVIIe siècle, les instruments ne furent employés qu'à doubler les parties vocales.

L'harmonie a progressé : les accords se composent maintenant de quatre sons, et les instruments, prenant le rapport des voix pour base de leur ensemble, se divisent en instruments *hauts* et *bas*. Charles VI en règlemente l'emploi.

François Ier et Charles IX s'occupent du progrès de l'instrumentation; ils demandent à l'Italie ses facteurs et ses instruments. Les violons d'Amati, encore si estimés de nos jours, sont dans les mains des exécutants de la musique particulière de nos rois. Les vingt-quatre instruments fournis à Charles IX par cet habile luthier de Crémone, forment les quatre parties du quatuor alors en usage : *six dessus, six quintes, six tailles* et *six basses de violon*. Henri III, Henri IV, Louis XIII, donnent peu de développement à ces éléments d'instrumentation; disons même que l'art musical en général décline sensiblement en France sous leur règne.

Aux premières années du règne de Louis XIV, le violon se trouve en possession d'une suprématie marquée dans la famille instrumentale. Le grand roi a voulu que l'accompagnement symphonique figurât à sa chapelle. Louis XIV a la passion du beau et du grandiose; il faut que son oratoire surpasse en éclat ceux des monarques ses prédécesseurs. La partie chorale de sa chapelle se compose de soixante-deux voix, formant cinq parties. C'est ce bel ensemble qu'il veut faire soutenir et embellir par les ressources de l'orchestration. Or, c'est ici que se montre d'une manière sensible le défaut de progrès des artistes français dans l'exécution instrumentale. L'orchestre qui accompagne ce chœur dans les circonstances ordinaires, se compose de *quatre violons* formant quatuor : *dessus, haute-contre, taille* et *quintes;* de *deux flûtes d'Allemagne* ou traversières; de *deux basses de viole;* d'*une contre-basse de viole;* de *deux bassons* et d'*une basse de cromorne*. Mais dans les grandes solennités, les différentes *bandes* de la musique du roi se réunissent à la

musique de la chapelle. Eh bien ! cet ensemble si colossal dans ses proportions, eu égard à l'état de l'art à cette époque, ne produisit jamais l'effet qu'on était en droit d'en attendre.

Nous avons dit dans notre histoire de la musique, que Louis XIV avait eu, pour le service particulier de sa chambre, une bande de vingt-quatre violons. Pour l'intelligence de ce qui précède, nous devons préciser cet état de choses. Ces vingt-quatre violons, appelés la *grande bande,* étaient ainsi classés : *six dessus de violon, quatre hautes-contre de violon, quatre tailles de violon, trois quintes de viole, cinq basses de viole* et *deux grosses basses* ou *violone.*

On sait que Lulli fut chargé d'organiser et de former une autre bande de violons. Cette nouvelle bande, appelée *les petits violons de Lulli,* comprenait vingt-trois musiciens, qui suivaient le roi dans tous ses voyages, et servaient aux divertissements de la cour. Cet orchestre particulier se composait de *six dessus de violon,* de *deux hautes-contre de viole,* de *trois tailles,* de *deux quintes,* de *quatre basses,* de *deux dessus de cromorne* et de *deux bassons.*

Outre cet orchestre particulier, il y avait, pour les réunions intimes, une musique de salon où figurait l'accompagnement d'*un petit luth,* d'*une viole,* d'*un clavecin* et d'*un théorbe.*

L'avènement de Louis XIV au trône donna lieu à une foule de fêtes brillantes. A cette occasion, le caractère français, toujours si chevaleresque, fit revivre les anciens tournois où s'étaient illustrés jadis tant de vaillants chevaliers. Louis XIV, qui poussait le luxe jusqu'à faire loger ses chevaux magnifiquement, voulut qu'il y eût un corps de musique spécial pour ces exercices équestres. Ce corps de musique eut *douze dessus de hautbois, deux hautes-contre de hautbois, deux tailles* et *deux basses* du même instrument, *deux dessus de*

cornet, taille, quinte et *basse de cromorne, deux trompettes marines, deux trompettes ordinaires* et *timbales*. Telle fut l'agglomération instrumentale gothique, appelée *musique de l'écurie de Louis XIV;* elle présenta l'ensemble le plus caractéristique des ressources sonores si laborieusement amassées par les siècles du moyen âge.

Doué d'une intelligence supérieure, Lulli avait senti le côté défectueux de toutes ces combinaisons instrumentales; il avait eu souvent à gémir de l'inhabileté des exécutants, à qui, dans un moment d'impatience, il avait décoché l'épithète de *maîtres aliborons* et de *maîtres ignorants;* aussi, travailla-t-il sans relâche à l'amélioration de cette partie de l'art. Les œuvres de ce compositeur nous montrent ce qu'il fit particulièrement pour l'instrumentation et comment il l'appliqua dans ses diverses compositions.

Enfin, la France, qui avait déjà conquis sa suprématie littéraire sur les autres nations civilisées de l'Europe, devait bientôt sortir de cet état d'infériorité, et atteindre au niveau musical que le génie de sa langue, sa vive intelligence et son aptitude artistique lui traçaient dans ces siècles d'étude et de progrès intellectuel.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

DU COURS D'AGRICULTURE DE BORDEAUX.

En décembre 1856, M. Abria cessa de publier, dans les *Actes de l'Académie*, des observations météorologiques mensuelles.

Invité par la Compagnie à continuer cette publication, au moyen des observations auxquelles nous nous sommes assujéti dans l'intérêt de l'agriculture, nous commencerons par donner le résumé des années écoulées depuis 1856.

Nous le donnerons, non plus par année civile, mais par année météorologique, c'est-à-dire par année composant les saisons de trois mois chacune, et ainsi qu'il suit :

HIVER.	PRINTEMPS.	ÉTÉ.	AUTOMNE.
Décembre.	Mars.	Juin.	Septembre.
Janvier.	Avril.	Juillet.	Octobre.
Février.	Mai.	Août.	Novembre.

Ces observations porteront :

1° Sur les températures;
2° Sur l'eau des pluies;
3° Sur l'eau évaporée à ciel ouvert,
4° Sur la région du vent dominant à midi;
5° Sur l'état du ciel.

Aug. PETIT-LAFITTE.

RÉSUMÉ DES ANNÉES 1856-57 A 1860-61.

ANNÉES.	TEMPÉRATURES.					JOURS DE PLUIE.	HAUTEUR D'EAU		VENT dominant A MIDI.	TEMPÉRATURES extrêmes.
	HIVER.	PRINTEMPS	ÉTÉ.	AUTOMNE.	ANNÉE.		DE PLUIE.	ÉVAPORÉE.		
							millim.	millim.		
1856-57	+ 6°0	13°0	23°2	15°5	14°4	108	886,4	1,343,0	S.	— 3°0 + 32°0
1857-58	4,3	13,2	20,9	14,2	13,1	75	522,6	1,344,0	N.	— 7,0 + 31,5
1858-59	6,3	13,1	22,2	14,8	13,9	109	942,6	1,124,0	N.	— 4,0 + 36,0
1859-60	4,6	11,5	18,4	12,7	11,8	116	902,2	863,0	S.	— 6,0 + 29,0
1860-61	5,5	13,4	20,3	14,8	13,5	85	716,7	1,014,0	N. et S.	— 5,0 + 33,0
				Premier semestre de l'année 1861-62.						
1861-62 (1er semestre)	7,1	14,7								

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU COURS D'AGRICULTURE.

JUIN 1861-62.

DATES.	THERMOMÈTRE.		VENT à midi.	ÉTAT DU CIEL.	PLUVIOMÈTRE.
					millim.
1	15°0	21°0	O.	Pluie.	4,2
2	12,8	21,5	O.	Nuageux.	
3	15,0	21,1	O.	Nuageux.	
4	13,5	23 0	E.	Beau.	
5	15,0	25·5	O.	Beau.	
6	15,0	29·0	S.	Beau.	
7	19.5	28,0	S.	Beau.	
8	19,5	27,0	S.	Nuageux.	
9	14,0	20,5	S.	Nuageux.	
10	12,5	24,0	S.	Beau.	
11	16,0	22,0	S.	Beau.	
12	15,0	23,0	S.	Beau.	
13	16,0	22,0	O.	Nuageux.	
14	13,5	21,0	O.	Pluie.	6,8
15	14,0	21,5	S.	Nuageux.	
16	15,0	20,0	O.	Pluie.	24,0
17	14,0	19,5	O.	Couvert.	
18	13,5	19,5	N.	Couvert.	
19	11,0	20,0	N.	Couvert.	
20	13,5	18,5	S.	Couvert.	
21	14,0	18,0	O.	Couvert.	
22	14,5	19,0	O.	Pluie.	5,0
23	13,5	20,5	O.	Couvert.	
24	15,5	22,0	S.	Nuageux.	
25	14,0	23,5	N.	Beau.	
26	14,5	25,5	N.	Beau.	
27	16,5	25,0	N.	Beau.	
28	14,5	20,0	N.	Nuageux.	
29	14,0	20,5	O.	Couvert.	
30	14,0	21,0	S.	Pluie.	3,2
	14,5	22,1		Pluie..........	43,2
Moyenne du mois.. 18°3.				Évaporation....	137,0

RÉSUMÉ DES ANNÉES 1856-57 A 1860-61.

ANNÉES.	TEMPÉRATURES.					JOURS	HAUTEUR D'EAU		VENT	TEMPÉRATURES
	HIVER.	PRINTEMPS	ÉTÉ.	AUTOMNE.	ANNÉE.	DE PLUIE.	DE PLUIE.	ÉVAPORÉE.	dominant A MIDI.	extrêmes.
							millim.	millim.		
1856-57	+ 6°0	13°0	23°2	15°5	14°4	108	886,4	1,343,0	S.	— 3°0 + 32°0
1857-58	4,3	13,2	20,9	14,2	13,1	75	522,6	1,344,0	N.	— 7,0 + 31,5
1858-59	6,3	13,1	22,2	14,8	13,9	109	942,6	1,124,0	N.	— 4,0 + 36,0
1859-60	4,6	11,5	18,4	12,7	11,8	116	902,2	863,0	S.	— 6,0 + 29,0
1860-61	5,5	13,4	20,3	14,8	13,5	85	716,7	1,014,0	N. et S.	— 5,0 + 33,0
Premier semestre de l'année 1861-62.										
1861-62 (1er semestre)	7,1	14,7								

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU COURS D'AGRICULTURE.

JUIN 1861-62.

DATES.	THERMOMÈTRE.		VENT à midi.	ÉTAT DU CIEL.	PLUVIOMÈTRE.
					millim.
1	15°0	21°0	O.	Pluie.	4,2
2	12,8	21,5	O.	Nuageux.	
3	15,0	24,1	O.	Nuageux.	
4	13,5	23 0	E.	Beau.	
5	15,0	25,5	O.	Beau.	
6	15,0	29,0	S.	Beau.	
7	19,5	28,0	S.	Beau.	
8	19,5	27,0	S.	Nuageux.	
9	14,0	20,5	S.	Nuageux.	
10	12,5	24,0	S.	Beau.	
11	16,0	22,0	S.	Beau.	
12	15,0	23,0	S.	Beau.	
13	16,0	22,0	O.	Nuageux.	
14	13,5	21,0	O.	Pluie.	6,8
15	14,0	21,5	S.	Nuageux.	
16	15,0	20,0	O.	Pluie.	24,0
17	14,0	19,5	O.	Couvert.	
18	13,5	19,5	N.	Couvert.	
19	11,0	20,0	N.	Couvert.	
20	13,5	18,5	S.	Couvert.	
21	14,0	18,0	O.	Couvert.	
22	14,5	19,0	O.	Pluie.	5,0
23	13,5	20,5	O.	Couvert.	
24	15,5	22,0	S.	Nuageux.	
25	14,0	23,5	N.	Beau.	
26	14,5	25,5	N.	Beau.	
27	16,5	25,0	N.	Beau.	
28	14,5	20,0	N.	Nuageux.	
29	14,0	20,5	O.	Couvert.	
30	14,0	24,0	S.	Pluie.	3,2
	14,5	22,1		Pluie..........	43,2
Moyenne du mois.. 18°3.				Évaporation....	137,0

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU COURS D'AGRICULTURE.

JUILLET 1861-62.

DATES.	THERMOMÈTRE.		VENT à midi.	ÉTAT DU CIEL.	PLUVIOMÈTRE.
					millim.
1	11°0	20°0	O.	Couvert.	
2	14,0	22,0	S.	Nuageux.	
3	13,5	23,0	N.	Beau.	
4	15,0	31,0	S.	Beau.	
5	19,0	27,0	N.	Beau.	
6	15,5	22,5	S.	Pluie.	17,0
7	14,0	25,0	S.	Beau.	
8	16,0	24,0	O.	Beau.	
9	15,8	27,0	N.	Beau.	
10	15,5	22,5	O.	Couvert.	
11	17,0	23,0	O.	Beau.	
12	14,0	25,0	O.	Nuageux.	
13	19,0	26,0	O.	Beau.	
14	18,0	29,0	N.	Beau.	
15	16,0	22,0	N.	Pluie, orage.	19,8
16	13,5	21,0	O.	Beau.	
17	14,0	22,5	N.	Beau.	
18	16,0	25,0	S.	Beau.	
19	17,0	26,0	S.	Beau.	
20	15,0	27,0	N.	Beau.	
21	17,0	24,5	N.	Beau.	
22	16,0	26,5	N.	Beau.	
23	15,0	26,3	N.	Beau.	
24	17,8	27,0	N.	Beau.	
25	19,0	31,5	E.	Beau.	
26	22,0	33,5	N.	Beau.	
27	22,8	35,0	S.	Beau.	
28	23,0	33,0	S.	Beau.	
29	22,0	30,0	O.	Beau.	
30	18,0	23,0	O.	Beau.	
31	16,0	25,5	E.	Beau.	
	16°7	26°0		Pluie..........	36,8
Moyenne du mois.. 21°3				Évaporation....	176,0

UN

NOUVEAU TRADUCTEUR D'HORACE :

M. J. JANIN (1)

lecture faite dans la Séance générale du 24 juillet 1862

PAR M. DABAS

J'avais écrit, ne pensant qu'à la célébrité du nom : « *Le* dernier traducteur d'Horace ; » mais j'ai vite corrigé, car, tout récent qu'il est, il n'est déjà plus le dernier, et fût-il éclos d'hier, qu'il ne le serait pas davantage. Horace n'a pas de dernier traducteur, par la raison qu'il lui en naît chaque jour, et pour ainsi dire à chaque heure que le bon Dieu fait. Il en est ainsi depuis la renaissance des lettres, et je présume qu'il en sera de même jusqu'à la renaissance de la barbarie. C'est pour cet aimable poète le privilége de son immortalité, et c'en est peut-être aussi le supplice, d'être traduit dans toutes les langues, sans fin, sans trève et sans pitié. Aujourd'hui encore, en l'an de grâce 1862, les *nouveaux* traducteurs d'Horace se comptent à la douzaine : dans les chaires du professorat, sur les bancs des écoles, sur les siéges des tribunaux, dans les cadres mêmes des régiments, il en pousse partout, comme autrefois, dans la démocratique Athènes, on

(1) *Les Œuvres d'Horace,* traduction nouvelle, par M. J. Janin, 2e édition, 1861, librairie de Hachette.

n'avait qu'à *remuer une pierre pour en faire sortir un orateur prêt à mordre.*

Il n'y a pas deux mois que je recevais la visite d'un monsieur fort poli, ancien sous-intendant militaire, décoré, noble aussi, je crois, et âgé de 72 ans. Il portait sous le bras un livre, plusieurs fois édité et surchargé de notes nouvelles, dont il avait à cœur, disait-il, de donner, avant de mourir, une *dernière* édition. Moi qui lui souhaite et me plais à espérer pour lui de plus longs jours, je crois que ce ne sera pas la dernière. Mais il n'importe. Ce que je voulais dire, c'est que ce livre bien-aimé était une traduction, non pas des œuvres, mais seulement des odes d'Horace. Mon amateur était un spécialiste. Il n'eût pas osé se risquer jusqu'à traduire les satires et les épîtres, que sa modestie jugeait comme étant hors de ses moyens. Dans son admiration discrète, il avait usé trente ans de sa vie et ses yeux sur les odes du poète favori, craignant de n'être pas encore parvenu à rendre les airs effarouchés de Chloé, qui fuit comme un jeune faon devant l'amour, et ce rire beaucoup moins farouche des beautés apprivoisées que M. J. Janin, pour être neuf après Horace, appelle le doux *rire-Lalagé.*

M. J. Janin est donc neuf? Oui, sans doute, comme il est jeune, éternellement jeune, et c'est en ce sens surtout que je l'appelle un traducteur *nouveau.* Quand son œuvre datera de quelque vingt ans, si elle doit vivre jusque-là, il faut espérer qu'elle sera toujours *nouvelle,* c'est à dire qu'on n'aura pas songé à l'imiter. *Proles sine matre creata,* ce ne serait pas assez pour sa gloire : il est désirable qu'elle demeure encore *sine prole.*

Je me hasarde à le dire, parce qu'un critique de beaucoup d'esprit et d'une grande autorité, M. Cuvillier-Fleury (1), a

(1) V. le *Journal des Débats,* juillet 1861.

cru devoir exprimer un vœu contraire et porter un jugement tout différent.

Dans un parallèle ingénieux entre trois traducteurs qui ne se ressemblent guère, ou plutôt qui représentent trois systèmes de traduction différents, l'Anglais M. Cass-Robine, esclave volontaire du mot à mot; l'académicien français M. Patin (1), ami d'une exactitude, non pas littérale, mais soucieuse de suivre les traces du modèle; et le célèbre feuilletoniste, partisan déclaré de l'indépendance et des libres allures de l'esprit, il n'hésite pas à se prononcer pour la version, et même, jusqu'à un certain point, pour le système de M. J. Janin.

Que M. Cuvillier-Fleury ne goûte pas la servitude du mot à mot, nous le comprenons et nous sommes tout à fait de son avis. Loin de faire mentir le proverbe italien, M. Cass-Robine et ses pareils sont les plus traitres de tous les traîtres : ils vous leurrent par une apparence de fidélité, et ils vous assassinent l'auteur qu'ils caressent ; ce n'est pas assez de le tuer, ils le torturent. D'un génie sublime et droit, ils font un esprit nain et difforme ; d'une langue admirablement construite et vivante, ils font une langue estropiée et une langue morte, qui n'est plus la latine, mais la française. A vrai dire, il n'y a plus entre leurs mains ni latin ni français, mais je ne sais quel patois ridicule qui n'a pas de nom et qui ne s'est jamais parlé nulle part.

« M. Cass-Robine, dit plaisamment M. Cuvillier-Fleury,
» avait, en sa qualité d'étranger, sur la langue française des
» droits que nous n'avons pas, nous qui l'appelons notre
» langue maternelle et qui lui devons un respect filial. Il a
» pu la traiter comme les hardis compagnons du Prince Noir
» traitaient, au XIVe siècle, la France envahie. Pour nous,
» ne revenons point, par des inversions peu naturelles, à la

(1) *Œuvres d'Horace*, traduction nouvelle, par M. Patin. 2 vol. in-12, Paris, 1859. Charpentier.

» prose de M. Jourdain : « D'amour, belle marquise, vos » beaux yeux mourir me font. »

On ne peut dire mieux ni d'une manière plus spirituelle : le système est jugé et dûment condamné.

Mais maintenant, allons-nous, par un excès contraire, tomber dans la licence de la paraphrase, et pour sacrifier M. Patin, de l'Académie française, à M. J. Janin, qui n'en est pas encore, proclamer le règne de la fantaisie, dans le domaine surtout de la traduction ?

Nous ne voulons rien exagérer. M. Cuvillier-Fleury ne va pas jusque-là ; car il proscrit, en principe du moins, le bel esprit et la fantaisie, et s'il loue trop complaisamment la traduction de M. Janin, il ne le fait pas sans quelques réserves. Il y trouve « des lacunes, des redondances, *trop de facilité,* » et parfois un tour de langage mal séant. — Par exemple, dit-il avec beaucoup de raison, « la muse lyrique » d'Horace, même si elle s'adresse à Chloé ou à Barine, ne » doit pas lui parler comme Gros-René parlant à Lisette : « *Ah ! perfide ! ah ! traîtresse !* C'est le style de la comédie, » non de l'ode. »

D'ailleurs, et c'est ici que nous différons de sentiment, il estime que la version du spirituel écrivain est, à tout prendre, « la meilleure ; » que « elle est bien plus française que les » autres ; » que « elle se ressent du souffle d'Horace ; » que, « si elle n'est pas exacte par les mots, elle l'est par la physio- » nomie de la phrase et le mouvement de la pensée ; » que « c'est une traduction vivante, agréable, primesautière, en » dépit d'un travail acharné dont le public ne se doutera » jamais ; » qu'enfin « l'auteur de cette œuvre originale a » l'air d'avoir inventé Horace en le traduisant. »

Il a l'air d'avoir inventé Horace ! Le mot est joli ; mais ne serait-il pas un peu malin, et même un peu perfide, comme ces traits que le Parthe lançait en fuyant ? Il a l'air

de l'avoir inventé, oui; car l'Horace de M. J. Janin est vraiment un Horace de son invention, un Horace de sa fabrique, un Horace contemporain, sentant son feuilletoniste d'une lieue et né avant-hier, entre un article de théâtre et un roman de la littérature facile, au rez-de-chaussée d'un grand journal.

Pour français, il l'est sans doute, ou à peu près, car on pourrait le chicaner aussi là-dessus; mais il ne l'est pas à la manière de nos bons écrivains, suivant cette langue correcte et précise qui conviendrait aux grâces sévères d'un poète latin du siècle d'Auguste. Il l'est à la mode des romanciers du jour, avec un laisser-aller, avec un sans-gêne, avec une désinvolture qui tient un peu de la libre et joyeuse humeur de ces messieurs.

Cet Horace là peut avoir son originalité, je n'en disconviens pas. Il a aussi beaucoup d'esprit, et même il en a trop, car il en donne à son maître, qui en avait assez. C'est Horace, je crois, qui a dit : « Ne portez pas du bois à la forêt. » Eh bien! celui-ci lui en porte. Il est vrai qu'il lui en ôte aussi : je ne sais si c'est par compensation; mais j'aimerais mieux qu'il méritât le reproche adressé par M. Cuvillier à M. Cass-Robine, *de n'avoir rien donné du tout à son auteur,* pas même des contre-sens.

Que le vieil Horace serait étonné, bon Dieu! s'il pouvait se revoir sous ces traits, avec cet air narquois et un peu effronté, dans ce déshabillé moderne qui ne ressemble point à son négligé antique, en robe de chambre et, qu'on me passe le mot, en bonnet de coton? Se reconnaîtrait-il? serait-il content de sa figure? Je l'ignore; mais il n'avouerait pas qu'il est traduit, il dirait qu'il est travesti.

Quant à la peine que ce déguisement a pu coûter, c'est se moquer vraiment que de parler d'*un travail acharné dont le public ne se doutera jamais.* Il ne s'en doutera jamais,

par la raison qu'il n'y en a pas eu. Point de travail acharné sans un grand effort, et point de grand effort sans une lutte sérieuse. Or, M. J. Janin ne lutte pas contre son auteur : il ne le prend pas corps à corps, comme un athlète son antagoniste. Il tourne autour de lui ; il passe et repasse à ses côtés, en saluant, en se jouant, en gambadant, en faisant mille tours... Il singe et il parodie.

Si Horace s'adresse à Tibère en l'appelant tout simplement : « *Claude,* » il s'incline, lui, du même côté et dit humblement : « *Monseigneur... Votre Seigneurie...* » Si le poète interpelle son livre en lui disant : « *liber,* » lui, il infléchit comiquement sa voix en répétant : « *Monsieur mon livre.* » Puis mille gentillesses du même genre : « *Le seigneur Scéva.* » — « *Ma petite Chloé.* » — « *Ma belle enfant.* » — « *Mon garçon.* » — « *Vivat!* » — « *Bonsoir la compagnie.* » Des formules aussi aimables et aussi familièrement polies feront sans doute pardonner quelques exclamations tout aussi familières, mais un peu moins civiles, comme : « *Euh!* » — « *Heu!* » — « *Ouais!* » — « *Ah fi!* » — « *Tope là!* » — « *A tous les diables!* » — « *Et allons donc!* » Petits péchés d'habitude que le traducteur porte généreusement au compte de celui qui lui doit tant.

Pour le reste, il amplifie, il supprime, il glose, il commente, il taille enfin à son aise comme dans son patron et dans son étoffe. Tout cela, en effet, n'est-il pas à lui ?

Oui, tout cela est à lui ; c'est bien l'Horace de M. J. Janin.

J'allais oublier un de ses procédés les plus engageants, une de ses industries les plus habiles, mais qui tient un peu, j'en ai peur, d'un charlatanisme que le roman et le journal ont mis fort à la mode, celui de l'annonce et de la réclame. C'est de donner aux pièces d'Horace, qui n'y avait nullement pensé, le pauvre homme ! des titres ou des sous-titres tels que ceux-ci : *Un loup! — Les quinze ans de Chloé. — Le*

secret de l'amant. — *La fête des maris.* — *Les raisins verts.* — *Le dépit amoureux.* — *Sérénade.* — *Fête plénière.* — *Buvons!* — *Consolons-nous!* — *Vivons!* — *La vie à l'ombre.* — *Savoir vivre.* — *La servante maîtresse.* — *Le voisin et la voisine.* — *Billet doux.* — *Avril.* — *Les gaîtés champêtres.* — *Le sage et le soldat.* — *L'émeute.* — *La soif de l'or.* — *L'honneur et l'argent.* — *Les feuilles d'automne.* — *Les rayons et les ombres.* — *Le champ d'asile,* etc. J'en passe, et peut-être des meilleurs; car j'ai lu ces enseignes en courant, comme des affiches de théâtre au coin des rues; mais le passant sera bien difficile s'il n'en est pas un peu alléché.

Entrons, s'il vous plaît, où me conduit le hasard, à l'enseigne de *l'Échanson*. La station ne sera pas longue, et c'est pour cela même, ami lecteur, que je vous y arrête. Mais comme je ne veux pas vous tromper, adressons-nous d'abord au maître de la maison : laissons parler Horace ou essayons nous-même de le faire parler dans un langage imité du sien, dont il n'ait pas trop à rougir :

A UN JEUNE ESCLAVE.

Je hais, enfant, les apprêts fastueux des Perses. Les couronnes tressées avec l'écorce du tilleul ne sont pas de mon goût. Épargne-toi de chercher en quels lieux séjourne encore la rose tardive. Le simple myrte suffit, sans que tu prennes la peine d'y rien ajouter : il nous sied si bien à tous deux, le myrte, et à toi qui remplis ma coupe, et à moi qui m'étends sous mon berceau de vigne pour la vider!

Voilà l'Amphytrion, et voici maintenant le Sosie.

L'ÉCHANSON.

Mon garçon, tous ces préparatifs me déplaisent; ils sentent leur satrape, et je serais malheureux sous ces couronnes tressées avec l'écorce du tilleul. Si la saison des roses est passée, attendons les roses du prochain avril; c'est si tôt fait la couronne de myrte! Elle convient si bien, sous ma treille épaisse, à moi vidant la coupe, à toi jeune échanson qui la remplis!

Il n'y a entre ces deux versions que des nuances, ailleurs bien autrement tranchées. Mais ne vous semble-t-il pas qu'avec le jeune esclave on est transporté sous les bosquets de Tibur, tandis que, avec l'échanson, on s'attable aux vendanges de Bourgogne ou sous la treille d'un cabaret de la banlieue ?

Que serait-ce si je vous montrais Horace fêtant, comme un autre Rabelais, la dive *bouteille,* ou bien *humant un vieux vin de Massique, vautré sous le vert feuillage d'un arbousier.* — *Viridi membra sub arbusto stratus.* — Personne n'avait senti toute la force de ce *stratus,* avant M. Jules Janin.

Mais toutes ces belles choses, encore une fois, ont-elles coûté beaucoup ? Je n'en crois rien, et pour mieux prouver que ce genre d'ouvrage n'est pas un tour de force si difficile, je demande la permission d'en fabriquer moi-même, sur le métier de l'inventeur, un échantillon de ma façon.

Je choisirai l'épître à Torquatus (la cinquième du premier livre), parce qu'elle est une de celles que M. J. Janin a traduites avec le plus de négligence, et qu'elle doit gagner à être refaite selon sa manière. Toutefois, je commencerai par donner sa traduction telle quelle, et, en regard, afin que l'on puisse comparer, une autre version faite dans un autre système, une version sérieuse, unissant, autant que possible, la noblesse à l'exactitude et à la simplicité.

A TORQUATUS.

Si tu es homme à t'asseoir, convive accommodant, sur un lit de la façon d'Archias; si tu n'as pas peur d'un modeste souper de légumes, et dans de petits plats, je t'attends chez moi, Torquatus, au coucher du soleil; je

TRADUCTION DE M. J. JANIN.

LE SAVOIR-VIVRE.

Torquatus! êtes-vous homme à vous contenter d'un repas plus que modeste : un lit rustique, une vaisselle en terre cuite, des légumes sans trop d'apprêts... rien de plus?... Je vous attends au déclin du soleil; nous boi-

te ferai boire d'un vin tiré sous le second consulat de Taurus, entre les marais de Minturnes et les rochers de Sinuesse. As-tu mieux? Fais-le apporter; si non, subis la loi du roi du festin.

Déjà le foyer brille, et ma vaisselle, en ton honneur, reluit. Laisse là les espérances légères, les combats à livrer pour la fortune, et Moschus et son procès. Demain, naissance de César, jour de fête, on a congé de dormir; on pourra, tout à son aise, prolonger, pendant une nuit d'été, l'aimable causerie. Que me fait, à moi, la fortune, s'il ne m'est pas permis d'en jouir? Se priver en vue de son héritier et se réduire à la vie dure, c'est folie ou quelque chose d'approchant.

Buvons, semons la table de fleurs : j'en veux donner l'exemple, au risque même de faire douter de ma raison. De quoi l'ivresse n'est-elle pas capable? Elle découvre les secrets des cœurs; elle fait de chaque espérance une réalité; elle pousse le lâche au combat; elle décharge les âmes du poids des inquiétudes; elle enseigne tous les talents. La coupe est généreuse : quel buveur n'y a puisé l'éloquence? Quel cœur serré par la misère n'a-t-elle pas épanoui?

Il est une charge dont je me sens capable, que l'on me réserve d'habitude, et que je remplirai volontiers : c'est de veiller à ce que la couverture du lit soit propre, à ce que la nappe ne soit pas tachée et rebutante, à ce qu'il n'y ait pas un vase et pas un plat où l'on ne se mire; à ce que l'on puisse causer sûrement, entre amis, sans craindre qu'un seul mot passe le seuil de la porte; à ce que les

rons d'un petit vin du second consulat de Taurus, un vin de Campanie, entre Minturnes et Sinuesse. En avez-vous de meilleur? Qu'on le débouche! ou résignez-vous.

Voici déjà le feu qui flambe et la maison toute brillante de propreté. Allons, ami, trêve un instant au procès de Moschus, aux futiles gravités que nous appelons des affaires, à toutes ces misérables questions d'argent... N'est-ce pas demain l'anniversaire de la naissance de César, un jour de fête et de repos, une agréable nuit de causerie et de liberté? A quoi bon la fortune à qui n'en sait pas jouir? Celui-là est bien fou qui se prive en faveur de son héritier.

Ça, du vin et des fleurs! C'est aujourd'hui qu'on perd la tête, et je ne serai pas le dernier! Une ivresse heureuse est-elle assez féconde en confiance, en confidences? Elle accomplit les rêves impossibles; elle donne au lâche un grand courage, au désespéré l'espérance; elle fait, d'un Béotien, un grand artiste. Une coupe aux pleins bords est l'éloquence même : elle apporte aux plus malheureux l'allégeance et la consolation.

J'aurai soin (je sais mon métier) que les lits soient bien couverts, que la nappe même soit appétissante, et qu'on se mire à plaisir dans les coupes, dans les aiguières. J'invite avec vous de braves gens, contents de se rencontrer l'un l'autre, et parfaitement incapables de colporter au dehors les discours de l'intimité. Vous aurez pour convives Butra et Septicius, qui acceptent; j'attends aussi Sabinus,

convives, enfin, soient assortis et se conviennent. J'aurai avec toi Butra, Septicius, et même Sabinus, à moins qu'il n'ait une invitation antérieure, ou qu'il ne soit retenu par une plus douce compagnie.

Il y a place aussi pour quelques ombres; mais à table, quand les rangs sont trop serrés, malheur aux nez délicats! Sur ce, écris-moi combien tu veux être, et, toute affaire cessante, tandis que le client t'attend dans l'atrium, échappe lui par la porte dérobée.

à moins qu'une autre invitation, et qui sait? quelque amourette l'empêche de venir.

Il y a place enfin pour les *ombres* que vous pourrez amener; mais trop pressés, les convives nuisent à la savoureuse odeur du festin. Enfin, vous me direz combien vous voulez être, et puis, à l'heure exacte, et, toute affaire cessante, on s'échappe à la dérobée, et... tant pis pour le client qui fait le pied de grue au beau milieu de l'atrium.

A côté de la traduction sérieuse, vous avez pu lire celle qui ne l'est point. Si encore elle était amusante! Mais, en vérité, dans cette ébauche incolore, M. J. Janin s'est manqué à lui-même. A peine a-t-il rencontré trois ou quatre traits originaux : le reste, plat, lourd et maussade, pèche à la fois par défaut d'exactitude et par défaut de fantaisie. Essayons donc de refaire son œuvre, en lui donnant un peu de ce montant, de cet esprit et de cette belle humeur qu'il a si souvent, mais qu'il avait, il faut le croire, perdus le jour où sa plume laissait échapper une aussi pauvre page. Eh quoi! dira-t-on, donner de l'esprit à M. J. Janin! Pourquoi pas? Il en a bien donné à Horace! D'ailleurs, c'est le sien que nous entendons lui prendre et lui rendre... consciencieusement. Quoi qu'il en soit, voici mon pastiche : je ne le crois pas trop mal réussi. Si vous y remarquez, çà et là, quelques contre-sens et quelques anachronismes, je vous avertis que je les ai commis à bon escient, pour plus de vraisemblance et de fidélité :

SAVOIR SOUPER.

Ami Torquatus, te sens-tu le courage de souper à une table modeste? Il n'y aura pas gras, je t'en avertis : quelques plats de légumes pour tout potage, des

assiettes à l'avenant, et, pour s'asseoir, un pauvre lit, façonné par le tourneur du coin. Si cela te va, bon! Je t'attends ce soir, à la tombée du jour. Le Falerne que je te ferai boire est un petit vin de Campanie, un peu jeune... il date du second consulat de Taurus, c'est à dire qu'il a tout juste un an de bouteille; mais il est d'un crû *généreux,* qui le donne à pleines tonnes, entre Minturnes et Sinuesse. Si ta cave en a de meilleur, apporte, nous le déboucherons ensemble; sinon, résigne-toi à ma piquette.

Je vois déjà mon feu qui flambe; on a fait pour toi la toilette de mes lares. Allons, ami, dis bonsoir aux affaires : à demain les futiles gravités; la chasse aux écus et la cause de Moschus, qui peut attendre... A demain! Non pas... Demain, c'est l'anniversaire de la naissance de César : jour de repos! fête plénière! On dort tout son saoul, la grasse matinée, et l'on passe la nuit, oh! la douce nuit d'été! à babiller, à jaser tout du long de l'aune. A quoi bon l'argent, je vous prie, si l'on ne sait pas le faire rouler? Voici monsieur l'économe qui se prive et se gêne, et s'ôte les morceaux de la bouche... pour qui, s'il vous plaît? pour son héritier!! Monsieur l'économe est un sot, ou il ne s'en faut guère.

Ça, du vin et des roses, à pleines mains. Je veux aujourd'hui passer pour fou, si je ne perds pas en effet la tête. Je t'en donnerai l'exemple; à toi de m'imiter. Oh! l'ivresse! quelle maîtresse puissante! Elle tient les clefs du cœur et elle en ouvre tous les tiroirs secrets. Elle donne un corps aux rêves, du courage aux poltrons, la paix de l'âme aux affligés, de l'esprit à tous ceux qui en manquent, sans compter que d'un barbouilleur elle ferait un Apelle. Que de choses au fond d'une coupe! L'avocat y trouve l'éloquence, le rimeur des inspirations, le pauvre diable la richesse qui le fuit, ou tout au moins l'oubli de sa misère.

Mon office, à moi, veux-tu le savoir? Ce sera, tu peux t'en fier à un homme qui connaît ses petits talents et qui aime à les exercer... ce sera d'avoir soin que les serviettes soient blanches, la nappe immaculée et bien mise, les verres propres comme l'œil, les plats luisants et nets à se mirer dedans. Ne crains pas les langues indiscrètes : tous mes conviés sont de braves gens, incapables d'avoir de la mémoire hors de la salle à manger. Je sais les assortir. Butra, Septicius, Sabinus peut-être, voilà nos commensaux, si Sabinus n'est pas retenu par un autre amphitryon, ou empêché par quelque rendez-vous d'amourette.

Te plaît-il d'amener avec toi quelques *ombres?* on les placera; mais à table il faut avoir les coudes libres : quand les chèvres sont trop serrées, gare l'odeur de bouquin! Enfin, écris-moi combien tu veux être; puis, plante-moi tout là. Tandis que l'honnête client, qui te guette, fera le pied de grue dans ton antichambre, file par une porte de derrière; et bonsoir la compagnie! Attendez-moi un instant.

Maintenant, que M. Jules Janin ne dise pas : « Ce n'est

plus moi. » C'est lui, quand il est lui-même. C'est au moins son système et son procédé, procédé facile à employer : il ne s'agit, pour y réussir, que d'avoir un peu de gaîté dans l'esprit. Point de gêne, d'ailleurs : si le sens embarrasse, on le met de côté ; si la pensée ou l'expression est malaisée à rendre, on l'élude ou on la tourne. Le caprice est maître souverain : broder quelques fantaisies sur un riche canevas, exécuter sur un thème donné quelques variations drôlatiques, c'est tout ce qu'il faut pour être *agréable, original, primesautier* et *français* dans ce genre-là. M. Cuvillier-Fleury a beau dire : je prise encore un peu plus les efforts malheureux du *pédantisme* et *le français estimable,* encore qu'*il disserte, d'un professeur de Sorbonne et d'un académicien.*

Je ne ferai plus qu'un reproche à M. Jules Janin, mais un reproche grave : c'est d'oublier que si notre langue a ses licences et ses hardiesses, elle a aussi sa retenue et sa pudeur. Il aime, je le sais, car il ne s'en cache guère, la morale indulgente d'Horace. Il préconise, dans sa préface, *l'ennemi des mœurs superbes, l'ami des amours faciles* et de la bonne Cinare, le philosophe excellent qui apprend *à maintenir dans de justes limites les belles passions de la jeunesse,* et *enseigne aux honnêtes gens le vrai Traité des devoirs.* Sa traduction, caressant les mêmes goûts, fait du poète épicurien non pas seulement ce qu'il était réellement, un homme de plaisir, un païen aux mœurs sensuelles, mais un libertin à la mode d'aujourd'hui, disons le mot, un *viveur* parisien qui loge ses vices dans de petites maisons [1]. Soit, je lui passe tout cela. Mais fallait-il, pour imiter ou contrefaire Horace jusqu'au bout, le suivre jusque dans ses tableaux les plus cyniques, jusque dans les débauches et les rêves immondes d'une imagination effrontée? Autrefois nos traducteurs savaient

[1] V. sa traduction de l'ode XIe du liv. II : « Qu'on avertisse aussitôt, dans sa petite maison, Lydé la belle. »

rougir et jeter un voile sur certaines turpitudes : le commentateur avait seul le droit d'expliquer en latin ce qu'on n'osait dire en français; mais à présent ils disent tout, crûment et sans vergogne. Il faudra bientôt, si cela continue, changer ainsi le vers de Boileau :

Le *français* dans les mots brave l'honnêteté.

M. J. Janin, sur ce point, n'est pas plus coupable que plusieurs autres, et surtout il n'est pas le premier coupable ; mais il a imité de mauvais exemples et violé à son tour les lois de la décence la plus vulgaire. Peut-être a-t-il voulu adoucir quelques-unes des obscénités de son auteur ; mais il les a produites au grand jour, et il lui en a parfois prêté de nouvelles. Il aurait bien dû nous faire grâce, au moins, de ses *Protervies* et de ses *Imprécations*. C'était le cas de se souvenir de son épigraphe, trop souvent menteuse et peu d'accord avec son goût pour la paraphrase :

Sans peser. — Sans rester.

V. H.

RAPPORT

SUR LA

COUPE AUX CYGNES

Sculptée sur bois par M. Lagnier

PAR M. JULES DE GÈRES

Il ne faut au génie humain ni frais énormes ni champ démesuré pour se produire et s'affirmer. Il éclate à l'aise dans un bijou, comme le ciel dans une perle d'eau. Il se souvient volontiers qu'il est le fils immédiat de cette puissance illimitée qui a ménagé un monde dans un insecte, et qui ne paraît jamais plus incompréhensible et plus absolue que lorsqu'elle se joue des exiguïtés de l'espace : *maxima in minimis*. Livrez-lui un bloc de bois massif pesant au plus 400 grammes, des outils en nombre assez restreint, et dont le rôle serait borné sans la pensée qui les habite et l'intelligence qui les guide, vous aurez de lui, le temps aidant, une de ces merveilles d'art que les siècles se transmettent avec une prudence respectueuse et un long suffrage admiratif.

Un de vos concitoyens, adroit parmi les adroits, habile parmi les habiles, M. Lagnier, a-t-il lui aussi, dans une mesure relative, réalisé son petit miracle de patience et de bon goût ? C'est la question qu'il soumet aujourd'hui à votre jugement. Il a sculpté une vasque sur pied, élégante et fine,

et l'a baptisée du nom, charmant comme elle, de ***Coupe aux Cygnes***. Elle est d'ébène noire, mesure de la base au bec seize centimètres seulement, et n'offre dans sa partie supérieure qu'un diamètre de dix-huit centimètres. Quatre cygnes, adossés contre le renflement du boulot, ont été naturellement ses parrains de baptême.

Voici, avant tout, la description à peu près littérale que nous a dictée son ingénieux auteur :

L'ordonnance générale de la coupe est divisée en quatre parties principales, et subdivisée en quatre moindres, suivant l'ampleur de la ligne solide.

La base est formée : 1° d'une plinthe supportant un cordon de perles encadré d'un listel et d'un filet ; 2° d'un talon renversé, décoré d'arabesques à feuilles d'acanthe, et d'un second rang de perles avec feuilles et filets. En retraite est un listel perpendiculaire, au centre duquel roulent de nouvelles perles en demi-relief. Leur ligne est appuyée sur le rang feuillu de la première partie, et soutient à son tour un quart de rond revenant en saillie. Sur le rebord supérieur serpentent huit lézards aux queues enroulées. Leurs têtes s'isolent entre des feuilles soudées au listel supérieur, et des filets de repos servent d'assise au piédouche qu'ils préparent et qu'ils soutiennent.

Celui-ci présente en saillie quatre têtes de griffons armés de leurs cornes, ornés de feuillages et séparés par des fleurons aigus correspondant perpendiculairement aux quatre lézards du quart de rond.

De la pointe des cornes partent des attaches aboutissant à de petits culots, desquels débouchent quatre guirlandes de fruits. Immédiatement en dessous, et sur la même ligne que les culots, des rinceaux reposent leurs extrémités sur des volutes. Un listel découpé forme bordure ; des enroulements de feuillages s'épanouissent dans les intervalles, et une bague

ou anneau, posant sur de minces listeaux circulaires, termine le piédouche et amène le second nœud, qui est le *bouleau* ou *boulot* (1).

Cette partie affecte la forme d'une urne, du collet de laquelle se dégagent les quatre cygnes : leur pose observatrice, dit l'artiste, témoigne d'une vive attention à la scène mise en action au-dessous d'eux par les griffons aboyant aux lézards effrayés. Ils s'appuient sur des listeaux d'encadrement, avec quatre médaillons décorés de motifs d'ornement, et de nielles. Des guirlandes verticales s'échappent de leurs poitrines, allant se perdre dans un culot de feuilles d'acanthe. Ce culot dort sur le quart de rond précédant la bague, qui, nous l'avons dit, relie les deux nœuds principaux du pied. Au-dessus des cygnes s'arrondit la bague supérieure qui enchaîne à la vasque le champignon renversé, lequel termine la branche par quatre sujets d'une ornementation variée, séparés entre eux par des barres se reliant au listel d'encadrement.

Nous arrivons à la vasque. Sa frise extérieure développe une surface de cinq centimètres et demi de largeur, et l'ornementation en court sur une ligne renflée à la partie supérieure, pour redevenir presque plane en rejoignant le champignon qui supporte cette surface. Cette partie est de toutes la plus riche. « C'est, — avoue son heureux créateur, — » le firmament de cette œuvre modeste. »

Une rose, divisée en huit sections, ou, pour mieux parler, en huit pétales dont les lignes répondent aux motifs de la *branche,* voit se combiner harmonieusement dans ses diverses subdivisions une multitude d'animaux rayonnés d'arabesques. Des mascarons moqueurs, des oiseaux fabuleux aux têtes fantastiques supportent de l'extrémité de leurs ailes un champ

(1) Terme technique du métier, et dont nous ignorons l'orthographe, ne l'ayant trouvé dans aucun dictionnaire.

brillamment agencé, dans lequel fourmillent et s'agitent des serpents enroulés, des lézards, des écureuils, des loups marins, des cygnes, des oiselets microscopiques; les poses sont habilement concertées, et l'ensemble s'encadre dans la couronne du sommet.

La partie supérieure ou le dedans de la coupe offre, comme division, le même mode que l'ordonnance générale de l'extérieur; seulement, l'ornementation en est plus simple et plus adoucie. Les motifs principaux sont quatre mascarons feuillus, entourés de nielles et de colombes, soutenant de leurs becs des guirlandes de fruits. Des barres de séparation semblables à des moitiés de trépieds séparent ces motifs et portent sur un cercle d'encadrement rehaussé de perles et de filets. Sur le rebord, en forme de bec, s'étend circulairement une bordure d'ornements, de filets assortis, de plates-bandes et de gourmettes à chaînons pointus. Au centre a été ménagé un cartouche rond, sur le fond presque uni duquel remonte en petit relief l'écusson armorié des enviables possesseurs de cette belle œuvre, qui a coûté à son auteur treize mois d'un travail assidu.

— Après une description si scrupuleuse, un inventaire si minutieux, il semblerait, Messieurs, que notre tâche fût terminée : c'est au contraire maintenant que nous l'abordons. L'œuvre vaut la peine d'un jugement raisonné.

Ce qui frappe et séduit tout d'abord dans la *Coupe aux Cygnes,* c'est la richesse du détail, fondu sans effort dans l'harmonie de l'ensemble; c'est la prodigalité des ornements n'interrompant jamais la sobriété de la ligne, la pureté des profils (1); c'est la vigueur de la taille et la douceur des

(1) Ces éloges, taxés en principe d'exagération, ont reçu depuis de hautes et solennelles confirmations, et, particularité suffisant à prouver la justesse et la légitimité de l'impression première, presque en termes identiques. Voici ce que six mois plus tard, le 26 février 1863,



proportions, le fini des dessins et la précision de l'économie générale; c'est la force et la grâce. Un double cachet est empreint sur ce travail. L'ouvrier exécute aussi correctement que l'artiste a conçu largement; M. Lagnier est doué d'invention et de patience : il a la pensée et la main. L'exigence symétrique ne s'oublie jamais dans les méandres sans fin où le ciseau a pris les plus luxuriants ébats. Clair, pur, nettement accentué, le thème primitif et souverain se dégage constamment des fioritures de l'accompagnement et des variations superposées. C'est de l'art puissant et contenu, généreux et ordonné, de l'art dans son acception la plus sereine.

Votre rapporteur s'est facilement entendu avec l'artiste sur le choix de l'époque à laquelle il conviendrait de rattacher le style de son œuvre. On y surprend comme une magistrale fusion de la Renaissance italienne (1), celle des Médicis, et des meilleurs siècles grecs. Les seconds, toutefois, l'emportent sur la première, ce qui équivaut à reconnaître que le sentiment en est plus attique et plus fin. Au mois de décembre 1856 M. Lagnier vous présenta une première coupe, appelée depuis, comme elle le méritait, à de hautes destinées (2); mais elle n'avait avec cette sœur puînée aucun lien de parenté, soit par la forme, soit par la décoration. J'ajoute, sans entamer le contingent d'éloges qui revient à l'aînée, qu'il existe entre elles deux l'abîme de six années de progrès. Plus maître aujourd'hui, d'un coup d'œil plus certain et mieux aguerri, le sculpteur

écrivait à M. Lagnier un des juges les plus autorisés, M. Ferdinand de Lasteyrie : « J'ai infiniment admiré le galbe même de votre Coupe, la » pureté de ses lignes, que n'altère en rien la richesse de l'ornementation. »

(1) M. de Lasteyrie écrit encore à M. Lagnier : « C'est pur comme » les meilleurs modèles de la Renaissance, sans en être pourtant » l'imitation servile. »

(2) Elle maintient son rang et sa supériorité parmi les bijoux d'art des appartements de l'Impératrice. J. de G.

a pu se permettre à la fois plus de fantaisie et plus d'audace. Il a poussé cette dernière jusqu'aux limites de l'impossible dans l'anneau frêle, mais non fragile, qui réunit le piédouche au boulot. L'extrême et aventureuse ténuité de cette partie, qui donne à l'urne tant d'élégance et d'élancement, n'en compromet nullement la solidité. La main timorée qui soulève la Coupe repose ses doigts sur des points saillants qui s'échelonnent comme des sentinelles avancées de cette beauté délicate et tout naturellement protégée.

Il devient essentiel de constater que dans ce long travail de l'outil, il n'y a pas une arête ébréchée, un fleuron rapporté, un accident ayant dû être réparé. Tout y est vif et de premier jet. Et cependant, vous le savez, le bois ne se raie pas, ne se bossèle pas, ne se déprime pas ; il se coupe et s'enlève ; on doit emporter le morceau ; on ne peut ni le repousser ni le pulvériser : il faut l'extraire.

Simple trait, sculpture, demi relief, ronde-bosse (car l'ébène a été parfois évidée jusqu'au retour en dessous), tout décèle la rectitude du coup-d'œil et la sûreté de main, sans exclusion d'un certain abandon plein de charme et de naturel. Regardée horizontalement et à grande lumière, la gorge des colombes de la vasque est châtoyante et comme prismatique, se repliant, moelleusement refoulée sur elle-même, dans un raccourci modèle de science et de perspective ; c'est de la peinture au ciseau. Les cygnes, étudiés sur nature, sont photographiés en relief dans une pose méditative et gracieuse. Entièrement détachés du sol, auquel les fixent uniquement leurs pattes, les lézards sont vivants ; on les voit courir, on les sent frétiller, on les prendrait avec la main. Les mascarons, qui me sont en général peu sympathiques, se terminent agréablement, et, s'évanouissant en feuilles palmées, réussissent presque à être jolis. Ces scènes variées s'enlèvent sans raideur sur un sable réel et mat, qui fait



valoir à la fois le poli brillant des jours et le clair-obscur des demi teintes. Le sculpteur y a réuni l'adresse de l'ouvrier moderne à l'inspiration de l'artiste du Moyen Age.

Ce relief, agité sans être tourmenté, se faisant plus châtié sans devenir moins riche, s'adoucit, s'apaise, s'estompe dans le creux de la vasque, laquelle doit pouvoir s'utiliser comme baguier, tandis que des aspérités trop saillantes en interdiraient l'emploi. Il s'éteint même, à peu près, dans la chaînette circulaire du bord de la coupe. Au contraire, il se redresse avec vigueur dans la partie extérieure et convexe, s'y déployant et s'y multipliant, semblable au fouillis kaléidoscopique des vieux boucliers. Enfin, il éclate énergiquement et devient sculpture, statuaire en diminutif, dans le boulot aux quatre cygnes suspendus dans le vide comme des cariatides aériennes.

La couronne encadrant la frise inférieure de la vasque est également subordonnée, comme effet, à la valeur de cette frise. Il en est de même des quatre séparations de la rose, dont le caractère n'est que légèrement accusé.

Il n'y a pas lieu d'apprécier ici l'exécution des armoiries du centre. Elles sont de commande, n'entrent que comme hors-d'œuvre dans l'agencement général, et restent en dehors des spécialités de l'artiste, auquel peut-être n'a pas été confié un croquis irréprochable, sinon au point de vue héraldique, du moins à celui de l'élégance et du goût. Néanmoins, le casque et les lambrequins sont traités avec finesse et désinvolture.

Quelques admirateurs de l'œuvre qui nous occupe ont pu y regretter l'absence d'une idée mère et symbolique ; les anciens n'y manquaient pas : la coupe de Néron et la célèbre coupe romaine sont encore là pour l'attester. Mais ne sait-on pas que « *ceci* a tué *celà ?* » Depuis qu'on lit sur du papier, on n'écrit plus en pierre. Le sculpteur n'a, selon moi, que plus de mérite à captiver notre intérêt sans l'aide d'aucune allégorie.

Pourquoi, disent quelques autres, M. Lagnier ne s'attaque-t-il point aux métaux ? Pourquoi son talent ne s'immortalise-t-il pas sur une coupe d'argent ciselé, d'un usage plus certain, d'une résistance plus durable? — L'artiste, avec raison, n'entend pas ainsi l'immortalité de son œuvre; il est de ceux qui croient le bois plus éternel que l'or et l'argent. La fragilité apparente de sa coupe est tout d'abord une garantie de sa conservation. La faiblesse est une sauvegarde. Un meuble de cette importance artistique n'est guère touché que par ses heureux possesseurs, ou par des connaisseurs d'élite, dont la prudence égale le respect. Il exige un globe contre le duvet des appartements ou la poussière des Musées, et sa prison de cristal est la seconde défense de son intégrité. La troisième est la non-valeur de la matière intrinsèque. Elle ne peut tenter ni les fondeurs, ni les voleurs, ni les révolutions. Voyez comme les Bernard de Palissy ont survécu ! Les œuvres d'art à estimation pondérable et fusible jouissent-elles d'une égale longévité ? Leur mérite ne les sauve pas de ces accès de vandalisme aveugle saisissant chroniquement les peuples qui se vantent de leur civilisation. Quatre-vingt-treize, qui a pillé l'or de tant de sanctuaires, a dédaigné dans les chœurs d'admirables boiseries et de merveilleux trésors de chêne sculpté. Voici ce qu'on rappelait récemment, à propos de notre infériorité numérique en orfèvrerie de luxe vis-à-vis des exposants anglais :

— « Où sont, disait-on, les quatre grands vases en argent » et leurs bassins, ciselés par Claude Ballin, à dix-neuf ans, » pour le cardinal de Richelieu? Où sont les tables, les gué- » ridons, les candélabres, les canapés en argent, mobilier » fou commandé au superbe artiste par son superbe roi ? La » Monnaie a tout pris et tout fondu pour payer une petit peu » des terribles guerres dans lesquelles, plus tard, se mit à » flamboyer l'Europe. Voilà quant au profane. Plus tard

» encore, les pièces de cinq francs à l'Hercule ont dit ce qu'on
» avait fait du sacré. Qu'est devenue l'œuvre de Germain, le
» jardinier royal en argent et en or? L'émigration l'a empor-
» tée, enterrée, engagée (1). Il a fallu tordre, marteler, écraser
» ces belles choses, pour les faire entrer dans les cachettes et
» dans les malles; le feu n'avait plus alors qu'à régulariser
» les lingots. De Ballin et de Germain, par conséquent,
» presque tout a péri, les chefs-d'œuvre et le souvenir. Où
» retrouver, si ce n'est en images, ce qu'ont fait les trois
» premiers Odiot? C'était beau, pourtant, et c'est mort! —
» Au moins ce que l'art a créé peut demeurer : on n'en
» charge pas les creusets aux jours de disette. » —

C'est aussi l'opinion de M. Lagnier. Enfin, nous avouait-il lui-même, le mieux est souvent l'ennemi du bien : chacun doit suivre sa ligne, écouter ses aptitudes, et ne pas tenter ce qui ne le tente pas.

Il est à regretter, par suite de quelques malentendus où nous voudrions bien que l'amour-propre national n'eût point été sacrifié à des considérations personnelles, que la *Coupe aux Cygnes* n'ait pu figurer dans les vitrines de l'Exposition de Londres; elle aurait fait honneur à Bordeaux.

Il faut une conclusion, Messieurs, et votre Commission la désire aussi large, aussi généreuse que possible. A une époque où le ciel artistique voit surgir si peu d'élus parmi tant d'appelés, dans un temps où les vrais artistes sont si rares, parce que le plus grand nombre des prêtres de l'art l'est par volonté plutôt que par nature, par ambition plutôt que par vocation,

(1) Cette assertion, peut-être un peu gratuite, de M. Auguste Luchet, ne doit s'entendre que de ce qui était la propriété privée des émigrés. Et encore avaient-ils peu à fondre et à emporter; on avait eu le soin d'y mettre bon ordre. On avait pris d'avance, détruit ou dissipé, au nom de la patrie en danger, qu'il fallait sauver à prix d'or. L'auteur de ces lignes n'est pas le seul à le savoir. J. de G.

il faut saluer les oints de « l'influence secrète, » les têtes où brille la langue de feu sacré, s'incliner devant ce diadême du talent, resté le seul dont la main des hommes ne dispose pas à son caprice. C'est ma conviction, bien triste, hélas ! que dans une période ingrate encore loin de sa fin, le nombre de ces véritables élus ira s'amoindrissant. Les expositions, il est vrai, font des élèves, des copistes, des amateurs, des connaisseurs d'habitude et d'acquit, mais non d'instinct ou de race ; elles font éclore et s'agiter tout un sport discourant avec plus ou moins de compétence dans une langue où l'argot d'atelier tient lieu de science, où le convenu remplace la conviction ; elles vulgarisent les procédés matériels de l'art, mais elles n'engendrent pas d'artistes et ne créent pas de génies. Il n'y avait pas d'expositions annuelles alors qu'il suffisait au Giotto d'une poignée de sable et d'un bâton pour se révéler à lui-même et au monde étonné. L'éducation actuelle est ou veut être utilitaire, elle étouffe les aspirations libérales dans leur germe, elle emprisonne leur essor ; la vie active qui lui fait suite exclut la vie contemplative, la seule qui mûrisse l'âme et sache la tourner vers l'art, qui est une des manifestations, une des traductions de Dieu. Le progrès, dans le sens qu'il plaît de l'entendre aujourd'hui, est la décadence formelle de toute splendeur sincèrement artistique. L'art s'uniformise en se généralisant ; ce n'est qu'en abaissant son niveau, en descendant de ses hauteurs, qu'il peut arriver à la portée de tous. Il faut, pour vivre, suivre cette voie commune et facile ; le vulgaire méconnaît et n'indemnise pas les exceptions. Il revient donc une plus forte somme d'honneur à ces vaillants qui, dans la mêlée où tant succombent, se sentent encore le cœur de maintenir élevé l'étendard du beau au-dessus des défaillants et des abattus.

Ce n'est pas tout : notre siècle, si pressé, si en hâte de jouissances rapides et économiques, est logiquement le siècle

de la fonte, du moulage, de l'estampage, de la reproduction, de la multiplication, de la contrefaçon par tous les moyens et sous toutes les formes; on veut que tout soit pareil, égal, identique, bien contrairement à l'esprit intentionnel du Créateur, qui n'a jeté dans le même moule ni deux feuilles ni deux visages, et qui a fait de la variété dans l'harmonie une des conditions de l'universelle beauté. On revoit partout ce qu'on a vu partout. Eh bien! là encore il existe des initiatives résolues, des indignations courageuses qui, remontant à leurs risques et périls ce courant uniforme, ont résolu d'attacher leur gloire et leur nom à des œuvres originales, personnelles, uniques, et le veulent avec d'autant plus de bon sens, que ces œuvres avant la lettre, et à jamais sans lettre, deviendront, si elles ne le sont déjà, le luxe le plus raffiné qu'un esprit jaloux et distingué puisse convoiter, la seule planche de salut pour l'homme de goût dans notre océan de vulgarités banales et de pacotilles monotones. Aidons, Messieurs, à ces nobles ardeurs, honorons, encourageons ces dévouements méritoires, récompensons leurs réussites, associons-nous à leurs triomphes.

Par ces considérations majeures, nous le croyons, puisque indépendamment d'un mérite réel à couronner il s'agit de la moralisation de l'art, votre Commission a l'honneur de vous proposer à l'unanimité, pour l'auteur de la *Coupe aux Cygnes,* une lettre de remercîment et de félicitations, accompagnée d'une médaille d'or. Elle désirerait aussi, pour le profit du plus grand nombre, que la coupe fût exposée un mois dans notre ville, afin que chacun pût en apprécier de *visu* la conception irréprochable et la remarquable exécution.

L'histoire rapporte que, pendant l'incendie d'un temple égyptien, le peuple avait envahi les parvis sacrés pour arracher aux flammes les richesses encore épargnées par le terrible fléau. Poussé par la foule et la pitié sainte, un pauvre

aveugle avait réussi à pénétrer jusqu'au sanctuaire. Il revint en courant, éperdu, sur la place publique, montrant à tous un objet inconnu de lui, mais qu'il serrait avec force contre sa poitrine tremblante.

— « Profane, lui crie une voix, que fais-tu ? C'est un Dieu » que tu portes ! »

A ces mots qui l'arrêtent, à cette révélation qui l'illumine, l'aveugle, par un effort surhumain, disjoint ses paupières de stupeur et recouvre instantanément la vue ; mais apercevant avec effroi dans ses mains une idole admirable dont il perçoit soudainement la splendeur et la puissance, il les ouvre, et le Dieu, précipité à terre, se brise et vole en éclats.

Cet aveugle, Messieurs, contrairement à ses pareils, n'était pas privilégié du sens intime, révélateur, magnétique, du tact. Soulevez dans vos mains, les yeux fermés, la délicate *Coupe aux Cygnes,* il vous sera difficile de ne pas comprendre qu'elles assument la responsabilité d'une existence précieuse, et vous vous hâterez doucement de les en délivrer. Vos yeux, justifiant cette appréhension instinctive, se reposeront avec un plaisir nouveau sur cette ébène divinisée par le génie du travail de l'homme, et se féliciteront d'avoir été bien ouverts par le Dieu véritable, celui qui dispense, aux âmes comme aux corps, la double lumière sans laquelle il n'est dans ce monde ni vie ni beauté.

SÉANCE PUBLIQUE

du 22 février 1863.

RÉCEPTION DE MM. LESPIAULT ET ROUX.

Présidence de M. DABAS.

Une assemblée nombreuse et choisie avait répondu à l'appel de l'Académie.

Les principales autorités, Son Éminence Mgr le Cardinal DONNET et M. le Général DAUMAS, Sénateurs, sont retenus au Sénat. M. le Préfet et M. le Procureur général se font excuser par des engagements antérieurs. M. CASTÉJA, Maire de Bordeaux, occupe une place au bureau.

M. le Président prie MM. Abria, Baudrimont, Lefranc et Saugeon d'introduire les récipiendaires.

M. Lespiault prend le premier la parole et prononce un discours sur l'*astronomie d'observation*.

M. Roux, à son tour, fait un brillant exposé de l'*action de l'esprit français sur le monde*.

Ces discours sont vivement applaudis par l'assemblée.

M. Dabas répond aux récipiendaires et fait ressortir les titres de chacun d'eux au choix de l'Académie.

Discours de M. LESPIAULT.

—

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

En prenant la parole dans cette enceinte, je ne puis me défendre d'une douloureuse émotion, lorsque je cherche vainement au milieu de vous l'homme dont les affectueux encouragements m'ont décidé à solliciter vos suffrages [1]. Président de votre Compagnie, son choix avait précédé le vôtre; il s'était plu à nouer lui-même ces liens de douce confraternité que chaque jour devait resserrer davantage, et qu'est venue briser tout à coup une mort terrible et imprévue. Mais, si vifs que soient mes regrets, je dois en modérer l'expression devant la douleur de ses plus anciennes amitiés. Depuis vingt-trois ans il appartenait à cette Académie qu'il avait vue se renouveler presque tout entière. Les traces de son passage y resteront à jamais marquées, ne fût-ce que par le retour périodique de ces solennités dont il eut la première idée, et dans lesquelles chacun de nous vient à son tour remercier ses nouveaux confrères de l'honneur qu'ils lui ont fait, en l'admettant à prendre sa part de leurs communs travaux. Pour moi, Messieurs, je suis d'autant plus sensible à cet honneur que je l'espérais moins. Sans autre titre que d'arides recherches de mécanique céleste, je ne pouvais prétendre à représenter l'astronomie dans votre congrès fraternel des sciences et des lettres. Il vous eût fallu un astronome; mais où le trouver dans une ville qui attend encore son Observatoire? De moi, vous ne pouvez exiger que de constants efforts pour ne pas rester au dessous des nou-

[1] M. Gout Desmartres.

veaux devoirs que m'impose votre choix, et je veux remplir dès aujourd'hui l'un des plus impérieux, en recherchant avec vous si l'astronomie, cette ancienne gloire de la France, est toujours cultivée dans notre pays comme elle devrait l'être; si l'État, si les villes, si les particuliers, font pour elle tous les sacrifices dont elle est digne, et sans lesquels elle ne saurait rester à la hauteur où elle s'est élevée jadis parmi nous, où elle se maintient encore chez nos voisins.

La tâche, je le sais, est ingrate, et mes paroles, parfois un peu rudes pour notre amour-propre national, constrasteront sans doute avec les félicitations qui s'échangent d'ordinaire dans les fêtes académiques. Mes hésitations toutefois ont dû tomber devant cette pensée, qu'une occasion s'offrait à moi, rare et peut-être unique, d'appeler sur les progrès de l'astronomie l'intérêt de l'élite intellectuelle de Bordeaux. S'il est facile aú professeur chargé d'un cours public de faire passer dans l'âme de ses auditeurs de chaque jour ses convictions et ses désirs scientifiques, il lui est rarement donné de voir réunis devant lui tous ceux qui, dans une grande cité, se préoccupent avant tout des choses de l'esprit, parce qu'ils y voient la base la plus solide de la gloire nationale. Comment celui qui vous parle ne serait-il pas tenté de profiter, d'abuser peut-être de cette bonne fortune, pour plaider une cause qui devrait être gagnée depuis longtemps, qui parut l'être un jour, la cause de l'Observatoire de Bordeaux?

Il y a deux sciences distinctes dans l'astronomie : l'une a pour but l'observation assidue et patiente des phénomènes, la détermination de l'instant précis où ils se produisent et des circonstances qui les accompagnent; l'autre cherche à s'élever à la connaissance de leurs causes physiques, à les rattacher par le calcul à la grande loi de la gravitation universelle, à prédire leurs retours avec certitude. La seconde de ces sciences, la mécanique céleste, est restée digne en

France des grandes traditions du siècle dernier. Les Clairaut, les d'Alembert, les Laplace, les Lagrange, ont laissé des successeurs qui, de l'aveu de l'Europe entière, nous maintiennent au premier rang. Pouvons-nous en dire autant de l'astronomie d'observation? Voyons ce qu'elle fut jadis et ce qu'elle est aujourd'hui.

Les grands travaux astronomiques datent en France de la construction de l'Observatoire de Paris. Les premières années de ce temple de la science furent aussi celles de sa plus grande splendeur. Dominique Cassini, son premier directeur, appelé d'Italie par Louis XIV, jeta sur l'établissement naissant une gloire immortelle par ses belles découvertes sur les mouvements de la Lune et des planètes autour de leur axe, tandis que, par sa théorie des satellites de Jupiter, il apportait dans l'art de la navigation une précision et une facilité jusque là inconnues. En même temps, à côté de l'illustre Italien, un astronome français montrait la nécessité des observations méridiennes, et déplaçait, par l'introduction de méthodes toutes nouvelles, les fondements mêmes de la science. Mais les travaux de Picard, dont l'importance n'était comprise que des savants, s'éclipsaient, aux yeux des gens du monde, devant les découvertes populaires de Cassini, et les faveurs d'une cour frivole oublièrent notre modeste compatriote pour le brillant étranger. Ce fut un malheur irréparable pour l'astronomie. Cassini, qui s'était montré trop bon courtisan pour résister avec l'énergie nécessaire aux fantaisies architecturales du grand roi, était trop épris de la gloire et des succès rapides pour apprécier la valeur de cet obscur et pénible travail de tous les jours, qui amasse lentement les véritables richesses d'un Observatoire. Il se refusa à adopter les idées si fécondes de Picard et de Rœmer, et la lunette méridienne, cet instrument fondamental de l'astronomie moderne, en usage en Danemarck dès le commence-

ment du XVIIIe siècle, installée en 1750 à Greenwich par les soins de Bradley, n'entra qu'en 1800 à l'Observatoire de Paris.

Les successeurs de Dominique Cassini, moins bien en cour et moins appuyés par leur illustration personnelle, ne surent pas procurer à l'Observatoire les secours qui auraient pu le maintenir à la hauteur des progrès de l'optique, et pallier, par le nombre et la perfection des instruments, les vices incurables de sa construction primitive; aussi notre grand établissement astronomique se trouva-t-il bientôt de cinquante ans en arrière sur ses rivaux, et n'est-ce pas dans ses annales qu'il faut chercher les immortels titres de gloire de la science française au XVIIIe siècle? C'est dans les Observatoires particuliers du Jardin des Capucins, du Luxembourg, de l'Hôtel de Cluny, du Collége Mazarin, de l'École militaire, que de L'Isle, Messier, Lacaille, Lemonnier, Lalande, firent les découvertes qui ont rendu leurs noms à jamais célèbres. La province, de son côté, ne restait pas inactive. Dans toutes nos grandes villes, à Rouen, à Strasbourg, à Lyon, à Marseille, à Toulouse, à Béziers, s'élevaient des édifices modestes, mais vraiment appropriés aux besoins de l'astronomie, et qui, sous la direction des Bouillet, des Darquier ou des Dulague, rendaient d'importants services à la science pure et à la marine. Enfin, c'est en pleine campagne, sous la voûte du ciel, qu'en dépit des intempéries et au prix de mille fatigues, trois générations d'astronomes menèrent à bonne fin l'œuvre capitale du dernier siècle, la mesure du méridien et de l'aplatissement terrestre. L'honneur de ce travail gigantesque revient tout entier à la France. Dès la fin du XVIIe siècle, Picard avait mesuré l'arc qui s'étend d'Amiens à Paris, à l'aide de méthodes si parfaites que ses successeurs n'eurent qu'à les imiter. Des Commissions nommées par l'Académie étendirent le réseau géodésique commencé par Picard, au

nord jusqu'à Dunkerque, au midi jusqu'à Perpignan. Mais les instruments de cette époque n'avaient pas encore la précision qu'ils devaient atteindre un siècle plus tard, et un arc de huit degrés était trop court pour donner sans erreur la forme du méridien. Au lieu d'une terre aplatie qu'indiquait la théorie de Newton, les astronomes français trouvèrent une terre allongée. Malgré ce résultat inattendu, l'Académie des Sciences, on ne saurait trop le dire à son honneur, resta inébranlable dans sa foi aux idées du grand géomètre anglais, et, pour lever tous les doutes, ce corps illustre résolut de mesurer les degrés extrêmes du méridien, l'un près du pôle, l'autre sous l'équateur. C'est alors que le soleil brûlant du Pérou et le ciel glacé de la Laponie virent à l'œuvre, pendant de longues années, de nouvelles Commissions françaises aussi indifférentes au danger qu'insensibles aux souffrances physiques. Il n'est pas de mon sujet d'entrer dans le détail des épreuves sans nombre qui marquèrent cette mémorable expédition de la science dans de lointaines contrées. Je ne montrerai ni Maupertuis et Clairaut mesurant au vernier une base de quatre lieues dans une poussière de neige haute de 2 pieds, à une température si basse que le mercure gelé ne suffisait plus à l'indiquer; ni La Condamine, égaré sur le Pichincha, passant la nuit sur un étroit plateau, à 18,000 pieds de hauteur, et mourant presque de froid sous l'équateur et sur un volcan. Il me suffira de rappeler que ces peines ne furent pas perdues, et que l'aplatissement de la Terre vers les pôles resta définitivement démontré.

L'ardeur et le courage déployés par les Commissaires de l'Académie devinrent de tradition dans la science française. On vit, en 1750, l'abbé de Lacaille s'établir au cap de Bonne-Espérance pour y mesurer le degré de la pointe d'Afrique. En même temps, il dressait la carte du ciel austral, et fixait rigoureusement la position de plus de dix mille étoiles

invisibles dans notre hémisphère. Enfin, ses observations, comparées à celles de l'Europe, donnaient pour la première fois la distance exacte de la Terre à la Lune. A son retour en France, Lacaille trouva les astronomes déjà occupés de la solution d'un problème plus important et plus difficile. Il s'agissait de déterminer la distance de la Terre au Soleil, distance hier encore si mal connue, et dont un de nos savants les plus éminents vient d'établir définitivement la valeur par une simple expérience de cabinet. On comptait alors, pour cette délicate recherche, sur la prochaine arrivée d'un très rare phénomène. Deux fois seulement par siècle, et environ à huit ans d'intervalle, la planète Vénus passe sur le disque du Soleil, et ces passages doivent être observés simultanément des points du globe les plus éloignés. Pendant que l'abbé Chappe partait pour la Sibérie, et Pingré pour l'île de France, Legentil s'embarquait pour la côte de Coromandel. Le voyage de cet astronome nous offre un si bel exemple de dévouement à la science, que je crois devoir en rapporter ici les singuliers détails. Legentil partit deux ans à l'avance; mais sans cesse retardé par des accidents de mer et la crainte des croisières anglaises, il arrivait en vue de la terre au moment même où le phénomène avait lieu. Sur le plancher mobile d'un vaisseau, toute observation était impossible. Loin de perdre courage, l'intrépide astronome résolut d'attendre huit ans dans l'Inde le passage de 1769. Pour utiliser son séjour, il se mit à l'école chez un Brahmane, apprit la langue sacrée de son maître, et pénétra le premier les secrets de cette astronomie indienne, origine de toutes les sciences de l'antiquité. Le jour si longtemps attendu arriva enfin. Mais le ciel, toujours pur dans cette saison et dans ce pays, se couvrit juste à l'heure du phénomène. Legentil tomba malade de chagrin. Trois ans plus tard seulement il put revenir en France; on l'avait cru mort, sa place était prise à l'Académie; ses héri-

tiers s'étaient partagé son bien; il fallut plaider. Le procès fut gagné; mais l'homme que le savant avait chargé de ses intérêts fut victime d'un vol, ou prétendit l'être, et Legentil perdit définitivement sa fortune.

Pendant qu'une partie de nos astronomes portait au dehors notre gloire nationale, les autres en défendaient les traditions au dedans. Sans parler des hommes dont le génie mathématique couronnait alors l'édifice élevé par Newton, peu de pays étaient, à la fin du dernier siècle, aussi riches que la France en astronomes observateurs. Lemonnier construisait de nouvelles tables du Soleil, et déterminait l'obliquité de l'écliptique. Lalande étudiait la libration de la Lune, et dressait, avec l'aide de son neveu, ce célèbre catalogue d'étoiles que les Observatoires consultent encore tous les jours. Delambre et Méchain allaient entreprendre, avec des précautions jusque là inconnues, la vérification et le prolongement des mesures de Picard et de Cassini. Enfin, la découverte des comètes télescopiques nous semblait exclusivement réservée. Celles qui échappaient à Pingré, Maraldi, Cassini IV ou Montagne, étaient infailliblement arrêtées au passage par l'infatigable Messier, ce *furet des comètes,* comme l'appelait Louis XV. Il est vrai que Messier apportait à son œuvre de prédilection une étonnante persévérance. Il sacrifiait tout à sa passion pour ces astres errants. Un trait, dit Laharpe, le peindra tout entier. « Il y a quelques années qu'il perdit sa femme. Les soins qu'il lui donna pendant sa maladie l'empêchèrent de découvrir une comète qu'il guettait, et que Montagne de Limoges lui escamota; il fut au désespoir. Dès qu'on lui parlait de la perte qu'il avait faite, il répondait, pensant toujours à sa comète : Hélas! j'en avais découvert douze, et il faut que ce Montagne m'enlève la treizième! Et là dessus les larmes lui venaient aux yeux. Puis, il se souvenait que c'était sa femme qu'il fallait pleurer, et il se mettait

à crier : Ah ! cette pauvre femme ! et pleurait toujours la comète. »

Tel est, Messieurs, le tableau rapide de l'astronomie française, il y a moins de cent ans. Nous comptions alors plus de vingt Observatoires publics ou particuliers. La préface du grand ouvrage de Lalande en donne l'énumération dans quelques lignes dont les dernières ont pour nous un intérêt tout spécial :

« La ville de Bordeaux, dit le célèbre astronome, fait bâtir en 1771 une maison pour l'Académie des Sciences, où il y aura un Observatoire de 18 à 20 pieds dans œuvre, et de 75 pieds de hauteur ; il est situé à Tourny, c'est à dire dans le quartier le plus élevé et le plus beau de cette grande ville. »

Cette maison, Messieurs, nombre d'entre vous l'apprendront peut-être avec quelque étonnement, c'est l'édifice même où vous me faites l'honneur d'écouter un discours déjà trop long et que j'ai hâte d'abréger.

Au moment où toutes les forces vives de la France allaient s'absorber dans les grandes luttes de la Révolution, un Anglais transformait l'astronomie. Aux petites lunettes dont on s'était contenté jusqu'alors, Herschel substituait un immense télescope de 40 pieds de long, dont le miroir, large de 4 pieds, donnait un grossissement de six mille diamètres. Devant ce puissant réflecteur, un nouvel univers s'ouvrait infini, comme il s'était ouvert jadis devant les verres de Galilée ; la découverte d'Uranus doublait l'étendue de notre système planétaire. Les étoiles, encore si peu connues, cessaient d'être pour les astronomes de simples points de repère, et devenaient de véritables soleils dont l'étude devait être le grand problème céleste de notre siècle. On allait mesurer la distance qui nous sépare des moins éloignées, déterminer les mouvements propres de ces astres considérés si longtemps comme immobiles, tracer la route sur laquelle notre soleil particulier

nous entraîne à sa suite à travers le tourbillon des mondes. Dans ces étoiles doubles ou multiples, si rapprochées qu'elles ne présentent à la vue simple qu'un seul point lumineux, le génie d'Herschel découvrait des systèmes de soleils tournant autour d'un centre commun, dans des périodes de plusieurs centaines, ou même de plusieurs milliers d'années. Les mystérieuses profondeurs de la Voie lactée montraient à l'œil étonné de l'astronome des myriades d'étoiles encore inconnues. Enfin, le ciel se parsemait de nébuleuses dont les unes se résolvaient en une véritable poussière de soleils, tandis que les autres ne présentaient aux plus forts grossissements qu'un nuage cosmique, germe informe des mondes à venir.

En face d'un tel champ de découvertes, qui ne s'attendrait à voir nos astronomes redoubler d'ardeur et disputer le premier rang à l'Angleterre et à l'Allemagne? Eh bien! Messieurs, faut-il le dire? ils s'effacent tout à coup et semblent disparaître de l'horizon scientifique. La France (nous sommes assez forts pour avouer nos défaillances), la France est restée entièrement étrangère aux travaux d'astronomie sidérale. Recherches de parallaxes et de mouvements propres, études d'étoiles doubles ou de nébuleuses, elle a tout abandonné à ses anciens rivaux. Elle n'a pas un seul nom à placer à côté des grands noms d'Herschel, de Struve ou de Bessel. Où chercher la cause de cette décadence momentanée de notre génie scientifique? Uniquement dans le petit nombre et la pauvreté de nos Observatoires. A une astronomie nouvelle, il fallait des instruments nouveaux et des édifices multipliés. L'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, les petits États de l'Europe, les États-Unis d'Amérique se mirent à l'œuvre. Depuis le commencement du siècle, plus de cent Observatoires sont sortis de terre autour de nous, les uns, comme à Cambridge ou à Poulkowa, construits avec une magnificence digne de grands empires, les autres, plus modestes, œuvre, tantôt de villes intelligentes,

tantôt de simples particuliers. Aujourd'hui, la savante Allemagne compte plus de quarante Observatoires ; la Russie en a quinze ; l'Angleterre cinquante, chez elle ou dans ses colonies ; la France en possède trois, un de moins que la Suisse. Seules, parmi nos villes de province, Marseille et Toulouse ont su conserver ou reconstruire leurs édifices astronomiques; les autres les ont laissé dépérir ou disparaître. Est-ce seulement insouciance ou parcimonie ? Non, Messieurs, la faute en est surtout à ce mouvement fatal qui concentre de plus en plus dans Paris la vie intellectuelle de l'empire. Les rangs des hommes dévoués à la science se sont peu à peu éclaircis dans nos provinces, et l'État, de son côté, n'a pas voulu disséminer ses secours et ses sacrifices. Paris lui-même, malgré la faveur exclusive dont son Observatoire a été l'objet, n'a pu s'élever au niveau de Cambridge, de Greenwich ou de Poulkowa. La situation, au sein d'une grande ville, du monument que nous a légué Louis XIV, sa construction défectueuse, l'élévation déplorable de ses murs, pour emprunter les paroles d'un illustre astronome, ont longtemps rendu stériles tous les efforts que l'on a pu faire pour l'armer des instruments de précision et des grandes lunettes parallatiques indispensables aux recherches délicates de l'astronomie stellaire. L'observation a été délaissée pour la théorie, et nos artistes eux-mêmes, trop longtemps inoccupés, ont perdu leur habileté proverbiale. Aux noms de Fortin, de Gambey et de Lerebours ont succédé partout les noms de Merz et de Repsold.

Voilà, Messieurs, où en est aujourd'hui l'astronomie française ; je me trompe : voilà où elle en était hier; car déjà, j'ai hâte de le dire, des jours plus heureux semblent se lever. Sous la main énergique de son directeur actuel, l'Observatoire de Paris se transforme jusque dans ses fondements, et parvient, pour la première fois, à mettre ses puissantes lunettes à l'abri des vibrations du sol. De merveilleux miroirs en verre

argenté, récente invention d'un de ses astronomes, lui permettent d'atteindre à peu de frais, sans rien sacrifier de l'éclat et de la netteté des images, aux plus forts grossissements des grands réfracteurs de Cambridge et de Poulkowa. Le ciel seul résiste encore; à Paris, plus qu'ailleurs, il se montre avare de ces heures si rares partout (Rome même en compte à peine soixante par an), auxquelles la pureté irréprochable de l'atmosphère réserve les découvertes délicates. Mais ce dernier obstacle va disparaître : les télescopes de M. Foucault vont chercher sous le beau ciel du Midi une hospitalité que leur offrent à l'envi ces antiques cités de la Provence et du Languedoc, si fières de leurs traditions scientifiques. Pour recevoir dignement leurs nouveaux hôtes, Marseille et Montpellier ne reculent devant aucun sacrifice. L'une relève les ruines de son Observatoire, l'autre va faire du sien un établissement de premier ordre, digne de la capitale de la Méditerranée.

Voilà l'exemple, Messieurs ! Il est temps que Bordeaux, l'artiste et la lettrée, ajoute un nouveau fleuron à sa couronne. Qu'elle ne reste pas seule, parmi les grandes villes du Midi, indifférente aux observations astronomiques ! Jamais les efforts ne furent plus nécessaires : le nombre toujours croissant des petites planètes, l'étude suivie des étoiles variables, des taches du soleil, la recherche assidue des comètes, ont multiplié outre mesure ces travaux de détail qui reviennent surtout aux Observatoires de second ordre; et, s'il faut invoquer ici des intérêts plus immédiats et plus particuliers à cette ville, eh bien ! qu'il ne soit pas dit plus longtemps que l'une des reines de l'Océan est hors d'état de donner l'heure à ses marins ! qu'elle suive au moins les traces de sa vaillante rivale, qui termine en ce moment sur la Manche son bel Observatoire nautique.

C'est surtout à vous, Messieurs, qu'il appartient de réveiller

l'esprit public. Au moment où la ville entreprend d'immenses travaux consacrés en partie au développement de ses établissements scientifiques, l'Académie ne peut oublier que le toit sous lequel elle s'abrite a été détourné de sa destination première. Qu'elle m'excuse, du moins, de le lui avoir rappelé; et si elle a trouvé parfois trop vive l'expression de ma pensée, qu'elle veuille bien faire la part des constantes préoccupations de l'homme passionné pour la science qu'il est chargé d'enseigner. L'avocat d'une si bonne cause ne se consolerait pas de l'avoir compromise par la maladresse de sa défense.

Discours de M. ROUX.

MESSIEURS,

En me conférant l'honneur de prendre séance au milieu de vous, votre bienveillance m'a surtout tenu compte du travail qui, depuis vingt-quatre ans, a rempli toute ma vie, de l'hommage public que je rends aux lettres françaises dans une ville à laquelle elles doivent une si brillante et si solide partie de leur gloire. C'est encore à l'accomplissement de ce patriotique devoir que vous daignez me convier ici, par un choix qui, en me pénétrant de reconnaissance, m'apporte aussi un redoutable surcroît d'obligations et de responsabilité, et ajoute à mon glorieux fardeau, sans m'aveugler sur mon insuffisance. Mais, je le sais, votre indulgent intérêt ne me fera point défaut, et me dispensera d'éloquence et de talent, en se contentant de l'ardeur de mes efforts et de la conscience de mes recherches. En faveur de tout ce qu'il y aura d'ardent amour pour le vrai, pour le beau, pour le grand, et, par conséquent, de national et de vivement français dans les idées et dans les sentiments que j'aurai lieu d'exprimer devant

vous ; en faveur de toute ma fierté pour le passé littéraire de la France, de mon inébranlable confiance dans l'éternelle jeunesse de son génie, vous me pardonnerez d'oser, de temps à autre, vous entretenir de la suprématie séculaire, des influences universelles d'une littérature, dont chaque pas dans les voies de l'avenir a été aussi un progrès et un bienfait pour les nations.

Permettez-moi donc de vous saisir, dès aujourd'hui, du sujet que rappelle et que m'impose mon admission dans cette Compagnie, en considérant dans son ensemble l'action de l'esprit français sur le monde, et cette constante initiative dans toutes les voies de la pensée, qui a motivé son avènement solennel et incontesté à la souveraineté intellectuelle et morale en Europe. Noble et interminable histoire, dont j'effleurerai les sommités !

C'est vers l'an mil de notre ère que s'achève la régénération violente et douloureuse du monde ancien, par les maux sans nombre de la conquête et de la domination barbares. Dans les sanglantes ténèbres de cinq siècles, un instant illuminées du génie de Charlemagne, comme d'un radieux et consolant météore, le miracle de la transformation s'opère. De l'alliance du spiritualisme chrétien et de la force barbare avec ce qui avait dû survivre du génie de la Grèce et de Rome, la société nouvelle est née. A qui l'honneur de la représenter ? A qui le patronage de la civilisation renaissante ?

Messieurs, le jour qui éclairait enfin dans la Gaule la fusion du Franc et du Gallo-Romain, ce jour là vit s'accomplir un grand fait. Les races barbares comptant désormais avec l'Europe, le centre remontait vers le Nord. Sur un sol flanqué des deux mers et qui touche à l'Europe par tous ses points, un peuple s'élève, héritier des destinées du monde agrandi ; un peuple investi d'un apostolat plus complet et plus auguste que celui de la Grèce et de Rome ; un peuple né du mélange

égal et parfait des races germaniques et latines, appelé, par conséquent, à fondre et à identifier les éléments les plus divers de la civilisation nouvelle, à harmoniser en lui toutes les forces, toutes les variétés de l'intelligence humaine; un peuple à la fois original et imitateur, qui s'appropriera tout pour perfectionner tout, qui popularisera les progrès du goût, les merveilles des arts, les découvertes des sciences, les conquêtes de l'industrie, par sa langue nette, précise, cosmopolite, verbe universel des nations modernes, truchement médiateur où les nationalités les plus extrêmes, les plus antipathiques, reconnaîtront leur parenté européenne, leur fraternité humaine.

La France existe, Messieurs, elle ne faillira pas à sa mission. Vous savez les brillantes destinées, les influences glorieuses de notre langue à peine éclose. Quelque rude et inculte qu'elle soit en naissant, elle révèle déjà les qualités qui feront sa fortune, génie clair et méthodique, syntaxe ferme et incorruptible : elle a déjà un caractère identique et homogène au français actuel. Aussi la voit-on investie, presque au berceau, de ce privilége d'universalité qui ne lui a jamais manqué depuis; répandue, par les fabuleuses prouesses des Normands, dans la Calabre, dans la Sicile, dans la Grèce; imposée par ces héroïques aventuriers à l'Angleterre conquise et partagée comme un grand fief; portée par la croisade dans les contrées les plus célèbres de l'antiquité homérique et biblique; parlée de Londres à Naples et à Constantinople, de Paris à Athènes et à Jérusalem; en sorte que si, comme pays, la France était encore bien petite, du moins par l'ascendant de son honneur et de son génie, la France était déjà grande comme le monde.

Sous l'inspiration de ces vastes aventures, sous le prestige de la conquête de la chrétienne Ilion et des royautés françaises improvisées par la victoire au sein des magnificences et des

féeries de l'Orient, se produit la grande création du Moyen Age, ces romanesques épopées de chevalerie, ces gothiques Iliades de la France adoptées et amplifiées par toute l'Europe, ces poèmes héroïques et lyriques de nos troubadours et de nos trouvères, qui éveillent le génie du Dante et de Pétrarque, arrivent à l'Arioste et rayonnent jusque sur le Tasse. Populaire au delà des Alpes et des Pyrénées, de la Manche et du Rhin, ce génie chevaleresque de la France pénètre même en Scandinavie et en Islande, et mêle de brillants récits de tournois et d'aventures aux féroces et lugubres fictions de l'Edda et des sagas.

Alors aussi nous voyons notre France, facile au rire comme aux plus nobles émotions, par la burlesque épopée, par le roman satirique du *Renard,* défrayer de gaîté la pensive Allemagne; nous voyons la verve railleuse, la bonhomie narquoise, le génie conteur de nos fabliers, aiguillonner l'humeur joviale et moqueuse de Boccace, et Chaucer en reproduire et en perfectionner l'esprit et l'allure. Par nos *Mystères,* par les premiers essais du drame sérieux et comique, nous touchons à Calderon et à Shakespeare.

Notre part est plus belle encore dans l'Histoire. Dès le commencement du XIII[e] siècle, la prose française, appelée à de si hautes destinées, fait son avènement dans la littérature par la merveilleuse chronique de Villehardouin, par cet héroïque et mâle récit d'un tour encore tout épique. Bientôt plus vive, plus souple, plus familière, elle se prête avec grâce à la bonhomie conteuse, à la naïveté touchante du sire de Joinville. Elle a, chez Froissart, un charme infini de légèreté et de gentillesse, de vivacité et d'éclat. Froissart qui enterre gaîment le Moyen Age, qui semble, au milieu du bruit des fêtes, en avoir brodé avec amour le linceul et sculpté artistement le tombeau, Froissart donne à l'histoire le mouvement et l'abandon, la variété et le charme d'un roman de cheva-

lerie. Tandis que Villon déploie dans la poésie toutes les finesses de l'esprit français, chez Comines, la perfection de l'art de conter se rencontre enfin avec la profondeur de l'observation, la fermeté du jugement et du style, et l'exactitude de la raison. Il ne manque plus à notre langue que d'être parlée dans des siècles plus favorisés. Vienne donc la Renaissance !

Vous le voyez, Messieurs, notre temps a fait acte d'équité et de patriotisme, quand il a étudié avec un tendre respect, avec un intérêt tout filial, ce Moyen Age, dont une dédaigneuse paresse avait si longtemps négligé les titres. Nous n'avons pas partagé le mépris, aussi injuste que superbe, de nos siècles d'art, pour une époque qui, après tout, n'a été dépourvue ni de grandeur dans la pensée, ni de vigueur et de variété dans les créations intellectuelles. Restreindre notre littérature à deux ou trois époques privilégiées, hors desquelles tout serait ténèbres et barbarie, ce serait mutiler notre histoire, calomnier le génie de la France, qui n'a jamais sommeillé, croyez-le bien ; ce serait méconnaître nos richesses littéraires et nous appauvrir gratuitement de dix siècles de travaux et de progrès. Oui, Messieurs, de progrès, et j'insiste à dessein sur cette expression. Non, non, ce n'est pas une lacune de notre histoire ou, ce qui revient au même, une halte de la Providence, que cet âge où apparaissent Abeilard comme précurseur de Descartes, Saint-Bernard, de Bossuet ; où notre idiome fait avec nos croisés le tour du monde, où émane de la France tout le mouvement poétique de l'Europe, où notre Université de Paris est la métropole de la dialectique, le centre et le foyer des idées du monde, le rendez-vous obligé des penseurs et des savants de tout pays.

Il n'est pas de genre de littérature où le Moyen Age ne se soit essayé avec succès, comme il n'est pas non plus de tentative généreuse d'amélioration sociale devant laquelle il

ait reculé. Nous ne saurons jamais combien de magnanimes dévouements, d'héroïques martyres, ont préparé alors et fortement avancé les progrès que nous avons achevés, les conquêtes que nous avons enfin consommées. Pour nous faire ce que nous sommes, nos aïeux ont prodigué leur sueur et leur sang. Le Moyen Age n'est qu'un grand combat. Luttes pour les droits de la pensée contre l'absolutisme dans l'ordre intellectuel, luttes pour les libertés communales, pour l'indépendance du pays contre les féodalités indigènes et étrangères, tout se tient dans cette étonnante époque, où la force de la volonté n'a d'égale que la grandeur des obstacles. C'est là pour nous, Messieurs, un héritage d'honneur de mille années, dont nous ne saurions avoir ni l'ingratitude ni la folie de nous déshériter nous-mêmes, en reniant nos pères, en biffant d'une plume dédaigneuse ces siècles de laborieux enfantement, d'où notre civilisation moderne est sortie dans sa beauté correcte, dans son harmonieuse perfection. Ah! plutôt bénissons nos pères de n'avoir pas désespéré de l'avenir à la vue des misères du présent; d'avoir remué le chaos pour en faire jaillir la lumière; d'avoir marché toujours d'un pas ferme dans ce passage pénible et ténébreux qui menait au grand jour de la science et de la liberté!...

Ce grand jour n'est pas loin, Messieurs; il succédera aux féconds orages du seizième siècle, où s'achève en même temps la maturité du langage et celle de la nation. Nulle époque peut-être, dans l'histoire de la pensée et des sociétés humaines, n'a été aussi puissamment originale que ce seizième siècle ouvert sous la double influence de la Renaissance et de la Réforme, qui, en religion, en politique, en philosophie, en grammaire, a tout abordé, tout discuté, tout résolu avec une audace illimitée de théorie, et qui a porté les plus ardentes convictions, le plus meurtrier fanatisme jusque dans les questions de dialectique et de langage. On l'a vu remuer avec

uissance toutes les idées et tous les faits, tout le legs de antiquité et toutes les découvertes et les conquêtes modernes, ébuter en tout par l'hyperbole et la violence, aboutir en tout u calme, à la sagesse, à la maturité. On y a pu signaler, en ttérature, tous les extrêmes, tous les contrastes : depuis la racieuse ingénuité, le délicat enjouement de Clément Marot, isqu'à la verve biblique, jusqu'au brûlant dithyrambe de 'Aubigné; depuis le génie austère, la prose forte et concise e Calvin; depuis le style court, incisif, passionné des némoires et des pamphlets, jusqu'au délire parfois sublime, usqu'à la bouffonnerie parfois éloquente, jusqu'à la prose argement étoffée de Rabelais, jusqu'à la langue diverse, ondoyante de Montaigne, tour à tour familière et noble, rieuse t pathétique, abondante et serrée, toujours pittoresque et ttrayante; depuis l'ambitieuse Babel, la poésie polyglotte, e français grec et latin de Ronsard, jusqu'à la langue à la ois savante et naturelle, antique et neuve, spirituelle et haleureuse d'Amyot et des auteurs de la *Satire Ménippée.*

Le travail de la France au seizième siècle, au milieu de ce grand conflit des peuples, des croyances, des opinions, des ittératures, fut de recueillir et d'enregistrer les idées du nonde, d'en effacer les incohérences, d'en amortir l'hostilité, le les dégager de toute hyperbole, de les harmoniser, de les dentifier, de leur imprimer ce cachet de raison universelle qui fait partout la vogue et la marque éternelle de sa littérature. Toutefois, avant d'avoir la puissance et le droit de dire in impérieux *fiat lux* sur ces éléments confus, sur ce chaos l'idées qui s'agitent et tourbillonnent dans les tempêtes du seizième siècle, il faut qu'elle régularise et mûrisse, en 'exerçant sur elle-même, sa vertu de fécondation, ou plutôt l'organisation intellectuelle. Elle y travaille cent ans; elle tâtonne d'abord; elle paie largement son tribut d'inexpérience désastreuse, de tentatives avortées, de pédantisme et de

fanatisme, de folles et sanglantes exagérations. Son génie fermente longtemps dans les révolutions et les catastrophes avant d'être mûr pour le gouvernement de la pensée moderne, avant de se reposer dans une irréprochable perfection. Enfin s'accomplit cette œuvre d'élaboration si chèrement achetée, et quand le seizième siècle expire, la France, sûre de son génie, maîtresse d'elle-même, ayant pacifié dans son propre sein tant d'éléments hostiles et rebelles, se trouva en mesure d'offrir et d'imposer au monde sa médiation et ses exemples. En effet, tandis que la guerre civile s'expie par le retour à l'unité et par des victoires nationales; tandis que les burlesques misères, les fureurs tragi-comiques de la Ligue, les dernières tentatives de la féodalité font place au règne si bienfaisant, si victorieux, et par conséquent si français de Henri IV, Malherbe pacifie la littérature; il reprend et mène à bien la réforme tentée, outrée, compromise par Ronsard, en offrant pour la première fois la fusion parfaite du goût antique et du génie moderne. Chez lui, la langue, affranchie de ce travestissement servile des littératures anciennes et étrangères, sous lequel se perpétuait son infériorité et disparaissaient l'aisance et la grâce indigènes, s'assimile, par une imitation libre et créatrice, la majesté et la vigueur, l'élégance et l'harmonie des anciens idiomes; elle leur dérobe le secret de leur éclatant coloris, de leur prosodie musicale, de leur simple et grandiose magnificence, tout en créant ses emprunts et faisant prévaloir le fonds national, tout en faisant rentrer ses acquisitions dans le caractère local et personnel, tout en les faisant servir à rehausser et à mettre encore en lumière les vertus natives de notre idiome : la netteté, la précision, le tour à la fois régulier et facile. Sous la forte discipline de Malherbe, la langue poétique alliait la grâce à la noblesse, la richesse à la sobriété, l'éclat de l'imagination à la sévérité grammaticale, le choix et la propriété des termes à la justesse



et au bonheur du tour. L'imitation des poésies étrangères, italienne et espagnole, qui d'abord s'était manifestée par un burlesque engouement, par de superstitieuses parodies, réduite à son tour *aux règles du devoir,* fit place à une heureuse adoption des qualités de nos voisins, converties désormais à la substance du génie français et sagement tempérées par ce bon sens de la France qui parfois s'égare, mais toujours se retrouve et se reconnaît. Notre poésie garda la grandeur et la pompe espagnole, moins l'hyperbole et l'enflure; la suavité et la finesse italiennes, moins la mollesse et les pointes.

La prose, déjà si nette, si incisive, si pittoresque chez Rabelais, Amyot, Montaigne, déjà si aimable dans l'effusion à la fois libre et savante de leur génie, reçoit de Balzac son développement majestueux, ses harmonieuses périodes, ses délicates constructions. Secondé par les Vaugelas, les Patru, les d'Ablancourt, ces patients ouvriers de la langue, ces admirables artisans de style, Balzac maintient sans interruption dans notre prose cette mâle précision, cette dignité, ce choix et cette propriété des termes qui ne se trouvaient chez ses devanciers que par intervalles. Il la dote de ces formes larges et faciles, où la pensée a tant de jeu et d'ampleur. Il lui donne la flexibilité nécessaire pour se prêter à toutes les modifications de la pensée, et lui révèle le secret de varier à l'infini les formes de la perfection, de s'assouplir à tous les genres de génie et de chefs-d'œuvre. Dès lors, dans la poésie comme dans la prose,

..... La langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.

Et les plus grands écrivains du dix-septième siècle vont trouver en elle un instrument docile, riche et sonore, et leur génie n'aura plus à lutter contre les aspérités et les incertitudes du langage. Le temps est enfin arrivé où le bon goût

va se développer tout entier dans la perfection de la société, dans la beauté sérieuse et l'éclat solide d'une époque à la fois régulière et inspirée, savante et originale.

Toutes les forces de l'intelligence et du talent vont éclater à la fois. Richelieu hâte ce grand avènement du génie français par un concours intelligent et par une institution durable. Pressentant les accroissements et l'empire de la langue, il lui crée un tribunal chargé d'en fixer le caractère et d'en assurer l'inviolabilité. A cette époque, deux génies vigoureux entrent à la fois dans notre littérature avec la majesté naissante du grand siècle. Une même année voit paraître le *Cid* et la *Méthode*. Tandis que le grand Corneille nous initie à cette héroïque tragédie, qui nous révèle le ciel en exaltant en nous le sentiment des réalités terrestres et la notion du devoir, Descartes restitue à la pensée la conscience et l'usage de son droit et de sa force; Descartes inaugure cette belle langue philosophique de la France, qui semble, par sa précision lumineuse, l'idiome naturel du bon sens et de la vérité, et qui est un des titres incontestés de notre supériorité littéraire. Le génie français, élevé à sa plus haute puissance, semble identifier tous les siècles antérieurs de la pensée humaine dans un moment de beauté ineffable, et résumer dans un magnifique ensemble toutes les généreuses manifestations de notre nature intellectuelle et morale.

Époque incomparable, où l'œuvre de l'unité de la langue et l'œuvre de l'unité nationale furent simultanément consommées, où tous les prestiges de la victoire se mêlent à toutes les splendeurs des arts et des lettres! Des conquêtes nationales, de glorieux traités où éclate la domination de notre langue, reculent nos limites et enclavent dans le territoire des populations sœurs, dévolues dès longtemps à la France par l'identité d'intérêts, de mœurs et de langage. Fécond en innovations progressives, en procédés d'administration

réguliers et uniformes, entouré de grands hommes d'état, d'habiles diplomates, de généraux victorieux, de poètes et d'orateurs tels que Racine et Bossuet, le gouvernement français exerce alors sur l'Europe une juste et salutaire prépondérance, il l'éblouit de sa gloire et l'étonne de sa grandeur. La France domine et fascine l'Europe par son goût littéraire, ses beaux monuments et sa splendeur sociale. Les imaginations et les cœurs sont à jamais gagnés à cette époque de l'éloquence, des beaux vers, des palais superbes, des toiles et des marbres impérissables. Alors, les fêtes se mêlent aux guerres, les lois aux conquêtes, les beaux-arts à l'industrie. Alors pullulent ces chefs-d'œuvre où le beau ne paraît, comme le voulait Platon, que la splendeur du bon réfléchie dans les lettres et dans les arts. Que de solidité et d'élévation dans les pensées! que de profondeur et de gravité magnifique dans l'expression! que d'éclat et de grandeur dans l'imagination! quelle correction précise, quelle élégance animée de style! quelle vigueur et quelle simplicité de coloris! Partout l'horizon des lettres s'étend avec la gloire et la popularité de la France. Ralliée dans une radieuse et vivante unité, jouissant du développement harmonieux de toutes ses forces, resplendissante de génie et de victoires, la France devint l'oracle du monde comme elle en était l'arbitre.

Paris fut la grande capitale de l'imagination et de la raison européennes; Descartes régna dans la philosophie, Bossuet dans la controverse, Boileau dans les vers. Toute littérature fut saisie et possédée de l'éclat de la nôtre. Les chefs-d'œuvre de notre théâtre furent adorés, imités. Nos livres, rapidement traduits, devinrent les livres de tous les pays, la bibliothèque du genre humain.

Partout notre littérature trouvait une patrie, comme la plus haute et la plus nette expression de l'intelligence et de la sensibilité humaines, comme la fille légitime de la pensée

du monde. Les peuples reprenaient de nous avec enthousiasme leurs sentiments, leurs idées, qui leur revenaient épurés, perfectionnés par le plus beau langage que la terre eût entendu depuis Sophocle et Platon. Ce qui faisait parmi eux la fortune de notre littérature, c'est qu'elle était le reflet du monde entier, un foyer où rayonnaient les lumières de tous les âges; c'est qu'en elle s'harmonisaient toutes les formes, toutes les diversités de l'esprit humain.

Tout se faisait au nom de la France. Reine des nations modernes par le génie, elle n'avait pas moins d'influence par l'empire de ses modes et par la politesse et le bel usage du monde. Des plus lointaines extrémités, on venait voir dans son palais et dans ses fêtes le monarque qui semblait personnifier en lui la grandeur et les grâces d'une telle nation, et dont l'humeur magnifique allait au loin encourager le mérite, honorer le génie des savants et des artistes étrangers. La France triomphait dans la guerre et dans les arts, et, fertile en miracles, insatiable de créations, renouvelait, sans l'épuiser, l'admiration de l'univers.

Cette suzeraineté du génie français, avouée par le vasselage littéraire de l'Europe, ce règne sur la civilisation moderne, qui fait la gloire impérissable du dix-septième siècle, la France n'en est pas déchue au dix-huitième. Des créations immortelles font encore de cette époque une ère mémorable dans l'histoire de l'esprit humain. Les lettres françaises, organe méthodique et animé des grandes vues et des conjectures sublimes des sciences naturelles, du progrès rapide des sciences économiques et politiques, des principes élevés et des recommandations généreuses de justice et de douceur sociales, résument et entretiennent la vie morale des nations et ont plus que jamais, dans le monde moderne, vogue et puissance. C'est un curieux et solennel moment dans les fastes de l'intelligence que celui où l'*Esprit des lois* renouvelle,

agrandit la science de la législation, et fixe aux espérances indéfinies de rénovation sociale une limite précise d'équité et de sagesse; où Voltaire, portant dans toutes les parties des lettres son merveilleux esprit et son universelle clarté, crée l'étude de l'histoire moderne en y introduisant la critique et le style, et parle la langue du siècle de Louis XIV dans le chef-d'œuvre qui en célèbre la grandeur et en réfléchit l'éclat; où Buffon, dérobant à la création ses plus augustes secrets, décrit la structure intérieure du globe, en raconte avec une imposante certitude les révolutions primordiales, et, pour tracer dignement l'histoire de la nature, rivalise avec elle de richesse et de majesté; où Rousseau, réagissant contre la frivolité sceptique de la haute société et des salons, restaure impérieusement dans la philosophie la sensibilité et l'éloquence, Dieu et l'âme.

Un rare concours du travail philosophique et de l'art littéraire donne aux idées de la France une irrésistible séduction. Elles n'agissent plus seulement sur le goût, elles ne se bornent plus à enchanter les imaginations par une pompe élégante et poétique : elles suscitent des hommes d'état et des publicistes, elles influent sur les gouvernements, elles commencent en Europe une société nouvelle. C'est merveille de les retrouver partout, dans l'Académie de Berlin, à la cour de Catherine, dans les conseils de Joseph II; de les voir, avant qu'elles sortent, en France, de la sphère spéculative, avant qu'elles y reçoivent la sanction des faits et s'y réalisent dans les institutions, agrandir l'éloquence politique de l'Angleterre, inspirer à Milan Beccaria, à Naples Filangieri, et en Espagne même, en Portugal, faire pénétrer de salutaires changements dans les lois et dans les mœurs.

Non, jamais elle ne s'était signalée avec plus d'éclat ni de grandeur, cette perpétuité d'influences civilisatrices, cette éternelle puissance d'attraction intellectuelle qui est la vertu

et la gloire du génie français. Jamais la France n'avait exercé avec un ascendant si marqué cette magistrature des idées, cette royauté des lumières qu'elle ne saurait abdiquer sans forfaire aux grands souvenirs et aux lois de son histoire, sans renier son passé et sans cesser d'être elle-même.

La France, déjà placée si haut par le génie du siècle de l'éloquence, de la poésie et des arts, arrive à régner aussi par la science et par les théories sans abdiquer la suprématie de la langue et du goût, et à posséder ainsi la plus complète et la plus variée de toutes les littératures humaines.

Ainsi, Messieurs, par une éclatante exception, par un privilége sans exemple, le génie d'un même peuple a été favorisé de deux âges consécutifs de grandeur et de domination. La France a réuni deux de ces époques, qui sont des dates éternelles dans les annales de la pensée et des civilisations humaines : elle a fait immédiatement succéder un grand siècle à un grand siècle. Gloire immense, et qui n'appartient qu'à elle !

Cette gloire, notre dix-neuvième siècle encourrait-il le reproche de l'avoir laissé dépérir ? Cette succession de triomphes finirait-elle à nous ? Ou plutôt n'accroîtrons-nous pas ce noble et opulent héritage, ce patrimoine national d'honneur littéraire et de prééminence du génie ?

Oui, aimons toujours à le croire, la France, au dix-neuvième siècle, saura garder à la tête du monde moderne le rang qu'elle avait une première fois occupé au Moyen Age, qu'elle a repris au dix-septième siècle et conservé au dix-huitième, et notre littérature est appelée à de nouvelles conquêtes. Non, nous n'accepterons pas l'arrêt de ces esprits chagrins, de ces prophètes de malheur qui déclarent notre belle France déchue de toute grandeur littéraire, déshéritée de toute poésie. Sans doute, tout en reconnaissant que notre littérature doit admettre les produits légitimes du temps et d'une société

ıouvelle, nous ne saurions trop blâmer, au nom du patriotisme ›t du goût, cette audace de néologisme, cette intrusion riolente de locutions étrangères, et surtout cette vaniteuse ›récipitation dans le travail, qui prêtent trop souvent, même ı quelques-uns des plus beaux génies de notre époque, un angage excentrique, échappant à la logique, à la grammaire, 'ait pour ravir à notre langue son caractère et son mérite : a clarté, la netteté, le tour naturel et facile. Mais malgré ›es aberrations et ces écarts, dont le bon sens du pays a déjà fait en partie justice, bien des productions de notre âge sont restées fidèles à cette langue sobre, correcte, précise, et pourtant si harmonieuse, si énergique et si vivement colorée, qui a su s'imposer à toute l'Europe et qui est depuis deux siècles le plus puissant instrument de l'influence intellectuelle de la France. Oui, tout permet d'espérer que la France littéraire, tout en faisant fructifier le nouvel apport des ans, saura rester dans les voies du bon sens et de la vérité, où elle a déjà imprimé tant de traces lumineuses, et où les peuples se sont habitués à la suivre.

Dans la poésie, des cordes éclatantes ont été ajoutées à la lyre de France. De grands poètes ont été enfantés par les orages du siècle. Des vers pleins de nouveauté, de sentiment et de nombre, ont exprimé la mélancolie et la souffrance des âmes blessées par les commotions sociales, et leurs retours, leurs soudains élans d'enthousiasme et d'espoir. La poésie rêveuse a trouvé son charme naturel de grâce et de tristesse, son accent d'éloquence émue et prophétique, sa couleur et sa mélodie telles que les réclamait l'âge présent, dans des élégies et des odes où il y a innovation avec mesure, où le dessin est encore singulièrement correct et classique, où la langue est respectée et harmonieusement assouplie aux inspirations et aux espérances nouvelles.

Au théâtre, après un mouvement de rénovation naturel

et modéré à son début, emporté ensuite hors des limites réelles de la raison et de l'art, une heureuse réaction a rendu l'empire de la scène à ses rois légitimes, et concilié plus d'une fois avec le culte de Racine et de Molière l'évocation inspirée de l'histoire, la reproduction expressive du Moyen Age et la vérité franche et réelle dans les tableaux familiers de la vie moderne.

Mais c'est surtout dans l'histoire, dans la philosophie, dans la haute critique, et en général dans tous les genres de littérature pratique et positive, que de beaux et durables ouvrages ont réalisé et réalisent encore les espérances du nouveau siècle, et maintiennent notre grande et admirable langue dans son rang suprême et dans les qualités précieuses qui lui ont donné l'empire intellectuel des temps modernes. C'est là que sont les plus beaux titres et la gloire la plus pure et la plus solide de notre époque. Voilà ce qu'elle a tenu: disons ce qu'elle promet encore.

Jamais les sources de la poésie ne jaillirent plus vives et plus abondantes, car jamais siècle n'a poussé plus loin la puissance de création, n'a ouvert de plus vastes perspectives à la pensée. Je n'en veux pour preuve que ces découvertes, que ces conquêtes des sciences, qu'on accuse, bien à tort, de faire obstacle à la pensée et de tuer l'imagination, elles qui semblent avoir établi le royaume des fées sur la terre. Non, le monde matériel n'est ni impénétrable ni mortel au souffle du génie; il n'existe même que pour le triomphe de l'esprit qui peut le mouvoir, qui rend le fer, l'eau, le feu, tous les éléments, les serviteurs animés de l'homme. Quel tableau plus imposant et plus pittoresque, Messieurs? La science et l'industrie tranforment le monde; l'espace et le temps disparaissent; la nature semble devenir intelligente pour obéir au génie. Chaque jour de nouvelles découvertes ajoutent aux ressources de l'homme les puissances inconnues

du monde physique, et l'humanité joue avec les forces terribles qu'elle vient de surprendre. D'une part, les grandes idées, les vues élevées de la philosophie et de l'histoire; de l'autre, ces victoires journalières sur la nature, ces prodigieuses conquêtes des sciences physiques qui, après tout, donnent au spiritualisme de la France une solennelle consécration, ne sont-ce pas là, Messieurs, des sources intarissables d'enthousiasme et de poésie? Et n'est-ce pas l'éternel honneur de la poésie française de consister surtout dans le génie du bon sens, dans la joie intime et profonde de la vérité et l'enthousiasme de la raison? Il n'y a donc pas lieu de s'écrier, en parodiant la foudroyante éloquence de Bossuet : *La poésie se meurt, la poésie est morte!* Pour moi, Messieurs, je ne serais jamais monté dans une chaire de littérature française, si j'avais cru n'avoir qu'à rédiger une épitaphe, qu'à prononcer une oraison funèbre sur le tombeau de nos gloires littéraires. Il m'a paru, au contraire, que retracer un glorieux passé, c'était montrer à la génération présente toute l'étendue de ses obligations envers le pays et envers le monde, et tout le parti qu'elle peut et doit tirer du nombre infini de ses ressources; que c'était, dis-je, lui rappeler avec efficacité ce vieil adage fait surtout pour les nations décidées à ne point déchoir : *Noblesse oblige.*

Non, non, l'imagination n'est pas éteinte, la poésie n'est pas morte en France : elle est pleine de force et de jours, et, en dépit de tant de travers et d'excès que nous avons eu à déplorer, même de la part de nos plus beaux talents, elle est parée de trop d'éclat récent, pour qu'elle n'ait plus qu'à porter le deuil de sa grandeur passée, pour qu'elle soit même réduite à de simples espérances. De toutes parts l'inspiration nous arrive et les faits nous pressent. Sachons seulement reconnaître et classer nos richesses; unissons tant de grandes vérités et d'importantes découvertes dans un foyer commun

qui les concentre et leur donne une puissance égale à leur valeur. N'oublions pas que l'art véritable est quelque chose de suivi, de consistant, qui a un but, une marche d'ensemble, et surtout qu'il a besoin pour se déployer de persistance et de temps. Si tout se presse et se hâte, tout s'entrechoque et s'entrenuit. Ce qui s'en va, Messieurs, ce n'est ni la poésie ni la vivacité de l'intelligence, c'est le bon sens, c'est la patience, c'est la constance. Nous ne savons plus travailler, nous avons perdu le secret de l'énergie et de la persévérance. Tel est le mal de notre siècle ; une fiévreuse inquiétude, une impatience maladive en agite les générations ; on veut récolter sans avoir sué, haleté sur le sillon ; dans les arts, dans les lettres, on veut tout avoir du premier coup, et l'on éventre la poule aux œufs d'or. C'est une aspiration épidémique vers le bruit et vers la gloire, et par occasion vers la fortune : les voies sont encombrées de vanités aussi ambitieuses qu'inertes.

Si nous voulons fonder pour l'avenir, ayons moins d'emportement dans les désirs et plus de force dans la volonté. Maintenons à notre génie français ses vertus essentielles et fécondes : sa probité, son désintéressement, sa ténacité. Maîtrisons ces tourmentes de la pensée qui usent l'âme en élans stériles, en efforts indécis et impuissants. Gardons-nous avec un soin égal d'une précipitation turbulente, d'un précoce et funeste découragement. Rappelons-nous qu'il y a dans l'impatience autant de faiblesse que d'orgueil, tandis que la patience est compagne de la force et de l'éternité.

Animons-nous d'un zèle infatigable pour l'illustration littéraire d'un siècle dont les premières années avaient déjà fait de si grandes choses, et dont la maturité vient de renouveler, dans des guerres héroïques, les prodiges qui avaient marqué sa naissance. Continuons par de fortes et sérieuses études, par de constants et solides travaux, l'œuvre civilisa-

ice de nos pères, la vogue et l'influence de notre bel idiome. oilà mille ans que nous avons charge d'âmes en Europe : ontribuons, autant qu'il est en nous, à maintenir à la France e sceptre de la civilisation moderne, noble prix des grandes t salutaires leçons que, pendant ces dix siècles, elle a toujours lonnées aux nations.

Ayons une sainte passion pour le beau et pour le vrai, ayons foi au progrès et au dévouement, et, comme nos devanciers, nous resterons à la hauteur d'un tel enseignement, et e Dieu de la civilisation et de l'avenir sera toujours avec nous !

Réponse de M. DABAS, Président, aux Récipiendaires.

MESSIEURS,

Les plus belles fêtes ont souvent leur deuil, et le Ciel a voulu qu'un nuage de tristesse vînt obscurcir l'éclat de ce jour désiré, où d'avance je me félicitais, comme d'une bonne fortune, d'avoir à saluer ici, dans une réception solennelle, leux de mes plus chers et de mes plus estimés collègues, ıne jeune et une vieille amitié. Pardonnez-moi et qu'ils me pardonnent si ma première parole, aujourd'hui, n'est pas pour eux, mais pour un absent, absent, hélas ! d'hier et de lemain (1), que nous redemandaient vainement tout à l'heure es yeux attristés de l'un des récipiendaires. Et moi aussi, Messieurs, je cherchais, en entrant, cette main affectueuse qui serra si souvent la mienne, cette main qui, la première, m'avait accueilli, présenté et introduit dans la Compagnie, qui naguère encore me conduisait, avec une grâce si aimable, à ce fauteuil de la présidence. C'était le sien, et c'est lui que

(1) M. Gout Desmartres, ancien président de l'Académie, décédé en décembre 1862.

j'y ai remplacé; il l'occupait dans notre dernière séance publique, et il me semble, en vous regardant, que cette salle retentit encore de l'accent de ses paroles et des applaudissements qu'elles soulevaient. Que si l'écho de ces murs ne l'a point oublié, comment nos cœurs l'oublieraient-ils? Non, ne disons plus même qu'il est absent : il ne l'est pas tout à fait, puisqu'il vit en nous tous par le souvenir, puisque son nom préside à cette solennité, et que lui-même, de là-haut, nous nous plaisons à le croire, il sourit à cette réunion où l'on cherche à s'inspirer de ses exemples.

Quel bonheur c'eût été pour lui, Messieurs et chers nouveaux confrères, de vous complimenter aujourd'hui avec nous ! Il avait été le premier à encourager vos candidatures; il n'eût pas été le dernier à fêter votre triomphe. Pour moi, c'est la joie et l'honneur de ma présidence au déclin de réaliser un de ses derniers vœux, en réunissant, dans une fraternelle accolade, deux collègues, deux amis, deux professeurs si bien faits pour se donner la main, et, en leurs personnes, deux Facultés sœurs, dont leur union ne peut que resserrer encore les anciens nœuds.

Aussi, vous le voyez, je n'ai pas songé à séparer dans mon discours, malgré la différence des spécialités et des sujets, ceux que rapprochaient si naturellement une commune origine et la fraternité du professorat. Je puis louer chez l'un comme chez l'autre, avec une égale justice, les mêmes succès et les mêmes titres universitaires, des services, non de la même durée, mais du même ordre dans l'enseignement secondaire, puis dans l'enseignement supérieur; le même dévouement à la science et aux intérêts de la jeunesse; la même passion de l'étude en deux vies consacrées au travail; j'ajouterais, si j'osais parler des caractères, la même élévation de sentiments, la même douceur de mœurs, la même bienveillante aménité.

Il est vrai que, si les carrières sont parallèles et les caractères sympathiques, les voies suivies par l'un et par l'autre sont diverses, je n'entends pas dire opposées.

Vous, mon jeune et savant collègue [1], formé à l'école des mathématiciens et des géomètres, mais curieux des plus hautes applications de la science, vous vous êtes de bonne heure préoccupé des harmonies du monde sidéral, des merveilles de la mécanique céleste, et vous n'avez pas dit, comme le poète ami d'Épicure : « ... Ne se passionner pour rien, » *nil admirari,* c'est le seul et unique moyen d'être et de se » conserver heureux. Ce soleil, ces étoiles, cette marche » régulière et périodique des saisons, il est des sages qui con- » templent tout cela sans nul frémissement... » Plus sage, vous, que ces sages, et mieux instruit des conditions du vrai bonheur, vous vous êtes passionné pour ces beaux objets. C'est que vous n'aviez pas peur, comme Épicure, de voir derrière les phénomènes les lois, et derrière les lois le Législateur, l'Architecte, celui qui a tout fait, au commencement, avec nombre, poids et mesure. Au contraire, vous le cherchiez sous ces voiles transparents dont son infinie majesté s'enveloppe; et de là ce désir impatient de joindre la pratique à la théorie, de vous élancer dans les champs de l'espace, enfin d'avoir une porte ouverte sur le ciel, pour essayer *de lui arracher,* comme vous le disiez un jour, *les secrets qu'il garde encore dans ses profondeurs étoilées.*

Vous, mon savant et vieil ami [2], nourri, à l'école de la critique, de tous les trésors de la littérature ancienne et moderne, mais aussi des enseignements de la philosophie et de l'histoire, vous vous êtes épris, après une longue étude de l'antiquité, des chefs-d'œuvre de notre littérature française, et vous n'y

[1] M. Lespiault.

[2] M. Roux.

avez pas vu seulement un instrument d'éducation et de goût, un moyen de satisfaction esthétique : vous y avez vu encore et surtout le plus glorieux monument de notre génie, un magnifique répertoire de nos richesses et de nos gloires, un témoin immortel de toutes nos grandeurs. La France, voilà ce que vous avez cherché dans la littérature française : cette littérature est devenue, à vos yeux, comme une seconde histoire de la nation, où la poésie a chanté l'hymne de nos triomphes, la prose raconté les miracles de notre esprit et de notre goût, la langue elle-même étendu nos conquêtes en popularisant par le monde nos arts et nos idées, c'est à dire tous les éléments du progrès et de la civilisation. Et loin que ce culte passionné de la France vous ait fait oublier celui du beau et du bon, vous avez su les confondre ensemble ; mais l'enthousiasme de la patrie vous a saisi autant que celui des belles-lettres. Votre cours est devenu un enseignement patriotique, et votre chaire une tribune pacifique, mais nationale, d'où votre éloquence s'est plu à glorifier notre passé, à honorer notre présent et à saluer notre avenir.

Tous vos travaux, Messieurs, ont répondu, comme il était naturel, à ces deux directions.

L'un de vous, tout jeune encore et avant que le lycée de Toulouse l'eût cédé à la Faculté des sciences de Bordeaux, avait déjà marqué sa spécialité par une thèse de doctorat sur la *Théorie de la libration réelle de la lune :* heureuse application des méthodes géométriques dues au génie de Poinsot. Notre chaire d'astronomie en fut la récompense. Depuis lors il n'a pas cessé de poursuivre les mêmes études, d'appliquer les mêmes méthodes d'analyse à des questions analogues : témoin un savant *Mémoire sur le mouvement des nœuds de la lune et sur l'inégalité en latitude qui donne la mesure de l'aplatissement de la terre.* Je ne suivrai pas, et pour cause, mon savant collègue dans ces hautes spéculations, ni davan-

tage dans ses expériences d'astronomie observatrice. Je ne le suivrai pas même dans ce voyage scientifique dont il nous a donné l'intéressante relation, et où, le télescope à la main, il courut jusqu'en Espagne, à Briviesca, après une belle éclipse de soleil, l'éclipse totale du 18 juillet 1860. Ce qui prouve le mieux son savoir effraie mon ignorance, et peut-être qu'en voulant l'accompagner, l'œil en haut, dans des routes pour moi si nouvelles, je tomberais dans quelque puits beaucoup plus profond que celui où l'astrologue de la fable se laissa choir. Plus à mon aise quand il me permet de laisser ses instruments et ses calculs, j'ai pu lire du moins, et j'ai lu avec un vif intérêt sa *Note sur les petites planètes situées entre Mars et Jupiter*. Elle vous transporte dans un monde d'autant plus curieux qu'il est plus nouvellement et plus imparfaitement connu; elle vous le révèle, tel qu'on le connaît à cette heure, avec son nombre toujours croissant d'astéroïdes (quatre au commencement du siècle, soixante-neuf hier, soixante-dix-sept aujourd'hui); et non seulement elle donne l'inventaire exact de toutes ces jeunes planètes, vieilles peut-être comme le monde, mais elle en dresse en quelque sorte l'état civil, avec l'acte de naissance de chacune, le nom de son parrain et son signalement. N'oublions pas de dire que, dans cet écrit comme dans l'enseignement du professeur, on peut constater l'alliance du goût et des habitudes littéraires avec la science; elle se manifeste par une langue pure, simple et claire, nettement française; et n'est-ce pas l'un des mérites qui vous ont frappés, Messieurs, dans l'attachant exposé que vous venez d'entendre?

Notre autre récipiendaire était déjà professeur de Faculté et rompu à la pratique de l'enseignement supérieur, quand, vers 1840, il débuta comme écrivain par une thèse remarquable *Sur le rôle et la condition de la femme dans la poésie grecque, dans les épopées chevaleresques du Moyen Age et*

dans les chefs-d'œuvre de nos grands tragiques. Une érudition solide, un sentiment délicat des différences de notre civilisation moderne et chrétienne avec la civilisation antique, une admiration très vive pour notre théâtre national, un style enfin châtié, mais en même temps plein de chaleur et de coloris, y annonçaient la variété des études, sans doute, et la maturité du talent, mais surtout les tendances de l'esprit et du cœur, cet amour jaloux de nos gloires françaises qui ne fit plus, dès lors, que se nourrir et s'enflammer. Cependant, soit que la parole fût plus de son goût que la plume, soit que sa modestie n'attachât pas assez de prix à ses ouvrages, l'honorable professeur demeura vingt ans encore sans rien publier de nouveau. Il ne fallut pas moins que l'élan donné en 1861 par le Congrès scientifique de France, et les sollicitations pressantes de l'amitié, pour le décider à faire entendre, au milieu de ces assises solennelles, une parole qui depuis vingt-deux ans se prodiguait, non pas assurément sans fruit, mais plus obscurément, dans les labeurs d'un enseignement presque quotidien. Vous savez quels applaudissements accueillirent ces effusions de son patriotisme littéraire. Le triomphe fut complet, et nous lui devons un excellent écrit, intitulé : *De l'originalité nationale des chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV,* apologie sans réplique, non d'un siècle dont la gloire n'était guère contestée, mais d'une littérature qu'une critique envieuse et myope s'était trop habituée à considérer du côté de l'imitation. Nous lui devrons, quand la publication des actes du Congrès se trouvera achevée, une autre *Étude* aussi éloquente sur la comparaison des quatre siècles littéraires de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV. En attendant, l'auteur a couronné ses travaux par une action d'un patriotisme plus local, sans être moins national et moins français, son discours sur les *Gloires littéraires de Bordeaux*. Ausone, saint Paulin, Montaigne,

Montesquieu, gloires païenne, chrétienne, philosophique et politique de cette grande et spirituelle cité, qui a doté la France de poètes, d'orateurs, d'écrivains, de penseurs, de savants, en un mot de tant de grands hommes, il s'est plu à les rassembler et à les grouper, pour nous caresser de la louange qu'il leur donne, pour nous les faire mieux aimer, et surtout pour les éclairer d'un jour nouveau par de neufs et lumineux aperçus.

Voilà, Messieurs et chers collègues, quelques-uns de vos titres à l'honneur que vous recevez aujourd'hui du premier corps savant de la cité. S'ils n'étaient pas plus que suffisants, vous venez tous deux d'y en ajouter un autre par vos excellents discours de réception.

Vous, Monsieur Lespiault, vous nous avez charmés par cette rapide histoire de notre astronomie stellaire, qui résume avec une si heureuse précision tant de courageux efforts, tant de patientes recherches, tant de dévouements à la science, souvent poussés jusqu'au sacrifice et à l'héroïsme, et aussi tant de découvertes et de conquêtes dont notre passé a le droit de s'enorgueillir; je dis à dessein *notre passé,* puisque, dans cette revue d'une nuance attristée et sur laquelle les brillantes couleurs d'un autre tableau nous ont paru trancher un peu, vous nous avez montré que notre présent n'a pas, à beaucoup près, le droit d'être si fier. Vous le dirai-je ? J'aurais voulu un instant pouvoir vous démentir ; car je souffrais, dans mon amour-propre national et bordelais, d'entendre dire que nous sommes déchus, que nos Observatoires et notre astronomie d'observation sont en décadence, que nous n'avons plus aucun grand nom à opposer à ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne, que nous sommes, par certains côtés, au dessous de la Russie, au dessous des petits États de l'Europe, au dessous de la Suisse, grand Dieu ! et que Bordeaux, après avoir fait de son Observatoire une ruine, celle qui nous

abrite, n'est plus en état aujourd'hui de donner l'heure à ses marins! Je l'aurais voulu encore, quand ce n'eût été que pour mêler quelques critiques à ces félicitations académiques, dont vous avez paru craindre la monotonie. Mais ce n'est pas ma faute si, sur ce point comme sur la plupart, vous ne donnez prise qu'à l'éloge : les faits sont des faits, que nous ne pouvons changer. Il faut donc en prendre son parti, espérer les jours meilleurs que vous avez vu poindre; en attendant, nous consoler par la conscience de notre supériorité dans la mécanique céleste, et surtout tirer la conclusion de votre logique discours, qui est avant tout un bon plaidoyer, en pressant l'Édilité bordelaise, jalouse comme nous de l'honneur de cette ville, de nous rendre notre maison académique et l'Observatoire désiré dont parlait Lalande.

Seulement, comme il faut toujours, quoi que j'aie dit, un peu de contradiction, et qu'elle se glisse partout, même au sein des Académies (car vous vous êtes trompé de date, Monsieur, en n'y voyant que de mutuelles félicitations : on a changé tout cela, de nos jours), laissez-moi vous dire qu'en dépit de vos intentions de sévérité et de rudesse, vous m'avez semblé trop indulgent pour les torts de notre époque, en attribuant notre décadence astronomique au seul manque des Observatoires. Pourquoi cette éclipse totale d'astronomes? — Parce qu'il y a disette d'Observatoires et d'instruments? — Soit, bien qu'elle ne puisse guère expliquer qu'une éclipse partielle. Mais pourquoi cette disette d'Observatoires et d'instruments? Est-ce bien à la centralisation qu'il faut s'en prendre? N'est-ce pas plutôt à l'indifférence des uns, au manque d'ardeur des autres, à la paresse scientifique de tous? N'est-ce pas surtout à la défaillance de ce vrai courage, cet esprit de patience et de constance que votre honorab[le] collègue signalait, en littérature, comme un des signes [de] notre temps?... J'ai admiré, dans une de mes vieilles trag[édies]

dies grecques, un personnage, un fidèle serviteur de la maison d'Agamemnon, demeuré dix ans debout, sur la haute terrasse d'une maison royale, à attendre et à épier un signal de feu, qu'il voit luire à la fin et qui lui annonce la prise de Troie. Dans cette garde de si longue durée, le pauvre homme a appris l'astronomie; car il dit naïvement : « Depuis le » temps que je veille, comme un chien, au haut du palais » des Atrides, j'ai fait connaissance avec toute l'assemblée » des astres de la nuit, et de tous ces flambeaux du ciel, qui » apportent aux humains l'été et l'hiver, je sais les couchers » aussi bien que les levers. » — Je ne veux pas dire qu'il fût un astronome aussi habile que Legentil : non; mais je lui compare, pour la patience, cet illustre savant qui passait huit ans dans l'Inde à attendre le passage de la planète Vénus en apprenant l'astronomie des Indiens. — Trouvez-moi des hommes de cette trempe, et vous ne manquerez ni d'observatoires, ni d'instruments, ni d'astronomes.

Vous, monsieur Roux, vous nous avez éblouis par ce splendide tableau de notre littérature, qui, dans un cadre resserré, mais bien rempli et richement sculpté, contient dix siècles de travaux, d'inspiration et de génie : véritable résumé de notre histoire, non seulement littéraire, mais nationale et sociale; récit triomphant de nos victoires et conquêtes sur les esprits, panorama de toutes nos gloires intellectuelles. Qui voit tout abrége tout, et vous avez su abréger, sans rien omettre, peignant seulement de quelques traits choisis et caractéristiques chacune des époques, chacun des écrivains et des poètes que vous passiez en revue. On sentait, en vous écoutant, la compétence d'un homme maître de son sujet, qui en a sondé toutes les profondeurs, et qui, dans un rapide discours, en ramène toutes les sommités à la surface. On sentait mieux encore : on sentait l'âme qui s'en est pénétrée, enthousiasmée, et quelque chose de votre passion se commu-

niquait aux nôtres, quand vous parliez avec tant de fierté du passé littéraire de la France, de l'action de l'esprit français sur le monde, de sa constante initiative dans les voies de la pensée, de son avènement incontesté et de ses titres permanents au gouvernement de la civilisation moderne.

Seulement... (voici l'esprit de contradiction qui me ressaisit, et j'y prends garde, car je ne voudrais pas qu'il m'emportât trop loin, pour me *faire flotter d'autre sorte...*), seulement, ne craignez-vous pas quelquefois, en flattant si bien notre légitime orgueil, d'exciter en nous un peu de vaine complaisance? Nous sommes des Athéniens, — Voltaire, au moins, le disait, quand les Athéniens de Paris lui jetaient des fleurs, — et nous aimons assez, comme les compatriotes de Périclès, à entendre répéter : « Charmants Athéniens! splendide Athènes! ville couronnée de violettes! » Mais ce n'est pas avec des mots qui chatouillent qu'on se prémunit contre la décadence et contre Philippe de Macédoine.....

Loin de moi, cher collègue, — ai-je besoin de le dire? — la pensée de vous faire la plus sanglante des injures, en vous comparant aux flatteurs de la démocratie athénienne, à ceux qui égarèrent et perdirent leur patrie. C'est, je le sais bien, le patriotisme le plus noble et le plus pur qui vous inspire... Vous louez de l'abondance du cœur. Je ne puis cependant m'empêcher de vous trouver quelque peu partial en notre faveur, quand je vous vois relever si religieusement tous nos mérites, sans nous parler presque de nos défauts; considérer tous nos écrivains par leurs brillants côtés, sans presque tenir compte de leurs vices ou de leurs erreurs; exalter sans cesse notre goût, notre raison, notre bon sens, qui peut *se retrouver toujours,* comme vous le dites, mais qui n'en est pas moins sujet à se perdre et qui fait quelquefois de singuliers écarts; chanter enfin, comme sur la lyre, notre génie, le génie de la France et son *irréprochable perfection*.

Rien ne me semble parfait sur la terre, pas même le génie de la France, à qui Dieu peut souvent sourire, mais avec qui certainement il ne s'est pas identifié. — Je suis de ceux qui applaudissent le plus volontiers à votre éloquente apologie du moyen âge, trop souvent calomnié, comme à votre apothéose du grand siècle, quelquefois encore rabaissé par ceux qui l'ignorent. Je voudrais cependant quelques ombres à la lumière dont vous avez composé leur auréole. Pour le dix-huitième siècle, sans en avoir le culte, je ne l'ai pas, non plus, en haine ni en mépris, et je rends volontiers hommage avec vous à ses génies privilégiés, à son bon goût littéraire, à son ardeur scientifique, à la nouveauté d'un grand nombre de ses vues et à la fécondité de plusieurs de ses principes; mais je voudrais des réserves, et de larges réserves, à l'éloge d'un siècle qui, en sapant les croyances et les mœurs, sous prétexte de préparer la réforme d'une société très réformable en effet, a ouvert la brèche, non pas à la révolution, mais aux révolutions et à leurs violences, et creusé sous nos pas l'abîme au-dessus duquel nous nous débattions hier, trop peu sûrs encore de n'y point tomber demain. En littérature, le dix-huitième siècle est grand, très grand, moins grand cependant que celui qui le précède, et on a beau lui accoler le mot *progrès*, il a commencé, sur plusieurs points, la *décadence*.

Le mot est dur à vos oreilles, Messieurs, et je voudrais bien l'épargner à notre amour-propre; mais de cette décadence ne voyons-nous pas des signes assez sensibles dans le présent? Où est, dans la littérature contemporaine, ce génie tant vanté, dont nous étions si fiers? Qu'est devenue notre grande poésie? Qu'est devenue notre belle prose? Que fait-on, chaque jour, de notre admirable langue?... Je vois partout de l'esprit et des talents, moins de raison et de goût, un certain nombre d'écrivains et de poètes fort distingués, des critiques ingé-

nieux et fins, beaucoup d'autres trop complaisants; et, parmi nos hommes supérieurs, parmi nos *génies,* n'en connaissez-vous pas quelques-uns qui ont de bonne heure ***aspiré à descendre*** et mérité, il y a longtemps déjà, ce mot piquant d'un railleur allemand : « C'est un jeune homme d'un bien beau passé [1]. »

Je m'arrête; car vous n'avez pas fait, Monsieur et cher collègue, le procès au dix-neuvième siècle, et je ne veux pas le faire non plus : je n'aurais pas le temps de l'instruire. Permettez-moi seulement de vous dire que, là encore, malgré vos justes réserves et vos conseils excellents, je vous ai trouvé légèrement optimiste. Il est vrai que vous nous avez dit, cette fois, quelques-uns de nos défauts : votre bon goût en était trop choqué pour s'en taire tout à fait. Mais vous avez craint d'appuyer, et vous avez été trop doux : je n'en veux d'autre preuve que votre indulgence pour notre théâtre, si bas pourtant et si oublieux de ses grandes traditions. Pauvre scène française ! qu'elle est humiliée, aujourd'hui, de ces drames, de ces comédies qu'on lui fait souffrir, et du monde étrange qu'on la condamne à porter !

Appelons-en à l'avenir, je le veux comme vous; car, pas plus que vous, je n'en désespère. La poésie n'est pas morte, non, et elle ne mourra point, ni le talent, ni le génie même, ni le bon sens, quoiqu'il soit un peu malade; mais il en est revenu déjà, il en reviendra encore. Je ne sais quels horizons nouveaux la science et l'industrie peuvent nous ouvrir, en sollicitant l'imagination. Toutefois, je compte encore plus sur l'inépuisable fonds de la nature humaine, sur Dieu, sur nos efforts, sur notre patriotisme..... et sur le génie de la France.

Quoi qu'il en soit, mon savant confrère, vous venez d'honorer l'Académie et votre propre talent par ce remarquable

(1) Mot de H. Heine sur Alfred de Musset.

discours, où j'ai pu, critique peut-être mal inspiré, mais sincère, relever quelques hyperboles et marquer quelques *desiderata,* mais dont je ne conteste ni la haute portée et les grands aperçus, ni les vérités d'ensemble et de détail.

Vous et votre digne collègue de la Faculté des sciences, vous avez amplement justifié l'adoption de la Compagnie, qui vous comptera désormais parmi ses soutiens. Venez donc tous deux, unissant vos efforts, nous aider à la servir. La direction de vos études est différente; mais l'Académie embrasse toutes les études, tous les arts, toutes les nobles applications de l'esprit. Elle ne vous demande plus qu'une chose, une chose qui est tout : le dévouement à la science; et vous l'avez tous deux, puisque vous vous inspirez également de l'amour du vrai, du bon et du beau. Servez-la, aimez-la. Elle applaudira à tous vos triomphes, et, à chacun de vos succès, elle dira de vous, en modifiant un peu sa devise : *Crescant et lucebo.*

RECTIFICATIONS

PAR J.-PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE.

... Studia impendere vero.

L'Aréopage siégeait-il dans les ténèbres ?

Si quelqu'un, au XVI[e] siècle, avait eu l'impertinence de poser une telle question, il aurait été gratifié, sans aucun doute, de la plupart des aménités littéraires dont le livre de M. Charles Nisard sur *les Gladiateurs de la république des lettres* offre de si curieux échantillons. Tous les savants de l'époque, en effet, croyaient que l'Aréopage délibérait au sein de l'obscurité. Ce fut, par exemple, un article de foi pour Érasme (*Adagiorum chiliades,* édition de 1508); pour Guillaume Budé (*In Pandectis,* 1508); pour Cœlius Rhodiginus, le maître de Scaliger (*Antiquarum lectionum, libri XVI,* Venise, 1516, in-f°); pour Charles Estienne (*Dictionarium historicum, geographicum, poeticum,* 1553, in-4°), etc. Au XVII[e] siècle, Meursius, dans une dissertation spéciale; au XVIII[e], l'abbé de Canaye (*Recherches sur l'Aréopage,* tome VII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres*), et l'abbé Barthélemy (*Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* (1), chap. XVII); enfin, de notre temps, d'innombrables auteurs, au milieu desquels je citerai, comme s'étant

(1) Combien il serait à désirer qu'un de nos habiles hellénistes nous donnât une nouvelle édition de l'ouvrage de l'abbé Barthélemy ! Il y aurait beaucoup d'erreurs à corriger et beaucoup de lacunes à combler dans ce livre, du reste si excellent. Le nouvel éditeur trouverait

le plus récemment occupé de cette question, un de nos érudits les plus distingués, M. Chéruel ([1]), ont affirmé que les Aréopagites s'assemblaient pendant la nuit.

Les trois grands historiens de la Grèce, Hérodote, Thucydide, Xénophon, ne disent rien de cette circonstance. Les trois grands tragiques de la Grèce, Eschyle ([2]), Sophocle et Euripide, n'en disent rien non plus, et pourtant Eschyle avait une bien belle occasion d'en parler quand, dans les *Euménides*, il traça un si magnifique éloge de « l'auguste tribunal de » Minerve, rempart du pays, salut d'Athènes, magistrature » comme n'en possède aucun peuple au monde. » Aristophane et les autres comiques ne mentionnent jamais les séances

d'abondants secours dans le commentaire inédit de La Porte du Theil sur Athénée, et surtout dans les manuscrits de Dansse de Villoison, conservés à la Bibliothèque impériale, manuscrits qui, d'après Dacier (tome Ier des *Mémoires de l'Institut de France, classe d'histoire et de littérature ancienne*), contiennent les matériaux d'un ouvrage sur la Grèce qui aurait laissé bien loin derrière lui celui de l'abbé Barthélemy.

([1]) Article *Aréopage*, dans le *Dictionnaire général de biographie et d'histoire*, de MM. Dezobry et Bachelet, 1857. M. Chéruel dit formellement que ce tribunal « siégeait la nuit. » L'abbé de Canaye avait prétendu qu'il siégeait « *à la fois* la nuit et le jour, » et l'abbé Barthélemy s'était exprimé ainsi : « L'Aréopage tient *presque* toutes ses séances » pendant la nuit. » L'auteur de l'article *Aréopage*, dans l'*Encyclopédie moderne*, tome IV, édition de M. L. Renier, dit tout aussi absolument que M. Chéruel : « Les causes se plaidaient *de nuit*. » Cet auteur, désigné seulement par la lettre R, ajoute que « ce tribunal avait l'habitude de » tenir ses séances en plein air. » L'abbé de Canaye, à l'aide d'un passage de Vitruve, avait déjà établi, contre Meursius, que l'Aréopage s'assemblait dans un endroit couvert. Ce qui démontre encore mieux que le passage de Vitruve que l'Aréopage ne siégeait pas à la belle étoile, c'est cette phrase de Lysias *(Plaidoyer sur le meurtre d'Eratosthène)* : « Greffier, lis la loi gravée sur la colonne, *dans la salle* de l'Aréopage. »

([2]) A moins que l'on ne prenne dans un sens réel ce que le sublime poète dit au figuré : « Sentinelle éveillée, même quand la cité dort, » cette flatteuse métaphore me paraît signifier en bonne prose : magistrats vigilants. Une interprétation rigoureuse n'est pas admissible.

nocturnes du célèbre tribunal. Les orateurs, Démosthène, Dinarque, Eschine, Hypéride (1), Socrate, Léocrate, Lycurgue, Lisias, ne sont pas moins silencieux à cet égard que les historiens et que les poètes, et cependant le nom de l'Aréopage revient presque à chaque page de leurs discours. Les philosophes, tels que Platon et Aristote, ne font aucune allusion à un usage dont Diogène de Laerce, Diodore de Sicile, Pausanias, Polybe, Plutarque lui-même, Plutarque, qui s'est si longuement étendu sur l'histoire de l'Aréopage, ne paraissent pas avoir soupçonné l'existence.

A d'aussi nombreux et d'aussi imposants témoignages négatifs, que peut-on opposer ? Après de longues, de patientes recherches dans tout ce qui nous est resté de cette splendide littérature grecque, que l'on n'aimera et n'admirera jamais assez, je n'ai trouvé que deux petites phrases favorables à l'opinion régnante : l'une, très précise, de Lucien (2), l'autre, beaucoup moins explicite, d'Athénée (3), c'est à dire de deux

(1) S'il fallait en croire les *Vies des dix orateurs grecs*, du pseudo-Plutarque, l'Aréopage tenait ses séances en plein jour, car « quand » Hypéride vit que Phryné, accusée d'impiété, allait être condamnée, » il la fit avancer au milieu de l'Aréopage, et ouvrant sa robe, montra » son sein à découvert, et les juges, éblouis, n'eurent pas le courage » de la condamner. » Mais tout le monde sait que ce fut devant le tribunal des Héliastes que la fameuse courtisane eut à comparaître. De Guerle a composé un joli conte en vers intitulé : *Phryné devant l'Aréopage*. Un peintre renommé, M. Gérôme, a exposé en 1861 un tableau qui représente l'amie de Praxitèle dans le déshabillé galant auquel elle dut son absolution. Mais cet artiste, qui passe pourtant pour être un fidèle interprète de l'antiquité, a eu le tort d'amener sa séduisante Phryné devant les Aréopagites.

(2) « Comme font les juges de l'Aréopage, où les procès n'ont lieu » que la nuit, dans les ténèbres, afin que l'on ne considère pas les » orateurs, mais leurs discours. » (*Hermotimus ou les sectes*, ch. LXIV). Dans l'opuscule *Sur un appartement*, ch. XVIII, Lucien parle encore des séances de nuit de l'Aréopage.

(3) Athénée, livre VI, prétend que personne ne connaissait ni le nombre ni le visage des Aréopagites.

auteurs qui, nés en dehors de la Grèce, à une époque relativement moderne, jouissent d'assez peu de crédit, et dont l'un, du reste, est le plus spirituel des conteurs, mais un conteur ; dont l'autre est le plus intéressant des compilateurs, mais un compilateur. Après avoir mis le nom de ces deux écrivains en regard du nom de tous ceux dont le silence si expressif combat leur invraisemblable assertion, je crois inutile de chercher à prouver qu'il est impossible de répondre affirmativement à la question placée en tête de ces quelques pages. Je me contenterai donc de répéter avec un historien que je me souviens d'avoir entendu beaucoup louer par un excellent juge, M. E. Beulé (cours d'archéologie à la Bibliothèque impériale), M. Beulé, qui pourrait si bien, s'il le voulait, donner du *Voyage d'Anacharsis* une édition parfaite; je me contenterai, dis-je, de répéter avec Connop Thirlwall: « L'Aréopage délibérait dans l'obscurité selon Lucien. C'est » une absurdité souvent reproduite par les auteurs modernes, » comme si elle reposait sur les meilleures autorités. » (*Histoire de la Grèce ancienne,* traduite de l'anglais par M. Adolphe Joanne, 1 vol. in-8°, 1847) (1). J'ajouterai seulement que, tout en adoptant la citation ci-dessus, je ne veux pas être responsable de l'emploi du mot *absurdité,* mot qui est un peu trop gros, même pour caractériser une grosse erreur.

Note sur le « morituri te salutant. »

Je viens de signaler une inexactitude de M. Gérôme dans son tableau de *Phryné devant l'Aréopage.* Il s'en est introduit une autre dans une des plus remarquables toiles de cet

(1) Je m'étonne de ne pas trouver la rectification de Connop Thirlwall dans l'article qu'un de ses plus savants compatriotes, M. Antony Rich, professeur au collège de Cambridge, a consacré à l'Aréopage dans son *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques,* dont nous devons à M. Chéruel une traduction qui vaut encore mieux que le texte original.

artiste, toile représentant *les Gladiateurs dans le cirque*, qui fut l'ornement principal du Salon de 1859. De l'avis unanime des simples amateurs et des critiques de profession, le vigoureux pinceau de l'auteur du *Siècle d'Auguste* a traduit admirablement, dans cette grande page, le cri fameux : « Ave, Cœsar, morituri te salutant ! »

César, sois salué par ceux qui vont mourir (1) !

Mais pourquoi M. Gérôme a-t-il fait adresser par ses gladiateurs ce funèbre adieu à Vitellius ? J'ouvre Suétone, et je lis dans la biographie du cinquième des « *douze Césars* » que Claude (2), avant d'entreprendre le desséchement du lac Fucin (3), voulut y donner une naumachie ; mais que les naumachiaires ayant crié : « Ave, imperator, morituri te salutant, » et que Claude leur ayant répondu : « Avete vos, » ils refusèrent tous de combattre, comme si, par cette réponse adroitement obtenue, l'empereur leur avait fait grâce. C'est, par conséquent, Claude, et non Vitellius, que le digne élève de Paul Delaroche aurait dû nous montrer recevant l'hommage suprême de ceux qui, malgré leurs réclamations les plus énergiques — ce qui n'empêche jamais de les métamorphoser en des victimes très résignées — allaient rougir

(1) Victor Hugo, *le Chant du Cirque*, dans les *Odes et ballades*.

(2) Je ne puis m'empêcher de remarquer que cet *imbécile empereur*, comme on le désigne généralement, a fait exécuter les plus gigantesques et les plus utiles travaux. Je citerai surtout la création du port d'Ostie, célébrée avec enthousiasme par Dion Cassius, par Suétone, par Pline l'Ancien, même par Juvénal, et que M. Texier, dans un Mémoire lu en 1857, à l'Académie des inscriptions et belles lettres, appelle « un des plus magnifiques ouvrages de la Rome impériale. »

(3) Aujourd'hui lac Celano. Claude fit creuser en partie, à travers une montagne, un canal ou émissaire de près de cinq kilomètres de longueur, qui versait les eaux du lac dans le Liris, aujourd'hui Garigliano.

de leur sang les eaux du lac Fucin. Je me demande si, tout en restant fidèle à la vérité, M. Gérôme n'aurait pas eu à traiter un sujet plus pittoresque encore que celui qu'il a choisi. Les troupes prétoriennes rangées autour du lac sur d'innombrables radeaux, les combattants debout sur les galères au milieu du vaste bassin, « une multitude immense, se » pressant, comme dans un théâtre, sur les rives, les col- » lines, le sommet des montagnes; Claude, revêtu d'un » magnifique habit de guerre, et, non loin de lui, Agrippine » en chlamyde d'or, présidant au spectacle (¹), » voilà, ce me semble, des lieux et des personnages qui, après avoir été si admirablement décrits par Tacite, auraient mérité d'inspirer un peintre tel que M. Gérôme. Je sais bien que la plupart croient que le « morituri te salutant » était une exclamation spécialement à l'usage des gladiateurs du temps de Vitellius comme du temps du successeur de Caligula. Mais c'est une erreur complète. Ce cri émouvant a retenti seulement dans les circonstances racontées par Suétone, et si l'on en fait l'accompagnement obligé de tous les combats du cirque honorés de la présence d'un empereur, c'est par un abus familier à l'esprit humain, abus dont il me serait facile de citer de nombreux exemples. Je me montrerai discret et je n'en citerai qu'un seul : le « Sino, no, » que la plupart des historiens, dit M. Gustave d'Alaux dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1846 (²), donnent comme la formule sacramentelle du serment politique des Aragonais, n'a été prononcé qu'une seule fois.

(¹) J'emprunte ici la belle et bonne traduction de Tacite, de M. Ch. Louandre, si justement couronnée par l'Académie française, pour avoir réussi mieux encore, dans sa délicate entreprise, que le grand latiniste Burnouf.

(²) *L'Aragon pendant la guerre civile, scènes de la vie espagnole.*

Du meurtrier de Richard Cœur-de-Lion.

« Richard, dit M. Capefigue (*Histoire de Philippe-Auguste*, » chap. XI), s'était rendu dans le Poitou afin de dompter les » châtellenies rebelles et dépendantes de son domaine. Tandis » qu'il s'occupait à visiter ses baronnages et à se faire rendre » les devoirs de la féauté, un messager du vicomte de Limoges » arriva dans sa tente avec deux mulets chargés d'argent. — » Beau sire, dit le messager, le vicomte de Limoges a trouvé » un trésor dans son champ; il t'en envoie une portion qui » n'est pas petite. — Tu sais, répondit Richard, que je dois » avoir le trésor tout entier, d'après la loi féodale; car toute » fortune et trésor appartiennent au suzerain; va donc dire » au vicomte qu'il fasse constater par le serment de ses » hommes en quoi il consiste, et qu'il me l'envoie; autre-» ment j'irai l'assiéger, suivi de mes chevaliers, et Mercader » avec ses Brabançonnais [1] m'accompagnera. — Le mes-» sager retourna auprès du vicomte et lui rapporta la réponse » de Richard. — Il n'aura pas davantage, dit-il, car il n'y a » que fortune d'or qui appartienne entièrement au suzerain; » fortune d'argent se partage entre lui et le vassal. »

M. Capefigue, qui suit ici Roger de Hoveden, aurait dû ajouter que la rumeur publique, par une de ses habituelles exagérations, avait sans doute beaucoup contribué à rendre le roi d'Angleterre aussi exigeant, car Rigord s'exprime ainsi au sujet du trésor découvert par le vicomte de Limoges : « C'était, » dit-on, un empereur, de l'or le plus pur, assis avec sa femme, » ses fils et ses filles à une table d'or [2]. » Soit que Richard

[1] On dit ordinairement Brabançons.

[2] M. Mary-Lafon (2me volume de l'*Histoire du midi de la France*) parle de cette famille impériale en or massif, mais seulement d'après Isaac de Larrey, l'auteur de cette espèce de roman intitulé, dans la première édition : *Histoire d'Éléonore de Guienne* (Rotterdam, 1691,

crût réellement avoir droit, *en qualité de sire,* à tout l'or que le vicomte était censé posséder, soit qu'il feignît seulement de le croire et qu'il se tînt à lui-même le langage que tenait à ses infortunés associés le lion de la fable :

> Le tout doit être à moi, dit-il ; et la raison,
> C'est que je m'appelle lion,

il courut assiéger le château de Chalus, où l'on prétendait que les riches statues étaient cachées. Dans sa cupide impatience, Richard oubliait que le monde catholique célébrait le temps paschal, et que les lois de l'Église défendaient, en ces saints jours, toute effusion de sang (1). A la vue du roi, la garnison offrit d'ouvrir les portes de la forteresse ; mais Richard déclara que puisqu'on l'avait obligé à déployer la bannière d'Angleterre, il ne voulait entrer que par la brèche, et que tous les défenseurs de Chalus seraient pendus aux créneaux. Les hommes d'armes qui étaient ainsi menacés résolurent de vendre chèrement leur vie, et ce fut avec tout le courage du désespoir qu'ils tinrent l'engagement qu'ils avaient pris. Déjà le siége durait depuis trois jours, et les assaillants n'avaient fait aucun progrès, lorsque, le 26 mars 1199, Richard, attaquant plus vivement que de coutume les remparts de la forteresse (2), fut atteint à l'épaule gauche d'un

in-12), et dans la seconde : *L'héritière de Guienne* (Rotterdam, 1692, in-8° et in-12). Je me demande pourquoi M. Mary-Lafon, au lieu de puiser le fait à sa source même, c'est à dire dans Rigord, est allé l'emprunter à un semi-romancier du XVIIe siècle. Quoi qu'il en soit, voilà Rigord laissé de côté à la fois par M. Capefigue et par M. Mary-Lafon !

(1) Guillaume le Breton (*Philippide,* chant V) reproche à Richard « d'avoir osé mépriser les jours très saints et le temps bienheureux, » entraîné par son excessive avidité... »

(2) M. Mary-Lafon entre dans les minutieux détails que voici : « Sur » le soir, Richard vint attaquer la tour en personne. Repoussé à diverses » reprises, il fit tirer une nuée de traits contre les assiégés, et, afin

trait « qu'on prétendit empoisonné, » dit Mathieu Pâris (1). Ici je vais citer un passage d'un bien remarquable travail de M. H. Géraud, un des meilleurs élèves de l'École des chartes, et dont la mort prématurée a privé la France d'un grand savant : « Sans manifester aucune émotion (2), Richard rentre » dans sa tente et veut arracher de ses propres mains le trait » qui était resté dans la blessure. Le bois seul cède à ses » efforts, et le fer demeure dans les chairs. Le roi s'aban- » donne alors aux soins du médecin de Mercadier, et confie » au routier la conduite du siége. En peu de jours, le château » fut pris et tous ses défenseurs furent pendus, à l'exception » de celui qui avait blessé le roi. Cependant, la maladresse » du chirurgien et l'intempérance du blessé (3) envenimèrent » bientôt la plaie au point que la gangrène se déclara et que » Richard dut se préparer à la mort. Ce fut alors qu'il fit » venir auprès de son lit l'arbalétrier qui l'avait atteint : — » Quel mal t'avais-je fait, s'écria-t-il, pour t'obliger à me

» d'examiner la position plus à son aise, il s'assit sur un bloc de rocher » adhérent au sol, nommé la pierre de Malmont (de Malo-Monte), » pierre qui existe encore ; deux chevaliers le couvraient d'une vaste » targe. Impatient de voir, Richard la baissa de sa main, et ce moment » décida de son sort. »

(1) Traduction de M. Huillard-Bréholles, 1840, 8 vol. in-8, tome II, p. 300.

Pour Rigord et Guillaume le Breton, je renvoie aux traductions de M. Guizot, plus accessibles que les gros volumes de la *Collection des historiens de France,* par les bénédictins.

(2) M. H. Géraud, en disant : « sans manifester aucune émotion, » est d'accord avec Mathieu Pâris, qui dit : « sans s'inquiéter nullement » de sa blessure. » M. Capefigue donne, au contraire, au roi « un visage » altéré, » et M. Mary-Lafon nous le montre « frémissant de colère. » Ces deux auteurs n'ont pas jugé Mathieu Pâris plus digne de leur attention que le moine Rigord.

(3) M. Mary-Lafon dit à ce sujet : « Établi dans le château pendant » les fêtes de Pâques, il en fit retentir les voûtes par des orgies conti- » nuelles. » Il ajoute : « Le trésor déposé dans le château se réduisait » à trois ou quatre vases antiques pleins de médailles. »

» donner la mort [1]? — Tu as tué de ta main mon père et mes » deux frères, et tu voulais me tuer aussi. Tire maintenant » de moi la vengeance que tu voudras; je souffrirai tous les » tourments qu'inventera ta cruauté, pourvu que tu meures » toi-même, toi qui as fait au monde tant et de si grands » maux. — Loin de se montrer irrité de cette énergique » réponse, le roi lui pardonna sa mort et ordonna qu'on le » mît en liberté. Le jeune homme releva fièrement la tête; » humilié du pardon, il demandait à mourir. — Tu vivras » malgré toi, lui dit Richard; tu seras pour les vaincus un » motif d'espérance, et pour tous un témoignage vivant de » mon humanité. — On donna donc à l'arbalétrier cent sous » de monnaie anglaise, et on lui ôta ses chaînes. Mais tout » n'était pas fini pour lui; après la mort du roi, il lui fallut » compter encore avec Mercadier. Ce routier intraitable le fit » écorcher vif et attacher à un gibet [2]. » *(Les routiers au XII[e] siècle,* 3° volume de la 1[re] série de la *Bibliothèque de l'École des chartes.)*

Quel était le nom de cet arbalétrier, si digne, par sa fière

[1] M. Mary-Lafon parle à cette occasion « des grands yeux bleus de » Richard, qui semblaient lancer des éclairs au jeune archer immobile » devant lui. » Au lieu de s'amuser à arrondir des périodes, *vox præterea que nihil,* l'auteur de l'*Histoire du midi de la France* aurait dû lire avec plus de soin les chroniques nationales et étrangères. Il aurait ainsi évité les erreurs où il est tombé, notamment celle-ci : « Il » recommanda à Mercader, *son médecin* et le chef de ses routiers, de » détruire Nontron. » Mercader avait bien autre chose à faire qu'à exercer la médecine. M. Mary-Lafon a cru étourdiment à l'identité du médecin de Mercader et de Mercader lui-même, réunissant ainsi dans la même main, si cette plaisanterie m'est permise, la *lance* et la *lancette.* Sans doute il est bon de se préoccuper de la mise en scène et des effets de style, mais à condition que le fond ne sera pas sacrifié à la forme.

[2] M. Capefigue ne dit pas que l'arbalétrier ait été écorché vif; mais il raconte que ce fut le chef des Brabançonnais lui-même qui attacha à son cou une courroie de cuir *(sic)* et le suspendit à un arbre.

et chevaleresque attitude, du généreux pardon de Richard Cœur-de-Lion ? M. Capefigue répond sans hésiter qu'il s'appelait Bertrand de Gourdon. M. Mary-Lafon lui donne le même nom. C'est aussi celui sous lequel l'ont désigné Cathala-Coture dans son *Histoire du Quercy,* et Delpon dans sa *Statistique du Lot.* C'est encore sous ce nom qu'il apparaît dans le 2[me] volume de l'*Histoire des villes de France,* publiée sous la direction de M. Aristide Guilbert (¹). Enfin, presque toutes les histoires d'Angleterre, et notamment celle du docteur John Lingard (²), presque toutes les histoires de France, et notamment celle de M. Henri Martin (³), lui conservent ce nom. Pourtant les chroniques contemporaines s'opposaient à l'adoption de l'opinion si répandue en présence de laquelle nous nous trouvons. En effet, si Rigord se borne à nous apprendre qu'un arbalétrier lança à Richard un trait dont le

(¹) Voir p. 512. L'article est de M. Cayla, qui est né à Gourdon. Cette *Histoire des villes de France* est, dans un trop grand nombre des notices qu'elle contient, singulièrement imparfaite. Dans ce même 2[me] volume, M. A. Guilbert et M. Barthélemy-Saint-Hilaire (qu'allait-il faire dans cette galère ? peut-on dire du savant traducteur d'Aristote) regardent M. Léon Lacabane, le directeur de l'École des chartes, comme un enfant du Lot-et-Garonne, alors que cet honorable érudit est né à Fons, département du Lot ; M. Guilbert, toujours généreux envers l'Agenais, fait sortir M. de Martignac de la petite ville de Miramont, quand personne n'ignore que l'éloquent orateur est une illustration bordelaise ; M. Mary-Lafon (article *Montauban*) donne au pape Jean XXII pour nom de famille le nom de J. Dossa, alors que ce nom était J. Duèse, et le dit fils d'un savetier de Cahors, alors qu'il était fils d'un riche bourgeois de cette ville, comme je me suis attaché à le prouver dans la *Correspondance littéraire* du 5 juillet 1858.

(²) A l'exposition universelle de 1855, on remarquait un tableau d'un célèbre peintre anglais, Cross, représentant Richard pardonnant à Bertrand de Gourdon.

(³) Je cite la dernière édition, c'est à dire la quatrième, qui a paru en 1860. M. Michelet n'a point nommé le meurtrier de Richard Cœur-de-Lion. MM. H. Bordier et Ed. Charton « imitent son silence, autour de lui rangés. »

vaillant roi fut percé, Guillaume le Breton (*Philippide*, chap. V) fait tuer Richard par un certain Guy, ajoutant que ce prince, « qui a montré le premier aux enfants de la France » l'usage de l'arbalète, a senti la force de l'instrument cruel » dont il a appris l'usage aux autres. » Mathieu Pâris affirme que Richard fut tué par Pierre de Basile (1). Raoul de Diceto désigne aussi Pierre de Basile, dont le nom est encore mentionné par un Limousin anonyme, auteur d'une addition à la *Chronique de Geoffroy de Vigeois*. Ailleurs, on trouve le nom de Jean de Sabras. J'ai lu quelque part qu'à tous ces noms il fallait joindre celui de Floirac. C'est le cas de dire avec Corneille :

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que, malgré le témoignage isolé de Roger de Hoveden (2), ce n'est pas Bertrand de Gourdon qui a tué Richard, et qui, par conséquent, a été pendu en 1199, puisque, comme le rappelle M. H. Géraud dans son intéressante dissertation, Bertrand de Gourdon fit hommage, en qualité de seigneur de Gourdon, à Philippe-Auguste en 1211, à Louis VIII en 1226, à Saint-Louis en 1227. J'ai trouvé une autre preuve de l'existence, après sa mort, de Bertrand de Gourdon, dans l'*Histoire de la croisade contre*

(1) Le traducteur de Mathieu Pâris, M. Huillard-Bréholles, dit en note, en cet endroit : « On le trouve ordinairement appelé Bertrand de Gourdon. » Je regrette que M. Huillard-Bréholles n'ait pas ajouté, avec l'autorité de son érudition, que c'était bien à tort. Il aurait pu faire remarquer aussi que son mot « ordinairement » est applicable seulement aux auteurs modernes.

(2) Voir une note de dom Brial (p. 182 du tome XVII du *Recueil des historiens de France*). Si cette note, qui date de 1818, avait été lue par nos historiens nationaux contemporains, M. H. Géraud n'aurait pas eu besoin de protester en 1842, je n'aurais pas eu besoin de protester de nouveau vingt ans après ce regrettable érudit, contre une erreur ridicule.

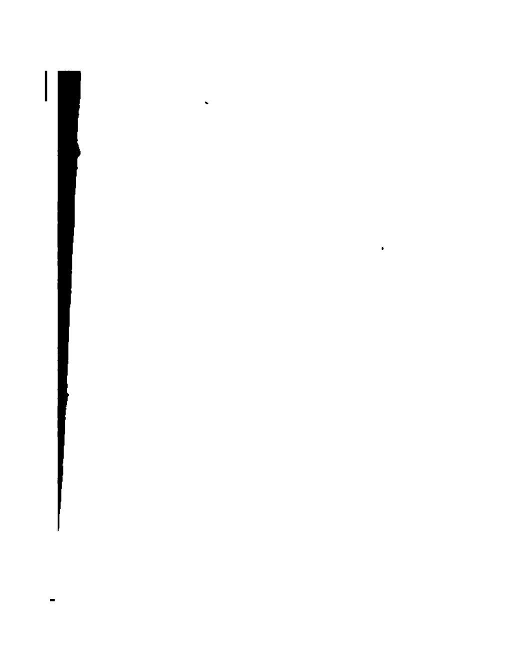


les hérétiques Albigeois, écrite en vers provençaux par un poète contemporain, traduite et publiée par M. Fauriel en 1837 : l'auteur de cette épopée nous apprend qu'en 1209, Bertrand de Gourdon faisait partie de la petite armée qui, arrivant de l'Agenais, alla grossir l'armée des Français qui marchait sous les ordres de Simon de Montfort. On peut adresser aux nombreux historiens qui nous ont montré pendu en 1199 un homme qui jouit d'une parfaite santé dix, douze, vingt-sept et vingt-huit ans plus tard cet autre vers de Corneille :

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

Que l'on renonce donc à considérer désormais Bertrand de Gourdon comme l'auteur de la mort de Richard, et si l'on veut absolument donner un nom au meurtrier inconnu du héros, que, tenant compte des probabilités, on l'appelle Pierre de Basile ! Trois chroniqueurs se déclarant pour lui, tandis que chacun de ses compétiteurs n'a pour soi qu'un seul témoignage, Pierre de Basile est, à la majorité des voix, l'arbalétrier dont la flèche a tué Richard Cœur-de-Lion.

Gontaud, le 24 juin 1862.





SÉANCE PUBLIQUE

du 5 mars 1863.

DISCOURS DE M. DABAS

PRÉSIDENT

—

ÉMINENCE (1),
MESSIEURS,

L'usage veut qu'avant de remettre sa charge à un successeur souvent désiré, mais jamais plus vivement souhaité qu'aujourd'hui de celui qu'il remplacera, le Président de l'Académie prenne une dernière fois la parole dans cette solennité annuelle, marquée pour la distribution des récompenses.

De quoi parlera-t-il? car le sujet du discours est indéterminé. Il ne peut songer à vous rendre compte des travaux de la compagnie : c'est l'office du Secrétaire général, qui, vous le savez, s'en acquitte à merveille; ni des résultats obtenus dans les concours : c'est encore la tâche du Secrétaire et de l'excellent rapporteur que vous entendrez. J'ai pensé, Messieurs, qu'il y aurait peut-être quelque intérêt à compléter cette revue intérieure de l'année académique par une revue,

(1) Son Éminence Mgr Donnet, Cardinal-Archevêque de Bordeaux, présent à la séance.

extérieure, de ce qui s'est passé de plus saillant dans le domaine de la littérature courante et populaire, le roman et le théâtre.

Il ne s'agit, vous le comprenez bien, que d'un coup d'œil à jeter sur les sommités : le temps me manquerait pour un recensement, et je déclare d'ailleurs que mon érudition en nouveautés n'y suffirait point. Mais il me semble que c'est assez de quelques œuvres capitales pour apprécier certaines directions de l'esprit contemporain et pour en tirer un enseignement utile.

La conclusion de cet examen, je vous l'annonce d'avance, sera triste, et, dussé-je passer encore une fois pour un *homme d'une autre époque,* qui n'entend rien au *progrès* et aux *idées,* je dirai que cette portion de notre gloire littéraire me paraît mal justifier nos ambitions; d'autant plus mal que l'année n'a pas été stérile. Si elle avait peu produit, je dirais : « Simple accident, mauvaise récolte : l'année prochaine donnera peut-être mieux. » Mais nous avons eu des *chefs-d'œuvre*... fort prônés, fort admirés, traduits déjà dans plusieurs langues, ce qui est une consolation pour notre amour-propre national, ce qui n'en est pas une aussi grande pour le bon goût offensé. Le malheur est que ces *chefs-d'œuvre,* à mon sens, ne valent rien; rien, c'est à dire peu de chose.

D'où vient cela donc? Est-ce que les grands talents ont fait défaut? Nullement : les talents étaient grands, quelques-uns immenses, et ils s'étaient évertués pour se surpasser eux-mêmes. Cependant, avec tous leurs efforts, ils n'ont abouti qu'à un succès de fausse et déplorable popularité. C'est que, pour atteindre au beau, il faut passer par le vrai; quand on s'en détourne, on s'égare et l'on reste en route, si même on ne tombe dans quelque précipice ou dans quelque marais fangeux.

La thèse que j'ai prise ne ralliera pas, je le sais, tous les esprits; peut-être en révoltera-t-elle quelques-uns. Il ne m'importe. Chercher l'approbation au prix de la vérité serait courir après cette popularité menteuse qu'il faut fuir. J'aime mieux vous dire ma pensée avec la sincérité d'un honnête homme qui remplit son devoir d'académicien.

On m'accordera peut-être que, si j'arrêtais longtemps mes regards sur le théâtre, cette école du peuple, d'où le peuple ne sort pas toujours meilleur et plus éclairé, j'y trouverais des spectacles en général affligeants : presque point d'art ni de composition; des drames historiques dont le premier emploi est de souffleter l'histoire; des romans découpés en actes, après l'avoir été en feuilletons, par économie; des décors, des costumes et des *trucs,* comme dit l'argot du métier; force mélodrames et beaucoup de grosse gaîté ou de gaîté cynique; un peu de l'esprit des salons, mais bien plus de l'esprit des rues et des carrefours; de morale guère, à moins que ce ne soit de la fausse morale; sur plusieurs scènes comiques, un monde à part, d'un nom spécial et créé pour lui, que le caprice de l'autre monde y a fait monter des bas-fonds de la société corrompue, comme pour ressusciter la comédie antique, moins son génie, avec son personnel de jeunes et de vieux débauchés et de courtisanes.

Mais on ne s'arrête à ces platitudes et à ces infamies que le temps de se redire à soi-même le mot méprisant du Dante : *Regarde et passe.* Je tourne mes yeux plus haut, et je rencontre un nom célèbre, avec un grand succès contesté : il s'agit de l'œuvre d'un maître.

Eh bien! que dire de cette comédie soi-disant *sociale* et non politique, véritable satire en action, où l'esprit de parti assassine sous un masque emprunté d'Aristophane? Rien, si ce n'est que le dénigrement y tient lieu de vraisemblance, comme de vérité et de justice. A ceux qu'il veut perdre,

Jupiter ôte la raison, et le poète (je l'appelle encore de ce nom, car l'imagination lui servira d'excuse), le poète leur ôte le bon sens avec la bonne foi et l'honneur! Quoi! les pauvres gens que vous combattez ont la bonhomie d'élire en comité secret un orateur qu'ils se fabriquent de leurs mains! Et leur Démosthène est un imbécile, soufflé par un drôle! Et ce drôle, ce souffleur, il emportera d'assaut, avec ses phrases apprises, l'opinion d'une grande assemblée française! Ils l'espèrent, oui, et ils ont apparemment sujet de l'espérer; car après qu'ils ont acheté cette plume, c'est à dire ce stylet empoisonné dans les mains d'un de vos *bravi,* voici que l'arme, comme vous l'aviez prévu, se retourne contre ceux qu'elle devait servir. Ils allaient vaincre, ils sont vaincus, parce que la sottise a changé de camp! O triomphe de la parole! Mais admirons-en surtout la moralité. Le sicaire bénéficie de sa trahison, comme d'une circonstance atténuante, et dès lors il devient presque intéressant. On essaie du moins de nous apitoyer sur la destinée du pauvre Bohême. Un peu de pitié, s'il vous plaît, pour les chevaliers errants de l'écritoire, pour ces escrimeurs affamés, condottieri et marchands, qui servent tour à tour sous les drapeaux les plus opposés, ou qui, en attendant qu'on les enrôle, tiennent boutique de style et d'éloquence à prix débattu. Un peu de pitié pour eux, et même un peu d'estime : ils n'aspirent pas à l'honneur pour leur propre compte, mais ils nourrissent, à ce qu'il paraît, une ambition, l'ambition impossible de léguer... à qui? à leurs bâtards, à défaut d'un nom qui serait flétri, des vertus qu'ils n'ont point, des talents qu'ils se flattent d'avoir, et, le croirez-vous? des convictions qu'ils ont; oui, qu'ils ont... au fond de leur cœur, dans un coin bien reculé de leur conscience, comme s'ils en avaient le droit! comme s'ils savaient ce que c'est qu'une conscience! comme s'ils ne sentaient pas que, pareils aux harpies de la

fable, ils salissent tout ce qu'ils touchent, et déshonorent les causes auxquelles ils se donnent, encore plus que celles auxquelles ils se vendent !

Injustice, invraisemblance, immoralité, voilà l'œuvre qui fait fureur et scandale. Nous, qui n'irons ni la siffler ni l'applaudir, nous disons seulement à l'auteur : Vous vous êtes trompé, poète ; avec tout votre esprit, vous n'avez pas réussi à faire une bonne pièce, en faisant une mauvaise action (1).

Prenons le roman. Là encore, sans doute, on m'accordera volontiers que, si je voulais descendre au dernier étage seulement des journaux, je n'aurais qu'à me baisser pour ramasser à pleines mains le chimérique et le faux, l'impossible, l'absurde, l'ignoble, en deux mots l'ineptie et la boue. Mais je n'ai ni la tentation ni le courage de cette besogne. Je prends le roman élevé à sa plus haute puissance, visant à l'histoire et à l'épopée.

Voici d'abord le roman réaliste, écrit d'une main savante, par un artisan de style qui s'est fait érudit. Il était las des intrigues vulgaires, des aventures bourgeoises et scandaleuses de Mme Bovary ; avec cela, un peu jaloux de la science de Polybe et du laurier d'Homère. Il s'est donc mis à fouiller, avec une rare patience, les ruines presque effacées de Carthage, et, après quelques mois d'étude et de recherches, un voyage même, dit-on, aux rives africaines, il a reconstruit, il a ressuscité, par l'intuition surtout, et sous la forme du roman, un monde évanoui et une civilisation disparue, la civilisation punique. A ce tour de force nouveau, on a crié miracle, on s'est pâmé d'admiration ; la critique, non officielle, du *Moniteur* a proclamé *un poëme épique, un chef-d'œuvre, un livre splendide et monumental,* ouvrage *d'un peintre qu'on n'a*

(1) *Le Fils de Giboyer,* comédie en cinq actes, en prose, par M. Émile Augier, de l'Académie française ; 1863.

jamais égalé et qu'on ne surpassera point. De tout ce tapage d'éloges, que conclure? Que M. Théophile Gauthier se mire et s'admire dans le style enluminé de M. Gustave Flaubert, d'un écrivain trop laborieux, qui est devenu son maître après avoir été son disciple.

Comme histoire, le roman nouveau mêle à quelques parcelles de vérité historique, ramassées dans la poussière éteinte du passé, beaucoup de conjectures, d'imaginations, d'erreurs, d'anachronismes. Ne pouvant retrouver, il invente; les critiques complaisants disent : « il devine; » mais en réalité, il invente et il ment; d'où ce résultat que non seulement il arrive à brouiller les notions vraies et acquises, à défigurer ce qu'il peint, mais qu'encore il calomnie ce qu'il y avait de plus difficile peut-être à calomnier, le monde carthaginois. De cette civilisation barbare, cruelle et corrompue, il fait quelque chose de tellement monstrueux, de tellement atroce et abominable, que l'incrédulité vous prend et vous sauve, en vous tirant de l'horreur et du dégoût.

Comme épopée, dans une suite interminable de tableaux, l'ouvrage renferme certainement quelques fragments de poésie épique. M. Flaubert est un homme d'imagination, un poète, qui se souvient de l'antiquité. Il est telle de ses descriptions d'armée, tel de ses tableaux de bataille qui rappelle, par un coin, le pinceau d'Homère. Mais il n'est pas, lui, de l'âge d'Homère; il est de l'âge des Alexandrins, c'est-à-dire d'un temps de décadence. Là où le génie se contentait de trois ou quatre traits bien choisis, il lui en faut cent, il lui en faut mille. Il décrit pour décrire, comme Callimaque; et encore! Callimaque n'était pas réaliste. Celui-ci reproduit tout, tout jusqu'à un fétu, jusqu'à un clou, jusqu'à une aiguille. Il se noie dans les détails et les énumérations : il ne vous fera grâce ni d'un soldat, ni d'un éléphant, ni d'une recette de la cuisine carthaginoise, ni d'un seul des ingré-

dients bizarres qui entraient dans la tisane du suffète Hannon.

Maintenant, comme fiction romanesque, rien de plus pauvre et de plus déplorable, dramatiquement et moralement: un soldat brutal, furieux dans ses convoitises; une vierge pétrie de marbre et de chair, pâle comme la lune qu'elle adore, indéchiffrable comme une énigme phénicienne, chaste prêtresse qui joue ou plutôt contrefait le rôle de Judith, mais d'une Judith impure, et qui porte la candeur dans le vice, ou du moins dans les sensuelles voluptés. Voilà à peu près tout. Point de sensibilité ni d'âme. Je vois bien des sensations, des jalousies de tigre, des amours de panthère, des haines de chacal, parfois un élan d'amour paternel qui ressemble à l'instinct d'une bête fauve; mais rien d'humain, aucune fine analyse du cœur. L'auteur, qui dissèque tout, ne connaît que l'anatomie du cadavre. On allègue pour excuse que la civilisation punique n'avait pas de cœur : alors, pourquoi la faire revivre et ne pas la laisser dormir dans l'oubli du tombeau?

De cette tentative malheureuse, il reste un artiste incomplet, un peintre qui ne sait pas dessiner ni ménager ses tons, un coloriste abusant de la couleur; il reste un écrivain qui saurait manier la langue si son style, voyant et bariolé comme le monde étrange qu'il rêve, apprenait la sobriété et la tempérance.

Son ouvrage, qui commence par une orgie de barbares, n'est, en somme, qu'une orgie d'imagination, une débauche de couleurs et de style, d'où s'exhale une âcre odeur de sang et de volupté. Honnêtes femmes qui n'avez pas lu ce livre, ne le lisez point, et, s'il vous arrivait encore de vous travestir, n'ayez plus la tentation de déguiser votre vertu en *Salammbô* (1).

(1) Voir, sur *Salammbô,* un excellent article de M. Saint-René Taillandier, publié par la *Revue des Deux-Mondes,* 15 février 1863.

Voici maintenant le roman-pamphlet; il se donne pour une histoire, mais il n'est qu'un roman et qu'un pamphlet, parce qu'il porte, lui aussi, l'imagination dans l'histoire, et qu'il refait celle-ci au gré de la passion. Passion ardente, toute de flamme, qui nous emporte loin de la tranquille et matérialiste indifférence du précédent. Je veux parler de *la Sorcière*, de M. Michelet.

Ici, que Dieu me garde plus que jamais, dans un sujet douloureux, de toute expression blessante. J'ai connu M. Michelet, je respecte en lui un maître, et, malgré ses erreurs à mes yeux bien grandes, j'entends le respecter toujours. Mais, d'ailleurs, la vérité avant tout : *Amicus Plato, magis amica veritas*.

L'esprit de parti s'est emparé, comme cela devait être, du livre de M. Michelet, et en a tout exalté, la forme et le fond. Un talent incontestable y prêtait : imagination merveilleuse, âme passionnée et fervente dans sa dévotion au progrès, esprit original et singulièrement curieux, érudition vaste, profonde, et qui serait solide si la folle du logis ne s'amusait pas à en troubler incessamment la source, l'auteur a tout cela. Mais quelle mobilité, bon Dieu! dans cette nature de poète! Nous l'avons connu calme et presque impartial, spiritualiste raffiné, jugeant le christianisme..... avec liberté, mais au moins avec sympathie, et parlant de l'Église avec une sorte de tendresse. Un jour, il revenait de Rome, et il racontait éloquemment, à la fin d'un de ses livres, avec quel respect mêlé d'amour il avait baisé la croix qui a sauvé le monde. Depuis, la polémique est survenue : il s'y est jeté ardemment, tête baissée, et la vérité pour lui s'est déplacée, l'histoire a changé de couleur. C'est d'abord le moyen âge et l'Église qui en ont pâti : il les a pris en dégoût, puis en haine; il a rétracté ce qu'il en avait dit, et recorrige aujourd'hui ce qu'il en disait hier, comme trop indulgent encore.

C'est ensuite le christianisme, qu'il rejette à présent, non eulement dans sa constitution, mais dans son esprit et dans on essence. C'est enfin le spiritualisme lui-même, qui souffre écessairement de ces attaques, et qu'il atteint encore par ne adoration de la nature, puisée, comme celle de Lucrèce, ans la négation formelle ou implicite de Dieu, avec une endance déclarée à la réhabilitation de la chair.

De là ce long blasphème qui s'appelle *la Sorcière,* histoire lus que paradoxale du rachat et des progrès de l'humanité ar l'esprit satanique de la sorcellerie. Notre siècle avait osé ire : « Dieu, c'est le mal ! » Il lui appartenait d'ajouter : « Satan, c'est le progrès ; Satan, c'est le rédempteur. »

M. Michelet, on peut le dire cette fois sans figure, s'est ait l'avocat du diable ; il prend en main la cause du *grand roscrit,* de ce *bâtard maudit et exilé* qui est vraiment à ses eux le *Prince du monde.* Pour la Sorcière, sa femme et sa rêtresse, il la venge de toutes les injures et de son propre népris : il l'absout, il la bénit ; peu s'en faut qu'il ne la divinise.

Vous n'attendez pas de moi, sans doute, que je vous raonte les romanesques aventures de cette sibylle, fée et magiienne, dont M. Michelet, le vrai magicien, a fait une personne ivante, animée d'un souffle de son poétique esprit ; encore noins que je vous analyse un livre dont l'exposé tout seul erait un scandale.

Qu'il me suffise de dire que de l'alliance de la *bienfaisante Sorcière* et du *bon Satan,* conspirant contre Dieu et son Christ, mais pour le bonheur de l'humanité asservie et abêtie ar le moyen âge, viennent les premières consolations du auvre monde, la première liberté, la première science, et nsuite toutes les sciences, toutes les conquêtes, l'imprimerie, a Renaissance, la Réforme, le monde moderne, enfin le riomphe de la nature sur l'*anti-nature,* c'est-à-dire de l'antichristianisme sur le christianisme.

Telle est la passion qui domine l'auteur, et sa haine contre la religion du moyen âge, qu'il se fait, par horreur d'elle, païen et musulman; qu'il regrette, au nom du progrès, la défaite de la civilisation arabe; qu'il bénit le peuple et la femme d'avoir obstinément gardé, pour une résurrection future, le culte des anciens dieux, des bons vieux démons.

Si l'adultère, l'inceste et la promiscuité ont régné parmi des populations grossières et ignorantes, c'est l'Église qui les a engendrés. Si la lèpre les a couvertes de ses plaies, c'est encore l'Église qui a produit la lèpre; car elle venait de la guerre déclarée à la chair par l'Église. — Autrefois, l'architecture gothique était une incomparable merveille : M. Michelet l'a célébrée et chantée sur sa lyre. Aujourd'hui, ce n'est plus cela : « *L'Église gothique est une cristallisation,* » *rivalisant avec les prismes monotones du Spitzberg, une* » *image de la dure cité de cristal, dans laquelle un dogme* » *terrible a cru enterrer la vie.* » Félicitons-nous, hommes du dix-neuvième siècle, de « *revenir d'un mauvais rêve de* » *près de deux mille ans.* »

Et je ne répète pas les plus grands blasphèmes; je ne dis rien de la peinture complaisante du sabbat et de la *messe noire;* je ne relève pas cette indulgence philosophique pour tous les excès de la *bonne déesse Nature,* et pour ce grand principe satanique, que, dans le monde sauvé par Satan, *tout doit se faire au rebours* du monde perdu par Jésus.

On ne juge pas, Messieurs, de telles doctrines . elles se jugent elles-mêmes. On ne les qualifie pas non plus : on les déplore amèrement.

Et maintenant, peut-on croire que d'un pareil fond il soit sorti une œuvre littéraire qui fasse honneur à notre siècle? Vous ne le croirez pas, et vous aurez raison. On y rencontre des éclairs, de vives saillies, des jets de poésie ailée, comme il s'en échappe toujours de cette imagination intarissable; on

y admirera de temps en temps une page pleine de fraîcheur, ou étincelante de verve, ou touchante et doucement mélancolique. Mais l'ensemble est vicieux : le désordre règne dans la composition comme dans les pensées; la déclamation se fait sentir; le style est souvent coupé, haletant, saccadé comme s'il recevait la secousse d'une organisation nerveuse et fébrile. Il a la fièvre, en effet. J'ai entendu dire à M. Michelet qu'il aimait la fièvre, et qu'elle l'aidait à composer. On le voit de reste à ce livre-ci, qui paraît avoir été fait dans un accès : c'est une œuvre fiévreuse et malsaine, qui tient du rêve et du cauchemar. *Ægri somnia.*

J'arrive au roman philosophique, au roman des romans, à la gigantesque épopée, à l'œuvre sans modèle et sans pareille : vous avez tous nommé *les Misérables.*

Ici, je vous l'avoue, je me sentirais assez embarrassé s'il fallait vous donner un jugement complet sur une œuvre en dix volumes. Tous la connaissent ou à peu près, mais peu l'ont lue tout entière. Beaucoup en sont restés au premier volume, beaucoup au second, ou à la moitié, ou aux trois-quarts. Plusieurs ont déchiré le livre, peut-être pour l'abréger, comme cet homme d'esprit qui jetait au feu les vers de Perse pour les éclaircir. Heureusement, vous ne me demanderez qu'une impression. On a trop parlé, on a trop écrit sur la matière, pour que personne se soucie désormais d'autre chose.

Eh bien ! mon impression est, à peu de chose près, celle de M. de Lamartine, non tout à fait celle qu'il a rendue, mais celle qu'il a tantôt exprimée, tantôt sous-entendue ou finement insinuée dans les derniers et remarquables *Entretiens* de son *Cours familier de littérature.* Vous en savez le titre, il est assez piquant : *Considérations sur un chef-d'œuvre, ou le danger du génie.*

M. de Lamartine, qui est resté l'ami de Victor Hugo, et

qui ne veut point le contrister, commence par lui demander la permission de le critiquer un peu. La permission accordée, il en use; mais d'abord avec ménagement, en mêlant des éloges, et même des éloges trop pompeux pour n'être pas un peu suspects, au blâme le plus franc et le moins déguisé.

Ainsi, — « l'auteur des *Misérables* est un *sublime génie,* un *artiste souverain,* un *poète incomparable,* un *écrivain dont la plume fait le charme ou l'effroi du monde,* un *peintre* dont le *pinceau magique* rappelle *Jules Romain, Lebrun* et *Raphaël.* — Il a *le style de Platon;* il *écrit mieux que Lamennais et Jean-Jacques;* il n'a de pareils que *Pascal* et *Bossuet.* — Son idylle de la rue Plumet rendrait jaloux *Bernardin de Saint-Pierre, Châteaubriand, Théocrite* et *Milton.* Son chapitre de *l'Ombre et l'onde* est *une des plus belles pages de la langue que nous parlons.* — Dans sa bataille de Waterloo, il *a effacé ce qu'on a écrit jusqu'ici de lyrique; c'est le triomphe de la langue française menée au feu.* — Victor Hugo enfin, *jeté sur son île solitaire,* apparaît comme *le saint Jean du peuple sur son Patmos de l'Océan.* »

M. de Lamartine pense-t-il de l'auteur et de l'ouvrage tant de bien que cela? Attendez :

« *Cet ouvrage est un merveilleux livre, merveilleux d'utopie.* » — « *C'est le roman du peuple, roman crapuleux, sublime, dangereux.* » — *C'est le poëme des travailleurs... illusionnés;* des misérables? Non, mais *des coupables et des paresseux,* car personne n'y est innocent et personne n'y travaille; tous sortent du bagne ou sont dignes d'y être, à l'exception de l'évêque et de Marius : société de voleurs, de débauchés, de fainéants, de filles perdues et de vagabonds. » — « *C'est, enfin, l'épopée* (écoutez ceci, le mot n'est pas de moi, je ne l'aurais pas trouvé, et si je l'avais trouvé, je ne l'aurais pas dit, dans la crainte de me faire lapider; je ne le ramasse encore qu'en tremblant et en me réfugiant sous le

ır de *Jocelyn*) : C'EST L'ÉPOPÉE DE LA CANAILLE. »
ı'est pas tout : l'accusation si hardiment portée contre été au nom de ces voleurs méconnus, bien intentionnés anthropes, de ces vertueux meurtriers, de ces vertueux ıs, de ces prostituées pures et saintes comme l'amour ıel qui les inspire, « C'EST UN CRIME, LE CRIME IMPARıLE DU GÉNIE. » — « *L'Homme contre la Société,* voilà ı titre de cet ouvrage funeste, d'autant plus funeste faisant de l'homme-individu un être parfait, il fait de été humaine, composée pour l'homme et par l'homme, ımé de toutes les iniquités humaines. »

ond, aucune de ces misères n'est imputable à la société, qu'aucune n'est de son fait. Pas une n'est nécessaire ée. « *Ce sont des misères à procédé et à système.* » ırs, « prendre les ordres de Valjean contre le vol, de dier contre le maraudage, de Fantine contre la prosı, des étudiants contre l'ivrognerie et la débauche, etc., ne *homéopathie par le vice et l'ignorance* qui laisse e doute sur la guérison du corps social. »

résumé, partout des invraisemblances, des impossibiles paradoxes, des sophismes.

r la langue, « il ne faut pas trop l'éplucher, mais plutôt aux échenilleurs de mots et de formes les ıriétés de termes, les exagérations de phrases, les is jeux d'esprit, les impuretés de langage, les lourdes et les saletés de goût. » — « C'est trop souvent la de la plèbe, *la langue cynique de la démagogie.* »

ıi, jusqu'à cette belle langue que tout à l'heure M. de tine admirait tant, il avoue maintenant qu'elle est èrement estropiée et souillée. Il nous dit que l'auteur e victorieusement au feu; mais il nous laisse entendre en revient criblée de blessures...; et puis, qu'il ne la pas seulement au feu, mais au cabaret, à la guinguette,

à travers les ruisseaux, ailleurs encore. Quand le chantre de Waterloo, pour mieux glorifier Cambronne, fait tant de folies autour d'un mot, et l'on sait quel mot ! M. de Lamartine l'écoute en souriant, cite tout au long ses extravagances et se refuse malignement à critiquer. Il proteste seulement contre l'idée burlesque d'*inscrire ce mot en lettres d'or sur les étendards de la patrie*.

« Dire ce mot et mourir, » disait le narrateur enthousiaste, « quoi de plus beau ? » — « Mourir sans l'avoir dit, » répond spirituellement le critique.

Tout cela, malheureusement, est juste, et je ne puis que souscrire au jugement de l'ami de Victor Hugo ; je n'ai de réserves à faire que sur ses éloges.

Est-ce à dire que je méconnaisse un grand talent réel, et çà et là de belles pages, des sentiments généreux, de nobles aspirations, de l'éloquence, de la bonne et fraîche poésie? Non, je suis prêt à louer, dans une certaine mesure, pourvu que ce soit sans comparaison avec Raphaël, Platon, Bossuet et saint Jean, c'est à dire sans hyperbole.

Mais, en somme, je crois être fondé à dire, avec M. de Lamartine, que c'est là une œuvre malsaine, qui ne peut faire que du mal au peuple pour qui elle a été conçue, et qui n'honore point l'esprit humain.

Singulière destinée, Messieurs, de notre temps, de voir ses plus beaux talents s'user d'une manière misérable, et le génie lui-même avorter après des conceptions indignes de lui ! Que nous manque-t-il donc, à nous, les héritiers du génie et de la langue de la France, pour enfanter, comme nos pères, des chefs-d'œuvre ? Ah ! que nous manque-t-il ? Des principes et des idées vraies. Le goût est solidaire des erreurs de la pensée comme des vices du cœur. Il peut se défendre, un temps, contre leur mortelle atteinte, quand *il* tient, par une suite de chefs-d'œuvre antérieurs, à une longue

et saine tradition ; mais ce n'est que pour un temps. Il se corrompt vite et meurt, dès qu'il ne se nourrit plus à cette dernière racine de vie.

Cependant, quand nous parlons de croyances et de mœurs ou de bonnes traditions littéraires, on crie contre nous : « Guerre aux vieilles idées ! Arrière tout ce qui est ancien ! » Place aux jeunes idées du monde moderne ; laissez passer » le progrès ! »

Laissons passer le progrès, je le veux bien ; mais où est-il ? Il est dans nos sciences, il est dans notre industrie, et il y règne par d'admirables conquêtes. Je ne suis pas assez le détracteur de mon siècle pour lui refuser cette gloire. Mais est-il dans nos mœurs ? Est-il dans notre littérature ? Montrez-le moi, je serais heureux de le voir et de le saluer.

Bordeaux, 15 mars 1863.

RAPPORT GÉNÉRAL

sur les

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BORDEAUX,

POUR L'ANNÉE 1862

PAR M. COSTES,

secrétaire général.

Lu dans la Séance publique du 5 mars 1863.

Après la parole brillante que vous venez d'entendre, et qui vous a tenus sous le charme de son atticisme, ne faut-il pas être ou bien présomptueux ou plein d'humilité pour oser lui succéder? Eh bien! non, Messieurs, dès l'instant que je remplis un devoir, je ne m'occupe plus de comparaison, comptant sur votre bienveillance habituelle, et persuadé que vous n'attendez pas d'un froid et aride compte-rendu les émotions que vous a données le vif esprit et la grâce de langage de notre président.

Si je vous impose une monotone nomenclature, ne vous effrayez pas trop pourtant; et si l'année n'a pas été stérile, je ne signalerai que le plus important.

Dans la section des sciences, M. Raulin vous a communiqué un Mémoire *sur quelques protubérances crétacées de la partie occidentale de l'Aquitaine*. C'est le fruit de nombreuses explorations faites à pied de 1846 à 1849, et confirmées depuis, en avril et en juin 1862, dans des tournées d'études

pour la carte géologique des Landes que MM. Jacquot et Raulin ont été chargés d'exécuter. Je ne dis rien de plus de ce travail, si ce n'est qu'on partage l'opinion de l'auteur lorsqu'il dit que ce pays offre un grand intérêt au géologue qui prend la peine d'explorer les vallons qui sillonnent son vaste manteau sableux.

Ce même collègue vous a donné connaissance d'un autre travail : *Des observations pluviométriques faites de 1714 à 1860 dans l'Aquitaine*. Des faits de cette importance, fruits de la patience consciencieuse de nombreux observateurs, doivent être accueillis avec reconnaissance; ils viennent éclairer la science encore si obscure de la météorologie et appeler des continuateurs.

Dans la sphère de ses travaux, M. Jacquot vous a communiqué, à son tour, une *Note sur l'existence et la composition du terrain tertiaire supérieur dans la partie orientale du département de la Gironde*.

Notre collègue s'est proposé de démontrer que dans cette partie du département, entre le diluvium étendu à la surface des plateaux, et les rochers pour la plupart calcaires qui appartiennent aux divers étages de la formation tertiaire, il existe des dépôts de sable avec galets de quartz, disposés transgressivement sur ces roches, distincts d'ailleurs du diluvium, et qui ont avec le sable des landes beaucoup d'analogie. Il a précisé les caractères communs de ce grand dépôt, qui occupe tout l'espace compris entre le pied de la chaîne des Pyrénées et la mer.

Sous le titre de : *Leçon familière de carpologie,* M. Ch. Des Moulins vous a donné une de ces dissertations aimables qu'on se plaît à écouter et qu'on aime à relire. Il fait l'histoire naturelle des fruits, — ou, pour mieux dire, de la graine,



cet œuf végétal, comme il l'appelle, — à l'usage des gens du monde d'abord, des savants après : « Que voulons-nous, nous, naturalistes, dit-il; nous voulons propager dans le public le goût superficiel ou profond, selon les aptitudes et les positions, le goût sympathique d'une étude qui peut se *faufiler* dans toutes les heures de la vie, et qui a fait le délassement et le charme de la nôtre. Au siècle où nous vivons, on est insatiablement avide de jouissances; nous savons une route où il y en a de douces, de nombreuses, d'honnêtes; nous voulons faire connaître cette route. Si nous avons le bonheur de saisir quelque observation échappée à la grave attention de la science de cabinet, nous nous ferons pardonner par elle notre joie en avouant modestement que nous sommes allés chercher ce qu'elle n'a pas toujours pris soin de nous dire dans le grand livre de Dieu, dans les champs et les bois, et qu'enfin, l'oiseau des forêts, l'insecte des prairies, nous ont souvent donné de précieuses informations. »

M. Ch. Des Moulins, prenant pour exemple une graine presque inconnue, celle du lierre, vous a intéressés par une saisissante application de la philosophie des causes finales : « Les oiseaux, les merles surtout, dit-il, mangent le fruit du lierre, comme nous mangeons la pêche. Ils s'accommodent de la pulpe et de la peau, et laissent tomber de leur bec les noyaux parfaitement nettoyés... C'est au mois de mars que mûrissent les fruits du lierre... Admirez un instant les prévoyances maternelles de cette bonne Providence, qui fournit aux gentils siffleurs de nos bois, dans ces fruits si nombreux, un vrai grenier d'abondance, et cela en vue d'une époque où ils ne peuvent guère trouver d'autre nourriture. Celle-ci leur est préparée de longue main, car le lierre est entré en fleurs au 1er octobre, et a fourni leurs derniers festins, leurs dernières récoltes aux prévoyantes abeilles, qui allaient bientôt se claquemurer pour trois mois dans leurs ruches.

» Et cependant, tandis que le peuple bourdonnant profitait des derniers jours du beau temps, le merle passait insouciant auprès du lierre, alors sans intérêt pour lui ; et d'ailleurs, il avait encore du raisin, de l'aubépine, tout un dessert à sa portée. Mais en hiver, il a fallu se donner du mouvement pour trouver le strict nécessaire ; on n'a pas engraissé, bien s'en faut..., et le printemps s'approche ; on a besoin de se bien porter, car alors il faut chanter, faire son nid, et les petits vont bientôt venir. C'est à ce moment, au 15 mars, que le lierre est mûr, et « Dieu sait la joie, » comme dit le bon La Fontaine. »

Je ne vous demande pas grâce, Messieurs, pour cette longue citation. Je vous laisse sous le charme de cette aimable philosophie.

M. Valat vous a lu un *Essai historique sur la géométrie transcendante des Grecs ou supérieure des modernes*. Vous avez apprécié dans ce travail l'érudition et la justesse de jugement de l'ancien professeur de mathématiques.

Par une diversion familière à votre savant collègue, M. Baudrimont, laissant de côté pour un moment le vaste champ des sciences, qui est son domaine, a voulu, cette fois, faire une incursion dans la linguistiqne, et vous a donné un travail sur la *Langue des Bohémiens*. Il y a compris l'histoire, les mœurs, les lois de ce peuple vagabond. Il a suffi à notre collègue d'une seule séance de conversation avec la fille de la reine des Bohémiens et de sa mère pour édifier un vocabulaire de près de trois cents mots. Il me serait difficile de vous fournir même une idée sommaire de ce travail original et piquant.

M. Dabas vous a donné lecture d'un travail critique, intitulé : *Un nouveau traducteur d'Horace, M. Janin*. C'est à

'occasion de l'enthousiasme peu réfléchi, de la préférence xclusive donnée à ce traducteur nouveau par son ami I. Cuvillier-Fleury, que notre collègue a cru devoir réviser e jugement. Dans ce travail, vous avez retrouvé toute la inesse, toute la verve et le bon goût, et aussi la prédilection u professeur de littérature ancienne pour ses auteurs favois. Maladroit ami qui a osé dire que M. J. Janin a l'air d'avoir nventé Horace. « Le mot est joli, dit M. Dabas; mais ne erait-il pas un peu malin et même un peu perfide? Il a l'air l'avoir inventé Horace! Oui, car l'Horace de M. J. Janin est vrainent un Horace de son invention, un Horace de sa fabrique, in Horace contemporain, sentant son feuilletoniste d'une ieue, et né avant-hier, entre un article de théâtre et un oman de littérature facile, au rez-de-chaussée d'un grand ournal.

» Cet Horace-là peut avoir son originalité, je n'en disconviens as; il a aussi beaucoup d'esprit, et même il en a trop, car l en donne à son maître, qui en avait assez.

» Que le vieil Horace serait étonné, grand Dieu! s'écric iotre collègue, s'il pouvait se revoir sous ces traits, avec cet ir narquois et un peu effronté, dans ce déshabillé moderne jui ne ressemble point à son négligé antique, en robe de hambre et, passez-moi le mot, en bonnet de coton! Se econnaîtrait-il, serait-il content de sa figure? Je ne sais; nais il n'avouerait pas qu'il est traduit; il dirait qu'il est ravesti. »

Dans les recherches d'érudition où se complaît un de vos collègues, s'occupant d'un recueil de contes célèbres au Moyen Age, les *Gesta-Romanorum,* M. Brunet était arrivé à composer un volume qui eût complété le *Violier des histoires romaines.* — Ne voulant pas condamner à la destruction les matériaux qu'il avait réunis dans ce but, votre collègue vous

a confié quelques pages dans lesquelles se trouvent des traits d'enchantements, de mythes, de métamorphoses, auxquels on croyait à l'époque de leur publication, tels que des dragons malfaisants, des syrènes qui font noyer des navigateurs, des colonnes qui guérissent tous les maux. Il y raconte des faits historiques où Josias, Titus, Valentin, Alexandre et Diogène jouent un rôle, et des apologues qui, traduits d'âge en âge, sont venus, quelques-uns, se revêtir du charme de La Fontaine.

S'appuyant sur les recherches persévérantes des érudits, surtout des Allemands, M. Brunet montre que la plupart des apologues et des récits des *Gesta,* cette masse de fictions répandues au Moyen Age, sont d'origine orientale. Les Européens les ont reçues des Arabes, et ceux-ci en devaient le germe aux Indiens.

Vous avez engagé votre collègue à continuer ses recherches et à en publier les résultats.

Obéissant à cet attrait particulier qui lui a fait déjà, à diverses reprises, tenter la carrière dramatique, M. Saugeon a complété la communication commencée. Vous avez entendu le second acte de la comédie : *le Bal d'enfants*. C'est une critique fine et spirituelle de l'éducation telle qu'elle est trop généralement donnée. On pourrait tout aussi bien appeler cette comédie l'*École des mères,* ou l'*École des enfants*. Vous y avez remarqué, avec un style châtié, parfois brillant, un dialogue vif et piquant, des intentions comiques qui gagneraient singulièrement à la scène. M. Saugeon est un ami de la décentralisation littéraire, et il ne se contente pas de la désirer ou de plaider pour elle; il prend part aux efforts qui pourraient l'amener. Déjà d'autres de ses productions ont affronté avec succès l'épreuve de la rampe; si le *Bal d'enfants* y était produit, il aurait le même bonheur.

Au milieu des œuvres littéraires que caractérise aujourd'hui une philosophie par trop matérialiste, que l'on qualifie de positive, M. Cirot de La Ville a été frappé plus particulièrement de ce qu'il considère comme la maladie de notre temps : *le vague*. Aussi a-t-il consacré une étude littéraire et critique à ce sujet, sous le titre : *Du vague et de l'infini*. Parcourant les écrits de quelques philosophes, Jouffroy, MM. Vacherot, Renan et Taine, il n'y trouve que des *débris d'idées* et *de sentiments*. Les poètes et les romanciers ne le satisfont pas davantage; c'est encore *un même fonds,* dit-il, *vague d'idées, vague de passions, vague de style.* Partout manque, selon notre collègue, la vue de *l'infini*.

Mais, notre collègue, ne s'est-il pas trop laissé aller à l'idée de *l'infini* absolu, qu'il ne trouve que dans le Christianisme, appelant le *vague* toutes les aspirations qui ne reposeraient pas sur la foi? On voit qu'il se serait attaqué là précisément à ce qu'on a appelé l'idéal, qui, selon lui, a produit un fruit amer et corrompu, le réalisme. La passion du vague est toute moderne; celle de l'infini a été vivement excitée par le Christianisme; mais le Christianisme a satisfait et pouvait satisfaire cette soif de l'infini. Que l'on partage ou non les idées de notre collègue, on n'en est pas moins séduit par ce style abondant et fleuri que vous lui connaissez, et vous avez applaudi à cette attrayante lecture.

Deux travaux ayant pour objet de retracer la mémoire de ceux qui nous ont appartenu vous ont été présentés par deux de nos collègues, MM. Delpit et Duboul.

Le premier a mis sous vos yeux la vie artistique, littéraire et scientifique d'un collègue dont il fut longtemps le confident et l'ami, celle de Pierre Lacour. Aussi vous a-t-il vivement intéressés par la peinture de cette vie toute consacrée à

la culture des arts et des lettres, à des travaux de haute philosophie et de linguistique.

M. Duboul est remonté plus haut dans ses souvenirs académiques. C'est de la vie et des travaux de Dortous de Mairan qu'il vous a entretenus. Il l'a considéré d'abord comme savant, et puis comme philosophe. A propos d'un des écrits de Mairan, notre collègue a trouvé l'occasion de louer l'Académie de Bordeaux d'avoir couronné une dissertation du père Alexandre dans laquelle ce savant avait soutenu que la terre était le satellite de la lune, erreur que Mairan prit la peine de combattre et de détruire. L'Académie n'en couronna pas moins un travail dont elle ne pouvait partager les idées, parce qu'elle y trouva la marque d'un talent réel. Les corps savants sont-ils toujours aussi impartiaux?

C'est surtout comme philosophe que M. Duboul a fait apprécier Mairan, plus particulièrement dans sa correspondance avec Malebranche. Là, il le montre demandant d'abord, exigeant plus tard de Malebranche, qui fut son maître, une exposition précise ou plutôt une réfutation victorieuse de la doctrine de Spinosa, que Malebranche ne put pas lui donner. Dans cette correspondance des deux philosophes, M. Duboul a trouvé plus d'une analogie entre leurs opinions, et il est allé jusqu'à trouver Malebranche panthéiste. Cette belle étude a été l'occasion de quelques réflexions de haute portée de la part de notre collègue M. Lefranc, qui a cru devoir venger Malebranche de l'accusation de spinosisme.

M. de Gères vous a lu une pièce de vers, sorte d'apologue, l'*Arbre devenu vieux,* dans laquelle il a déployé cette richesse d'imagination, ce brillant coloris de style, cette abondance d'idées qui caractérisent les œuvres de notre collègue, et bien propres à rehausser la valeur de ce poëme, qu'il a appelé un *Paysage philosophique.*

Toujours fidèle à sa verve satirique, frappé de la tendance s esprits vers les aspirations matérielles, qui ne peut l'enfanter de sombres passions, ému des tristes préoccupa-ons qu'allume la soif de l'or, ce fléau toujours grossissant, tre collègue M. Minier a écrit une spirituelle boutade sous titre : *On ne rit plus*. Dans une série de tableaux que ielques vers caractérisent, il prouve, en effet, que le rire t banni de partout :

L'or n'a plus aujourd'hui le don de l'enjouement;
Il semble qu'un remords le poursuit constamment.
L'or a tous les dégoûts pour escorte ordinaire,
Et nul n'est soucieux comme un millionnaire.

L'homme est triste! — Si l'homme est triste,

C'est que l'homme a perdu cette foi des vieux temps,
Qui lui faisait narguer les destins inconstants;
C'est que de son bonheur l'homme a tari la source,
Quand, tirant Dieu du ciel, il l'a mis dans sa bourse.

Le poète voudrait ranimer le rire, et, pour cela, il faut ntendre y convier ceux que n'a pas encore atteints le souffle s passions :

Ah! du moins, riez, vous, enfants, chère jeunesse;
Que le rire gaulois sur vos lèvres renaisse;
Que votre cœur bondisse et prête à la gaieté
Les ailes de l'espoir et de la liberté!
Rire c'est nous sauver! Enfants, vous qui dans l'âme
De la foi conservez la fécondante flamme,
Vous qu'un orgueil mortel, vous que l'amour de l'or
De leur souffle empesté n'ont point touchés encor,
Riez, enfants, riez!... Au vaniteux tapage
D'une sotte richesse, au pompeux équipage
D'un rustre devenu haut et fier citadin,
Envoyez, en passant, le rire du dédain.
Aux éloges vendus, aux souplesses serviles,
Aux soudaines splendeurs des existences viles,
Aux grandes trahisons dont chacun sait le prix,

Lancez publiquement le rire du mépris !
Riez; que votre rire un jour soit votre gloire !
Le rire et les chansons mènent à la victoire;
Le rire unit les cœurs comme il confond les rangs ;
Riez, vous serez forts, riez, vous serez grands !...

Je vous disais, l'an dernier, que la plume, le crayon et le burin de notre collègue M. Léo Drouyn, continuaient avec une activité et un succès croissants *l'Histoire et la description des villes fortifiées, forteresses et châteaux pendant la domination anglaise dans la Guyenne.* — Depuis ce moment, dix nouvelles livraisons ont de plus en plus consacré le succès de cette œuvre.

Les vues de Langoiran, la tour de Faize, le moulin de Labatut, le donjon de Langoiran, sont de ravissantes pages. Le château de Blanquefort, la porte de l'Escalier, Duras, Langon, les chapiteaux du chœur de Notre-Dame-du-Bourg, Sauvagnac, font apprécier la délicatesse du burin de l'auteur. Mais Saint-Macaire, le Château, les Remparts du prieuré, les portes Rendesse, du Turon, de Cadillac ou de l'Horloge, la porte Yquem et la maison Baritault, la maison Missidan et la rue de Corne, la maison dans la rue Lourdeduy, la cave de la maison Missidan, sont à vous rendre jaloux de la possession de ces objets. Cette belle vue de la place du marché, à Saint-Macaire, nous fait dire : Heureuses les cités que des artistes de ce mérite consentent à illustrer. Si ce n'était pas un des nôtres, nous ne serions pas arrêtés dans l'expression que nous inspire la perfection de son travail. L'archéologie n'eût-elle que le privilége de produire des œuvres d'art qui élèvent l'âme par le culte des souvenirs, que nous serions heureux d'y applaudir.

Vous avez entendu une lecture sur un point d'économie sociale, *la Question du luxe,* par un de vos membres non résidants. M. Sédail s'est demandé : Le luxe est-il un bien?

le luxe est-il un mal? Dans de simples considérations, l'auteur a gardé une juste mesure. Il approuve le luxe chez les classes opulentes, mais il veut le diriger vers le culte des arts : « Mettez, leur dit-il, mettez votre orgueil à orner vos demeures et votre esprit des plus brillantes productions de la peinture, de la statuaire, de la musique, de la littérature. Ce n'est pas là ce qu'on devrait appeler le luxe. » Il n'existe comme un mal que lorsque, par esprit d'imitation de ceux qui par leur fortune sont au-dessus d'elles, les classes moyennes contractent un goût de dépenses en disproportion avec leurs facultés pécuniaires. — Vous avez écouté comme une page de saine morale l'écrit de votre collègue.

L'un de vos correspondants, pour qui la musique est le culte de prédilection, M. Labat, organiste de la cathédrale de Montauban, vous a envoyé cette année un travail qui a été, de la part d'une de vos commissions, l'objet d'un examen approfondi. Il s'agit de l'*Instrumentation — des instruments qui furent usités en France au Moyen Age et pendant la période de la renaissance des lettres*. Dans cette revue des instruments à cordes, à vent et à percussion, on retrouve comme une page à ajouter à son grand ouvrage, l'*Histoire de la musique*. Ce mémoire, d'un style correct, d'une convenance adaptée au sujet, devient, dans les explications ardues, d'une lucidité transparente. Aussi vous avez accueilli avec faveur les propositions de votre Commission, et une médaille est décernée à son auteur.

Vous avez été plus heureux cette année pour vos concours, bien que les questions scientifiques n'aient pas été abordées. — Peut-être faut-il s'en prendre à la difficulté de ces questions, sans rien leur faire perdre de leur opportunité, surtout de leur utilité. — C'est vainement que vous avez réclamé

l'étude de l'anatomie, de la physiologie de la vigne, pour en arriver à éclairer tout ce qui peut se rattacher à l'*Ampélographie;* c'est en vain que vous avez voulu faire constater les notions acquises sur la question non seulement théorique, mais aussi pratique des *Entozoaires :* — vous n'avez rien obtenu.

Heureusement, vous ne vous étiez pas laissé décourager par le silence des concurrents, l'année passée, pour la question littéraire, et vous fûtes bien inspirés en demandant de nouveau « *Quels étaient l'état des mœurs et la disposition des esprits aux époques où brilla la bonne comédie, et si des éléments analogues existent aujourd'hui en France?* »

Je le dis tout d'abord, cette année doit être comptée au nombre des années heureuses : rarement aurez-vous eu un concours littéraire plus brillant, — d'abord, par le nombre : trois Mémoires vous sont parvenus, parmi lesquels deux ont plus particulièrement captivé votre attention, — mais surtout par la valeur de l'un d'eux, qui vous a complètement satisfaits. Son épigraphe, empruntée à Shakespeare, faisait déjà prévoir sa solution : « *Le but de la comédie,* dit l'auteur anglais, *fut, dès l'origine, et est encore aujourd'hui, de présenter, pour ainsi dire, le miroir à la nature, et de montrer... à chaque temps, à chaque âge, sa physionomie et son empreinte.* »

Ce Mémoire, fruit d'une érudition solide et variée, est riche en aperçus ingénieux. Les idées y sont exprimées avec clarté et une logique des plus rigoureuses; le style est d'une grande facilité, et offre une chaleur, dans l'expression de la pensée, qui approche parfois de l'éloquence. L'historique des époques diverses, aussi bien que des lieux où a fleuri la comédie, a été tracé avec vigueur. Les qualités qui appartiennent à ce genre de littérature sont exposées avec netteté et précision. En un mot, et pour les détails et dans l'en-

semble, ce mémoire est des plus remarquables; et, pour ramener la question à son véritable point de vue, savoir si « des éléments de la bonne comédie existent aujourd'hui en France, » l'auteur expose les motifs qui militent pour l'affirmative, mais sans dissimuler les causes qui s'y opposent. Sa réponse n'est donc pas absolue, et, comme le dit la commission, il répond oui et non. — Après un coup d'œil sur l'état moral de notre société, persuadé qu'il est que la santé morale est la première des conditions pour une bonne comédie, il se demande, d'une part : « Où trouverait-on, de nos jours, cette indignation morale, *cette haine vigoureuse* du mal sans laquelle il n'y a pas de comédie? Est-ce dans le public? est-ce chez les auteurs dramatiques? Le poète comique, par sa moralité personnelle, ou par l'élévation de son esprit, ou par son génie, se place au-dessus des faiblesses qu'il raille. Autrement, son comique ne touche pas : s'il vise au-dessous de lui, ses flèches retombent impuissantes; s'il frappe à côté de lui, il ne fait que se blesser lui-même. Il ne peut combattre que mollement ce qu'il ne hait pas vigoureusement; il ne peut rire de bon cœur que des faiblesses dont il se sent libre. L'*indignation morale,* cette *haine vigoureuse du mal,* est la muse qui inspire la haute comédie; la *supériorité d'esprit,* celle qui inspire la comédie légère. »

D'une autre part, l'auteur se demande, s'il apparaissait un grand génie, son public aurait-il des principes assez sûrs qui lui permissent de se reconnaître, de se condamner, de voir ses travers et d'en rire? — Au milieu de la démoralisation qu'il peint à grands traits, il y a, dit-il, encore assez de fibres généreuses que le poète pourrait faire vibrer : il y trouverait un point d'appui d'où il pourrait reconquérir le terrain perdu.

Mais c'est par la vie publique, fermée à notre génération, que l'auteur voudrait voir reparaître nos forces viriles : « Il

y a, dit-il, les nobles ambitions, qu'éveille l'activité publique; il y a les basses ambitions, qui ne flattent que l'amour-propre personnel, et qui se développent à merveille dans le marasme des esprits. La vanité mesquine, le goût des spectacles brillants, le luxe d'imitation et d'apparence, la passion des jouissances grossières, l'amour du commérage et de l'anecdote scandaleuse, la curiosité indiscrète, la soif de l'argent comme du seul moyen pour arriver à la notoriété, — tous ces maux caractéristiques de notre temps disparaîtraient comme par enchantement au grand jour de la liberté.

Mais j'en ai dit assez pour légitimer, je pense, la décision que vous avez prise de décerner à l'auteur de ce Mémoire la totalité du prix.

Son mérite, toutefois, ne vous a pas fermé les yeux sur la valeur du second Mémoire, qui avait pour épigraphe ces deux vers d'Horace :

« Respicere exemplar vitæ morumque jubebo
Doctum imitatorem, et veras hinc ducere votes. »

On reconnaît dans l'auteur un esprit nourri de la littérature grecque et latine. Sa peinture des Athéniens a paru réussie, ainsi qu'un passage sur Aristophane. Le rapprochement de Ménandre et d'Euripide, le jugement sur l'art dramatique à Rome, méritent des éloges; et si l'on peut lui reprocher de n'avoir pas connu Calderon et Lopez de Vega, du moins peut-on lui savoir gré de la franchise de son aveu. — Son jugement sur Molière est exempt d'exagération et de banalités. Il dit, à propos de Tartufe : « Il a bien fait de flétrir l'hypocrisie; mais n'a-t-il pas inquiété les hommes religieux? » Or, cette réflexion lui inspire une série de réserves, sinon injustes, du moins rigoureuses, qui laissent place néanmoins à une sérieuse admiration.

Votre commission vous a cité avec éloge un passage sur le ridicule, ainsi qu'un morceau sur la gaîté, et des jugements

sur Sedaine et Beaumarchais. Elle approuve l'auteur d'avoir réclamé contre M. Thiers, en faveur de Collin d'Harleville, d'Andrieux, d'Étienne et de Picard, sans s'exagérer leur mérite.

Ce Mémoire prouve dans son auteur une érudition très solide, sauf sur quelques théâtres étrangers. Il contient des passages nombreux aussi remarquables par la distinction de la pensée que par le bonheur de l'expression, et votre commission a dû vous proposer, pour reconnaître le talent de l'auteur et la valeur de l'œuvre, de lui décerner *une mention très honorable* et une place dans vos actes à des fragments choisis.

Si je ne dis rien du troisième Mémoire, ce n'est pas qu'il n'offre aussi quelque mérite; mais il est fort distancé par les deux premiers.

L'*Éloge d'Edmond Géraud* n'ayant offert, l'année passée, qu'un Mémoire qui n'obtint qu'une mention honorable, vous remîtes ce sujet au concours.

Vous n'avez encore eu cette année qu'un seul concurrent, et c'est le même, qui, en vous remerciant d'avoir rouvert la lice, y est rentré résolument. Vous avez déploré cette indifférence des plumes bordelaises à traiter un sujet local qui rappelle sinon une gloire de notre ville, du moins le souvenir d'un poète distingué. Mais le travail qui vous a été soumis offre une supériorité évidente sur le premier. L'auteur s'est inspiré des conseils de la commission : il a écarté des citations oiseuses; le style, débarrassé d'ornements superflus, est devenu plus élégant. La vie d'Edmond Géraud y est mieux racontée et poursuivie dans sa carrière de poète et de publiciste. — Pourquoi faut-il qu'on trouve encore dans ce Mémoire des pages qui ne semblent pas avoir été suffisamment pensées, et des aperçus historiques qui auraient voulu être plus accentués?

Aussi, tout en voulant reconnaître la valeur de l'œuvre et lui assigner une récompense proportionnée, votre commission vous a proposé de décerner à l'auteur, sinon le prix entier, au moins une médaille d'or. — Vous avez sanctionné ce vœu.

Un auteur qui fut souvent plus heureux vous a soumis deux notices biographiques : l'une, sur le *chevalier de Mondenard de Roquelaure,* l'auteur du poëme du Boston ; l'autre, sur le *chevalier Journiac de Saint-Méard.* — On a fait à son système, à sa manière d'entendre les biographies, des reproches assez graves. Ainsi, les traits caractéristiques de ses héros y sont négligés, tandis qu'il s'est étendu sur des matières étrangères. — Ainsi, à propos de celle de Journiac, l'auteur fait l'histoire de la gaîté française et de l'éducation publique. — Ainsi encore, il y trouve l'occasion de faire une sortie contre le parti philosophique, et une autre contre les économistes,— tandis qu'il ne s'est pas assez étendu sur *Mon agonie de 38 heures,* et qu'il s'est trop circonscrit sur la célèbre Société des *Gobe-Mouches.* — Néanmoins, ses notices ont leur mérite, et si cette fois l'auteur n'a conquis qu'une mention honorable, il est homme à prendre sa revanche : ses succès antérieurs nous font espérer que nous aurons encore à le compter parmi nos premiers lauréats.

Les *recherches archéologiques* ont trouvé cette année un amateur. M. Grellet-Balguerie, votre correspondant, mettant à profit son séjour dans un lieu riche de souvenirs, vous a adressé, sous le titre d'*Antiquités réolaises,* 12 planches lithographiées et photographiées, représentant plus de soixante monuments, antiques ou curieux, dont quelques-uns, rapprochés de certains passages de chroniqueurs, établiraient d'une manière positive, d'après l'auteur, la véritable situation de la *villa de Cassinogilo,* palais de Charlemagne.

Vous avez voulu stimuler le zèle de cet ami de l'archéologie, et, tout en lui conservant la priorité de sa découverte, qui sera grande s'il la justifie, vous l'avez encouragé à compléter ses recherches en lui décernant une médaille d'argent.

Je laisse à une voix plus autorisée le soin de vous faire connaître le *Concours de Poésie.*

M[me] la comtesse de Corneillan vous a adressé un échantillon de soie filée par un procédé de son invention. — Cette soie, provenant d'un ver nouveau (le *Bombix cinthia* de l'Ailante) offrait une extrême difficulté aux plus habiles filateurs, pour n'en obtenir qu'une bourre de soie fort ordinaire par le cardage. Plus heureuse dans ses expériences, M[me] de Corneillan est parvenue à trouver le moyen de dévidage en vain cherché. Cette découverte a valu à son auteur la grande médaille d'or exceptionnelle de la Société d'acclimatation de France, et deux médailles à l'Exposition de Londres. — Que pouviez-vous ajouter à ces récompenses? — Par votre approbation, vous avez désiré qu'une grande publicité fût donnée à cette découverte, afin de propager le plus possible un procédé qui paraît si avantageux. Vous avez demandé une mention *toute spéciale* à votre Compte-rendu, et c'est ce vœu que j'accomplis aujourd'hui.

Vous avez été appelés, Messieurs, à apprécier une œuvre d'art du plus haut mérite. Un de vos concitoyens, adroit parmi les adroits, habile parmi les habiles, comme vous le dit son rapporteur, vous a soumis un véritable bijou sorti de ses mains : une coupe d'ébène aussi poétiquement exécutée que poétiquement nommée *la Coupe aux cygnes.* — La description que vous en a faite M. Jules de Gères, pleine de grâce et de vérité, pourra bien donner une idée approxima-

tive de ce beau travail; mais qu'est-ce auprès de l'examen attentif et de l'ensemble et des détails?... Vous avez été frappés d'admiration par la richesse et l'harmonie de l'ensemble, par la prodigalité des ornements n'interrompant jamais la sobriété de la ligne, la pureté des profils, la vigueur de la taille et la douceur des proportions, le fini des dessins et la précision de l'économie générale; enfin, par la force et la grâce, double cachet empreint dans ce travail.

Déjà, en 1856, vous aviez pu apprécier une première Coupe qui a sa place maintenant dans un palais impérial; mais celle d'aujourd'hui se signale par plus de fantaisie et plus d'audace. Dans ce long travail de l'outil, comme dit votre rapporteur, il n'est pas une arête ébréchée, pas un fleuron rapporté, pas un accident ayant dû être réparé. — Quelle rectitude de coup d'œil! quelle solidité de main! Les cygnes, étudiés sur nature, sont photographiés en relief, dans une pose méditative et gracieuse : c'est de la *peinture au ciseau*.

Que ne puis-je, Messieurs, reproduire *in extenso* le brillant rapport de votre commission!... Mais il sera lu avidement dans nos *Actes,* pour la gloire de l'artiste et le goût pur et délicat du rapporteur.

Nous ne possédons plus ce bijou artistique : il est allé là où vont les chefs-d'œuvre. Paris nous l'a enlevé; mais la photographie, malgré la couleur rebelle de l'ébène, a pu en reproduire une image assez fidèle pour charmer encore nos regards.

Est-il étonnant, après une telle appréciation, que vous ayez été unanimes à décerner à l'artiste une médaille d'or?

Après les douces émotions, les sentiments pénibles. — Vous rappellerai-je, Messieurs, le plus triste des souvenirs? — C'était pendant la séance du 18 décembre que vous apprîtes la fatale nouvelle : un de vos collègues les plus aimés, à qui plusieurs

d'entre vous avaient touché la main la veille, n'avait pu rentrer au sein de sa famille... Expirant sur le seuil de sa demeure, M. Gout Desmartres n'était plus !

Profondément émus, vous suspendîtes vos travaux pour ne plus vous occuper que du malheur qui vous frappait. — Des voix éloquentes ont dit la grandeur de cette perte ; je ne serais ici que leur écho bien affaibli. Une occasion plus solennelle ne peut manquer de s'offrir où un hommage plus digne de lui et de nous sera rendu à notre éminent et regretté collègue.

Cette année a été aussi fatale à vos correspondants. Vous avez perdu leur doyen : M. Marcel de Serres a succombé le 22 juillet 1862, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Un seul trait peut suffire à caractériser l'activité de sa carrière : il occupa pendant cinquante-trois ans la chaire à la Faculté des sciences de Montpellier. — La paléontologie, la géognosie des terrains tertiaires, la cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques, ont honorablement placé son nom parmi les savants. On a dit de lui : « Il savait être heureux sans éclat, célèbre sans ostentation. » — Heureux ceux qui succombent au bout d'une si longue carrière, ne laissant que d'honorables souvenirs !

Vous avez aussi perdu un archéologue des plus distingués, bien qu'on lui ait reproché d'appartenir à l'ancienne école, le savant M. Dumège, de l'Académie des sciences de Toulouse. Il était un de vos correspondants actifs, et dont vous vous honoriez à bon droit.

Si la fatalité nous frappe, Messieurs, par une loi de compensation nos pertes sont réparées.

Deux nouveaux membres titulaires : M. Lespiault, professeur d'astronomie à la Faculté des sciences ; M. Roux, professeur de littérature française à la Faculté des lettres, — sont venus, cette année, prendre rang parmi nous. Le public a sanctionné de ses applaudissements les suffrages que vous

leur aviez donnés. Ces murs retentissent encore des éloquents discours qui ont célébré leur solennelle prise de possession et de la fine et spirituelle réponse de votre président. Il me suffit de rappeler à vos souvenirs une aussi mémorable circonstance.

Vous avez vu avec une vive satisfaction venir reprendre sa place parmi vous l'un de vos membres titulaires, M. Valat, que des fonctions universitaires en avaient pendant quelque temps éloigné.

Vous vous êtes associé aussi des membres correspondants. D'abord, d'aimables poètes : M. Achille Millien, déjà votre lauréat, et dont les *Chants agrestes* ont été appréciés par M. Duboul; M. l'abbé Godard, dont M. Cirot de La Ville vous a fait connaître les gracieuses productions : *Les Fleurs des Champs*. — Quelle étroite parenté entre ces auteurs, et comme l'inspiration poétique se retrouve toujours au sein de la nature !

Vous vous êtes affilié encore un magistrat de l'ordre judiciaire, M. Saint-Espès Lescot, qui, dans une mémorable circonstance, a eu la noblesse de reconnaître une erreur et la force de la réparer, et à qui ses œuvres littéraires et scientifiques devaient naturellement ouvrir vos portes.

Enfin, M. Abria vous a édifiés sur la valeur de nombreux Mémoires que M. Poey, directeur de l'observatoire de la Havane, vous avait soumis comme titres à l'appui de sa candidature, et vous avez été heureux de vous donner un correspondant dans ces régions lointaines.

Et maintenant, Messieurs, si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur le tableau que je viens de dérouler à vos yeux, ne pouvons-nous pas dire avec confiance que l'année a été fertile, que beaucoup d'entre vous ont payé leur tribut, mais aussi que vous avez révélé de beaux talents. Votre concours

littéraire marquera parmi les plus brillants. Ces travaux pareront vos *Actes*, et seront lus avec un vif intérêt. Ne nous décourageons donc pas si parfois nous subissons des éclipses; ayons foi dans le retour de la lumière; continuons à nous considérer comme un foyer vers lequel convergent les esprits. Dressons toujours des programmes, marchons dans notre initiative, tâchons d'ouvrir des voies nouvelles, peut-être susciterons-nous des travaux qui nous honoreront en faisant la gloire de leurs auteurs, dans les carrières scientifique, littéraire et artistique!

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE DE 1862

AU NOM D'UNE COMMISSION

composée de

MM. Dégranges, J. de Gères, et Roux, rapporteur.

MESSIEURS,

Par l'établissement et le retour annuel du Concours de Poésie, l'Académie témoigne de sa patriotique et constante sollicitude pour ce grand art des vers, toujours inséparable de la gloire et des influences du génie français. C'est de la France qu'émanait déjà au Moyen-Age tout le mouvement poétique de l'Europe. C'est la France qui, au siècle de Louis XIV, par les chefs-d'œuvre des Corneille et des Racine, des Molière, des La Fontaine et des Boileau, a, partout et pour jamais, charmé la raison et enchanté l'imagination humaine, et, en promulguant les lois éternelles du goût, en a offert aussi les plus parfaits modèles. C'est la France qui au XVIIIe siècle, sans rester à cette hauteur divine dans les pures régions de l'art, a prêté du moins le charme des beaux vers aux vérités de la vie sociale, aux espérances nouvelles

de l'humanité, aux grandes découvertes et aux immortelles créations des sciences. De nos jours enfin, les violentes agitations qu'ont ressenties les âmes dans les tempêtes publiques, les tristesses et les enthousiasmes d'un siècle dont les trois premiers lustres étaient déjà vieux de gloire et de catastrophes, ont eu en vers d'éloquents et de puissants interprètes, originalement altiers ou mélancoliques; et si, dans les ouvrages d'imagination et de poésie, nous n'avons pas retrouvé le secret de l'irréprochable perfection du grand siècle, notre décadence même, comme l'a dit un ingénieux critique, est encore la seule littérature de l'Europe contemporaine.

Si donc notre poésie est au moins de moitié avec notre admirable prose dans l'œuvre de la suprématie intellectuelle de la France, c'est un devoir pour les Sociétés savantes et littéraires de s'intéresser à la culture du talent poétique, et de convier les générations nouvelles à la conservation et à l'accroissement de ce patrimoine national d'honneur et de génie. Ce devoir, Messieurs, vous l'accomplissez tous les ans en décernant des récompenses et des distinctions aux jeunes versificateurs dont les essais vous semblent promettre des poètes. Votre appel a-t-il été suffisamment entendu cette année? vos espérances ont-elles été réalisées, dans ce degré au moins de perfection relative dont se contentent vos suffrages? Votre Commission ne le croit pas, Messieurs; et les deux collègues dont la modestie, excessive comme leur bienveillance, m'a déféré l'honneur de vous soumettre nos conclusions communes, s'accordent à reconnaître l'infériorité du Concours de 1862, comparé à ceux de 1861 et de 1860. Ils ont constaté dans le plus grand nombre des quarante-deux pièces qui vous ont été adressées par dix-sept auteurs, un affaiblissement sensible de l'inspiration poétique, et dans toutes ou presque toutes, un fâcheux redoublement d'incorrections et de fautes de tout genre.

Votre Commission doit la vérité tout entière aux concurrents qui se disputent vos palmes académiques. Elle la leur dira sans amertume, sans ironie, avec une affectueuse estime et de sympathiques espérances pour ce qu'elle a pu connaître de leur talent, avec une sévérité cordiale encore, mais inflexible, pour leurs infractions aux lois du naturel et du vrai. Elle n'oubliera pas, et ils sentent eux-mêmes que cette loyale rigidité peut seule donner du poids et du prix à ses éloges, et que nulle considération ne doit primer les intérêts, particulièrement sacrés en France, de la langue et du goût.

La plupart de ces tentatives poétiques trahissent des plumes peu exercées à la pratique des règles de l'art d'écrire. Elles laissent trop souvent à désirer la propriété des termes et leur rapport exact avec les idées, l'harmonie variée des phrases, et le choix, la clarté et la précision des tours, la justesse, le sobre et judicieux emploi des figures et le soin de les proportionner à la nature du sujet, en un mot toutes ces qualités indispensables dont l'ensemble constitue le style et fait vivre les ouvrages, et sans lesquelles il n'y a en définitive ni bon prosateur ni grand poète. L'imitation des poètes de notre âge y domine, imitation rarement libre et inventive, dans une mélancolie ou une misanthropie d'emprunt, et plus amoureuse des singularités et des tics que des beautés franches et saines du modèle. Enfin, la grammaire et la prosodie y reçoivent de graves atteintes, et l'on y rencontre ces licences de rimes et ces enjambements qu'on a prétendu nous donner pour des nouveautés heureuses, quand on n'avait fait que les dérober à notre ancienne barbarie.

Après ces observations générales, qui recevront leur application particulière et successive dans l'énoncé de chacun de ses jugements, votre Commission se plaît à faire la part de l'approbation et des encouragements, et à reconnaître que parmi cette forêt d'arbres qu'elle voudrait d'une plus belle

venue, elle a vu plus d'une fois briller le rameau d'or de l'imagination :

Discolor unde auri per ramos aura refulsit.

Si elle n'a le bonheur de pouvoir vous signaler aucune œuvre satisfaisante dans son ensemble, elle a du moins dans le détail trouvé des beautés qui ne dépareraient pas les plus célèbres et les plus justement aimés des recueils contemporains. Elle pourra extraire et produire des tirades d'une bonne, d'une éclatante facture ; des vers nobles, mâles, énergiquement accentués, ou délicats, fins, légers d'allure. Elle a recueilli des traits de grâce, de passion, d'élégant badinage. Elle a entendu çà et là des chants émus, une voix de poète, et constaté des promesses d'un beau talent. Enfin, même parmi les ébauches les plus imparfaites, les moins avouées des Muses et des Grâces, il en est peu où elle n'ait eu la consolation de glaner un vers, de saisir un trait, d'entrevoir une lueur, une espérance.

Heureuse donc d'avoir aussi à donner et à motiver des louanges, votre Commission regrette que les concurrents lui aient trop simplifié cette partie si douce de sa tâche.

Passons à l'appréciation, plus ou moins détaillée, des pièces envoyées pour le Concours.

Celle qui nous a paru mériter les honneurs du premier rang, est intitulée : *Chalûcet, pèlerinage.*

C'est un petit poème, composé de morceaux variés de forme et d'étendue, de mesure et d'accent ; d'odes, de stances, de couplets, assez habilement groupés en faisceaux. L'auteur y célèbre avec une verve patriotique le vieux manoir de Chalûcet, et cette province du Limousin qui, pour être en disgrâce chez Rabelais et chez Molière, n'en avait pas moins payé à la France du Moyen-Age son tribut de preux et de poètes, et apporté son contingent de sensibilité et de mélodie

à cette poésie des troubadours, fraîche et gracieuse antiquité de notre littérature moderne. Ce poème est souvent remarquable par la force de la pensée, par l'éclat des images, par la chaleur du sentiment, et quelquefois par la beauté des vers et par l'éloquence de l'expression. Il offre des tirades vigoureuses, franches et nettes, d'un mâle accent, d'un rhythme sonore, d'une marche de style libre et fière; celle-ci, par exemple, où respirent l'amour passionné du pays et un sentiment vrai de la nature locale :

Oh! nous l'aimons bien mieux cette terre inféconde,
Que ces heureux pays, le *paradis du monde*,
Pour qui le sombre hiver adoucit ses rigueurs,
Où tout flatte les yeux, où rien ne parle aux cœurs.
Oui, nous aimons tes rocs, tes étangs, tes grands chênes,
Tes forêts, tes coteaux, et tes pures fontaines,
Tes incultes vallons, tes limpides ruisseaux,
Tes clochers reflétant dans le miroir des eaux
Leurs pleins-cintres pesants, leurs flèches dentelées...;
....
Tes vieux châteaux encor debout, leurs fières tours...
Et ta langue si chère aux galants troubadours.
O Roselle au flot clair! ô Ligoure! ô Briance!
Vienne au lit de granit, et toi, plaintive Aurance,
Corrèze aux prés fleuris, comme vos noms sont doux!...

Il y a encore de l'énergie, de l'élan, un cri du cœur, dans cette apostrophe à la terre natale :

O mon vieux Limousin, terre forte et guerrière,
Pays des nobles cœurs, berceau de tant de preux
Sans reproche et sans peur, et qui sous ta bannière
Ont versé le plus pur de leur sang généreux;...
Coin de terre inconnu, la partiale histoire,
Qui d'indignes héros souvent s'enamoura,
N'a pas mis sur ton front de couronne de gloire;
Mais quelqu'un de tes fils un jour te vengera.

Prenons acte, Messieurs, de ce serment filial et plein de poétiques promesses.

Voici maintenant des vers d'une trempe énergique, d'une véhémence familière, d'une altière rudesse, et où le mépris a son éloquence :

En ces temps, l'or maudit ne parlait pas en maître,
Et l'on pouvait cracher à la face d'un traître,
Fût-il riche ou puissant; car on tenait l'honneur
Pour le premier des biens ; et c'est un grand malheur
Que d'un nom estimé la gloire héréditaire
Ne vaille plus aux yeux du stupide vulgaire,
Fasciné par l'éclat d'un écu mal lavé,
Le fracas d'un landau roulant sur le pavé.

On pourrait détacher des odes dont le poème est entremêlé quelques strophes agiles et gracieuses, ou d'une gravité mélancolique, d'une simplicité touchante. L'auteur fait preuve aussi de talent descriptif dans quelques-uns de ses tableaux, qui ont du charme et de la grandeur :

Au dessus de la campagne,
Par instants un châtaignier,
Roi-géant de la montagne
Élève son front altier...

Il y a dans les vers suivants une sorte de noble rusticité qu'aurait goûtée Brizeux :

Parfois, un paysan, dont la barbe grisonne,
En passant près de nous, murmure à demi-voix
Un antique refrain traînant et monotone,
Qu'au temps du gui sacré répétaient les Gaulois.

Ceux-ci offrent une assez heureuse variante de deux exemples fameux d'harmonie imitative :

Plus loin, deux bœufs pesants, à nonchalante allure,
Qu'un méchant petit gars excite avec l'épieu,
Traînent péniblement une lourde voiture;
La roue, en tournant, crie et fait grincer l'essieu.

Prenons enfin au hasard quelques vers expressifs et qui font image :

Mais soudain à nos yeux, avec ses tours géantes,
Ses grands murs crevassés et ses brèches béantes...
Le vieux château paraît au détour du chemin...
Vieux château, vieux débris d'un siècle grand et fort.
Lorsque le cri de guerre au loin retentissait,
Que d'ennemis nombreux le vallon s'emplissait...

Il y a donc souvent dans ce poëme, verve, énergie, éclat, grâce de style, fraîcheur d'imagination, vigueur et rapidité d'allure. Mais on y relève aussi bien des traits d'un goût douteux ou franchement mauvais, tels que celui-ci :

Il (le soleil) écartera les légères nues
Rose domino qui le cache aux yeux.

On y trouve aussi un trop fréquent mélange de vulgarité et d'emphase, la recherche des effets simples par la crudité des tons, par la bassesse ou la trivialité des termes, par la rudesse trop sauvage du coloris; enfin de nombreuses hyperboles dans l'admiration ou dans l'invective, que l'excès même de la violence ou de l'enthousiasme ne sauve pas de la banalité et du lieu commun. C'est surtout dans ces intempérances de panégyrique ou de malédiction, que, par une juste conséquence, le style est contourné, prétentieux, vague et obscur. On y rencontre enfin des négligences de rimes, des enjambements, deux vers faux, quoique, en général, domine le sentiment de l'harmonie et de la cadence poétiques.

Malgré ces taches, encore nombreuses et graves, le mérite de cette composition a paru assez éclatant pour motiver la collation d'une MÉDAILLE D'ARGENT, et votre Commission n'hésite pas à vous la proposer. Il y a là, sans doute, une exubérance de sève, une luxuriance et parfois même un désordre d'imagination qui accusent la fougue et l'inexpérience

de la jeunesse, jointes à un engouement, naturel à cet âge, pour des modèles plus inspirés que purs. Mais on y reconnaît aussi un noble esprit, un cœur généreux, une chaleureuse nature, et, sous le rapport du talent, peut-être déjà quelque chose de plus que des espérances.

Votre Commission assigne la deuxième place au morceau intitulé : *Discours à André Chénier*.

Cette pièce, entachée plus d'une fois de mauvais goût, et à laquelle on peut reprocher, surtout dans la première moitié, du vague, de l'emphase et un laborieux entassement de figures incohérentes, est souvent assez heureusement pénétrée du sentiment de la poésie même d'André Chénier, et lui ressemble dans un certain nombre de vers, plus peut-être, il est vrai, par l'agrément naturel du tour, que par la pureté et la netteté soutenues de l'expression. Nous excepterons de ce demi-reproche huit vers que Chénier lui-même eût probablement aimés :

Elle (la nature) aime de Chénier la verte solitude,
Bois peuplé d'oranger, de myrte, de jasmin,
Où, dans ses vers en fleurs, le génie et l'étude,
Comme un couple amoureux, se tiennent par la main.
Courons-y : nous verrons sur les herbes riantes
Danser, au son lointain de quelque air oublié,
La chaste poésie et les grâces décentes,
Et les jeunes amours, et la vieille amitié.

La force s'allie à la grâce dans ces deux vers adressés par le jeune poète à son héros et à son modèle :

Ame douce à la mort, impitoyable au crime,
Rêveur au jeune front vénérable et charmant.

Vous avez reconnu une réminiscence heureuse et originale du : *Venerande puer,* de Virgile.

Votre Commission ayant distingué dans cet essai un aimable

mélange d'esprit, d'imagination et de sentiment, et des espérances de talent que réalisera sans doute une sérieuse culture, vous prie de le favoriser d'une première MENTION HONORABLE.

Elle croit devoir appeler aussi votre attention et votre intérêt sur une ode intitulée : *La vie d'un navire*.

C'est une pièce de peu d'étendue, sans invention, sans portée, mais d'un tour facile et naturel, d'une élégance correcte et sans prétention, et, dans les dernières strophes, exprimant avec une noble simplicité un sentiment grave et tendre.

Détachons-en plusieurs strophes qui plaisent par l'heureuse variété des tons.

Aux cris des joyeux matelots,
Qui rêvent bonheur et richesse,
Elle (la corvette) livre avec allégresse
Sa voile au vent, sa quille aux flots.

Elle s'élance, et sous sa proue
Le flot s'incline obéissant;
Et dans sa voile blanche on sent
La brise qui souffle et se joue.
Oh! qu'alors elle est belle à voir,
La riante et fière corvette!
Elle s'admire, la coquette!
Et vole, vole, ivre d'espoir.
....

A cette grâce d'enjouement succède à propos une poésie plus sévère, quand, sous l'effort de la tempête,

Les voiles pendent en lambeaux,
Les cordages grincent et crient,
Les mâts, géants des forêts, plient,
Pauvres et fragiles roseaux.

Il y a de la noblesse et une heureuse entente du rhythme dans cette strophe où Dieu est obéi des vents et des flots :

Sous son regard, docile enfant,
La mer se fait calme et muette;
Les cieux brillent, et la corvette
Poursuit son *chemin triomphant.*

On aime l'accent pénétrant de sensibilité que prennent les strophes suivantes :

C'est l'image de votre vie,
Le ciel hier était d'azur;
Mais aujourd'hui tout est obscur,
Et le vent souffle avec furie.
Et vous tremblez, non pas pour vous;
Vous savez souffrir et vous taire;
Mais pour vos enfants, pauvre mère,
Pauvre femme, pour votre époux.

La dernière strophe couronne dignement, par un regard d'espérance tourné vers Dieu, cette succession naturelle de sentiments et d'images :

Il est votre ancre et votre appui;
Jamais ne sombre et ne chavire
Le bâtiment, barque ou navire,
Qui met sa confiance en lui.

On ne voit rien là, sans doute, de neuf ou de saillant; et cependant il y a peut-être quelque originalité personnelle dans cette aisance même et cet agrément qui semblent rajeunir un thème un peu banal d'idées et de figures poétiques. Votre Commission, tenant compte à l'auteur de la pureté et du goût de sa diction, du choix et de la sobriété de ses métaphores, croit devoir vous demander pour lui l'encouragement d'une SECONDE ET DERNIÈRE MENTION HONORABLE.

Des trente-neuf pièces qui restent, et que votre Commission

a consciencieusement lues, annotées et classées, aucune ne lui a paru mériter une distinction spéciale, soit à cause de la pauvreté de l'inspiration, soit en raison du nombre et de la gravité des fautes au milieu desquelles se perdaient une verve ou des beautés, d'ailleurs de plus en plus rares. Mais votre Rapporteur s'est fait une loi de passer en revue, et par ordre de mérite, toutes ces compositions restées anonymes, et de donner à chacune sa note sommaire et la mesure d'encouragements qui lui aura paru compatible avec le degré d'esprit ou d'imagination qu'elle révèle. Il lui sera doux de signaler dans plusieurs encore de ces essais, plus ou moins malheureux, des indices de talent, des traits de sentiment ou de passion qui promettent, dans un avenir peu éloigné et à un travail persévérant, des œuvres à la fois plus fortes et plus pures. Mais avant de procéder à cette dernière partie de son Compte-rendu, sur les pièces envoyées pour le Concours même, il croit devoir vous soumettre les conclusions de la Commission relatives à l'ouvrage qui a été adressé à l'Académie pour être jugé en dehors du Concours, et obtenir, s'il y avait lieu, une médaille d'encouragement. C'est la traduction en vers francais de trois scènes mémorables de la *Marie Stuart* de Schiller, comprenant l'entrevue d'Elisabeth et de Marie Stuart, et le monologue de Leicester au moment du supplice de la reine d'Écosse.

Il y a, dans cette imitation, quelque entente et un maniement assez habile du dialogue poétique, qualités dues en partie à une étude intelligente de l'original. On y peut relever une trentaine, à peu près, de beaux vers, d'une noble simplicité, d'un mâle accent, où a passé quelque chose de l'énergie, de l'éclat et de la chaleur du modèle.

On peut citer, au début de la scène de l'entrevue, plusieurs des vers où Marie Stuart, s'efforçant encore de se contenir devant les provoquants dédains d'Élisabeth, fait taire un

moment cette ironie de femme et de reine, cette fine et mordante causticité qu'elle avait conservée dans ses malheurs et dans sa prison.

ÉLISABETH.

Voyez, Mylords, qui donc parlait de son respect?
Qui donc me la montrait courbée à mon aspect?
L'orgueilleuse au malheur ne s'est pas assouplie.

MARIE STUART (à part).

Soit : supportons encor... Fuis, dignité, j'oublie...
(A Élisabeth.)
Avancez jusqu'à moi cette main magnanime,
Qui me peut relever d'un si profond abîme...
. . . .
Vous-même, aux yeux de tous, respectez-vous en moi;
Car dans nos veines coule un même sang de roi.
N'outragez point ce sang par un orgueil coupable...
. . . .
Je n'ai d'autre recours qu'en ma *voix* et mes larmes,
Contre votre pouvoir ce sont mes seules armes;
Pour toucher votre cœur, je vous ouvre le mien...
. . . .
Comment puis-je adoucir ma parole à ce point
Qu'elle touche votre âme et ne la blesse point?...
. . . .
N'en parlons plus, je veux ne voir dans ma souffrance
Que d'un sort rigoureux l'implacable constance...
. . . .
Tel est le sort des rois, que, divisés entre eux,
Partout de leur querelle ils répandent les feux...
. . . .
O ma sœur! parlez-moi, daignez me les montrer
Ces torts que je voudrais pleinement réparer.
Hélas! si vous m'aviez autrefois entendue,
Lorsqu'avec tant d'ardeur je cherchais votre vue!...
. . . .

Non, je ne croirai pas qu'un caprice odieux
Vous ait, pour me railler, amenée en ces lieux.

l y a dans ces vers de l'élégance et de l'harmonie, un r généralement simple et pur; mais, comme vous avez pu oir, ils ne se suivent pas dans la trame même du discours, ils sont séparés les uns des autres par bien des vers ;uissants et prosaïques. Il y a moins à prendre encore s les reparties de plus en plus haineuses d'Élisabeth; ıalons pourtant ces trois vers d'une vigueur exceptionnelle s la faiblesse de la tirade :

Le monde a d'autres soins que de venger vos larmes...

Mais j'ai pour moi le ciel, et l'orgueilleux succombe;
Ma tête était à prix, c'est la vôtre qui tombe.

)uand Marie donne enfin cours à son ressentiment et à invectives dont chacune fait frémir pour elle, la version ıçaise retrouve quelque force et quelque éclat, comme s ces vers :

MARIE.

Adieu donc, maintenant, soumission servile,
Fuis et remonte au ciel, patience inutile;
Romps enfin tes liens, et sois le bienvenu,
Courroux impitoyable et longtemps contenu...

;uit une tirade d'un tour véhément et rapide, mais non ı style irréprochable :

Le *trône* d'Angleterre aux *mains* d'une bâtarde !
Son peuple, que *pour* fier le monde entier regarde,
Soumis au joug honteux d'un pouvoir usurpé,
Est par une intrigante habilement dupé !
Ah ! si du droit encore on suivait la bannière,
Vous que je vois *de loin* courbés dans la poussière,

Attachés à ses pas, et tremblants sous sa loi,
Vous seriez à mes pieds, car je suis votre *roi!*

La scène du monologue de Leicester, qui entend ce qui se passe dans la salle de l'exécution, offre çà et là quelques vers d'une énergique ou brillante facture, celui-ci par exemple :

Ce que je crains de voir, je crains plus de l'entendre.

Mais le reste de ce morceau, et l'ensemble du travail, pèchent trop souvent par le manque de précision ou de force dans la pensée et dans l'expression ; par le vague, la recherche, l'obscurité ou l'impropriété des termes; par des vers oiseux, des mots parasites; par des incohérences de métaphores ou des incorrections de tour et de style; par des licences ou des négligences de prosodie; par des enjambements, des rimes vicieuses, ou banales et de remplissage.

Tel qu'il est, et en laissant désirer un emploi plus hardi et plus éclatant des inépuisables ressources de notre langue poétique, et une lutte plus féconde et plus brillante contre la force et la richesse du grand poète allemand, ce travail peut être considéré comme une tentative louable dans l'ordre des traductions en vers, et comme une reproduction, heureuse en quelques détails, du génie par le talent.

Les défectuosités de cette pièce sont trop nombreuses pour autoriser l'octroi d'une médaille, même d'encouragement; mais votre Commission pense qu'il y a lieu de décerner un témoignage d'estime et d'intérêt, sous la forme d'une MENTION HONORABLE.

La partie la plus importante de notre tâche est accomplie, Messieurs; nous vous avons fait connaître les essais qui nous avaient paru dignes de récompense. Votre Rapporteur a encore un devoir à remplir : celui de résumer succinctement les remarques et les jugements de la Commission sur les

productions condamnées à rester dans l'ombre, et dont plus d'une a droit à quelque intérêt.

Dans une composition étendue, et qui porte le titre de *Stella* (poème intime), votre Commission a distingué quelque talent d'invention, des vers bien frappés, des traits d'une riche imagination et d'un esprit brillant, malheureusement perdus dans la négligence, la confusion et la bouffissure générales du style, et gâtés plus encore par des images d'un coloris trop sensuel, par un fréquent mélange de religiosité et de passion, par une sorte de mysticisme charnel dans les sentiments et dans l'expression; en un mot, et malgré les intentions formelles de l'auteur, par d'étonnants oublis du sujet qu'il annonce, par d'étranges démentis à la thèse morale qu'il croit soutenir. Elle a démêlé, sous un incroyable amas de fautes contre le goût et les bienséances, des facultés poétiques dont elle souhaite un plus judicieux et plus salutaire emploi, et qui ne demandent qu'à se dégager d'un mauvais entourage pour briller d'un pur et vif éclat. Elle espère récompenser un jour, dans une œuvre exempte de tout alliage grossier, ce qu'elle a entrevu dans cet informe amalgame de qualités et de défauts : une âme honnête, un homme d'esprit et un poète.

Elle fonde ce vœu et cet espoir sur des vers tels que ceux-ci, que j'extrais çà et là du poème, et que je cite à différents titres :

Pour la grandeur et la poésie de l'image :

En moi tout s'agrandit, s'élève à ton niveau;
L'homme des jours passés est mort; l'homme nouveau
Surgit, l'œil rayonnant de clartés immortelles,
Et l'âme qui rampait vient d'entr'ouvrir ses ailes.

Pour la précision du sens et la force de l'expression :

Malgré quelques périls vaillamment combattus,
Ne soyons jamais fiers de nos frêles vertus.

Pour un heureux mélange d'énergie et de grâce :

La fauvette jamais ne cherche l'aigle altier;
L'un va bâtir son aire aux monts inaccessibles,
L'autre pose son nid dans les vallons paisibles
Où fleurit l'églantier.

Pour un certain mérite de noblesse et de fierté descriptives :

Seul et rêveur, souvent je me suis arrêté
A l'ombre d'un sapin, d'un hêtre centenaire
Dont le front est si haut, si fier, que le tonnerre
Grondant autour de lui l'a toujours respecté.

Il y a là, sans doute, Messieurs, de quoi justifier les espérances de votre Commission.

Signalons ensuite une pièce dont l'inspiration est généralement élevée, mais où manquent presque toujours l'aisance, la clarté et le goût. C'est une ode intitulée : *La Terre*, œuvre d'une pénible lecture, par la recherche des métaphores bizarres et des épithètes singulières, par une pompe monotone et confuse, mais d'où se dégage, à de rares intervalles, un trait lumineux, un éclair de talent, une noble pensée, un beau vers, ou même une strophe pleine de mouvement et d'éclat.

Rumeurs des nations, sourdes ou menaçantes,
Travaux éblouissants d'un prince aux mains puissantes,
Ou d'un peuple géant ;
Guerres, luttes, combats, tumulte, violence,
Pour ces astres lointains ne sont rien que silence,
Ne sont rien que néant.

Vous avez vu luire le rayon, Messieurs. Un poète est enfermé dans cet épais nuage; espérons qu'il en sortira.

Dans le poème intitulé : *Claire et Ivan* (ballade), votre Commission a distingué deux tirades naturelles et faciles, rapides et enjouées; quelques vers heureux; un très beau :

Dieu se tut, lui laissant l'ignorance et l'espoir.

Mais l'ensemble du travail accuse une grande inexpérience de l'art de la composition. Le style est fort inégal, et alterne fréquemment de la vulgarité à l'emphase. Les incorrections, les impropriétés, les traits de mauvais goût, les sacrifices de la raison à la rime, y déparent trop souvent un talent inventif et un esprit piquant.

Nous avons reçu d'un même auteur deux pièces désignées par ces deux titres : *Les deux Chênes* et *la France en Afrique*.

Dans la première, il a évidemment prétendu rivaliser avec Auguste Barbier d'originalité nerveuse et de virulente satire : lutte deux ou trois fois heureuse dans des vers d'une trempe vigoureuse, d'une mâle et noble sonorité, d'un rhythme éclatant, et que je prends au hasard, tels qu'ils se détachent d'eux-mêmes de l'ensemble où ils sont disséminés :

Contempteurs éhontés de ce qui reste encore
De vierge et de pur aujourd'hui...
....
Ténébreux bûcherons, abattez sous la hache
Ces vétérans de nos forêts...
....
Puis jetez à leurs pieds (aux pieds des derniers Français mis au cercueil)
Puis jetez à leurs pieds ces choses qu'on méprise,
Le dévoûment, l'austérité,
L'amour, l'art et la Foi, le respect, la franchise,
Et poésie et liberté...
....
Dormez, mangez, vendez, vendez tout, l'or est maître;
Vivez devant l'or prosternés...

. . . .

Vous vous direz : Voici la France à notre taille,
Et vous pourrez battre des mains.

La facture de ces vers est bonne et l'accent énergique; mais la donnée première de l'iambe est bizarre, et l'invective y est généralement d'un sens vague, obscur, hyperbolique. La suite et la liaison des pensées n'y sont pas assez marquées. Les termes manquent souvent de propriété, les métaphores de cohérence, les épithètes de justesse, et la familiarité des expressions et des images dégénère quelquefois en trivialité.

Dans la seconde pièce : *La France en Afrique,* ou : *Gesta Dei per Francos*, on devine des idées, du talent et quelque inspiration poétique; mais tout est à l'état d'hyperbole, de désordre et de confusion. La suite, la justesse et le goût font absolument défaut. C'est une accumulation de figures ambitieuses, un pêle-mêle de mots sonores et obscurs. D'ailleurs, dans ces ténèbres du sens éclate l'entente du mécanisme de la strophe et de la phrase en vers, et cinq vers énergiques, brillants et clairs, que je suis heureux de citer :

Mais au bruit des clairons les tribus s'effrayèrent
De ces hommes du Nord qu'*ils* ne connaissaient pas;
La France dit : Allons! ses drapeaux flamboyèrent,
Et, lancés à sa voix, ses soldats éveillèrent
Un souvenir de gloire à chacun de leurs pas.

C'est là tout, Messieurs, et à part cette citation, vous ne trouveriez peut-être pas dans la pièce une strophe d'une clarté continue, un vers d'une précision irréprochable. Mais le son d'une belle âme domine parfois cette harmonie confuse, et, dans les limbes de la pensée, une éloquence et une poésie aspirent à naître.

Un autre compétiteur a également adressé à l'Académie

les deux pièces qui portent les titres de : *La bonté de Dieu,* et *Mes jouets d'enfance.*

La première est une ode qui a du tour et du nombre, quelques vers noblement gracieux, et une strophe d'une élégante et douce harmonie :

Dans le bosquet, tendre poète,
Comme l'oiseau tu dois chanter;
Quand, sous les cieux, tout est en fête,
Vers Dieu tes chants doivent monter.
Car c'est Dieu seul, Dieu qui t'inspire;
Pour lui fais résonner ta lyre;
Bénis son amour, sa bonté.
Sur un trône d'or et d'ivoire,
Le vois-tu rayonnant de gloire,
De *grandeur* et de majesté?

Le reste est dans ce tour d'élégance un peu banale, où manquent de plus en plus les pensées et le souffle poétique.

Mes jouets d'enfance sont une ode badine, précédée d'une sorte de prologue élégiaque, où se lisent ces vers d'une grâce mélancolique :

J'aime à me rappeler mes premiers jours d'enfance,
Ces jours d'illusions, d'azur et de soleil;
Ces jours où le printemps sourit à l'innocence,
Age d'or, envolé comme un songe au réveil...

Et ceux-ci, qui ont un charme de naïve douceur :

Comme l'oiseau, l'enfant a besoin de tendresse:
L'oiseau la trouve au nid, l'enfant dans son berceau...

L'ode elle-même n'est qu'un facile et agréable inventaire des *joujoux* qui peuvent encombrer la chambre d'un enfant de bonne maison. L'enjouement et l'esprit trouvent seuls leur part dans cette énumération plus fidèle que poétique, et

où les grâces minaudières, la recherche outrée du simple et du familier, se mêlent parfois à des incorrections, et à des négligences de rime.

Un seul et même envoi comprend quatorze pièces dans l'ordre suivant :

1° Un *conte de Grand'mère,* composition qui offre au début quelques vers naturels et simples; mais dans le reste, bien des banalités et du remplissage.

2° *La nouvelle année,* petite pièce de vingt-deux vers, dont huit assez gracieux, le reste un peu banal, le tout sans invention.

3° *Chimère,* élégie, d'où je détache quelques vers d'un sentiment vrai, d'une expression précise, d'une douce harmonie :

> Votre voix si chérie, hélas! n'a pu, ma mère,
> Retenir votre enfant au foyer de son père!
> L'homme serait heureux s'il était plus constant;
> Il lui faut l'inconnu! je vous quittai content!
> Oui, je vis sans regret, aux derniers jours d'automne,
> Disparaître à mes yeux mon hameau monotone,
> Et mon cœur plus léger croyait le monde à lui.
> Ce monde désiré, sans attraits aujourd'hui,
> Enfin je l'ai connu...

Citons encore deux vers pittoresques et pleins de l'amour des champs :

> Quand venait la moisson, les chars remplis de gerbes,
> Qui traçaient leurs sillons le long des hautes herbes...

Le reste, malgré une intelligence et une pratique assez heureuses de la prosodie, est généralement vague, obscur, et souvent incorrect.

4° *Une étoile.* C'est une ode où se révèle un sentiment

assez marqué de la cadence et du rhythme, et dont quelques vers respirent une douce sensibilité; mais où l'on trouve bien des choses vagues et communes, peu de liaison dans les idées, peu de choix et de propriété dans les épithètes.

5° *La fleur de l'eau*. Petite ode, où se marque quelque entente de la phrase poétique, et où le fond des sentiments a de la noblesse et de la douceur; mais où l'on ne trouve rien de net, de précis, d'accentué, ni dans la pensée, ni dans l'expression.

6° *Conseils à mon fils*. C'est une pièce très courte, où l'on ne distingue rien de neuf, ni de bien expressif, mais dont le style est assez correct, et où quatre ou cinq vers de sentiment ont de la noblesse et de la grâce :

Approche, cher enfant, viens caresser ta mère;
C'est elle, vois-tu bien, qui t'aima la première...
Fidèle à ses leçons, compatis au malheur,
De tout être souffrant allége la douleur :
Sois fier dans l'infortune, humble dans l'opulence...

7° *L'Orphelin*. Essai louable pour l'intention : vers corrects, mais prosaïques et sans idées.

8° *Souvenirs,* élégie. Deux strophes simples et touchantes par le sentiment et l'expression :

Des yeux suivant l'hirondelle,
En son vol capricieux :
Je voudrais bien sur son aile,
Disait-elle, aller aux cieux.
....
Et dans cet asile sombre,
Où je souris aujourd'hui,
Je viendrai cacher dans l'ombre
Ma peine et mon long ennui.

Mais le reste est faible, obscur et confus.

9° *Méditation,* élégie. C'est là un titre redoutable, et qui rappelle le charme du spiritualisme rêveur de Lamartine, et cette élégance musicale qui est l'accent même de la poésie des premières *Méditations*. La pièce que votre Commission avait à juger lutte faiblement contre cet accablant souvenir : tout y est languissant et pâle, sauf ces huit vers, d'une simplicité et d'une mélancolie émouvantes :

Pauvres amis perdus! amis de mon enfance,
Qui partagiez mes jeux! amis de mes beaux jours!
Ensemble nous rêvions en vivant d'espérance!...
....
De ces amis, mon Dieu, pas un ne m'est resté!
Les croyant près de moi, je leur parlais encore,
Quand une voix me dit : Hélas! ils t'ont quitté...
....
Près d'eux je viens m'asseoir, songer qu'ici tout passe,
Les amis de vingt ans et les rêves déçus.

Dans trois autres élégies, qui font partie du même envoi, 10, *Pauvre Marie;* 11, *la Fille du pêcheur;* 12, *la Fleur du prisonnier,* votre Commission a trouvé çà et là quelques vers simples et gracieux, une ou deux strophes harmonieuses, quelques traits de sentiment, perdus dans le prosaïsme, la vulgarité ou l'incorrection de l'ensemble.

13° *Le Retour au pays* est incontestablement la plus faible de toutes ces élégies; le motif en est vague, les vers communs et ternes, et ce sentiment du nombre et de la cadence jusqu'ici toujours présent à l'auteur, même dans ses essais les moins inspirés, paraît l'avoir complètement abandonné.

14° Il le retrouve du moins dans la mélodieuse nullité de l'ode intitulée : *Dieu*.

Une quantité de médiocres ouvrages n'en sauraient former un bon, et votre Commission estime que si l'auteur de ces quatorze pièces, où elle a constaté du tour et du rhythme

et vu briller quelques éclairs d'imagination et de sensibilité, eût concentré sur une seule production le talent qu'il a dispersé sur cette multitude d'essais, il aurait pu prendre une part plus heureuse à ce Concours, où il a du moins obtenu plusieurs fois l'honneur de la citation.

Un autre envoi comprend deux pièces d'inégale valeur: *le Miroir,* idylle d'une élégance laborieuse, qui manque souvent de naturel dans les tours et dans l'expression, mais où la nature est poétiquement sentie et célébrée dans cette strophe :

Tout semble tressaillir et vivre dans tes flancs,
O nature féconde !
Printemps, te voilà donc, harmonieux printemps,
Renaissance du monde;

et *la Chanson du vieillard,* hymne qui a parfois de l'aisance et de la grâce dans le rhythme et dans la diction, mais où le sens et l'idée se perdent dans une confuse accumulation d'images, et dans la recherche et l'incohérence des métaphores.

Sous ces titres : *les Trois fleurs, Fauvette, Sourires d'enfance, Peur de vieillir, Soupirs, Plus de mère!* un même auteur a envoyé six élégies, d'un tour aisé et parfois harmonieux, et, dans quelques détails, heureusement nuancées d'esprit et de sensibilité, mais généralement dénuées d'invention et de style, et pleines de négligences.

Il y a du sentiment et quelque grâce mélancolique dans l'élégie : *Plus de mère!* dont je cite le début et la fin :

Oh! ne riez jamais des larmes d'un enfant!
Les chagrins sont parfois très profonds à cet âge...
....
Quand, au bord d'un sentier, un enfant tout en pleurs
Fit envoler ma muse aux cris de ses douleurs...
....

Qui peut causer ta peine amère?
Aurais-tu perdu tes joujoux?
« Non, Monsieur, dit l'enfant; non : j'ai perdu ma mère »

L'auteur de ces élegies s'est évidemment modelé sur Victor Hugo, mais plutôt en lui empruntant des formes ou des singularités de diction et de prosodie, qu'en l'imitant dans l'éclat de son coloris et de son rhythme, et dans ses créations puissantes d'expressions et d'images.

Indiquons encore trois pièces formant un seul envoi :

1° *Pauvre Eugène!* Ce sont trois stances sur la mort pieuse et résignée d'un condisciple,

« Qui n'avait pas encor vingt ans. »

En voici quelques vers touchants et simples. C'est le mourant qui parle et console ses amis :

Je vois, à mon chevet, un ange radieux.
Adieu! ne pleurez pas... sa douce voix m'appelle,
Et bientôt mon âme immortelle
Vous bénira du haut des cieux.

Cette pièce offre encore quelques traits de sensibilité; mais la pensée y manque généralement de précision, les termes de propriété, et les épithètes de justesse.

2° *Caritas*. J'extrais de ce morceau, trop souvent prétentieux et emphatique, ces deux vers, qui expriment, par d'élégantes métaphores, la répulsion qu'inspire la grandeur privée du charme de la bonté :

C'est la fleur qui manque à la tige,
C'est le soleil qui manque aux cieux.

3° *Conseils à une femme sans enfants*. Quelques vers noblement empreints de tendresse et de pathétique terminent

avec bonheur, et en laissant une douce impression, cette épître ou cette élégie, fréquemment faible et de mauvais goût. Le poète recommande à l'adoption d'une femme riche et sans enfants de pauvres orphelins

.... tendant à ses bienfaits
Leur petite main maigre et par le froid rougie...
....
Eh bien! si vous voulez que le ciel vous entende,
A ces petits enfants *comme une sainte offrande*,
Pour leur corps chancelant donnez le pain du jour,
Et pour leur pauvre cœur un sourire d'amour.
Plus que la vôtre, hélas! leur douleur est amère...
Vous êtes sans enfants : — ces enfants sont sans mère.

Les quatre envois dont il resterait à parler donnent peu de prise à la citation, moins à cause du nombre ou de la gravité des incorrections et des négligences, que par l'absence même de toute invention et de tout mérite, comme de tout défaut saillant.

Ce sont d'abord deux *sonnets*, d'auteurs différents, se ressemblant tous deux par l'exactitude et la richesse des rimes, mais sans pousser plus loin l'observation des *rigoureuses lois* imposées à ce petit poème. C'est ensuite un recueil de *Chants patriotiques*, où une aisance et une harmonie de facture assez remarquables attendent encore l'inspiration, les idées, le choix des termes et la sévérité grammaticale. C'est enfin une fantaisie intitulée : *Deux pages d'un album*, et offrant, à la suite d'une allégorie d'un goût très contestable, quelques tableaux champêtres sans expression et sans couleur.

Tel est, Messieurs, le résultat du long et scrupuleux examen que votre Commission a fait de toutes les productions déférées à son jugement. Elle a constaté dans les deux

premières, d'éclatantes facultés poétiques, et des beautés mêlées, dans une proportion excessive encore, de déclamation et de mauvais goût. Dans presque toutes, et au milieu d'une multitude croissante de défectuosités, elle a démêlé par moments de bons vers, des traits heureux, la grâce, le sentiment, la passion. Fidèle à vos traditions, elle a pratiqué cette critique aimante et féconde qui ne se borne pas à faire la guerre aux défauts, mais se plaît à mettre en lumière les qualités et les mérites, et à bien espérer des plus vagues indices du talent.

Et maintenant, au terme de ce travail, au sortir de cette solitaire intimité de près d'un mois avec tant de jeunes intelligences, s'il m'était donné de faire entendre à ces candides prosélytes de la poésie, des paroles animées du vif intérêt que m'inspirent leurs généreuses aspirations vers les hauteurs de l'art, je leur dirais : Soyez de votre siècle, sans doute; aimez l'école nouvelle en ce qu'elle a fait de vraiment salutaire et progressif. Aimez-la, lorsqu'elle suscite en vous la pensée spiritualiste et chrétienne par des vers pleins de vives couleurs et de grandes images; lorsque, par un mouvement de rénovation naturel et modéré, contenu dans les limites réelles de la raison et de l'art, elle ramène la vie dans les lettres, et le souffle poétique dans un ordre d'idées et d'inspirations nées des circonstances; lorsque, respectant la langue, elle la trouve en retour riche et libérale pour ses élans et ses fantaisies, comme pour ses graves et mélancoliques accords; lorsque, maintenant la suprématie nationale, elle exploite, avec vérité et force créatrice, les littératures étrangères; lorsqu'enfin, avec un sentiment vrai de l'harmonie, elle exerce le style, accentue le rhythme, donne des ailes à la strophe. Aimez-la, en un mot, par ses nobles côtés. Laissez les côtés imparfaits et regrettables : la prédominance de la couleur sur la ligne, de la sensation sur l'idée, de l'imagination

et de la fantaisie sur le sens commun, le goût, la forme et l'ordre. Gardez les découvertes et les acquisitions; répudiez les bizarreries et les excès, les entreprises contre la grammaire et la prosodie, les retours systématiqnes à l'enfance de l'art et au balbutiement de la langue, la poésie française livrée à l'invasion des poésies étrangères, qu'elle avait longtemps subalternisées.

Mais, croyez-moi, c'est encore dans la meilleure époque de notre littérature, c'est chez nos modernes anciens du grand siècle qu'il vous faut chercher la forte discipline du talent et les grands modèles de l'art d'écrire en vers. C'est là que vous trouverez une langue toujours docile aux idées vraies et à l'inspiration sincère, une langue saine, expressive, abondante, qui dans son inépuisable richesse, peut défier l'invention humaine tant elle est prête et souple à tous les accidents de la pensée, à toutes les nuances du sentiment. C'est là que s'offriront à vous, dans une égalité parfaite, le naturel et l'audace de la diction, l'éclat et la justesse du coloris, la régularité et la flexible aisance du rhythme. C'est là que vous admirerez, non des beaux vers, la poésie est perdue le jour où on les compte, mais la perfection continue de l'élégance et de l'harmonie, le don de créer sans innover, et ce génie de l'expression, ces hardiesses de figures, que vous dérobe peut-être le tissu d'un style clair et sage. C'est là, c'est dans ces œuvres de conscience et de génie que la beauté est sans tache, et la vérité sans ombre et sans énigme. Méditez-les; elles vous donneront la sûreté et la finesse du discernement et du tact; elles ne vous permettront jamais de prendre pour sublime ce qui n'est que gigantesque, pour grand ce qui n'est qu'enflé, pour fin et délicat ce qui n'est que bouffon, pour spirituel ce qui n'est que maniéré, pour simple ce qui n'est que trivial, enfin pour les puissants caprices du génie, les écarts d'une imagination déréglée, ou les boutades d'un

talent gâté par la vanité et la paresse. C'est à l'école de nos grands maîtres que vous apprendrez à chercher, avant tout, la perfection de l'art, plus jaloux de bien faire que de réussir, et préférant la gloire des nobles et patients travaux, à la vogue ou aux rapides bénéfices des œuvres éblouissantes et éphémères. C'est par ces principes d'honneur littéraire, c'est par ce respect de l'art comme d'un sacerdoce et d'un auguste ministère, que ces maîtres illustres se sont élevés à ce dernier terme de perfection, au delà duquel il n'y a rien, si ce n'est Dieu lui-même. Écoutez-les, par l'organe d'un des plus purs adorateurs que la pensée et la poésie aient eus dans notre siècle, par la bouche d'un des plus mélodieux continuateurs de leur admirable langue, de l'auteur de *Psyché*, des *Symphonies*, et des *Poëmes évangéliques*; écoutez-les vous animer à franchir les degrés de cette échelle mystérieuse, par laquelle les plus nobles âmes gravissent vers les divines splendeurs :

Plus haut, toujours plus haut, vers ces hauteurs sereines
Où le bruit de la terre, où le chant des syrènes,
Où les doutes railleurs ne nous parviennent plus!
Plus haut, dans le mépris des faux biens qu'on adore,
Plus haut, dans ces combats dont le ciel est l'enjeu,
Plus haut, dans vos amours, montez, montez encore
Sur cette échelle d'or qui va se perdre en Dieu!

ÉLOGE

D'EDMOND GÉRAUD

PAR M. CHARLES LATERRADE.

Rien ne nous oblige dans cette occasion à franchir les bornes de la critique littéraire; et si le talent de l'auteur ne saurait nous faire partager ses opinions, très certainement ses opinions ne sauraient nous faire méconnaître son talent.

(Edm. GÉRAUD, *Ruche d'Aquitaine*, 1817.)

« C'est à tort que les hommes se plaignent de leur condition, sous prétexte que leur vie, si faible et si courte, serait gouvernée par le hasard plutôt que par la vertu. Loin de là. Quiconque voudra y penser reconnaîtra qu'il n'y a rien de plus grand, de plus élevé que la nature de l'homme, et que c'est moins la force ou le temps qui lui manquent, que le bon esprit d'en faire usage. Guide et souveraine de la vie humaine, que l'âme tende à la gloire par le chemin de la vertu, alors elle trouve en elle sa force, sa puissance, son illustration; elle se passe même de la fortune, qui ne peut donner ni ôter à personne la probité, l'habileté, ni aucune qualité estimable..... »

« Si les humains avaient autant de souci des choses vraiment bonnes que d'ardeur à rechercher celles qui leur sont étrangères, inutiles et même nuisibles, ils ne seraient pas plus maîtrisés par les événements qu'ils ne les maîtriseraient eux-mêmes, et s'élèveraient à ce point de grandeur que, sujets à la mort, ils devraient à la gloire un nom impérissable.

» L'homme étant composé d'un corps et d'une âme, tous les objets extérieurs, aussi bien que toutes ses affections, tiennent de la nature de l'une ou de l'autre. Or, la beauté, l'opulence, la force physique et tous les autres biens de ce genre passent vite; mais les œuvres éclatantes du génie sont immortelles comme l'âme. En un mot, les avantages du corps et de la fortune ont une fin comme ils ont eu un commencement. Tout ce qui a pris naissance doit périr; tout ce qui s'est accru, décliner. Mais l'âme, incorruptible, éternelle, souveraine du genre humain, fait tout, maîtrise tout et ne connaît pas de maître. »

Dix-neuf cents ans se sont écoulés depuis que ces lignes furent tracées par un des écrivains les plus illustres de l'antiquité; cependant, elles n'ont rien perdu de leur vigueur ni de leur actualité : aujourd'hui, comme à l'époque de Salluste, elles commandent le respect du lecteur et méritent son admiration. Tel est le privilége de la vérité : toujours une, toujours immobile, comme le temps elle voit tout passer, tout changer autour d'elle, sans jamais être atteinte par le souffle des révolutions. Les choses matérielles, quelque grandes qu'elles soient, n'ont qu'une durée plus ou moins éphémère. Demandez à Athènes ce qu'elle a fait de ses portiques, réclamez à Babylone ses constructions gigantesques, interrogez les villes les plus fameuses pour savoir ce qu'elles sont devenues : c'est à peine si vous retrouverez, dispersés dans les différents musées du monde, quelques fragments de pierres, quelques débris informes qui vous rappellent confusément ces splendeurs du passé. Les cités les plus célèbres n'ont pas laissé de traces; Châteaubriand, après avoir cherché longtemps la place où dut être Sparte, arrive enfin au milieu d'une espèce de désert : « Quel beau spectacle! mais qu'il était triste! L'Eurotas coulant, solitaire, sous les débris du pont Babyx;

des ruines de toutes parts, et pas un homme parmi ces ruines! Je restai immobile, dans une espèce de stupeur, à contempler cette scène. Je voulus, du moins, faire parler l'écho dans des lieux où la voix humaine ne se faisait plus entendre, et je criai de toutes mes forces : « Léonidas! » Aucune ruine ne répète ce grand nom, et Sparte même semble l'avoir oublié (1)! »

Non, il n'y a de durable au monde que ce qui est immatériel, comme la pensée; il n'y a d'impérissable que le vrai, le juste et le beau pris dans son acception la plus idéale, la plus métaphysique.

Les seuls monuments qui échappent à l'action désastreuse, impitoyable des siècles, ce sont les monuments de la pensée. Les portiques s'écroulent, les jardins suspendus s'évanouissent, les plus épaisses murailles se changent en poussière; mais l'*Iliade* et l'*Odyssée* demeurent debout, et les conquérants même qui ont rempli le monde de leurs exploits seraient bientôt oubliés, si un grand poète, si un grand écrivain ne se chargeait de leur donner le baptême de l'immortalité.

Dresser l'inventaire exact des gloires littéraires d'un pays, c'est donc contribuer de la manière la plus efficace à assurer sa prépondérance, sa supériorité; c'est donner à la splendeur de ce pays ses bases les plus solides, les plus incontestables. On ne saurait travailler avec trop d'activité dans un but si louable. Que chaque ville revendique ceux de ses nobles enfants qui ont cultivé avec honneur les lettres, les sciences et les arts. Laissons à l'archéologue et au numismate la recherche des inscriptions et des médailles; fouillons le sol de notre littérature locale pour y découvrir les beautés qu'il renferme et les faire ressortir au grand jour de la publicité. C'est encore du patriotisme; c'est encore nous occuper de l'histoire de notre belle et chère nation

(1) *Itinéraire de Paris à Jérusalem.*

Vers la fin du siècle dernier, il y avait à Bordeaux, sur les fossés du Chapeau-Rouge, une maison habitée par une famille d'honorables commerçants que recommandaient à la fois l'intégrité des mœurs et l'aménité des caractères. Le chef de cette respectable famille était Jean Géraud; il exerçait la profession d'armateur. Deux fils étaient nés de son mariage avec Mlle Hébé Pélissier : l'aîné se nommait Edmond, le second s'appelait John. C'est du premier seulement que nous avons à nous occuper dans cette notice biographique.

Edmond Géraud naquit à Bordeaux le 20 novembre 1775. Il montra, dès sa plus tendre enfance, des qualités précieuses que ses parents s'attachèrent à developper en lui. Son éducation fut le principal objet de leur sollicitude, et ils ne négligèrent aucun moyen pour diriger son esprit vers la vérité et son cœur vers le bien. L'exemple est le plus fort des arguments que l'on puisse proposer à l'enfance. La maison paternelle était, sous ce rapport, une excellente école pour le jeune Géraud. Il put y puiser de bonne heure ces habitudes de dignité gracieuse et sévère, cet amour et ce respect du foyer domestique, cette douce harmonie qui doit toujours régner au sein de la famille, en un mot ces excellents principes qui devaient plus tard régler sa conduite à travers les épreuves de l'existence.

Mais Bordeaux n'offrait pas alors les ressources qu'il présente aujourd'hui; et quand Edmond eut atteint sa quatorzième année, il fut envoyé à Paris avec son frère, sous la conduite d'un sage et digne précepteur, M. Terrier. C'était en 1789; une sorte d'agitation fébrile fermentait dans tous les esprits, et quand Siéyès eut fait paraître sa fameuse brochure, cette publication, comme une étincelle électrique, communiqua à la grande cité une commotion aussi rapide, aussi universelle que profonde. Géraud assista donc à l'aurore de cette révolution qui devait changer la face du monde; il

fut témoin des premières luttes du tiers-état et de la couronne; il entendit les accents énergiques de Mirabeau; il vit le peuple pénétrant jusque dans les appartements du roi, lors de la célèbre journée du 10 août. Alors, tout ce qui était jeune, tout ce qui était éclairé, tout ce qui était vraiment noble, avait arboré l'étendard de la Révolution. Edmond ne résista pas à l'entraînement général, et les lettres qu'il écrivit à son père témoignent assez de l'immense ascendant que les idées révolutionnaires avaient déjà exercé sur lui, pour ainsi dire, à son insu. Ces lettres seront peut-être publiées un jour, et ce sera un hommage de plus rendu à la mémoire de l'écrivain bordelais, car on ne pourra les lire sans une vive admiration, et on sera étonné de la justesse des appréciations qui s'y trouvent contenues, soit sur les hommes, soit sur les choses de cette grande époque. Cependant, la tendresse paternelle s'alarma de la situation de Paris et des conséquences qui pouvaient en résulter pour Edmond et son frère. En 1793, il est décidé que les jeunes gens seront dirigés sur Toulouse pour y continuer le cours de leurs études. Cette décision fut immédiatement exécutée. Mais Toulouse, c'était encore la France, et l'agitation était alors partout, depuis Dunkerque jusqu'à Marseille, depuis Quimper jusqu'à Strasbourg. Le moment était mal choisi pour se livrer au culte des Muses. Le peuple se levait comme un seul homme; des registres étaient ouverts dans toutes les communes pour inscrire les noms des volontaires qui volaient à la défense du pays menacé. Les deux frères voulurent aussi avoir leur part de fatigue et de gloire. Ni les refus réitérés de leurs parents, ni les supplications de leur bon précepteur, ni les craintes qu'on ne cessait de leur objecter, ni les promesses les plus séduisantes ne purent ébranler leur résolution. Edmond se décida à frapper un dernier coup : il adresse à son père un long plaidoyer en faveur de sa cause; il le conjure, dans les

termes les plus respectueux et les plus énergiques, de consentir à son enrôlement; il lui exprime la honte qu'il ressent, le chagrin qu'il éprouve en voyant la jeunesse de Toulouse s'armer tout entière quand lui seul reste inactif; il peint en traits de flamme l'auréole qui entourera les vainqueurs à leur retour dans leurs familles. Le précepteur veut accomplir jusqu'au bout son difficile ministère : il écrit au père d'Edmond; il tâche d'amoindrir les raisons alléguées par son bouillant élève. Mais le patriotisme du fils avait gagné l'âme du père, et Terrier reçut une réponse pleine de grandeur et de sensibilité. Cette lettre, que nous n'avons pu lire sans émotion, renferme ces simples et touchantes paroles : « Nos enfants » ont trop bien plaidé leur cause pour que leur mère et moi » puissions leur résister encore. Nous les vouons à la patrie. » Il serait difficile d'exprimer la joie que ressentit Edmond à la lecture de ces lignes. Quelques instants après il était soldat de la République, et se mettait en route pour aller combattre les Espagnols. C'était le 16 mai 1793.

Les fatigues d'une marche précipitée, la rude vie des camps, les dangers des combats, n'altérèrent pas un seul moment la sérénité du jeune soldat. Il raconte avec gaîté les péripéties de sa nouvelle carrière, et la désastreuse affaire de Blanc-Pignon (6 juin 1793) ne fait qu'exciter son courage. Le récit qu'il adresse à son père, concernant cette funeste bataille, se termine par ces mots : « Nous ne connaîtrons » d'autre terme à nos services que le terme seul des dangers » de la République. » Mais cette fougue belliqueuse, ce patriotique enthousiasme du jeune volontaire, ne devait pas durer longtemps. Doué d'une perspicacité profonde, Géraud ne tarda pas à s'apercevoir que le fleuve de la République allait être refoulé vers sa source, et il ne voulut pas servir d'auxiliaire à ceux qui devaient arrêter l'essor de la Révolution. Il laissa donc la vie des camps, pour laquelle il n'était pas fait, ainsi

qu'il le reconnaît avec tant de bon sens le jour même où il marchait courageusement contre l'ennemi : « La carrière » militaire, écrivait-il à son père, ne sera jamais une pro- » fession pour moi. En me faisant soldat, je remplis un devoir; » mais je sens que les facultés qui dominent mon intelligence » ne sauraient se développer au bruit des fusillades ni sous » la tente du bivouac. » Telle était la conviction de Géraud, et la suite a prouvé combien elle était fondée.

Il revint donc à Bordeaux retrouver son père, sa famille, ses amis, et cette délicieuse propriété de Belle-Allée dont il est si souvent question dans ses lettres, dans ses Mémoires et dans ses poésies. Belle-Allée était un ravissant domaine dont le nom rappelait la magnifique avenue qui joignait aux bords de la Garonne, en face de la Bourse, la maison de campagne de Géraud. La construction de la gare de La Bastide a fait table rase de ces belles plantations et n'en a laissé que des vestiges; c'est sur ces débris qu'a été édifié le café chantant qui rivalise avec l'Alcazar de La Bastide. *Quantum mutatus ab illo!* Arbres majestueux de Belle-Allée, vous qui fûtes les confidents de tant de regrets et de tant d'espérances, les témoins de tant de spirituelles causeries; vous qui avez prêté votre ombre hospitalière à cette société d'élite qui entourait le jeune poète; vous qui avez inspiré ses chants les plus gracieux, — que d'aimables choses vous auriez à nous raconter, s'il vous était donné de prendre la parole, et quels gémissements vous feriez entendre sur la situation déplorable qui vous est faite aujourd'hui ! Et vous, ombre de notre bien aimé poète, si vous pouviez soulever la pierre du sépulcre et jeter un regard attristé sur ce domaine qui vous fut si cher, avec quelle douloureuse amertume vous le verriez mutilé par les exigences de l'industrie et du commerce! avec quelle navrante désolation vous verriez se grouper sous ces beaux arbres que vous avez plantés cette foule turbulente et oisive,

avide de bière et de chants graveleux! Voilà donc pour qui vous avez cultivé ces terres! Nouveau Mélibée, voilà pour qui vous avez formé ces bocages! *Barbarus has segetes!* — Ah! jetons bien vite un voile épais sur le présent, et revenons vers le passé!

Nous sommes au commencement du dix-neuvième siècle; ce n'est pas le temps des goûts champêtres ni des mœurs pastorales. La société bordelaise offrait à cette époque un spectacle assez étrange : la tourmente révolutionnaire avait porté longtemps l'épouvante et la terreur au sein des familles; mais quand on crut la République décidément assise, également à l'abri de ceux qui voulaient la précipiter trop rapidement en avant et de ceux qui désiraient la ramener en arrière, on se livra au plaisir avec une espèce de frénésie. Les âmes s'ouvrirent d'un commun accord aux sentiments les plus tendres et les plus expansifs. Cette disposition fut singulièrement favorisée par le théâtre, que fréquentait alors la société la plus élégante. C'était le beau temps de *Fanchon la Vielleuse,* de *l'Épingle et la Rose,* de toutes ces pièces un peu fades, mais essentiellement sentimentales. Ce qu'on applaudissait au spectacle, on cherchait à le réaliser en ville : on se rapprochait d'autant plus qu'on s'était éloigné davantage. Les affections firent place à l'intimité. Les petits soupers, les bals, les travestissements, les cavalcades, occupèrent les esprits les plus délicats. Des hommes placés à la tête de la magistrature, de riches négociants, donnèrent l'impulsion à toutes ces fêtes, à toutes ces réunions, et l'impulsion fut suivie avec une étonnante unanimité. Le sentiment des convenances reçut plus d'une atteinte, et ceux qui avaient refusé de se tutoyer quand le puritanisme républicain leur en faisait une obligation, le firent spontanément, comme pour attester le triomphe de cet esprit de familiarité qui venait de s'établir entre eux. Le relâchement des mœurs marche toujours avec

celui du langage, et de graves infractions à l'austérité du mariage étaient à peine dissimulées. Les bals Dosmond et ceux de Mme Latapie, où l'on jouait beaucoup, eurent une vogue immense : là se réunissaient les hommes les plus considérés du barreau, de la finance et du commerce; là se nouaient et se dénouaient mille et mille intrigues qui alimentaient toutes les conversations. Quant aux gens du peuple, ayant été moins contenus, ils montraient moins de fougue dans leurs plaisirs; toutefois, la licence avait fait chez eux aussi des progrès incontestables, que trahissaient surtout les refrains de leurs chansons préférées. Les contemporains de cette époque déjà éloignée ont gardé le souvenir de ces couplets ignobles, où le dévergondage des mœurs de la Régence se trouvait allié à l'idiome le plus grossier, aux expressions les plus dégoûtantes, au cynisme le plus révoltant. Mais comment le peuple se serait-il retenu sur cette pente de la dégradation morale? Aucune répression n'était là pour le contenir, et ceux qui auraient dû lui donner l'exemple de la modération et des convenances se faisaient un plaisir d'écouter et d'applaudir ses chants les plus obscènes.

Au milieu de ce débordement de joies folles et bruyantes, le jeune Géraud se montre calme, ami du silence et de la méditation; il ne prend aucune part à ces fêtes splendides; il recherche la société de quelques amis, qu'il réunit chez lui. Ses manières si courtoises, sa conversation si fine, si spirituelle, son âme si tendre, si expansive, attachent à lui tous ceux qui approchent de sa personne. Il devient ainsi le centre d'une pléiade d'hommes distingués qui forment sa compagnie habituelle et à peu près exclusive. D'ailleurs, Géraud avait rapporté de Toulouse autre chose que des connaissances littéraires. La ville de Clémence-Isaure est aussi celle des trouvères : le jeune Edmond avait captivé le cœur d'une femme pour laquelle il conçut une de ces affections qui

laissent dans toute l'existence, quelque longue qu'elle puisse être, des traces ineffaçables. Les grandes joies et les grandes afflictions réclament impérieusement le recueillement, la solitude : c'est ce qu'il trouvait à Belle-Allée.

On ne peut lire sans une douce émotion cette volumineuse correspondance, consacrée tout entière, surtout en 1800, à celle qu'il aimait. L'auteur des *Méditations* a dit avec raison :

Heureuse la beauté que le poète adore,
Heureux le nom qu'il a chanté!

Si Vaucluse a retenu le nom chéri de Laure, les échos de Belle-Allée, les Mémoires et les poésies de Géraud rappelleront toujours celui de sa Sylvie. Aussi, quand il lui écrit en prose, la poésie déborde malgré lui de son âme et s'épanche en vers charmants comme ceux-ci :

Dans ce monde importun, bien loin que je me plaise,
Tout ce qu'on y peut voir de charmant et de doux,
Ses fêtes, ses plaisirs, n'ont rien qui me distraise
Du regret déchirant d'être éloigné de vous.

Parfois, il s'efforce de paraître gai, de se montrer heureux; mais sa sombre mélancolie, un moment contenue, fait bientôt explosion, comme dans ces quatre vers :

Soleil du Languedoc, l'enfant de Belle-Allée,
Edmond, tourne vers toi des regards de douleur,
Et, loin de tes rayons, sa pauvre âme exilée
N'éprouve désormais que tristesse et langueur.

On le voit, Géraud est déjà poète. La poésie a une double origine : Dieu donne l'imagination, et l'amour la féconde.

Cependant, les loisirs de Bordeaux et de Belle-Allée ne furent pas uniquement employés à cette touchante correspondance. Ce fut aussi l'époque des lectures sérieuses, des

fortes études de Géraud; ce fut alors que commencèrent à se développer en lui les qualités qui devaient en faire l'un de nos poètes les plus distingués.

En parcourant l'histoire de notre nation, Géraud avait été vivement frappé du silence qui régnait autour d'une époque riche de tant de gloires, de tant de pieux et poétiques souvenirs. Le Moyen âge, malgré l'obscurité dans laquelle il se trouvait plongé, apparaissait à cette fraîche et brillante imagination comme un champ fertile couvert de moissons abondantes. Les merveilleuses épopées des Croisades et de Jeanne d'Arc; la renaissance des lettres et des arts sous François Ier et Léon X; la chevalerie avec ses preux, ses tournois, ses héros et ses dames, — tout cela se trouvait dans le Moyen âge et excitait la curiosité et l'admiration d'Edmond Géraud. Aussi trouvons-nous dans ses Mémoires, sous la date d'octobre 1800 : « Ce qu'on est convenu d'appeler le bon vieux temps eut toujours pour moi un attrait inexprimable. Les mœurs du quinzième siècle, ce mélange de galanterie, d'héroïsme et de superstition; le sombre que jettent sur la scène ces cloîtres, ces châteaux, ateliers de crimes et de fanatisme, — voilà ce que j'aimai toujours de prédilection dans notre histoire et ce que j'ambitionne de retracer; il n'y a pas jusqu'à l'architecture de ces temps-là, il n'y a pas jusqu'aux costumes, jusqu'à l'idiome, dont je ne raffole, et que je n'aie tâché de me rendre familiers. Cette grande époque des Croisades me paraît, d'ailleurs, une mine féconde et toute neuve. Je ne cesse d'être étonné lorsque je pense au peu de parti que nos auteurs en ont tiré. La cause de cette indifférence, je crois l'apercevoir dans le respect aveugle et l'admiration exclusive de nos rhéteurs pour l'antiquité : nous ne savons rien goûter hors de la Grèce et de Rome. J'avoue que les fables antiques peuvent avoir quelque chose de plus ingénu, de plus riant et de plus moral; la poésie doit, sans

doute, y trouver mieux son compte; mais enfin, la vieille machine mythologique est usée, de même que les historiens latins. On commence à se lasser de Flore et de Zéphire aussi bien que des Atrides, des Brutus et des Néron : il est temps de renoncer à cet esprit d'imitation servile qui nous ramène toujours chez les Grecs et les Romains. Notre histoire offre de grands sujets au théâtre, ainsi qu'au roman. » Tel est le programme auquel Géraud devait rester fidèle. Nul ne s'est plus sérieusement occupé que lui de la réhabilitation, de la résurrection du Moyen âge. Ses poésies, depuis la première jusqu'à la dernière, portent toutes comme un reflet de cette douce lumière qui semble projeter à la fois sa bienfaisante clarté sur le monde du passé et sur celui de l'avenir. — Littérature de transition, empruntant aux siècles de Périclès et d'Auguste des éléments qu'elle rajeunit sous l'influence du sel gaulois, d'une verve toute française, polissant et fixant un langage encore incertain, préparant au siècle de Louis XIV des sources nouvelles d'inspiration et de succès, dégrossissant les marbres somptueux dont les Corneille et les Racine formeront le plus splendide monument qui ait jamais été élevé à la pensée humaine.

Peut-être faut-il attribuer en grande partie à cet amour pour les institutions du Moyen âge le changement qui s'était déjà manifesté dans les opinions politiques de Géraud. A force d'admirer les formes sous lesquelles se présente l'idée, on finit, sans s'en apercevoir, par adopter l'idée elle-même, et il n'y a pas si loin qu'on le pense de l'enthousiasme artistique provoqué par les monuments à une certaine sympathie pour ceux qui les ont édifiés. Quoi qu'il en soit, le républicain austère de 1793 était devenu royaliste, moins hostile cependant à la démocratie qu'à la personne de Bonaparte, qu'à la dynastie dont le vainqueur des Pyramides allait devenir chef. Quelque grand qu'ait été le dévouement de Géraud à la cause

des Bourbons, on peut affirmer avec certitude que sa haine pour Napoléon fut bien plus grande encore. Géraud avait trop d'énergie dans l'âme pour être un homme de transaction et d'accommodement; il n'admettait que l'une de ces deux suprématies : la Révolution ou la Tradition, la République ou la Royauté, mais la royauté légitime, héréditaire, remise entre les mains du successeur immédiat de Louis XVI. En 1807, il avait composé dans la solitude une ode sur la mort du général Lacuée; l'étourderie d'un écolier découvrit l'auteur de ces vers, cependant inédits, et, le 10 avril, à huit heures du matin, après un procès-verbal dressé sur l'ordre du préfet, M. Fauchey, Edm. Géraud fut conduit et détenu au fort du Hâ.

Les temps sont heureusement bien changés. Aujourd'hui, l'un des premiers éditeurs de la capitale peut publier impunément, sous Napoléon III, les terribles anathèmes lancés par le fougueux auteur des *Iambes* contre Napoléon Ier; aujourd'hui, très certainement, on pourrait éditer, sans craindre aucune poursuite, la pièce entière d'Edmond Géraud, avec ces treize vers qui la terminent :

Infâme usurpateur que tout Français abhorre,
Tyran dont le seul art est de nous avilir,
Que ne puis-je moins te haïr
Pour te mépriser plus encore!
Va, malgré les flatteurs que ton féroce orgueil
Traîne enchaînés à la suite du trône,
Malgré le vain éclat d'une triple couronne,
Un jour, la vérité, debout sur ton cercueil,
Redira de Moreau l'exil et la misère,
D'un prince infortuné l'horrible assassinat,
La honte de nos fers, les malheurs de l'État,
Et vingt peuples livrés aux fureurs de la guerre
Pour expier les crimes d'un soldat [1]!

[1] *Étrennes royales de la ville de Bordeaux pour 1816*. Bordeaux, imprimerie de Brossier.

Pendant les quelques jours que dura la détention du poète, la fermeté de son caractère ne se démentit pas : « Je défie » tous les rois de la terre, écrivait-il de sa prison, de me » forcer à m'ennuyer, à moins cependant qu'ils ne vinssent » me tenir compagnie. Que m'importent ces barreaux, ces » sentinelles, ces guichetiers; partout l'âme est libre, par» tout. » Il reçut d'ailleurs dans sa captivité de nombreuses visites, et notamment celles de Ferrère, Lorrando, Soulyé, Bergeret, Henri Ducos, L. Brochon, Stanislas Ferrière. Mais la vieillesse, naturellement chagrine, n'a pas en partage la force et l'insouciance des jeunes ans; le père d'Edmond Géraud éprouva un grand chagrin de l'incident que nous venons de rappeler. Il écrivait alors à un de ses amis: « Quand je disais naguère que mes peines étaient à leur comble, combien je m'abusais! La détention de mon fils aîné au fort du Hâ rend ma malheureuse existence mille fois plus affreuse, et ce n'est pas la seule cause qui me fait détester la vie et appeler la mort. » Les hommes qui prescrivent des mesures exceptionnelles se montreraient moins rigoureux s'ils savaient les larmes qu'ils font couler, les malheurs quelquefois irréparables qu'ils occasionnent autour de celui qui est pourtant le seul objet de leur sévérité.

Les poursuites dirigées contre Géraud ne diminuèrent en rien sa haine et son courage. Il le prouva huit ans plus tard lorsque, appelé à voter sur l'acte additionnel soumis par Napoléon à la sanction du peuple, il formula son opposition en ces termes : « Attendu que personne aujourd'hui n'a le » droit de donner des lois au peuple français, puisque le roi » existe; attendu que cette nouvelle constitution est à la fois » l'ouvrage de la révolte et de la tyrannie, je dis : Non [1]. » Mais c'est assez parler de l'homme politique, revenons au poëte.

[1] Le scrutin sur l'article additionnel donna seulement 4,206 votes négatifs. (Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIX.)

Géraud était trop ami de la retraite et de l'indépendance pour faire partie de ces sociétés littéraires qui alors, il faut bien l'avouer, ne donnèrent pas toujours au pays des exemples de dignité. On le pressait d'entrer à l'Académie de Bordeaux ; il répondait que, s'il acceptait, il serait obligé tôt ou tard de plier le genou et de faire chorus à toutes les adulations. — Mais, lui disait-on, vous n'aurez qu'à vous taire et ne pas applaudir. Le poëte persiste dans son refus en écrivant ces paroles si sensées : « Lorsque tout le monde parle, celui qui se tait se prononce. » Voilà pourquoi Géraud ne fut rien, *pas même académicien*.

Cependant, ses poésies étaient déjà connues et avaient reçu les suffrages des hommes les plus compétents lorsqu'elles furent publiées à Paris par Nicolle, en 1818, en un petit in-12 de 284 pages, sorti des presses de Didot. Elles étaient attendues depuis longtemps ; on en disait beaucoup de bien ; mais l'effet qu'elles produisirent dépassa toutes les espérances. Lamartine n'avait pas écrit ses *Méditations,* et ceux qui cherchent dans la poésie l'interprétation des sentiments les plus intimes, ceux qui désirent y trouver un aliment pour leurs regrets les plus amers, comme aussi pour leurs espérances les plus douces, ceux-là n'avaient rien lu, depuis les élégies d'André Chénier, qui répondît à leurs aspirations. Edmond Géraud venait à leur secours. On avait soif de poésie en 1818 ; on saisit donc avec empressement la coupe que le poète bordelais avait si bien remplie. O vous qui avez perdu une compagne bien aimée, je vous défie de lire sans émotion cette délicieuse élégie adressée *à l'ombre d'une amie,* et qui est placée en tête du volume comme la plus touchante, la plus séduisante des introductions. Ainsi l'artiste décore le seuil d'un édifice comme pour obliger le voyageur distrait à s'arrêter d'abord devant l'entrée et à pénétrer ensuite dans l'intérieur. Quelle grâce et quelle élégance Géraud sait

déployer dans les plus petits détails! avec quel art il sait décrire les plus petites choses :

Qui peut te retenir, fantôme que j'implore!
A mes côtés, dans l'ombre, viens t'asseoir;
Une dernière fois je voudrais te revoir,
Je voudrais à tes pieds me prosterner encore,
Et près de toi jusqu'à l'aurore
Échapper à mon désespoir.
Ne tarde plus, viens, ô mon âme,
Viens, je brûle de te montrer
Ces souvenirs d'amour, ces gages de ta flamme
Dont rien n'a pu me séparer.
En vain l'amitié même a voulu m'interdire
Des biens si chers à mes douleurs;
Malgré ses prudentes rigueurs,
Le voilà, ce portrait qui nourrit mon délire
Et qui fut tant de fois arrosé de mes pleurs;
Voilà ces doux aveux que j'aimais à relire;
Voilà tes bracelets, ta couronne de fleurs,
Et ce fruit parfumé dont l'écorce dorée
Reçut, à l'heure de ta mort,
Et le dernier soupir et le dernier effort
De ta bouche décolorée!

C'est bien là le ton de l'élégie; on n'y trouve aucun ornement faux, rien de recherché, rien qui ne soit à sa place, rien que de très naturel. Edmond Géraud a des élégies pour toutes les douleurs; il a décrit le désespoir de l'amant qui a perdu sa maîtresse; dans *Elmonde*, c'est une femme dont le mari est mort victime d'un naufrage :

Il semble que le bruit des vagues en furie,
Les sifflements du nord à travers les forêts,
Lui rendent plus présente une image chérie,
Et de cette âme en deuil exaltent les regrets.
Comme une ombre à jamais du cercueil exilée
Et que poursuit partout la colère du sort,



Voyez-la s'avancer tremblante, échevelée,
De ces bois au rivage et du rivage au port;
En vain pour s'éloigner elle tente un effort;
Par un sombre penchant en secret rappelée,
Elle revient toujours vers ce funeste bord;
Toujours elle y demande, elle y cherche sans cesse
Les restes de l'époux que pleure sa tendresse;
Et si dans l'horizon un éclair égaré
Des vagues, un instant, vient éclairer la cîme,
Elle pousse des cris, se penche sur l'abîme
Et croit revoir encor le fantôme adoré.
Oh! pleurez avec moi, pleurez le sort d'Elmonde,
Et ses nuits sans repos, et ses jours sans bonheur.
Les orages de l'air, les tempêtes de l'onde
N'égaleront jamais le trouble de son cœur.

S'il est vrai, comme l'affirme l'auteur de l'*Art poétique*, que

La plaintive élégie en longs habits de deuil
Sait, les cheveux épars, pleurer sur un cercueil,

il est également vrai que

Elle peint des amants la joie et la tristesse,
Flatte, menace, irrite, apaise une maîtresse.
Mais pour bien exprimer ses caprices heureux,
C'est peu d'être poète, il faut être amoureux.

Edmond Géraud réunissait en lui les deux qualités exigées par le législateur du Parnasse; il était poète, il était amoureux. Il suffirait de son *Épître à Nisa* pour en donner la preuve :

Nisa, quand, pour apaiser
La flamme qui me dévore,
Sur ta bouche que j'adore
Je veux cueillir un baiser,
Par une ruse nouvelle,
Habile à me prévenir,

Tu me demandes, cruelle,
Combien j'en veux obtenir....

Laissons l'amant de Lesbie
En des vers ingénieux
Prescrire à sa jeune amie
Le nombre et l'économie
De ses baisers amoureux ;
Nous, ô ma belle maîtresse,
Suivons la voix du plaisir.
Qui compte avec le désir,
Crois-moi, n'en sent pas l'ivresse.

On trouve rarement des poètes sachant allier à ce point la rapidité, le coloris du style à la netteté du langage et à la richesse des rimes.

Un grand nombre d'élégies et de romances attestent dans ce charmant volume le goût prononcé de Géraud pour le Moyen âge. Ses romances sont écrites avec une délicatesse inexprimable, une sensibilité pleine de charme. Celui qui a composé ces stances délicieuses que tout le monde sait par cœur :

Dors mon enfant, clos ta paupière,

et c'était encore un Bordelais, Berquin, semble avoir inspiré Géraud dans la composition de presque toutes ses romances. Nous voudrions bien ne pas abuser des citations; mais on nous permettra de justifier nos appréciations par la reproduction de quelques vers au moins, pris dans chacun des genres qu'Edmond Géraud a cultivés :

Aux rochers de Saint-Avelle,
La reine Berthe, autrefois,
Fit bâtir une chapelle
A Notre-Dame des Bois.
Ce fut dans ce lieu sauvage

Qu'un jour, disant son missel,
L'ermite du voisinage
Reçut un beau damoisel....

Pour avoir de noble dame
Obtenu simple baiser,
Je vais, brûlant d'une flamme
Que rien ne peut apaiser.
Oh! dites-moi, je vous prie,
Par quel charme si fatal
Le doux baiser d'une amie
Est cause de tant de mal?

Je ne saurais, la nuit même,
Reposer dans mon sommeil,
Et dès l'aube, un trouble extrême
Précipite mon réveil.
Tout vient irriter ma peine,
Tout m'offre le souvenir
De la belle châtelaine
Dont les baisers font mourir.

Mais un époux, dans Grenade,
La tient sous sa dure loi,
Et j'apprends qu'à la Croisade
Il me faut suivre le roi.
Je viens donc ici, mon père,
Vous demander instamment
Ou croix bénite ou rosaire
Pour apaiser mon tourment.

Mon fils, répondit l'ermite
De Notre-Dame des Bois,
Le pouvoir est sans limite,
Et le ciel s'ouvre à sa voix.
Mais, hélas! sur cette terre
Où l'homme ne vit qu'un jour,
Il n'est ni croix ni rosaire
Qui guérisse de l'amour.

Le style badin, qui convient si bien au conte et aux poésies érotiques, a rarement été manié avec plus de facilité, plus d'enjouement, plus de naïveté que par Géraud. Son *Épître à nos maris poètes,* la pièce qu'il dédie à ses amis sous ce titre piquant : *Ma prison,* le placent à côté de ce Parny que l'auteur de la *Henriade* appelait son cher Tibulle. Il y a tant de verve, tant de traits fins et spirituels dans ses boutades, que le paradoxe y revêt les apparences de la vérité. On serait presque disposé à aller passer quelques jours en cellule quand on entend le poète vanter les charmes de la captivité :

Volupté, fille du repos,
Se plaît sous ces voûtes obscures,
Et l'amour contre ces barreaux
Aiguise des flèches plus sûres.

La plupart des épigrammes qui terminent le volume des poésies de Géraud pourraient être mises au rang des meilleures compositions que Boileau et J.-B. Rousseau nous ont laissées dans ce genre. En voici un exemple :

SUR LE PORTRAIT D'UNE PRUDE.

La dame dont voici l'image
Sut joindre jusqu'à son trépas
A l'honneur de passer pour sage
Le plaisir de ne l'être pas.

Les poésies de Géraud furent accueillies avec une immense faveur ; deux éditions tirées à un grand nombre d'exemplaires se sont rapidement écoulées, et ceux qui les possèdent les ont gardées ou transmises à leurs enfants ; en sorte que depuis bien des années, il est à peu près impossible de se les procurer. Quand la maladie est venue arrêter sa plume, Géraud s'occupait d'une troisième édition, beaucoup plus

complète que les deux premières, car elle devait réunir aux pièces qui avaient déjà paru d'autres productions complétement inédites ou publiées seulement dans la partie littéraire de quelques feuilles politiques. Le lecteur aurait pu constater que ce beau talent était encore dans toute sa force, que cette riche imagination n'avait perdu aucune de ses brillantes qualités. *L'Oiseau des Canaries* aurait suffi pour le prouver. On nous saura gré de citer tout entière cette composition si suave et si peu connue :

L'OISEAU DES CANARIES.

A cette heure où tout sommeille,
Seul dans mes foyers déserts,
Je souffre et prête l'oreille
Aux murmures des hivers.
Un vent glacé m'environne,
La neige qui tourbillonne
Bat mes fragiles vitraux,
Et l'aurore jette à peine
Une lueur incertaine
A l'entour de mes rideaux.

Mais, vainqueur du crépuscule,
Dès qu'un rayon de clarté
De mon étroite cellule
A banni l'obscurité,
Je découvre l'humble cage
Où, troublé dans son sommeil,
L'oiseau du lointain rivage
Regrette son doux soleil ;
Captif, il semble me dire :
— Ah ! sans doute le zéphyre
Dans vos plaines reviendra ;
Mais les bois qui m'ont vu naître,
Où j'aurais vécu sans maître,
Hélas ! qui me les rendra ?

— Du beau ciel de Canarie,
O malheureux exilé,
Va, si j'étais appelé
Vers ta riante patrie,
Si je pouvais dans mon sein
Te porter sur cette plage,
Je te le jure, soudain
Finirait ton esclavage;
Et quand les feux du matin
Viendraient dorer le feuillage,
Tu me verrais chaque jour,
Sous les palmiers d'alentour,
Écouter ton doux ramage.
Mais enfin, puisque le sort
A mes vœux est indocile,
Pourquoi maudire un asile
Qui te sauve de la mort?
Tu sembles, jeune insulaire,
Te croire étranger ici;
Mais tout mortel l'est aussi
Dans son trajet sur la terre;
Tout mortel ainsi que toi
Se plaint de sa destinée,
Chacun accuse la loi
Que le ciel nous a donnée.
Reprends donc, enfant des airs
Reprends tes joyeux concerts,
En bannissant la tristesse.
Crois-moi, dans cet univers,
C'est un don de la sagesse
Que de bien porter ses fers.
Aussi, malgré la froidure,
Et la neige, et les autans,
Oiseau de riant augure,
Parle-moi, je t'en conjure,
Du réveil de la nature
Et des charmes du printemps.
Quand l'hiver, quand la souffrance
Attristent mes longues nuits,

Pour consoler mes ennuis,
Chante et rends-moi l'espérance,
L'espérance, doux trésor,
Inépuisable breuvage
Dont l'homme s'enivre encor
Au terme de son voyage.

s *Charbons et le petit pot* auraient prouvé que la muse nond Géraud pouvait aborder sans crainte les difficultés pologue :

Oublié pendant la messe,
Seul un petit pot bouillait;
Le feu redoublait sans cesse,
Et le petit pot disait :

« Messieurs les charbons, de grâce,
» Ne m'échauffez donc pas tant ;
» Je ne peux tenir en place,
» Faites-moi trève un instant.

» Hélas ! quand je vous implore,
» Dois-je être ainsi dévoré ?
» Si vous persistez encore,
» Certes, je me vengerai. »

Les charbons ne tinrent compte
De ces pleurs ni de ces cris ;
Aussi l'histoire raconte
Qu'ils en furent bien punis ;

Car ce fragile adversaire
Dont ils troublaient le repos,
En écumant de colère
Souleva ses petits flots ;

Et si bien sut les répandre
Que, malgré flamme et tisons,
Ce déluge, dans la cendre,
Éteignit tous les charbons,

Qui, trop tard, de leur malice
Reconnaissant le danger,
Disaient : « C'est une injustice,
» Il fallait le ménager. »

Pour moi, de cette querelle,
Quand je cherche le vrai sens,
J'y vois l'histoire fidèle
De tous les gouvernements.

Les épigrammes intitulées : *A Marie, Blondin, Rapignac, Sur un grand prometteur, Sur la comtesse de ...*, auraient mis en relief une fois de plus l'esprit caustique de Géraud.

Enfin, cette troisième édition aurait été complétée par un poëme héroï-comique resté inachevé, et que l'auteur n'avait encore baptisé que du nom un peu vague de *poëme de chevalerie*. En parcourant ces pages, où la galanterie, les mœurs chevaleresques et aventureuses, les superstitions du Moyen âge se trouvent si fidèlement exprimées, combien on regrette que Géraud n'ait pu mettre la dernière main à une de ces œuvres dont notre littérature nationale est malheureusement si pauvre. Peut-être nous eût-il été donné d'ajouter enfin un titre de plus à cette liste déjà si ancienne et pourtant si peu étendue qui comprend *la Pucelle, le Lutrin* et *Vert-Vert.*

. . . .

Mais nous en avons dit assez pour établir sur des documents irrécusables la supériorité du poète bordelais ; pour fixer avec connaissance de cause le rang qu'il doit occuper dans cette brillante et immortelle phalange qui a créé ou maintenu la gloire littéraire de notre pays. Un homme de beaucoup d'esprit a résumé son opinion sur Edmond Géraud en disant : Il a ouvert la porte au romantisme, mais il est resté sur le seuil. Tout le monde sera de cet avis ; tous les gens de goût se plairont à ratifier un jugement si vrai et si exactement formulé. Oui, il a ouvert la porte au romantisme en se

séparant des Grecs et des Romains, en découvrant dans les fastes de notre nation des sources inépuisables de poésie jusqu'alors à peu près inconnues, en jetant sur le Moyen âge ses regards investigateurs, en remuant les cendres de ces poëtes que le siècle de Louis XIV avait si généralement dédaignés; il a ouvert la porte au romantisme en étudiant l'architecture, les mœurs, les costumes et l'idiome de cette époque, bien avant que Victor Hugo écrivît son admirable ouvrage *Notre-Dame de Paris;* il a ouvert la porte au romantisme en sortant de l'ornière, en brisant avec les idées reçues, en s'abstenant de toute imitation servile, en s'attachant à être lui-même et non point tel ou tel autre de ses devanciers. Mais il est resté sur le seuil en respectant les règles immortelles du bon sens et du bon goût, les traditions imprescriptibles de la beauté, de la correction, de la clarté, de la noblesse dans la forme; il est resté sur le seuil en ne cherchant pas à étayer son succès sur la fragile charpente d'expressions hasardées, de vers audacieux, de césures boîteuses et de rimes faciles; il est resté sur le seuil en se montrant rigoureux observateur des principes de la grammaire et de la prosodie, en retouchant sans cesse ses meilleures productions, en les modifiant, en les corrigeant jusqu'au moment de leur publication; il est resté sur le seuil en ne recherchant pas les faveurs passagères de la popularité, au mépris des saintes lois de la morale et de la raison; et s'il avait écrit pour le théâtre, il n'eût jamais eu à se reprocher ces déplorables entraînements que le génie même ne saurait justifier.

Le succès d'Edmond Géraud est fondé sur des bases plus solides. Le torrent populaire porte bien haut ceux qu'il soulève; mais son action est de courte durée : il n'y a pas loin du Capitole à la Roche Tarpéïenne pour beaucoup d'écrivains, c'est à dire des honneurs du triomphe aux

catacombes de l'oubli. Des œuvres tant prônées, tant applaudies, qui provoquèrent à leur apparition un enthousiasme si bruyant, combien en est-il qui dorment aujourd'hui dans les cabinets de lecture d'un sommeil éternel? Mais tant qu'il y aura des esprits délicats pour lesquels la poésie et les arts ne seront pas de vains mots, tant qu'il existera des cœurs échauffés par l'amour ou remplis d'une douce et tendre mélancolie, les œuvres de Géraud trouveront des lecteurs assidus; elles auront leur place marquée dans les meilleures bibliothèques, non sans doute parmi les ouvrages produits par le génie, mais parmi les bons livres écrits avec un goût épuré, une sensibilité profonde, un jugement exercé, un style qui ne supporte aucun reproche sérieux quant à l'élégance et à la pureté. Voilà pour le poète; occupons-nous maintenant du critique.

L'auteur du *Glorieux* a écrit ce vers qui a acquis la force et la popularité d'un proverbe :

La critique est aisée et l'art est difficile.

Il y a dans cet aphorisme une grande vérité et une grave erreur. La critique est aisée à celui qui ne la justifie pas, à celui qui se borne à dire : Ceci est bien, ceci est mal. Nous ne manquons pas de ces censeurs, et ce sont les plus impitoyables, qui s'érigent en Aristarques superbes et qui savent à peine les premiers éléments de la langue; qui apprécient en dernier ressort et sans appel des ouvrages dont ils ne comprennent pas le premier mot. Pour eux, la critique est aisée, car elle n'est basée sur aucun principe, elle ne repose sur aucun fondement. Mais la critique raisonnée, proprement dite, celle qui a des poids, des mesures et une balance, celle qui met chaque chose à sa place, est-elle facile, est-elle le partage du plus grand nombre, ou n'est-elle pas plutôt le rare privilége des hommes les plus richement doués des dons

que la nature accorde et des lumières que le travail fait acquérir? S'il est certain que l'art est difficile, il est également incontestable que la critique est loin d'être aisée. Avant tout, le critique est un juge. Quelles sont les qualités d'un juge? Il faut qu'il connaisse les lois, qu'il sache les appliquer avec discernement, et surtout avec impartialité. Le juge littéraire doit donc savoir d'une manière approfondie les règles de l'art d'écrire, il doit être dégagé de toute prévention, de tout préjugé, de toute passion. Il doit encore posséder cette qualité absolument essentielle, si difficile à définir, qu'on appelle le goût. Il est indispensable qu'il sache ce qui a déjà été publié sur les matières comprises dans le livre qu'il examine, afin de pouvoir rendre à César ce qui est à César et de faire à chacun sa juste part d'originalité. Ainsi, les richesses de l'érudition doivent se joindre chez lui à la rectitude du jugement, et les exigences d'une conscience scrupuleuse à l'indépendance d'une raison éclairée.

Edmond Géraud avait en partage ces éminentes qualités. Nous les avons retrouvées dans ces nombreux articles de critique littéraire qui élevèrent si haut la *Ruche d'Aquitaine* de 1817 à 1820, qui enrichirent de tant de charmantes causeries la *Ruche* devenue quotidienne et politique, le *Mémorial bordelais,* la *Quotidienne,* la *Gazette de France,* et qui contribuèrent si puissamment, en 1827 et 1828, au succès des *Annales de la littérature et des arts.*

La *Ruche d'Aquitaine* fut fondée à Bordeaux le 1er juillet 1817. On peut dire qu'elle prit naissance sous les arbres de Belle-Allée, au sein de ce groupe si remarquable que formaient autour de Géraud les Duranteau, les Rodrigue, les Ferrère, les Gradis, les Lorrando, les Peyronnet, les Saget et les Soulyé. C'est Edmond Géraud qui fut le principal rédacteur et l'âme, pour ainsi dire, de cette utile publication.

Appuyé sur les études les plus consciencieuses, servi par des

facultés que la méditation et le travail avaient heureusement développées, inspiré par le seul amour du vrai et du bien, guidé par un goût qui avait été épuré dans le commerce des meilleurs écrivains de l'antiquité et des temps modernes, Géraud ne se laissa arrêter dans son entreprise par aucune difficulté; il fit passer au criterium de son analyse sévère autant que juste les plus grandes renommées de son temps.

Quand tout le monde s'inclinait devant les belles pages de Mme de Staël, il n'hésitait pas, en 1817, à reprocher aux romans de cette femme illustre les déclamations et la métaphysique dont elle surchargeait ses ouvrages; il la montrait se substituant à ses héroïnes, faisant de celles-ci des êtres trop exceptionnels; il lui conseillait de moins s'attacher à saisir les ressorts des passions et de les peindre davantage. Certes, l'auteur de *Corinne* n'a pas besoin de nos éloges; elle a mérité, par ses ouvrages et par la noblesse de son caractère, le rang si élevé qu'elle occupe parmi les illustrations modernes; néanmoins, on ne peut s'empêcher de méconnaître dans plusieurs de ses livres les imperfections que lui reproche Géraud, et il y avait alors un certain courage à les signaler.

La critique de Géraud intéresse d'autant plus le lecteur qu'il ajoute sans cesse des traits nouveaux à ceux du livre qu'il examine. C'est ainsi que, dans les articles consacrés à *la Gaule poétique* de Marchangy, dont il loue la pensée et le style peut-être avec un peu trop de chaleur, il s'écrie: « Le temps de la Mythologie est passé; il faut laisser un peu les anciens de côté; Duguesclin, Bayard, Henri IV sont assurément des héros aussi intéressants qu'Ulysse, Achille, Diomède et les deux Ajax. Le temps, père d'oubliance, comme l'appelait si bien Brantôme, pare d'un nouveau charme les souvenirs de la patrie, et nous ressemblons tous plus ou moins à ce jeune sauvage de la mer du Sud qui, reconnaissant

au Jardin des Plantes un arbre de son île, se prit à l'embrasser de toutes ses forces, en s'écriant, ivre de joie : Mon pays! mon pays! »

Le *Voyage au château de Michel Montaigne* est une délicieuse étude et une savante appréciation du caractère et de la vie du philosophe bordelais. Géraud nous montre l'auteur des *Essais* avec cette étonnante originalité qui provenait un peu des oublis de la mémoire, son amour de l'isolement, sa bonne et solide amitié pour La Boétie, ses deux livres favoris : Sénèque et Plutarque. Il met en relief ses qualités de causeur expansif; il expose avec un charme infini la modération et l'intégrité de Montaigne, au milieu d'un siècle vraie école de trahison, de brigandage et d'inhumanité.

Le *Voyage au château de Montesquieu,* publié l'année suivante, offre une sorte de complément de la notice que nous venons de rappeler. Edmond Géraud initie ses lecteurs à tous les précieux souvenirs que présente le château de La Brède, ce séjour préféré de l'immortel Montesquieu, cette solitude où, loin du fracas de Paris, c'est Montesquieu qui le dit, les pages de l'*Esprit des lois* et les *Considérations sur la grandeur et la décadence du peuple romain* furent écrites.

Les poésies diverses de Marie-Joseph de Chénier furent le sujet de plusieurs excellents articles d'Edmond Géraud. Tout en louant le mérite littéraire de Chénier, le critique lui reproche avec raison la versatilité de ses opinions et la vénalité de sa plume. Quand il s'agit de flétrir la déloyauté, le manque d'indépendance, Géraud trouve dans son indignation des paroles vraiment éloquentes. Il s'élève avec force contre ces charlatans de philosophie, « assidus serviteurs du » gouvernement de fait, toutes les fois du moins que ce » gouvernement les menace ou les paie. » Il parle en termes vivement sentis de la noble audace de ces journalistes qui

bien assurés d'avance que celui qu'ils attaquent ne peut leur répondre, le pulvérisent tout à leur aise dans leurs feuilletons. « Ce qu'il y avait surtout de fort amusant, ajoutait-il, c'était, » je me le rappelle, de les voir, dans ce généreux combat, » donner fièrement à leur adversaire des leçons d'honneur et » de loyauté; il semblait entendre Thersite raisonner de » bravoure et Messaline de pudeur. »

L'étude publiée en 1818 sur les poètes français, depuis Marot jusqu'à Benserade, est une nouvelle preuve du goût prononcé de notre poète pour la littérature du XVIe siècle, dont il ne dissimule pas, du reste, les nombreuses imperfections. Il passe tour à tour en revue Marot, Ronsard, Passerat, Régnier, Malherbe, Adam, Segrais, Chapelain, Voiture, Scarron et Benserade, sans oublier toutefois Saint-Gelais, Dubelloi, Jodelle, Remy Belleau, Marguerite, Louise Labbé, Pibrac, Pasquier, Jean de la Péruse, La Boétie, Claude Pontoux, Garnier, Desportes, Dubartos, Gilles Durand, Racan, Mainard, Gombaut, Malleville, Motin, Théophile, Bois-Robert, Saint-Amans, Brébeuf, Tristan l'Ermite, le père Lemoine, Desmarets, Lalanne, Patru, Mme de la Suze, Gibbert, Dalibrai, de Tressant, Hubert, Marigni, d'Accilli, Mme Villedieu, de la Sablière, Montreuil, Charleval, Saint-Parris, Sarrasin ni Chapelle.

On nous pardonnera cette longue énumération; elle atteste à la fois la richesse de cette courte période de notre histoire littéraire, qui comprend à peine un siècle, et la connaissance approfondie que Géraud en avait acquise. Parmi ces poètes, la plupart inconnus, il en est qui ont fourni plus d'une pensée et quelquefois des vers entiers à Corneille, à La Fontaine, à Racine et à Molière. Que de gens ignoraient, avant la notice de Géraud, que cette belle image qui se trouve dans Athalie:

Et de David éteint, rallumer le flambeau,

n'était que la reproduction à peu près littérale de ces vers charmants de Dubelloi :

Penses-tu par ta plainte
Soulever un tombeau,
Et d'une vie éteinte
Rallumer le flambeau ?

Edmond Géraud sut toujours se défendre de cet enthousiasme irréfléchi qui nous porte à l'exagération, et de ce penchant presque irrésistible qui nous entraîne vers les idées généralement acceptées. La littérature a ses modes comme le costume ; le public, à certaines époques, se montre plus ou moins favorable à telle ou telle école, à telle ou telle nation. Le critique ne doit rien sacrifier à ces tendances ; il doit rester impassible au milieu de l'agitation, comme un phare élevé qui éclaire sans les suivre ceux qui circulent autour de lui ; c'est ainsi qu'en 1818, comme aujourd'hui, certains écrivains ne cessaient d'exalter les poètes et les romanciers allemands, n'hésitant pas à proclamer leur supériorité sur nos auteurs nationaux. Le rédacteur de la *Ruche d'Aquitaine* entreprit alors de démontrer combien cette opinion était erronée ; à l'aide de quelques comparaisons choisies avec autant de tact que d'impartialité, il lui fut aisé d'établir que nos auteurs vont mieux au fait que les Anglais et les Allemands ; qu'ils s'égarent moins dans les petits détails ; qu'ils les mettent plus judicieusement à leur place ; qu'ils savent mieux ordonner un plan et distribuer toutes les parties d'un grand ouvrage. Les reproches qu'il adresse aux écrivains de l'Allemagne, il les applique à leurs plus grandes illustrations : Gœthe, Burgher et Schiller.

Le patriotisme de Géraud ne le rend pas aveugle cependant sur les défauts des ouvrages publiés en France, même par ses contemporains, et sa critique sait quelquefois revêtir des

allures un peu vives et décocher les traits les plus piquants. Les *Mémoires de Mme Mansin,* la *Mérovéide* de M. Lemercier, une certaine *Ode sur la douche ascendante,* un *Voyage d'Azaïs aux Pyrénées,* l'*Évangile mis en vers*, excitèrent surtout à cette époque les fines railleries de Géraud.

Citons encore, avant de quitter la *Ruche d'Aquitaine,* un article étendu sur les *Lettres inédites de Mme la marquise du Châtelet*, qui avait pour devise cette maxime tout épicurienne : « Il faut nous rendre heureux à quelque prix que ce soit. » Étroitement liée avec Voltaire, elle exerça peut-être sur le génie du grand poète une influence fâcheuse ; froide comme une mathématicienne, plus ardente à résoudre une équation algébrique que disposée à composer des élégies, c'est à elle peut-être que doit remonter le reproche que Delille faisait à la *Henriade* quand il disait de ce poëme : « On n'y trouve pas seulement d'herbe pour les chevaux. » Et cependant Voltaire aurait dû la connaître, puisqu'il lui écrivait un jour, en lui adressant un petit cadeau à l'occasion de la nouvelle année, cette spirituelle boutade :

> Une étrenne frivole à la docte Émilie,
> Peut-on la présenter ? Oh ! très bien, j'en réponds.
> Tout lui plaît, tout convient à son vaste génie,
> Les livres, les bijoux, les compas, les pompons,
> Les vers, les diamants, les biribis, l'optique,
> L'algèbre, les soupers, le latin, les jupons,
> L'opéra, les procès, le bal et la physique.

L'impartialité que Géraud apportait dans tous ses écrits ne l'abandonnait point quand il s'agissait de la critique de certains artistes dont le talent exceptionnel méritait d'être pris en sérieuse considération. Ses articles sur Martelli, qui avait été avocat avant d'être acteur, ses judicieuses réflexions sur le mérite de Talma et de Mlle Georges, figurent avec

honneur dans les colonnes de la *Ruche*. Géraud était l'ami des beaux arts, et il ne craignait pas de sortir du cercle habituel de ses travaux, pour formuler, en matière de peinture, des jugements que sanctionnèrent toujours les artistes les plus compétents. « Quand on n'est pas demeuré entièrement étranger, disait Géraud, à la théorie des beaux arts; quand on a pris quelquefois pour objet de ses études l'imitation de la nature, l'idée du beau, la connaissance des passions, il n'est pas absolument impossible d'apprécier un tableau, ni tout à fait ridicule d'en parler. »

Les différents articles que nous venons de rappeler, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de mentionner, furent publiés dans la *Ruche d'Aquitaine* antérieurement à l'époque de l'agrandissement de son format et du changement qui s'opéra dans son mode de publication. La *Ruche* avait été fondée en 1817. Pendant deux ans, elle parut avec la plus grande régularité par livraisons bi-mensuelles de 40 pages in-8°, de manière à former chaque année deux volumes d'environ 500 pages d'impression. Grâce au talent et à l'activité de son principal rédacteur, la Revue bordelaise avait eu en peu de temps un retentissement inespéré. C'est surtout à la critique littéraire de Géraud qu'il faut attribuer un succès si complet. Cette critique, dégagée de toute passion et de toute obscurité, avait jeté un vif éclat sur la modeste *Ruche*, dont les arrêts étaient attendus avec impatience, non seulement en province, mais à Paris même. Les poésies d'Edmond Géraud l'avaient déjà fait connaître sous le jour le plus avantageux; en 1816, il était entré pour la première fois dans la lice ouverte par l'Académie des Jeux Floraux; il avait reçu à la fois une double couronne : un souci d'argent pour son élégie : *Les bords de la Bëise*, et un lys d'argent pour son hymne à la Vierge : *La mère mourante*. On ne vit pas sans étonnement le même écrivain joindre à l'imagination

et au bon goût du poète le style sévère d'un prosateur correct et élégant, la solidité d'un jugement mûri par l'étude et par la réflexion.

Peut-être me serais-je hasardé à critiquer le critique, à juger le juge; peut-être me serais-je efforcé de faire ressortir tout le mérite, toute la justesse de ses appréciations, s'il ne m'avait été donné de lire la volumineuse correspondance de Géraud, et d'acquérir ainsi la conviction de l'estime profonde qu'il inspirait aux hommes les plus éminents de son époque. Ce n'est pas seulement le jeune Victor Hugo qui lui demande des conseils, Peyronnet qui le prie de corriger ses vers; c'est Saint-Victor qui l'honore de son intimité; c'est Baour-Lormian, Charles Nodier, Alfred de Vigny, de Genoude, Marcellus, Marchangy, Martignac, Dupré-Saint-Maur, Laurentis, Sophie Gay, Mme Desbordes-Valmore, Ballanche et Châteaubriand lui-même qui lui écrivent des lettres tout empreintes des sentiments les plus affectueux et de la haute considération dont ils sont pénétrés pour sa personne et pour ses travaux.

Après de pareils noms, nos éloges seraient superflus. Hâtons-nous d'ajouter cependant, pour remplir notre tâche d'historien, que la *Ruche d'Aquitaine,* devenue journal politique et quotidien, reçut encore, pendant toute la durée de son existence, le précieux concours d'Edmond Géraud. Paris ne pouvait laisser à la seule province un critique si distingué. La *Quotidienne* et la *Gazette de France* furent heureuses de le compter au nombre de leurs collaborateurs, et les *Annales de la littérature et des arts* s'enrichirent surtout des articles de Géraud. De 1827 à 1830, l'écrivain bordelais s'appliqua presque exclusivement à la critique littéraire. Les nombreux lecteurs des *Annales* retrouvèrent dans le judicieux et courageux critique toutes les qualités que les abonnés de la *Ruche* avaient admirées tant de fois. Il ne se laissait jamais fasciner par aucune gloire, séduire

par aucun prestige. Ainsi, tout en louant Mme Tastu, par exemple, tout en reconnaissant qu'elle a droit au titre de poète, il blâme avec énergie ce qui lui paraît médiocre et de mauvais goût dans ses œuvres. A propos d'un certain lai dans lequel Mme Tastu s'était aventurée à imiter Clément Marot, le critique observe avec raison « que le secret de ce style ne consiste point, ainsi que la plupart semblent le croire, à retrancher çà et là quelques pronoms personnels devant les verbes, non plus qu'à piller au hasard dans les auteurs d'une certaine époque quelques mots bien surannés. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire attentivement une seule page de Marot ou de ses contemporains ; leurs moindres chansons ont une grâce qui ne tient pas seulement aux expressions, mais au caractère de leur siècle ; tandis que les couplets de nos troubadours offrent une couleur indécise qui appartient beaucoup plus au langage et aux idées modernes qu'à l'idiome de nos aïeux. On croirait, en vérité, que ce n'est aujourd'hui qu'une manière de plus qu'ont découverte certains poètes jaloux de se rendre tout à fait inintelligibles. »

Si la muse aimable et gracieuse de Mme Tastu n'avait pu trouver grâce entière au tribunal du critique des *Annales*, ne soyons pas surpris de la sévérité plus caustique déployée par le même écrivain à l'occasion des *Odes et ballades* de Victor Hugo. Œuvre bizarre comme toutes les conceptions du grand poète, ce livre renferme à la fois du beau et du laid, du sublime à côté du trivial ; irrégulier, capricieux, fantastique dans sa marche toujours audacieuse, Victor Hugo ressemble à un torrent impétueux qui s'élève bien haut pour redescendre tout à coup. Les avertissements et les critiques, les conseils et les reproches ne lui ont pas manqué ; mais ils n'ont rien changé, comme on sait, aux procédés de l'auteur des *Orientales*. Les incohérences de sa poétique, il les a érigées en système, et, semblable à ce chef d'abbaye dont

parle Rabelais, il paraît ne s'être fait qu'une loi, celle de n'en avoir aucune. Déjà, dans les *Odes et ballades,* ces irrégularités inconcevables se montraient à tous les regards. Edmond Géraud les constate avec une tristesse d'autant plus profonde, qu'il aperçoit de brillants éclairs au sein de ces nuages. Après avoir cité de très belles stances, le critique ajoute : « Quand on possède un âme d'où s'échappent de pareils vers, comment en fait-on de si mauvais? Quand on a écrit cette ode neuvième adressée *à une jeune fille,* et que nous ne pouvons nous lasser de relire, comment publie-t-on un recueil où les gens de goût, en remarquant çà et là des passages admirables, ne peuvent cependant rencontrer plus de deux pièces qui soient d'un bout à l'autre irréprochables? Voilà une question dont on ne trouverait peut-être la véritable réponse que dans l'influence fatale qu'exercent sur l'auteur les éloges effrénés auxquels il est en butte. On lui a tant répété qu'il était un *enfant sublime,* qu'il se confirme de plus en plus dans ses défauts et s'éloigne chaque jour davantage du haut rang qui lui fut destiné parmi les poètes :

Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Qu'ait pu faire *au talent* la colère céleste.

Dans les *Annales* comme dans la *Ruche,* Géraud soutient et démontre la supériorité de nos écrivains sur ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne. Après avoir consacré plusieurs de ses études comparatives à des sujets graves, il se place sur le terrain du badinage et de la plaisanterie, et il ne lui est pas difficile de prouver combien, sous ce rapport, les plus illustres romanciers ou poètes d'outre-Manche et d'outre-Rhin sont faibles à côté des nôtres. Il cite à cette occasion des épigrammes fort piquantes dues à des poètes généralement inconnus. Nous ne résisterons pas plus que Géraud au

désir d'en reproduire une, composée par un certain abbé Dourneau :

Paul est un beau diseur à qui ma maison plaît;
Mais à le recevoir, voyez ce qu'il m'en coûte :
Paul est gourmet, joueur et lit les vers qu'il fait;
Moi j'ai d'assez bon vin, jamais d'as, et j'écoute.

Après avoir montré dans Géraud le poète et le critique, nous devons rappeler aussi le journaliste et rechercher d'abord à quelles causes doit être attribuée l'ardeur avec laquelle il se lança dès 1814 dans la presse royaliste la plus véhémente.

La guerre ne vaut rien pour la poésie, et les conquérants ont rarement compté des admirateurs parmi les poètes. Le plus grand héros des temps anciens n'a pas été respecté lui-même par les favoris des Muses. Boileau en parle en termes très irrévérencieux :

Quoi! cet écervelé qui mit l'Asie en cendre?

et J.-B. Rousseau le compare au fléau de Dieu :

J'admirerais dans Alexandre
Ce que j'abhorre en Attila!

Napoléon devait subir le même sort, et s'il a eu des flatteurs, ce n'est pas sur le Parnasse qu'il les a rencontrés. Ducis refusa la croix d'honneur qui lui était offerte. « Il y a tout à craindre, disait-il, de l'homme capable d'abattre un chêne pour avoir un nid. » D'après Walter Scott, il y avait dans l'âme de Napoléon, plus vaine que grande, plusieurs traits confondus de Trajan et de Domitien. Napoléon pouvait être comparé, disait-il, à Socrate dans cette allégorie qui nous le montre alternativement inspiré par un bon et par un mauvais génie. Le premier signale son passage par des actions d'éclat

et de grandeur; l'autre, maîtrisant en lui la faiblesse humaine par son vice dominant, l'amour de soi, souille l'histoire d'un héros par des sentiments dignes d'un tyran vulgaire. » Châteaubriand résumait toute la politique de l'empereur par ces dures paroles : « On corrompra cette jeunesse, mais elle m'obéira mieux; on fera périr cette branche d'industrie, mais j'obtiendrai pour le moment plusieurs millions; il périra soixante mille hommes dans cette affaire, mais je gagnerai la bataille. »

Enfin, Lamartine, dans son discours sur les destinées de la poésie, n'a-t-il pas dit aussi en parlant de l'Empire : « Rien ne peut peindre à ceux qui ne l'ont pas subie l'orgueilleuse stérilité de cette époque. C'était le sourire satanique d'un génie infernal quand il est parvenu à dégrader une génération tout entière, à déraciner tout un enthousiasme national, à tuer une vertu dans le monde. Ces hommes avaient le même sentiment de triomphante impuissance dans le cœur et sur les lèvres quand ils nous disaient : « Amour, philosophie, religion, enthousiasme, liberté, poésie, néant que tout cela! Calcul et force, chiffre et sabre, tout est là. Nous ne croyons que ce qui se prouve, nous ne sentons que ce qui se touche; la poésie est morte avec le spiritualisme, dont elle était née. » — Et ils disaient vrai : elle était morte dans leur âme, morte dans leur intelligence, morte en eux et autour d'eux. Par un sûr et prophétique instinct de leur destinée, ils tremblaient qu'elle ne ressuscitât dans le monde avec la liberté; ils en jetaient au vent les moindres racines à mesure qu'il en germait sous leurs pas, dans leurs écoles, dans leurs lycées, dans leurs gymnases, surtout dans leurs noviciats militaires et polytechniques. Tout était organisé contre cette résurrection du sentiment moral et poétique; c'était une ligue universelle des études mathématiques contre la pensée et la poésie. Le chiffre seul était permis, honoré, protégé, payé. Comme le

chiffre ne raisonne pas; comme c'est un merveilleux instrument passif de tyrannie, qui ne demande jamais à quoi on l'emploie, qui n'examine nullement si on le fait servir à l'oppression du genre humain ou à sa délivrance, au meurtre de l'esprit ou à son émancipation, — le chef militaire de cette époque ne voulait pas d'autre missionnaire, pas d'autre séide, et ce séide le servait bien. Il n'y avait pas une idée en Europe qui ne fût foulée sous son talon, pas une bouche qui ne fût bâillonnée par sa main de plomb. »

Personne ne se méprendra sur le but que nous nous sommes proposé en reproduisant les lignes qui précèdent. Lamartine ne parle pas seulement en son nom; il peut et doit être considéré, dans cette circonstance, comme le fidèle interprète, comme un écho éloquent et vrai de tous ceux qui cultivaient les Muses.

Edmond Géraud subissait donc une influence en quelque sorte indépendante de sa volonté lorsqu'il s'associait aux récriminations de ses confrères en poésie contre l'Empire et contre l'Empereur. Il avait été péniblement impressionné par les événements du 18 brumaire : « C'est alors, écrit-il dans ses mémoires de 1807, c'est alors que je vis avorter mes plus chères espérances; c'est avec une profonde amertume que je vis s'évanouir pour jamais ces premières pensées de la Révolution, qu'avaient illustrées tant d'efforts généreux, tant de grands sacrifices, et qui dès lors sont devenues, si je puis m'exprimer ainsi, les divinités de ma douleur. »

Aussi, lorsque, le 14 mars 1814, le *Mémorial Bordelais,* imprimé et publié *par ordre supérieur,* dit le prospectus, fut fondé à Bordeaux, Géraud se trouva tout naturellement désigné pour la direction de cette feuille, dont il fut pendant plusieurs années le rédacteur principal; mais, en 1819, la *Ruche d'Aquitaine,* son journal de prédilection, agrandit son format, devint politique et parut tous les jours. Géraud dut

alors abandonner le *Mémorial* et se vouer tout entier à la *Ruche*. Or, la *Ruche,* qui jusqu'alors, fidèle à son nom, n'avait guère distillé que du miel, se vit obligée d'entrer, elle aussi, dans cette carrière épineuse de la polémique journalière, où la lutte devient autrement acharnée que lorsqu'il s'agit d'apprécier des fleurs de rhétorique, des fabliaux ou des sonnets. Malgré les efforts de Géraud et de ses habiles collaborateurs, la *Ruche* politique ne dura que quatre ans; elle expira le 27 septembre 1823 pour se confondre avec le *Mémorial,* dont elle avait à peu près suivi la ligne politique. Dans cet intervalle assez long qui sépare 1814 de 1823, Edmond Géraud écrivit un grand nombre d'articles politiques; mais, nous le disons avec conviction, il ne se montra jamais journaliste dans la véritable acception du terme.

A cette époque, d'ailleurs, le journalisme était à peine connu. Avant la Révolution, il n'y avait pas de presse, à proprement parler; et, quoiqu'on fasse remonter la fondation de la première gazette au médecin Renaudot, qui vivait en 1632, il est certain que Loustalot et Camille Desmoulins furent les premiers qui publièrent, en 1789, des écrits périodiques consacrés à la critique des actes du pouvoir. On sait ce que devint la presse sous le Consulat et sous l'Empire. Le journalisme est donc un genre tout récent, mais qui a acquis de nos jours une immense portée et qui compte déjà ses illustrations : Armand Carrel, Henri Fonfrède, de Genoude, Marrast, Émile de Girardin, Proudhon, Veuillot. Le journalisme est un genre à part, qui a ses règles particulières, son éloquence propre, et surtout ses exigences spéciales et impitoyables. On peut dire de lui avec plus de raison que de Saturne, qu'il dévore ses enfants.

La vie du journaliste est une des plus fatigantes et des plus pénibles qu'on puisse imaginer. Il ne lui est pas permis de se recueillir pour écrire à son heure; il faut que ses yeux,

ses oreilles, son esprit, soient constamment tendus; il doit voir ce qui se passe à Rome comme à Paris, entendre ce qui se dit à la cour et ce qu'on dit à la ville; s'asseoir dans les académies et s'arrêter parfois sous les halles. Toujours sur le qui vive, sa plume ne peut avoir aucun repos. A peine un fait est-il connu, il faut le raconter, l'apprécier, en examiner les causes, en déduire les conséquences. Il faut qu'il défende avec chaleur, avec opiniâtreté, le drapeau qui lui est confié; qu'il paie de son temps, de son travail, quelquefois de sa vie, le périlleux honneur d'une position dont les difficultés, comme les têtes de l'hydre de la fable, renaissent tous les jours. Sort glorieux, mais triste; car, s'il acquiert une popularité rémunératrice, la seule richesse qu'il puisse ambitionner, cette popularité n'est trop souvent que passagère, et le journaliste qui cesse d'écrire est comme l'acteur qui cesse de jouer : il faut qu'il meure sur la brèche, ou bien l'oubli se fait autour de son nom plus vite que la mousse ne croît sur son sépulcre abandonné. D'autres laissent après eux des tableaux, des statues, des monuments, des livres qui font revivre leur mémoire; mais les œuvres de ces écrivains d'élite qui ont illustré la presse, ces pages étincelantes de verve, d'énergie, de patriotisme, qui étaient attendues chaque jour et applaudies par tant de milliers de lecteurs, où sont-elles? que sont-elles devenues? Demandez à la mer ce qu'elle a fait des sables engloutis par ses flots!

Le poète peut-il être journaliste? Peut-il descendre des sphères éthérées où se complaît l'imagination dans la fange des intérêts matériels? Lui, qui vit d'abstractions, pourra-t-il se faire à ce régime perpétuel de froids calculs et de sèches démonstrations; lui, qui tient à polir sa phrase, à ciseler ses vers comme l'orfèvre qui taille un bijou, pourra-t-il écrire tous les jours sur des questions d'une si effrayante diversité? répondre sur-le-champ aux attaques dont il serait l'objet?

improviser des pages entières qu'il s'agit de livrer au public sans même les avoir relues? Non, non, cela n'est pas possible, et voilà pourquoi Géraud n'a jamais été, ne pouvait pas être journaliste! Félicitons-nous de cette heureuse impuissance; félicitons-le surtout d'avoir su conserver ses qualités spéciales, son mérite littéraire. Si le poète obtenait une palme dans les luttes de la polémique, les feuilles en seraient arrachées à la couronne qui décore sa lyre. Pas un poète n'a été journaliste, pas un journaliste n'a été poète. Au contact des discussions irritantes de la presse, l'imagination se rouille et la poésie s'enfuit à tire d'ailes.

Edmond Géraud ne fut donc pas journaliste. Il resta au *Mémorial,* à la *Ruche* devenue politique, ce qu'il avait toujours été : un écrivain gracieux et correct, un feuilletoniste spirituel, un critique érudit. Toutefois, il avait embrassé la cause de la Restauration avec trop d'enthousiasme, il l'avait défendue avec trop de talent et de courage pour rester inaperçu, même de ceux qui oublient le plus promptement les services rendus. Géraud n'était pas riche : plusieurs de ses amis, devenus puissants, l'excitaient à se mettre sur les rangs pour obtenir une position à laquelle il avait tant de droits. Un jour, ceux qui le conseillaient ainsi crurent avoir triomphé de ses longues résistances : l'écrivain indépendant, le citoyen austère, se fit solliciteur; il se rendit à Paris, pénétra jusque dans les bureaux du ministère, et obtint une place d'inspecteur des postes; mais, quand sa nomination fut décidée, usant d'un pieux stratagème, commettant un faux sublime, il donna le nom de son frère au lieu du sien, et c'est John Géraud qui bénéficia de la faveur accordée à Edmond. Quant au poète, il revint à Bordeaux, heureux d'avoir assuré le sort d'un frère bien aimé, et plus désireux que jamais de vivre tranquille loin des honneurs, des dignités et des ennuis qui en forment l'entourage habituel.

« Il faut peu de chose, a dit Montesquieu, pour faire la fortune d'un philosophe. » Celle de Géraud suffisait à tous ses désirs, à toute son ambition; il trouvait un agréable repos à ses fatigues sous les ombrages de Belle-Allée, où il ne pouvait se lasser d'admirer ses arbres et ses fleurs. Le 5 mai 1821, il se maria avec M[lle] Pauline Grossard, femme d'un grand mérite, également digne, par les qualités de son esprit et par celles de son cœur, de s'unir à un homme si intelligent et si affectueux. Dans cette dernière période de sa vie, Géraud se montra aussi bon mari, aussi excellent père qu'il avait été ami sûr et dévoué; son âme semblait se concentrer tout entière sur son aimable compagne et sur une chère enfant qu'il aimait avec une tendresse sans égale. Cependant, ces liens nouveaux, si étroits et si doux, ne l'empêchèrent pas de vivre aussi pour ses amis. Lorrando était au premier rang. Il lui avait voué une affection sans bornes : non content de l'admettre dans son intimité, il avait voulu que ses œuvres et celles de son ami parussent en même temps, et il les avait publiées dans le même volume. Malgré l'exiguïté de ses ressources, en dépit des privations qu'il était obligé de s'imposer, Géraud semblait avoir rencontré cet être insaisissable qui fuit quand on l'approche, comme un mirage trompeur, comme l'eau dans les mains de Tantale, cette éternelle énigme dont on ne trouve jamais le mot et qu'on appelle le bonheur. Un jour, à Belle-Allée, l'air était tiède et parfumé : il vit venir à lui sa charmante petite Élodie; ses yeux se portèrent tour à tour sur les grâces de l'enfant, sur le visage rayonnant de la mère, sur les fleurs et les arbustes qui l'entouraient, sur le ciel d'azur qui se réflétait dans l'eau, — et alors — il le dit dans ses Mémoires — il se sentit pénétré d'un sentiment d'inexprimable gratitude envers l'Etre suprême, qui lui avait accordé tant de faveurs; alors il se sentit heureux, véritablement, complètement heureux.

C'est au milieu de ces tranquilles et pures émotions que lui arriva la nouvelle de la Révolution de Juillet. Il en fut bien plus affligé que surpris, car il l'avait prévue depuis longtemps, et, sous ce rapport, ses Mémoires de 1827, 1828, 1829, ne sont pas les moins curieux, les moins intéressants à consulter. Il se résigna, dès ce moment, à une retraite plus profonde que jamais, et ne voulut vivre désormais que pour sa famille et quelques amis fidèles. Mais l'organisation physique de Géraud, l'excessive irritabilité de son système nerveux, sa sensibilité si grande, ne pouvaient pas supporter impunément de si terribles commotions. Le chagrin qu'il éprouva en voyant les Bourbons de la branche aînée se perdre dans un abîme dont il avait si souvent signalé les approches et les dangers, la perte de ses dernières illusions sur ce qu'il croyait être absolument indispensable au salut et à la grandeur de son pays, la crainte de voir la France déchirée par les horreurs de la guerre civile, — telles furent les principales causes de la maladie qui ne tarda pas à se déclarer chez lui et qui devait précipiter le cours d'une si précieuse existence.

J'arrive à l'un des événements les plus importants de cette vie si honorable : je veux parler de la conversion de Géraud.

L'homme qui change de religion pour acquérir la fortune ou les honneurs commet une action honteuse, car il trafique des choses les plus sacrées, il foule aux pieds ce qu'il y a de plus respectable dans le cœur humain, il subordonne à des intérêts purement matériels des intérêts qui touchent à l'ordre le plus élevé et qui doivent planer au dessus de toutes les convenances sociales; mais celui qui obéit à la voix de sa conscience, celui qui croit entrevoir ailleurs que dans l'Église dont il fait partie les lueurs de la vérité, celui qui ne prend conseil que des inspirations d'une âme dégagée de toute préoccupation mondaine, celui-là, quand il change de reli-

gion, fait un acte de courage, remporte sur lui-même une victoire complète, et ne saurait encourir d'improbation que de la part d'esprits légers, superficiels et prévenus.

Né d'une famille protestante, Géraud avait épousé une catholique, et il avait fait élever sa fille, conformément à sa promesse, dans la foi catholique. Géraud n'était pas métaphysicien; il devait subir tout naturellement l'influence de son organisation et celle non moins forte des événements au milieu desquels il vécut. Pour cette imagination ardente, le protestantisme avait peut-être quelque chose de trop sec et de trop froid. L'homme chez qui l'idée est dominée par le sentiment aime la pompe des cérémonies. Le poète protestant avait fait des hymnes à la Vierge; il s'était épris d'un certain amour artistique pour cette douce, mystérieuse et poétique incarnation de ce qu'il y a au monde de plus pur et de plus vénéré : la virginité et la maternité; le penseur s'était laissé conduire par le poète. Ajoutons qu'il y a dans les faits une logique irrésistible qui finit toujours par triompher des obstacles les plus insurmontables en apparence. Géraud avait défendu le trône avec trop d'ardeur pour ne pas arriver jusqu'à l'autel; ces deux puissances sont solidaires l'une de l'autre, et *religion catholique* et *légitimité* sont deux termes d'un même rapport qu'il est bien difficile de séparer. Ainsi, la nature aimante de Géraud, son exquise sensibilité, son imagination, ses convictions politiques, l'influence de sa famille, le désir de n'être pas séparé pour toujours, après la mort, d'une compagne si dévouée, d'une fille si tendrement aimée, voilà sans doute les circonstances qui déterminèrent Géraud, déjà gravement malade, à changer de religion. La cérémonie se fit sans éclat. Le curé de Cenon-La-Bastide alla à Belle-Allée; en présence de deux témoins il reçut l'abjuration du poète, le 16 mai 1831. Cinq jours plus tard, Edmond rendait le dernier soupir.

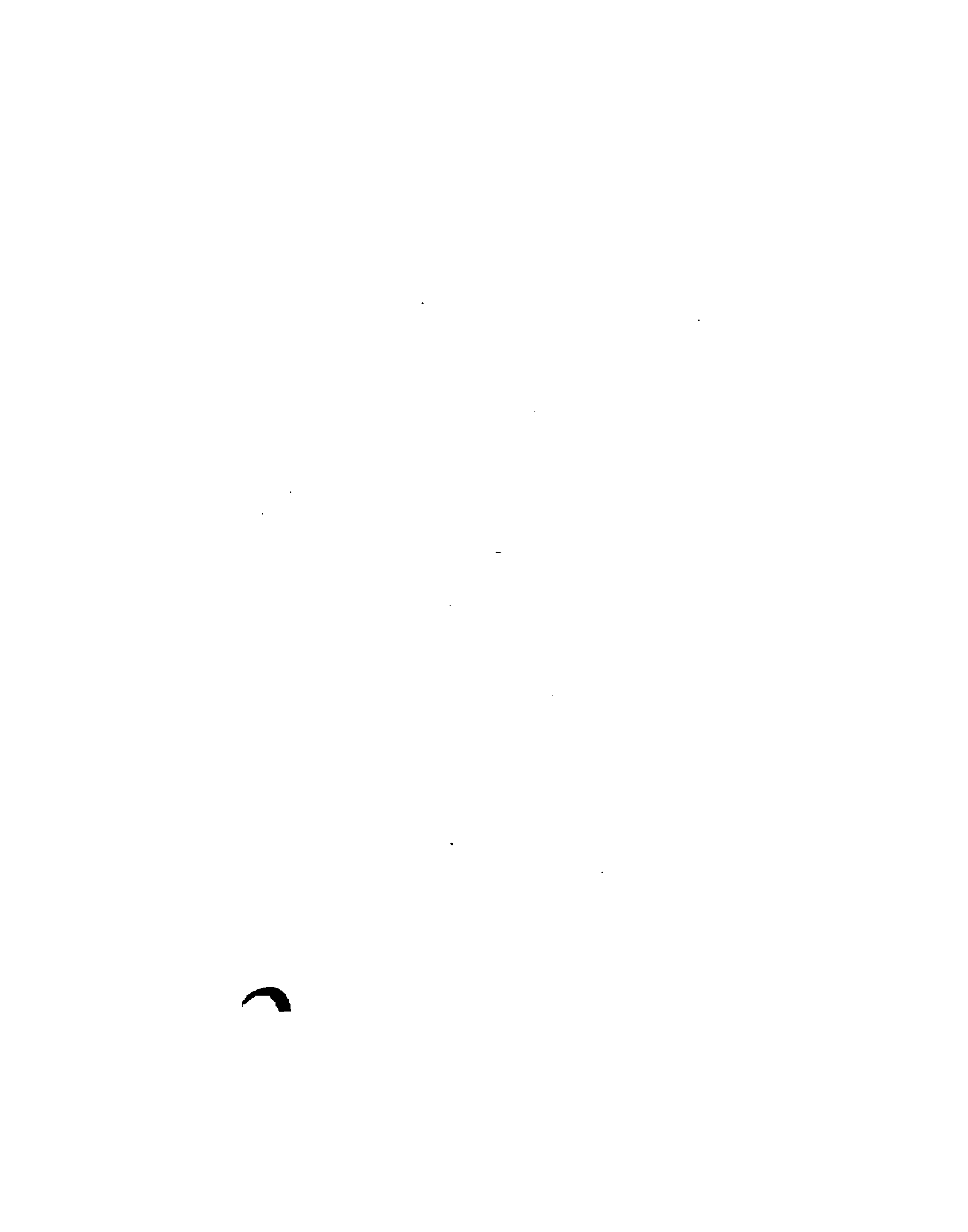
Il fut inhumé dans le cimetière de la commune de Cenon, où l'on voit sa tombe construite avec une touchante et poétique simplicité. La pierre qui la recouvre a la forme d'un livre ouvert. Sur l'une des pages, à gauche, on lit cette inscription : *21 mai 1831 — Edmond Géraud* — et plus bas : *J'ai trouvé l'eau qui désaltère*. Sur l'autre page, en regard de la première, on lit : *12 mars 1836 — Marguerite-Pauline Grossard, veuve d'Edmond Géraud* — et plus bas, ces mots : *Parce qu'il n'était plus*.

Soyez donc unis dans la mort, vous qui l'avez été dans la vie, vous si capables de vous comprendre et si dignes de vous aimer !

Et maintenant ma tâche est achevée. Je n'ai pu suivre pas à pas, dans le cadre resserré de cette étude, l'homme dont j'ai voulu seulement esquisser l'existence. J'ai marqué les principales étapes de cette noble et utile carrière : j'en ai dit assez pour prouver qu'Edmond Géraud doit être placé parmi nos illustrations bordelaises les plus honorables, les plus pures. Poète distingué, critique émérite, publiciste courageux et convaincu, il a su se concilier l'estime de ceux-là mêmes dont il combattait les maximes avec le plus de vigueur. Il a donné un nouvel et salutaire exemple de la valeur qu'on peut acquérir loin du foyer de la centralisation ; il a prouvé une fois de plus tout ce que le culte du beau et du vrai peut apporter à l'âme de consolations et de sérénité. Le nom de Géraud est un de ceux dont la Gironde doit être fière, et l'Académie, qui l'aura tiré de l'oubli, aura fait un acte de patriotisme et de réparation.

Je ne terminerai pas cette notice biographique sans remercier M. Gergerès et Mme Jardel-Laroque des renseignements

qu'ils ont bien voulu me fournir. Mme Jardel-Laroque, la digne fille d'Edmond Géraud, a conservé avec un soin religieux tous les manuscrits du poète; elle a décoré le salon de sa nouvelle demeure avec les tentures et l'ameublement de son père; elle a fait plus encore, elle en a gardé fidèlement les aimables et douces traditions : sur le domaine de Lafon, comme autrefois à Belle-Allée, le savant et le littérateur sont toujours sûrs d'être accueillis avec la plus franche, la plus gracieuse hospitalité.



DOUZE LETTRES INÉDITES

DE

JEAN-LOUIS-GUEZ DE BALZAC

PUBLIÉES

D'APRÈS LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

PAR

J.-PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE.

On a tout dit sur Balzac. En lui, l'homme, à diverses reprises, a été aussi parfaitement apprécié que l'écrivain; et vouloir, après tant de critiques éminents, parler encore du *grand épistolier,* ce serait s'exposer au malheur de mériter le reproche, qui lui a été si souvent adressé, de perdre son temps à fabriquer des phrases (1). Des maîtres tels que ceux qui, de nos jours, ont retracé avec un talent digne d'un si beau sujet l'histoire de la littérature française (2), ne nous ont laissé qu'une chose à faire à l'égard de Balzac : rechercher

(1) M. Sainte-Beuve (*Port-Royal,* tome I, p. 66, 2e édition) appelle Balzac « ce grand ouvrier de mots et fabricateur de phrases. » Voir à la fois d'excellentes et de charmantes choses sur Balzac dans le tome II de ce beau livre, p. 51 et suivantes.

(2) Parmi ces maîtres, il faut d'abord citer M. Géruzez, qui s'est occupé de Balzac avec une sorte de prédilection, d'abord dans ses *Essais d'Histoire littéraire,* ensuite dans la nouvelle édition de la *Biographie universelle* de Michaud, enfin dans l'*Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à la Révolution*. Il faut citer aussi M. J. Demogeot, qui, dans son élégante *Histoire de la littérature française,* semble avoir emprunté à Balzac tout son esprit pour se moquer le plus finement du monde de celui que, malgré tout, il proclame le Malherbe de la prose.

et mettre en lumière quelques pages égarées de celui qui fut un des auteurs les plus fameux de la première moitié du XVII[e] siècle, recherches et soins d'autant plus nécessaires, que Balzac, depuis la grande édition en deux volumes in-f° qui fut donnée de ses lettres et de ses discours à Paris, en 1665, n'a pas retrouvé d'éditeur de ses œuvres complètes; que tout le XVIII[e] siècle s'est écoulé sans daigner se souvenir, pour ainsi dire, de l'existence de ses lettres; et que, dans ce XIX[e] siècle où tant de textes inédits sont sans cesse livrés à l'impression, où tous les jours quelques découvertes viennent grossir (démesurément parfois!) le bagage littéraire d'auteurs qui n'ont eu ni la célébrité ni le mérite de Balzac, on n'a publié de lui que des œuvres choisies, c'est à dire tronquées et mutilées (1). Le triste oubli dans lequel les éditeurs de notre temps laissent le précurseur de Pascal est d'autant plus étrange, que les œuvres de Voiture, son indigne rival, ont eu récemment l'honneur de deux éditions presque simultanées, éditions enrichies de pièces inédites, et dues aux soins, l'une de M. Ubicini (Bibliothèque Charpentier, 1855, 2 vol. in-18), et, l'autre, de M. Amédée Roux (Librairie de Firmin Didot, 1858, 1 vol. in-8°).

En attendant que des destins plus heureux soient réservés aux travaux de Balzac, je publie aujourd'hui une douzaine de ses lettres tirées de deux des collections du département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, de la collection Baluze et de la collection Dupuy. Quatre de ces lettres sont adressées à René de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, qui succéda à son père dans l'ambassade de Venise (2). Les

(1) Voir l'édition donnée par M. Malitourne, Paris, 1822, 2 vol. in-8°, et l'édition plus récente donnée par M. Louis Moreau.

(2) Un petit-fils du comte d'Argenson, le marquis d'Argenson, mentionne une de ces quatre lettres dans ses *Mémoires*, qu'en ce moment M. J.-B. Rathery publie complétement pour la première fois, d'après le manuscrit de la bibliothèque du Louvre, au nom de la Société de l'Histoire de France. Le

huit autres sont adressées à Jacques Dupuy, abbé de Saint Sauveur, garde de la bibliothèque du roi, et collaborateur de son illustre frère Pierre Dupuy. Si le témoignage d'un éditeur m'était toujours suspect, je ne craindrais pas d'avancer que ces quelques pages, tantôt pour le fond et tantôt pour la forme ([1]), offrent beaucoup plus d'intérêt que la plupart de celles qui ont été recueillies dans le premier des deux grands et gros volumes de 1665; mais j'aime mieux que ce soit le lecteur qui le constate et qui le dise!

LETTRES A RENÉ DE VOYER DE PAULMY, COMTE D'ARGENSON.

Bibliothèque impériale : Collection Baluze : *Papiers des Armoires*. tome CCVIII, p. 50.

Monsieur,

Je vous fais ce billet pour vous dire seulement que ie viens de recevoir vostre lettre. Celuy qui l'a donnée à mon homme en a demendé la response dans une heure, et par malheur ie ne fais que d'arriver de la ville, et me trouve dans le dernier moment de cette heure. Je ne sçaurois l'employer, Monsieur, qu'à une tres courte, mais tres veritable protestation de reconnoissance, me reservant a vous rendre conte de mon amour et de mes plaisirs lorsque i'auray

marquis d'Argenson dit qu'il possède une lettre originale de Balzac sur la naissance de son père, lettre dans laquelle Balzac prophétise au nouveau-né une grande illustration. Cette lettre fut donnée par le marquis, avec trois autres lettres de Balzac, à la bibliothèque du roi.

([1]) Bayle et avant lui Sorel *(Bibliothèque française)*, ont remarqué que les premières lettres de Balzac ne valent pas à beaucoup près celles qu'il écrivit depuis sa retraite. M. Demogeot dit : « Ces dernières lettres sont de » 1648, 1649, 1650 ; l'auteur est vieux, fatigué, malade ; il écrit à un ami ; il » ne prend pas la peine de mal faire. »

iouy à mon aise des belles choses que vous m'avés envoyèes (1). Je vous quitte pour m'aller consoler avec elles du peu de temps qu'on me souffre d'estre aveque vous. C'est, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

BALZAC.

Le 26 décembre 1645.

A *Monsieur Monsieur* d'ARGENSON, *conseiller du roy en ses conseils, intendant de la justice en Saintonge, à Saintes.*

Ibidem, tome CCVIII, p. 54.

MONSIEUR MON COUSIN,

Il est difficile de souffrir et d'estre de bonne compagnie. Soyès donc indulgent a des fautes qui ne sont pas volontaires. Pardonnès à un malade ses maux. Ne me scachès point mauvais gré, si ie ne puis recevoir tout le bien que vous me voulès faire. Quand ie ne suis pas cloué à mon lit, ie suis prisonnier de ma chambre : Mon medecin est mon geolier : Je n'ose me hazarder de passer les bornes que ses ordonnances m'ont marquées.

Libertas antiqua, et vitæ iura prioris
Ut frustra vos quœro, nec una compede vinctus,
Nec semel infelix.

(1) Il existait entre Balzac et d'Argenson un actif commerce littéraire. Balzac envoyait à l'intendant toutes ses productions, et l'intendant ripostait par l'envoi de toutes les siennes. Dans une lettre du 8 octobre 1645 (*Œuvres complètes*, t. I, p. 578), Balzac dit à son ami : « Je viens de recevoir la lettre » que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire. C'est proprement un commen- » taire sur mon discours de la gloire, mais un commentaire qui corrige et » reforme le texte, qui instruit et catéchise l'auteur. » Dans une autre lettre du 5 janvier 1646 (p. 680), Balzac appelle son correspondant « poète si chaste » et si éclairé. » Il ajoute : « Je pense prier Dieu en vous lisant. » Le début de cette dernière lettre est charmant : « Je ne veux pas être importun à bonne » intention, ni vous blesser en vous chatouillant. Puisque votre vertu est » délicate jusqu'à ne pouvoir souffrir les parfums et les fleurs qu'elle mérite, » il faut vous obéir par une injustice. Vous ne serez donc ni encensé, ni » couronné de ma main. »

A la verité, ie ne sens pas de douleurs aigues : mais des maux qui tuent lentement ne sont gueres meilleurs que ceux qui tuent tout d'un coup, et i'ai ouy dire que la mine fait autant d'effet que le canon. Les poetes aussi m'ont dit trop souvent que les gouttes d'eau creusent les rochers, pour n'apprehender pas la continuité de ma fluxion sur une matiere qui n'est pas si dure. Il en sera ce qu'il plaira à nostre bon Dieu,

Cuius fulmina iusta, etiam percussus, adoro.

Vous voyès de quel charactere ie commence à marquer les vers que ie fais : ils ne sentent plus le stile payen ; vous n'y trouverès plus de *crudeles superi*, de *crudelia fata*, de *crimem Deorum*, et autres semblables blasphemes poetiques. C'est le profit que i'ay fait dans les derniers entretiens que i'ay eus avec Monsieur d'Argenson (1), qui scait si bien mesler en ses entretiens le salutaire avec l'agreable. Quoyque i'eusse lu les Oraisons que Theodoret a composées de la Providence, ce que m'en a dit ce sage et excellent amy, tiré de ses propres experiences, m'a beaucoup plus instruit que tout ce que i'en avois leu.

Pleust à Dieu le pouvoir suivre dans l'exercice des vertus chrestiennes. Mais c'est une trop haute ambition à un homme qui n'a point de force. On ne va pas là sans ayde et sans guide, et i'attends l'adresse qu'il m'a promise dans ses Méditations de Milan (2). Je vous supplie de le faire souvenir de sa promesse ; mais surtout ie vous supplie de ne douter ny vous ny lui que ie ne prenne tres grande part à vostre commune ioye. Bien que ie ne puisse pas estre du festin, ie ne laisse pas d'estre de la feste.

(1) Le père de celui à qui ces lettres sont adressées.

(2) René de Voyer de Paulmy, seigneur d'Argenson, composa dans le château de Milan, où les Espagnols le retenaient prisonnier, en 1640, un *Traité de la Sagesse chrétienne*, qui a été traduit en plusieurs langues, et notamment en italien, 1665. Tous les d'Argenson ont été jusqu'à nos jours des protecteurs et des amis des lettres. Le correspondant de Balzac est l'aïeul de ce comte d'Argenson, ministre de la guerre sous Louis XV, qui fut le correspondant de Voltaire, et auquel l'*Encyclopédie* fut dédiée. Il est le bizaïeul de ce marquis de Paulmy, bibliophile d'autant de goût que de savoir, dont le souvenir reste

Vous m'avès envoyé ie ne scay quoy de plus delicat et de meilleur goust, que ne sçauroient estre vos pyramides de confitures. Que de bonnes et de belles choses dans une demye feuille de papier! Monsieur de Voiture ne fut iamais mieux loué, ny moy aussi. Mais comme vous avès fait ustice à l'etranger, vous avès fait faveur à vostre parent, et vostre integrité n'a pas estè si scrupuleuse qu'à l'accoustumée. J'ay besoin de ces relasches, et de cette favorable équité, pour estre estimé de vous; car, dans la rigueur du droit, vous devès m'aymer, puisque ie suis tres veritablement, Monsieur mon cousin, vostre tres humble et tres obéissant serviteur.

BALZAC.

May 1650, à Balzac.

Ibidem, tome CCVIII, p. 55.

MONSIEUR,

Aiant besoin de consolation pour moy mesme, difficilement vous pourrois-ie donner ce que ie n'ay pas. Le plus que ie ferois, si i'estois auprès de vous, seroit de mesler mes larmes aveque les vostres, et de vous aider à regretter une perte à laquelle ie pense avoir tant de part. La haute estime que ie faisois de la vertu de Monsieur vostre Pere (1), et une amitié de quarante ans qui nous lioit ensemble très estroitement, ne me permettent pas d'estre peu sensible en cette occasion. Pareilles chaisnes ne sçauroient se briser sans effort. Mais outre mon interest particulier, ie considere

si honorablement attaché à deux publications considérables et à cette vaste bibliothèque de l'Arsenal où l'on ne va point travailler sans bénir la main qui y a réuni tant de précieux volumes, et qui a enrichi leurs pages de tant de notes érudites. Comme son grand-père le garde-des-sceaux, le marquis de Paulmy fut membre de l'Académie française, et, en l'un et l'autre, cette distinction récompensa tout à la fois le caractère et le talent.

(1) René de Voyer de Paulmy, seigneur d'Argenson, mourut à Venise, où il venait d'arriver en qualité d'ambassadeur. L'éloge que Balzac fait ici de lui a été adopté par l'histoire.

encore celuy du Public. Et quoique la mort des saints soit precieuse devant Dieu, leur vie est si nécessaire aux hommes, qu'on ne peut pas souffrir, sans quelque petit murmure, que le Ciel s'enrichisse en appauvrissant la Terre.

Heu justitiæ soror
Incorrupta fides, cana que veritas
Quando ullum invenient parem?

Je vous demende la continuation de vos bonnes graces, et suis de toute mon ame, Monsieur, votre tres humble et tres fidele serviteur.

BALZAC.

A Angolesme, ce 7 Aoust 1651.

Vous trouverès bon, Monsieur, que Madame ma Cousine voye en cet endroit que ie l'honore et l'estime parfaitement.

*A Monsieur Monsieur d'*ARGENSON, *conseiller du roy en ses conseils, et maistre des requestes de son Hostel, à Paris.*

Ibidem, tome CCVIII, p. 56.

MONSIEUR,

Les vœux que i'ay faits à la naissance de vostre petit Venitien [1] sont à la vérité des effets de ma passion. Mais i'espere que ma

[1] Marc-René d'Argenson, filleul de la république de Venise, lieutenant général de police à Paris sous Louis XIV et garde-des-sceaux sous la Régence. Un autre fils de l'ambassadeur à Venise a été archevêque de Bordeaux. On se souvient du passage des *Mémoires* du duc de Saint-Simon, au sujet de la mort si peu regrettée de Mme de Maintenon (1719) : « Je n'ai su qu'Aubigny, » archevêque de Rouen, son prétendu cousin, qui fût assez sot pour en » mourir. Il fut tellement saisi de cette perte, qu'il en tomba malade, et la » suivit bientôt. Besons, archevêque de Bordeaux, passa à Rouen, et Argenson, » archevêque d'Embrun, frère du garde-des-sceaux, passa à l'archevêché de » Bordeaux. » On peut voir sur le garde-des-sceaux ces mêmes *Mémoires* de Saint-Simon rapprochés des *Mémoires* du marquis d'Argenson et du bel *Éloge* de Fontenelle.

passion ne sera point appellée aveugle, et qu'elle aura veu clair dans l'avenir. Car que ne doit on attendre d'un fils né dans le sein de la plus sage République du monde, et au milieu des grandes affaires? Quelque vertu qu'il s'acquere aveque l'âge, vous voiès bien qu'il ne sçauroit gueres aller au delà de ce que nous nous promettons de luy. Mais parmy les avantages qu'il a receus de vous en naissant, vous lui faites ce tort, Monsieur, que son merite n'estonnera personne quand on considerera celuy de son pere et le lieu d'où il est venu. C'est de ce principe qui luy a donné la vie que i'ay tiré mes presages, et ie la luy souhaite de rechef longue et heureuse, affin que vous le puissiès voir dans les grands emplois, où Monsieur vostre Père vous a veu, et où vous avès reussi en maistre, des le premier iour. Si mon Socrate vous plaist, je receuray bien loin d'ici une des plus douces satisfactions que ie me pouvois proposer en mon travail. Soiès son protecteur chès les Estrangers, et faites moy l'honneur de croire que personne ne sauroit estre plus passionnement que ie suis, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

BALZAC.

1 May 1653.

*A Monsieur Monsieur le comte d'*ARGENSON, *ambassadeur pour le roy, à Venise.*

LETTRES A JACQUES DUPUY, ABBÉ DE SAINT-SAUVEUR.

Bibliothèque impériale. Collection Dupuy, tome DCCCIII, p. 310.

MONSIEUR,

J'ay sceu par les lettres que nos amis m'ont escrites la perte que nous avons tous faite. Monsieur vostre frere estoit nostre pere

commun (1). C'estoit un bien universel dans le monde qui n'est pas Barbare. Il n'y a personne qui scache lire qui ne soit obligé de le pleurer. En mon particulier, i'avois receu une infinité de faveurs de cette ame bienfaisante. Au dernier voiage que ie fis à Paris, ie connus ses richesses, et me sentis de sa liberalite : il m'ouvrit son cœur en m'ouvrant son cabinet (2); mais avec une franchise si esloignée des reserves du temps present, que si sa mémoire ne m'estoit extremement chere, ie vous avoüe que i'aurois esté peu digne de son amitié, et que ie ne meriterois pas la continuation de la vostre. J'ay donc pour le moins ce droit de pretendre à vos bonnes graces, fondé sur la gratitude que ie conserve pour les personnes qui m'ont aimé. Mais d'ailleurs, Monsieur, vous me devès vouloir quelque bien, puisque ie ne me lasse iamais d'en dire de vous. Veritablement, ie ne trouve point en cela de contradiction; mais ie ne trouve aussi personne qui parle plus haut que moy. Et dans l'estime generale que le monde fait de vostre vertu, estant un des mieux persuadés, vous me ferès jústice, si vous me faites l'honneur de croire que le plus assidu de vos courtisans et le plus touché de vostre affliction n'est pas plus que ie suis, Monsieur, vostre tres humble et tres obéissant serviteur.

BALZAC.

Ce 20 janvier 1652.

(1) Pierre Dupuy, qui était né à Agen le 27 novembre 1582, mourut à Paris le 14 décembre 1651. On n'appréciera jamais assez les innombrables services rendus aux lettres et à l'histoire par ce grand érudit. L'hommage que lui rend ici Balzac mérite de lui être rendu, encore de nos jours, par tous ceux qui savent quelque chose.

(2) On regrette de trouver dans cette lettre de deuil cette demi-plaisanterie. Balzac prouve en cet endroit une fois de plus combien le tact lui manqua toujours. Difficilement, on citerait quelque page de lui où n'éclate ainsi une note fausse et criarde, note qui produit sur le lecteur une impression d'autant plus désagréable que le morceau qu'elle gâte est souvent meilleur.

Ibidem, tome DCCCIII, p. 306.

Ce 7 mars 1652.

MONSIEUR,

Je suis tout plein des belles choses que vous m'avès fait la faveur de m'envoier. A l'heure mesme que je les receus, i'en fis part à Monsieur le Marquis de Montauzier (1). Il est aussy bien que moy un des devots de la memoire de feu Monsieur vostre frere, et nous sommes demeurés d'accord que cet excellent frère ne pouvoit pas estre mieux loué qu'il a esté. A mon gré, il ne se peut rien voir de plus net, de plus sage, ny de plus Romain que son Oraison funebre. Je la nomme le couronnement de sa vie et de sa vertu; et cet heureux mort, duquel il a esté dit *supremus felicitatis eius cumulus accessit, laudator eloquentissimus,* ne fut pas en cela plus heureux que luy. Il est certain que nous luy devons tous beaucoup, et, en mon particulier, ie suis fasché de luy rendre si peu que ie fais. Mais, comme vous sçavez, l'inspiration n'est pas en la puissance du prophète; les Muses ne viennent pas toutes les fois que l'on les appelle. Elles ne pouvoient pas me plus obliger qu'en cette occasion, et ie ne les ay iamais invoquées de si bon cœur. Dieu veuille qu'elles m'aient inspiré quelque chose qui mérite de vous plaire. Si cela est, ie leur promets de ne les importuner de dix ans, et ie les tiens quitte de toutes les faveurs que ie pourrois leur demender durant ce temps-là. Quoy qu'il en soit, agrées cette petite marque d'une grande passion, et faites moy l'honneur de croire que ie suis et seray toute ma vie, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

BALZAC.

(1) Le marquis de Montausier était, depuis 1645, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois. On sait qu'il goûtait Balzac autant qu'il dédaignait Voiture.

Ibidem, tome DCCCIII, p. 314.

MONSIEUR,

Puisque ie vous ay plû, ie n'ay pas suiet d'estre mal satisfait de moy mesme. Vostre estime me paye suffisamment de tous mes travaux : Et parce que ce n'est pas la grande reputation, mais la bonne que ie cherche, ie ne brigue point la faveur du peuple, mais ie fais beaucoup de cas de la vostre. Trouvès bon pourtant que ie vous die que mon interest ne m'attache point si estroitement à vous que mon inclination et que mon amour. Vous me gaignastes le cœur dès nostre premiere conversation. La pureté de vos mœurs me parut un Original dans la corruption de celles du Siecle; et voiant que le celèbre cabinet n'estoit pas moins ouvert aux gens de bien qu'aux gens doctes (1), ie ne le consideray pas plus comme le theatre de la gloire que comme l'asile de l'innocence : la mienne s'y refugiera toutes les fois qu'elle sera persecutée. Mon Socrate ne veut point d'autre Prytanée que celuy là. Et s'il se trouvoit quelque mauvais interprete de mes bonnes intentions, vous aiant de mon costé, ie suis desia asseuré du mauvais succès de sa calomnie. Partout où vous presiderés, il n'y aura point d'Anitus ny de Melitus qui ne perde son procès. J'attends impatiemment ce que vous me promettès de M. Rigault, et demeure avec passion, Monsieur, vostre très humble et tres obeissant serviteur.

BALZAC.

Ce 17 avril 1652.

(1) Beaucoup de savants avaient l'habitude de se réunir dans le cabinet des frères Dupuy. Ces conférences, que présidait d'abord Pierre Dupuy, et, après sa mort, Jacques Dupuy, avaient une célébrité européenne. Y prendre part était pour les érudits un aussi grand honneur qu'un grand profit. D'excellents ouvrages ont tiré leur origine de ces réunions, ou du moins leur ont dû de très importantes parties.

Ibidem, tome DCCCIII, p. 318.

MONSIEUR,

Trouvès bon que i'use du benefice du Temps, et que le commerce estant restabli, ie n'attende pas davantage à vous demender de vos nouvelles. J'en ay eu dépuis peu d'Italie très avantageuses à vostre nom, et ie voy par là que la memoire qui nous est sainte n'est pas plus celebre deça que dela les Mons. Si vous avès les epistres de Joannes Caselius [1], que i'ay fait chercher inutilement à Paris, vous m'obligerès de me les prester, et mon libraire aura soin de me les faire tenir. Quand verrons nous l'ouvrage que Monsieur Rigault nous a promis? Que ie scache aussi, s'il vous plaist, Monsieur, si on imprime l'*Histoire des Païs Bas,* de feu Monsieur Grotius. Il est de vostre charité d'avoir pitié de temps en temps de ma solitude.

Je suis tousiours passionnement, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

BALZAC.

Ce 20 janvier 1658.

Ibidem, tome DCCCIII, p. 318.

MONSIEUR,

Sans mon indisposition, vous eussiès eu plustost des marques de ma reconnoissance, et ie vous aurois dit, il y a desia quelque

(1) Caselius est le nom latinisé du littérateur allemand Jean Chessel. Le recueil de ses lettres a longtemps joui d'une grande faveur : elles devaient intéresser doublement Balzac, qui, latiniste et théologien, était jaloux d'apprécier la valeur du latin et de la théologie de son précurseur dans la carrière épistolaire. Pierre Dupuy avait souvent procuré à Balzac des livres rares et précieux. Il y a dans le tome I des *Œuvres complètes* de ce dernier, page 631, une lettre où il remercie très spirituellement le garde de la bibliothèque du roi de lui avoir prêté tels et tels ouvrages qu'il a eu l'indiscrétion de garder dix-huit mois. Cette lettre est une des mieux tournées de tout le recueil, et une de celles où le badinage est le plus ingénieux et le plus aimable.

temps, que vostre present m'est tres cher, comme il est de soy tres precieux. Nostre pauvre amy meritoit de iouir de la gloire qui luy est deüe pour un si digne travail, et de recevoir la dessus nos compliments; mais le Ciel ne l'a pas voulu. Comme vous voiès, il continue à s'enrichir de nos pertes, et à nous oster ce que nous avons de meilleur. Il y a tant de gens sur la Terre qui incommodent les autres, tant de Victorieux qui vivent en despit des souhais qu'on fait de leur mort. C'est à l'oreille que ie vous le dis : je donnerois volontiers tous ces gens là pour la moitié d'un Monsieur du Puy, et toutes leurs victoires pour un livret de Monsieur Rigault. J'ay leu ce dernier avec un goust merveilleux, et la liberté qui l'anime en quelques endrois, ne m'a pas moins plû que l'élégance qui l'embellit et l'orne partout. Le bon homme avoit besoin, aussi bien que moy, de se iustifier des louanges qu'il avoit données aux Victorieux. Mais nous ne sommes pas les premiers que l'apparance du bien a trompés, qui avons crû à nos espérances, qui avons asseuré les choses que nous desirions. L'importance est de se corriger, et de faire sçavoir au Siècle à venir que si nous n'avons pas tousiours dit la vérité, c'est que nous ne l'avons pas tousiours sceüe. Quant Monsieur le marquis de Montauzier sera en ce païs, ie feray ponctuellement ce que vous m'avès ordonné. Je suis de toute mon ame, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

BALZAC

24 mars 1653.

Je vous rends mille graces de votre Caselius. Il retournera à Paris au premier iour par la mesme voye qu'il en est venu. Cependant, Monsieur, ie vous demende encore deux exemplaires de la vie de Monsieur vostre frere. Vous m'obligeriès extremement si vous vouliez asseurer Monsieur le President de Thou qu'il n'a point un plus fidele ny plus passionné serviteur que moy.

Ibidem, tome DCCCIII, p. 316.

Monsieur,

La perte que i'ay faite d'une bonne mere que i'avois, et quelques affaires domestiques qui m'ont occupé ensuite, ne m'ont pû permettre de vous escrire par les derniers Ordinaires ([1]). Par celuy ci, ie vous rends mille graces de deux exemplaires que vous m'avès fait la faveur de m'envoier et des bons offices que vous m'avès rendus auprès de Monsieur de Thou. Je prens tres grande part à toutes les choses qui le touchent; et s'il appelle disgrace son esloignement de Paris, ie la souffre aveque luy. Mais i'ay meilleure opinion de son courage et de sa Philosophie. Je veux croire aussi que le procédé de la cour pourra s'adoucir, et qu'elle ne suivra pas à la rigueur le stile du grand Armand ([2]). Scavés vous bien, Monsieur, que le principal suiet de mon indignation contre luy fut la cruauté qu'il exerça sur l'aisné de la Maison, ce bienheureux martyr de l'an 1642. Quelque temps avant sa mort, il m'estoit venu visiter en mon hermitage, et nous nous estions iurés une

([1]) Ai-je besoin de faire ressortir la haute inconvenance de cette phrase où la *perte d'une bonne mère* est si étrangement rapprochée de *quelques affaires domestiques?* Malheureusement pour Balzac, ce n'est point là la seule occasion où il ait laissé voir une indifférence impie. M. Demogeot a pu nier en lui tout sentiment de famille en rappellant qu'un jour le célèbre rhéteur écrivit négligemment à un correspondant : « Depuis ma dernière lettre, j'ai perdu » mon bon homme de père. » Ce texte accablant, et le texte plus accablant encore dans lequel la mort d'une mère et de vulgaires occupations sont pêle-mêle mentionnées, en voilà plus qu'il n'en faut pour justifier la condamnation prononcée en ces mots par M. Géruzez : « Balzac manque de cœur. » M. D. Nisard (tome II de son *Histoire de la littérature française*) a trop favorablement jugé l'homme dans Balzac.

([2]) Balzac, on s'en souvient, a prodigué, dans ses lettres, l'encens quelquefois le moins délicat au cardinal de Richelieu, qui, de son côté, flatta plus d'une fois, dans les siennes, la proverbiale vanité de son correspondant. Il est à craindre que le *principal sujet de l'indignation* de Balzac contre le grand Armand ait été plutôt l'oubli des promesses faites à son ambition, que la sévérité déployée contre l'infortuné de Thou. Le peu de sensibilité de Balzac à l'égard de sa famille ne permet guère de croire à la vivacité de ses amitiés.

amitié de laquelle la Postérité devoit parler. La nouvelle de sa mort me blessa le cœur, et ie m'escriay quand ie l'appris :

> O furia, ô Armande, Nerone immitior ipso,
> Debuit hoc saltem non licuisse tibi.

Nous en dirons davantage une autre fois. Je vous baise très humblement les mains, et suis sans reserve, Monsieur, vostre tres obeissant et tres passionné serviteur.

BALZAC.

1 May 1653.

Ibidem, tome DCCCIII, p. 308.

17 juillet 1653.

MONSIEUR,

Il y a deux mois que ie souffre (¹) et que ie ne laisse pas d'esperer. J'attendois un rayon de santé pour faire response à vostre derniere lettre, et pour vous consulter sur beaucoup de choses du temps passé et du temps present. Mais puisque ce bon moment ne veut point venir, ie remettray mes questions à une autre fois. La douleur chasse toutes les pensées agréables; elle me prive du contentement que i'aurais à m'entretenir avec vous, et il faut que ie me contente auiourduy de vous asseurer que vostre amitié estant une des consolations de ma vie, en quelque estat que ie sois, ie suis tousiours passionnément, Monsieur, vostre tres humble et tres obéissant serviteur.

BALZAC.

(¹) Je constate que, malgré ses souffrances, Balzac conserve une belle et nette écriture, véritable joie des yeux.

Ibidem, tome DCCCIII, p. 320.

MONSIEUR,

Un homme qui souffre dans le monde comme ie fais, devroit desirer d'en sortir à toutes les heures du iour. Je vous avoue neanmoins que i'y ay des attaches qui me sont douces, et des amis, desquels il m'est fascheux de me separer. Vous estes de ceux-la, mon cher Monsieur, que i'ayme, que i'honore, que i'estime parfaitement. Ce m'eust esté une grande consolation d'aller achever mes iours à Paris (1) et d'y passer avec vous les derniers restes de ma pauvre vie; mais ie suis arresté sur ce rocher par le plus cruel de tous les vautours qui me deschire la poitrine et les entrailles. A peine me laisse t'il ce petit intervalle franc pour vous dire que ie suis, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur (2).

BALZAC.

(1) Le désir qu'exprime ici Balzac a été exaucé... par la *Nouvelle Biographie générale*. Le rédacteur de l'article consacré dans ce recueil à l'auteur du *Prince* n'hésite pas, en effet, à le faire mourir à Paris. Tout le monde sait que Balzac acheva ses jours dans sa province natale.

(2) Cette lettre n'est pas datée. Balzac dut l'écrire peu de temps avant sa mort, arrivée le 18 février 1659, et non le 8 ou le 28 du même mois. Puisque je relève ici de petites inexactitudes, je rappellerai que M. J. Demogeot (p. 360 de la deuxième édition de son *Histoire de la littérature française*) met la naissance de Balzac en 1588, c'est à dire six ans trop tôt.

PROGRAMME
DES PRIX

décernés par l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, pour l'année 1862,

ET DES

QUESTIONS MISES AU CONCOURS

POUR LES ANNÉES 1863 ET 1864.

Séance publique du 5 mars 1863.

1re PARTIE.

RÉSULTAT DU CONCOURS DE L'ANNÉE 1862.

L'Académie n'a reçu aucun travail en réponse aux questions proposées pour 1862, et relatives : 1° à l'*Ampélographie* (viticulture); 2° à l'*Histoire naturelle* (question des entozoaires).

Elle a reçu trois Mémoires sur la question de *Littérature* relative à la comédie.

L'Académie a reçu sur le paragraphe IV de son Programme :

Des *Notices biographiques,* et en particulier l'*Éloge d'Edmond Géraud;*

Un Mémoire sur l'*Éloge d'Edmond Géraud;*

Deux Notices biographiques :

L'une imprimée, sur *Mondenard de Roquelaure;*

L'autre manuscrite, sur le *chevalier Journiac de Saint-Méard.*

L'Académie a reçu, sur le paragraphe V de son Programme, *Recherches archéologiques :*

Un travail de M. Grellet-Balgueric sur des *antiquités réolaises, — deux églises, —* le *camp de Cassinogilo.*

L'Académie a reçu, pour concourir en vertu de l'art. 48 de son Règlement, quelques travaux.

Ouvrages manuscrits :

De l'Instrumentation. — Instruments qui furent usités en France au moyen âge et pendant la renaissance des lettres; par M. J.-B. Labat, membre correspondant.

La traduction de trois scènes de la *Marie Stuart* de Schiller, par M. Guadet.

Ouvrages imprimés :

Le Château de Pau; par M. de Lagrèze.

Un Mémoire sur l'*Origine de la Coutume de Bordeaux,* par M. Leo Seignat, avocat.

En outre :

Une belle *Coupe en bois d'ébène,* sculptée par M. Lagnier.

Elle décerne les récompenses ainsi qu'il suit :

I.

LITTÉRATURE.

La question était ainsi posée :

« Quels étaient l'état des mœurs et la disposition des esprits » aux époques où brilla la bonne comédie? Des éléments » analogues existent-ils aujourd'hui en France? »

Des trois Mémoires, celui inscrit sous le n° 3, portant une épigraphe empruntée à Shakspeare, a pleinement satisfait l'Académie.

Elle décerne le prix de 500 fr. à son auteur, M. Karl Hillebrand, docteur ès lettres.

Pour reconnaître le mérite du Mémoire n° 2, qui s'est singulièrement rapproché du premier, l'Académie décerne à

son auteur, M. Adrien de La Chapelle, professeur à Cherbourg, une **MENTION TRÈS HONORABLE**.

II.

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

Le Mémoire sur l'*Éloge d'Edmond Géraud* portait pour épigraphe :

> « Rien ne nous oblige dans cette occasion à franchir les bornes de la critique littéraire; et si le talent de l'auteur ne saurait nous faire partager ses opinions, très certainement ses opinions ne sauraient nous faire méconnaître son talent. »
>
> (Edmond GÉRAUD, *Ruche d'Aquitaine*, 1817.)

L'Académie reconnaît les modifications sérieuses apportées à cette œuvre.

Elle décerne à l'auteur, M. Ch. Laterrade, une **MÉDAILLE D'OR** de 100 fr.

Elle accorde à M. Gragnon-Lacoste, auteur des Mémoires sur *Mondenard de Roquelaure,* et sur le *chevalier de Saint-Méard,* une **MENTION HONORABLE**.

III.

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES.

L'Académie décerne à M. Grellet-Balguerie, une **MÉDAILLE D'ARGENT** comme encouragement pour ses recherches sur des *antiquités réolaises,* et sur la découverte du *camp de Cassinogilo* (1).

(1) Cette découverte n'est pas reconnue par l'Académie. Les documents fournis par l'auteur lui ont paru insuffisants; mais elle en réserve la priorité à l'auteur, qui se propose de l'établir d'une manière inébranlable.

IV.

POÉSIE.

L'Académie a reçu de 17 concurrents 42 pièces de vers.

Elle décerne :

1° Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. L. Guibert, de Limoges, pour sa pièce intitulée : *Chalûsset* (pèlerinage), portant pour épigraphe ce vers de V. Hugo :

Je vous aime, ô débris !

2° Une MENTION HONORABLE à M. Jeanniard du Dot, à Campbon (Loire-Inférieure), auteur de la pièce de vers ayant pour titre : *André Chénier.*

3° Une MENTION HONORABLE à la pièce : *la Vie d'un navire* (à Mme D. B.); par M. Louis Audiat, de Saintes.

4° Une MENTION HONORABLE, en dehors du Concours, à M. Azaïs Guadet, auteur de la *traduction* de trois scènes de la *Marie Stuart* de Schiller.

Récompenses accordées en dehors des Concours,
en vertu de l'art. 48 du Règlement.

L'Académie décerne :

Une MÉDAILLE D'OR à M. Lagnier, sculpteur sur bois, pour sa magnifique *Coupe aux Cygnes;*

Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. Labat, pour son Mémoire sur l'*Instrumentation;*

Une MENTION HONORABLE à M. Lagrèze, pour son ouvrage : *le Château de Pau;*

Une MENTION HONORABLE à M. Leo Seignat, avocat, pour son Mémoire sur l'*origine de la Coutume de Bordeaux.*

IIe PARTIE.

CONCOURS OUVERT POUR LES ANNÉES 1863 ET 1864.

Ire SECTION.

Questions proposées pour 1863.

I.

COMMERCE MARITIME.

Il est d'un grand intérêt pour Bordeaux d'être fixé d'une manière positive sur l'état actuel des constructions navales, de bien apprécier les progrès que cette branche d'industrie a faits. — En comparant ces résultats à ceux que pourraient offrir les autres ports maritimes qui sont en quelque sorte dans une concurrence continue avec Bordeaux, on arriverait à des conclusions éminemment utiles. C'est pourquoi l'Académie propose pour sujet de Concours pour l'année 1863 la question suivante :

« Faire le précis historique des constructions navales dans » la Gironde, soit au point de vue de l'importance commer- » ciale de cette branche d'industrie, soit au point de vue » technique. — Citer les inventions et perfectionnements » introduits par les Bordelais dans la construction propre du » navire et dans celle des machines à vapeur. »

Le prix consistera en une MÉDAILLE D'OR de 500 fr.

II.

HISTOIRE NATURELLE.

L'importance de l'histoire des entozoaires est si grande, que l'Académie n'a pu se résoudre à retirer cette question du Concours, bien qu'on n'y ait pas encore répondu.

Depuis quelques années, cette histoire a été l'objet de tra-

vaux importants. Il paraît utile de les contrôler et de constater ce qu'il y a de positif surtout dans leurs métamorphoses. C'est pourquoi l'Académie croit devoir proposer encore la question suivante :

« Faire le résumé analytique, méthodique et critique des » travaux exécutés sur les entozoaires et leurs métamor- » phoses. »

Les concurrents devront s'occuper principalement de ceux qui existent dans l'homme et dans les animaux domestiques. Ils devront aussi, autant que possible, y ajouter leurs propres observations, et les accompagner de dessins représentant les principaux types.

Le prix sera de 500 fr.

III.

LITTÉRATURE.

L'action qu'exercent réciproquement les littératures de chaque époque et de chaque pays sur le génie de chaque langue est généralement reconnue, mais n'a pas toujours été convenablement appréciée.

L'Académie croit utile de la faire étudier; c'est pourquoi elle pose la question suivante :

« Traiter des influences que les littératures étrangères ont » exercées, à partir du XVI[e] siècle, sur le génie de notre » langue et de notre littérature françaises. »

Le prix sera une MÉDAILLE D'OR de 500 fr.

IV.

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

Comme tous les ans, l'Académie demande des Notices

biographiques sur les hommes célèbres ou utiles qui ont appartenu soit à la province de Guyenne, soit au département.

Le prix sera une MÉDAILLE D'OR de 200 fr.

V.

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES.

L'Académie, désirant encourager les recherches archéologiques dans le département de la Gironde, décerne des MÉDAILLES D'ENCOURAGEMENT aux auteurs des recherches les plus importantes.

IIe SECTION.

Questions proposées pour 1864.

I.

SCIENCES PHYSIQUES.

Depuis un grand nombre d'années, l'éclairage a fait un progrès considérable, tant sous le rapport scientifique que sous le rapport économique.

L'Académie, voulant fixer les perfectionnements obtenus et connaître ceux qu'on pourrait obtenir encore, propose la question suivante :

« Exposer les perfectionnements apportés depuis le com-
» mencement du siècle aux divers procédés d'éclairage public
» et particulier, tant au point de vue des matières employées
» qu'à celui des appareils eux-mêmes. — Indiquer les progrès
» dont cette branche d'industrie paraît encore susceptible. »

Le prix accordé pourrait être élevé jusqu'à 500 fr., dans le cas où le Mémoire couronné renfermerait des expériences photométriques.

II.

LITTÉRATURE.

Tout ce qui se rattache à l'histoire littéraire de Bordeaux attire particulièrement l'attention de l'Académie; aussi a-t-elle voulu faire étudier sous ce rapport la seconde moitié du XVIIIe siècle. Elle propose en conséquence la question suivante :

« État des lettres à Bordeaux dans la seconde moitié du » XVIIIe siècle, ou considérations historiques et littéraires » sur la littérature bordelaise, depuis la mort de Montesquieu » jusqu'à l'établissement du premier Empire. »

Le prix sera une MÉDAILLE D'OR de 500 fr.

CONDITIONS DE CONCOURS.

Les pièces destinées à concourir pour les prix proposés par l'Académie devront remplir les conditions suivantes :

1° Être écrites en français ou en latin;

2° Être rendues au Secrétariat de l'Académie, rue de l'Église Notre-Dame, avant le 31 octobre de chaque année (1863 ou 1864) indiquée au programme;

3° Elles devront être affranchies;

4° Les pièces ne devront point être signées de leurs auteurs, ni renfermer aucune indication qui puisse les faire connaître;

5° Elles porteront une épigraphe;

6° Cette épigraphe sera répétée sur un billet cacheté annexé à la pièce à laquelle elle se rapportera; ce billet contiendra encore l'épigraphe, plus le nom et l'adresse de l'auteur de la pièce, avec la déclaration *qu'elle est inédite,*

qu'elle n'a jamais concouru, et qu'elle n'a été communiquée à aucune Société académique.

Toute pièce venant d'un auteur qui aurait préalablement fait connaître son nom, serait par ce seul fait mise hors de Concours. *Cette mesure est de rigueur.*

Les billets cachetés ne seront ouverts que dans le cas où les pièces auxquelles ils seraient joints auraient obtenu une récompense académique.

Sont exemptés de l'observation des formalités précitées les travaux des aspirants aux médailles d'encouragement et aux prix dont l'obtention aurait exigé des recherches locales ou des procès-verbaux d'expériences qu'ils auraient faites eux-mêmes.

Sont admis à concourir les étrangers et les régnicoles, même ceux de ces derniers qui appartiennent à l'Académie à titre de membres correspondants.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE.

ART. 46. Aussitôt que l'Académie a rendu sa décision sur chaque question, et lorsqu'il y a lieu de décerner des prix ou des mentions honorables, le Président procède, en Assemblée générale, à l'ouverture des billets cachetés annexés aux ouvrages couronnés.

Les billets des ouvrages qui n'ont obtenu ni prix ni mention honorable, sont détachés des Mémoires, scellés par le Président et conservés par l'Archiviste.

Les auteurs des ouvrages couronnés sont immédiatement informés de la décision de l'Académie.

Les décisions de l'Académie sur tous les sujets de prix sont rendues publiques.

ART. 47. Les manuscrits et toutes les pièces justificatives

de quelque nature qu'elles soient, adressés à l'Académie pour le Concours, restent aux archives tels qu'ils ont été cotés et paraphés par le Président et le Secrétaire général, et ne peuvent, dans aucun cas, être déplacés. Toutefois, l'Académie ne s'arrogeant aucun droit de propriété sur les ouvrages, leurs auteurs peuvent en faire prendre copie aux Archives, après avoir prouvé néanmoins que ces travaux leur appartiennent.

Art. 48. Indépendamment des prix dont les sujets sont déterminés dans le Programme annuel, l'Académie accorde des médailles d'encouragement aux auteurs qui lui adressent des ouvrages d'un mérite réel, et aux personnes qui lui font parvenir des documents sur les diverses branches des sciences, des lettres et des arts.

Art. 49. L'Académie peut également décerner un prix à celui des membres correspondants qui aura le mieux mérité de l'Académie par l'utilité de ses communications et par l'importance des travaux qu'il lui aura soumis.

Bordeaux, le 6 février 1863.

DABAS,
Président.

COSTES,
Secrétaire général.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU COURS D'AGRICULTURE.

AOUT 1861-62.

DATES.	THERMOMÈTRE.		VENT à midi.	ÉTAT DU CIEL.	PLUVIOMÈTRE.
					millim.
1	18°0	31°0	E.	Beau.	
2	20,0	32,5	E.	Beau.	
3	19,0	26,0	O.	Beau.	
4	16,0	27,5	S.	Beau.	
5	18,0	25,0	O.	Beau.	
6	18,0	25,0	O.	Nuageux.	
7	15,5	25,0	S.	Nuageux.	
8	17,0	22,0	O.	Pluie.	15,0
9	16,0	20,5	O.	Nuageux.	
10	14,0	21,5	N.	Nuageux.	
11	12,5	22,0	N.	Beau.	
12	15,0	24,0	N.	Beau.	
13	14,5	26,0	S.	Beau.	
14	15,5	24,0	S.	Nuageux.	
15	16,0	23,0	S.	Pluie, orage.	12,0
16	16,0	21,5	O.	Couvert.	
17	16,0	23,0	O.	Nuageux.	
18	14,5	22,0	O.	Couvert.	
19	15,0	23,0	N.	Beau.	
20	16,0	25,0	N.	Beau.	
21	16,0	25,5	S.	Beau.	
22	17,0	23,0	S.	Pluie.	6,6
23	14,0	22,0	N.	Beau.	
24	15,0	23,3	N.	Beau.	
25	16,0	25,5	N.	Beau.	
26	19,0	25,0	S.	Pluie, orage.	13,8
27	18,0	22,0	O.	Nuageux.	
28	16,5	22,0	N.	Nuageux.	
29	14,8	19,0	S.	Couvert.	
30	15,0	20,0	N.	Couvert.	
31	15,5	22,0	S.	Beau.	
	16°1	23°8		Pluie..........	47,4
Moyenne du mois.. 19°9.				Évaporation....	134,0

SEPTEMBRE 1861-62.

DATES.	THERMOMÈTRE.		VENT à midi.	ÉTAT DU CIEL.	PLUVIOMÈTRE.
					millim.
1	17°5	23°0	S.	Pluie.	2,3
2	16,0	20,5	O.	Couvert.	
3	14,5	20,0	O.	Pluie.	3,3
4	13,0	18,5	N.	Pluie.	12,0
5	13,0	18,0	N.	Pluie.	4.8
6	12,0	17,0	S.	Pluie.	3,7
7	10,5	19,0	O.	Beau.	
8	13.5	21,0	O.	Couvert.	
9	14,0	20,0	N.	Beau.	
10	15,0	20,0	N.	Pluie.	4,5
11	16,5	18,5	N.	Couvert.	
12	12,0	18,0	N.	Beau.	
13	11,0	19,0	N.	Beau.	
14	11,0	22,0	N.	Beau.	
15	16,0	19,5	S.	Pluie.	28,5
16	15,8	19,3	N.	Couvert.	
17	15,0	19,0	N.	Couvert.	
18	15,0	21,5	N.	Beau.	
19	15,0	22,5	N.	Beau.	
20	18,0	20,0	N.	Beau.	
21	19,0	27,0	N.	Beau.	
22	18,0	23,0	S.	Beau.	
23	14,0	25,0	E.	Beau.	
24	21,0	25,0	S.	Beau.	
25	20,0	24.0	S.	Beau.	
26	20,0	24,0	S.	Beau.	
27	22,0	32,2	S.	Beau.	
28	20,0	23,0	S.	Couvert.	
29	17,0	22,0	S.	Pluie, orage.	11,3
30	15,0	22,0	S.	Couvert.	
	15°6	21°4		Pluie..........	100,5
Moyenne du mois.. 18°5				Évaporation....	78,4

OCTOBRE 1861-62.

DATES.	THERMOMÈTRE.		VENT à midi.	ÉTAT DU CIEL.	PLUVIOMÈTRE.
					millim.
1	14°0	19°0	S.	Couvert.	
2	14,0	19,0	S.	Pluie.	2,5
3	16,0	20,0	S.	Beau.	
4	13,0	20,0	N.	Beau.	
5	11,5	21,5	N.	Beau.	
6	16,0	22,0	N.	Beau.	
7	15,0	22,0	N.	Beau.	
8	17,0	18,0	E.	Beau.	
9	17,0	21,0	E.	Pluie.	4,0
10	16,0	21,0	S.	Beau.	
11	15,0	23,0	S.	Beau.	
12	16,0	23,0	S.	Beau.	
13	16,0	23,0	S.	Beau.	
14	16,0	23,3	S.	Beau.	
15	15,0	23,0	S.	Pluie.	15,0
16	13,0	18,0	O.	Beau.	
17	9,0	16,0	S.	Couvert.	
18	14,5	19,0	O.	Pluie.	9,0
19	11,5	16,5	S.	Nuageux.	
20	14,0	17,0	O.	Pluie.	5,0
21	10,0	15,5	O.	Nuageux.	
22	9,5	16,0	S.	Beau.	
23	13,0	18,0	O.	Pluie.	11,5
24	11,0	14,0	S.	Pluie.	6,5
25	7,5	13,0	S.	Beau.	
26	5,5	14,5	S.	Beau.	
27	8,0	14,0	E.	Beau.	
28	5,0	12,0	S.	Beau.	
29	8,0	15,0	N.	Couvert.	
30	11,0	13,0	S.	Beau.	
31	10,5	17,0	S.	Beau.	
	12°4	18°3		Pluie..........	53,5
Moyenne du mois.. 15°3				Évaporation....	74,0

NOVEMBRE 1861-62.

DATES.	THERMOMÈTRE.		VENT à midi.	ÉTAT DE CIEL.	PLUVIOMÈTRE.
					millim.
1	13°0	17°0	N.	Beau.	
2	13,0	17,0	N.	Beau.	
3	11,0	13,0	N.	Couvert.	
4	10,0	11,0	N.	Couvert.	
5	8,7	10,0	N.	Couvert.	
6	8,0	12,0	N.	Beau.	
7	6,0	15,0	N.	Beau.	
8	7,5	11,5	N.	Beau.	
9	3,0	9,5	N.	Beau.	
10	5,5	13,5	S.	Pluie.	10,3
11	4,5	10,0	N.	Pluie.	7,2
12	2,5	8,0	N.	Beau.	
13	4,5	8,5	O.	Couvert.	
14	5,0	10,0	O.	Beau.	
15	4,0	9,0	N.	Nuageux.	
16	6,5	9,0	N.	Pluie.	3,2
17	7,0	9,0	N.	Couvert.	
18	5,0	9,0	N.	Couvert.	
19	5,0	7,2	N.	Couvert.	
20	5,0	7,5	N.	Couvert.	
21	1,0	5,5	N.	Couvert.	
22	0,5	2,5	N.	Beau.	
23	—4,0	1,0	E.	Beau.	
24	—2,3	6,5	E.	Couvert.	
25	3,8	8,0	O.	Pluie la nuit.	9,3
26	2,0	5,0	N.	Couvert.	
27	3,5	10,0	O.	Pluie.	14,0 (27-28)
28	3,8	7,5	O.	Pluie.	
29	6,0	9,0	N.	Couvert.	
30	6,0	9,5	S.	Couvert.	
	5,2	9,3		Pluie..........	44,0
Moyenne du mois.. 7°2				Évaporation....	24,0

RÉSUMÉ DE L'ANNÉE MÉTÉOROLOGIQUE 1861-62

(de décembre 1861 à novembre 1862).

Température moyenne............................	13°8
Plus haute (le 27 juillet).....	35,0
Plus basse (le 9 février)..	— 5,5
Jours de pluie....................................	70
Hauteur d'eau tombée............................	582mill.2
Hauteur d'eau évaporée..........................	1137,0
Vent dominant à midi............................	S.

Aug. Petit-Lafitte.

OFFICIERS

DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX,

pour l'année 1862.

—

MESSIEURS

GAUSSENS (l'abbé), *Président*.

MINIER (H^te^), *Vice-Président*.

COSTES, *Secrétaire général*.

LESPINASSE,
ROUX, } *Secrétaires-adjoints*.

FAURÉ............. *Trésorier*.

VALAT............ *Archiviste*.

PETIT-LAFITTE,
. . . .
DABAS,
CIROT DE LA VILLE, } *Membres du Conseil d'administration*.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX,

arrêté au 31 décembre 1862.

Membres Honoraires.

DONNET (FERDINAND), C. ✱, cardinal-archevêque de Bordeaux.
PIÉTRI, Sénateur, Administrateur du départemt de la Gironde.
CASTÉJA ✱, maire de Bordeaux.
YZARD, ancien membre résidant, ancien conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux.

Membres Résidants.

1823. GINTRAC père ✱, profess. à l'École préparatre de médecine, rue du Parlemt Ste-Catherine, 22.
1826. DES MOULINS (CHARLES), président de la Société Linnéenne de Bordeaux, rue de Gourgues, 9.
1828. MARCHANT (LÉON), docteur en médecine, rue Porte-Dijeaux.
1836. FAURÉ ✱, pharmacien, fossés Bourgogne, 9.
1837. PETIT-LAFITTE, professeur d'agriculture, rue Henri IV.
1837. DÉGRANGES (E.), docteur en médecine, rue Ste-Catherine, 25.
1838. VALAT, ancien recteur de l'Académie, rue Ségur.
1841. BRUNET (GUSTAVE), secrétaire de la Chambre de commerce, hôtel de la Bourse.
1842. ABRIA ✱, professeur de physique et doyen de la Faculté des Sciences, quai de Bacalan, 15.

1842. LAMOTHE (Léonce), inspecteur des établissements de bienfaisance, rue Servandony, 8.

1843. GAUTIER aîné, O. ✻, ancien maire de Bordeaux, rue de la Taupe.

1846. MANÈS ✻, ingénieur des mines, ruelle des Cossus.

1847. SAUGEON, professeur de belles-lettres, rue de la Taupe, 26.

1847. RAULIN, professeur de botanique, de minéralogie et de géologie, à la Faculté des sciences.

1848. DELPIT, littérateur, rue de l'Intendance, 12.

1848. DUBOUL (Just-Albert), littérateur, rue de Saugeon.

1849. BAUDRIMONT ✻, professeur de chimie à la Faculté des Sciences, rue des Herbes, 42.

1850. LÉO DROUYN, peintre et graveur, rue de Gasc, 143.

1850. IMBERT DE BOURDILLON ✻ (Marquis d'), conseiller à la Cour impériale de Bordeaux, allées de Tourny.

1850. DABAS ✻, profess^r de littérature ancienne et doyen de la Faculté des Lettres, cours d'Aquitaine.

1850. CIROT DE LA VILLE, chanoine honoraire, professeur d'Écriture sainte à la Faculté de Théologie, rue de la Concorde, 10.

1851. COSTES, professeur à l'École préparatoire de Médecine, rue Baubadat, 25.

1851. BROCHON (Henry) ✻, avocat, rue Margaux, 22.

1851. BLATAIROU, chanoine honoraire, doyen de la Faculté de Théologie de Bordeaux, rue Montméjean, 36.

1852. GÈRES (Jules de), homme de lettres.

1853. GAUSSENS, curé de Saint-Seurin, rue Tronqueyre.

1853. A. VAUCHER, avocat, rue Devise-Ste-Catherine, 55.

1854. O. DE LACOLONGE ✻, capitaine d'artillerie, inspecteur de la poudrerie de Saint-Médard.

1854. MINIER (Hippolyte), homme de lettres, rue de la Prévôté, 24.

1856. LAGRANGE (Mis de) ✻, sénateur, membre de l'Institut.

1858. LESPINASSE, botaniste, rue de la Croix-Blanche.

1858. ARMAN (Lucien), O. ✻, ingénieur de constructions navales, quai Sainte-Croix.

1859. JACQUOT ✻, ingénieur en chef des mines, cours du XXX Juillet, 11.

1859. VILLIET (J.), peintre-verrier, r. de Toulouse, 71.

1860. LEFRANC, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, place Puy-Paulin, 1.

1862. LESPIAULT, professeur d'Astronomie à la Faculté des Sciences.

1862. ROUX, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Membres associés non résidants.

DUTREY, C. ✻, inspecteur général de l'Instruction publique, à Paris.

GORIN, peintre d'histoire, à Madrid.

SÉDAIL, à Paris.

GEFFROY ✻, maître de conférence à l'École normale de Paris.

Membres Correspondants.

ABRAHAMSON (D'), homme de lettres, à Copenhague.

AUSSY (H. D'), de Saint-Jean-d'Angély, membre correspondant de 1re classe de l'Institut de France.

AYMARD (AUGUSTE), au Puy.

BACCI, professeur de philosophie, à Mirandola (duché de Modène).

BALBI (ADRIEN), littérateur, à Paris.

BAREYRE, médecin vétérinaire, à Agen.

BARRAU, professeur de rhétorique, à Niort.

BASCLE DE LAGRÈZE (GUSTAVE), conseiller à la Cour impériale de Pau.

BAUDOIN (J.), à Châtillon-sur-Seine.

BEAULIEU, antiquaire, rue du Cherche-Midi, 13, à Paris.

BLOSSAC (DE), ancien magistrat, à Saintes (Charente-Inf.).

BONJEAN, pharmacien à Chambéry.

BONNET DE LESCURE, officier du génie maritime, à Rochefort.

BORDES, conservateur des hypothèques, à Pont-Lévêque (Calvados).

BOUCHEREAU JEUNE ✻, correspondant agricole, à Carbonnieux.

BOUCHER DE PERTHES, directeur des contributions directes, en retraite, à Abbeville.

BOUCHERIE ✻, ancien membre résidant, docteur en médecine, à Paris.

BOUILLET (JEAN-BAPTISTE), naturaliste, à Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme.

BOURRAN (E. DE), littérateur, à Bruxelles.

BURGADE, à Libourne.

CANONGE (JULES), de Nîmes.

CUISINE (DE LA), conseiller à la Cour impériale de Dijon.

CASTAIGNE (EUSÈBE), bibliothécaire, à Angoulême.

CAVALLERO (J.-B.), avocat à Valence (Espagne).

CAVENTOU, chimiste, rue de Gaillon, 18, à Paris.

CAZEAUX, propriétaire, correspondant agricole, à Béliet.

CAZENAVE DE LIBERSAC, propriétaire à Saint-Capraise.

CAZENAVE DE PRADINES, au Passage, près d'Agen.

CHAPUIS DE MONTLAVILLE (LE BARON), sénateur, littérateur, rue de Rivoli, à Paris.

CHASSAY (L'ABBÉ ÉDOUARD), professeur de philosophie au Grand Séminaire de Bayeux.

CHAUMELIN (MARIUS), homme de lettres, à Marseille.

CHEVALIER, pharmacien-chimiste, quai Saint-Michel, 25, à Paris.

COCHET (l'abbé), à Dieppe.

COMARMON (DE), à Lyon.

COQ (PAUL), ancien membre résidant, à Paris.

COUERBE, propriétaire, à Verteuil, en Médoc, arrondissement de Lesparre.

DAGUT, astronome, à Rennes.

DEMOGEOT, professeur de rhétorique au Lycée impérial Saint-Louis, 15, rue Vieille Estrapade, à Paris.

DEPIOT-BACHAN, correspondant agricole, à Saucats.

DERBIGNY (Valéry), directeur des domaines de 1re classe en retraite, à Arras.

DESCHAMPS (E.), littérateur, à Versailles.
DINAUX, à Valenciennes (Nord).
DROUOT, ingénieur des mines, à Châlons-sur-Saône.
DUBROCA, médecin, à Barsac.
DU BURGUET, maire d'Allemans, près de Ribérac, département de la Dordogne.
DUFAU FILS, directeur de l'Institution des Jeunes-Aveugles, à Paris.
DUMONCEL (TH.), président de la Société Naturelle de Cherbourg.
DUMONT (GASTON), D.-M., inspectr des eaux minérales, à Paris.
DUPERRIS, médecin, à la Nouvelle-Orléans.
DUPLAN, ancien capitaine d'artillerie, à Castelmoron, département de la Haute-Garonne.
DUVIVIER (ANTONY), archéologue, à Nevers.
ELWART, musicien, rue Bréda, 26, à Paris.
FABRE, médecin, à Villeneuve-sur-Lot.
FEUILLERET, professeur d'histoire au Collége de Saintes.
GAUDRY (ALBERT), docteur ès sciences naturelles, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris.
GAVARRET, professeur de physique à la Faculté de Médecine de Paris.
GIMET DE JOULAN, homme de lettres, à Nérac.
GINDRE (JULES), ingénieur des mines, à Itxassou, par Bayonne et Cambo.
GASSIES, naturaliste à Bordeaux.
GIRARDIN, doyen de la Faculté des sciences de Lille, correspondant de l'Institut (Académie des Sciences, etc.).
GODART, curé de Saint-Étienne, près Bayonne.
GOURGUES (LE COMTE DE), à Lanquais (Dordogne).
GRAGNON-LACOSTE, ancien notaire, à Bordeaux.
GRIMAUD (EMILE), rédacteur de la *Revue de Bretagne et Vendée.*
GRUHN, à Paris.
GRELLET-BALGUERIE, juge à La Réole (Gironde).
GUADET, Ss-directeur de l'Institution des Jeunes-Aveugles, à Paris.

GUILLAND, capitaine d'artillerie, à Belley.

HAYS, S^{s}-commissaire de marine, chef de comptoir à Mahé.

HEYER, docteur médecin, à Pondichéry.

HEEMSKERK, juge au tribunal d'arrondissement, à Amsterdam.

JASMIN, littérateur, à Agen.

JOUBERT, correspondant agricole, à Paris.

KERCADO (LE COMTE DE), correspondant agricole, à Gradignan.

LABAT, organiste, à Montauban.

LACHAPELLE (DE), régent de rhétorique au Collége de Cherbourg.

LACOINTA, directeur de la *Revue de Toulouse*.

LAFERRIÈRE, avocat, ancien professeur à la Faculté de Droit de Rennes, inspecteur général de l'enseignement supérieur pour le droit, rue Madame, 8, à Paris.

LAGATINERIE (DE), commissaire de la marine, à Fontainebleau.

LANET (ÉDOUARD), ancien membre résidant.

LAPAUME, professeur au Lycée de Rennes.

LAPOUYADE, archéologue, président du tribunal de première instance, à La Réole.

LAGRÈZE (DE), à Pau.

LA PYLAIE (DE), naturaliste, à Fougères, département d'Ille-et-Vilaine.

LE BIDART DE THUMAIDE (DE), magistrat, secrétaire général de la *Société libre d'Émulation*, à Liège.

LEGUAI, docteur médecin, correspondant agricole, à St-Aubin, canton de Saint-André de Cubzac.

LEMONNIER (CH.), avocat, à Paris.

LERMIER, rue Porte-d'Ouche, 1.

LEROY (FERDINAND), ancien membre résidant, rue St-Dominique, à Paris.

LEVY (AUGUSTE), professeur de mathématiques, à Rouen.

LIAIS (EMMANUEL), physicien, attaché à l'Observatoire de Paris.

MAGEN, membre du jury médical du Lot-et-Garonne, pharmacien, à Agen.

MAHON DE MONAGHAN (EUGÈNE), chancelier de 1re cl. du consulat impérial de Cardiff (St-Germain-en-Laye).

MAILLE, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Strasbourg.

MANRY, compositeur de musique, à Paris.

MARTIN, docteur médecin, à la Paz.

MASSON (GUSTAVE), professeur de littérature au Collége de Harrow on the hill, près de Londres.

MAURY (ALFRED), avocat, Sous-bibliothécaire de l'Institut de France.

MÉTIVIER (LE COMTE DE), archéologue, à Arx, par Gabarret (Landes).

MICHAUD, chef d'institution, à Ste-Foy-la-Grande.

MICHELOT, ancien officier du génie, à Paris.

MICHON (L'ABBÉ), chanoine honoraire, à la Valette, près Angoulême.

MILLER (L'ABBÉ), curé d'Izon, près de Libourne.

MOREAU (CÉSAR), homme de lettres, à Paris.

MOREAU DE JONNES, naturaliste-géographe, membre de l'Institut de France, à Paris.

NAYRAL (MAGLOIRE), littérateur, juge de paix, à Castres, département du Tarn.

NICKLÈS, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy.

PAIGNON, avocat à la Cour de Cassation.

PAYEN, docteur médecin, à Aix.

PÉCOUL, ancien représentant du peuple, président de la Société d'agriculture et d'économie rurale de la Martinique.

PERNET, directeur du Collége de Salins.

PERREY, professeur à la Faculté de Dijon.

PIOGEY, avocat, à Paris.

PIORRY (P.-A.), professeur de clinique médicale à la Faculté de Paris.

POEY, directeur de l'Observatoire, à la Havane.

PUYBUSQUE (AD. DE), littérateur, rue Bourgogne, 40, à Paris.

RAFN (CH.-CHRÉTIEN), professeur de philosophie, à Copenhague.

REUME (AUGUSTE DE), à Bruxelles.

RENAN (ERNEST), professeur de langue orientale, à Paris.

RÉSAL, ingénieur des mines.

RIFAUD (J.), homme de lettres, à Paris.
ROBINET, professeur du cours d'industrie séricicole, rue Jacob, 48, à Paris.
ROOSMALEN (DE), professeur de littérature, rue du Jardinet, 11, à Paris.
ROUX-FERRANT, homme de lettres.
SAINT-ANGE (MARTIN), D.-M., à Paris.
SAINT-DIZIER, professeur d'histoire, à Bergerac.
SAINT-ESPÉS LESCOT.
SAMAZEUIL, avocat, à Nérac.
SCHULTZ, botaniste, à Wissembourg (Bas-Rhin).
SISMONDA (EUGÈNE), docteur médecin, à Turin.
SOYER-WILLEMET, naturaliste, à Nancy.
TAMIZEY DE LARROQUE, à Gontaud (Lot-et-Garonne).
TARRY, médecin, à Agen.
TUPPER, naturaliste, à Paris.
VALERNES (LE VICOMTE DE), homme de lettres, à Sault, département de Vaucluse.
VANHUFFEL, jurisconsulte, rue Méhul, 1, à Paris.
VAUVILLIERS, inspecteur divisionn. des ponts et chaussées, rue Duphot, 23, à Paris.
VINGTRINIER, médecin des prisons de Rouen.
WATEVILLE (LE BARON DE), inspecteur des établissements de bienfaisance de la ville de Paris, rue du Faubourg Saint-Honoré, 14, à Paris.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA VINGT-QUATRIÈME ANNÉE.

COMPTE-RENDU

DES SÉANCES

de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux,

RÉDIGÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

ANNÉE 1862.

SÉANCE DU 9 JANVIER.

Présidence de M. GOUT DESMARTRES.

Le procès-verbal de la séance du 19 décembre 1861 est lu et adopté.

Le Président de l'Académie des Sciences de Savoie fait parvenir trois volumes des *Documents publiés par cette Académie,* et demande d'établir des relations avec l'Académie de Bordeaux. — L'échange de nos travaux est adopté. — M. le Secrétaire général fait remarquer que le dernier des trois volumes reçus porte le n° 4; il manque le n° 3. — M. Delpit est nommé Rapporteur.

M. le Dr Kemmerer, de l'Ile de Ré, écrit pour demander le titre de Membre correspondant, et envoie comme titre à l'appui une petite brochure traitant de l'*ostréoculture.* La Commission qui doit examiner ce travail est composée de MM. Petit-Lafitte, Baudrimont et Jacquot.

M. Abria dépose une lettre de M. Poey, directeur de l'Observatoire de La Havane, au nom duquel il avait présenté, dans la dernière séance, plusieurs travaux à l'appui de sa demande du titre de Correspondant.

M. Lecomte écrit de Damiette (Égypte) pour rappeler sa candidature. La Commission est invitée à faire son Rapport.

M. Dabas fait, au nom d'une Commission, un Rapport sur un travail de M. Reinhold Dezeimeris, intitulé : *Recherches sur l'auteur des épitaphes de Montaigne; Lettre à M. le Dr J.-F. Payen.*

M. le Rapporteur rappelle que c'est à propos d'un défi jeté par M. Lapaume, aux *humanistes de la région qui fut l'Aquitaine,* que M. Dezeimeris a cru devoir traiter à nouveau cet intéressant sujet. M. Dabas rend hommage à l'érudition de l'auteur, à l'habileté de son commentaire philologique, où il a déployé toute la passion d'un antiquaire amoureux des archaïsmes. Après avoir analysé avec un soin tout particulier, et critiqué çà et là quelques petits points, M. le Rapporteur, au nom de la Commission, unanime à reconnaître la valeur du Mémoire qui lui a été soumis, propose pour l'auteur une des plus belles récompenses, une médaille d'or. — Cette proposition est accueillie par la Compagnie. — Une médaille d'or est décernée à M. Dezeimeris.

M. Saugeon, appelé comme Rapporteur d'un travail de M. Laterrade, sur les *Homonymes,* expose que la Commission n'est pas d'accord sur les conclusions; elle aura à s'entendre. Ce Rapport est remis à la séance prochaine.

M. Brunet, organe d'une Commission dont il fait partie avec MM. Dabas et Delpit, rend compte de l'examen qu'elle a fait de la *Notice biographique* sur M. Lodoïs de Marcellus. L'auteur, dit le Rapporteur, a fait l'éloge d'un personnage qui lui fut familier, et pour lequel il nourrissait des sentiments d'affection. Il l'a fait connaître dans les diverses phases de son existence, et fait apprécier les qualités qui le distinguaient. — Le style de ce travail manque un peu de relief

et accuse un peu trop de hâte; mais la Commission reconnaît à cette Notice assez de qualités pour mériter à son auteur une récompense. Elle propose donc de lui décerner, à titre d'encouragement, une médaille d'argent petit module. — Cette conclusion est adoptée. — L'ouverture du billet cacheté donne le nom de l'auteur, M. Louis de Villepreux, avocat à Marmande.

M. l'abbé Gaussens, Rapporteur du Concours de Poésie, au nom de MM. Minier et de Gères, fait connaître le résultat de son examen.

Les conclusions du Rapport donnent lieu à un assez long débat. La lecture de quelques-unes des pièces citées à divers titres fait apprécier diversement leur valeur. En résumé, et après une discussion à laquelle prennent part MM. Costes, Dégranges, Minier, Delpit, Duboul, Dabas et le Rapporteur, des récompenses sont accordées dans l'ordre suivant :

Une MÉDAILLE D'ARGENT petit module :

1° A la pièce intitulée *les Souvenirs de collége,* dont l'auteur est M. Guibert, de Limoges;

2° A celle qui a pour titre *le Médaillon de ma femme.* L'auteur est M. Armand de Fleury.

Une MENTION HONORABLE à la pièce *les Arènes de Saintes;*

Une CITATION ACADÉMIQUE aux deux pièces *le XIXe siècle, — Conseils à mon fils.*

OUVRAGES DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

L'Archiviste de la Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg propose l'échange des publications de cette Société avec celle de l'Académie. — Cet échange est accepté.

Travaux du Conseil d'Hygiène publique du département de la Gironde, depuis le 16 juin 1859 jusqu'au 16 juin 1861: t. VIe.

Archives de l'agriculture du nord de la France; 3e série, t. Ier, 9e de la collection; 10 octobre 1861.

Mémoires de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux; t. II, 1er cahier 1861.

Étaient présents :

MM. É. Gout Desmartres, Dabas, Jules Delpit, É. Dégranges, Abria, J. Duboul, Hipp. Minier, E. Jacquot, Cirot de La Ville, Aug. Petit-Lafitte, W. Manès, Léo Drouyn, G. Lespinasse, Fauré, Blatairou, V. Raulin, G. Brunet, de Lacolonge, E. Gaussens, Baudrimont, G.-Henry Brochon, Charles Des Moulins, Saugeon, Costes.

SÉANCE DU 16 JANVIER.

Présidence de M. DABAS, vice-Président.

Le procès-verbal de la séance du 9 janvier est lu et adopté.

M. l'abbé Barthe, de Saint-Nicolas de Bordeaux, envoie en manuscrit une *Notice biographique sur saint Romain de Blaye.* — MM. Duboul, Cirot de la Ville et Ch. Des Moulins forment la Commission chargée d'apprécier ce travail.

M. le Président annonce que MM. Vaucher et Villiet persistent dans leur résolution, et ne peuvent accepter les fonctions de vice-président et de secrétaire que l'Académie leur avait attribuées.

M. Delpit, au nom de la Commission dont il fait partie avec MM. Brunet et Duboul, lit un Rapport sur l'ouvrage de M. F. Portal : *Les descendants des Albigeois.*

M. Delpit fait ressortir l'importance de l'ouvrage de M. Portal, soit sous le rapport de la vraie doctrine des Albigeois, que l'auteur rapproche de celle des protestants,

soit par la manière dont il trace l'histoire du protestantisme à Toulouse, et surtout par la mise en saillie des drames principaux de quatre siècles de luttes et de persécutions. Le rapporteur signale la manière dont l'auteur raconte un des drames qui fixa à Montauban l'arrière grand-père de l'éminent ministre de la marine auquel la France doit, sinon la prééminence de sa marine militaire, du moins la certitude de n'avoir à abaisser son pavillon devant qui que ce soit.

L'histoire de la famille Portal est intimement liée dans ce livre à l'histoire des Albigeois. — Enfin, cet ouvrage se distingue, selon le Rapporteur et la Commission, par la facilité, la simplicité, la netteté et la justesse des expressions, qu'accompagnent une riche érudition et une grande habileté de mise en scène.

L'Académie doit s'estimer heureuse d'avoir à signaler un pareil ouvrage d'un de ses compatriotes, et la Commission, pour reconnaître la valeur de ce travail, vous propose, dit le Rapporteur, de décerner à son auteur une médaille d'argent grand module.

Cette proposition, mise aux voix, est accueillie par l'Académie.

Le même Rapporteur fait connaître l'appréciation de la Commission qu'il compose avec MM. Brunet et Dabas, d'un Mémoire de M. Gragnon-Lacoste : *Notice biographique sur le baron de Verteuil.* — L'auteur est loué d'abord pour avoir tiré de l'oubli un fils de ses œuvres, un homme de nos contrées, qui, du rang de simple soldat, s'éleva par son propre mérite jusqu'à devenir lieutenant-général. M. Gragnon-Lacoste a fait connaître le baron de Verteuil sous un autre rapport : il a joint à sa Notice deux Mémoires autographes qui le signalent comme un remarquable administrateur.

Cette Notice, dit le Rapporteur, est sagement et sobrement

écrite; elle accompagnera très bien, dans nos *Actes,* l'impression des Mémoires autographes de M. le baron de Verteuil, et la Commission propose d'accorder à son auteur une mention honorable.

L'Académie accepte cette proposition, et vote l'impression dans ses *Actes* de la Notice et des deux Mémoires qui l'accompagnent.

M. Delpit lit encore un Rapport, au nom de la Commission dont il fait partie avec M. Vaucher, sur l'*Éloge de Guadet,* prononcé par M. Lussaud, avocat, à la rentrée des conférences de l'Ordre des Avocats.

« Vous avez déjà accordé, dit le Rapporteur, une médaille d'or à l'*Histoire des Girondins,* par M. Guadet. Mais le travail de M. Lussaud ne fait pas double emploi. Ces deux ouvrages, conçus l'un et l'autre à un point de vue ou plutôt dans une forme toute différente, se côtoient sans se rencontrer; ils disent des choses analogues et soutiennent les mêmes idées, mais d'une manière différente. — Le neveu du représentant est plus châtié dans son style, plus réservé dans les éloges qu'il accorde à son oncle. — Le panégyriste s'est plus inspiré de son héros; il y a plus de mouvement et d'entrain dans le récit des mêmes faits, et il est impossible de ne pas reconnaître l'habileté avec laquelle ce récit est conduit vers le dénoûment. Ce dénoûment fut une catastrophe solennelle et terrible. Le jeune avocat bordelais, après avoir brillé pendant quelques jours sur la plus vaste scène du monde, après avoir vu le roi de France et la fille des Césars humiliés solliciter pour ainsi dire sa protection et l'admettre dans leur intimité, vit tout à coup tomber toutes ses grandeurs, toutes ses espérances détruites et tous ses sacrifices oubliés. Exilé, proscrit, traqué comme une bête fauve, il se trouve enfin face à face, dans une espèce de bouge, avec les êtres les plus abjects que la nature ait produits, et qui voulaient jouer une sanglante parodie de la justice avant de l'envoyer à la mort. Quelle âme de fer ne serait pas brisée en tombant de si haut si bas; mais ces géants dont nous nous croyons les fils avaient des âmes pour ainsi dire au-dessus

de la nature humaine. Aux interrogations de cette caricature de tribunal, il se contente de répondre : « Je suis Guadet; bourreaux, faites votre office. » Une porte s'ouvre, et il s'avance vers l'éternité; en passant, il dit à la foule ameutée : « Oui, regardez-nous bien, nous sommes les derniers de vos véritables représentants. » Arrivé sur la place fatale, il ne tremble ni de froid, ni de peur, ni de colère, ni de regret; il monte sur l'échafaud comme à la tribune; il veut parler, le tambour l'en empêche; mais sa voix stridente jette au-dessus des roulements des tambours ces mots qui retentiront dans la postérité la plus reculée : « Voilà l'éloquence » des tyrans; ils étouffent les accents de l'homme libre pour que le » silence couvre leurs forfaits. »

Le travail de M. Lussaud est déparé par quelques négligences de style et l'emploi de locutions ou de tournures locales qu'il est bon, dit M. Delpit, de nous reprocher les uns aux autres, pour en faire plus aisément disparaître l'usage. — Mis en regard avec l'*Histoire des Girondins,* à laquelle une médaille d'or a été accordée, le travail de M. Lussaud se trouve bien exigu, il n'a pas été fait en vue de l'Académie. Commandé pour ainsi dire pour une autre Société, il ne nous est envoyé que comme un hommage. Toutes ces considérations réunies ont porté votre Commission à vous proposer d'accorder à M. L. Lussaud une mention très honorable.

L'Académie consultée acquiesce à cette proposition.

M. Delpit lit un nouveau Rapport sur un Mémoire de M. J.-F. Bladé, avocat à Lectoure, intitulé : *Pierre de Lobamur, ou les quatre Chartes de Mont-de-Marsan.* Ce Mémoire prouve que les chartes de Montauban sont une véritable mystification, que la fraude est évidente et palpable. M. Bladé a si bien réfuté les faussaires, qu'on doit lui tenir compte de ce service.

L'Académie vote des remercîments à l'auteur.

M. le Secrétaire général expose un projet de Programme pour 1862. Il propose de conserver la question littéraire qui est restée sans réponse cette année, d'élever le prix à une médaille d'or de 500 fr., et de reporter la question relative au commerce maritime à l'année 1863.

L'Académie adopte ses propositions; le Programme sera dressé en conséquence.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse; décembre 1861. (Rapporteur, M. de Lacolonge.)

Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai; t. XXVII, Ire partie; Séance publique tenue le 20 août 1860. (Rapporteur, M. Duboul.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Dominique de Gourgues (extrait du *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie de la province ecclésiastique d'Auch*); par M. le vicomte de Gourgues. (Hommage de l'auteur.)

Les Miniatures des manuscrits de la Bibliothèque de Cambrai (album). 18 planches au trait, fac-simile, dessinées et lithographiées par Durieux. Cambrai, 1860.

T. XXXIXe de la description des machines et procédés qui ont donné lieu à la délivrance de brevets d'invention. — T. XCII^e de la description des machines et procédés consignés dans les brevets d'invention. — *Catalogue des brevets d'invention,* n° 8 (avec une lettre d'envoi de M. le Préfet).

Étaient présents :

MM. Dabas, J. Duboul, W. Manès, Léo Drouyn, Jules Delpit, Aug. Petit-Lafitte, Cirot de La Ville, Abria, L. Marchant, Hipp. Minier, G. Brunet, G. Lespinasse, V. Raulin, Saugeon, E. Jacquot, Fauré, É. Dégranges.

SÉANCE DU 23 JANVIER.

Présidence de M. GOUT DESMARTRES.

Le procès-verbal de la séance du 16 janvier est lu et adopté.

A propos de la mention au procès-verbal de la récompense accordée à M. Lussaud, M. le Président croit devoir élever quelques réclamations. Il lui semble qu'une mention honorable est insuffisante pour reconnaître le mérite que la Commission elle-même a constaté dans l'*Éloge de Guadet*. L'importance du sujet, les recherches qu'il a nécessitées, sa valeur littéraire, son mérite *local*, pour nous Girondins, tous ces motifs l'engagent à proposer pour l'auteur une médaille d'argent.

M. Dégranges, frappé des mêmes circonstances, appuie cette proposition, sans se dissimuler toutefois ce qu'il y a de grave à revenir sur une décision prise par l'Académie.

M. Raulin ajoute que ce travail se recommande par le nombre et la valeur des documents historiques.

L'Académie, consultée sur la proposition de M. Gout Desmartres, vote pour M. Lussaud une médaille d'argent petit module.

M. le Secrétaire général et M. le vice-Président se font excuser de leur absence.

M. Petit-Lafitte, l'un des Secrétaires, fait le dépouillement de la correspondance.

Elle comprend, entre autres, une lettre du Secrétaire de la Société Zoologique d'Amsterdam, annonçant l'envoi d'un certain nombre de volumes des travaux de cette Compagnie. Ils sont renvoyés au rapport de M. G. Brunet.

La Séance publique qui avait été fixée au 30 janvier est

renvoyée au 6 février, quelques rapports des prix ne pouvant être faits.

M. Duboul, au nom de la Commission dont il fait partie avec MM. Abria et Dégranges, rend compte de l'examen d'un travail manuscrit de M. Armand de Fleury, qui a pour titre : THÉORIE DE L'ÊTRE CONTINGENT; *Mémoire sur la nature intime de la substance, sa constitution dans les corps et son évolution dans la série organique.*

« Il s'agit ici, dit le Rapporteur, de questions qui touchent à ce qu'il y a de plus élevé et aussi de plus obscur dans la philosophie des sciences; aussi la Commission s'est-elle livrée à un examen long et laborieux. »

M. Duboul s'attachera, dit-il, à reproduire rigoureusement les opinions de ses deux collègues; puis, il exprimera les siennes. Mais afin de donner à l'Académie le moyen d'apprécier avec justice le Mémoire de M. de Fleury, et pour se mettre à l'abri du reproche de n'avoir pas bien saisi la pénsée de l'auteur, il mettra sous les yeux de la Compagnie de nombreux fragments de ce Mémoire.

Il est divisé en six chapitres. — Le premier est consacré à l'étude des caractères de la science positive. — Le second recherche les caractères de réalité que peut avoir ce que les dualistes appellent *force inétendue* ou esprit. — Dans le troisième, l'auteur attaque l'opinion des dualistes, c'est-à-dire le principe de l'inertie de la matière, qu'il déclare une erreur, de même que l'idée que les corps sont impénétrables. — L'étude de la constitution de ce que l'auteur appelle l'*entité organique* est l'objet du quatrième chapitre. — Le cinquième étudie l'évolution de la *substance formelle simple dans la série dynamique*. Enfin, un sixième chapitre résume la doctrine précédemment exposée, et formule la conclusion à laquelle l'auteur croit pouvoir s'arrêter.

C'est avec de nombreuses citations que M. Duboul complète l'exposé des théories de l'auteur. — La Commission les a accueillies avec réserve, et les objections n'ont pas manqué.

M. Abria, au nom de la science positive; M. Dégranges, au nom des sciences physiologiques; M. Duboul, au nom de l'immatérialité de la pensée, ont élevé des objections contre le travail de M. de Fleury.

Le Rapporteur surtout a signalé le désaccord qui existe entre les théories dont M. de Fleury s'est fait le champion et la noble et généreuse profession de foi qui termine son travail.

Mais après les réserves et les critiques, la part de l'éloge est encore grande pour l'auteur. Son style est clair, naturel, parfois pittoresque dans son énergique concision... D'heureuses images ajoutent au relief et à la vivacité de l'idée, sans jamais l'embarrasser ou l'obscurcir.

« On sent à maintes pages de ce Mémoire, dit le Rapporteur, que M. de Fleury a le rare privilége de réunir en lui les facultés du savant et de l'artiste. Par moment même, on dirait que sa plume devient une lyre et qu'elle ne demande qu'à chanter.

» Malgré les erreurs qu'il renferme, le Mémoire de M. de Fleury est un travail sérieux qui a dû coûter de longues méditations. Sous le rapport de la méthode, de la composition et de la forme, il mérite d'ailleurs des éloges qu'on ne saurait lui refuser. — Par ces motifs, la majorité de la Commission propose d'accorder une récompense à l'auteur du Mémoire sur la *Théorie de l'être contingent*.

» Je prévois une objection, dit en terminant le Rapporteur. Pourquoi demander une récompense pour un ouvrage qui, loin d'être parfait, renferme de notre aveu même de très graves erreurs? A cela, je répondrai : Si l'ouvrage de M. de Fleury, sans être parfait d'ailleurs, ne contenait pas les erreurs que nous avons signalées, les incontestables mérites qui le distinguent motiveraient de la part de l'Académie une récompense de l'ordre le plus élevé.

» Si ces imperfections et ces erreurs ne lui permettent pas d'aspirer à une pareille récompense, elles ne nous autorisent pas non plus à méconnaitre son mérite; elles ne sauraient nous empêcher de le récompenser équitablement.

» Il s'agit ici d'un jeune savant, d'un chercheur intrépide, qui s'est voué aux nobles labeurs de l'intelligence, et qui n'est coupable que de s'être égaré parfois, en voulant sonder de mystérieux abîmes, dans une voie où les faux pas, où les chutes ne sont pas rares, même pour les plus éprouvés et les plus heureux.

» La majorité de votre Commission croit donc devoir vous proposer de décerner une médaille d'argent à M. Armand de Fleury. »

Ces conclusions donnent lieu à une assez vive discussion.

M. Jacquot, reprenant en partie les objections soulevées contre les théories de M. Fleury dans son travail, va jusqu'à lui dénier toute valeur scientifique. Il s'élève surtout contre sa mauvaise méthode de philosopher, lui reprochant de trop abstraire et de ne pas partir des faits d'observation. — MM. Dégranges et Duboul, au contraire, reconnaissent la nécessité des études métaphysiques et voudraient bien se garder d'en écarter les esprits. — Après quelques mots encore de M. Fauré et de M. le Président, la conclusion de la Commission est rejetée, et l'Académie vote seulement une mention honorable pour le travail de M. A. de Fleury.

M. Ch. Des Moulins est appelé à faire quelques Rapports:

1° Il s'occupe d'abord des troisième et quatrième fascicules de l'Académie royale des Sciences de Stockhom, qui contiennent un Mémoire sur la zoologie du *Voyage de circumnavigation de la frégate l'*Eugénie. — Ils sont exclusivement consacrés aux insectes coléoptères et hémiptères, et accompagnés de trois planches gravées. Le texte est latin. Les descriptions diagnostiques ou détaillées, étendues, donnent à la publication dont ces deux livraisons font partie une importance réelle.

2° *Deuxième partie* du tome XX des *Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève*. Ce volume contient un Mémoire sur les *myriapodes,* bêtes à mille pieds.— *Essai d'une Faune sur les myriapodes du Mexique,* fruit d'un voyage de naturaliste, de M. Saussure, en 1860 (mort depuis). — L'auteur a cru devoir établir une famille nouvelle, celle des *oniscodesmides*, composée seulement de deux genres, dont aucun n'est nouveau dans l'ordre des *diplopèdes*. Cet ordre lui a offert, en outre, des représentants de deux autres familles, les *polydesmides* et les *jalides*. La classe des myriapodes occupe une grande place dans la Faune du Mexique, et même de l'Amérique en général. — S'il en est d'inoffensifs, la chasse des scolopendres (bêtes à mille pieds proprement dites) est laborieuse et même dangereuse. Aussi, dit l'auteur, « ces animaux sont redoutables sous tous les rapports, et passent avec raison pour les êtres les plus hideux et les plus repoussants de la création. »

M. Ch. Des Moulins signale dans ce volume un sujet d'un intérêt plus général : *Mesures hypsométriques dans les Alpes,* par le professeur Plantamour; puis, une courte Notice posthume du professeur Choisy sur un genre de plantes de la famille des *clusiacées,* avec deux planches. — Des *Recherches sur la figure de la terre,* par M. Élie Ritter. — Un *Mémoire sur l'échange simultané de plusieurs dépêches télégraphiques entre deux stations qui ne communiquent que par un fil de ligne,* par le professeur Élie Wartmann. — Le volume se termine par le *Rapport annuel des travaux de la Société,* de 1859 à 1860, par le professeur Pictet, président. — Encore un nom, comme celui de Saussure, héréditairement synonyme de *travaux incessants et remarquables,* et partant d'*illustration scientifique!*

3° Le même Rapporteur jette un coup d'œil rapide sur les *Mémoires de la section des Sciences de l'Académie*

de Montpellier, dont il énumère seulement le contenu.

« On y trouve, dit-il, vingt-sept productions différentes, assez courtes, mais qui, par conséquent, cesseraient de l'être pour un Rapport, si j'en transcrivais ici tous les titres. Je me borne à vous dire que ce nombre total se compose de cinq Mémoires de *mathématiques;* deux d'*astronomie*, dont un assez développé et très intéressant, sur l'apparition de Omicron de la Baleine en 1857; l'autre sur l'éclipse du soleil du 15 mars 1858; quatre de *chimie;* cinq de *géologie*, parmi lesquels il faut remarquer une *géologie de l'arrondissement de Saint Affrique*, par MM. Reynès et de Rouville, et une *théorie des filons croisés*, par M. Graff; trois de *paléontologie*, par le professeur Gervais; deux de *zoologie*, sans importance notable; un seul de *botanique (vitalité des graines flottant à la surface de la mer)*, et un seul de *physique expérimentale (sur le froid thermométrique et le froid physiologique)*. Mais ces deux Notices sont dues à M. Ch. Martins, et cela suffit pour garantir d'avance qu'on y trouvera deux vrais modèles d'observation consciencieuse et intelligente, d'exposition simple, lucide et attachante. Enfin, trois résumés de *tableaux météorologiques*, et une *nécrologie*, celle du professeur Viard. »

4° Les travaux de la *Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg* sont à leur tour l'objet d'un examen du même Rapporteur. Le 6e volume, année 1859, renferme d'abord un intéressant Mémoire de M. le lieutenant de vaisseau Jouar, sur *les baleines et les cachalots*.

« Je connaissais déjà ce Mémoire plein de faits, dit M. Charles Des Moulins, et j'ai eu l'avantage de mettre son auteur en rapports avec le Dr Eschricht, de Copenhague, le grand cétologue de notre époque, qui n'a pas manqué d'y puiser d'utiles renseignements sur le sujet, si obscur encore, de ses études. M. Jouar n'est pas un zoologiste proprement dit, mais un officier intelligent, actif, excellent observateur, qui a beaucoup voyagé, beaucoup vu, beaucoup réfléchi, et qui dit à merveille ce qu'il a vu et ce qu'il a

recueilli de la bouche des baleiniers pratiques. Il admet trois espèces de baleines franches, deux de baleinoptères, deux de cachalots, deux de très grands dauphins, plus un bon nombre de variété

» Dans une Notice plus courte, M. Jouar donne des détails curieux sur 15 oiseaux qui habitent les iles du Grand-Océan.

» Viennent ensuite des observations, bien curieuses aussi, de M. Ch. Eyriès, sur un papillon rare, *Morpho Idomeneus*, et en particulier sur les combats meurtriers que se livrent les mâles dans la saison des amours. »

Le Rapporteur note dans ce volume : un *Essai sur la Géologie du département de la Manche,* par M. Bonnissent. Ce Mémoire est consacré à l'étude des terrains que l'auteur appelle *de fusion,* dont les roches ont percé à plusieurs époques les couches solides du globe : ce sont les terrains *granitique, porphyrique* et *trachyto-basaltique,* qui sont tous trois représentés dans la presqu'île du Cotentin; et enfin le terrain *lavique* ou *volcanique,* qui ne s'y montre nullement; — un *Essai* sur *l'histoire naturelle de l'Archipel des Marquises,* par M. Jardin; — des *Fragments astronomiques et physiques,* par M. Ém. Liais. — Ces fragments, au nombre de sept, étaient destinés par l'auteur, avant son départ pour le Brésil, à figurer modestement dans les travaux de la Société; mais leur étendue et leur importance ont engagé la Société à les publier à part. « La lecture en est tellement intéressante, dit M. Des Moulins, pour celui qui comme moi ne peut en apprécier toute la saveur scientifique, que personne ne reprochera à la Compagnie la décision qu'elle a prise. » — Deux courtes Notes de M. Aug. Le Jolis, sur des fleurs anormales de *Cytisus adami* et de *Phormium tinax*. — Un travail plus important, intitulé : *Lichen des environs de Cherbourg.* — Un Mémoire du Dr Bornet, contenant des observations sur la présence de quelques infusoires dans l'intérieur du *Valonia,*

algue utriculiforme, dans la capacité de laquelle leur développement n'est pas trop facile à expliquer.

« Par là, dit M. Des Moulins, ce sujet se rattache à une étude scientifique à laquelle la mode accorde en ce moment un de ses retours de faveur, comme elle le fait, de temps en temps, aux anciennes coupes de vêtements : je veux parler des générations spontanées, sur lesquelles la science n'a pas encore prononcé son verdict définitif. M. Bornet fait voir combien il est difficile, dans certains cas, de s'assurer de la nature végétale ou animale des corpuscules doués de motilité que le microscope fait apercevoir, et il signale des erreurs commises par des observateurs justement estimés; mais il montre que ceux que lui a offerts le *Valonia* sont de vrais infusoires, et, quoique « ne doutant pas qu'ils ne soient venus de dehors, » il déclare n'avoir pas réussi à observer leur entrée ou leur sortie. Les hétérogénistes trouveront là un demi-argument en leur faveur; mais la question ne sera définitivement vidée que lorsqu'on sera parvenu à instituer des expériences qui soient réellement CONCLUANTES, *de l'aveu des deux partis.* »

Ce volume contient enfin une Notice avec planche sur l'anémomètre de l'Observatoire de Lébisey, due à M. le vicomte de Moncel.

M. Ch. Des Moulins attire successivement l'attention de la Compagnie sur le *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe;* — les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne;* — les *Annales des Sciences physiques et naturelles d'Agriculture et d'Industrie de la Société impériale d'Agriculture, etc., etc., de Lyon;* — et enfin sur un volume in-8° de 390 pages, portant pour titre : *Congrès des Vignerons,* édité par M. Guillory. Lequel Congrès mourut à sa sixième apparition, après avoir épuisé les travaux qui se publient en France.

Le même Rapporteur passe à l'examen critique des publi-

cations des États-Unis qui lui ont été soumises : d'abord, les *Actes de la Société d'Histoire naturelle de Boston,* qui, nous arrivant par *feuilles isolées,* ne faisant souvent ni commencement ni fin d'un volume, sont obligés d'aller attendre leur complément dans le repos de nos archives; — puis, de la même Société, le *Journal d'Histoire naturelle,* où M. Biuney fils fait suivre d'un Supplément de 207 pages et 6 planches admirablement lithographiées, le magnifique et volumineux ouvrage de feu son père, sur les *mollusques terrestres de l'Amérique du Nord.*

Dans les *transactions de l'Académie des Sciences de Saint-Louis* (Mississipi), M. Ch. Des Moulins signale trois Mémoires relatifs à la *géologie* et à la *paléontologie* du Texas, du Nouveau Mexique et du comté de Sainte-Geneviève, dans le Missouri.

« En terminant, dit le Rapporteur, je dois vous signaler des *Notes sur l'organotaxis,* par M. le Dr Stilgard. En fait d'*unité de composition,* cet auteur me semble laisser à mille lieues derrière lui Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire. Autant qu'il m'est permis d'y voir clair dans l'effroyable obscurité d'un langage qui, comme celui de Rabelais, est du grec et du latin saupoudré de désinences modernes (anglaises), le Dr Stilgard trouve indubitable, ou du moins très probable, l'*unité de composition* entre ces trois choses : le RÈGNE VÉGÉTAL, le RÈGNE ANIMAL et les FACULTÉS INTELLECTUELLES (de l'homme apparemment). Si quelqu'un a le bonheur de comprendre mieux que je ne sais le faire, l'alinéa que je vais traduire mot pour mot, je le prie d'avoir la charité de me le dire, et je vous promets que je ne me tiendrai pas pour humilié de recevoir cette leçon. Les treize pages dont il s'agit se terminent ainsi qu'il suit :

« Il n'est pas improbable que les fonctions intellectuelles, ainsi » typifiées en perceptions sensitives par l'intuition universelle, » peuvent encore être reconnues avoir leurs prototypes physiques » dans les phénomènes floraux correspondants, puisque toute

» *activité* assimilative, éductive, régénérative ou générative, est, » aussi bien que les noyaux (ganglions?) cérébraux, en relations » anatomiques et organotactiques avec la cyclose florale; en sorte » que, véritablement... (il y a ici une citation, que je ne sais pas » traduire, de deux vers allemands où il est question des *hommes* » et des *fleurs*). — Peut-être est-il vrai que la botanique physio- » logique est en belle chance, — jusqu'à un certain point et si » elle est harmonieusement appliquée, — de devenir le fil conduc- » teur qui mènera à la psychologie sensitive et morale, puisque la » vie qui a le sentiment intérieur de sa propre existence est d'une » nature organique, *générativement intentive,* et non pas seule- » ment d'une nature passivement susceptible. Dans les champi- » gnons, la chaleur fermentative et catalytique est manifeste, » comme la *chaleur générative* est manifeste dans les anthères. » Dans les lichens et les placentas capsulaires, l'*irritabilité femelle* » se montre comme dans la peau et dans l'utérus. Dans les algues » flottantes, dans les pétales colorés, les pointes et les lobes érec- » tiles, on reconnait l'*énergie masculine,* la *faculté d'énonciation,* » le *langage.* Dans les mousses, les calices, les lobes charnus, » comme dans la cyclose vertébrale et dans la plumule des graines » se montre la *génération.* Dans les fougères enfin, et dans les » graines elles-mêmes, l'*évolution,* le développement. »

Après cette citation, M. Ch. Desmoulins termine tous ces Rapports par ce trait : — « Vive la France! car s'il nous arrive parfois de dire des extravagances..., nous avons du moins l'habitude de les dire intelligiblement. »

M. le Président remercie l'honorable Rapporteur.

M. Dégranges, chargé avec MM. Brunet et Duboul d'apprécier un travail de M. Lecomte, de Lavoulte (Ardèche), comme titre à sa candidature de membre correspondant, s'acquitte de cette mission. — Il s'agit d'un *Mémoire sur le salaire des femmes;* c'est une réponse à la question posée par la Société académique de Lyon. — M. le Rapporteur, après avoir fait

connaître ce travail, dit que la Commission ne l'a pas jugé suffisant pour l'obtention du titre désiré. Il sera demandé à M. Lecomte un nouveau travail.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE
SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Académie Delphinale. — *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, 1re livraison. — *Cartulaire de saint Robert*, édité par les soins de M. le chanoine Auvergne. (Rapporteur, M. Delpit.)

Mémoires et travaux de l'Académie royale des Sciences d'Amsterdam; section des sciences naturelles; t. XIe et XIIe. (Rapporteur, M. Brunet.)

Mémoires de l'Académie royale des Sciences d'Amsterdam; 9e volume, avec une lettre d'envoi. (Rapporteur, M. Lespinasse.)

Journal des Savants; décembre 1861. (Rapporteur, M. Duboul.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Annales de la Société libre des Beaux-Arts; 20e vol. Janvier 1862.

Description des coquilles fossiles des environs de Hauterive (Drôme); par M. G. Michaud.

Annuaire de l'Académie royale d'Amsterdam.

Bijdragen tot de dierkunde uitgegeven door het Koninklijk zoologisch genootschap natura artis magistra, te Amsterdam. 1859. Avec une lettre d'envoi.

Étaient présents :

MM. É. Gout Desmartres, Fauré, J. Duboul, É. Jacquot, Aug. Petit-Lafitte, Cirot de La Ville, Hipp. Minier, Ch. Des Moulins, V. Raulin, É. Dégranges, de Lacolonge, Saugeon, G. Lespinasse, Léon Marchant, É. Gaussens.

SÉANCE DU 30 JANVIER.

Présidence de M. GOUT DESMARTRES.

Le procès-verbal de la séance du 23 janvier est lu et adopté.

M. le Dr Cazenave fait hommage à l'Académie d'une *Notice biographique sur le docteur Grateloup*. Des remercîments sont votés pour l'auteur de cet envoi.

M. Costes rendra compte de ce travail.

Des lettres de remercîment, à propos des récompenses accordées par l'Académie, lui sont adressées par plusieurs lauréats : MM. de Villepreux, avocat à Marmande; Sansas, avocat à Bordeaux; Guibert, de Limoges; Portal, de Paris; Gragnon-Lacoste, de Bordeaux; Guadet, de Paris; Dezeimeris, de Bordeaux.

M. Dabas est appelé comme Rapporteur de la Commission chargée d'examiner le travail de M. Ch. Laterrade : *Recueil d'homonymes avec quelques remarques sur les difficultés de la langue française*.

M. Dabas expose la dissidence qui s'est élevée entre les membres de la Commission, et qui a été cause qu'il en est devenu Rapporteur à la place de M. Saugeon. Il fait ensuite une analyse critique de l'ouvrage, et tout en tenant compte des opinions de M. Saugeon, il tâche de justifier la conclusion à laquelle s'est arrêtée la Commission, d'adresser simplement des remercîments à l'auteur.

M. Saugeon croit devoir faire quelques réserves contre les

critiques dont le travail de M. Laterrade est l'objet dans le Rapport. Il ne pense pas qu'on puisse juger d'un livre par son défaut d'étendue. Ce défaut n'entraîne pas nécessairement, selon lui, celui d'être incomplet. Le travail de M. Laterrade lui semble, au contraire, avoir traité la matière dans tous ses détails, il le compare avec tous ceux qui ont été publiés sur ce même sujet, et lui reconnaît une qualité qui leur manque : celle d'être attrayant, de plaire aux élèves. Il reconnaît que certaines citations auraient pu être mieux choisies; il en ferait volontiers l'abandon, mais il ne voudrait pas aller jusqu'à interdire aux œuvres d'enseignement de nos jours tout emprunt aux auteurs contemporains.

M. le Rapporteur justifie les critiques qu'il a dû faire; elles lui ont été uniquement dictées par l'ouvrage lui-même, par des citations hasardées, et qui, à ses yeux, le sont plus encore, au moins pour certains cas, dans le fond que dans la forme : la jeunesse trouve de nos jours assez d'occasion de connaître des écrits dont elle devrait s'abstenir, sans qu'il soit nécessaire de lui en révéler l'existence dans des ouvrages uniquement destinés à son instruction.

M. Delpit pense qu'il y aurait lieu d'accorder à ce travail une mention honorable.

M. Dégranges, à l'appui des opinions de M. Saugeon sur l'opportunité de citer des auteurs contemporains, et pour relever le reproche fait à M. Laterrade d'avoir introduit dans son œuvre des citations de Béranger, lit une appréciation de Châteaubriand sur ce célèbre poète, et se rallie à la proposition de M. Delpit.

M. le Rapporteur, non plus que M. Cirot de La Ville, son collègue dans la Commission, ne peut accepter la mention honorable. Les considérations émises dans son Rapport les obligent à persister dans ses conclusions.

Ces conclusions sont mises aux voix. L'Académie ne les

adopte pas. — La mention honorable, mise aux voix à son tour, est adoptée.

M. le Secrétaire général revient sur la question du Programme pour le compléter; la Compagnie en arrête les différents points qui étaient restés en suspens.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne; année 1861. (Rapporteur, M. Petit-Lafitte.)

Éloge du docteur de Grateloup, de Bordeaux; par J.-J. Cazenave, médecin à Bordeaux; 1862. Avec une lettre d'envoi de l'auteur. (Rapp., M. Costes.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

XXXIXe et XLe lettres d'un Bénédictin.

Les tapisseries de l'Apocalypse de la cathédrale d'Angers, dites tapisseries du roi René, par M. de Joannis. (Prospectus.)

Étaient présents :

MM. É. Gout Desmartres, Costes, J. Duboul, H. Minier, Aug. Petit-Lafitte, Cirot de La Ville, Léon Marchant, É. Jacquot, Jules Delpit, Léo Drouyn, V. Raulin, É. Dégranges, Dabas, Blatairou, Saugeon, Abria.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER.

Présidence de M. GOUT DESMARTRES.

Le procès-verbal de la séance du 30 janvier est lu et adopté.

Après le dépouillement de la correspondance, il est procédé à l'installation du Bureau pour l'année 1862.

M. Gout Desmartres, en quittant le fauteuil, s'exprime ainsi :

« MESSIEURS,

» Dans les Sociétés politiques, la fin de tout pouvoir est habituellement accompagnée ou d'inquiétudes ou de regrets. Il n'en est point ainsi dans notre libérale et fraternelle Compagnie. Le jour qui voit une administration en remplacer légalement une autre est un jour heureux pour tous.

» En effet, l'Académie, dans son nouveau Président, salue mieux qu'une espérance, et le Président qui s'en va bénit son indépendance revenue et sa liberté retrouvée.

» C'est donc avec une véritable joie que je remets entre les mains distinguées de mon successeur les pouvoirs aimables, mais quelquefois difficiles, que votre bienveillance m'avait confiés. Nul ne méritait mieux que M. Dabas d'être placé à la tête du premier Corps savant de notre province, par l'aménité de son caractère, le charme facile et sûr de ses relations, l'étendue de ses connaissances et l'attique pureté de son goût.

» Venez donc, Monsieur et cher Collègue, occuper ce fauteuil réservé depuis longtemps à vos mérites, et que j'éprouve tant de satisfaction à vous céder aujourd'hui.

» Vous aurez sans doute à surmonter parfois quelques difficultés inséparables des assemblées humaines ; mais j'ose espérer que nous vous éviterons ces pénibles embarras qu'amènent toujours dans une réunion comme la nôtre les opinions religieuses ou politiques, quand, au lieu de rester dans le vestibule de l'Académie, elles s'introduisent dans son sanctuaire.

» S'il m'a été donné, une fois, de compléter l'Académie, il vous appartient à vous, Monsieur, de remplir, par de dignes choix, les vides douloureux que la mort ou l'absence ont laissés dans nos rangs. Vous aurez fait une chose agréable à notre Compagnie et profitable à son avenir.

» En déposant cette quatrième et dernière présidence, laissez-moi vous exprimer, Messieurs, ma profonde gratitude, et pour la confiance prolongée que vous m'avez accordée, et pour l'honneur insigne dont vous m'avez revêtu. Mon affectueuse estime pour vous tous et mon dévouement sans bornes aux intérêts de l'Académie ont été mes vrais titres à vos suffrages.

» Les années marchent vite, et me voilà déjà un des anciens de notre république. Mon amour pour elle est donc de vieille date; aussi, après l'avoir servie avec zèle comme capitaine, puissé-je affirmer que, désormais, je la servirai avec bonheur comme simple soldat. »

M. Dabas prend à son tour la parole en ces termes :

« MESSIEURS ET BIEN CHERS COLLÈGUES,

» Si, après l'honneur insigne que vous m'avez fait en m'appelant à ce fauteuil, je proportionnais ma reconnaissance à la satisfaction, non de mon amour-propre, mais de mon ambition et de mes goûts personnels, vous risqueriez fort, je ne vous le cache point, de rencontrer en moi un ingrat. Je connaissais trop les périls du siége où il vous a plu de m'élever, pour avoir la tentation d'y monter jamais de moi-même; et maintenant que je m'y vois assis, maintenant que j'en mesure encore mieux la hauteur, j'éprouverais, sans l'appui de votre main qui m'y a porté et qui m'y soutiendra, un vertige certainement capable de m'en précipiter.

» Ce n'est pas là, croyez-le bien, Messieurs, la formule obligée d'une vaine modestie. Tous vos dignes présidents, qui ont senti avant moi le poids du même honneur, vous ont exprimé, en l'acceptant, le regret de ne pouvoir le décliner, et, plus tard, la joie de s'en démettre. Ils étaient sincères, j'en suis très-convaincu, et pourtant ils n'avaient pas tous les bonnes raisons que j'ai moi-même pour en redouter la charge. Je ne dis rien de la supériorité générale de leurs mérites : je sais l'apprécier et m'en taire, de peur de rendre suspecte mon humilité. Mais j'ai bien le droit de me le demander avec inquiétude : « Qui m'assurera, à défaut de

» leurs autres talents, ces dons particuliers et précieux qu'ils pos-
» sédaient, et que plusieurs d'entre eux vous ont apportés dans
» une si large mesure : le savoir faire, le tact, le coup d'œil prompt
» et pénétrant, l'autorité du conseil, l'esprit de modération cons-
» tante et de sage conciliation? » Si j'avais un peu seulement de l'expérience de mon honoré prédécesseur, quatre fois consul de notre république, et qui a toujours si bien veillé à ce qu'elle ne reçût aucun détriment *(ne quid detrimenti respublica caperet)*, je prendrais d'une main moins timide ce timon qu'il gouvernait, tout à l'heure encore, d'une main si légère et si sûre. Pendant quelque temps, je l'ai regardé faire; mais mon apprentissage a été trop court, et aujourd'hui que redevenu consulaire, il va se reposer, je ne dis pas dormir! à l'ombre de ses anciens et de ses nouveaux lauriers, il me faudra, moi, pauvre pilote, gagner tout seul, à la sueur de mon front, le port où je ne suis pas sûr de cueillir ma première couronne civique.

» Tout seul! Mais non, Messieurs et chers Collègues, car je suis avec vous, et vous êtes avec moi; vous m'aiderez à y atteindre, et dussiez-vous me porter encore une fois vous-mêmes, vous ne me laisserez pas en chemin. C'est votre bienveillance qui a créé pour moi ce péril : elle voudra m'en tirer aussi, et ma confiance en elle est si grande, si ferme, qu'elle pourrait changer en force ma faiblesse.

» D'ailleurs, j'ai pour boussole votre règlement et vos traditions, pour étoile les exemples de mes devanciers, pour Conseil une réunion d'hommes éclairés, qui ont justement l'expérience dont je manque. Vous allez tout à l'heure me donner un second, dont votre choix me garantit d'avance l'expérience, et, dès à présent, je m'appuie sur un autre, dont je n'ai plus à louer, après tant de justes hommages, l'intelligente et infatigable activité. Pour mieux dire, Messieurs et chers Collègues, vous êtes tous mon Conseil, mes auxiliaires, mes collaborateurs. C'est de vos propres exemples que je veux m'inspirer; c'est votre impulsion même que je veux suivre. Unissons-nous dans un même esprit de zèle, de progrès, d'amour en quelque sorte patriotique pour notre vieille et chère Académie; resserrons les liens de cette affection fraternelle qui doit faire, autant que l'intérêt même de la science, le charme

permanent de nos réunions, et dominer toujours les divergences malheureusement inévitables de nos esprits; éclairons-nous, respectons-nous, aimons-nous; comblons nos vides, hélas! trop fréquents, par de bons choix qui nous consolent de nos pertes, et permettez-moi de finir par ce mot d'ordre d'un ancien, qui est depuis longtemps le vôtre, que j'ai reçu de vous et que je vous renvoie : *Travaillons, laboremus.* »

M. le Président installe ensuite les autres Membres du Bureau, en faisant remarquer qu'il y manque le Vice-Président et un Secrétaire, et qu'il va y être pourvu.

Le tirage au sort pour l'ordre des lectures donne le résultat suivant :

MM.		MM.	
1. Marchant.	6 mars.	4. De Lacolonge.	20 mars.
2. Léo Drouyn.		5. Delpit.	
3. Baudrimont.		6. Jacquot.	
7. Arman.	3 avril.	22. Dabas.	10 juillet.
8. Gaussens.		23. Manès.	
9. Gout Desmartres.	24 avril.	24. Raulin.	24 juillet.
10. Brunet.		25. Fauré.	
11. Villiet.		26. Dégranges.	
12. Blatairou.	8 mai.	27. Petit-Lafitte.	7 août.
13. Saugeon.		28. Abria.	
14. Lefranc.		29. Brochon.	20 novem.
15. Duboul.	22 mai.	30. Gintrac.	
16. Cirot de La Ville.		31. Costes.	
17. Minier.	12 juin.	32. De Bourdillon.	4 décemb.
18. De Gères.		33. De Lagrange.	
19. Des Moulins.	26 juin.		
20. Vaucher.			
21. Lespinasse.			

L'ordre du jour appelle l'élection d'un Vice-Président d'abord, d'un Secrétaire ensuite.

On procède au vote pour élire le Vice-Président; la majorité



est acquise à M. l'abbé Gaussens. Ce Collègue est proclamé Vice-Président pour l'année 1862.

L'Académie passe à la nomination d'un Secrétaire. M. Saugeon ayant obtenu la majorité, est nommé Secrétaire pour l'année 1862.

Le Bureau se trouve ainsi composé :

Président : M. DABAS.
Vice-Président : M. GAUSSENS.
Secrétaire général : M. COSTES.
Secrétaires : MM. LESPINASSE et SAUGEON.
Trésorier : M. FAURÉ.
Archiviste : M. G. BRUNET.
Membres du Conseil : MM. MINIER, RAULIN, GOUT DESMARTRES, PETIT-LAFITTE.

M. Saugeon est appelé à faire une lecture. Cet honorable Collègue lit le second acte de sa comédie : *Un bal d'enfants,* qu'on peut à peu près analyser ainsi :

« Pour le premier acte, Mme veuve Raymond est une femme de bon ton qui dépense ses revenus et ses capitaux. D'un rigorisme outré pour tout ce que ses filles peuvent lire ou entendre, elle les prodigue beaucoup dans le monde ; elle destine son aînée Alice à son beau-frère, qui, absent depuis plus de vingt ans, a fait une belle fortune à Buenos-Ayres. Celui-ci, qu'on attend par le paquebot du Brésil, est arrivé, sous le nom de Morin, par la voie de l'Angleterre, et s'est établi chez sa belle-sœur. Il assiste aux préparatifs d'un bal d'enfants qu'on veut donner avant son arrivée, car on le tient pour difficile et même avare. La petite Léontine lui dit tous les défauts qu'on lui prête, et lui fait connaître une intrigue de sa sœur Alice avec un jeune créole. Elle a pour partner M. Arthur, Lovelace imberbe, qui achève d'édifier le nouveau débarqué sur l'état moral de la société actuelle, et sur ce que promet la génération qui grandit. Raymond renonce prudemment à la main d'Alice ; et quoique ses idées diffèrent fort de celles de sa belle-sœur, il ne serait pas éloigné de l'épouser. Perrol, son commis de confiance, le pousse dans cette voie. Perrol est un garçon intelligent qui aime

Thérèse, une orpheline, nièce aussi de Raymond. Celle-ci remplit l'emploi difficile d'institutrice de Mlle Léontine. Poussé à bout par tout ce qu'il entend et tout ce qu'il voit, l'oncle d'Amérique se fait connaitre au milieu du bal. A peine est-on revenu de cette émotion, que Mlle Léontine a une attaque de nerfs parce que M. Arthur a oublié de la faire danser. Cette excentricité provoque une explication entre le beau-frère et la belle-sœur. Raymond lui apprend qu'elle a dépensé tous ses capitaux; mais il lui fait comprendre qu'il n'abandonnera pas la famille de son frère.

» Au second acte, la situation est changée. Nous assistons à un repas de famille que les jeunes personnes ont aidé à préparer, et que Raymond trouve excellent.... sous le rapport moral. La mère s'est moins faite à sa nouvelle situation que ses filles, et elle est pour son beau-frère d'une bienveillance douteuse; Thérèse comble son oncle de prévenances, par gratitude, et dans l'espoir qu'il consentira à son mariage avec Perrol. Mais Raymond se trompe sur les sentiments de sa nièce, et, charmé de toutes ses qualités, il veut l'épouser. Cette résolution met au désespoir Perrol et Thérèse; mais Léontine, qui a tout découvert, plaint ces jeunes gens et veut les servir : elle espère obtenir le consentement de son oncle comme récompense de son savoir en géographie. Mais Raymond n'a pas le temps de l'entendre; il va donner une soirée d'enfants où l'on jouera des charades, suivies d'une bonne collation. Léontine doit remplir des rôles et aider son oncle dans la direction du spectacle. Moins nombreuse qu'au bal d'enfants, la société est plus gaie, et Mme Raymond, touchée de la bonté et de la générosité de son beau-frère, se prête de bonne grâce à la fête. La première charade, *fatalité*, est une leçon pour M. Arthur; dans la seconde, *mariage*, Léontine fait de son oncle un officier de l'état-civil, et l'oblige à marier Thérèse et Perrol. Raymond, qui tient à vivre avec sa famille, épouse sa belle-sœur pour couper court aux mauvais propos. »

M. Blatairou fait un Rapport sur un ouvrage de M. l'abbé Roques, ancien professeur de philosophie, qui a pour titre : *L'École éclectique du dix-neuvième siècle, ou examen des*

doctrines professées dans les cours de philosophie éclectique.

« Le livre de M. l'abbé Roques, dit le Rapporteur, peut se diviser en deux parties, dont la première ne traite que des questions purement philosophiques, et la seconde embrasse quelques autres questions qui ont un rapport plus direct avec la révélation chrétienne. »

Dans la première partie, qui comprend les neuf premiers chapitres de l'ouvrage, l'auteur se livre à un examen comparé des doctrines renfermées dans un grand nombre de Traités de Philosophie, tous composés par des auteurs appartenant à l'école dite *éclectique*. Il examine successivement l'enseignement de ces ouvrages sur la plupart des questions dont s'occupe la philosophie, et par des citations et des rapprochements nombreux, il s'efforce d'établir que sur une multitude de points cet enseignement est défectueux; qu'il renferme des erreurs, des contradictions nombreuses, et que l'unité lui fait complétement défaut; doù il conclut, ce sont ses expressions, *la nécessité de sortir de l'école éclectique pour trouver la science et la vérité philosophique.*

Dans la seconde partie, beaucoup plus courte que la première, dit le Rapporteur, M. l'abbé Roques réfute quelques assertions de MM. Cousin, Damiron, Gratien-Arnould et Patrice Laroque, sur la nature de la révélation et sur la durée des peines dans une autre vie; puis il consacre un dernier et assez long article à l'examen d'un chapitre de M. Jules Simon, sur la religion naturelle et la liberté de penser ou la liberté de conscience.

« Quand on lit le livre de M. l'abbé Roques avec l'attention que demandent la multitude des questions traitées dans cet ouvrage et la difficulté inhérente à un grand nombre de ces questions, on trouve, ajoute M. Blatairou, que l'auteur fait preuve d'une étude consciencieuse du sujet qu'il a entrepris de traiter; et si l'on n'admet pas toutes les critiques de détail qu'appelle l'examen de

tant de textes empruntés à tant d'ouvrages divers, on demeure convaincu que, dans ses conclusions générales, M. l'abbé Roques est tout à fait demeuré dans les limites de la vérité. L'École ecclectique, malgré ces travaux considérables en psychologie, est loin d'avoir apporté dans l'observation et l'analyse des faits psychologiques, et dans la solution d'une multitude de questions qui en dépendent, l'exactitude et la lumière qu'on est en droit de demander à la science. De là, si souvent, l'incertitude et le défaut de précision du langage; de là, des confusions qui laissent la philosophie de l'École ecclectique, même dans sa partie purement expérimentale, si loin de l'exactitude que présentent quelques autres sciences d'observation; de là, enfin, de nombreuses erreurs. Le travail de M. l'abbé Roques, propre à mettre en lumière cette vérité, est, sous ce rapport, un service rendu aux études philosophiques, et peut devenir un secours utile pour ceux qui se livrent à ces études. »

Le Rapporteur propose à l'Académie de remercier M. l'abbé Roques de sa communication, et de lui demander l'envoi de l'ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *M. Cousin et ses adversaires*.

Ces conclusions sont adoptées.

M. Charles Des Moulins fait un Rapport verbal sur une monographie du genre *Corvus*, par M. Schlegel, d'Amsterdam. Ce travail, accompagné de dessins coloriés d'une grande vérité, ne manque pas de valeur. M. le Rapporteur propose d'adresser à l'auteur une lettre de remercîments. — Ces conclusions sont adoptées.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Notice sur quatre religieuses de Port Royal-des-Champs, exilées dans divers monastères d'Amiens; par M. l'abbé J. Corblet. (M. Blatairou rapporteur.)

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire; 9e et 10e volumes. (M. Ch. Des Moulins rapporteur.)

Bulletin de la Société académique d'Agriculture de Poitiers, n° 61. (M. Petit-Lafitte rapporteur.)

De l'influence de l'homme de lettres sur la société, étude philosophique et littéraire; par Jules Brisson; avec une lettre de l'auteur. (M. Cirot de La Ville rapporteur.)

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse; janvier 1862. (M. de Lacolonge rapporteur.)

Traité de la police administrative générale et municipale; par A. Grum. (M. Brochon rapporteur.)

Journal des Savants; janvier 1862. (M. Duboul rapporteur.)

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; n° 11, novembre 1861. (M. Petit-Lafitte rapporteur.)

Bulletin de la Société archéologique du Limousin, t. XI, liv. III. (M. Léo Drouyn rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Tribune artistique et littéraire du Midi; décembre 1861.

Archives de l'Agriculture du nord de la France; novembre 1861.

Nouveau système des mondes; par M. A. Bouviers, 1862.

Journal d'Éducation; février 1862.

L'Ami des Champs; février 1862.

1re et 2e lettres d'un Bénédictin, 2e partie, sept exemplaires.

Distribution des récompenses accordées aux Sociétés savantes, le 26 novembre 1861.

Bibliographie des ingénieurs et architectes, des chefs d'usine, etc., n° 10.

Discours de M. Robinet, prononcé dans la séance du 31 décembre 1861 de l'Académie impériale de médecine.

Revue bibliographique, journal des publications nouvelles; 31 janvier 1862.

Nouveau règlement de la Société archéologique et historique du Limousin, avec une lettre d'envoi.

Souscription Lamartine; 8e édition.

Mémoires de la Société d'Agriculture du département de l'Aube; nos 59 et 60.

Notice sur les travaux scientifiques de M. de Joly; hommage de l'auteur.

Essai historique sur la musique et les musiciens dans les Pays-Bas; par Édouard-G.-J. Grégoire, 1861.

Annales de la Société libre des Beaux-Arts; 20e volume, février 1862.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; décembre 1861. (M. Ch. Des Moulins rapporteur.)

Étaient présents :

MM. Dabas, Costes, J. Duboul, H. Minier, E. Jacquot, W. Manès, Fauré, Aug. Petit-Lafitte, Cirot de La Ville, Ch. Des Moulins, G. Brunet, E. Dégranges, G. Lespinasse, Blatairou, V. Raulin, Jules Delpit, Léo Drouyn, Saugeon, G. Henry Brochon, E. Gout Desmartres.

SÉANCE DU 6 MARS.

Présidence de M. DABAS.

Le procès-verbal de la séance du 20 février est lu et adopté.

M. Guibert, de Limoges, accuse réception de la médaille qui lui a été envoyée.

M. Gaussens remercie l'Académie de sa nomination à la vice-présidence, et fait connaître son acceptation.

M. Léon Marchant écrit qu'il n'est pas prêt pour la lecture qui lui est demandée; il s'engage pour plus tard.

Sur l'observation de M. Saugeon, une Commission, composée de MM. Gaussens, Dabas et Lespinasse, est chargée de porter à M. Marchant les sentiments de condoléance de la Compagnie, à l'occasion du malheur qui vient de le frapper : la perte de son fils.

M. Roux, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres, sollicite le titre de Membre résidant. Cette demande est accompagnée de deux opuscules de l'auteur. MM. Abria, Vaucher et Minier sont chargés d'apprécier les titres de ce candidat.

M. le Président annnonce que le Conseil d'administration propose la candidature de MM. Lespiault, Octave Giraud et Saint-Espès Lescot.

S'étant assurée de l'honorabilité de ces candidats, l'Académie, sur la proposition du Conseil, passe au scrutin, d'abord sur l'élection de M. Lespiault. La majorité est acquise à ce candidat. M. le Président proclame M. Lespiault Membre titulaire.

On passe ensuite au vote sur la candidature de M. Octave Giraud, qui n'obtient pas la majorité.

Un troisième scrutin est ouvert sur la présentation de M. Saint-Espès Lescot comme Membre correspondant. La majorité lui étant acquise, M. Saint-Espès Lescot est proclamé Membre correspondant.

M. Léo Drouyn s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, et envoie une note qu'il désire communiquer à la Compagnie.

Il est donné lecture de cette note; elle porte :

« Le *musée des antiques* est une des richesses de Bordeaux; c'est le musée national par excellence : il ne renferme que des objets trouvés à Bordeaux ou dans les environs. Toutes ces richesses sont ici à deux pas de notre salle de réunion, dans une grande salle et dans la cour. Dans la salle, on ne peut les voir, tant elle est obscure; dans la cour, elles sont exposées à une perte certaine. L'humidité les ronge, la gelée les écaille, la mousse verte les recouvre, etc., etc.

» Je viens donc vous prier, dit M. Léo Drouyn, au nom de l'histoire et de l'art, au nom de l'honneur de notre Corps et de la ville de Bordeaux, d'émettre le vœu que le Conseil municipal *donne au musée des antiques une place honorable et suffisamment grande dans le projet qu'il a proposé.*

» Et maintenant, s'il nous était permis, ajoute notre Collègue, d'émettre un avis sur le lieu où devrait être établi le musée, et avec cette idée que le jardin de la mairie a la chance d'être accepté,

il faudrait demander d'assez grandes modifications. Mais pour loger à la fois le musée des antiques et celui des tableaux, il est un autre emplacement assez grand, assez éclairé; il est à moitié bâti, il est dans le centre scientifique, au milieu de la ville, près de la mairie et des Facultés : c'est la caserne municipale et le grand vacant qui la touche, entre les rues Vital-Carles et Saint-Paul.

» Ce vœu, Messieurs, en appelle un autre. Notre musée des antiques provient presque en entier des fouilles faites sous les murs septentrionaux et occidentaux de la ville gallo-romaine. De notre beau musée, un des plus beaux de France, la dixième partie seule des remparts en a fait les frais, et tout n'est pas au musée municipal. Que d'amateurs se sont enrichis aux dépens de la ville! Plusieurs collections à Bordeaux renferment de nombreux et précieux monuments qui devraient être au dépôt des antiques. Les amateurs ne sont pas à blâmer : ils ont bien fait d'acheter et de recueillir ce que la ville négligeait. Il ne faut pas que cela se renouvelle.

» On va percer une rue, la rue du Peugue. Dans ce projet, on démolit le mur romain du midi; sous ce mur est enfoui un musée aussi considérable que celui qui existe au dépôt des antiques, multiplié par celui des amateurs. Émettons le vœu que la ville *fasse des réserves, et que toutes les pierres gravées, sculptées, ciselées, que toutes les inscriptions, les statues, les cippes, etc., etc., trouvées dans ce mur soient laissées à la disposition du nouveau musée des antiques, établi dans un local spacieux et bien éclairé.* »

Cette lecture donne lieu à quelques réflexions de la part de MM. Costes, Baudrimont, Jules Delpit, Dégranges, Vaucher et Petit-Laffite. — M. Costes dit que c'est à son instigation que M. Drouyn a émis ce vœu devant l'Académie, son Collègue lui ayant dit qu'il espérait peu des observations qu'il venait de faire à ce sujet. — MM. Baudrimont, Dégranges et Vaucher disent la difficulté qu'éprouvent nos magistrats municipaux pour bien loger le dépôt des antiques; mais que ce n'est pas la bonne volonté qui leur manque; que d'ailleurs on peut

recommander à nouveau la conservation de ces richesses archéologiques, bien sûr que s'il y a possibilité, on fera droit à nos observations.

L'Académie, en conséquence, délibère qu'il sera écrit à M. le Maire, par son Président, dans le sens des vœux de M. Léo Drouyn.

M. Petit-Lafitte, au nom d'une Commission dont il fait partie avec MM. Ch. Des Moulins et Saugeon, fait un Rapport sur la candidature de M. Lefèvre Bréart, de Launois (Ardennes). — Pour titres à l'appui, ce candidat a adressé un livre de 300 pages, sous ce titre : *Entretiens familiers sur l'agriculture et sur l'horticulture, à l'usage des maisons d'éducation et des familles.*

« Les ouvrages destinés à l'enseignement de l'agriculture dite élémentaire et pratique ne sont pas rares, dit le Rapporteur; ces dernières années en ont vu publier un grand nombre, plusieurs même avec la mention : *Adopté par l'Université pour l'enseignement des écoles primaires.*

» Le grand inconvénient, le désavantage capital de ces sortes de compositions, c'est que leurs auteurs paraissent croire qu'en agriculture tout est ignoré, et que la classe nombreuse de la société s'occupant de l'application de cet art, marche dans les ténèbres, sans indications, sans traditions, sans guides d'aucune espèce.

» De là l'obligation à laquelle ils s'assujétissent de tout exposer, de tout décrire, de tout enseigner; obligation qui ne peut que les faire tomber dans la monotonie, souvent même dans les simplicités les plus regrettables.

» C'est ainsi, entre autres, que nous avons lu dans un de ces ouvrages la question et la réponse suivantes :

» *Qu'est-ce qu'une charrue?*

» *C'est un instrument qui sert à labourer la terre.*

» Que l'on fasse à un Parisien une semblable demande, nous le comprenons; mais qu'on l'adresse au fils d'un cultivateur, c'est ce

qui nous étonne, et dès lors nous comprenons pourquoi ces livres ont si peu de crédit, pourquoi ils ne font pas faire à l'agriculture ces pas de géant entrevus par leurs auteurs.

» Que l'on sache donc qu'il y a dans les champs des connaissances positives, surtout des connaissances appropriées à chaque localité déterminée; car, l'agriculture ayant pour base de ses opérations les faits naturels, il est indispensable que ses méthodes et ses pratiques varient avec ces faits.

» Ce sont ces exigences qui prouvent encore combien est vide de sens, combien est dangereuse l'opinion qui veut améliorer les cultures du Midi, par exemple, par les procédés du Nord.

» Ce sont ces exigences encore qui prouvent combien est juste et profonde cette définition donnée par Mathieu de Dombasle : Le meilleur agriculteur est celui qui sait le mieux tirer parti des circonstances au milieu desquelles il se trouve placé.

» Pour en revenir à l'ouvrage qui nous occupe et aux approbations nombreuses qu'il paraît avoir reçues, à notre tour, ajoute M. Petit-Laffite, nous donnerons des éloges à son auteur. Nous louerons son plan, sa méthode, son érudition; mais nous ne pourrons lui reconnaître cependant toute l'autorité qu'auraient pu lui assurer une plus grande connaissance de l'agriculture telle qu'elle se fait, un désir plus dominant d'éclairer ses pratiques par le concours des sciences naturelles auxquelles elle peut s'adresser pour cela. »

A la suite de ce livre, l'auteur avait ajouté quelques pièces de poésie qui donnent au Rapporteur l'occasion de s'exprimer ainsi :

« Rien n'est poétique comme l'agriculture : le milieu dans lequel elle se produit, les traditions qu'elle invoque, les moyens qu'elle emploie, le personnel qu'elle met en mouvement, tout chez elle respire la poésie.

» Certes, on a commis une bien grande faute quand on a voulu matérialiser cet art, quand on a voulu lui donner pour unique signification celle du revenu, celle du profit. Très certainement il y a en cela une cause, et une cause capitale, du délaissement dont elle se plaint aujourd'hui, des vides qui se font dans son personnel.



» Toutefois, pour remédier à ces graves abus, la bonne volonté ne suffit pas; et malgré leur simplicité, les sujets rustiques (Hésiode, Virgile, Vanière, Delille, l'ont bien prouvé), demandent, pour être convenablement rendus, tous les talents, toutes les ressources que comporte la grande, la belle poésie.

» Louons donc l'auteur pour sa bonne volonté; mais faisons des vœux, des vœux sincères pour que l'agriculture moderne voie venir à son aide la poésie, pour que le ciel suscite en sa faveur un nouveau Virgile. »

Votre Commission, Messieurs, dit en terminant le Rapporteur, ne trouve pas à l'œuvre de M. Lefèvre-Bréart la valeur suffisante pour lui mériter le titre qu'il sollicite; en conséquence, elle vous propose de lui adresser simplement des remercîments pour son envoi. Ces conclusions sont adoptées.

M. J. Delpit lit ensuite plusieurs Rapports :

1° Sur une brochure de M. J.-B. Noulet, intitulée : *Recherches sur l'état des lettres romanes dans le midi de la France au XIVe siècle, suivies d'un choix de poésies inédites de cette époque.*

Bien que publié et reçu depuis longtemps, ce travail n'est pas, dit le Rapporteur, de ceux qui perdent leur intérêt en vieillissant, et M. Noulet a droit à la reconnaissance des amis de la littérature romane. Cependant on peut se plaindre de ce qu'ayant eu à sa disposition un si précieux manuscrit que *deux cahiers* de poésies romanes inédites du XIVe siècle, il n'en ait fait connaître qu'un choix, et ait replongé dans un oubli peut-être éternel les trésors historiques, philologiques et littéraires qu'il avait sous la main, pour ne donner, comme l'a fait le célèbre et illustre Raynouard, au détriment de sa gloire, qu'un *choix de poésies*. M. Delpit trouve que ce mode de procéder a amené M. Noulet à ne donner, sous le titre de *Recherches sur l'état des lettres romanes dans le midi de la France, etc.*, qu'un travail de trop peu d'étendue; puis il fait

connaître l'intérêt que présentent, au point de vue de l'histoire de notre localité, les documents qui ont la bonne fortune d'être compris dans le choix qu'a fait M. Noulet.

Un seul troubadour nous intéresse sous ce rapport : c'est PIERRE DE LADILS, qui a fourni cinq pièces sur les quinze choisies : *deux chansons, deux danses et un partiment.*

M. le Rapporteur fait connaître ces pièces en détail, et surtout la cinquième, qui est une *tenson, partiment* ou *sex-parti,* composée de dix couplets de huit vers, dans lesquels P. de Ladils discute avec le religieux poète Raymond de Cornet quel est le moins méritant aux yeux de Dieu, de l'avare qui n'a pas d'autre défaut, ou du prodigue qui a d'autres vices.

« Ces manuscrits, ces cahiers, dit en terminant M. Delpit, par leur mérite littéraire et par les renseignements qu'ils contiennent, demandaient autre chose qu'*un choix,* et nul mieux que M. Noulet n'est capable de les publier, commenter et traduire ; c'est mon vœu. Je serais heureux que l'Académie voulût bien le lui transmettre, en le remerciant de son intéressante et curieuse publication. »

L'Académie accueille cette proposition. M. Noulet en sera informé.

2° Le même Rapporteur rend compte d'une petite brochure de M. Couaraze de Laa, intitulée : *Les Chants du Béarn et de la Bigorre.* Ce que l'auteur cite de cette fine fleur de ces chants qui remontent au VIIIe siècle (alors que la langue romane n'existait pas), se borne, dit M. Delpit, à quelques vers d'avocats ou de savants de la localité, intéressants et curieux à recueillir, ainsi que les notes biographiques qui les accompagnent. L'Académie doit des remercîments à M. Couaraze de Laa. Ils lui seront transmis.

3° Le même Rapporteur rend compte des Mémoires de la Société Dunkerquoise, 1859, tome VII, 1860-1861.

M. Delpit, qui a l'honneur, dit-il, d'être associé à la Société

Dunkerquoise, a eu le tort de laisser s'accumuler dans ses mains les travaux littéraires et scientifiques d'une des Sociétés les plus actives et les plus distinguées de toutes celles qui sont en rapport avec notre Académie. Ce tort, dont il s'accuse et se repent, est, dit-il, irréparable, car il ne pourrait convenablement analyser des travaux aussi multipliés et aussi importants que ceux que renferment les trois volumes compactes dans lesquels l'imprimeur a donné la préférence à l'utile sur l'agréable.

Aussi se borne-t-il à faire une simple nomenclature, qui donne l'idée, ajoute-t-il, de l'étendue de ses torts et de l'impossibilité de les réparer.

Puis il énumère, en effet, ces travaux, et conclut en nous encourageant à l'échange de nos *Actes* avec une si importante publication.

4° M. Delpit dépose avec une simple mention un volume daté de 1858, les *Annales de l'Auvergne,* en énonçant son contenu :

1° *L'art céramique de Bernard Palissy,* par M. Enjelbault.

2° *Un épisode de l'histoire de la scolastique : Abeilard,* par M. Nourrisson.

3° *Théorie des tremblements de terre et des volcans,* par M. Martha-Becker, comte de Mons.

4° *Eloge de M. Rancillac de Chazelles,* par M. Aigueperse.

5° *Dissertation sur les monnaies frappées en Auvergne,* par M. Mioche.

6° *Étude comparative sur Pascal et Leibnitz,* par M. Ancelot.

7° *Notice sur le mouvement perpétuel,* par M. Burguet.

Etc., etc.

5° Puis le *Bulletin de la Société d'Agriculture de la Sarthe,* troisième et quatrième trimestres de 1859, contenant les Mémoires suivants :

1° *Du nom de Cléopas que portait autrefois un des cantons de la forêt de Berçay,* par M. de Lestang.

2° *La fronde à Saint-Calais,* par M. Mégret Ducoudray.

3° *Monographie des gallinacées,* par M. Paul Letronne.

4° *Note sur un nœvus maternus observé sur un poulain,* par M. Paugoué.

5° *Notice sur la vie et les travaux de Milton,* par M. Baillache.

6° *Appréciation des lettres idédites de Béranger,* par M. Charles.

6° Enfin, une *Notice sur d'anciennes étoffes observées dans la Haute-Loire,* par M. Aymar, notice qui n'est pas susceptible d'analyse.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Rôle des femmes dans la poésie; par M. Roux.

Les gloires littéraires de Bordeaux. — Discours prononcé dans la séance solennelle de rentrée des Facultés, 16 novembre 1861; par le même. (Commission : MM. Abria, Vaucher, Minier.)

Revue de Bretagne et de Vendée; janvier et février 1862. (M. Cirot de La Ville rapporteur.)

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; janvier 1862. (M. Petit-Lafitte rapporteur.)

M. V. Cousin et ses adversaires, ou examen des doctrines philosophiques en conflit au XIXe siècle; par M. l'abbé Roques, avec une lettre d'envoi de l'auteur. (M. l'abbé Blatairou rapporteur.)

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy; t. XXII, année 1859. (M. Ch. Des Moulins rapporteur.)

Bulletin des travaux de la Société industrielle d'Elbeuf; année 1860. (Proposition d'échange accepté. M. de Lacolonge rapporteur.)

On the natural contants of the healthy urine of man, and a theory of work founded thereon; by the Rev. Samuel Haugton. (M. Costes rapp.)

Short account of experiments made at Dublin, to determine the aziminthal motion of the plane of vibration of a freely suspended pendulum. (M. Abria rapporteur.)

On the reflexion of polarized light from the surface of the transparent bodies; by Samuel Haugton. (M. Abria rapporteur.)

On some new laws of reflexion of polarized light; par le même auteur. (M. Abria rapporteur.)

On the solar and lunar duirnal tides of the coasts of the Ireland; par le même auteur. (M. Abria rapporteur.)

The Dublin quarterly, journal of science; january 1862. (M. Raulin rapporteur.)

Journal of the geological society of Dublin; volume IX, 1re partie, 1860-61. (M. Raulin rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Journal d'Éducation; mars 1862.

L'Ami des Champs; mars 1862.

Bulletin des séances des 6, 13, 20 et 27 novembre 1861 de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne; année 1861, 3e trimestre.

Esthétique des huit modes du plain-chant. — Le manuscrit musical de la bibliothèque de Saint-Dié; par J.-B. Labat.

Catalogue des brevets d'invention; année 1861, nos 9 et 10, avec une lettre d'envoi de M. le Préfet.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux; janvier 1862.

Bulletin de la Société académique de Poitiers; nos 62 et 63.

Tribune artistique et littéraire du Midi; janvier 1862.

L'Académie impériale de Rouen adresse *un bon* pour retirer de la librairie Boissel de cette ville, *le Précis analytique de ses travaux pendant l'année 1860-61.* (Renvoyé à l'archiviste.)

The tides of Dublin bay and the battle of colntarf; by the Rev. Samuel Haugton.

Catalogue of a geological and geographical collection of minerals from the arctic regions.

Étaient présents :

MM. Dabas, Cirot de La Ville, Fauré, J. Duboul, Ch. Des Moulins, M. Minier, Jules Delpit, E. Gintrac, O. de Lacolonge, Aug. Petit-Lafitte, J. Villiet, W. Manès, Baudrimont, G. Brunet, V. Raulin, Abria, E. Gaussens, Saugeon, G. Henry Brochon, Blatairou, E. Dégranges, Gustave Lespinasse, Lefranc, Costes.

SÉANCE DU 20 MARS.

Présidence de M. DABAS.

Le procès-verbal de la séance du 6 mars est lu et adopté.

La correspondance comprend une lettre de M. Yvan de Saint-Pierre, accompagnant une brochure ayant pour titre : *Dupaty, sa vie et son temps;* discours lu à la rentrée de la conférence des avocats. — M. G. Brunet appréciera cet envoi.

M. Gergerès, bibliothécaire de la ville, demande un second exemplaire des *Actes de l'Académie*. Cet exemplaire serait placé dans une salle spéciale où doit être déposé tout ce qui se rapporte à la ville de Bordeaux, tout ce qui y a été publié. Il sera fait droit à la demande de monsieur le bibliothécaire.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes invite l'Académie à faire retirer des bureaux du ministère la médaille qui lui fut décernée à l'époque de la réunion des Sociétés savantes.

M. Raulin, qui a été déjà chargé de cette mission pour le compte de la Société Linnéenne, voudra bien faire retirer la médaille qui nous est destinée.

M. Raulin fait hommage à l'Académie d'un discours ayant pour titre : *Coup d'œil sur les réunions des Sociétés savantes,* lu le 24 janvier dernier à la séance publique de la Société Linnéenne.

Le même membre offre aussi une *Notice sur les travaux de Cordier,* son ancien professeur.



M. Charles Des Moulins fait également hommage de son discours d'ouverture à la séance publique de la Société Linnéenne.

Le Comité institué à Paris pour la *statue en bronze* à élever à Parmentier, adresse, par l'entremise de M. Chatin, son secrétaire, une circulaire pour engager l'Académie à concourir à cette œuvre patriotique. Cette demande est renvoyée au Conseil d'Administration.

M. Louis Lecomte écrit d'Égypte, où il est employé au percement de l'Isthme de Suez, que ses nombreuses occupations lui interdisent, pour le moment, de s'occuper de travaux spéciaux pour appuyer sa candidature, à laquelle il renonce pour le moment.

M. Saint-Espès Lescault adresse des remercîments à l'Académie pour son admission comme membre correspondant.

Il est procédé à la réception de M. Lespiault. MM. Abria et Baudrimont, commissaires délégués, introduisent ce nouveau membre.

M. le Président donne la parole à M. Lespiault, qui s'exprime en ces termes :

« Monsieur le Président,
» Messieurs,

« En prenant place au sein de cette éminente Compagnie, à côté de savants distingués, de brillants écrivains, de gracieux poètes, d'éloquents orateurs et d'habiles artistes, mon premier devoir, comme mon premier désir, est de vous témoigner ma profonde gratitude pour la bienveillance avec laquelle vous avez accueilli ma candidature. Vous avez voulu, sans doute, en m'appelant à vous,

donner un nouveau témoignage de sympathie aux membres de l'enseignement supérieur de cette ville; peut-être aussi avez-vous entendu encourager les faibles efforts que j'ai pu faire pour rendre plus claires et plus abordables certaines théories mathématiques du système du monde. C'est là, Messieurs, tout ce qu'il m'a été donné d'entreprendre; car, au point où la science est arrivée, tout une moitié de l'astronomie est fermée à celui qui ne peut disposer des ressources d'un grand observatoire. Il y a bien quelques rares et courts phénomènes dont l'étude ne demande que des instruments médiocres: telles sont ces éclipses totales dont il faut aller chercher l'imposant spectacle sur la zone étroite que le calcul assigne à la marche de l'ombre lunaire; mais la plupart des secrets que le ciel garde encore dans ses profondeurs étoilées ne lui seront arrachés qu'à l'aide de puissants télescopes et par une observation assidue.

« Que de fois, Messieurs, j'ai regretté de rester étranger à la pratique de l'astronomie; et combien je sens augmenter mes regrets en songeant que l'édifice même où je parle semblait destiné à devenir le rival des observatoires de Marseille et de Toulouse! Faut-il renoncer tout à fait à cette espérance? Est-ce une plainte vaine que de rappeler les projets d'un autre temps, au moment où Bordeaux entreprend d'immenses travaux, non pas plus utiles ou plus désirables, mais plus désirés par la foule et plus conformes aux entraînements du jour? Non, Messieurs, je ne puis pas, je ne veux pas le croire. Lorsque l'exemple d'hommes comme vous et l'influence d'une Compagnie telle que la vôtre auront ramené les esprits à l'amour des études spéculatives et à l'intelligence des vrais intérêts d'une ville de premier ordre, Bordeaux fera, pour ses étudiants et pour ses marins, ce que Marseille a fait depuis longues années, ce que le Havre vient de faire il y a quelques mois. Alors seulement, Messieurs, l'enseignement de l'astronomie prendra, dans la métropole du sud-ouest, le développement qu'il a pris, grâce au nombre des observatoires, dans les plus petites Universités de l'Allemagne. Jusque-là, cet enseignement sera borné à la pure théorie; jusque-là, celui qui en est chargé parmi vous devra se contenter de ces recherches de mécanique céleste qui n'exigent aucun appareil astronomique. Trop heureux si, dans la mesure de ses forces, il

répond à votre appel, et sait se montrer digne de l'honneur que vous lui avez fait, et dont il vous remercie aujourd'hui! »

En réponse à ce discours, M. le Président prononce les paroles suivantes :

« Monsieur et cher Collègue, deux fois cher Collègue,

» C'est un des premiers bonheurs que me vaut ma présidence d'avoir à saluer votre bienvenue au sein de cette Académie. Aussi, permettez que mes premières paroles soient pour m'associer à votre gratitude envers le docte Corps qui, en nous honorant tous deux, m'a donné de consacrer en quelque sorte, d'une manière aussi solennelle, nos liens d'ancienne et douce confraternité.

» Après cet hommage à la Compagnie, tous mes compliments ne sont pas encore pour vous, Monsieur et cher Collègue; car une part de félicitations lui revient pour le choix qu'elle a su faire d'un mérite tel que le vôtre. C'est elle, en effet, qui vous a distingué; j'oserais même dire qu'elle vous avait mentalement élu avant que vous n'eussiez vous-même songé à briguer ses suffrages. Le jour où, après deux années de haut enseignement, et précédé de la réputation qui déjà s'attachait à vos travaux, vous vîntes lui communiquer, à cette place où vous êtes, vos intéressantes observations sur une éclipse de soleil que vous aviez poursuivie, le télescope à la main, jusqu'en Espagne; ce jour-là, frappée de l'étendue de votre savoir aussi bien que de votre zèle pour la science, elle vous reconnut, elle vous marqua d'avance comme un des siens; elle n'attendait plus, ce semble, pour vous adopter publiquement, que la confirmatton d'un titre qui vous fixât, par votre chaire, dans une ville si heureuse elle-même de vous garder.

» Que n'ai-je, pour apprécier dignement le trésor de connaissances que vous nous apportez, la compétence du savant Collègue et de l'excellent ami qui naguère nous rendait compte, avec des éloges si flatteurs pour vous, de vos divers ouvrages! Mais, hélas! je ne suis qu'un étranger et qu'un barbare dans ce beau domaine de la science qui vous appartient. Il m'est interdit à moi de péné-

trer dans le ciel des hautes mathématiques, dans les profondeurs de la mécanique céleste; il m'est impossible de scruter ces ingénieuses méthodes d'analyse que vous appliquez à la théorie du système du monde. Le seul de vos Mémoires qui n'ait pas été pour moi lettre close, et celui-là je l'ai lu avec un bien vif intérêt, c'est celui que vous avez modestement intitulé : *Note sur les petites planètes situées entre Mars et Jupiter*. A part les calculs qui vous sont propres, et par lesquels vous y complétez, vous y rectifiez plus d'une fois les travaux des astronomes allemands, j'y ai trouvé les révélations les plus curieuses sur ce monde si nouvellement et encore si imparfaitement connu, de jeunes planètes dont vous avez dressé l'inventaire et en quelque sorte l'état civil, avec l'acte de naissance et le signalement de chaque astéroïde.

» Ce que vous avez exploré, Monsieur, du vaste champ de l'astronomie, nous fait comprendre votre regret de n'avoir pu y faire d'autres découvertes, et partager vivement votre désir de voir établir quelque jour à Bordeaux, dans ce temple même de la science qui nous abrite, un Observatoire longtemps espéré. Après tous les grands travaux qu'on annonce, ce serait pour nous véritablement *le couronnement de l'édifice*. Ne désespérons pas encore de l'obtenir; des acquisitions comme celle qu'elle vient de faire en votre personne, Monsieur et cher Collègue, ajoutent certainement au droit que l'Académie a de le réclamer.

» En attendant qu'on vous ouvre enfin, à notre grande joie, cette porte sur le ciel où vous auriez l'ambition légitime de vous élancer, vous trouverez ici, dans notre fraternel conclave, de dignes représentants de toutes les sciences, en qui vous aurez autant d'auxiliaires, et avec qui vous pourrez nouer ou resserrer des relations réciproquement utiles. Venez donc prendre votre place dans nos rangs : la science vous y appelle, mais les lettres aussi vous y convient; car ici toutes les Muses se tiennent par la main, et Uranie, celle que vous servez, n'est pas la moins noble de ces neuf sœurs qui ont toutes un air de famille....

» Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum. »

La parole est ensuite donnée à M. Charles Des Moulins, qui lit un travail sur *la Carpologie*. Cette lecture, où s'allie à la valeur scientifique une élégante forme littéraire, a vivement intéressé l'Académie, et ne sera pas moins goûtée dans nos *Actes*.

M. Raulin communique un *Mémoire important,* réunissant, dans une étude comparative, toutes les observations pluviométriques faites dans l'Aquitaine de 1714 à 1860.

M. Petit-Lafitte signale à ce sujet les observations faites autrefois, à Clairac, par M. le chevalier de Vivens.

M. Gout Desmartres dit que M. Marchandon a fait à Bordeaux, depuis près de cinquante ans, des observations météorologiques du plus grand intérêt. Ces observations furent signalées dans le temps par M. Billaudel; peut-être pourraient-elles être utilisées dans le travail de M. Raulin.

M. Raulin fait remarquer que son travail traitant exclusivement des quantités de pluies tombées dans l'Aquitaine à différentes époques et dans diverses saisons, toutes les observations météorologiques d'une autre nature lui seraient inutiles en ce moment. Il remercie néanmoins des renseignements qui lui ont été donnés, et s'assurera si les travaux qui lui sont signalés ne contiennent rien qu'il puisse utiliser.

M. le Président annonce à la Compagnie que M. Saugeon s'est fait excuser, par un deuil de famille, de n'assister pas à la séance.

M. de Lacolonge lit un Mémoire sur les expériences qu'il a faites pour mesurer la vitesse de l'air dans les ventilateurs. Il rend compte des différences que présentent ses expériences

avec celles faites au Conservatoire des Arts et Métiers, par M. Morin

M. de Lacolonge, comme Rapporteur, rend compte des *Mémoires de la Société Industrielle d'Elbeuf*.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Le Comité de souscription pour la statue en bronze à élever à Parmentier prie l'Académie de vouloir bien contribuer à cette œuvre par une souscription. (Renvoyé au Conseil.)

Eaux de Paris. — *Réponse aux adversaires des projets de la ville de Paris*; par M. Robinet. (M. de Lacolonge rapporteur.)

Revue agricole et industrielle de Valenciennes; janvier 1862. (M. Jacquot rapporteur.)

Verhandlungen der Kaiserlich. — Königlichen zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien; année 1860. (MM. Raulin et Lespinasse rapporteurs.)

De la prétendue propriété littéraire et artistique; par M. Charpentier. (M. Duboul rapporteur.)

Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse; février 1862. (M. de Lacolonge rapporteur.)

Journal des Savants; février 1862. (M. Duboul rapporteur.)

OUVRAGES DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

M. Friedrich Klinsieck, libraire à Paris, informe l'Académie qu'un ouvrage venant de Vienne (Autriche) a été déposé chez lui; il la prie de vouloir bien le faire retirer.

3e et 4e lettres d'un Bénédictin; IIe partie, 1862.

Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen; ann. 1860-61.

Distribution des récompenses accordées aux Sociétés savantes le 25 novembre 1861.

Annales de la Société libre des Beaux-Arts; mars 1862.



Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux, t. VIII, n° 2; février 1862.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'Agriculture; décembre 1861.

Tribune artistique et littéraire du Midi; février 1862.

Le président Dupaty, sa vie et son temps; discours prononcé à la rentrée des conférences de l'ordre des avocats, par M. de Saint-Pierre; avec une lettre d'envoi.

Étaient présents :

MM. Dabas, J. Duboul, Léo Drouyn, Aug. Petit-Lafitte, G. Brunet, E. de Lacolonge, Fauré, Jules Delpit, Hipp. Minier, Gustave Lespinasse, E. Dégranges, Charles Des Moulins, Cirot de La Ville, A. Vaucher, Blatairou, V. Raulin, Baudrimont, Abria, Costes, E. Gout Desmartres, G. Lespiault.

SÉANCE DU 3 AVRIL.

Présidence de M. GAUSSENS, Vice-Président.

Le procès-verbal de la séance du 20 mars est lu et adopté.

La correspondance présente une lettre de M. Faverau, accompagnant l'hommage fait à l'Académie d'un ouvrage imprimé, ayant pour titre : *A vol d'oiseau. — France, Rome, Italie.* — M. Cirot de La Ville fera connaître ce travail.

M. de Lacolonge lit un Rapport sur la brochure de M. Robinet : EAUX DE PARIS. — Ce travail est une réponse aux adversaires des projets de la ville de Paris. — M. le Rapporteur reconnaît l'importance de la question ; il s'est fort occupé de ce sujet, ramené à ces termes : Est-il convenable pour

l'alimentation des villes de puiser l'eau dans les rivières qui les traversent, ou d'aller chercher souvent au loin des sources que l'on amène à grands frais? Il donne les motifs qui l'ont toujours fait pencher vers la seconde solution.

Sans compter les travaux des Romains, dont les aqueducs célèbres appuient cette opinion, le Rapporteur cite à l'appui ce qui existe à Metz, à Besançon, à Lyon, où l'on a préféré, aux eaux de la Moselle, de l'Isère, du Rhône, des eaux de source amenées de loin.

Le travail du Préfet de la Seine était bien propre, dit M. de Lacolonge, à fortifier ces convictions; et la réponse de M. Robinet, aux adversaires de ce projet, a détruit une à une les objections qui lui étaient faites.

En résumé, dit le Rapporteur, mettant de côté la polémique à laquelle l'Académie doit rester étrangère, ce volume contient nombre de faits et des renseignements utiles. Nous devons remercier l'auteur de son envoi.

Après quelques réflexions de divers membres à propos de ce Rapport, la conclusion est adoptée.

M. Blatairou fait un Rapport sur l'ouvrage de M. l'abbé Roques, qui a pour titre : *M. Cousin et ses adversaires, ou Examen des doctrines philosophiques en conflit au XIXe siècle.*

Le livre de M. l'abbé Roques se compose de dix chapitres. Dans les trois premiers, qui sont comme une introduction à son travail sur les doctrines de M. Cousin, l'auteur présente, sur l'objet et l'importance de la philosophie, sur les fausses doctrines qu'elle réprouve, et sur les diverses écoles philosophiques, des réflexions remarquables en général par leur clarté et leur exactitude.

Dans les sept chapitres suivants, M. Roques examine les reproches que l'on peut adresser à la philosophie de M. Cousin,

et il constate dans ses ouvrages la nature panthéistique de ses doctrines, et ses erreurs sur la révélation et le Christianisme, sur les facultés de l'âme, les principes universels et nécessaires, l'idée et l'existence de Dieu, et sur les principes de la morale.

Le Rapporteur entre sur ces divers points dans des détails que les limites de ce *Compte rendu* ne permettent pas de reproduire, puis il ajoute :

« Il y a six semaines que j'eus l'honneur de faire à l'Académie un rapport sur un ouvrage de M. l'abbé Roques : *L'École éclectique du XIX*e *siècle,* etc. Cet ouvrage et celui dont je vous rends compte en ce moment sont comme deux parties d'un même travail que l'on pourrait intituler : *Monsieur Cousin et l'École éclectique;* et ce que je vous disais dans mon premier rapport, je pourrais le reproduire ici. Le nouveau livre de M. l'abbé Roques accuse la même étude consciencieuse et approfondie du sujet qu'il traite. En rendant hommage aux travaux de l'École éclectique et à la nature hautement spiritualiste de ses doctrines, il met en évidence les nombreuses et dangereuses erreurs dans lesquelles est tombé le chef de cette École. Son livre sera lu très utilement par ceux qui s'engagent dans l'étude de la philosophie et par ceux qu'auraient séduits les brillantes qualités de l'écrivain dont il discute les travaux. »

Le Rapporteur demande à l'Académie de remercier M. l'abbé Roques de son envoi.

M. Raulin lit, au nom de M. Manès, absent, un Rapport sur les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse,* pour 1861. Il expose l'organisation et la marche des travaux de cette Compagnie.

L'Académie de Toulouse ne décerne annuellement qu'un seul prix, dit le Rapporteur : il est de 500 fr.; mais elle

distribue des médailles de vermeil, d'argent et de bronze, aux meilleurs travaux scientifiques, etc.

Ce volume contient vingt-huit Mémoires, parmi lesquels M. Manès en signale aux *zoologistes*, aux *botanistes*, aux *géologues*, aux *philosophes;* mais il mentionne comme très curieux quelques passages d'une courte Notice de M. le Dr Noulet, sur la *classification des êtres naturels;* — classification due à un professeur de médecine et de théologie à l'Université de Toulouse, *Raimond de Seboude.* — D'après cet auteur, tous les corps créés constituent une échelle divisée en quatre degrés. Le premier comprend ce qui *est;* le second, ce qui *est* et *vit;* le troisième, ce qui *est, vit* et *sent;* le quatrième, ce qui *est, vit, sent* et *juge* et apprécie à son gré. Voilà comment, au XVe siècle, Seboude se trouvait aussi avancé que de nos jours Geoffroy Saint-Hilaire.

M. Manès félicite l'Académie d'échanger ses travaux avec ceux de l'Académie de Toulouse.

M. Léo Drouyn lit une Note sur une *inscription tumulaire* qui existe dans la crypte de l'église Saint-Seurin de Bordeaux.

« Cette inscription, dit M. Léo Drouyn, a exercé la sagacité de tous les paléographes qui l'ont vue; aucun d'eux, à ma connaissance, n'était parvenu à la lire.

» Une portion en a été gravée en 1823 par M. Lacour, dans le *Musée d'Aquitaine*. M. Jouannet, qui a fait le texte de l'article dont elle est une des *illustrations*, la nomme simplement : *inscription gothique.*

» J'ai cru pendant longtemps que c'était bien une inscription du moyen âge, mais dont les lettres avaient été mutilées, et illisible par conséquent; j'en lisais seulement le premier mot : ANNO; ce qui me faisait avancer qu'elle était latine. L'imagination de quelques savants allait bien loin : j'ai entendu prononcer, malgré le pied de la croix gravée sur la dalle, le mot d'*inscription arabe*.

celui d'*écriture* de quelques-uns de ces peuples barbares qui ont envahi la Gaule depuis le IIIe siècle jusqu'au XIe, etc., etc.

» On a été jusqu'à dire que des gens mal intentionnés avaient, depuis la publication du *Musée d'Aquitaine*, fait disparaître certaines lettres, en avaient mutilé d'autres; que sais-je, moi?

» De tout cela, il n'y avait de vrai que l'opinion de M. Jouannet : *C'est une inscription gothique*, et la lecture que j'avais faite du premier mot : ANNO.

» La dalle en pierre dure a été brisée par le milieu; les deux portions ont servi à murer une petite porte en plein-cintre qui, de l'extrémité occidentale de la nef septentrionale de la chapelle souterraine, conduisait dans l'église. La face de la partie inférieure de la dalle a été tournée vers l'intérieur de la crypte; la partie supérieure, au contraire, lui tourne le dos. On ne voit donc que la moitié de l'inscription.

» Une grande croix, dont le pied est monté sur un socle élevé sur une marche, occupe tout le milieu de la pierre, encadrée par l'inscription. Celle-ci est renfermée entre deux lignes parallèles, gravées et espacées de 0^{m}07, de sorte que les lettres ont un peu plus de 0^{m}05 de hauteur.

» La dalle a 0^{m}70 de largeur; ce qui en reste de visible a 0^{m}90 de long; la portion qui tourne le dos a environ la même longueur; ce qui fait une longueur totale de 1^{m}80 à 2 mètres.

» L'inscription commence à côté du pied gauche de la croix, et par une petite croix pattée cantonnée de quatre cercles; puis, vient l'inscription proprement dite, dont la première lettre occupe l'angle gauche de la dalle; de sorte que, pour la lire, il faut se supposer placé au milieu de cette dalle et tournant le dos au sommet de la croix. On lit donc d'abord sur une seule ligne, celle du pied de la dalle : ANNO ⋮ DNI ⋮ M ⋮ CC; on continue, en suivant sur le côté droit : *IX* ⋮ *XV* ⋮ *Kalenda...* ⋮ Ici, deux lettres fort difficiles à comprendre : *januaris* ⋮ , au lieu de *januarii;* l'*s* m'a paru bien formée. Le nom du mort et sa profession ne pourront être connus que si M. le curé de Saint-Seurin veut permettre à son sacristain de déplacer la partie supérieure de la dalle, en prenant toutefois les précautions nécessaires pour éviter des accidents.

Je mets sous vos yeux un dessin de cette pierre (1). Sauf quelques petites erreurs de détail, les mots : *IX* ⁝ *XV* ⁝ *Kalenda... Janua...* avaient été bien dessinés par M. Lacour, qui n'a donné ni le commencement ni la fin de la partie visible de l'inscription.

Je crois cette inscription unique en son genre : jamais je n'ai vu d'*a*, de *k* et d'*e* fabriqués de cette façon ; certaines lettres, ordinairement ouvertes, sont fermées ; certaines *n* sont barrées ; il y a deux *d*, ils ne sont pas semblables, etc. Ce sont toutes ces lettres fermées, tous ces *e* et ces *a* barrés, qui m'avaient fait croire d'abord à la mutilation de l'inscription.

Elle se lit donc :

† *Anno* ⁝ *Dni* ⁝ *M* ⁝ *CC* ⁝ *IX* ⁝ *XV* ⁝ *Kalenda...* ⁝ *januaris...*
† *L'an du Seigneur 1209, le 15 des Calendes de janvier...*

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Revue de Bretagne et de Vendée; mars 1862. (M. Cirot de La Ville rapporteur.)

A vol d'oiseau. — France, Rome, Italie; par Jules Favereau. — Hommage de l'auteur. — Avec une lettre d'envoi. (Même rapporteur.)

Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges, t. X, 3e cahier, 1860. (M. Duboul rapporteur.)

Mémoires de la Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg, t. VIII, 1860 ; avec une lettre d'envoi. (M. Ch. Des Moulins rapporteur.)

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, 3e et 4e trimestres 1861. (M. Petit-Lafitte rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Catalogue des brevets d'invention, année 1861, n° 11 ; avec une lettre d'envoi de M. le Préfet.

(1) Quand l'inscription aura été vue en entier, nous donnerons le dessin de M. Léo Drouyn.

Annales de la Société libre des Beaux-Arts; avril 1862.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France, n° 5; janvier 1862.

Journal d'Éducation; avril 1862.

Catalogue de livres provenant de diverses bibliothèques, en vente à la librairie Delaroque frères, à Paris.

Archives de l'Agriculture du nord de la France; janv. et fév. 1862.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire; 2e et 3e trimestres 1861.

Étaient présents :

MM. E. Gaussens, Costes, J. Duboul, E Jacquot, Hipp. Minier, Aug. Petit-Lafitte, Fauré, Saugeon, E. de Lacolonge, Cirot de La Ville, V. Raulin, Blatairou, E. Dégranges, Charles Des Moulins, A. Vaucher, Léo Drouyn, G. Lespinasse.

SÉANCE DU 24 AVRIL.

Présidence de M. DÉGRANGES.

Le procès-verbal de la séance du 3 avril est lu et adopté.

M. Dabas, président, s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance; — M. le Vice-Président est aussi absent.

M. Armand Thielens, qui sollicite le titre de membre correspondant, adresse à l'Académie sa *Flore médicale belge*.

MM. Charles Des Moulins, Raulin et Lespinasse, sont chargés d'examiner cet ouvrage, et de faire un Rapport sur la demande de M. Thielens.

M. Jules Canonge adresse des *strophes sur la Pologne (Boze cos Polske)*, avec la musique de ce chant patriotique. M. Saugeon est nommé rapporteur.

M. Jules Delpit présente une gravure en taille-douce des anciennes médailles de l'Académie. Une de ces médailles

porte les armoiries de la famille de Caumont Laforce, et l'autre, celles de Montesquieu. Une troisième figure représente l'emblème de l'Académie avec l'inscription CRESCAM ET LUCEBO. — M. Delpit demande que ces *fac-simile*, si précieux au point de vue de l'histoire de l'Académie, soient reproduits dans nos *Actes*.

Cette demande est renvoyée au Conseil. M. Delpit continue ensuite la lecture de sa biographie de M. Lacour. Ce travail, rempli de détails sur la vie et les travaux de notre ancien collègue, intéresse vivement l'Académie; il sera inséré dans ses *Actes*.

M. Brunet donne lecture d'un Mémoire sur l'ouvrage connu au moyen âge sous le nom de *Gesta Romanorum*, et qui est une collection de traits d'histoire fabuleux, empruntés presque exclusivement à une histoire romaine qui ne ressemble nullement à celle de Niebuhr et même aux récits de Tite-Live. En 1859, M. Brunet avait revu une édition nouvelle de la vieille traduction française des *Gesta*, intitulée : *le Violier des Histoires romaines*, et mise au jour vers 1520. Cette traduction, divisée en 151 chapitres, ne contient pas bien des histoires du même genre qu'on retrouve dans d'autres rédactions de ce recueil, notamment dans celle publiée en langue allemande et plusieurs fois imprimée. M. Brunet s'attache à signaler quelques-unes des narrations que le rédacteur du *Violier* n'a pas connues et qu'il a laissées de côté; il en recherche les sources et les imitations.

M. Duboul fait ensuite divers Rapports :

1° Sur deux brochures et un volume d'Éloges, par M. Belvu Perrussis;

2° Sur un volume de poésies, par M. Gustave Rambot;

3° Sur un petit volume de M. Jules Canonge, intitulé : *Arles en France*.

Il reproche à l'auteur de se trop complaire à recueillir les éloges que la presse accorde à ses légers travaux.

M. le Rapporteur conclut à ce que des remercîments soient adressés aux auteurs de ces divers ouvrages. Ces conclusions sont adoptées par l'Académie.

M. Duboul reprend la parole et s'exprime ainsi :

« Il est des travaux qui devraient être pour toujours laissés dans l'oubli; mais afin qu'on ne puisse pas plus tard accuser l'Académie d'une négligence blâmable, je crois devoir dire quelques mots d'un ouvrage de M. R., capitaine au long cours, dans lequel l'auteur explique à sa manière le mystérieux *Zodiaque de Denderha*. — On se rappelle encore la vive et longue discussion qui eut lieu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres entre M. Champollion et M. Letrône; discussion à la suite de laquelle on fut forcé d'avouer que, faute de documents, il était impossible de donner une interprétation satisfaisante du *Zodiaque de Denderha*.

» Ce que l'Institut a été impuissant à expliquer, M. R. l'explique, lui, avec la plus grande facilité; ce que ce Corps savant n'a pu comprendre, il le comprend parfaitement. Pour lui, le Zodiaque est antérieur à Moïse, et aussi au déluge; il en trouve la preuve dans les signes qui y sont gravés. — Malheureusement, ajoute M. Duboul, les preuves de M. R. ne sont des preuves que pour lui; et il ressort de la lecture de son travail, que les explications qu'il contient n'ont pas fait faire un seul pas à l'intéressante question d'archéologie astronomique que l'auteur a cru résoudre. »

Note. – A propos du Rapport de M. Manès, où se trouve signalée, par M. Noulet, comme appartenant à Raimond de Sebonde, la classification des êtres naturels en quatre grandes séries, M. Ch. Des Moulins nous adresse une rectification importante. — Il y a, dit-il, onze cents ans que Raimond de Sebonde a été devancé, dans cette magnifique progression, par S. Augustin. —

Et lui-même M. Des Moulins avait publié, dans les *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, n° 54, 30 oct. 1839, ces deux beaux passages :

« Quædam enim tangis ut sint, non tamen ut vivant, sentiant » et discernant; quædam vero tangis ut sint et vivant non tamen » ut sentiant et discernant; quædam vero tangis ut sint vivant et » sentiant, non tamen ut discernant; quædam vero tangis ut sint, » vivant, sentiant et discernant; quædam vero tangis ut sint, » vivant, sentiant et discernant. — *Meditationes S. Augustini,* » cap. XXIX, § III. Oratio explicans plurimas dei proprietates. » (Édition Perisse. 1777. — Lyon. P. 64 — Édition de Paris. » 1832. P. 51. — Chez Méquignon Juniorem.) »

« Vous touchez les unes (de vos créatures), seulement pour leur donner l'*être,* et non pour leur communiquer la vie, le sentiment et l'intelligence; vous touchez les autres, pour leur donner l'*être* et la *vie,* et non pour leur communiquer le sentiment et l'intelligence; vous en touchez d'autres pour leur donner l'*être*, la *vie* et le *sentiment*, et non pour leur communiquer l'intelligence; vous en touchez d'autres, enfin, pour leur communiquer l'*être*, la *vie*. le *sentiment* et l'*intelligence.* » (*Traduction anonyme* in-8°, imprimée à Paris chez Guillaume Desprez. 1706.)

« Non eram et creasti me; nihil fueram et de nihilo me aliquid » fecisti. Quale autem aliquid? Non stillam aquæ, non ignem non » avem vel piscem, non serpentem, vel aliquid ex brutis animali- » bus; non lapidem vel lignum, non ex eorum genere quæ tantum » habent esse. Vel ex eorum quæ tantum esse possunt, et cres- » cere. Non ex eorum genere quæ tantum esse et crescere et sen- » tire possunt; sed super omnia hæc voluisti me esse ex his quæ » habent esse, quia sum; et ex his quæ habent esse et crescere, » quia sum et cresco; et ex his quæ sunt crescunt et sentiunt, quia » sum cresco et sentio; et paulo minus parem me creasti angelis, » quia rationem te cognoscendi, cum ipsis à te communem ac- » cepi. (*Soliloques*, chap. VII, § IV. — Édition de Paris. P. 107. » — (Édition Perisse. P. 136.) »

« Je n'étais pas et vous m'avez créé; je n'étais rien et de rien

vous m'avez fait quelque chose; mais quelle chose? Vous ne m'avez pas fait goutte d'eau, feu, oiseau ou poisson, serpent ou tout autre animal inintelligent, ni pierre, ni bois. Vous ne m'avez pas placé au nombre de ces créatures qui possèdent seulement l'*être*, ou de celles qui possèdent seulement l'*être* et l'*accroissement*, ou de celles qui possèdent seulement l'*être*, l'*accroissement* et le *sentiment*. Mais, me plaçant au-dessus de toutes ces créatures, vous avez voulu que je fusse du nombre de celles qui ont l'*être*, car je suis; de celles qui ont l'*être* et l'*accroissement*, car je suis et je crois; de celles qui *sont*, qui *croissent* et qui *sentent*, car je suis, je crois et je sens; et vous m'avez créé presque égal aux anges, puisque vous m'avez donné en commun avec eux, la *faculté de vous connaître*. »

S. Augustin est un des phénomènes les plus remarquables, dit M. Charles Des Moulins, dans l'histoire de l'esprit humain. Quelle puissance d'observation et de raisonnement dut être donnée à cet évêque africain, qui, simple docteur de l'Église, n'étant ni évangéliste, ni prophète, marche, appuyé sur la Bible, à la découverte de la science, en devançant son siècle de quatorze cents ans!

M. Costes dit que le verbe *tangere*, dans la pensée de S. Augustin, devait se rapprocher du verbe *creare*.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE
SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Bulletin de la Société académique de Brest, t. II, 1re livraison. (M. Cirot de La Ville rapporteur.)

Flore médicale belge; par M. Armand Thielens, avec une lettre d'envoi de l'auteur, tendant à obtenir le titre de membre correspondant. (MM. Ch. Des Moulins, Lespinasse et Raulin rapporteurs.)

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse; mars 1862. (M. de Lacolonge rapporteur.)

Journal des savants; mars 1862. (M. Duboul rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Revue agricole, industrielle et littéraire; février 1862

Catalogue d'une importante collection de documents manuscrits et originaux, dont la vente aura lieu à Paris les 2 et 7 mai 1862.

L'orchestrino-Clément; par J. Roy.

Suite de l'éloge de la folie d'Érasme; par un bénédictin, 2e série.

Programme du concours de la Société archéologique et historique du Limousin pour l'année 1863.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux; t. VIII, no 3.

Pétition pour la réforme des élections de l'Institut; par le baron Belloguet.

Les Beaux-arts, revue nouvelle; 3e année, 7 avril 1862.

Revue bibliographique, moniteur de l'imprimerie et de la librairie française; 10 avril 1862.

Catalogue d'une belle collection de lettres autographes, documents, etc., dont la vente aura lieu le 24 avril 1862, rue des Bons-enfants, à Paris.

M. le Ministre de l'instruction publique demande, par une circulaire sous la date du 29 mars 1862, des renseignements sur la composition et les publications des Sociétés savantes.

Le bon Cultivateur; janvier et février 1862.

Bulletin de la Société académique de Poitiers; no 65.

Installation de M. de Wailly dans les fonctions de recteur de l'Académie de Bordeaux.

L'ami des Champs; avril 1862.

Circulaire russe.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; février 1862.

Rapport sur les opérations de la caisse d'épargnes de Bordeaux; par M. Maurice Grangeneuve, vice-président.

Étaient présents :

MM. Gout Desmartres, Costes, J. Duboul, G. Brunet, Jules Delpit, E. Dégranges, H. Minier, Gustave Lespinasse, W. Manès, Blatairou, Saugeon, Fauré.

SÉANCE DU 8 MAI.

Présidence de M. DABAS.

Le procès verbal de la séance du 24 avril est lu et adopté.

M. Valat, ancien membre résidant, devenu depuis membre correspondant, adresse une demande pour reprendre son ancien titre. — Après quelques explications échangées entre MM. Dabas, Raulin, Jacquot et Costes, au sujet du mode de scrutin en pareil cas, la demande est renvoyée au Conseil.

M. Geffroy, ancien professeur d'histoire à la Faculté de Bordeaux, maintenant maître de conférences à l'École normale, à Paris, exprime à l'Académie ses regrets d'en être éloigné, et demande à continuer à nous appartenir au titre qu'il conviendra à l'Académie de lui donner.

Cette question est renvoyée au Conseil, qui proposera de nommer M. Geffroy, ou membre correspondant, ou membre associé non résidant.

M. le Secrétaire général fait part à l'Académie de la décision du Conseil, au sujet des *fac-simile* des médailles présentées par M. J. Delpit. — M. le Trésorier est chargé de les faire lithographier.

M. Baudrimont présente à l'Académie un vocabulaire bohémien qu'il a recueilli en 1858 au château d'Uhart, près Saint-Palais, dans le pays basque. Ce vocabulaire comprend plus de trois cents mots. Il est accompagné de notions grammaticales et d'observations sur l'origine et les mœurs du peuple vagabond qui en fait usage.

Il résulte de ce travail que, depuis que les Bohémiens

habitent ces contrées, leur langue s'est considérablement modifiée par des emprunts de toute nature, faits à celle des Basques; qu'il en est de même pour les Bohémiens qui habitent d'autres pays, et qu'il est éminemment probable qu'ils auraient de la peine à se comprendre mutuellement s'ils venaient à se rencontrer.

Ce peuple a reçu un grand nombre de noms : les Anglais les nomment *gypsies;* les Espagnols, *gitanos,* noms qui veulent dire Égyptiens; mais ils ne sont pas plus Égyptiens que Bohémiens.

On les a trouvés établis sous le nom d'*Indiens noirs* dans la grande Boukharie.

Selon Loury, ils habitaient l'embouchure de l'Indus au Xe ou au XIe siècle.

On pense qu'ils ont été introduits en Perse, comme musiciens, au Ve siècle. M. Bataillard a prouvé, par des documents authentiques, qu'ils étaient établis dans l'île de Chypre en 1332. Ils étaient en Hongrie et en Transylvanie en 1260, En 1370, ils étaient esclaves en Valachie. De 1344 à 1394, on les trouve en Silésie. Ils étaient déjà parvenus en Suède en 1303. Enfin, ils ont fait leur apparition en 1417 dans la partie occidentale de l'Europe.

Partout où ce peuple s'est montré, il a été ce qu'il est aujourd'hui : insoumis, vagabond, rapace, et nocturne plutôt que diurne.

« Les prétendus Bohémiens ont conservé le nom qu'ils ont porté avant de venir en France : ce nom de *Erroumancel* ou *Erroma itcéla*. En supprimant la particule Er, qui vient du Basque, on trouve *Rouman* ou *Rama*. Voulant que les Bohémiens viennent de l'Égypte, on a fait venir ce nom du copte : *Rômé* ou *Romi*, qui veut dire *homme*. Cette opinion n'a rien de probable. Ce peuple a longtemps habité la Valachie, dont les habitants descendent d'une colonie romaine, et parlent



encore une langue romane *(daco-romana)* très analogue à l'italien et aux patois du Midi de la France. Il est probable que ce nom rappelle que les Bohémiens ont habité les pays *Roumains*. »

M. Baudrimont pense que les Bohémiens pourraient venir de la Babylonie, et qu'ils sont devenus vagabonds à la suite de la dévastation de cette contrée par les *grands hommes* qui en ont fait successivement la conquête.

« Ce que les Bohémiens ont conservé des notions du calendrier n'est pas de nature à faire honneur à leurs connaissances astronomiques. Pour eux, l'année, les mois et la semaine, sont représentés par un seul mot : *bréxa*, auquel ils joignent *kinoua* (petit), pour exprimer le mois, et *kipia* (très petit), pour indiquer la semaine. Les noms des mois sont tirés de la langue basque.

» On a émis l'opinion qu'ils n'avaient aucune espèce de religion avant de venir en Europe, parce qu'ils n'avaient aucun nom pour exprimer celui de la Divinité. Cela est inexact. Ils ont même un nom pour le mauvais génie ou le diable. Ces noms sont : *Doubel* (Dieu), et *Béka* (diable).

» Il faut remarquer que *Débla* est pour eux un des noms du soleil, qu'ils appellent aussi *Foukara;* que ce nom n'est pas sans analogie avec celui de *Doubel,* et qu'ils ont pu avoir un culte pour le soleil. Cela est même l'opinion d'un homme qui les connaît parfaitement et qui affirme que ce culte existe encore chez eux.

» Ils ont oublié jusqu'aux noms des nombres. Quelques-uns s'en rappellent cinq; d'autres prétendent qu'il n'y en a jamais eu plus de deux. Ces noms sont sanscrits; comme d'autres faits déjà signalés, ils indiquent une origine indienne.

» Quoi qu'il en soit, le vocabulaire bohémien diffère par ses racines des vocabulaires des langues parlées en Asie, recueillis par Klaproth, et publiés dans son *Asia polyglotta*. »

M. Léo Drouyn expose que des dégâts se commettent dans la cour du Musée sur les objets d'archéologie qui y sont déposés. Il désirerait que l'Académie adressât directement à l'autorité municipale des observations à cet égard. — Après quelques observations de MM. Baudrimont et Minier, l'Académie décide que ceux de ses membres qui font partie du Conseil municipal sont invités à adresser des observations, au nom de l'Académie, au sujet des dégâts que signale M. Léo Drouyn, afin qu'on puisse y remédier.

M. Duboul fait un Rapport sur une brochure de M. l'éditeur Charpentier, traitant *de la propriété littéraire.* — Le Rapporteur ne veut pas discuter au fond une question difficile et fort complexe; il se borne à citer plusieurs passages du livre de M. Charpentier sur les droits des auteurs, la durée de la propriété, etc.

Le même Rapporteur fait connaître ensuite une *Étude historique* sur les loteries, par M. l'abbé Corblet. « Cette question, dit M. Duboul, offre un grand intérêt au point de vue de la morale et de l'économie politique; et pour ma part, je considère les loteries comme d'une grande immoralité, comme ayant de graves et sérieux inconvénients, qui devront les faire totalement supprimer avant longtemps. »

M. Duboul examine après le *Recueil de l'Académie des Jeux floraux* pour 1851.

Ce recueil est divisé en deux parties : la première renferme les ouvrages couronnés, et la deuxième les ouvrages des quarante mainteneurs, ou simplement signalés. On éprouve un sentiment pénible en lisant ce recueil, dit M. le Rapporteur; c'est celui qui résulte de la faiblesse des pièces qu'il renferme et qui semblent accuser une ère de décadence. — Chose remarquable et doublement fâcheuse, c'est que les pièces de MM. les Mainteneurs sont plus faibles encore que



celles des lauréats! L'Académie des Jeux floraux n'a point non plus été heureuse dans le choix des vainqueurs, et elle accorde généralement des récompenses à des pièces plus faibles que d'autres qui ont été écartées. Ainsi, la pièce non couronnée, ayant pour titre : *Au Sénat, sur le rétablissement des tours pour les enfants trouvés,* est bien supérieure à celle sur *Jeanne d'Arc,* qui a reçu une violette.

M. Duboul lit des extraits de ces deux pièces, qui font partager ses opinions à l'Académie. *Le Presbytère* et *les Vieux chemins* sont au nombre des meilleures pièces du recueil, et elles n'ont reçu cependant aucune récompense.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE
SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Mémoires de la Société royale des Sciences de Liége, t. XVI. (M. Jacquot rapporteur.)

Proceedings of the royal Society, vol. XI, nº 47. (M. Abria rapporteur.)

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan; janvier, avril, juillet et octobre 1861. (M. Léo Drouyn rapporteur.)

Annales des mines, rédigées par les ingénieurs des mines et publiées sous l'autorisation du Ministre des travaux publics; 6e série, t. I, 1re livraison de 1862. (M. Jacquot rapporteur.)

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie; t. V, 1re livraison. (M. Delpit rapporteur.)

Revue de Bretagne et de Vendée; avril 1862. (M. Cirot de La Ville rapporteur.)

Cours de littérature; 68e, 69e, 70e livraisons. (M. Minier rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Bulletin de la Société d'Émulation du département de l'Allier; t. VII.

Bulletin de la Société Philomathique de Bordeaux; 1er numéro, 1er semestre 1861. — *Idem,* 1er numéro, 2e semestre 1861.

Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux; 5 juillet, 15 novembre et 20 décembre 1860; 10 avril et 20 juillet 1861; 20 mars 1862.

L'Ami des Champs; mai 1862.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer; septembre, octobre, novembre et décembre 1861.

Journal d'Éducation; mai 1862.

Mémoires de l'Académie du Gard; année 1861.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux; t. VIII, n° 4.

Description des machines et procédés pour lesquels ont été pris des brevets d'invention; t. IV, 1862.

Archéologie pyrénéenne, par A. du Mége (de la Haye).

Archéologie pyrénéenne. — Atlas.

Étaient présents :

MM. Dabas, Fauré, Costes, Léo Drouyn, J. Duboul, E. Jacquot, Gustave Lespinasse, Baudrimont, Cirot de La Ville, H. Minier, V. Raulin, E. Dégranges, Saugeon.

SÉANCE DU 22 MAI.

Présidence de M. DABAS.

Le procès-verbal de la séance du 8 mai est lu et adopté.

M. Jacquot écrit pour s'excuser de n'assister pas à la séance, et envoie le manuscrit qui devait faire l'objet de sa lecture.

Le Conseil, sur le renvoi qui lui avait été fait de la question, propose d'accorder le titre de *Membre associé non résidant* à tous les Membres correspondants qui ont fait partie de la Compagnie comme titulaires.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Il est entendu que les Membres associés non résidants n'ont

pas le droit de voter pour les élections. C'est une réserve qui a été déjà établie lorsqu'on a créé le titre.

M. le Président, au nom du Conseil, demande à l'Académie de décider que chaque membre non résidant qui désire rentrer comme résidant, soit admis avec la seule formalité de l'avis du Conseil chargé d'examiner de nouveau la moralité du candidat.

M. Dégranges trouve excessif le droit accordé au Conseil.

M. le Président explique que le Conseil ne fait que continuer ses fonctions; c'est à lui qu'est confié le soin de s'assurer de la moralité des candidats, et ici il ne peut plus être question des titres littéraires et scientifiques, qui ne sauraient qu'être accrus, tandis que le candidat pourrait moralement avoir démérité. — Après ces réflexions, l'Académie adopte la proposition.

Toutefois, il est convenu qu'il faut, pour qu'un Membre puisse rentrer, qu'il y ait un fauteuil vacant, l'Académie ne pouvant compter plus de quarante Membres.

En conséquence de ces décisions, M. Geoffroy, désormais fixé à Paris, rentre dans le cadre des Membres associés non résidants, — et M. Valat, qui revient habiter Bordeaux, reprend la place de titulaire de l'Académie, le Conseil proposant son admission.

M. le Secrétaire général annonce que le Conseil a voté la somme de 25 fr. pour la souscription à l'érection de la statue de Parmentier.

M. l'abbé Cirot donne lecture d'une étude littéraire qui a pour titre : *du Vague et de l'Infini.*

L'auteur commence par constater que le Vague est une maladie de l'époque. En suivant le mouvement des voyageurs de la pensée, en parcourant les routes qu'ont suivi

leurs œuvres, on les voit se précipiter vers l'inconnu, le vide, l'absurde, l'impossible. Littérateurs et artistes, en trop grand nombre, ont subi cet entraînement. Les théories ont dit : Le sublime, c'est le laid; des hommes ont dit : Nous exprimerons le laid. Le laid sera le triomphe définitif de l'art.

Les anciens ne connaissaient pas cette passion du Vague. Le Vague ne se rencontrait chez eux que comme accident, et non à l'état de système.

D'où vient cette différence? Le christianisme a donné de nouvelles flammes à la passion de l'Infini, mais en l'excitant, il l'a satisfaite. Avec l'aspiration de l'Infini, il porte la certitude, la clarté de l'Infini.

Or, que se passe-t-il? Des littérateurs, des artistes, nés dans une atmosphère chrétienne où ils respirent la passion de l'Infini, en rejettent la règle et la fixité. Ils veulent l'Infini, moins la fixité, moins la certitude, moins le dogme; ils veulent un Dieu qui n'est pas Dieu, c'est-à-dire le Vague.

L'idéal chrétien dans l'aspiration, l'idéal chrétien dans le but, c'est ce qu'il faut à l'art. Et ceux qui ont séparé ces deux éléments, comme les Alfred de Musset; et ceux qui les ont conservés unis, comme les Racine, les Raphaël, etc., en sont également la preuve. La *Bible,* livre de l'art, est aussi le livre de l'Infini, de l'Infini à l'état d'aspiration, l'Infini à l'état de dogme.

M. Dégranges, tout en reconnaissant le mérite du travail de notre collègue, n'approuve pas qu'il ait compris dans sa critique l'*art musical*. Il lui semble que les Rossini, les Meyer-Beer, les Halévy, et même Boïeldieu, sont à la hauteur des meilleurs compositeurs de tous les temps.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Cours familier de littérature, par M. de Lamartine; 71e, 72e, 73e, 74e et 75e entretiens. (M. Minier rapporteur.)

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse; avril 1862. (M. de Lacolonge rapporteur.)

Annales de la Société académique de Nantes, 2e semestre de 1861. (M. Duboul rapporteur.)

Bulletin de la Société archéologique du Limousin; t. XI, 1861. (M. Léo Drouyn rapporteur.)

Bulletin de la Société industrielle d'Angers, 2e année de la 3e série 1861. (M. Manès rapporteur.)

Congrès scientifique de France; t. I, 1re partie de la session tenue à Bordeaux en septembre 1861. (M. Jacquot rapporteur.)

Mémoires de l'Académie impériale de Metz; 1860-1861. (M. Jacquot rapporteur.)

Notions élémentaires d'harmonie moderne; par Anatole Loquin. (M. Brochon rapporteur.)

Jahrbuch, no 1, janner bis décember 1861. (M. Raulin rapporteur.)

Journal des Savants; avril 1862. (M. Duboul rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Considérations sur l'utilité des oiseaux en Agriculture. 2 exemplaires.

Cinquième lettre d'un Bénédictin, 2e partie, 10 exemplaires.

Catalogue des brevets d'invention; année 1862, no 12, avec une lettre d'envoi de M. le Préfet.

Tribune artistique et littéraire du Midi; avril 1862.

Annales de la Société libre des Beaux-Arts; mai 1862.

Société d'Émulation de Cambrai. — Programme des questions mises au concours de 1862.

Revue des Sociétés savantes; t. I, 1862.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres de Poitiers; no 66, 1362.

Revue agricole, industrielle et littéraire; mars 1862.
Archives de l'agriculture du nord de la France; mars 1862.
Revue de l'Art chrétien; avril 1862.

Étaient présents :

MM. Dabas, H. Minier, J. Duboul, Costes, E. Gintrac, A. Petit-Lafitte, Léo Drouyn, J. Delpit, de Lacolonge, Cirot de La Ville, G. Brunet, V. Raulin, Saugeon, Abria, E. Dégranges, Charles Des Moulins, E. Gout Desmartres, A. Vaucher, G. Lespiault, Gustave Lespinasse.

SÉANCE DU 12 JUIN.

Présidence de M. DABAS.

Le procès-verbal de la séance du 22 mai est lu et adopté.

M. Lecesne, Président de l'Académie d'Arras, écrit pour s'informer du sort d'un envoi d'ouvrages par M. Le Gentil, qui avait réclamé le titre de Membre correspondant. — La Commission chargée d'apprécier les titres de M. Le Gentil sera invitée à hâter son Rapport.

M. Charles Des Moulins dépose sur le Bureau un discours de M. Durieu de Maisonneuve, et deux brochures de M. Samazeuilh.

M. le Dr Marmisse adresse à l'Académie un travail manuscrit s'occupant de la statistique de la mortalité des enfants à Bordeaux. (M. Costes rapporteur.)

M. Labat, membre correspondant, envoie un Mémoire sur *les instruments en France au moyen âge et pendant la*

période de la renaissance des lettres. — Ce travail est confié à une Commission composée de MM. Saugeon, Brochon, de Gères.

M. Crollanza fait hommage à la Compagnie du 1er volume de son *Histoire militaire de la France,* écrite en italien. (M. Brunet rapporteur.)

M. Eugène de Monaghan, membre correspondant, nous fait parvenir deux *Essais dramatiques;*

M. Gragnon-Lacoste une *Notice* sur M. Mondenard de Roquelaure; avec un exemplaire du poème dont ce dernier est l'auteur, et qui a pour titre : *le Boston* (M. Minier rapporteur);

M. Ravenez une brochure sur les *Origines religieuses de Bordeaux.* (Commission : MM. Cirot de La Ville, Delpit et Léo Drouyn.)

M. Achille Millien envoie un recueil poétique, intitulé : *Chants agrestes,* à l'appui de sa demande de membre correspondant. (Commission : MM. Duboul, Minier, de Gères.)

M. Quetelet (de Bruxelles) adresse à l'Académie une brochure : *Annales de l'Observatoire royal de Bruxelles.* (M. Lespiault rapporteur.)

M. le Président témoigne à M. Valat la satisfaction qu'éprouve l'Académie de le voir reprendre sa place parmi nous.

M. Valat remercie le Président du sentiment qu'il vient de lui exprimer, se félicite de se retrouver parmi d'anciens collègues, et espère obtenir l'amitié des nouveaux membres de la Compagnie.

M. de Gères donne lecture d'un poème intitulé : *l'Arbre devenu vieux.* — L'Académie l'écoute avec le plus vif intérêt, et M. le Président, en adressant de vives félicitations à l'auteur, se rend l'interprète des sentiments de l'Académie.

La lecture du Mémoire de M. Jacquot, vu l'absence de ce collègue, est renvoyée à une prochaine séance.

M. Dabas rend compte d'une *traduction en vers français de dix-huit Épigrammes de l'Anthologie Palatine,* envoyée, comme spécimen d'un travail plus complet [1], par M. J. Lapaume, professeur au Lycée impérial de Rennes, membre correspondant.

Après avoir félicité l'honorable correspondant de son activité et de son courage à entreprendre une tâche aussi laborieuse, le Rapporteur croit devoir ajouter à ses éloges les réserves suivantes :

« Si c'est une chose, comme je le crois, à peu près impossible, de traduire heureusement en vers français un poète ancien, quelle entreprise plus ardue que d'essayer de plier à ce genre de version des épigrammes en vers grecs, c'est-à-dire des bagatelles, des riens poétiques, dont tout le mérite est souvent dans le choix de l'expression, dans la concision de la forme, dans l'élégance du tour, dans la subtilité d'une pointe délicate que la moindre inadvertance suffit pour émousser! La traduction en prose est elle-même très impuissante, je le sais; mais je lui trouve au moins ces avantages, qu'elle s'accommode plus volontiers de l'expression juste, qu'elle suit mieux les plis de la pensée et de la phrase; qu'elle se contient plus aisément, qu'elle ne se pique pas enfin de repasser sur une pierre neuve les traits qu'elle trouve aiguisés.

» M. Lapaume, quoiqu'il rencontre parfois des vers exacts et bien faits, a-t-il généralement échappé à ces écueils de la traduction en vers? a-t-il toujours l'expression juste et précise? son tour est-il assez libre, ou, dans la gêne qu'il s'impose, assez élégant? sait-il se garder de la diffusion là où il faudrait être court et sobre? n'émousse-t-il jamais la fine pointe de l'épigramme?

[1] L'annotation en latin et la traduction en vers français de l'*Anthologie Palatine* qui se publie actuellement chez Didot, et fait partie de sa bibliothèque des auteurs grecs.

enfin, pour aller jusqu'au bout de mes critiques, M. Lapaume, dont le mérite est si réel comme philologue et comme érudit, a-t-il, comme versificateur, assez d'habileté et de souplesse pour réussir, autant qu'il se peut, dans un ouvrage de cette nature? J'émets sur ces divers points des doutes que mes citations aideront l'Académie à résoudre. »

Dans le cours de ces citations, où il serait trop long de le suivre, le Rapporteur essaie de rectifier, par une traduction en prose, quelques-unes des épigrammes que la traduction en vers lui paraît avoir défigurées. Plusieurs se font remarquer, soit par la grâce et la finesse, soit par un tour poétique et original; ainsi les suivantes :

Sur la poétesse Erinne (de *Léonidas*).

« La vierge Erinne, cette jeune poétesse, abeille du Parnasse, cueillait un jour des fleurs sur le parterre des Muses. Pluton l'enleva pour l'hymen. La spirituelle enfant lui dit, avec vérité : « Tu es un jaloux, Pluton. »

Sur la même (d'un Poète inconnu).

« Toi qui naguère faisais éclore tout un printemps de fleurs poétiques chères à l'abeille du Parnasse; toi qui naguère chantais de ta voix de cygne, elle t'a poussée vers l'Achéron et ses flots amers, la Parque qui tient en main le fatal fuseau. Mais l'œuvre admirable de tes chants épiques, Erinne, nous crie que tu n'es point morte, que tu es avec les muses et mêlée à leurs chœurs. »

Sur un oiseleur (d'un autre Anonyme).

« Il avait une fronde, pauvre gagne-pain de sa misère, l'oiseleur Ariston, et il s'en servait pour frapper de loin les oies fuyardes, en s'approchant tout doucement, par des détours insidieux, avec des regards obliques, afin de les surprendre durant leur repas. Et maintenant, il est là sous terre; son arme repose, sans bruit, loin

de sa main glacée, et ces oiseaux qu'il chassait, au-dessus de sa tombe ils volent. »

Le Rapporteur finit en exprimant le regret que M. Lapaume, au lieu d'employer son talent à une œuvre ingrate et condamnée d'avance à une inévitable imperfection, n'ait pas essayé plutôt une traduction en prose, où son goût aurait mieux fait apprécier la connaissance profonde qu'il a de la langue grecque.

M. l'abbé Cirot fait successivement plusieurs Rapports.

D'abord sur un premier ouvrage, intitulé : *à Vol d'oiseau, France, Rome, Italie :*

« A ce frontispice, dit le rapporteur, je m'imagine une œuvre de touriste : des campagnes, des villes, des impressions et des jugements qui fuient avec le train de voyageurs. Et c'est bien un peu cela, mais c'est aussi autre chose. Quel est mon étonnement lorsque je vois l'auteur passer *à vol d'oiseau* les musées de Milan, de Pise, de Rome, ne s'occupant de les apprécier qu'à l'aide de quarante-huit pages bien comptées, empruntées à divers auteurs, et dont il grossit son livre! Mais quelle est ma stupéfaction lorsque je le vois trancher *à vol d'oiseau* la plus grosse question religieuse, politique et sociale de notre temps! Je ne m'occupe pas de la solution qu'il lui donne : le terrain académique ne donne pas place à cette discussion; je me contente d'observer que pour traiter semblables matières, il faut s'élever au-dessus des rencontres d'hôtel, des conversations de salon, et des flatteries de l'amitié ou de l'intérêt.

» En adressant à M. Jules Favereau un simple remerciement pour l'envoi de son livre, l'Académie, je crois, aura amplement satisfait à sa dette envers lui. »

Vient ensuite : *de l'Influence de l'homme de lettres,* par M. Jules Brisson. — Cette brochure de 160 pages, in-12,

embrasse les périodes indienne, hébraïque, grecque, romaine, française :

« Toujours l'homme de lettres, dit M. Cirot : à la guerre comme au forum, au budget comme au plaisir, en philosophie comme en beaux-arts. M. J. Brisson, dans son enthousiasme pour l'homme de lettres, en ferait dire trop de bien et trop de mal, tandis que lui-même sacrifie à son engouement plus d'un jugement de la science et de l'histoire. »

Remercîment pour cet opuscule.

Le même Rapporteur analyse le *Bulletin de la Société Académique de Brest* (t. II, 1re livraison). L'histoire y est représentée, dit-il, par des études sur les premiers établissements des Bretons insulaires, et par le tribunal révolutionnaire de Brest, en 1793-1794; la pisciculture, par un résumé du voyage d'exploration de M. Coste sur le littoral de France et d'Italie; l'astronomie, par une revue de l'état de cette science; la poésie, par quelques pièces de vers, dont l'auteur le plus heureux est M. Paul Chabal.

M. le Rapporteur félicite la naissante Société de Brest de ses utiles travaux.

Il parle ensuite de la *Revue de l'Art chrétien :*

« Nous y trouvons, dit-il, un intéressant Mémoire sur une église et un baptistère du Ve siècle, Saint-Étienne de Mélas, en Ardèche; un autre sur les catacombes de Rome; un précis sur l'état chrétien qui résume ainsi la question d'origine de l'ogive (p. 211); enfin, l'histoire du pèlerinage de Compostelle, par notre compatriote M. l'abbé Pardiac, mais dont quelques premières pages ne peuvent encore donner lieu à aucune analyse.

» Enfin, de l'archéologie, nous passons à la peinture, en prenant la *Tribune artistique et littéraire du Midi* (octobre et novembre 1861). Ici, si nous mettons à part une critique de *L'An mil, légende féodale,* en vers, par M. de Pony, nous n'avons sous les

yeux que la suite de l'Exposition de 1861, d'abord à Paris, puis à Marseille, que des tableaux dont la description, faite par M. Chaumelin, se lit avec plaisir, mais ne s'analyse pas. »

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

De l'instrumentation. — Instruments qui furent usités en France au moyen âge et pendant la période de la renaissance des lettres. — Ouvrage manuscrit, par M. J. B. Labat, correspondant à Montauban. (Commission : MM. Brochon, Saugeon, de Gères.)

Revue de Bretagne et de Vendée; mai 1862. (M. Cirot de La Ville rapporteur.)

The Dublin quarterly Journal of science; n° 6, avril 1862. (M. Abria rapporteur.)

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des Lettres et Beaux-Arts, de Belgique; 1862. (M. Manès rapporteur.)

Bulletins de l'Académie royale de Belgique; t. XI et XII, 1861. (M. Manès rapporteur.)

La comédie au coin du feu. — Le dernier jour de Malfilatre; par Eugène Mahon de Monagham, correspondant; avec une lettre d'envoi. (M. Saugeon rapporteur.)

La comédie au coin du feu. — Le prince Conradin; par le même auteur. (M. Saugeon rapporteur.)

Observations des phénomènes périodiques; extrait du t. III des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique.* (M. Lespiault rapporteur.)

Annales de l'Observatoire royal de Bruxelles; par A. Quetelet. (M. Lespiault rapporteur.)

*Voyage au tour du monde sur la frégate suédoise l'*Eugénie, *pendant les années 1851-1853, sous le commandement de C. A. Virgin.* (En latin). — (Physique, M. Abria; botanique et zoologie, M. Des Moulins, rapporteurs.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Marseille. — Coup-d'œil sur les mœurs, les coutumes, le commerce, l'industrie, la littérature et les arts; par M. Marius Chaumelin, 2e édition.

La Cour d'assises ou les Landes; par M. J. F. Samazeuilh, avocat à Nérac, correspondant.

Les Pyrénéennes nouvelles; par le même auteur.

Ouverture du cours municipal de botanique de la ville de Bordeaux, le 6 mai 1862; par M. Durieu de Maisonneuve.

Archives de l'agriculture du nord de la France; n° 4, avril 1862.

Revue des Sociétés savantes; 23 et 30 mai et 6 juin 1862.

La revue des bons livres; 1re année, n° 1, 15 mai 1862 (prospectus).

Bureau de bienfaisance de Bordeaux. — Circulaire relative à la Société du Prince impérial.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Sarthe; 1er trimestre 1862.

Société archéologique et historique du Limousin. — Questions propoposées pour le concours de 1863.

L'Ami des Champs; juin 1862.

Bulletin de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen; juillet, août, septembre et 15 novembre 1861.

Catalogue de livres provenant de diverses bibliothèques, en vente chez Delaroque frères, libraires à Paris.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; n° 3, mars 1862.

Programme de la Société Batave de philosophie expérimentale de Rotterdam.

Recueil des travaux de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure; t. VI, 1859.

Le Progrès, journal de Bordeaux, n° 1, 5 juin 1862.

Journal d'Éducation; juin 1862.

Analyse de divers engrais; par M. J. Girardin, 1862.

Tribune artistique et littéraire du midi; mars 1862.

Bulletin de la Société académique de Poitiers; n° 64.

L'Agronome praticien, journal de la Société d'Agriculture de Compiègne; n° 21, mars 1862.

Mémoires de l'Académie d'Aix; t. IX, 1re partie.

De l'Univers. — Études sur l'origine du monde et ses modifications successives; par Jacques-Ludomir Combes (de Fumel); hommage de l'auteur.

Notice sur les anciens treize maîtres et les corporations des métiers de la ville de Luxembourg; par J. Ulveling.

Le régime municipal de l'ancienne ville de Luxembourg; par J. P. Ferron.

Leben des heiligen Schetzelo cinfiedlers im crünenmalde; par J. Klein.

Recueil méthodique de renseignements et de notes sur la période de 1839 à 1848 de l'histoire du grand duché de Luxembourg; par J. Ulveling.

Extrait d'un essai étymologique sur les noms des lieux du Luxembourg germanique; par Delafontaine.

Des justices de paix dans le grand Duché; discours, par M. Jurion.

Notice sur la situation agricole du grand duché de Luxembourg; par C. Fischer.

Notice sur l'ancien magistrat de la ville de Luxembourg; par J. Ulveling.

L'Instituteur des aveugles; année 1861, n° 7.

Étaient présents :

MM. Dabas, Costes, J. Duboul, Valat, Cirot de La Ville, H. Minier, J. de Gères, Saugeon, A. Petit-Lafitte, Blatairou, Abria, W. Manès, G. Brunet, E. Gintrac, E. Dégranges, G. Lespinasse, E. Gout Desmartres, E. Gaussens.

SÉANCE DU 26 JUIN.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 12 juin est lu et adopté.

M. le Secrétaire général dépouille la correspondance.

M. Bellot Des Minières adresse, de la part de son père, une brochure ayant pour titre : *Ni Usure, ni Usuriers*. M. Brochon est chargé d'apprécier ce travail.

M. Lagnier, sculpteur sur bois, soumet à l'Académie une *Coupe* d'un travail très remarquable. Une Commission, composée de MM. Léo Drouyn, Brochon et de Gères, est priée d'examiner cet ouvrage d'art, qui fait l'admiration de chacun des membres de la Compagnie.

En l'absence de M. Jacquot, M. Costes donne lecture, à la

place de ce collègue, d'un *Mémoire sur l'existence et la composition du terrain tertiaire supérieur dans la partie orientale du département de la Gironde.*

M. J. Duboul lit la première partie d'une étude sur la vie et les travaux de *Dortous de Mairan.*

M. Duboul a l'intention d'étudier Mairan comme savant et comme philosophe, car il fut l'un et l'autre; mais c'est plus particulièrement au point de vue de la philosophie qu'il se propose de considérer les écrits de cet homme vraiment distingué.

Pendant trois années consécutives, en 1715, 1716 et 1717, on voit Mairan remporter trois prix à l'Académie de Bordeaux, où l'on travaillait avec beaucoup d'ardeur, et dont il devint bientôt membre. — Reçu, en 1719, membre de l'Académie royale des Sciences de Paris, il y occupa, pendant cinquante ans, une des premières places, qu'il avait d'abord su conquérir par l'importance et la variété de ses travaux. En 1741, il y fut choisi pour succéder à Fontenelle, comme secrétaire perpétuel. En 1743, il fut nommé membre de l'Académie française.

Mairan était un homme extraordinaire et un savant de premier ordre, qui touchait avec une remarquable supériorité aux sciences les plus diverses. Il s'occupait à la fois des plus hautes spéculations métaphysiques et des plus difficiles problèmes de l'astronomie; il étudiait la réflexion et la réfraction de la lumière; la chaleur, la glace, l'acoustique, les aurores boréales, la musique, et même la peinture. Malgré ces occupations si multipliées et si absorbantes, il trouvait toujours du temps lorsqu'il s'agissait de se mettre au service de ses nombreux amis.

M. Duboul donne une idée sommaire de la *Dissertation sur la glace* et du *Traité de l'aurore boréale,* deux ouvrages

de Mairan, dont le premier est un modèle de discussion scientifique, et dont le second a valu à son auteur une réputation européenne.

Il fournit sur Mairan, d'après des documents tout nouveaux et fort peu *connus,* des détails biographiques qu'il suffit de mentionner ici, le travail de M. Duboul devant être inséré dans les *Actes de l'Académie.*

M. Duboul apprécie en ces termes les lettres que Mairan adressait à son ami Bouillet, de Béziers, et qui ont été publiées tout récemment :

« Une chose frappe dans toutes ces lettres, c'est qu'on n'y rencontre pas un seul mot qui vise à l'effet. Rien pour la convention, rien pour la mise en scène ; pas la plus légère trace d'emphase. Mairan, déjà très célèbre, et qui jouit d'une haute considération auprès des littérateurs, des philosophes, des savants les plus illustres, Mairan n'y pose pas le moins du monde pour la postérité. Le charlatanisme, devenu si commun depuis, est absolument ignoré de cette nature honnête et sincère. Simple et modeste, à la fois familier et digne, il offre l'exemple de ce que devrait toujours être le vrai savant. Il ne prend jamais la peine, il ne cède jamais à la préoccupation d'étaler son très rare mérite. Sa vaste science se dérobe sous des dehors charmants. Elle n'apparait que lorsqu'elle n'a pas le droit de s'abstenir. Jusque-là, c'est tout au plus si elle se laisse deviner.

» A une époque, dit M. Duboul, où nous voyons tant de petits hommes s'agiter pour de si petites choses, nous éprouvons le besoin d'évoquer ces bonnes vieilles figures dont le souvenir nous réconforte, parce que leur existence nous enseigne la modestie et la dignité, le désintéressement et le travail. »

M. Minier, au nom de la Commission dont il fait partie avec MM. Abria et Vaucher, lit un Rapport sur la candidature de M. Roux, professeur à la Faculté des Lettres. Il analyse d'abord l'ouvrage du candidat, qui a pour titre :

Du Rôle et de la Condition de la femme dans la poésie grecque, dans les épopées chevaleresques du moyen âge, et dans les chefs-d'œuvre de nos grands tragiques.

La lecture du résumé de cet ouvrage offre un spécimen brillant du talent de l'auteur sous le rapport de la pensée et du style.

Le second ouvrage offert par M. Roux à l'appui de sa candidature, et intitulé : *De l'Originalité nationale des chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV,* est à son tour apprécié en quelques mots par le Rapporteur.

« Nous n'avons, dit-il, qu'à vous rappeler les témoignages d'éclatante sympathie qui ont accueilli, au Congrès scientifique de Bordeaux, cette apologie, grand côté d'un siècle éternellement triomphant, où se sont trouvées assimilées l'une à l'autre, complétées l'une par l'autre, a dit M. Roux, les perfections des civilisations antérieures et les diverses originalités de l'esprit moderne. En lui, toutes les antipathies des climats, des lieux, des temps, sont effacées par l'esprit universellement un, par le reflet de Dieu qui brille dans les œuvres inspirées de chaque peuple. Ce siècle, c'est pour nous, ajoute l'auteur, le génie de l'humanité dans les plus grandes et les plus harmonieuses proportions où il se soit encore offert ici-bas. »

Le troisième ouvrage dont avait à parler le Rapporteur est intitulé : *les Gloires littéraires de Bordeaux.* — Ausone, saint Paulin, Montaigne et Montesquieu, ces quatre beaux génies qui feront l'éternel honneur de notre majestueuse et intelligente cité, ont trouvé dans M. Roux un admirateur noblement passionné.

« Il y avait de sa part, dit M. Minier, quelque hardiesse dans le choix de son sujet. Tout ne semblait-il pas avoir été dit sur le chantre mélodieux de la fontaine *Divona,* sur le poétique évêque de Nôle, sur les immortels auteurs des *Essais* et de l'*Esprit des Lois?* Mais le privilége du talent, c'est de faire du neuf avec du

vieux, et M. Roux l'a prouvé en parlant de nos grands hommes littéraires. Par de lumineux aperçus, par de splendides considérations, sa plume inspirée a élargi le rayonnement de ces imposantes et sublimes figures.

» Voulez-vous, Messieurs, des preuves à l'appui de nos éloges? il m'est facile de vous les fournir : j'ouvrirai, à la page que vous m'indiquerez vous-mêmes, le *Discours* de M. Roux sur nos *gloires littéraires*.

» A l'avant dernier feuillet de son éloquent travail, M. Roux a écrit cette phrase :

« Bordeaux, ce me semble, paie assez dignement aujourd'hui
» aux lettres françaises sa dette de poésie et d'éloquence, et il est
» permis de croire que l'avenir y confirmera les gloires du passé. »

» L'espérance de M Roux est aussi notre espérance. Bordeaux, ville littéraire en même temps que ville industrieuse, n'a point dégénéré. On y chérit les lettres, et les lettres y brillent d'un vif éclat, témoin l'honoré candidat que votre Commission est unanime à recommander à vos suffrages. »

Les conclusions de ce Rapport sont adoptées et renvoyées au Conseil d'Administration.

M. Valat fait une communication qui a pour objet de rectifier un passage des Mémoires de M. Guizot, concernant ses relations avec Auguste Comte, le fondateur de l'École dite *positive*. — M. Guizot, dans le tome III de ses Mémoires, *niait avoir connu A. Comte avant 1833, et même avoir jamais entendu parler de lui*. — Sur les observations de notre collègue, M. Guizot reconnut l'inexactitude de son assertion. — Cet aveu, dans lequel se manifeste la loyauté de l'illustre écrivain, prouve en effet qu'il avait eu, quelques années auparavant, quelques conversations avec A. Comte, dont le souvenir s'était effacé de son esprit, mais qui donnait pourtant à A. Comte le droit de s'y référer dans sa lettre du 30 mars 1833.



OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Mémoires de la Société impériale d'émualtion d'Abbeville; 1857, 1858, 1859 et 1860.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse; mai 1862. (M. de Lacolonge rapporteur.)

Journal des Savants; mai 1862. (M. Duboul rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Sujets de prix proposés pour les années 1863, 1864, 1865, par l'Académie impériale de Toulouse.

Concours de la Société centrale de médecine du département du Nord pour travaux de médecine, de pharmacie ou art vétérinaire publiés pendant les années 1860, 1861 et 1862.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; avril 1862.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France; nos 4 et 5, 1862.

Revue des Sociétés savantes; 20 juin 1862.

Le Progrès; 1re année, nos 2 et 3.

Tribune artistique et littéraire du Midi; no 5, mai 1862.

Annales de la Société libre des Beaux-Arts; juin 1862.

Note sur un résultat de la congélation des eaux potables; par M. Robinet.

Programme de la 25e exposition des produits de l'horticulture qui aura lieu à Caen (Calvados), *du 24 au 30 juillet 1862.*

Bulletin de la Société académique d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de Poitiers; mai 1862.

Deuxième fascicule d'observations tératologiques; par M. D. Clos.

Étaient présents :

MM. Henry Brochon, Costes, J. Duboul, Aug. Petit-Lafitte, Hipp. Minier, Jules Delpit, Saugeon, J. de Gères, Valat, G. Brunet, E. Gintrac, G. Lespiault, Fauré, E. Dégranges, Charles Sédail, membre correspondant.

SÉANCE DU 10 JUILLET.

Présidence de M. DABAS.

Le procès-verbal de la séance du 26 juin est lu et adopté.

La correspondance manuscrite comprend :

1° Une lettre de M. Landouzy, conservateur des hypothèques à Segré, demandant le titre de membre correspondant. Il envoie, à l'appui de sa demande, un ouvrage sur *Les Hypothèques*. Une Commission, composée de MM. Gout Desmartres, Brochon et Vaucher, est chargée d'apprécier ce travail.

2° Une lettre de M. Bachelier, accompagnant l'envoi d'un ouvrage sur l'*Histoire du commerce de Bordeaux*. Une Commission, composée de MM. G. Brunet, Duboul et Manès, appréciera cet ouvrage.

3° Une lettre de M. Gragnon-Lacoste, membre correspondant, avec un manuscrit intitulé : *Les Prisons d'un Girondin*, légende bordelaise. MM. Delpit, Petit-Lafitte et Gaussens feront connaître cet ouvrage à l'Académie.

4° Une lettre de M. l'abbé Godard, qui envoie deux brochures : l'une ayant pour titre : *Fleurs des champs*, par un curé de campagne, au profit d'une église pauvre, 1853; l'autre intitulée : *Au profit de l'orgue symbolique de la nouvelle église Saint-André, de Bayonne*. — M. Godard demande le titre de membre correspondant. Une Commission, composée de MM. Valat, Minier et Cirot, examinera cette demande.

5° Enfin, une lettre de M. Moulié, de Bordeaux, qui prie l'Académie de nommer une Commission pour examiner un *moteur de force gratuite* dont il est l'inventeur.



La lecture de cette lettre porte l'Académie à énoncer qu'il n'y a pas lieu de s'occuper de la demande de M. Moulié.

M. Duboul continue sa lecture sur la vie et les travaux de Mairan.

Dans cette partie de son étude, M. Duboul s'attache à mettre en lumière les trois points suivants :

1° L'impression produite sur l'esprit de Mairan par la doctrine de Spinoza ;

2° La manière dont Mairan entend et juge cette doctrine ;

3° Le résultat de la correspondance si curieuse qui eut lieu entre Malebranche et Mairan.

Après avoir examiné ces trois points et quelques-unes des questions qui s'y rattachent, M. Duboul termine ainsi son Mémoire :

« Dans le système de Malebranche, la liberté de l'homme, c'est-à-dire l'homme même, n'existe pas. Il devient une horloge, admirablement réglée, sans doute, mais dont l'aiguille ne marche et ne marque exactement les heures que parce qu'elle est poussée et conduite par le doigt de Dieu. L'homme de Malebranche en est réduit à ne pouvoir pas même prier par sa propre initiative, puisque Dieu n'exauce sa prière qu'après qu'il l'a formée en lui.

» Parti, comme Spinoza et comme Mairan, du cartésianisme, Malebranche s'indigne en vain contre les idées de l'auteur de l'*Éthique*. Au fond, sa théorie des causes occasionnelles et de la vision en Dieu n'est pas autre chose qu'un panthéisme mystique. S'il se distingue à cet égard de Spinoza, comme philosophe, c'est principalement par la forme. Le système de Spinoza se produit dans un appareil de démonstrations géométriques propre, surtout, à le mettre franchement, nous pourrions dire brutalement, en relief. Celui de Malebranche s'enveloppe de métaphores comme d'un nuage dont la splendeur éblouit et fascine. Au bout de l'un comme de l'autre, il y a un précipice ; mais, dans le premier, le précipice est grand ouvert sous vos yeux, et vous pouvez l'éviter ; dans la

second, au contraire, il est comme caché sous des fleurs, au bas d'une pente sur laquelle vous êtes entraîné par la magie des couleurs et le charme des sons. *Des spectres engageants, des fantômes caressants*, pour nous servir des propres expressions de Malebranche, vous tirent par la main et vous égarent dans un pays dont vous ne connaissez pas bien la carte. Vous pouvez donc tomber dans l'abîme sans vous en apercevoir.

» Malebranche, tant de fois averti à ce sujet, ignorait-il encore, lorsqu'il entra en relations épistolaires avec Mairan, qu'on pouvait assimiler le fond de sa doctrine au panthéisme de Spinoza? C'est peu probable, mais ce n'est pas absolument impossible.

» Dans ce cas, le magicien se serait enchanté lui-même. Il aurait été ébloui par ce qu'il appelait ses *visions métaphysiques*. Elles l'auraient empêché d'apercevoir l'abîme, alors même qu'il en touchait le bord.

» Quoi qu'il en soit, ce fut Mairan qui rompit le charme, et dont l'impitoyable logique, soufflant tout à coup sur cet éblouissant mirage, le fit disparaître pour laisser voir le gouffre qu'il recouvrait. Malebranche, brusquement réveillé, se sentit alors en péril et fit appel à la foi. Malgré ses restrictions et ses précautions oratoires, il fut obligé de s'expliquer plus clairement qu'il ne l'avait fait jusque-là.

» Nous pouvons donc dire que Mairan a provoqué cette suprême révision, à laquelle Malebranche, pressé, harcelé, en quelque sorte, par lui, s'est vu forcé de soumettre sa doctrine, comprenant enfin qu'il n'y avait plus moyen de la défendre, tout en répudiant le spinozisme, sans l'éclaircir elle-même et sans l'amender. »

M. l'abbé Blatairou pense que c'est à tort que M. Duboul semble identifier les doctrines de Malebranche et de Spinoza, et il voudrait à cet égard faire des réserves.

M. Lefranc, après avoir déclaré que l'honorabilité du caractère de Spinoza est hors de cause, ainsi que le principe de la liberté de la pensée, fait remarquer que le panthéisme repro-

ché à Malebranche ne saurait être comparé à celui de Spinoza. Le philosophe hollandais pose *à priori* le principe fondamental du panthéisme, qu'il organise et qu'il développe dans toute l'étendue de son système. Le philosophe français repousse de toutes ses forces le principe de l'identité des substances, qu'on ne pourrait lui imputer que comme conséquence éloignée d'une hypothèse sans laquelle son bel ouvrage sur la *Recherche de la vérité* n'en subsiste pas moins dans ses parties vraiment utiles.

De plus, Mairan est injuste d'exiger de Malebranche une démonstration de Dieu sous forme géométrique. La théodicée est une science morale et non une application de l'algèbre. Elle tire ses preuves de la conscience, dont les témoignages ont une certitude entièrement distincte de celle des déductions mathématiques.

Malebranche a fait preuve de sens philosophique en ne cédant pas aux exigences de Mairan, qui s'est fait complètement illusion sur les formules de Spinoza, dont la rigueur est toute extérieure, et dont le fond se réduit à une définition arbitraire de la substance et à des hypothèses gratuites sur lesquelles repose un laborieux échafaudage de termes empruntés à la géométrie.

Ces observations ne diminuent en rien le rare mérite du Mémoire de M. Duboul, dont M. Lefranc a entendu, dit-il, la lecture avec le plus vif intérêt.

M. Duboul, en répondant à MM. Blatairou et Lefranc, dit que pour ce qui est des analogies qu'il a signalées entre la philosophie de Spinoza et celle de Malebranche, il les maintient, et pourrait produire, si l'Académie le désire, des passages des deux âûteurs qui ne laissent aucun doute à cet égard. — M. Duboul reconnaît l'importance du sentiment dans la recherche de la vérité. Il est disposé à faire une

large part à cette grande et puissante faculté; mais là n'est pas la question.

A Mairan, qui lui demande une réfutation précise et à la *manière des géomètres,* de la doctrine de Spinoza, que répond Malebranche? des généralités, des métaphores, des paraboles, en mettant en avant ses sentiments personnels. Dans l'impuissance de donner la démonstration philosophique qu'on lui réclame, il fait appel à la foi. Or, Malebranche, en plusieurs endroits de ses écrits, déclare que le sentiment est la principale cause de nos erreurs; qu'il nous trouble, nous aveugle, nous égare sans cesse; qu'il ne faut se rendre qu'à la raison, à la pure évidence, si l'on veut connaître la vérité. Mairan avait donc le droit de le rappeler à l'observation de ses principes philosophiques, à la pratique de sa propre méthode, et de lui dire :

« Laissez le sentiment de côté; ne vous indignez pas, ne vous emportez pas contre Spinoza. Ne me parlez pas du dégoût et de l'horreur que vous inspire sa doctrine. Démontrez-moi philosophiquement, suivant les principes de votre propre méthode, que cette doctrine est fausse : je ne vous demande que cela. »

En agissant ainsi, Mairan n'a pas la prétention d'entraîner sur son terrain, comme le croit un de mes honorables Collègues, l'auteur des *Entretiens sur la métaphysique*. Loin de là; il lui dit, au contraire : « Restez sur le terrain où vous vous êtes placé dans vos ouvrages, puisque c'est, d'après vous, le seul qui soit ferme et sur lequel la science de l'homme puisse se fonder. Ne désertez pas les principes que vous avez toujours soutenus; ne prétendez pas remplacer par un acte de foi l'évidence d'une démonstration philosophique. »

Les conséquences de la doctrine de Malebranche sont absolument les mêmes que celles de la doctrine de Spinoza. Dans l'une aussi bien que dans l'autre philosophie, l'homme n'est



pas une créature libre. Or, dépouiller l'homme de sa liberté, c'est le dépouiller, du même coup, de sa responsabilité et de sa moralité; c'est le détruire, en le frappant dans ses plus nobles attributs.

M. le Président remercie M. Duboul de son intéressante communication, et s'associe aux réflexions si judicieuses que M. Lefranc vient de faire entendre. — M. Cirot de La Ville désirerait qu'elles eussent été recueillies *in extenso.* — Elles seront reproduites dans le procès-verbal.

L'ordre du jour appelle le vote sur la candidature de M. Roux, que le Conseil propose.

On passe au vote : la presque unanimité est acquise au candidat. — M. le Président proclame M. Roux membre de l'Académie de Bordeaux.

M. Valat fait une lecture sur ce sujet : *Esquisse historique sur la Géométrie transcendante ou supérieure des Grecs et des modernes.* M. le Président remercie notre collègue pour sa savante communication.

A dix heures et demie, la séance est levée.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Histoire du commerce de Bordeaux; par M. L. Bachelier. (Commission : MM. Brunet, Duboul, Manès.)

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux; 1862. (M. Minier rapporteur.)

Annales de l'Académie de Macon; t. IV et V. (M. Jacquot rapporteur.)

Mémoires de l'Académie impériale de Caen, 1862. (Gout Desmartres rapporteur.)

Rapport sur le concours ouvert par l'Académie de Caen pour le prix Le Sauvage. (M. Baudrimont rapporteur.)

Revue de Bretagne et de Vendée; juin 1862. (M. Cirot de La Ville rapporteur.)

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin; t. XII. (M. Léo Drouyn rapporteur.)

Proceedings of the royal Society; vol. 9, n° 48. (M. Abria rapporteur.)

Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlons-sur-Saône; t. IV, 2e partie. (M. Léo Drouyn rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

M. J. Moulié (de Bordeaux) prie l'Académie de vouloir bien nommer une Commission pour examiner *un moteur de force gratuite* dont il est l'auteur. (Répondre.)

M. E. Cazanova demande un exemplaire du programme du concours de l'Académie. (Envoyé.)

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon informe l'Académie qu'il lui adresse, par l'intermédiaire du ministère de l'instruction publique, les t. IV et V des *Annales* de cette Société.

Le président de l'Académie de Mâcon accuse réception des 3e et 4e trimestres 1861 des *Actes de l'Académie.*

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; mai 1862.

Annales de la Société libre des Beaux-Arts. — Séance publique du 15 juin 1862.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, publiée par la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes; t. XIV et XV.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux; mai 1862.

Catalogue de la librairie de Joël Cherbuliez, rue de la Monnaie, n° 10, à Paris.

Le Progrès, bulletin des travaux du cercle littéraire et artistique de Bordeaux, nos 4 et 5.

Catalogue de la bibliothèque universelle du clergé et des laïques instruits; Paris, rue d'Amboise, n° 20.

L'Ami des Champs; juillet 1862.

De l'emploi thérapeutique des lactates alcalins dans les maladies fonctionnelles de l'appareil digestif; par J. E. Pétrequin.

Journal d'Éducation; n° 9, juillet 1862.

Revue des Sociétés savantes; 27 juin 1862.

Archives de l'Agriculture du nord de la France; mai 1862.

Notice des objets d'art, d'antiquité et de curiosité, tableaux, dessins et gravures exposés dans les salles de l'Hôtel de Ville de Moulins.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France; avril 1862.

6e lettre (deuxième partie) *d'un Bénédictin.*

Annuaire de la Société d'Émulation de la Vendée; 7e année, 1860.

Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier; t. VIII, 1re et 2e livraisons.

Compte moral et financier des opérations de la caisse des travaux de Paris, avec une lettre d'envoi de M. le Directeur de cette même caisse.

Étaient présents :

MM. Dabas, Costes, J. Duboul, Hipp. Minier, W. Manès, Cirot de La Ville, O. de Lacolonge, Lefranc, E. Jacquot, Valat, Aug. Petit-Lafitte, V. Raulin, Blatairou, Abria, A. Vaucher, E. Gout Desmartres, E. Gintrac, G. Brunet, J. Delpit, Léo Drouyn, Charles Des Moulins, G. Lespiault, E. Dégranges.

SÉANCE DU 24 JUILLET.

Présidence de M. DABAS.

Le procès-verbal de la séance du 10 juillet est lu et adopté.

La correspondance comprend une lettre de M. le Dr Marmisse, accompagnant l'envoi d'un manuscrit qui a pour titre : *Mortalité par affection diphtéritique (angine et croup) dans la ville de Bordeaux, pendant les années 1858, 1859, 1860, 1861.* (M. Costes rapporteur.)

L'envoi d'une pièce de vers pour le concours, intitulée : *la Chanson du Vieillard,* avec cette épigraphe :

« Il est doux de se rappeler
» Les vieux souvenirs de jeunesse. »

M. le Président invite MM. Abria et Valat à introduire M. Roux, le membre nouvellement nommé. M. Roux a la parole, et s'exprime en ces termes :

« MESSIEURS,

» Je ne puis me défendre d'une vive émotion, au moment où je viens occuper parmi vous la place que vous m'y avez accordée de si bonne grâce, et en m'épargnant presque la hardiesse de vous la demander. Profondément touché de l'honneur que vous me faites, en m'admettant au partage de vos travaux, je sens aussi, avec une appréhension égale à ma gratitude, quelles redoutables obligations une telle faveur m'impose, et combien il me sera difficile de justifier votre généreuse confiance. Heureux si, à défaut de preuves plus éclatantes, je puis du moins vous convaincre de ma reconnaissante affection, par mon assiduité à vous cultiver, par mon zèle à exercer le droit que je suis fier de tenir de vos suffrages!

» D'ailleurs, les importants devoirs attachés à mon nouveau titre ont aussi leur charme et leurs douceurs, qui m'en déroberont les difficultés et me les rendront de plus en plus chers. Dans cette savante assemblée, je retrouve, personnifiés et vivants, les objets de mon enthousiasme et de mon culte : les Lettres, les Sciences, les Arts. J'y vois la représentation permanente de tous les genres de talents et de connaissances qui honorent notre époque. Mes regards y rencontrent des poètes, organes mélodieux et purs, gracieux ou énergiques, des sentiments les plus élevés, des plus nobles instincts du siècle, dans une langue correctement assouplie aux inspirations et aux espérances nouvelles; des orateurs chrétiens, continuant dans la chaire les traditions du grand siècle, et unissant à la sainteté des maximes l'élégance et l'éclat du langage; des logiciens, animés d'un esprit supérieur d'impartialité, et contribuant à restaurer dans la philosophie la prééminence du spiritualisme et l'éloquence de l'âme; des géomètres, des physiciens, des astronomes, des naturalistes, honorablement connus à l'Institut, hâtant le développement des sciences exactes et naturelles, les rendant intelligibles et presque populaires, par une analyse nette

et méthodique, par la lumière et l'agrément de l'exposition; des médecins, habiles à surprendre les rapports du physique et du moral de l'homme, et à divulguer, par la lucidité du style, les découvertes journalières de la physiologie; des peintres, des graveurs, possédant à un rare degré la théorie et la pratique des beaux-arts, et dont le pinceau et le burin excellent dans la correction et l'élégance du dessin, dans la délicatesse et l'harmonie des nuances; des critiques éclairés et ingénieux, doués de l'intelligence exquise de l'antiquité et des littératures modernes, fidèles à l'admiration des éternels chefs-d'œuvre et juges impartiaux des beautés neuves; des bibliographes, initiés à tous les secrets de la science des livres, et ordonnateurs intelligents de nos richesses littéraires; des archéologues, d'une érudition aussi lumineuse que patriotique, évoquant ce qu'il y a de vivant dans nos annales sous la poussière des siècles, expliquant et peignant, avec une fidélité passionnée, les temps les plus reculés de notre France, étudiée à fond dans ses chartes et dans ses monuments; des économistes, portant la clarté et l'intérêt dans toutes les questions relatives au progrès de l'agriculture et de la richesse publique; des magistrats, des membres du barreau et de nos assemblées délibérantes, constants dans l'alliance, séculaire en France, de la science judiciaire ou politique, avec l'art de parler ou d'écrire; des journalistes, dignes de représenter dans cette Compagnie l'importance sociale que confère aujourd'hui la presse, et joignant à la solidité du savoir la prestesse d'une plume agile et enjouée; enfin, ces adorateurs zélés des sciences et des lettres en tous leurs sanctuaires, ces professeurs, ces collègues, déjà implicitement nommés dans cette énumération de toutes les sortes de talents qui se trouvent rassemblés ici; ces collaborateurs aimés, avec lesquels je suis heureux de contracter dans cette enceinte une fraternité nouvelle. Qu'il me soit permis de désigner, parmi eux, l'homme de bien et de talent, que, par un choix également honorable pour vous et pour lui, vous avez appelé cette année à présider vos séances; ce docte et spirituel interprète du génie antique, dont les leçons, après avoir instruit et charmé un auditoire attentif, deviendraient sans peine des livres durables comme la raison et le goût, et em-

bellis de tout ce que l'atticisme a de plus gracieux dans son élégance, de plus fin dans sa simplicité.

» Voilà, Messieurs, à quels hommes et à quels travaux je vous remercie vivement d'avoir daigné m'associer.

» Vous le voyez, d'après cette revue rapide mais sympathique de vos titres, longtemps avant que j'eusse la témérité de vous soumettre ma candidature, je vous connaissais tous dans les principales manifestations du talent artistique et littéraire, et sous la plupart des formes que peut revêtir l'activité de l'esprit humain. En attendant une communauté plus intime de méditations et d'études, je vous fréquentais déjà dans le domaine de l'intelligence; je vous étais déjà uni par un même et fervent amour du vrai et du beau; j'aimais en vous des amis sincères et utiles des lettres, que j'ai plus obscurément, mais non moins ardemment servies. Je vous apporte aujourd'hui mon modeste concours, et le tribut d'un dévouement plus actif qu'efficace, prêt du moins à tous vos appels. Si je puis un jour obtenir de vous le témoignage que ma coopération, plus ou moins fructueuse, ne vous a jamais fait défaut dans la garde des trésors de la langue, dans la propagation du vrai savoir, des nobles pensées et du bon goût, dans l'équité et l'à-propos des encouragements et des distinctions décernées aux jeunes talents, cette approbation de mes efforts pour répondre à vos vues en sera la récompense la plus douce, et, en passant mon espoir, comblera tous mes vœux. *Hoc erat in votis!* »

M. Dabas, président, adresse au récipiendaire les paroles suivantes :

« *Hoc erat in votis!* Ce mot qui termine votre gracieux remercîment, Monsieur et bien-aimé Confrère, permettez-moi de le reprendre pour en faire une autre application.

» Depuis longtemps, vous le savez, c'était mon vif et ardent désir de vous compter, vous le plus ancien de mes collègues universitaires, parmi les membres de cette autre Université qui traite la nôtre en sœur, en adopte si volontiers les enfants, et lui prête encore sans jalousie son nom d'Académie de Bordeaux. Votre

modestie seule y faisait obstacle; car tous les bras vous étaient tendus d'avance. Il a été donné à ma vieille amitié de la vaincre, et le bonheur de vous accueillir aujourd'hui dans notre cénacle, l'espérance de vous fêter bientôt dans une plus solennelle assemblée, sont non-seulement le privilége, mais la plus douce joie et la dernière ambition d'une présidence dont vous comblez tous les vœux.

» Vous seul, Monsieur et cher Confrère, avez pu croire, avant de nous appartenir, à ce que vous appelez encore *la témérité* de votre candidature. Loin de la trouver téméraire, tout le monde, ici comme au dehors, l'a jugée timide et trop longtemps différée. On ne s'étonnera pas d'apprendre que vous siégez au milieu de nous, mais on s'étonnait de ne point vous y voir, et je ne sais pas même si l'excès de votre réserve n'a pas fait accuser plus d'une fois notre justice, nous causant ainsi, à votre insu, deux dommages, dont le plus grand était, sans contredit, la privation de votre concours et de vos lumières. Où trouver, en effet, indépendamment de tous vos autres mérites, un juge plus éclairé et plus compétent de la valeur des lettres françaises, un représentant plus autorisé de leur enseignement et de leur histoire, un admirateur, je ne dis pas assez, un adorateur plus sincère de tous nos chefs-d'œuvre nationaux? Je n'oublie point votre connaissance des littératures étrangères, votre science plus complète encore de l'antiquité, ni l'heureuse alliance que vous avez su faire, dans vos trop rares écrits, de vos qualités propres et de celles de vos immortels modèles. Mais quand je voudrais parler dignement de l'étendue de votre savoir, de la délicatesse de votre critique et de l'habileté de votre plume, je me sens embarrassé et tout à coup arrêté par vos éloges.

» Votre modestie, que je soupçonne ici de préméditation, a su trouver un moyen ingénieux de me fermer la bouche; elle m'a loué, la première, et avec une complaisance qui risquerait de passer pour une grande flatterie, si elle n'était une généreuse illusion de l'amitié. De tous vos compliments, Monsieur et bien-aimé Confrère, il n'en est qu'un seul que je puisse accepter : c'est le témoignage d'estime qu'un honnête homme aime toujours à rece-

voir d'un autre honnête homme, quand il vient du cœur et qu'il s'adresse au cœur.

» Je l'accepte, mais pour vous le rendre avec ce sentiment profond de votre droiture, qui a été de tout temps la base de ma vive affection pour vous. Il y a quelque chose qui vaut mieux que le talent, c'est le caractère : l'honnêteté est le fond du vôtre, la générosité en est la principale marque, et c'est elle qui m'explique ce culte enthousiaste du beau dont vous parliez tout à l'heure avec un accent si vrai, cet amour jaloux et passionné que vous n'avez jamais cessé d'avoir pour toutes nos gloires, ce patriotisme enfin que vous portez dans le domaine de la littérature, comme d'autres sur un champ de bataille, et dont vous ne félicitez si bien nos archéologues que parce qu'il vous anime et vous inspire toujours. Le public le connait et ne se lasse pas d'y applaudir, car il est la première éloquence de votre parole : il a été la moitié de votre triomphe dans ces assises du Congrès scientifique de Bordeaux, où j'avais eu, permettez-moi de le rappeler avec un peu de fierté, le bonheur de vous entraîner en remportant sur votre modestie une première victoire.

» Maintenant que nous avons gagné la seconde, pour vous tirer tout à fait d'un isolement préjudiciable aux lettres et à vous-même, nous avons la juste espérance de vous voir moins ménager de votre plume, moins avare de ces écrits dont vous nous avez mis entre nos mains de si remarquables échantillons. La source est pleine et abondante : il ne s'agit que de la laisser couler. Qu'elle s'épanche donc dans nos canaux, avides d'en recueillir le tribut, pour le porter ailleurs et le plus loin qu'il se pourra. Si l'invitation de l'exemple est quelquefois puissante, si *la communication intime des méditations et des études* peut, comme vous le dites, devenir féconde, l'Académie, avec cette variété d'esprits et de talents dont vous avez fait une revue si sympathique, vous aura rendu quelques services peut-être; mais elle aura le bénéfice de la réciprocité, et vous l'en paierez bien, d'abord par un commerce d'échange où elle n'a rien à perdre, où elle a tout à gagner, puis par le droit qu'elle revendiquera et la part que vous lui attribuerez dans vos succès. »

M. Brunet fait ensuite un rapport verbal sur l'*Histoire militaire de la France,* ouvrage écrit en italien, par M. le Dr Crollanza, professeur à Fermo, et dont le premier volume, daté de 1856, a seul été adressé à l'Académie.

Cette composition, dit le Rapporteur, est entreprise sur un plan très vaste, puisque le volume mis au jour ne dépasse pas le XIIe siècle. L'auteur recherche les plus anciens témoignages des conquêtes des Gaulois; il retrace ensuite les guerres de Jules-César, celles dont la France fut le théâtre à l'époque des deux premières dynasties. Il fait le tableau des origines de la chevalerie. — Il n'y a rien de bien neuf, dit M. Brunet, dans ces récits; mais le savant italien a consulté avec soin les chroniques, les historiens qui retracent les faits dont il a voulu offrir un résumé. — M. le Rapporteur conclut à ce que des remercìments soient adressés à l'auteur. Un vote confirme cette conclusion.

M. Dabas donne lecture d'un travail critique intitulé : *Un traducteur nouveau d'Horace : M. J. Janin.*

« Ce nouveau traducteur, dit M. Dabas, ne sera pas et n'est déjà plus le dernier. Horace n'a pas de dernier traducteur, par la raison qu'il lui en nait chaque jour, et pour ainsi dire à chaque heure que le bon Dieu fait. Il en est ainsi depuis la renaissance des lettres, et je présume qu'il en sera de même jusqu'à la renaissance de la barbarie. C'est pour cet aimable poète le privilége de son immortalité, et c'en est peut-être aussi le supplice, d'être traduit dans toutes les langues, sans fin, sans trève et sans pitié.... »

Mais si M. J. Janin n'est déjà plus le dernier traducteur d'Horace, il en est un des plus nouveaux, et assurément le plus neuf; il y a même à croire qu'il le sera longtemps. « Quand son œuvre aura vieilli de quelque vingt ans, si elle » vit jusque-là, il faut espérer qu'elle sera neuve encore, » c'est-à-dire qu'on n'aura pas songé à l'imiter.... »

Là-dessus, l'auteur discute un jugement, à ses yeux fort contestable, de M. Cuvillier-Fleury, qui, non content de préférer la traduction, et, jusqu'à un certain point, le système de M. J. Janin, au système et à la traduction de M. Patin, de l'Académie française, trouve à la première toutes sortes de mérites excellents, comme d'être *plus française qu'aucune autre,* d'être *exacte par la physionomie* sinon par les mots, et en même temps *vivante, agréable, primesautière, originale.*

Tout ce qu'on peut accorder à M. Janin, c'est l'originalité dans la fantaisie. M. Cuvillier-Fleury dit qu'*il a l'air d'avoir inventé Horace.*

« Le mot est joli, dit le Rapporteur; mais ne serait-il pas un peu malin, et même un peu perfide? Il a l'air d'avoir inventé Horace : oui, car l'Horace de M. J. Janin est vraiment un Horace de son invention, un Horace de sa fabrique, un Horace contemporain, sentant son feuilletoniste d'une lieue, et né avant-hier, entre un article de théâtre et un roman de la littérature facile, au rez-de-chaussée d'un grand journal.

» Pour français, il l'est, sans doute, ou à peu près, car on pourrait le chicaner aussi là-dessus; mais il ne l'est pas à la manière de nos bons écrivains, suivant cette langue correcte et précise qui conviendrait aux grâces sévères d'un poète latin du siècle d'Auguste. Il l'est à la mode des romanciers du jour, avec un laisser-aller, avec un sans-gêne, avec une désinvolture qui tient un peu de la libre et joyeuse humeur de ces messieurs.

» Cet Horace-là peut avoir son originalité, je n'en disconviens pas; il a aussi beaucoup d'esprit, et même il en a trop : car il en donne à son maître, qui en avait assez. C'est Horace qui a dit : *Ne portez pas du bois à la forêt.* Celui-ci lui en porte. Il est vrai qu'il lui en ôte aussi beaucoup : est-ce une compensation?

» Que le vieil Horace serait étonné, grand Dieu! s'il pouvait se revoir sous ces traits, avec cet air narquois et un peu effronté, dans ce déshabillé moderne qui ne ressemble point à son négligé

antique, en robe de chambre, et, passez-moi le mot, en bonnet de coton! Se reconnaîtrait-il? Serait-il content de sa figure? Je ne sais; mais il n'avouerait pas qu'il est traduit, il dirait qu'il est travesti. »

M. Dabas n'accorde pas non plus qu'une telle *traduction* ait pu coûter à son auteur, comme le prétend M. Cuvillier-Fleury, *un travail acharné dont le public ne se doute pas.* Il n'y a pas de travail acharné là où il n'y a pas de grand effort, et il n'y a pas de grand effort là où il n'y a pas de lutte. « Or, M. J. Janin ne lutte pas contre son auteur; il ne » le prend pas corps à corps, comme un athlète son antago- » niste... Il tourne autour de lui; il passe et repasse à ses » côtés, en saluant, en se jouant, en gambadant, en faisant » mille tours.... Il singe et il parodie. »

Le critique entre alors dans le détail des procédés employés par M. Janin. Il donne plusieurs échantillons de son savoir-faire; et, pour mieux prouver qu'une telle œuvre n'est pas un tour de force si difficile, il finit par une traduction originale, mais dans le système de M. J. Janin, de l'épître à Torquatus, pastiche qui, s'il est réussi, ne lui a pas, dit-il, beaucoup coûté.

M. Manès lit un rapport sur les *Mémoire de l'Académie royale des sciences de Belgique.* Il jette un coup d'œil sur quelques-uns des mémoires contenus dans les quatre volumes qui lui ont été confiés. Il signale d'abord les travaux de M. Quetelet, en astronomie physique du globe, météorologie; celui de Mr Florimond, sur la question de l'électricité et la formation des orages; de M. Monsigny, sur la vitesse de la propagation du bruit de la foudre.—En chimie, il mentionne un mémoire très important de M. Stas, intitulé : *Recherches sur les rapports réciproques des poids atomiques.* — Là, il fait connaître un travail d'analyse auquel s'est livré M. Stas,

et qui a conduit cet auteur à cette conviction que la loi de Prout, avec tous les tempéraments apportés par M. Dumas, n'est qu'une illusion, et il appelle sur ce travail l'attention de M. Baudrimont. — En histoire naturelle, M. Manès indique dans ces volumes divers travaux sur les nombreuses découvertes paléontologiques dans le crag du bassin d'Anvers. — Une note de M. Malaise sur quelques ossements humains et quelques silex taillés découverts dans la caverne d'Engehoul, sous une roche de stalagmite. Cette note lui donne l'occasion de rappeler les travaux de MM. Boucher de Perthes, Rigolet et Delanoue.

M. Manès termine ce rapport en mentionnant, dans la classe des lettres, un mémoire sur la captivité de François Ier et le traité de Madrid; — et dans la classe des beaux arts, des communications intéressantes de M. Fétis sur les artistes belges à l'étranger et sur la reproduction, avec traduction ou notation moderne, des œuvres des anciens maîtres de l'École musicale de Belgique des XVe et XVIe siècles.

Après la lecture de M. Manès, M. Baudrimont demande la parole et s'exprime ainsi :

« Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour protester de la manière la plus formelle contre l'interprétation donnée par M. Stas au résultat de ses expériences.

» Ces expériences, telles qu'elles ont été présentées, paraissent tout à la fois contraires à la *loi de Prout,* qui admet que les équivalents des corps simples sont des multiples par des nombres entiers de celui de l'hydrogène pris comme unité, et à la théorie, qui admet l'*unité de matière* pour expliquer la formation de tous les corps connus.

» Mais elles n'ont pas cette portée. Dès 1842, M. H. Vivien et moi avions entrepris des expériences pour déterminer l'équivalent du chlore par une méthode simple et facile, et nous avions trouvé

qu'il était, comme l'équivalent adopté par Berzelius l'indiquait d'ailleurs, entre 35 et 36. Ces résultats ont été démontrés dans le même temps par M. Mérignac; et, depuis cette époque, par Laurent, qui a employé une méthode presque identique à celle que M. Vivien et moi avions suivie; puis enfin par M. Dumas.

» La loi de Prout devait donc être modifiée, et personne ne doute aujourd'hui qu'il doive en être ainsi.

» Cependant des expériences entreprises par M. Dumas et M. Stas même sur l'équivalent du carbone, et plus tard par M. Dumas et différents chimistes sur celui de l'hydrogène, les firent rentrer dans la loi de Prout de la manière la plus exacte.

» M. Stas, voulant enfin vérifier cette loi qui jouit d'une importance méritée, a entrepris une série de travaux on ne peut plus louables pour arriver à ce résultat.

» Il a opéré sur une échelle considérable, et a fait preuve d'un immense talent comme expérimenteur; mais il faut le dire, il a donné une fausse interprétation aux résultats qu'il a obtenus.

» Afin de simplifier la question qu'il s'était posée, M. Stas a voulu simplement déterminer les rapports pondéraux qui peuvent exister entre un élément ou un produit donné et les composés qu'il peut concourir à former.

» Ainsi, au lieu de rapporter l'azotate, le chlorure et le sulfure d'argent à 108, qui est l'équivalent de ce métal, il a rapporté le poids de chacun de ces produits à 100,000 d'argent ou 100.000 d'azotate du même métal, et c'est ce fait qui établit une dissidence qui, au premier aspect, peut les faire paraitre contraires à la loi de Prout; tandis que, en réalité, ils s'en éloignent beaucoup moins que l'auteur ne l'a pensé, et parce que les méthodes expérimentales ne comportent pas une exactitude absolue. C'est ce qu'il va être facile d'apprécier.

» Admettons pour un instant que la méthode expérimentale donne des résultats exacts, et voyons ce qui en résulterait si l'on faisait l'équivalent de l'argent 100 au lieu de 108, qui est le nombre qui convient réellement.

» Si les équivalents des éléments chimiques sont des multiples par des nombres entiers de celui de l'hydrogène pris comme unité,

les équivalents des corps composés seront encore des nombres entiers, puisqu'on les obtient en *ajoutant* simplement les équivalents des éléments. Or, si ces nombres sont entiers relativement à 108, il est évident qu'ils ne peuvent l'être relativement à 100, puisque ces deux nombres sont entre eux : : 27 : 25.

» Il convient donc de comparer les nombres obtenus par M. Stas, non à 100 d'argent, d'azotate de ce métal ou d'azotate de plomb, mais aux équivalents de ces corps, tels qu'ils sont admis par tout le monde.

» Voici les résultats que l'on trouve, en admettant que l'équivalent de l'argent est 108 :

	EXPÉRIENCE.		ÉQUIVALENTS admis par tous les chimistes.
Chlore	35,478	au lieu de...	35,5
Azotate d'argent	170,069	—	170,0
Sulfate d'argent	124,038	—	124,0
Chlorure de potassium	74,631	—	74,5
Id. comparé à $AO_6 Ag$.	74,579	—	74,5
Id. de sodium	58,544	—	58,5
Id. d'ammonium	53,561	—	53,5
Id. comparé à $AO_6 Ag$.	53,549	—	53,5

» A moins d'admettre que l'expérience est d'une exactitude absolue, la comparaison de ces nombres ne démontre-t-elle pas de la manière la plus évidente que les résultats obtenus par M. Stas ont confirmé la loi de Prout; au lieu de démontrer, comme il en a émis la pensée [1], qu'elle n'était qu'une illusion, une pure hypothèse formellement démentie par l'expérience.

» Si la loi de Prout est confirmée, celle de l'unité de matière est loin d'être attaquée; elle ne le serait même pas lorsqu'elle présenterait des écarts qui atteindraient des centièmes d'unités [2]! »

(1) *Moniteur scientifique*, 1861, p. 275.

(2) Pour le plomb, les expériences de M. Stas donnent 103,3 et 103,4 au lieu de 104. Mais le plomb que M. Stas a réduit à l'aide du cyanure de potassium était-il réellement pur?

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Revue de Bretagne et de Vendée, juillet 1862. (M. Cirot de La Ville rapporteur.)

Cours familier de littérature, 76e entretien. (M. Minier rapporteur.)

Bulletin industriel de Mulhouse, juin 1862. (M. de Lacolonge rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Revue des Sociétés savantes, séances des 13 juin, 4, 11 et 18 juillet 1862.

Tribune artistique et littéraire du Midi, juin 1862.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux, juin 1862.

Mémoires de l'Académie impériale de Dijon, année 1861.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1860-1861.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers, juin 1862.

Catéchisme agricole, par M. C. Coussin, professeur d'Agriculture à La Bastide (Bordeaux).

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or, juin 1862.

Les beaux-arts, revue de l'art ancien et moderne, 1er et 15 juillet 1862.

Le Progrès, bulletin des travaux du Cercle littéraire et artistique de Bordeaux, nos 6 et 7.

Compte-rendu de la séance publique du 13 mars 1862 de la Société de secours des Amis des Sciences.

Des signes méthodiques et des signes dits réguliers, par J.-J. Valade-Gabel.

Annales de la Société libre des beaux-arts, juillet 1862.

Huitième lettre (2e partie) d'un bénédictin.

Le Secrétaire de la Société d'Éducation de Lyon informe l'Académie qu'elle destine une médaille de 400 fr. à l'auteur du meilleur Mémoire inédit qui lui sera adressé sur ce sujet : *Des dangers du luxe dans l'éducation de la famille et dans l'éducation publique.*

Annales de la Société d'Agriculture de la Gironde, 3e et 4e trimestres 1861; 1er et 2e trimestres 1862.

Étaient présents :

MM. Dabas, Costes, J. Duboul, Baudrimont, Hipp. Minier, Léo Drouyn, Cirot de La Ville, Aug. Petit-Lafitte, W. Manès, Jules Delpit, Blatairou, Fauré, E. Dégranges, E. Gaussens, G. Brunet, Abria, G. Lespiault, Ch. Des Moulins, Valat, Lefranc, E. Jacquot, A. Vaucher, Jos. Villiet, Roux, Ch. Sédail, correspondant.

SÉANCE DU 7 AOUT.

Présidence de M. DABAS.

Le procès-verbal de la séance du 24 juillet est lu et adopté.

La correspondance comprend une lettre de M. Philippe Tamisier, qui demande le titre de membre correspondant. Il envoie, à l'appui de sa candidature, un Mémoire imprimé, ayant pour titre : *Preuves que Thomas A. Kempis n'a pas composé l'Imitation*. — Une Commission, composée de MM. Dabas, Cirot de La Ville et Valat, est chargée d'apprécier ce travail.

M. Gragnon-Lacoste envoie une *Notice biographique sur le chevalier* JOURNIAC *de Saint-Méard,* et désire qu'elle concoure pour le prix de 1862. MM. Petit-Lafitte, Gaussens et Delpit examineront les divers travaux de M. Gragnon-Lacoste.

M. Ch. Balguerie, membre correspondant, envoie un album de huit gravures, intitulé : *Les deux églises*. L'auteur annonce un texte explicatif qui est sous presse; lorsqu'il nous sera parvenu un rapporteur sera nommé.

M. Ch. Sédail, membre non résidant, lit un Mémoire d'éco-

nomie sociale *sur le luxe,* qu'on peut résumer en ces termes : Le luxe est-il un bien? est-il un mal?

Cette question a divisé les philosophes et les politiques : Lycurgue et Solon, Jean-Jacques et Voltaire; la France, l'Angleterre et les sociétés actuelles, se sont prononcées en faveur du luxe. Il faut donc se borner à condamner l'excès du luxe. Mais quand y a-t-il excès? Toutes les fois que les dépenses ne sont plus en rapport avec les ressources des individus ou des familles.

L'auteur regrette que les travailleurs et les salariés sacrifient à la parure jusqu'à la satisfaction des besoins essentiels de l'existence. On dirait qu'ils ont pris pour maxime : *Qui brille, s'émancipe;* mais c'est le contraire qui est vrai. C'est par le travail aidé de l'épargne qu'ils doivent tendre à s'émanciper. L'excès du luxe est toujours funeste; mais ne le confondons pas avec le luxe lui-même, car celui-ci, retenu dans de justes bornes, incite les hommes au travail et par conséquent au progrès. Le suffrage universel a émancipé politiquement la classe des travailleurs; ce sera l'œuvre de la science économique de l'émanciper socialement. Mais il ne faut pas que les travailleurs contrarient cette œuvre, en se laissant aller à un luxe supérieur à leurs ressources.

Quant aux classes opulentes qui sacrifient largement au luxe, bornons-nous à leur recommander l'amour des arts, à leur conseiller de mettre leur orgueil à orner leurs demeures et leur esprit des plus brillantes productions de la peinture, de la statuaire, de la musique et de la littérature, ce qui ne les empêcherait pas d'exercer la bienfaisance. Tout riche qui aime les arts est aimé des artistes et de ses concitoyens.

Les classes moyennes qui se laissent entraîner aux séductions d'un luxe exagéré courent à leur ruine. Il faut cependant choisir entre les enfants à venir et les jouissances de la splendeur extérieure; ces classes n'ont pas assez de ressour-

ces pour les partager entre la famille et le luxe. Si l'esprit militaire, qui est presque à l'état d'instinct chez les Français, préserve souvent nos jeunes concitoyens de l'excès du luxe, en est-il de même pour l'autre sexe? Qui ne voit cependant que l'excès du luxe est encore plus funeste à la femme qu'à l'homme? La beauté, la vertu, l'esprit d'ordre, les talents rares, ne sauraient aujourd'hui suppléer à la fortune. Une jeune fille qui n'aurait que ces mérites risquerait fort de ne pas trouver d'époux. Quel moraliste ne s'inquiéterait pas d'un tel état de choses?

L'auteur termine son Mémoire par de graves réflexions sur les atteintes que peut porter le luxe au but sacré du mariage et à l'équilibre de la population.

M. Valat lit la deuxième partie de son Mémoire *sur la géométrie transcendante des Grecs ou supérieure des modernes*. Dans la première, il avait présenté des *Considérations générales* sur la marche et les progrès des sciences exactes, particulièrement de la géométrie, chez les anciens. Dans celle-ci, il s'occupe de la géométrie transcendante telle que Pappus l'a envisagée dans ses *Collectiones mathematicæ,* et l'a renfermée dans les œuvres spéciales d'Euclide, d'Apollonius, d'Ératosthènes et d'Aristée l'ancien. L'auteur du Mémoire en donne la nomenclature, et fait connaître les phases diverses qu'a subies cette science d'abord du IIe au XIVe siècle, ensuite chez les géomètres de la Renaissance jusqu'au XVIIe siècle. Une assez longue éclipse des études géométriques, due à la prédominance de l'analyse algébrique qui suit la grande découverte de Descartes, et l'invention du calcul infinitésimal, en suspendent les progrès jusqu'à la dernière moitié du siècle dernier. Elles se relèvent par les travaux de R. Simson, de Monge, de Carnot, et de plusieurs savants qui se succèdent jusqu'à l'époque actuelle.

M. Charles, reprenant l'œuvre de la rénovation, la poursuit avec éclat, et fonde la première chaire de géométrie supérieure, qui renouvelle, en l'agrandissant, la géométrie transcendante des Grecs, définie par Pappus. M. Valat termine sa lecture par un éloge motivé de la dernière composition de M. Charles, qui consiste dans la divination des trois livres de porismes d'Euclide sur les énoncés et les lemmes de Pappus. Ce travail avait été entrepris sans succès par des géomètres du premier ordre, tels que Tormat, Pascal et Halley. R. Simson en avait seul tenté une heureuse ébauche. M. Valat considère ce travail de M. Charles comme un des plus beaux monuments scientifiques de notre époque.

M. Duboul lit, au nom d'une Commission, un rapport sur les *Chants agrestes* de M. Charles Millien, candidat au titre de membre correspondant. En signalant quelques imperfections de détail, le rapporteur fait ressortir le véritable talent dont M. Millien fait preuve dans ses poésies rustiques.

« Nous avons une foule de poètes, dit M. Duboul, qui chantent la campagne, avec plus de constance que de succès. Le moindre de leurs défauts, c'est qu'ils célèbrent les charmes d'une belle inconnue, dont ils se sont épris sans qu'on sache trop pourquoi. De là, les églogues et des bergeries sans nombre, mais d'une fadeur telle, qu'elles dégoûteraient à tout jamais de la campagne, si elles en étaient le fidèle tableau. Qui nous délivrera de ces prétendus voyages à la plume, dont la fraîcheur ne peut être comparée qu'à celle d'un vieux décor de théâtre? Il est de mode aujourd'hui de paraître aimer les champs. Nous savons bon nombre de gens, qui ont même la prétention de les connaître, parce qu'ils les traversent de temps à autre dans une voiture ou dans un wagon. Ils répètent, comme s'ils avaient besoin de s'en convaincre, qu'ils goûtent fort les beautés de la nature, et nous n'aurions pas besoin de les presser beaucoup pour les entendre s'écrier, comme le pasteur de Virgile :

« ..... Nobis placeant ante omnia silvæ. »

» Malheureusement, il ne suffit pas de dire qu'on adore la nature pour prouver qu'on l'aime en réalité. Les sentiments vrais et profonds se passent ordinairement de toute cette rhétorique. Ils ont une allure moins solennelle; ils ne font pas tant de bruit. Ce sont les goûts factices qui peuvent se complaire dans une pareille mise en scène. Les poètes, qui aiment réellement la campagne, n'éprouvent pas le besoin de monter sur les toits pour le déclarer à la face du monde; ils se contentent de mettre dans leurs vers ce sentiment de la nature, dont rien ne remplace le charme intime et mystérieux. C'est là leur vrai cachet, que nulle contrefaçon, quelque habile qu'elle soit, n'est capable d'imiter.

» Il faut d'abord séparer les *Chants agricoles* de cette foule de recueils soi-disant poétiques, dans lesquels on chercherait en vain la trace d'une seule émotion vraie. L'inspiration chez M. Millien ne manque jamais de sincérité. J'ajoute qu'il aime réellement la nature, comme tous ceux qui, dès leur enfance, ont pris l'habitude d'avoir de longs et fréquents tête-à-tête avec elle. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer à chaque page des *Chants agricoles* des paysages d'une vérité de physionomie et d'une fraîcheur de coloris qui trahissent le peintre sérieusement épris de son modèle »

M. Duboul cite deux pièces à l'appui de son opinion, rappelle que l'auteur a été couronné par l'Académie, et conclut, avec l'unanimité de la Commission, en faveur de la candidature.

Cette conclusion est renvoyée au Conseil.

M. Léo Drouyn lit un Rapport de M. de Gères, au nom d'une Commission, sur la coupe en bois d'ébène présentée à l'Académie par M. Lagnier; l'artiste la nomme la *Coupe aux Cygnes*.

Après le détail technique de la coupe, dont la hauteur, de la base au bec de la vasque, n'est que de 16 centimètres, et dont le diamètre, dans sa partie supérieure, ne mesure que

18 cent., le Rapporteur arrive à l'appréciation de l'œuvre dans ses moindres parties, il la loue avec conviction, et en fait ressortir les difficultés si heureusement surmontées.

« Ce qui frappe et plait tout d'abord dans la *coupe aux cygnes,* — dit-il, — c'est la richesse du détail fondue sans effort dans l'harmonie de l'ensemble; c'est la multiplicité des ornements n'interrompant jamais la sévérité de la ligne, la pureté des profils; c'est la vigueur de la taille et la douceur des proportions, le fini des dessins et la précision de l'agencement général; c'est la force et la grâce. Un double cachet éclate partout : l'artiste exécute aussi correctement qu'il a conçu longuement; il est doué de génie et de patience; il a la pensée et la main. »

Le Rapport ajoute en terminant :

« Il faut une conclusion, Messieurs, et votre Commission la désire aussi large, aussi généreuse que possible. A une époque où le ciel artistique voit surgir si peu d'élus parmi tant d'appelés, dans un temps où les vrais artistes sont si rares parce que le plus grand nombre l'est par volonté plutôt que par nature, par ambition plutôt que par vocation, il faut saluer les oints du Seigneur, les têtes où brille la langue de feu; il est bon de s'incliner devant ce diadème du talent, resté le seul dont la main de l'homme ne dispose pas à son caprice. Il revient une plus grande somme d'honneur à ces vaillants qui, dans la mêlée utilitaire et prosaïque, se sentent encore le cœur de tenir haut le drapeau de l'art au-dessus des défaillants et des abattus.

» Ce n'est pas tout : notre siècle est aussi le siècle de la fonte, du moulage, de l'estampage, de la reproduction et de la contrefaçon par tous les moyens et sous toutes les formes; — on veut que tout soit pareil, égal, identique, bien contrairement à l'esprit du Créateur, qui n'a jeté dans un même moule ni deux feuilles ni deux visages, et qui a fait de la variété dans l'harmonie une des conditions de l'universelle beauté. On voit partout ce qu'on a vu partout. — Eh bien! là encore, il existe des initiatives résolues,

des indignations courageuses, qui remontent à leurs risques et périls ce courant uniforme, qui ont résolu d'attacher leur nom et leur gloire à des œuvres originales, personnelles, uniques, et le veulent d'autant plus logiquement, que ces œuvres avant la lettre, — et à jamais sans lettre, — deviendront, si elles ne le sont déjà, le luxe le plus raffiné qu'un esprit jaloux et distingué puisse convoiter, la seule planche de salut, pour l'homme de goût, dans notre océan de vulgarités banales et monotones. Aidons, Messieurs, à ces nobles ardeurs, honorons et encourageons ces dévouements méritoires, récompensons leurs réussites, et montrons-nous vigilants et justes appréciateurs de ce qui est bien et de ce qui est beau.

» Par ces considérations majeures, puisque, indépendamment d'un mérite réel à couronner, il s'agit de la moralisation de l'art, votre Commission a l'honneur de vous demander, à l'unanimité, pour l'auteur de la *coupe aux cygnes,* une lettre de remercîments et de félicitations, accompagnée d'une médaille d'or.

» Elle désirerait aussi, pour le profit du plus grand nombre, que la *coupe* fût exposée un mois dans notre ville, afin que chacun pût en apprécier *de visu* la rare perfection. »

M. Costes désirerait que la coupe fût reproduite par la photographie.

M. Léo Drouyn craint que la couleur de l'ébène ne s'oppose à cette reproduction.

L'Académie croit qu'un essai devrait être tenté.

La proposition du vote sur la médaille est renvoyée à la Commission des récompenses.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Yonne; 4e trim. 1861. (M. Raulin rapporteur.)

The journal of the royal Dublin-Society; nos 24 et 25. (Même rapp.)

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valencienne; juin 1862. (M. Ch. Des Moulins rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Mémoire sur une névrose du bœuf; par M. Dupont, vétérinaire du département de la Gironde; hommage de l'auteur.

Bulletin de la Société Archéologique, etc., de Béziers. Compte rendu de la séance du 29 mai 1862.

Archives de l'Agriculture du nord de la France; juin 1862.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France; nº 7.

L'Instituteur des Aveugles; nº 10; 1861.

Le Progrès; nºs 8 et 9.

Les Beaux-Arts; 1er août 1862.

Le bon Cultivateur; mars, avril, mai 1862.

L'Ami des Champs; août 1862.

Annales de la Société d'Agricult., etc., d'Indre-et-Loire; 4e trim. 1861,

Nouveaux Mémoires de la Société des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin; t. II, 1er fascicule.

Notice des travaux de la Société de Médecine de Bordeaux pour l'année 1861; par M. E. Dégranges, Secrétaire général de ladite Société.

Revue des Sociétés Savantes; 25 juillet et 1er août 1862.

Journal d'Éducation; 1er août 1862.

Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris; t. XLI.

Die fossilen mollusken des tertierbeckens von wien, von Dr Moriz Bürnes.

Étaient présents :

MM. Dabas, Hippolyte Minier, J. Duboul, Léo Drouyn, Aug. Petit-Lafitte, Cirot de La Ville, W. Manès, V. Raulin, E. Jacquot, Valat, Gintrac, Roux, Saugeon, E. Dégranges, Costes, E. Gaussens, Ch. Sédail, correspondant.

SÉANCE DU 21 AOUT.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 7 août est lu et adopté.

M. le Président écrit pour excuser son absence.

M. le Vice-Président n'étant pas présent non plus, M. Minier occupe le fauteuil.

La correspondance présente une lettre de M. le Dr Cuigneau, secrétaire général de la Société d'horticulture de la Gironde, par laquelle il demande à consulter des travaux relatifs à la synonymie de la vigne, que doivent contenir nos archives, entre autres un Mémoire couronné par l'Académie sur ce sujet.

M. l'Archiviste s'entendra pour cette communication avec M. Cuigneau, qui sera informé de cette décision.

M. Baudrimont, inscrit pour une lecture, n'est pas présent. Il sera conservé à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Minier lit, pour le compte de M. Cirot de La Ville, un Rapport sur la candidature de M. l'abbé Godard, curé de Saint-Étienne, de Bayonne, au titre de Membre correspondant. Il s'exprime ainsi :

« Il y a des hommes qui courent après la poésie; ils ne la trouvent pas dans la prose, ils la cherchent dans les vers. Ils croient l'emprisonner dans la rime, et elle n'y est jamais entrée pour eux; elle n'a place ni dans leur imagination ni dans leur cœur. Comment tomberait-elle de leur plume? Comment se jetterait-elle sur leur papier?

» Chez d'autres, au contraire, elle remplit tout : l'esprit, le cœur, la mémoire, la sensibilité, la vie; elle est née chez eux. Ce

n'est pas un hôte qu'ils ont séduit un moment à force d'amitiés; elle a grandi avec eux : ils pensent, ils souffrent, ils se réjouissent, ils aiment avec elle. Qu'ils asservissent les mots à l'hémistiche ou qu'ils les laissent courir dans la période, peu importe; ils font de la poésie. Leurs pensées, leurs images, leurs formes sont poétiques. Ils sont tout faits de fibres délicates et harmonieuses qui vibrent sous les moindres impressions; ils ont, pour tout et sur tout, des flots, des fleurs et des chants.

» M. l'abbé Godard appartient à ce groupe privilégié. En le jugeant ainsi avec mes honorables collègues de la Commission dont j'ai l'honneur d'être l'organe, je ne fais pas seulement acte d'amitié, je fais acte de justice. Je ne prétends pas dire, Messieurs, que votre candidat est emporté par ces souffles puissants qui enlèvent jusqu'aux sommets du lyrisme : tel n'a pas été son but; il s'est placé à une hauteur plus modeste, où ces grands courants ne passent pas. Mais il suffit d'indiquer, dans son livre intitulé *Fleurs des champs*, les grandes divisions : *Poésies intimes, Poésies sociales, Poésies philosophiques, Poésies morales;* il suffit d'indiquer les titres des pièces, tels que *l'Hospitalité, le Retour, l'Amour filial, les Montagnes, le vieux Mendiant des vallées, Voix de la mer, Voix de l'horreur, le Bâton de l'aveugle, le Corbillard du pauvre;* il suffit, dis-je, de ces titres pour apercevoir les horizons variés et purs que l'auteur ouvre devant lui.

» Chaque pièce est précédée d'un *commentaire* dont la citation suivante fait respirer l'air et la vie. »

Là, M. Cirot de La Ville cite le Curé de campagne :

« Quant aux poésies elles-mêmes, j'en aurais beaucoup à citer qui feraient digne cortége au candidat qui se présente à vous. Je suis obligé de me borner à en citer deux, avec lesquelles d'autres pourraient entrer en parallèle, mais qui me paraissent porter plus distinct le cachet de l'auteur. »

M. le Rapporteur cite deux extraits : *Mon église, l'Oiseau-mouche;* puis il continue :

« Poète en vers, M. l'abbé Godard l'a été aussi en prose dans

l'opuscule intitulé : *Symbolisme de la nouvelle église Saint-André de Bayonne.* On y sent tous les souffles par lesquels l'architecture a le secret de soulever la pierre vers le ciel; on y voit les torrents de lumière que la peinture distribue avec art à chaque repli de l'ornementation du temple; on y entend les mélodies des tours, du chœur, les voix du dehors et du dedans que la musique unit en un vaste concert à la gloire du Dieu du sanctuaire.

» En résumé, Messieurs, M. l'abbé Godard est un de ces hommes dont le cœur est dans toutes ses pages. On en sent le battement noble et énergique, et on l'aime. Sous cette impression, votre Commission propose à l'Académie de répondre au sonnet [1] qui a formulé la demande de l'auteur, en *accueillant avec un doux visage son charmant butin,* et en lui fournissant, par le titre de Membre correspondant, l'occasion de nous envoyer de nouvelles *fleurs des champs.*

Cette proposition est renvoyée au Conseil.

M. le Secrétaire général fait connaître la composition des Commissions pour les concours et prix de l'année 1862.

[1] Nous croyons devoir reproduire ici ce sonnet.

SONNET.

Vous avez vu parfois la fille du village
Dans la cité voisine aller, de grand matin,
Pour offrir aux passants, dans un naïf langage,
En son panier d'osier les fleurs de son jardin.

La dame, l'accueillant avec un doux visage,
Ne laissait bientôt rien de ce charmant butin,
Et la marchande alors, libre de tout bagage,
De son gentil chalet reprenait le chemin.

Vous l'avez deviné : — je suis la jardinière, —
Et votre Académie est la noble rentière
Qui compte en ses trésors des travaux si savants.

Ne méprisez donc pas ma modeste cueillette;
Je conviens que mon œuvre est loin d'être parfaite :
Oui, ma prose et mes vers sont d'humbles fleurs des champs!

I. — AMPÉLOGRAPHIE, VITICULTURE.

MM. Baudrimont, Fauré, Abria.

II. — HISTOIRE NATURELLE.

MM. Des Moulins, Raulin, Lespinasse.

III. — LITTÉRATURE, COMÉDIE.

MM. Duboul, Saugeon, Minier.

IV. — NOTICES BIOGRAPHIQUES, ÉLOGE D'EDMOND GÉRAUD.

MM. Delpit, Brochon, Gaussens.

V. — ARCHÉOLOGIE.

MM. Léo Drouyn, J. Villiet, Cirot de La Ville.

CONCOURS DE POÉSIE.

MM. Dégranges, de Gères et Roux.

Prix en dehors des Concours, art. 48.

MM. Petit-Lafitte, Brunet, Jacquot.

Commission du Programme.

MM. Gintrac, Vaucher, Lespiault.

L'ordre du jour appelle le vote sur la candidature de M. Charles Millien.

Le vote étant favorable, M. Millien est proclamé membre correspondant.

M. Abria, appelé pour des Rapports, rend compte à l'Académie des Mémoires contenus dans les recueils qu'elle a reçus de diverses Sociétés françaises.

Le neuvième volume des *Mémoires de l'Académie de Lyon* renferme : deux Notes de M. Estaunié, ingénieur des mines, sur les relations entre la force des machines à vapeur et les

dimensions de leurs chaudières, et sur le travail de la détente dans les mêmes machines; une Notice historique très intéressante de M. le Dr Lortet sur le sucre de canne; une Note sur les dépôts houillers de la Haute-Loire; un Essai de division des mélasomes, par MM. Mulsant et Rey; et enfin, de nombreux Mémoires de M. Fournet, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon, et dont les plus importants sont relatifs aux phénomènes de coloration offerts par l'atmosphère, et au parti qu'on peut en tirer pour les pronostics météorologiques.

Les *Mémoires de la Société des Sciences de Lille,* pour 1859, sont, comme d'habitude, remplis d'intérêt. Il suffit de citer : un travail de M. Vincent, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ayant pour objet la réfutation d'un Mémoire de M. Fétis sur cette question : *Les Grecs et les Romains ont-ils connu l'harmonie simultanée des sons? En ont-ils fait usage dans leur musique?* Une dissertation très curieuse de M. Lacaze-Duthiers, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, sur la pourpre des anciens; plusieurs Mémoires de MM. Kuhlmann, Girardin et Marchand, sur divers points de chimie; des Notes de mécanique appliquée dues à feu M. Mahistre; enfin, un Essai sur les piles électriques, par M. Collaud, de Nantes, essai couronné par l'Académie.

Les travaux de l'*Académie de Reims,* pour 1857-1858, ont trait surtout à l'histoire et à la littérature. Le Rapporteur signale la *correspondance de Babou de la Bourdaisière,* évêque d'Angoulême, ambassadeur de France à Rome, correspondance publiée par MM. Henry et Loriquet, et qui remplit les deux tiers du premier volume.

M. Abria entretient ensuite l'Académie de diverses publi-

cations étrangères qui lui ont été adressées, et qui se recommandent par le nombre et l'importance de Mémoires dont ne peut donner, dit-il, une analyse détaillée, et dont il suffit de signaler les principaux.

Les *Procès-verbaux de l'Académie américaine des Sciences et des Arts,* pour 1859, 1860 et 1861, renferment, en astronomie, plusieurs Mémoires de M. Bond; en physique et en chimie, divers travaux sur la théorie dynamique des gaz, sur les applications de la télégraphie à la prédiction des changements de temps, sur des perfectionnements aux appareils d'induction; de nombreuses communications de M. Agassiz et d'autres naturalistes, sur les fossiles et sur la botanique principalement.

Les *Comptes-rendus des séances de la Société royale de Londres,* de novembre 1860 à décembre 1861, et divers numéros du *Journal de Dublin,* renferment aussi des travaux très intéressants sur la chimie, la physique et la géographie.

Le Rapporteur signale encore les Mémoires un peu anciens, il est vrai, contenus dans le vingt-quatrième volume des *Transactions de l'Académie royale d'Irlande,* et les tableaux des observations météorologiques faites en 1851-1853, pendant le voyage de la frégate suédoise l'*Eugénie.*

Le Rapporteur propose d'adresser des remercîments à M. Ferrel, pour un Mémoire sur les mouvements des fluides et des solides à la surface de la terre, avec l'application de la théorie aux vents et aux courants océaniques, Mémoire que l'auteur a adressé à l'Académie.

Il rend compte, enfin, des travaux que M. Paque, professeur à l'Athénée de Liège, a adressés à l'Académie : un *Traité d'Arithmétique* et un *Traité de Topographie,* faisant partie d'un Cours complet de Mathématiques en voie de publication, et un *Examen de diverses méthodes employées pour l'éta-*

blissement et le développement des calculs transcendants.

M. Abria fait connaître, par des citations empruntées soit à l'introduction, soit à divers chapitres de chacun de ces ouvrages, le but que l'auteur s'est proposé et la manière dont il a traité les nombreuses questions qu'offrent l'arithmétique, la topographie et la métaphysique du calcul différentiel.

Les deux Traités d'Arithmétique et de Topographie sont rédigés avec beaucoup de soin et de clarté, très complets, et paraissent devoir rendre d'utiles services à l'enseignement de ces deux branches des mathématiques élémentaires.

La méthode que M. Paque préconise pour l'établissement du calcul infinitésimal, méthode due à M. Lamorle, professeur à l'Université de Gand, ne semble pas, en y regardant de près, plus simple que celle de Carnot; et sans nier la possibilité d'asseoir la science sur d'autres bases que celles adoptées par l'illustre géomètre français, on peut exprimer l'opinion que les auteurs rendraient un grand service à la science en s'efforçant de comprendre et de développer son admirable opuscule, au lieu de le combattre.

Sous les réserves exprimées à l'égard du dernier ouvrage de M. Paque, M. Abria propose à l'Académie d'adresser à ce savant professeur des remercîments et des éloges justement mérités.

Cette proposition est votée par l'Académie.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève; t. XIV. (M. Delpit rapporteur.)

Horace. — Poésies lyriques traduites par Emm. Wors de Romilly, ancien sous-intendant militaire (M. Dabas rapporteur.)

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse; juillet 1862. (M. de Lacolonge rapporteur.)

Journal des Savants; juillet 1862. (MM. Duboul et Baudrimont rapp.)

Sur les lois de l'induction électrique dans les plaques épaisses. (M. Abria rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

La 9e *Lettre d'un Bénédictin;* IIe Partie.

Liste officielle des ouvrages autorisés pour les écoles primaires.

Les Beaux-Arts, revue de l'art ancien et moderne; 15 août 1862.

Tribune artistique et littéraire du Midi; juillet 1862.

Catalogue des brevets d'invention, année 1862, no 2; avec une lettre d'envoi de M. le Préfet.

Le Président de la Société internationale pour le progrès des sciences sociales, de Bruxelles, adresse la série des questions qui sont proposées pour la session qui aura lieu dans cette ville du 22 au 25 septembre prochain.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux, t. VIII, no 7, juillet 1862.

Revue des Sociétés savantes; t. II.

Le Progrès; nos des 7 et 14 août 1862.

Étaient présents :

MM. Valat, Hipp. Minier, J. Duboul, Jules Delpit, Aug. Petit-Lafitte, G. Brunet, E. Gintrac, Abria, Jos. Villiet, E. Dégranges, V. Raulin, Costes, Ch. Sédail, correspondant.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE.

Présidence de M. DABAS.

Le procès-verbal de la séance du 21 août est lu et adopté.

M. le Maire de Rauzan recommande à l'Académie un de ses administrés ayant découvert sur sa propriété une grotte naturelle qu'il a rendue accessible. Cette grotte, devenue un

sujet de curiosité, M. le Maire demande si l'Académie ne voudrait pas la faire visiter.

M. le Président charge MM. Raulin, Abria et Jacquot de lui en rendre compte.

Mme la comtesse Clémence de Corneillan fait part à l'Académie de ce qu'elle appelle un progrès dans la sériciculture ou plutôt dans l'industrie de la soie. Elle envoie un échantillon de soie dévidée par un procédé particulier et provenant d'un ver à soie nouveau *(le bombix cynthia de l'ailante)* qui donne un produit difficile à dévider.

MM. Baudrimont, Ch. Des Moulins et Raulin apprécieront cette demande.

M. Léo Seignat, avocat, envoie un Mémoire sur l'*origine de la Coutume de Bordeaux,* lu à la rentrée de la conférence des avocats. — M. Delpit, rapporteur.

M. Landouzi fait remettre à l'Académie un *Traité relatif à la conservation des hypothèques*. Cet ouvrage sera renvoyé à la Commission chargée d'apprécier les titres de ce candidat à une place de correspondant.

M. de Lagrèze, conseiller à la Cour impériale de Pau, adresse sa *Notice sur le Château de Pau,* pour concourir aux récompenses de l'Académie. — Une Commission, composée de MM. Des Moulins, Delpit et Duboul, appréciera ce travail.

Le Secrétaire général fait l'exposé des ouvrages envoyés à l'Académie pour concourir aux prix :

Sur les questions d'*Ampélographie, Viticulture, — Histoire naturelle, Entozoaires,* l'Académie n'a rien reçu.

Quant à la question de *Littérature, Comédie,* l'Académie a reçu trois Mémoires :



L'un portant pour épigraphe : « *Rerum cognoscere causas.* »

Le second ayant celle-ci :

« Respicere exemplar vitæ morumque jubebo
» Doctum imitatorem et veras hinc duceres votes. »
(HORAT., *Art poeticæ*, v. 317.)

Le troisième avec cette épigraphe : « *(Playing's) end, both at the first and now, was, and is, to hold, ast were the mirrour up to nature to show... the very age and body of the time, his form, and pressure.* » [SHAKESPEARE.] (Commission : MM. Duboul, Saugeon, Minier.)

Il nous est parvenu, pour les *Notices biographiques,* deux Mémoires :

L'un ayant pour sujet : *Mondenard de Roquelaure;* l'autre : *Le Chevalier de Saint-Méard :* — toutes deux adressées par M. Gragnon-Lacoste, membre correspondant. (Commission : MM. Petit-Lafitte, Delpit, Gaussens.)

L'Académie a reçu un Mémoire seulement sur l'*Éloge d'Edmond Géraud,* avec cette épigraphe : « *Rien ne nous oblige dans cette occasion à franchir les bornes de la critique littéraire; et si le talent de l'auteur ne saurait nous faire partager ses opinions, très certainement ses opinions ne sauraient nous faire méconnaître son talent.* » — Ed. GÉRAUD, *Ruche d'Aquitaine,* 1817. (Commission : MM. Duboul, Minier, Gaussens.)

Quant aux *Recherches archéologiques,* l'Académie a reçu de M. Charles Balguerie, membre correspondant, divers fragments : planches et textes : *Antiquités Réolaises. — Les deux Églises. — Camp de Charlemagne. — Villa de Cassinogilo.* (Commission : MM. Delpit, Villiet, Cirot de La Ville.)

En dehors du concours, il a été adressé à l'Académie, par M. Gragnon-Lacoste, un manuscrit intitulé : *Les prisons d'un Girondin;*

Par M. Hyacinthe-Azaïs Guadet, une pièce de poésie : *L'Entrevue de Marie-Stuart et d'Élisabeth,* imitée de Schiller. Cette pièce est renvoyée à la Commission du Concours de poésie.

Pour le Concours de poésie, l'Académie a reçu de dix-sept auteurs quarante-deux pièces :

La Chanson du vieillard.

> « Il est doux de se rappeler les vieux souvenirs
> » de jeunesse. »

La Bonté de Dieu, ode.

> « S'il nous a tant aimés, c'est qu'il nous
> » aime en Dieu. »

Chants patriotiques.

> « Tria appetuntur, honestum, utile, et ju-
> » cundum. »

1° Les Voix du siècle;
2° Alfred de Musset, sonnet;
3° Sur la Montagne, 1815;
4° La Femme devant le XIXe siècle;
5° Le Dernier banquet des Girondins.

Deux pages d'un album.

> « La vie est un album où notre destinée
> » Marque par un feuillet chaque jour de l'année. »

Le Miroir à un enfant.

> « Speculum majus. »
> (SAINT-VINCENT DE BEAUVAIS.)

Mes Jouets d'enfance.

> « Être enfant, c'est ne saisir la vie que par
> » des vues partielles. Être homme, c'est
> » en sentir l'harmonique unité. »

La Terre.

« Vanitas, vanitatum. »

Deux pièces.

1° Chalucet, Pélerinage.

« Je vous aime, ô débris!
(Victor Hugo.)

2° La Vie et la Mort du grand crucifié ont la liberté pour marraine. *(Études et aspirations.)*

André Chénier.

« L'immortelle pensée
» Traverse l'avenir sur les ailes du temps. »
(M.-J. Chénier.)

Quelle est ma muse? sonnet.

« Tum cum splendet frangitur. »
(P. Syrius.)

Quatorze pièces ensemble.

1° Un Conte de grand'mère.

« C'est là vraiment une bien sombre histoire. »

2° La Nouvelle année.

« Salut! quels dons chargent ta main?
» Quel bien nous apporte ton aile?
» Quels beaux jours dorment dans ton sein? »
(Mme Tastu.)

3° Chimère.

« Reconnaissez mes pas, doux gazon que je foule. »
(Lamartine.)

4° Une étoile.

« Qui de nous n'a suivi l'étoile sous les cieux. »

5° La Fleur de l'eau.

« Le murmure de l'eau
» Me dit, me dit encore
» Qu'au loin le ciel est beau
» Et brillante l'aurore. »

6° Conseils à mon fils.

« Ah! bien loin de la voie
» Où marche le pécheur
» Chemine où Dieu t'envoie
» Enfant, garde ta joie;
» Lys, garde ta blancheur. »
(Victor Hugo.)

7° L'Orphelin.

« Ils ne sont plus sur terre, ils sont allés aux cieux. »

8° Souvenirs, — élégie.

« Mais la jeune et brillante image
» Que le regret vient embellir
» Dans mon sein ne saurait vieillir. »
(LAMARTINE).

9° Pauvre Marie, — élégie.

« Et mon regard encor cherche à travers les ombres,
» Cette triste demeure où l'on ne m'entend plus. »
(MILLEVOIE.)

10° La Fille du pêcheur.

« Serait-il vrai, mon Dieu, qu'une horrible parole,
» S'en irait répéter à tous : Elle était folle! »

11° Méditation, — élégie.

« Eh quoi! n'en pourrions-nous au moins fixer la trace,
» Quoi! passés pour jamais! »
(LAMARTINE.

12° Le Retour au pays.

« Ma lasciato ni haben la pena il pianto. »
(PETRARCA.)

13° La Fleur du prisonnier.

« L'oubli m'a fait mourir. »

14° Dieu.

« Il est, tout est en lui, l'immensité, les temps,
» De son être infini sont les purs éléments. »
(LAMARTINE.)

La Vie d'un navire. A Mme D. B.

« Jésus leur dit : Pourquoi craignez-vous,
» hommes de peu de foi? »
(SAINT MATHIEU, ch. VIII, v. 26.)

Trois pièces.

1° Conseils à une femme sans enfants. A Mme V. C.

« Sinite parvulos venire ad me. »
(JÉSUS.)

2° Pauvre Eugénie.

« Sicut flos in valle. »

3° Caritas.

« Diem perdidi. »
(TITUS.)

La France en Afrique.

« Gesta dei per Francos. »

Six pièces.

1° Peur de vieillir, — plainte.

« Toujours un tonnerre murmure
» Derrière mon vague horizon. »
(Victor Hugo.)

2° Fauvette, — regrets.

« Plus le soleil reluit, plus je suis sombre, hélas ! »
(Victor Hugo.)

3° Soupirs, — élégie.

4° Les Trois fleurs, — fantaisie

« Beauté, chose amère,
» Tout est éphémère. »

5° Sourires d'enfance, — rêverie.

« Après le printemps, l'hirondelle est partie
» Emportant ma jeunesse. »

6° Plus de mère, — historiette.

« Il verra des bambins dorlotés et chéris. »

Les Deux chênes.

« Facit indignatio versum. »

Stella, — poëme intime.

« Stella matutina. »

(Commission : MM. Dégranges, de Gères, Roux).

M. Gorin, ancien membre titulaire, aujourd'hui non résidant, fait hommage à l'Académie de deux aquarelles : Études d'après nature prises à Londres. — M. le Président remerciera notre collègue au nom de l'Académie.

M. Hip. Minier lit une pièce de vers, qui a pour titre : *On ne rit plus*. Cette lecture est écoutée avec la plus grande attention; et contrairement à son titre, elle excite à plusieurs reprises le rire de l'assemblée par les traits les plus heureux d'une fine critique. — M. le Président remercie notre collègue de son intéressante communication.

M. Baudrimont développe des *considérations archéologiques* sur la façade de l'église Sainte-Croix de Bordeaux. Il croit cette façade antérieure au XIe siècle. Il termine en présentant des observations sur le clocher qui vient d'être construit.

M. Baudrimont offre à l'Académie, de la part de l'Administration municipale de Bordeaux, un exemplaire d'une photographie de la façade de l'église Sainte-Croix, destiné à être dans les mains de l'Académie comme type de ce curieux monument.

M. Leo Drouyn fait des réserves sur l'opinion de M. Baudrimont relative aux époques de la construction de Sainte Croix; il trouve que toutes ses sculptures sont semblables à celles du XIe et du XIIe siècle, et que l'architecture de Sainte Croix présente la plus grande analogie avec celle d'un grand nombre d'églises de nos contrées. Aucune partie de l'église ne lui paraît être antérieure au XIIe siècle. Si l'on a retrouvé des fragments plus anciens, ils appartenaient à un édifice antérieur. Ainsi, la tête dite de Socrate est réellement une sculpture antique. La niche ogivale n'est pas de beaucoup postérieure au reste de la façade. Quant au fronton, il est du XVIIe siècle.

M. Baudrimont et M. Leo Drouyn échangent quelques explications; le premier persiste à croire que le portail de Sainte-Croix est antérieur au vaisseau de l'église.

Le Conseil propose l'admission, au nombre des Membres correspondants, de M. Godard, curé de Saint-Étienne, près Bayonne. — On passe au vote sur cette candidature. — Le scrutin étant favorable, M. Godart est proclamé Membre correspondant.

M. Jules de Gères lit un Rapport sur un Mémoire envoyé à l'Académie par M. Labat.

« M. Labat, Membre correspondant, vous a fait hommage, dit-il, d'un manuscrit intitulé : *De l'Instrumentation,* avec cette sous-indication : *Instruments qui furent usités en France au moyen âge et pendant la période de la renaissance des Lettres.*

» C'est un travail sinon complet, du moins sérieux, bien fait, plein d'érudition et d'intérêt, avec quelques digressions attrayantes. Le cadre en est un peu restreint. Ce petit ouvrage est divisé en six chapitres, au front desquels il est peut-être regrettable de lire des numéros d'ordre plutôt que des titres spéciaux. Après une courte introduction, il traite successivement des instruments à cordes, à vent et à percussion.

» La première de ces trois parties se divise elle-même en instruments à cordes frôlées [1], en instruments à cordes pincées, et enfin à cordes frappées.

» Dans cette revue sortent de leur long oubli la Viole, la Rubebbe, la Violette, le Rebec, la Rotte, la Lyre et la Cithare, le Kinnor, le Théorbe, etc., etc., et tant d'autres voix du passé, depuis des siècles muettes, et qui jadis furent si longtemps mêlées aux douleurs et aux joies des générations naïves qui ont précédé les nôtres dans cet étrange milieu qu'on nomme la Terre, et où retentissent éternellement les pleurs et les chants de l'Humanité.

. . . .

» Sauf quelques minimes imperfections, Messieurs, votre Commission est unanime à louer la forme de cet examen rétrospectif. — L'exposition en est claire et ordonnée, le style correct et d'une convenance entièrement adaptée au sujet. Dans les explications ardues, il devient même d'une lucidité transparente, participant en quelque sorte de la sonorité et de l'harmonie du motif traité.

» L'auteur, il nous le semble du moins, indique trop rarement les sources où il a puisé ; le lecteur de nos jours aime à contrôler, à vérifier par lui-même. Passant curieux et absolu, la plupart du temps étranger, il ne se contente plus des colonnades que lui montre de loin son cicerone ; il tient à gravir le portique du temple, et demande à être introduit dans le sanctuaire avant de poursuivre sa route.

[1] Le Rapporteur fait ses réserves sur l'emploi de cette expression.

» Mais l'ensemble de l'œuvre n'en est pas moins d'une valeur intrinsèque admise sans conteste par ceux de vos collègues appelés à l'apprécier. « Ce Mémoire de M. Labat, nous dit M. Brochon, a » toutes les bonnes qualités que l'Académie a déjà reconnues dans » les écrits de cet honorable correspondant. » — « Nous avons » peu de chance, ajoute M. Saugeon, de recevoir dans le cours de » l'année plusieurs mémoires qui soient supérieurs à celui-ci. » — C'est pourquoi, Messieurs, votre Commission n'hésite pas à vous demander l'impression dans nos *Actes* du savant et patient travail de M. Labat, vous demandant en outre pour lui une distinction, sur le choix de laquelle elle croit devoir s'en remettre à votre jugement. Elle pense aussi que M. Labat pourrait être invité à donner à son œuvre une seconde partie, qui en deviendrait alors le complément. »

Les conclusions de ce Rapport appellent un vote de l'Académie. Il est d'abord arrêté que ce Mémoire sera inséré dans nos *Actes,* et puis qu'une récompense, qu'on laisse à la Commission des prix le soin de régler, lui sera accordée.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Coutume d'Aire et du Mas. Hommage de M. Bladé. (M. Delpit rap.).

Lettre de M. l'abbé Corbin à M. Villiet, *sur le Parallélisme de l'Ancien et du Nouveau Testament sur la peinture sur verre,* avec une lettre d'envoi de l'auteur. (M. Cirot de La Ville rapporteur.)

Société Académique des Hautes-Pyrénées, 1858-59-60. (M. Baudrimont rapporteur.)

L'Union des Arts, 1862, avec une lettre d'envoi demandant l'échange des *Actes.* (M. de Gères rapporteur.)

Proceedings of the royal society, nos 49, 50 et 51. (M. Abria rapp.).

Les Ames en péril, par M. Jules Canonge. (M. Minier rapporteur.)

Œuvres choisies de J.-F. Laterrade, avec une Notice sur la vie de l'auteur, par M. Charles Laterrade. (M. Raulin rapporteur.)

Troisième étude scientifique et archéologique sur les rives et l'embouchure de la Seine, par M. Auguste Lévy, 1862. (M. Manès rapporteur.)

The Dublin quarterly, journal of science, n° 7, 1862. (M. Raulin rapporteur.)

Publications de la Société littéraire de Lyon, 1er volume, 1858-60. (M. Minier rapporteur.)

Revue de Bretagne, août et septembre 1862. (M. Cirot de La Ville rapporteur.)

Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou, nos 1, 2, 3 et 4, 1861. (M. Lespinasse rapporteur.)

Le Breviari d'amor de Matfre Ermengaud, t. 1er. (M. Roux rapport.).

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. XII, 2e livraison. (M. Leo Drouyn rapporteur.)

L'Antique paix universelle, ou le grand enseignement que le ciel manifeste aux hommes par le cours des astres, par M. J.-J. Bertrand. (M. Baudrimont rapporteur.)

Société académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture de Saint-Quentin, 3e série, t. III, travaux de 1860 à 1861. (M. Brunet rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Circulaire adressée à l'Académie par le Comité de souscription pour le monument que la ville de Cognac se propose d'ériger à François Ier.

Fac-simile d'une inscription trouvée sur une poutre de l'ancien château de La Ruscade, adressé par M. Grellet-Balguerie, correspondant à La Réole.

Les Économistes appréciés, par M. P.-O. Protin.

Onzième, douzième, treizième et quatorzième lettres d'un Bénédictin, 2e partie.

Annales du génie civil, juillet 1862.

Le Progrès, journal de Bordeaux, nos du 21 août au 6 novembre 1862.

Compte-Rendu des opérations du Conseil d'Administration de la Société de charité maternelle de Bordeaux, pour l'année 1861.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du Calvados, 1861-62.

Annales de l'Académie de La Rochelle, 1860-61, n° 5.

Mémoires de l'Académie d'Arras, t. XXXIII et XXXIV.

Annales de la Société libre des Beaux-Arts, XXIe vol., septembre et octobre 1862.

L'Instituteur des Aveugles, 1862, n° 7.

Congrès scientifique de France, 27e session tenue à Cherbourg, 1861, t. II.

Vierzigstes verzeichniss der Buch et antiquariatz-handlung von W. Weber, in Berlin.

A Daniel Stern. — *Lettre sur l'unité de l'Italie,* par M. le baron de Grovestins.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or, juillet, août et septembre 1862.

Société littéraire et scientifique de Castres (Tarn), séance publique du 7 juillet 1862.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux, août 1862.

L'Ami des Champs, septembre, octobre et novembre 1862.

Bulletin de la Société Philomathique de Bordeaux, 1er septembre 1862.

Catalogue des brevets d'invention, nos 3 et 4, 1862.

Congrès scientifique de France, 28e session, tenue à Bordeaux en septembre 1861, t. II.

Journal d'Éducation, par M. Clouzet, septembre, octobre et novembre 1862.

Revue agricole, juillet et août 1862.

Le Bon cultivateur, novembre et décembre 1861.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture de Poitiers, juillet et août 1862.

Archives de l'Agriculture du nord de la France, juillet, août et septembre 1862.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, de janvier à juin 1862.

Revue des Sociétés savantes, 15 août au 24 octobre 1862.

Les Beaux-Arts, septembre, octobre et 1er novembre 1862.

Tribune artistique et littéraire du Midi, août et septembre 1862.

Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris, t. XLII.

Discours prononcé à la Distribution des prix du collége de Libourne, le 21 août 1862, par M. Burgade.

Coutumes de Mauroux (vicomté de Lamagne). [Extrait du *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie de la province ecclésiastique d'Auch.*]

Bulletin de la Société académique de Brest, t. II, 1862.

Association normande. — Communication sur le goître endémique des rives de la Seine, par M. le docteur Vingtrinier.

Cours familier de Littérature, mai, juin et juillet 1862.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, août et septembre 1862.

Programme des prix proposés par la Société industrielle de Mulhouse, pour être décernés en mai 1863.

Mémoires de la Société d'Émulation de Cambray, t. XVI et XVII, 2e partie.

Étaient présents :

MM. Dabas, Costes, J. Duboul, Leo Drouyn, W. Manès, Cirot de La Ville, Hip. Minier, Baudrimont, V. Raulin, Aug. Petit-Lafitte, G. Brunet, Charles Des Moulins, L. Marchant, E. Jacquot, Valat, Roux, Saugeon, É. Dégranges, Gaston Lespiault, Blatairou.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE.

Présidence de M. DABAS.

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Grellet-Balguerie, accompagnant des planches d'archéologie faisant partie du travail de ce correspondant sur ce même sujet. (Renvoyé à la Commission antérieurement nommée.)

M. l'abbé Cirot de La Ville a la parole pour deux rapports; le premier a pour objet 3 livraisons de la *Revue de Bretagne et de Vendée* :

« Je ne crois pas, dit le Rapporteur, que la province enfante nulle part une publication plus sérieuse, plus morale, plus littéraire. Les sujets y sont bien choisis, les articles de bon aloi, les écrivains d'un goût sûr, d'une critique judicieuse et courtoise, d'une érudition enrichie de tous les vieux trésors de l'histoire, d'un sens exquis du juste et du beau.

» Si vous en voulez des preuves, Messieurs, dans le domaine de la *Philosophie* nous y trouverons Maurice de Guerier, Alfred Tonnellé, étudiés non pas seulement comme *deux livres,* mais comme *deux âmes;* de ces âmes qui, comme celle de Mme de Swetchine, dans leur essor irrésistible et spontané, battent si rudement la prison de boue qui les retient captives loin du jour plein et de la félicité inaltérable.

» L'*Histoire* y raconte ses origines sous les noms du roi Grallon ou de saint Félix, tout à la fois évêque et civilisateur de son pays; ses gloires nobiliaires dans les croisades; ses tristesses et ses larmes dans l'anarchie et le meurtre. — La *Biographie* s'y attache à des mémoires vénérées; elle esquisse des hommes utiles et vertueux à l'aide de leurs écrits et de leurs exemples. — La *Légende*, le *Roman* même y trouvent place; mais parce qu'elles en peignent le peuple et l'honneur, elles en font, selon le mot heureux de M. Villemain, la plus vraie des histoires.

» La *Poésie*, à son tour, émaille ce champ de ses fleurs. Vous y rencontreriez avec plaisir les productions de notre honorable collègue, M. Minier, ce qui prouve qu'elles sont goûtées en Bretagne comme en Aquitaine; celles de M. Grimaud, notre correspondant; celles de M. Ropartz, qui, sous le titre des *Frères nantais*, mystère en un acte, a mis en scène les saints Rogatien et Donatien aux prises avec le Paganisme, soutenus par cette foi qui a inspiré *Polyeucte*.

» Je renonce à toute citation, Messieurs; je craindrais d'entrer dans une voie dont la pente facile et séduisante m'entraînerait à un but sûr mais trop éloigné. Je m'arrête résolûment dans le mérite incontestable d'une œuvre à la tête de laquelle l'Académie peut se féliciter de voir son laborieux et intelligent correspondant, M. Grimaud. »

Le second Rapport est relatif à une lettre de M. l'abbé Corbin, adressée à M. Villiet, *sur le Parallélisme de l'Ancien et du Nouveau Testament :*

« Une des lois les plus fécondes, dit le Rapporteur, de l'archéologie chrétienne, c'est le Parallélisme de l'Ancien et du Nouveau Testament. Elle a inspiré de vrais poèmes, dont les pages se déroulent dans les sculptures et les verrières de nos églises. Mais comment la loi a-t-elle été appliquée? Quelle place occupent les deux testaments l'un par rapport à l'autre? La droite, place d'honneur, justement assignée à l'Évangile, est-elle la droite du crucifix, c'est-à-dire la droite liturgique, ou bien la droite du spectateur?

Cette règle s'étend-elle aux scènes dans lesquelles Jésus-Christ occupa le centre, et aux reliefs des statues de l'extérieur comme aux sujets de l'intérieur de l'église? Cette règle admet-elle des exceptions, des nécessités imposées par les dispositions particulières de l'édifice? Pour résoudre ces diverses questions, il faudrait faire presque toute une histoire de l'art. Quand on veut étudier la Poétique, on analyse l'*Illiade*, l'*Énéide*, le *Paradis perdu*, etc. Pour définir les règles artistiques du Parallélisme, il faudrait étudier les cathédrales de Reims, de Chartres, d'Amiens, de Cologne, etc., ces grandes épopées que le génie a jetées dans les airs entre la terre et le ciel. M. l'abbé Corbin, dans la lettre à M. Villiet dont j'ai à vous entretenir, n'a pu qu'effleurer la matière; mais son analyse est bien ordonnée, ses règles sont sages et basées sur de bons exemples. S'il est vrai qu'on discutera longtemps encore avant d'avoir fixé d'une manière absolue la place réciproque des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans une verrière, dans une peinture murale, ou dans une sculpture, les conclusions de M. l'abbé Corbin n'en sont pas moins fondées et utiles.

Pour aller plus loin, Messieurs, dans mes propres conclusions, je devrais faire un Rapport beaucoup plus long que la lettre même qui en est l'objet. Je suis donc obligé de les résumer dans l'éloge et les félicitations que vous voudrez bien exprimer à M. l'abbé Corbin pour sa courte excursion dans une des voies les plus riches du domaine archéologique. »

M. Ch. Des Moulins fait à son tour divers Rapports :

D'abord sur l'*Orchestrino-Clement*, qui, n'étant qu'un *prospectus*, permet de passer outre;

Puis il fait connaître les 10[e] et 11[e] livraisons du voyage de *circumnavigation de la frégate suédoise l'*EUGÉNIE :

« Dans la 10[e], dit le Rapporteur, accompagnée de 3 planches, M. Stol décrit en latin, avec beaucoup de soin et avec tous les détails convenables, *114 Orthoptères* originaires des contrées diverses que l'expédition a visitées, et qui sont réparties dans 43 genres, dont 7 nouveaux; — viennent ensuite les *Lépidoptères*, au nombre de 81 espèces, distribués dans 68 genres, dont 15

nouveaux, et décrits avec le même soin par M. Wallingren. »

La 11e est consacrée à la *Flore locale* des îles Gallopagos, sous l'équateur, dans la mer du Sud. Les planches, au nombre de 10, sont dignes de celles du cahier de Zoologie.

« Les genres, dit M. Des Moulins, sont des divisions si arbitraires et si variables, qu'on ne peut se former une idée exacte de la richesse ou de la pauvreté d'une flore. — 192 genres comprennent 392 espèces : c'est peu pour des contrées équatoriales ; mais il faut se rappeler qu'il y a cinquante-six ans cet archipel était encore inhabité ; et de ce que l'auteur n'a pas trouvé matière à la création d'un seul genre, le Rapporteur conclut que la Flore de Gallopagos ne vit guère que des miettes échappées de celles des continents les moins éloignés. Il fait remarquer pourtant que l'honneur de l'archipel est sauf, car il existe un genre *Gallopagoa* créé par Stooker fils, et un grand nombre d'espèces dénommées *Gallopagensis, Gallopagejus, a, um,* par lui et par son père, dans les transactions de la Société Linnéenne de Londres. »

M. Des Moulins signale ensuite les espèces communes à notre froide et vieille Europe, et à ces îles volcaniques et équatoriales. Elles sont peu nombreuses : ce sont des cryptogames ; les seules, à très peu d'exceptions près, auxquelles le don du cosmopolitisme ait été fait par le Créateur.

Le même Rapporteur analyse les *Mémoires* de la Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg.

Les sciences mathématiques et physiques y sont représentées par :

1° Un Mémoire sur les *courants induits des machines magnéto-électriques,* par notre savant correspondant le comte Du Moncel ;

2° Une Note de M. Balise, sur la *température* de l'hiver de 1859 à 1860, à Cannes ;

3° Une Notice sur les *Pyrhydrostats* ou *Hydrostats pyrotechniques,* par le Dr Payerne ;

4° Des *Recherches sur les constantes des piles voltaïques,* par M. de Moncel;

5° Une *Nouvelle démonstration des théorèmes sur le nombre et la nature des racines d'une équation algébrique d'un degré quelconque,* par M. Fleury;

6° Une courte *Observation d'aurore polaire centrale,* par le lieutenant de vaisseau Jouan;

7° et 8° Deux Mémoires en langue italienne, par le vénérable et savant professeur abbé Zantdeschi, de l'Université de Padoue : l'un sur les *Phénomènes physiques observés pendant l'éclipse de lune du 7 février 1860,* l'autre sur les *Phénomènes observés en Italie pendant l'éclipse partielle de soleil du 18 juillet 1860,* — la même que notre collègue, M. Lespiault, est allé étudier en Espagne. — M. Ch. Des Moulins en a traduit le résumé, qu'il fait connaître à la Compagnie. Puis il signale, sous le rapport *géologique,* un travail de M. Daubrée sur la *nature des actions métamorphiques qu'ont subies les roches des environs de Cherbourg,* — et la seconde partie de l'*Essai géologique sur le département de la Manche,* de M. Bounissant. — En *Zoologie,* M. Ch. Des Moulins mentionne, dans ce volume, un travail de M. Jouan sur des *animaux observés pendant une traversée de Cherbourg à la Nouvelle Calédonie,* — puis un travail de MM. Mulsant et Rey sur une nouvelle espèce de coléoptères (Ochtebius Lejolisii). — Encore un travail de M. Jouan sur 98 espèces de poissons de la Nouvelle Calédonie.

Enfin, M. Le Jolis termine ce volume par la reproduction du Mémoire présenté au Congrès scientifique de Cherbourg, sous ce titre : *De l'Influence chimique des terrains sur la disposition des plantes.*

« Vieux soldat que je suis, dit en terminant M. Ch. Des Moulins, dans cette grande et longue querelle qui s'est élevée, au sujet de la prédominance qu'elles se disputent, entre l'influence chimique

(ma cliente moins heureusement partagée) et l'influence physique (la cliente bien plus glorieusement soutenue de Thurmann et des deux Candolle), je n'ose vous parler avec quelque détail de ce Mémoire, qui a obtenu, du reste, les suffrages d'un bon nombre de savants. Mes travaux sur cette question y sont cités plusieurs fois, et tout récemment encore, dans une courte publication dont je ferai bientôt hommage à l'Académie, j'ai rompu une lance en faveur du drapeau *chimique*, que je m'efforcé, depuis dix-sept ans, de défendre. Je craindrais donc d'être taxé de partialité si je venais encore plaider ma cause à l'occasion du Mémoire de mon savant ami de Cherbourg; mais il me sera bien permis de vous dire que si nous comptons de grands noms parmi nos adversaires, nous en comptons de grands aussi dans nos rangs : Adolphe Brongniart, Pasteur, Payen, et bien des observateurs allemands. Parmi les botanistes qui habitent actuellement Bordeaux, je ne connais pas un seul opposant à notre doctrine, et le mouvement de l'opinion se prononce de telle manière, que je ne doute pas que, d'ici à peu d'années, la majorité des suffrages ne soit définitivement acquise à la cause que nous défendons. »

M. Ch. Des Moulins captive encore l'attention de la Compagnie par un long et intéressant Rapport sur l'*Archéologie pyrénéenne* de M. Du Mége, la première partie seulement du tome III. Déjà le même Rapporteur avait apprécié les deux premiers volumes de l'ouvrage, qui devait en avoir cinq, et qui restera incomplet par la mort de son auteur. — Il n'y a que sept chapitres. —Les trois premiers consacrés aux monuments celtiques. — Les quatrième et cinquième aux mythologies grecque et romaine, considérées dans leurs applications à la Gaule. Janus, Cybèle, Jupiter et Junon occupent une grande place. — Bacchus, avec son cortége obligé, prend possession exclusive du sixième chapitre. — Le septième est consacré tout entier à Apollon et à son fils Esculape. — A cette occasion, l'auteur traite la question du fameux *lac d'Apollon,* qu'on a placé sous les murs de Toulouse, puis sous



les fondements de l'église Saint-Saturnin, et qui paraît en définitive, ajoute M. Des Moulins, se réduire à un puits, dont les traces, comblées, existent encore sous le pavé du temple.

Le Rapporteur mentionne les planches qui accompagnent l'ouvrage, et termine par cette réflexion critique : « — Des descriptions fidèles seraient plus économiques et même plus utiles que ces splendides *icones,* puisque celles-ci ne font connaître ni le caractère intrinsèque, ni l'état actuel des monuments auxquels elles sont consacrées... *Rien n'est beau que le vrai.* »

Il est procédé à l'élection des Membres du Bureau pour l'année 1863. — Sont élus :

MM. Minier, *Vice-Président;*
Lespinasse et Roux, *Secrétaires;*
Valat, *Archiviste;*
Fauré, *Trésorier;*
Dabas et Cirot de La Ville, *Membres du Conseil.*

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Journal des Savants; octobre 1862. — (M. Duboul rapporteur.)

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse; octobre 1862. (M. de Lacolonge rapporteur.)

Mémoires de la Société Dunkerquoise; 1861-62, 8e volume. (M. Delpit rapporteur.)

France et Angleterre, parallèle social et historique; par Ch. Menches de Loisne, avec une lettre d'envoi. (M. G. Brunet rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Catalogue des brevets d'invention; année 1862, n° 5.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux; t. VIII, n° 8.

Le Progrès; 13 et 20 novembre.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Arts, Sciences d'Angers; t. IVe; 1er, 2e, 3e et 4e cahiers.

15e lettre d'un Bénédictin; IIe Partie.

Revue des Sociétés savantes; 31 octobre, 14 et 21 novembre 1862.

Les Beaux-Arts; 15 novembre 1862.

Tribune artistique et littéraire du Midi; octobre 1862.

Le Cercle et Agence générale des Sociétés savantes et littéraires, à Paris, réclame le concours de l'Académie en faveur de cette institution.

Conseil général de la Gironde; procès-verbal de la session de 1862.

Compte d'Ordre et d'Administration de la ville de Bordeaux, exercice 1861.

Annales de la Société impériale d'Agriculture de la Loire; t. IV et V.

Étaient présents :

MM. Dabas, Costes, Hip. Minier, Cirot de La Ville, Charles Des Moulins, Baudrimont, Roux, Blatairou, Valat, Leo Drouyn, Jules de Gères, Fauré, Brunet, E. Jacquot, Aug. Petit-Lafitte, Jules Delpit, V. Raulin, Jos. Villiet, É. Gout Desmartres, E. Gaussens, Gustave Lespinasse, E. Dégranges, Saugeon, G. Lespiault.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE.

Présidence de M. DABAS.

Le procès-verbal de la séance du 27 novembre est lu et adopté.

M. Antonio Vinajeras écrit de Montpellier pour demander le titre de membre correspondant. — A l'appui de sa demande il envoie : 1° une brochure ayant pour titre : *André Piquer et ses œuvres;* 2° un volume de poésies en langue espagnole, intitulé : *Ideas*. — Ces ouvrages sont envoyés

à l'appréciation d'une Commission composée de MM. Costes et Valat.

M. Jeannel envoie à l'Académie l'ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *De la Prostitution publique ancienne et moderne,* etc., etc. — M. Dégranges fera un Rapport sur ce travail.

M. Tamizey de Larroque, qui a demandé à faire partie de l'Académie comme membre correspondant, envoie, comme titre à l'appui, un *Mémoire sur le sac de Béziers.* — La Commission l'avait déjà reçu et en fera mention dans son Rapport.

M. Saugeon écrit pour excuser son absence.

M. Gorin remercie l'Académie de lui avoir continué sa bienveillance. Il annonce qu'il espère avant peu lui prouver qu'il a su utiliser son séjour en Espagne au profit de ses études artistiques.

M. Petit-Lafitte désire qu'il soit inscrit au procès-verbal de ce jour la motion suivante : « *L'Académie ayant eu connaissance de la conduite généreuse du jeune et savant docteur Ernest Godard, mort à Jaffa, victime de son dévouement à la science, décide que mention sera faite de l'expression de son admiration et de son regret pour ce digne enfant de Bordeaux.* »

L'Académie vote à l'unanimité et d'acclamation cette proposition.

M. Minier lit une proposition à propos du projet de construction d'un Musée des tableaux dans des galeries latérales au jardin de la Mairie. M. Minier désirerait que l'Académie

émit un vœu pour en désapprouver et en empêcher l'exécution au besoin. Après quelques explications échangées entre divers membres, l'Académie renvoie la discussion de cette proposition à une prochaine séance.

M. Ch. Des Moulins lit un Rapport au nom de la Commission chargée d'apprécier la demande de Mme la comtesse Corneillan.

La Commission se reconnaît incompétente pour apprécier la valeur d'un procédé industriel, qu'on ne lui a pas d'ailleurs fait connaître; elle ne peut demander de récompense à ce sujet, mais elle désire qu'une lettre de félicitation soit adressée à cette dame, et que dans le *Compte rendu* annuel du Secrétaire général, il soit mentionné le vœu de la Compagnie pour la vulgarisation de ce procédé. — Ces conclusions sont adoptées.

Le même Rapporteur donne l'opinion de la Commission chargée d'apprécier les titres à la candidature de M. Armand Thielens, — *la Flore médicale belge,* de cet auteur. — Cet ouvrage dénote, dans certaines parties, un manque si complet d'instruction, que la Commission est obligée de conclure au rejet de la candidature.

Ces conclusions ne pouvaient qu'être adoptées.

M. Jules Delpit lit un Rapport au nom de la Commission chargée d'apprécier les titres littéraires de M. Tamizey de Larroque. — M. Tamizey de Larroque, dit le Rapporteur, quoique jeune encore, est un *véritable Bénédictin laïque.* La vie, pour lui, est une longue étude... Tant qu'il lui reste quelque chose à savoir, il croit n'avoir rien appris... Il fait de la science non une spéculation ou un métier, mais un moyen de connaître la vérité. Il a pris pour devise : *Impendere vero.*

M. Jules Delpit analyse en particulier et avec de nombreux



détails le Mémoire de l'auteur sur le *sac de Béziers*. Après avoir fait quelques réserves relativement à l'argumentation de l'auteur sur ces mots attribués au légat du pape : *Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens,* il n'a, dit-il, que des éloges à donner. — Puis il apprécie la dissertation de M. Tamizey de Larroque, qui prouve que Th.-A. Kempis n'est pas l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ,* et là il se déclare trop convaincu. Il n'était pas besoin des efforts inouïs de patience et d'érudition que l'auteur a déployés pour gagner une cause déjà jugée et sans appel.—Après une nomenclature des divers articles que M. Tamizey de Larroque a fait insérer successivement dans la *Correspondance littéraire,* — recueil moins important qne les *Annales de Philosophie chrétienne,* où sont les deux Mémoires précédents, — M. le Rapporteur ajoute : « M. Tamizey de Larroque tient beaucoup à ce que votre Commission vous dise qu'aux titres énoncés il faut ajouter celui d'avoir fourni à lui seul près de deux volumes in-4° de copies de pièces inédites qui ont été imprimées dans les *Archives historiques de la Gironde,* et d'en avoir rédigé les tables de matière. » — Une telle abnégation, un tel désintéressement dans les temps où nous vivons, doit en effet lui être compté pour quelque chose, surtout par l'Académie de Bordeaux.

La Commission conclut, à l'unanimité, à donner à M. Tamizey de Larroque le titre qu'il sollicite, et à l'insertion de trois de ses petites dissertations dans nos *Actes*.

Ces conclusions sont adoptées, et la demande est renvoyée au Conseil.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE
SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Mémoire sur la Prostitution publique, par le Dr J. Jeannel, avec une lettre d'envoi. (M. Dégranges, rapporteur.)

Revue de Bretagne et de Vendée, novembre 1862. (M. Cirot de La Ville, rapporteur.)

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, novembre 1862. (M. de Lacolonge, rapporteur.)

Revue des Sociétés savantes, 28 novembre et 5 décembre 1862. (M. de Lacolonge, rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Le Progrès, 27 novembre et 4 décembre 1862.

Journal d'éducation (de M. Clouzet), décembre 1862.

L'Ami des Champs, décembre 1862.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Aude, nos 61 et 62.

Publications de la Société littéraire de Lyon, 1er vol., 1858-60.

Soirées politiques et religieuses, par M. Ernest Lureau.

Le journal *la France*, 15 octobre 1862.

Audience solennelle de rentrée (4 novembre 1862) de la Cour impériale de Bordeaux; discours de M. Dulamon, procureur général.

Programme des Prix proposés pour les années 1863, 1864 et 1865, par la Société libre d'Émulation de la Seine-Inférieure.

Les Beaux-Arts, 1er décembre 1862.

Étaient présents :

MM. Dabas, E. Gaussens, J. Duboul, Aug. Petit-Lafitte, Jules Delpit, Charles Des Moulins, Valat, V. Raulin, Abria, Cirot de La Ville, Hipp. Minier, G. Lespinasse, Costes, É. Dégranges, Blatairou, L. Marchant, Roux, G. Lespiault.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE.

Présidence de M. DABAS.

Le procès-verbal de la séance du 11 décembre est lu et adopté.

M. l'abbé Godard, curé de Saint-Étienne de Bayonne, écrit

pour remercier l'Académie de son admission comme membre correspondant.

M. Guadet annonce l'envoi d'un nouvel ouvrage qu'il vient de publier, intitulé : *Représentation nationale de la France.*

Après ces communications, M. le Président prend la parole, et annonce, dans des termes d'une éloquente simplicité, la perte si inattendue que vient de faire l'Académie dans la personne de M. Gout Desmartres.

M. le Président, interprète des sentiments que fait naître au cœur de ses collègues une nouvelle si cruelle, et après avoir informé l'Assemblée de l'heure à laquelle auront lieu les obsèques de notre collègue, propose à l'Académie de suspendre ses travaux.

L'Académie accueille cette proposition, et M. Dabas lève la séance.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Distillation des térébenthines et des résines, par M. Henri Violette. (M. Baudrimont, rapporteur.)

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1er et 2e trimestres 1862. (M. Raulin, rapporteur.)

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, 2e série, t. V; 2e livraison. (M. Delpit, rapporteur.)

Journal des Savants, novembre 1862. (M. Duboul, rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Bulletin de la Commission historique du Nord, t. V et VI.

Annales de la Société libre des Beaux-Arts, 21e volume.

Catalogue des brevets d'invention, année 1862, n° 6; avec une lettre d'envoi de M. le Préfet.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture de Poitiers, nov. 1862.

Tribune artistique et littéraire du Midi, novembre 1862.

Les Beaux-Arts, 15 décembre 1862.

Annales de la Société d'Agriculture du Puy, t. XXIII, n° 60.

26e et 27e lettres d'un Bénédictin, IIe Partie.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France, t. XVII, nos 8 et 9; 1862.

Étaient présents :

MM. Dabas, Costes, Hipp. Minier, Leo Drouyn, E. Jacquot, V. Raulin, Jules Delpit, Charles Des Moulins, Aug. Petit-Lafitte, G. Lespinasse, De Lacolonge, Saugeon, Valat, Roux.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE.

Présidence de M. DABAS.

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre est lu et adopté.

M. Guadet, membre correspondant, fait parvenir le volume qu'il avait annoncé : *De la représentation nationale en France*. — M. Duboul est nommé rapporteur.

M. le Secrétaire général expose qu'il y a plusieurs Rapports en retard pour des candidatures : celui par exemple qui intéresse M. Le Gentil, d'Arras; celui encore de M. Pouey, directeur de l'Observatoire de La Havane. — Les Rapporteurs sont invités à hâter leur travail.

M. Minier a la parole pour le Rapport sur l'*Éloge d'Edmond Géraud*, mis au concours par l'Académie en 1861, maintenu pour 1862. — Un seul Mémoire nous est parvenu. La Commission déplore cette indifférence des plumes bordelaises à



raiter un sujet local qui rappelle, sinon une gloire de notre ville, du moins le souvenir d'un poète distingué.

Le travail d'aujourd'hui appartient à l'auteur qui l'avait déjà envoyé l'an dernier. Aussi la lettre qui l'accompagne remercie respectueusement l'Académie d'avoir maintenu la question. La Commission est aussi la même. Elle peut apprécier les modifications apportées à cette œuvre.

L'examen de ce Mémoire est plus favorable à l'auteur. — « Quelques pages bien méditées et bien écrites, dans lesquelles l'auteur oppose à la fragilité des monuments de la main de l'homme la durée des monuments de la pensée, et démontre avec Salluste et Châteaubriand qu'il n'y a d'impérissable que le vrai, le juste, le beau pris dans son acception la plus idéale, la plus métaphysique, ont frappé votre Commission, » dit le Rapporteur.

Après ce développement, l'auteur raconte la vie d'Edmond Géraud; puis il le suit dans sa carrière de poète et de publiciste. Pour mieux faire apprécier la valeur de l'œuvre, le Rapporteur en cite divers passages; puis il ajoute : « Comparé au précédent travail..... celui-ci est-il supérieur? Oui, répond-il; des citations oiseuses ont été écartées, le style a été débarrassé d'ornements superflus qui l'allourdissaient, et, plus simple, il en est devenu plus élégant. »

« S'ensuit-il, ajoute le Rapporteur, que votre Commission demande d'accorder à l'auteur le prix entier proposé par l'Académie? Non. Il y a encore dans ce Mémoire des pages qui ne semblent pas avoir été suffisamment pensées et des aperçus historiques qui auraient voulu être plus accentués. — La supériorité évidente de ce travail sur le premier porte votre Commission à élever la récompense. Unanime l'an passé pour la mention honorable, elle est unanime aujourd'hui à vous proposer une médaille d'or. »

Les conclusions de la Commission donnent lieu à un assez

long débat pour caractériser la récompense. — L'Académie décide que le prix accordé sera une médaille d'or de 100 francs.

M. Delpit fait un Rapport sur l'ouvrage de M. de Lagrèze : *Le Château de Pau,* sujet attrayant, dit le Rapporteur. Quoi de plus poétique que l'histoire de tous ces hôtes, illustres ou célèbres, qui ont passé tour à tour tout ou partie de leur vie dans ces heureuses et sublimes contrées qu'on nomme le Béarn, la Biscaye, la Navarre, etc., etc. — La Commission dit que ce livre appartient à cette catégorie d'ouvrages dont le débit et la vente faciles sont la principale récompense, et qui compte assez peu avec la gloire et les couronnes académiques. C'est un heureux spécimen de ces *Guides des étrangers* que notre siècle a beaucoup perfectionnés.

Après avoir signalé ce but de l'ouvrage, le Rapport dit quelques mots sur la manière dont ce but a été atteint. Pour mieux la faire apprécier, M. le Rapporteur en cite quelques fragments ; et après quelques critiques de détail, il pose pour conclusion de la Commission qu'une mention honorable soit accordée à l'auteur.

Une discussion s'engage sur cette proposition, qui finit par être adoptée par l'Académie.

M. Saugeon fait un Rapport sur deux brochures de M. Monaghan, et conclut à ce qu'une lettre gracieuse soit adressée à l'auteur.

Le même Rapporteur dit quelques mots sur l'œuvre de M. Jules Canonge : Une *Traduction d'un chant patriotique polonais* et de la musique qui l'accompagne.

Il conclut à des remercîments. — Ces deux conclusions sont adoptées.

M. Ch. Des Moulins lit à son tour divers Rapports qui captivent l'attention de l'assemblée :



1° Sur le quatorzième *Compte rendu annuel du bureau d'Agriculture de l'Ohio,* 1859. — Il y signale un travail sur l'état de l'agriculture de l'Ohio, et en particulier l'article *Vignes*. L'auteur constate l'insuffisance du sucre dans le raisin pour en faire du vin, et prétend que nous devons en ajouter aux nôtres.

« Ce que je trouve d'important, dit M. Ch. Des Moulins, dans cette note, c'est l'aveu du défaut absolu de réussite des vignes européennes en Amérique; mais je reste convaincu, en vertu des lois de l'analogie, que les Américains parviendront, avec le temps, à améliorer notablement leurs cépages *indigènes* par une culture intelligente et soignée. Sous ce rapport, l'Amérique — je le sais d'ailleurs — est encore dans l'enfance; mais elle se mettra certainement et promptement au niveau de nos connaisssances théoriques et de nos procédés pratiques, et cette certitude laisse intactes, dans mon esprit, les craintes que j'ai conçues depuis longtemps sur la concurrence redoutable que feront un jour, en Amérique du moins, les vins américains aux nôtres. »

2° Sur les *Actes (Proceedings) de l'Académie de Philadelphie* et de *la Société de Boston*. — Dans ces quatre fragments de volume, le Rapporteur ne trouve qu'une froide et sèche exposition. « Jamais vous n'y voyez figurer ce que nous appelons un *Mémoire*. Le Yankée, dès qu'il entre en fonction de savant, n'est plus qu'un chiffre animé, ou mieux une machine chiffrante; il n'*écrit* pas ce qu'il sait : il le *pose,* et tout est dit. Il a réussi, cet utilitaire, à décharner complètement ces sciences sur lesquelles l'aménité française — européenne — répand tant de charmes. Il a fait, non pas un cadavre, mais un squelette absolu de la sociabilité, si douce parmi nous, des hommes d'étude. Il ne reste pas plus de place, dans ces séances d'Outre-Atlantique, je ne dirai pas aux affections, mais même aux convenances du cœur

qu'aux convenances de la politesse. Un de ces procès-verbaux dit ceci (*Philadelphie*, p. 77) : « On annonce la mort de » M. ***, correspondant de l'Académie; il est mort à .... » tel jour de tel mois, telle année. »

» Et au fait, un savant mort, à quoi cela sert-il? »

3° Sur les *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy*, t. XXII, 1859. — Là le Rapporteur ne trouve à mentionner qu'un travail de M. de Payan Dumoulin, le *Château de Grignan*, et le Mémoire de M. du Molin, intitulé : *Des Polignac dans la Ligue du bien public* (1461-1510); un *Essai sur l'histoire municipale du Puy*, et une *Étude sur le géant du rocher de Corneille et Les Roches à bassins des environs du Puy*. — Quelques pages, enfin, y sont consacrées à des pièces de poésie. M. Des Moulins cite de préférence parmi elles des *fragments échappés à la plume d'un écolier*, Félix Hedde, mort à dix-sept ans et demi, avant la distribution des prix, où il n'eut qu'une couronne, car il n'avait fait qu'une composition dans l'année. Au lieu de la couronne de laurier, ses condisciples en placèrent une d'immortelles sur son tombeau. « Cet enfant eût été un grand poète, dit M. Ch. Des Moulins, *tempora si fuerint*..... Sans doute, l'inexpérience se trahit; le métier manque encore; la lime n'a pas passé partout; le bouton qui s'entr'ouvre et laisse se déployer quelques si brillants pétales n'est pas encore une fleur éclose; mais on voit circuler la sève à travers ces tissus non encore raffermis, et l'on sait ce qu'eût été, demain, cette radieuse corolle.

» J'imagine que c'est ainsi qu'on a commencé quand Dieu permet qu'on arrive à cette puissante maturité dont notre Compagnie admirait naguère un si parfait exemple.

» Au résumé, la Société du Puy nous offre une agréable diversion aux études plus sévères qui précèdent ce bouquet poétique; et ce bouquet, c'est bien ce qu'on a coutume de

saluer du nom de *vers charmants,* de *beaux vers* même... dans les Sociétés dont M. Minier n'est pas membre. »

4° Enfin, sur les *Mémoires de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise,* t. VI, 1861, où il fait remarquer un heureux mélange de prose et de vers.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Transactions of the Americans philosophical Society, held at Philadelphia, for promoting useful knowledge, vol. I, II, III, IV et V. (M. Abria, rapporteur.)

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire, XI[e] et XII[e] vol. (M. Manès, rapporteur.)

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, t. VI; 1859-1861. (M. Aug. Petit-Lafitte, rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Journal d'agriculture de la Côte-d'Or, octobre 1862.

Bulletin mensuel de la Société Protectrice des animaux, nov. 1862.

Société impériale d'Agriculture d'Alger, 3° trimestre 1862.

Étaient présents :

MM. Dabas, Costes, J. Duboul, Charles Des Moulins, J. Delpit, Cirot de La Ville, V. Raulin, E. Jacquot, Saugeon, Abria, É. Dégranges, Hipp. Minier, Roux, Aug. Petit-Lafitte.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE.

Présidence de M. GAUSSENS, Vice-Président.

Le procès-verbal de la séance du 23 décembre est lu et adopté.

M. le Vice-Président donne lecture d'une lettre de M. Dabas

qui annonce ne pouvoir assister à la séance à cause de la maladie grave de son père.

M. le Secrétaire général s'excuse aussi de ne pouvoir assister au commencement de la séance.

M. le Président décachète le pli contenant le nom de l'auteur de l'*Éloge d'Edmond Géraud,* qui indique M. Ch. Laterrade.

M. le Président ouvre la discussion sur la proposition de M. Minier, relative à la question du nouveau Musée des tableaux.

Quelques membres, MM. Dégranges, Minier, Valat, Delpit, prennent part à cette discussion. L'Académie n'étant pas assez éclairée par les diverses opinions émises, conclut au renvoi de la discussion à une prochaine séance.

Comme suite, ou à propos de la question du Musée, M. Dégranges demande la parole pour un fait à peu près analogue.

« On s'occupe, dit l'honorable Membre, de restaurer l'église Sainte-Croix; et à ce propos, le Conseil municipal vient de voter une somme importante. Je demande, dit M. Dégranges, si MM. les Archéologues ne sont pas d'avis qu'il y a quelque chose de fâcheux pour l'art ancien dans ces restaurations, qui ne tendent à rien moins qu'à substituer un monument neuf au vieux monument qui devrait rester respecté comme l'image vénérée de notre histoire. Certainement la restauration de l'église Sainte-Croix est confiée à un architecte du plus grand mérite. Les plans sont très beaux et du plus bel effet; mais ils changent tellement l'aspect du monument actuel, qu'il est impossible de le reconnaître parmi les adjonctions ou les réparations de toutes sortes dont il est

surchargé. » M. Dégranges désire avoir l'avis de MM. les Archéologues de l'Académie sur ces restaurations.

M. Leo Drouyn dit que, pour sa part, comme au nom de tous les Archéologues, il déplore toutes les restaurations de la nature de celles de l'église Sainte-Croix. « Il faudrait, dit M. Drouyn, pour de pareils monuments, se borner aux simples réparations de consolidation, en évitant autant que possible de substituer du neuf au vieux. Mais malheureusement, ajoute l'honorable Membre, nous n'empêcherons pas les restaurations de se montrer partout. C'est, à l'heure actuelle, une question de mode; les restaurations et les clochers, voilà la grande affaire. »

M. Drouyn saisit cette occasion pour protester de la manière la plus formelle sur le moyen employé pour restaurer la chapelle de la cathédrale, dite *Chapelle du Mont-Carmel*. « L'architecte, qu'il ne connaît point, dit-il, chargé de diriger le travail, n'a rien trouvé de mieux, pour *remettre à neuf* les piliers de cette chapelle, que de faire enlever par un maçon à chaque colonnette une épaisseur de pierre qui n'est pas moindre d'un centimètre. » M. Drouyn désire que sa protestation contre cet acte de vandalisme soit inscrite au procès-verbal.

M. le Président fait observer à M. Drouyn que tout en partageant ses opinions, il croit cependant qu'il est nécessaire de les modifier pour les monuments consacrés au culte. « Les églises, dit-il, sont des lieux habités qu'on ne peut assimiler à un vieux château abandonné ou à une ruine quelconque. Il est nécessaire qu'elles soient, non-seulement consolidées, mais aussi appropriées aux besoins du culte. Il est donc utile d'y faire quelquefois de véritables modifications. »

M. Drouyn répond qu'il croit que l'église Sainte-Croix par exemple, pour la restauration de laquelle M. Abadie est certainement des plus compétents et des plus habiles, n'avait

nul besoin des réparations actuelles, qui ne la consolident point et qui ne sont pas non plus d'une utilité reconnue.

M. Dégranges se félicite des explications qu'il a provoquées et dont il fera son profit.

L'Académie, consultée sur la fixation de la séance publique de réception de MM. Roux et Lespiault, décide qu'en considération des observations contenues dans la lettre de M. Dabas, cette séance est remise au jeudi 15 janvier.

MM. les Rapporteurs pour la question des prix sont priés de vouloir se tenir prêts pour la prochaine séance.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Revue des Sociétés savantes, nos des 12, 19 et 26 décembre 1862. (M. de Lacolonge, rapporteur.)

OUVRAGES DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Mlle Nathalie Blanchet (de Mâcon) adresse une liste de souscription aux *Échos sympathiques*, recueil de poésies édité par les rédacteurs de la *Tribune lyrique*, et dont le produit sera offert en totalité, à titre d'offrande, à M. de Lamartine.

L'Abeille agenaise, no 35; 1862.

Sujets mis au Concours par la Société académique de Saint-Quentin.

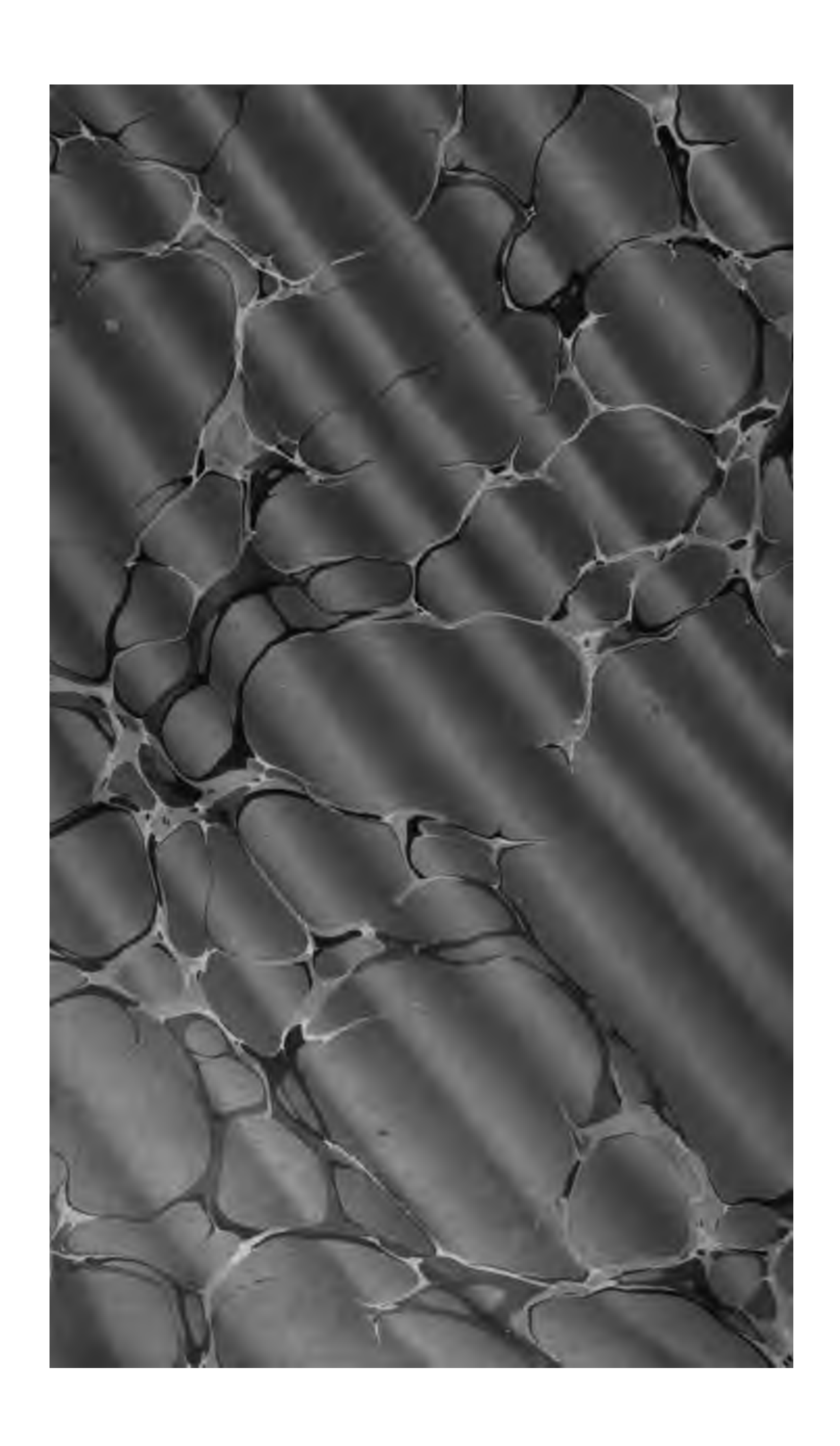
18e, 19e et 20e lettres d'un Bénédictin, IIe Partie.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique du Nord (Valenciennes), novembre 1862.

Étaient présents :

MM. E. Gaussens, Fauré, J. Duboul, Ch. Des Moulins, Jules Delpit, Valat, E. Jacquot, Cirot de La Ville, Gustave Lespinasse, Roux, V. Raulin, E. Dégranges, Blatairou, Leo Drouyn, Aug. Petit-Lafitte.

Bordeaux. — G. Gounouilhou, imp. de l'Académie, rue Guiraude, 11.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 00700 7464

